FONDO PIZZOFALCONE

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio XII

Palchetto B.

Num.° d' ordine 18-G-42

NAZIONALE
B. Prov.
II
1528
NAPOLI
R. BIBLIOTECA
VITT. EM. III

B. Prov.
II
1588

GÉOGRAPHIE

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE ET POLITIQUE

DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE.

610767

GÉOGRAPHIE

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE ET POLITIQUE

DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE,

Rédigée d'après ce qui a été publié d'exact et de nouveau par les Géographes, les Naturalistes, les Voyageurs et les Auteurs de Statistique des nations les plus éclairées,

Destinée principalement aux Maisons d'Éducation, aux Professeurs de Géographie, aux Négocians et aux Bibliothèques des Hommes d'Etat,

Publiée par { EDME MENTELLE, de l'Institut national,
MALTE BRUN, Géographe Danois.

Les détails sur la France, par HERBIN, Employé au ministère du Grand-Juge, et Membre de la Société de Statistique de Paris.

Dédiée au Consul CAMBACÉRÈS.

TREIZIÈME VOLUME,

Contenant l'AFRIQUE et toutes les îles qui en dépendent.

BIBLIOTECA PROVINCIALE DI NAPOLI

A PARIS,

Chez { H. TARDIEU, Libr. rue des Grands.-Augustins, n°. 23.
LAPORTE, Libr., rue de Savoie St.-André-des-Arcs.

AN XII (1803).

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

C'est pour la première fois, ce me semble, que dans une Géographie publiée en France, on a consacré un volume entier à la description de l'Afrique. Il n'est pas besoin, sans doute, de prévenir que l'on a mis cependant la même économie de détails et de descriptions que dans les volumes précédens. L'auteur ne s'était pas proposé de composer un volume, mais de donner un rapprochement des connaissances que nous avons actuellement sur cette intéressante partie de l'ancien Continent: aussi a-t-il mis à contribution les voyageurs les plus modernes et les plus exacts, français et anglais. Il a été secondé dans son travail par M. *Moreau*, déjà connu avantageusement par plusieurs ouvrages estimés. Ainsi, quoiqu'il soit très-vrai que les trois quarts de ce volume ne renferment rien de neuf, rien que n'aurait pu se procurer un lecteur qui aurait consacré une année, peut-être, à recueillir, comparer, extraire les meilleurs ouvrages déjà publiés sur l'Afrique; encore ne peut-on disconvenir que puisqu'il n'est pas permis

d'inventer un mot en géographie, ce que l'on pouvait faire de plus utile pour le public était de lui offrir le rapprochement de ce que l'on sait de plus authentique.

Mais, il y a plus ; j'ajoute que la partie de l'Egypte est tout-à-fait neuve, comme description géographique. Sans doute je n'ai rien inventé, mais je n'ai négligé ni peines, ni soins, ni courses, pour arriver à ne présenter que des faits exacts. Mes rapports avec plusieurs des membres de la *Commission des travaux sur l'Egypte* m'ont mis en état de rectifier des erreurs qui s'étaient même glissées dans les ouvrages publiés par plusieurs d'entr'eux. Je n'ai pas eu l'indiscrétion de rien demander de ce qui ne devait se trouver que dans le superbe *Ouvrage* qu'ils préparent ; mais j'ai obtenu des mesures plus exactes, des latitudes mieux déterminées, et des descriptions plus sûres. Aussi ai-je pu consacrer à la description de l'Egypte et des Egyptiens plus de 200 pages, sans y avoir répété, en les copiant, ce que l'on peut lire dans les meilleurs voyageurs modernes, que j'ai pourtant consultés avec beaucoup d'attention. Ceux qui, avec tous les ouvrages publiés depuis le retour d'Egypte, m'ont le plus servi, sont les voyages de Norden, de Volney, de Brown et de M. Denon ; mais je n'en

ai rien emprunté que de nouveaux témoins oculaires ne m'ayent assûré la vérité de leurs récits, de peur que la précipitation ou quelques préventions n'en aient altéré la vérité.

Je ne terminerai pas ce court avertissement sans publier hautement ce que je dois de reconnaissance au Général Sanson, qui m'a procuré toutes les facilités dont j'avais besoin pour obtenir des lumières dans les bureaux confiés à son savoir et à sa place. Je dois aussi beaucoup à M. Jacotin, ce chef si habile et si modeste des ingénieurs-géographes de l'Egypte. M. de Peyre, architecte, m'a procuré les dimensions des Pyramides, du Sphynx, etc. M. Ripault, bibliothécaire du premier Consul, m'a fourni aussi très-obligeamment des lumières sur ce qu'il a bien connu pendant son séjour en Egypte. Enfin le premier Consul lui-même a bien voulu me donner les premiers ouvrages publiés sur ce théatre de sa gloire depuis son retour.

Quant à l'orthographe des mots arabes, j'ai été guidé par mon ancien et savant ami Langlès, l'un des conservateurs des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

J'aurais pu faire un volume avec ce qui m'a été

fourni sur l'Egypte ; mais j'ai du me renfermer dans le cadre que comporte le corps d'ouvrage dont ce volume XIII fait partie. J'ai conduit la partie historique, quoique très-abrégée, jusqu'à la prise de possession par les Anglais. Mais ceci n'est cependant qu'un foible essai en comparaison du grand ouvrage qui se prépare, et que le public attend avec une juste impatience.

EDME-MENTELLE,

Membre de l'Institut national.

AFRIQUE.

Par Edme MENTELLE, de l'Institut national.

BIBLIOTECA PROVINCIALE DI FOGGIA

INTRODUCTION GÉNÉRALE.

I. Considérations physiques.

L'Afrique est la plus méridionale des trois parties de l'ancien continent, et s'en trouve tellement détachée, qu'elle ne tient à l'Asie que par un isthme de 30 à 35 lieues de largeur; ce qui a donné lieu de croire qu'il y eût un tems où elle en fut entièrement séparée. Du moins quelques-uns des habiles ingénieurs qui ont fait le voyage de l'Egypte ont eu sur ce point de géographie des idees très-admissibles, quoiqu'ils ne les présentent que comme des conjectures. Je vais les résumer ici, en ajoutant que ces idees ne leur sont venues qu'après un examen attentif du local.

Dans l'hypothèse où l'Afrique eût été séparée de l'Asie à une époque quelconque, l'intervalle, comme on en peut juger, n'était pas considérable. Mais alors, ainsi qu'actuellement, la mer Méditerranée se portait journellement de l'ouest vers l'est, et y amenait des sables, dont la succession encombre les ports de l'Egypte et ceux de la Syrie. D'un autre côté la mer Rouge se porte avec violence, dans certain tems de l'année, du sud vers le nord, et y apporte des sables. On en a la preuve dans l'exhaussement des terres qu'elle a abandonnées, et plus positivement par l'existence d'un bassin existant au nord de Souez. Il en sera parlé à l'article de l'Egypte.

Si donc ces sables poussés avec violence par deux mers opposées, se sont rencontrés dans un détroit peu large, on conçoit qu'ils ont pu d'abord l'engorger, l'obstruer, puis enfin le remplir. Cette conjecture, quoiqu'ingénieuse, ne

paraîtrait qu'hypothétique si elle avait pris naissance dans le cabinet d'un homme à système; mais elle acquiert, selon moi, une grande force, lorsqu'elle est offerte par des hommes instruits qui ont visité les lieux avec attention, et auxquels elle n'est venue qu'après un examen détaillé du local. On ne peut nier que la mer Rouge se retire, et se retirer, dans ce sens, c'est apporter de nouvelles terres qui ajoutent à l'étendue du continent. C'est pourquoi l'ancienne ville d'*Héroopolis*, qui était, selon les anciens, sur le bord de la mer Rouge, ne conserve quelques unes de ses ruines qu'à une assez grande distance de Souez, au nord, dans le lieu actuellement nommé *Aboukécheid*. On parle aussi d'une ville de *Colsum* qui se trouvait au nord de Souez. On peut citer beaucoup d'autres exemples de villes qui se trouvaient sur la côte orientale de la mer Rouge, et près desquelles le rivage s'est tellement accru, qu'elles se trouvent actuellement dans les terres. Peut-être même ces obstacles ont-ils contribué à faire paraître la mer Rouge un peu plus élevée que la mer Méditerranée.

L'Afrique, telle que nous la connaissons actuellement, offre une surface bien inégale. Dans une étendue immense ce sont des sables brûlans, des terres inhabitables; ailleurs, ce sont de hautes montagnes, que pendant une partie de l'année inondent des pluies régulières, d'où naissent un petit nombre de fleuves, qui apportent avec eux les principes de la fécondité la plus abondante. Si l'on se laissait prévenir par le désavantage de tant de terres inhabitables, et de plus par le spectacle qu'offrent les traits et la couleur noire d'une grande portion des habitans naturels de l'Afrique, on serait assez tenté de la regarder comme une partie disgraciée que la nature a traitée en marâtre. Mais si d'une part on rectifie des notions fausses ou incomplètes, si l'on se dépouille de l'ascendant des préjugés sur les formes et les couleurs, on verra que l'Afrique a été aussi bien partagée qu'elle pouvait l'être, et que les habitans de la zône torride ont moins à se plaindre de la nature que des hommes. C'est ce que je prouverai dans cette partie de mon ouvrage.

L'Afrique est séparée par l'équateur en deux parties, dont les bornes, au nord et au sud, sont à-peu-près à la même distance de ce cercle, et qui, par cette raison, seraient égales, si la partie septentrionale n'avait pas une surface infini-

ment plus étendue de l'ouest à l'est que la partie méridionale.

La partie septentrionale s'avance jusqu'au-delà du 37me. degré de latitude, dans une largeur moyenne de 60 degrés.

La partie méridionale, au contraire, va toujours en diminuant jusqu'à ce qu'enfin les occidentale et orientale se réunissent, en un angle assez aigu, au cap des Aiguilles, sous le 35me. degré de latitude méridionale.

Il serait assez difficile et très-superflu de chercher à en déterminer la surface. On estime que l'Afrique renferme une population de 90 millions d'habitans, au plus.

L'histoire naturelle et la géologie n'ont pas encore assez de données sur l'intérieur de l'Afrique pour venir au secours de la géographie d'une manière complète ni même satisfesante. Presque réduite à ses propres forces, c'est-à-dire, à des connaissances partielles sur les localités, le geographe ne peut donc établir un système complet de géographie physique sur cette partie du globe la moins bien connue. Les récits de quelques voyageurs et la direction des grands fleuves nous font connaître assez positivement sous quels points se trouvent les grandes masses de montagnes. Mais ces montagnes sont-elles de première ou de seconde formation? sont-elles calcaires ou graniteuses? sont-elles distribuées par groupes, isolées, ou se continuent-elles par de longues chaînes? qu'elle est leur élévation? et jusqu'à quelle hauteur ont-elles été recouvertes par les mers? C'est ce que des observations bien faites ne nous ont pas encore appris; et presque toutes ces questions restent jusqu'aprésent sans réponse.

Quant à la configuration extérieure du terrain, voici l'idée qu'à-peu-près on peut s'en former:

1°. Toute la partie N.-E., depuis le 8e. jusqu'au 30e. deg., est fort montagneuse. Ce n'est point une chaîne, mais d'abord un massif considérable qui, du 8e. jusqu'au 15e. degré, s'élève, s'étend et renferme les sources de plusieurs grands fleuves, qui toutes concourrent à la formation du Nil. Sujettes à éprouver des froids considérables à leurs sommets, ces montagnes sont, dans certains tems de l'année, couvertes de neige; exposées par leur position aux pluies régulières de la zône torride, elles en sont submergées depuis mars jusqu'en juin. Ces pluies abondantes et générales sur toute cette contrée se débordent en torrens, pénètrent jusques dans les profondeurs où sont

les sources des fleuves, et les forcent de s'élancer hors de leurs lits. De-là ces débordemens destructeurs quand ils se précipitent; bienfaisans lorsqu'avec le Nil, ils viennent féconder des terres qui languissaient, privées de leurs eaux bienfesantes.

A ce massif que nous connaissons sous le nom de montagnes de l'Abyssinie, commence une chaîne assez longue qui cotoye la mer Rouge, en remontant au N. un peu O., et sépare cette mer du bassin de l'Egypte, qu'elle resserre à l'ouest. Quelques autres chaînes moins considérables resserrent l'Egypte sur la gauche du Nil, et déterminent la vallée dans laquelle il promène ses eaux jusqu'à la Méditerranée. Mais cette chaîne occidentale s'affaiblit insensiblement, et disparaît à 30 lieues à-peu-près de la mer.

2°. La côte septentrionale est dessinée par une longue chaîne de montagnes, dont le plateau est à l'ouest. Les Anciens l'ont designé par le nom d'*Atlas*, en grec le *Souteneur*, parce qu'il leur paraissait former de ce côté un des soutiens du ciel. Ce n'est pas s'abandonner à des conjectures trop hardies que de soupçonner qu'il fut un tems où ce plateau portait fort loin, à l'ouest, des rameaux, dont on retrouve encore des traces dans les groupes d'îles qui, du cap Bojador, s'étendent sous le 26°. degré de latitude, en remontant par le nord-ouest jusques sous le 40°. au-delà des Açores. Dans ce vaste emplacement, je n'en doute pas, avait existé cette fameuse Atlantide, sur laquelle les prêtres égyptiens débitaient peut-être des contes, mais dont le fond avait de la réalité. Quant à débiter des contes, quels sont les prêtres de l'antiquité auxquels on ne peut pas faire ce reproche? Les prêtres d'Egypte, sur-tout, en avaient fait de tous les genres sur leur propre pays au laborieux et savant Hérodote. Pourquoi auraient-ils été de meilleure foi avec Platon qu'avec lui? Mais l'exagération, et même quelques mensonges dans les détails ne détruisent pas ordinairement la réalité du fait principal sur lequel ces mensonges sont appuyés. Rien n'est aussi conforme aux lois de la nature que l'existence d'une grande île là où nous voyons encore des montagnes, et que la destruction de cette même terre où tout manifeste d'anciens ravages du feu et l'existence actuelle de volcans encore en activité. Les mêmes effets ont eu lieu dans d'autres endroits du globe; seulement ils auraient été ici plus considérables:

et les montagnes qui sont demeurées et qui ne sont actuellement pour nous que des îles, embrassant un espace très-vastes, il s'ensuit que les terres affaissées, comme il est arrivé en Hollande, ou recouvertes par les eaux à la suite d'une explosion horrible, formèrent de ce côté une espèce de continent tel, mais moindre encore, que la Nouvelle-Hollande. Je ne dis pas que ce fait soit vrai, mais il me paraît que c'est, à l'égard de l'Atlantide, la plus plausible de toutes les hypothèses.

3°. Au sud de cette longue zône montagneuse qui occupe la partie septentrionale de l'Afrique, est une mer de sable, que les Arabes ont désignée par le nom de *Ssahharâ*, c'est-à-dire, grand désert. C'est là que la nature a par-tout imprimé le cachet de la réprobation. Les débris d'animaux marins trouvés en plusieurs endroits, et la siccité d'un sable arride, répandu par-tout, annoncent également que cette plage immense a été recouverte par la mer, et qu'elle est vouée à une éternelle stérilité. Ce n'est que par des intervalles très separés entre eux que la nature y a placé l'eau et la végétation qui en est la suite. Ce désert peut avoir 14 deg. en latitude sur une largeur moyenne, et 45 degrés de long en longitude. Non pas que je prétende que le Ssahharâ forme un parallelograme parfait ; mais je ne croirai pas exagérer en lui donnant de surface 345,000 lieues, sur lesquelles nous n'avons que des connaissances bien imparfaites. Nous en ferons connaître les parties qui, vers l'est, renferment quelques population.

4°. Au sud de Ssahharâ; à-peu-près sous le 15°. degré de latitude, une zône plus fertile s'étend des embouchures du Sénégal et de la Gambie jusques vers les montagnes que j'ai fait connaître dans la partie orientale. Entre les 5°. et 10°. degrés de longitude à l'ouest du méridien de Paris, il se trouve dans cette zône un massif énorme de montagnes longtems ignorée, puisque des auteurs ont mis en question si le Sénégal n'était pas le Niger de l'Afrique. Et même dans l'an III de la république, lorsque M. de Lalande publia, sur l'intérieur de cette partie du monde, un mémoire intéressant par l'érudition et les vues, cet habile astronome avait presque réussi à jeter de la défaveur sur l'opinion adoptée par M. d'Anville, qui fesait deux fleuves différens du Sénégal et du Niger. La cause la plus probable de cette méprise,

quant aux auteurs Arabes, c'est qu'ils donnaient le même nom à des fleuves différens ; et la plus certaine, quant à quelques auteurs français, c'est que leurs connaissances étaient sur ce sujet très-incomplètes et très-bornées

C'est aux Anglais sur-tout que nous devons les détails les plus intéressans sur tout cet intérieur. On sait positivement que d'un massif considérable de montagnes, entre les 5e. et 10e. degrés, coulent, à l'ouest, les deux fleuves appelés Sénégal et Gambie ; et que du côté opposé, c'est-à-dire à l'est, plusieurs sources et rivières réunies donnent naissance à un grand fleuve, que l'inclinaison des terres porte très-loin à l'orient, ou l'on présume qu'il se perd dans des marais vers les 15e. et 20e. degrés de longitude Quoique l'on n'ait pas encore de grands éclaircissemens sur la disposition entière du terrain où finit ce grand fleuve, que d'Anville fesait couler dans le Bahhal-Gazel, il paraît que c'est un vaste emplacement où se rendent aussi des eaux venant du Darfour, situé vers le sud-est.

Ce fleuve, qui sert de borne naturelle entre le désert parcouru par les Maures, et le *Soudan* ou pays des Noirs, reçut des Grecs le nom qui désigne la couleur des habitans, et fut nommé *Niger*. Les nations intérieures lui donnèrent différens noms, parce qu'à cet égard il n'y eût pas de convention entr'eux. Dans le Bambara, et par les habitans de *Sego*, il est nommé *Joliba*, tandis que dans le *Haoussa* il est appelé *Guin*. L'ignorance de ces peuples a été jusqu'à le nommer *Nil-Abyd* ou *Nil-Blanc*, le supposant être le même que le *Bahhr-el-Abiadh* que l'on savait vaguement être une des sources du Nil ; mais qui commence bien loin au S. E., où se trouvent les monts *Al-Qamar;* c'est-à-dire, *monts de la Lune,* ainsi que les nomme Ptolémée.

En voyant les bords de ce fleuve cultivés par des nations qui ont des villages et même des villes, on est tenté de demander, pourquoi c'est dans cette partie de l'Afrique que commencent à se montrer les nations nègres qui l'habitent, au lieu qu'on ne les trouve pas dans le Ssahhrâ, dominé plus particulièrement par les Maures. On peut répondre à cette question: 1°. que l'on n'a pas encore parfaitement reconnu la cause de la couleur noire chez ces habitans de l'Afrique ; 2°. que le désert étant un pays essentiellement inhabitable, on ne peut

y trouver d'habitans ayant des demeures fixes. S'il s'y trouve plus ordinairement des Maures, c'est que ceux ci étant originairement Arabes, et comme eux Bedouans, ils se transportent d'un lieu à un autre, ou traversent seulement le pays en caravannes, pour leur commerce.

On s'est long-tems et assez infructueusement occupé de la question que j'indique ici sur la couleur particulière à certaine portion des habitans de l'Afrique. On sait que les nouveaux nés chez les nègres ne sont pas différens de ceux des blancs; mais en même tems on reconnaît chez les premiers le principe d'une pellicule noire placée sous l'épiderme, et qui s'étendant bientôt à toute la surface, enveloppe l'individu de la couleur qui le caractérise toute sa vie. Ses formes, celles sur tout de sa physionomie, sont differentes des nôtres; jusqu'à ses cheveux qui ont une douceur et un crêpement particuliers. J'avoue que tant que l'on ne conviendra pas qu'il a pu commencer à naître des hommes particuliers à chaque pays, comme il a commencé des plantes et probablement des animaux, la question tourmentera long-tems les physiologistes; mais aussi je crois qu'il sera plus sage de ne pas s'en occuper, sur-tout en géographie. C'est bien encore assez, quant à notre globe, que d'en faire connaître la configuration, les habitans, les productions, puis cette foule innombrable d'établissemens humains qui, sous les noms d'empires, de royaumes, etc., en couvrent la surface, sans se jeter dans des conjectures qui ne seraient d'aucune utilité pour l'instruction admise dans toute bonne éducation.

Je remarquerai seulement qu'à partir du Sénégal et du Joliba, en continuant sous la même latitude jusqu'à la mer Rouge, et en s'etendant ensuite jusqu'au-delà du Tropique méridional, les habitans naturels à l'Afrique sont noirs, avec des differences cependant très-sensibles entre les nations de cette même couleur, soit par les nuances, soit par les formes et les inclinations. Mais nous manquons de détails sur presque toute l'intérieur.

Au sud du tropique le noir cesse d'être la couleur dominante des habitans; elle ne se montre plus que chez les Caffres, à l'est; mais l'intérieur du pays est occupé par une nation différente par la teinte de la peau et par les traits de la physionomie. Un front large, des pommettes de joues pré-

dominantes, des yeux enfoncés, un visage singulièrement aigu par en bas, et la couleur rougeâtre de la peau, distinguent essentiellement les Hottentots des nègres. Faut-il démêler la cause de cette différence dans les influences du climat, ou la regarder comme la preuve d'une différente origine ? Ils atteignent le tropique comme les Caffres, et occupent un pays dont les montagnes et les eaux leurs sont communes. Cependant il existe entre eux une différence très-considérable. On la sentira plus aisément dans la suite de ce volume, lorsque nous aurons fait connaître chaque nation par les traits qui la caractérisent.

Vents alisés. — Les Anciens, qui n'ont pas connu les navigations de la zône torride, ont dû ignorer l'existence des vents réguliers que l'on y éprouve chaque jour, allant de l'orient vers l'occident. Si Christophe Colomb les eût connus, il est probable qu'il fût arrivé plus promptement en Amérique. Actuellement aucun des marins n'ignore que pour aller aux Antilles, il faut descendre le long de l'ancien continent, reconnaître les Canaries, s'avancer même jusqu'au-delà du tropique ; c'est alors que s'abandonnant aux vents alisés on se dirige à l'ouest. Des recherches sur la cause des vents nous ont enfin appris, 1°. qu'il ne faut pas chercher la cause du vent qui court selon une direction quelconque dans le point de son départ, mais dans celui vers lequel il est attiré ; 2°. que la direction d'un vent, ou si l'on veut cette agitation entre toutes les parties mobiles de l'atmosphère, a pour première cause l'action de la chaleur du soleil. C'est à l'aide de ces deux principes que les physiciens ont très-bien expliqué la cause des vents alisés, et que le sénateur Volney a donné la solution exacte de plusieurs problêmes de météorologie concernant le climat des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale ; et c'est aussi en partant des mêmes vérités que je vais traiter ce qui concerne l'Afrique. Malheureusement nous n'avons pas sur cette intéressante partie du monde les données que le citoyen Volney avait sur l'Amérique.

Le vent alisé qui se fait sentir régulièrement jusqu'à trente degrés de chaque côté de l'équateur, est causé par l'action du soleil sur l'atmotsphère de cette partie du globe. Sa chaleur cause, sur tous les points où ses rayons tombent perpendiculairement, une dilatation telle, que l'air s'y élève à une très-

grande hauteur, tandis que d'autres parties fluides, mais plus condensées, plus froides, viennent de chacun des pôles remplacer les parties trop élevées. Mais cette partie de l'atmosphère, élevée si haut en se dilatant, retombe bientôt privée de la chaleur qu'elle avait reçue du soleil. Elle roule, pour ainsi dire, vers les pôles pour y remplacer l'air que la même cause avait porté vers la zône torride. La même cause agissant pendant vingt-quatre heures, et les mêmes effets en résultant necessairement, il s'ensuit que pendant toute l'année les vents alisés, depuis 6 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir, auront leur direction de l'est à l'ouest, puisque, par le mouvement de rotation, la terre présentera successivement au soleil tous les points de l'Equateur, en allant de l'ouest à l'est.

Mais, dira-t-on peut-être, sur les côtes occidentales d'Afrique, et particulièrement dans le golfe de Benin, on éprouve des brises qui portent sur la terre; et même dans ce golfe, il y a des tems pendant lesquels il est dangereux de s'y rencontrer, par la difficulté d'en sortir. C'est ici que le second principe, établi plus haut, vient à notre aide, et donne une explication toute naturelle. La chaleur des terres y est telle, que l'air s'y rarefie encore, et que sur la mer il a repris, pendant l'absence du soleil, un peu de cette fraîcheur qui le condense. Alors il se porte vers la côte pour faire équilibre avec celui qui s'était dilaté sur les sables brûlans de l'intérieur. Dans d'autres parages, où la conformation de la surface du globe est différente, on éprouve un effet contraire, mais la cause sera toujours la dilatation d'une portion de l'atmosphère qui fait place à celle qui lui succède.

Cette cause première et générale portant des effets particuliers dans les parties nord et sud de l'Afrique, il en sera parlé en décrivant les régions qui s'y rencontrent. On sent bien qu'un assez grand nombre de causes secondaires donnant lieu à des variations particulières, on ne les peut développer qu'à l'aide de la connaissance du local. Ces vents d'Egypte, appelés *éthésiens* par les Grecs, ceux qui ravagent quelquefois les environs du cap de Bonne-Espérance, ne peuvent être expliqués qu'autant que l'on connaît la longue vallée du Nil, ou la situation des montagnes meridionales de l'Afrique.

Pluies.—Les pluies dans la zône torride ne sont pas moins

régulières que les vents, et cela ne surprendra pas quand on saura qu'elles en sont la suite naturelle. Je demande pardon de ces détails, connus des personnes instruites ; mais j'écris ici pour les personnes qui ne le sont pas. Et généralement on peut assurer que les connaissances geographiques sont les moins répandues même parmi des hommes très-habiles, ou du moins qu'elles le sont d'une manière bien incomplète. D'ailleurs, il me serait facile d'en fournir des preuves qui portent leurs signatures. Mais je reviens à la pluie.

On sait que l'action du soleil, sur l'eau qui se trouve à la surface du globe, et par conséquent sur la mer, en fait passer la surface à l'état de vapeur, qu'elle dessèche ainsi les marais, les étangs, quand ils ne sont pas alimentés par des eaux nouvelles, et tarirerait même les mers, si par le jeu admirable que la nature a établi entre tous les rouages de la belle machine que l'on nomme *univers*, les eaux réduites d'abord en vapeurs ne revenaient reprendre la place qu'elles avaient quittée, soit en y retombant en pluies, soit en y retournant converties en rivières et en fleuves.

Mais puisque c'est dans la zône torride que se fait la plus forte et la plus régulière altération, c'est aussi dans la zône torride que les pluies seront plus habituelles à des époques connues, et d'après des localités qui en sont la cause secondaire ; car sans les montagnes il n'y aurait pas de pluies. Il faut que les eaux réduites en vapeurs, dont toutes les parties sont infiniment *tenues*, éprouvent un froid qui les resserre, les condense, et enfin les transforme en eaux. Cet effet, le même par-tout, a été particulièrement observé par Bruce, en Abyssinie.

Dès que le soleil a commencé à s'éloigner de l'équateur pour s'approcher du tropique du Capricorne, il y dilate toutes les parties de l'atmosphère, et en même tems y amène un air qui les remplace ; cet air est chargé de vapeurs aqueuses que le froid des montagnes condense et change en pluies. Mais au-delà de ces montagnes la condensation n'a pas lieu. C'est à Gerry que finissent ces montagnes, du côté de l'Abyssinie ; c'est aussi à Gerry que finissent les pluies. De ce lieu jusqu'à Siène (Econân), tout le pays n'est qu'un vaste désert ; tout ce vaste désert ne connaît pas la pluie. Je vais présnter ici,

en l'abrégeant, ce morceau de Bruce (voyage aux sources du Nil, *in*-4°. t. II, p. 762).

« Le soleil, demeurant presque stable pendant quelques jours dans le tropique du Capricorne (où tropique d'hiver dans la partie australe) raréfie tellement l'air dans cette zône, que les vents, chargés de particules aqueuses, y accourent à la-fois de la mer Atlantique et de l'Océan indien... Quand le soleil a rassemblé une si immense quantité de vapeurs, il les met en mouvement et les entraîne dans sa marche rapide vers le nord. Il est arrivé, deux années de suite, que le 7 de janvier cet astre sembla avoir étendu son pouvoir jusques sur l'atmosphère de Gondar (en Nubie) quand, pour la première fois, il apparut dans un ciel blanc et ombragé de nuages. Cet astre était alors à 34 deg. du zénith.... En s'avançant vers la *ligne* avec une vélocité toujours croissante..., le soleil porte à Gondar les premières ondées de pluie le premier de mars, c'est-à-dire, lorsqu'il n'est qu'à 5 degrés du zénith. Mais elles sont bientôt absorbées par une terre altérée de ces pluies, qui tombant en grosses gouttes détachées, et seulement pendant quelques minutes, semblent avoir épuisé les efforts de l'astre qui les a produites. Cependant bientôt après la saison pluviale se fait sentir décidément dans chaque partie de l'Abyssinie, à mesure que le soleil arrive à son zénith; et les pluies augmentent encore et retombent constamment quand il l'a passé, et qu'il s'avance vers le nord. Avant cette époque on a des preuves qu'il y a eu plus au sud des pluies très-abondantes.—En avril, toutes les rivières de l'Abyssinie commencent à croître et à remplir le lac de Dambéa, en partie desséché.—L'augmentation continue.—Enfin en juin toutes les rivières de l'Abyssinie sont pleines et débordent. Car c'est pendant le peu de jour que le soleil est comme fixe dans le tropique que les pluies tombent avec plus d'abondance dans ces contrées; mais, comme je l'ai dit, elles ne se font pas sentir plus loin que Gerry, mais elles deviennent plus considérables dans toute l'Abyssinie pendant tout le tems que le soleil se tient dans le tropique du Cancer, c'est-à-dire, à la plus grande distance de la *ligne*; et les moissons d'Egypte, et l'Egypte entière seraient bientôt emportées dans la Méditerranée si cet astre ne changeait pas d'action en se hâtant de retourner au sud.

» Dans son retour à l'équateur le soleil ne fait plus tomber de pluie ; mais en s'avançant de ce cercle vers le tropique du Capricorne, son influence se fait sentir dans la partie méridionale ; et c'est alors la saison des pluies dans tous les lieux au zénith desquels il passe. Dans cette partie une haute chaîne de montagnes partage l'Afrique en côté oriental et côté occidental. Un vent violent du midi arrêtant le progrès des vapeurs condensées, les brise contre les froids sommets de ces montagnes, et y entretient les sources de différentes rivières qui coulent, les unes à l'ouest les autres à l'est ». Je finirai par rapporter un résumé que je trouve dans Bruce.

« En supposant, dit-il, que l'on ait tiré une ligne méridienne sur l'Afrique, du cap de Bonne-Espérance à la Méditerranée, cette ligne aura, du sud au nord, à-peu-près 64 degrés en latitude, partagées en deux parties égales de chaque côté de l'équateur ; si des 32 degrés qui sont de chaque côté nous en ôtons deux, il n'en restera que 30, et là sont les limites des vents variables ; c'est entre ces limites que sont les vents alisés. Mais si au lieu de 2 degrés on en eût ôté 16 de chaque côté, on eût eu une zône plus resserrée, et seulement de 32 degrés : c'est l'espace exposée aux pluies des tropiques ; car ces pluies tombent jusqu'à 16 degrés de chaque côté de l'équateur. Si à ces 16 degrés de chaque côté on en ajoute 8, on aura 24 degrés, distance où sont les tropiques. Ainsi le plus grand éloignement à l'équateur est, pour les *vents*, de 32 degrés ; pour les *tropiques*, de 24 degrés à peu-près ; pour les *pluies*, de 16 degrés ».

Fleuves. — Le plus célèbre des fleuves de l'Afrique est le *Nil* ; ceux qui sont les plus connus après ce roi des fleuves, sont : le *Senegal*, la *Gambie* et le *Niger*.

La source du Nil et la cause de ses débordemens réguliers ont fort occupé les anciens, sans qu'ils nous ayent rien transmis de satisfesant sur cette matière. Bruce, qui dit avoir été à cette source, nous a laisé quelques détails, que même on avait cru supposés.

« Vers le milieu d'un marais, en Abyssinie, assez près de la montagne de Gish, est une éminence en forme circulaire qui a trois pieds d'élévation au-dessus d'un marais. Elle a un peu moins de douze pieds de diamètre ; c'est une espèce

d'antre où se trouve une des sources du Nil : il y en a une seconde assez près. La principale source, selon Bruce, est à 10 deg. 59 min. 25 secondes. La longitude est 36 deg. 55 min. 30 secondes E. du méridien de Greenwich. Ces deux sources réunies traversent, de l'ouest à l'est, le lac de Dambéa, appelé lac de *Tzana;* puis redescendant au sud jusqu'au 10me. deg., le fleuve, en circulant, revient par l'ouest pour redescendre par le nord un peu ouest. Il est déjà grossi de quelques fleuves lorsque sous le 15me. deg. 30 min. il reçoit à sa gauche le fleuve Blanc, *Bahhr-el-Abyadh*, qui vient des monts *Al-Qamar* ou *montagnes de la Lune*, sous le 6 ou 7me. deg. C'est un de ceux qui contribuent le plus aux débordemens du Nil, parce qu'il reçoit pendant long-tems les pluies. A 50 lieues environ au-delà de l'embouchure de la rivière Blanche, est celle du fleuve *Tacadzé*, appelé aussi *Atbara*, que l'on croit être l'*Astaboras* des Anciens. L'espace renfermé entre ce dernier fleuve et le Nil, depuis leur jonction jusqu'aux montagnes au sud, et qui forme une espèce d'île comme la Mésopotamie, entre le Tigre et l'Euphrate, paraît être l'île de *Meroé* dont parlent Pline, Diodore, etc. Ce dernier dit qu'elle avait pris son nom d'une sœur de Cambyse qui y mourut. Ce fait peut n'être pas vrai, mais ce qui paraît plus vraisemblable, c'est que l'on cultiva quelques sciences, et particulièrement l'astronomie dans cette île avant que l'Egypte fût habitable.

Après avoir reçu le Tacadzé, le Nil descend encore un peu au sud, puis va par l'O., ensuite au N.-O., formant un grand demi-cercle dans le désert. Cependant il revient à-peu-près sous le même méridien d'où il était parti, assez près des montagnes qui bordent la mer Rouge, et il entre en Egypte à Eçouân. Il sera parlé de la suite de son cours à l'article de l'Egypte. J'ajoute seulement que les pluies des tropiques dont j'ai parlé commencent en mai à le faire déborder, et qu'il couvre les terres à l'équinoxe d'automne.

Je ne parlerai pas ici des autres fleuves, puisque le peu que l'on en sait se trouvera à l'article des pays qu'ils arrosent.

Il y sera parlé aussi des minéraux et particulièrement de l'or que l'on trouve abondamment dans certaines contrées.

Quant aux animaux, il paraît qu'ils sont plus féroces en Afrique que dans aucune autre partie du monde. Le lion, le

tigre, le léopard y sont communs. L'éléphant l'est aussi, mais il n'est pas carnassier, et se défend plutôt qu'il n'attaque. Les détails sur ces différens animaux appartiennent à l'histoire naturelle.

II. Révolutions politiques.

Quoique l'Asie paraisse devoir occuper la place la plus ancienne dans l'histoire, il n'en est pas moins vrai qu'aucun historien ne nous parle de l'Asie avant de parler de l'Egypte, qui appartient à l'Afrique. Si même on en pouvait croire Hérodote, d'après le témoignage des prêtres de cet empire, un gouvernement théocratique y était établi si anciennement, que les grands prêtres des douze Dieux s'y emparèrent de l'autorité 17570 ans avant l'ère vulgaire. Tant que l'on n'assurera de durée au monde que celle qui peut résulter des calculs d'Usserius ou de Newton, on se trouvera obligé de restreindre de beaucoup cette durée dont notre esprit s'étonne, parce qu'il n'en a pas l'habitude. Mais si au lieu de plier notre raison au joug imposé par les chronologistes de l'histoire, nous nous familiarisions d'abord avec ceux de la nature, nous serions convaincus, par une multitude de faits qui appartiennent à l'histoire naturelle du globe, qu'il doit exister depuis des tems très anciens, plus anciens au moins que ceux qui nous sont connus par la chronologie. Mais les mêmes révolutions qui ont fait abandonner aux mers les parties intérieures des continens, même les sommets des montagnes, où tant de coquilles et de dépouilles d'animaux marins sont encore les témoins irréfragables de leur long séjour sur ces montagnes et dans ces vastes plaines méditerranées, ont dû nécessairement détruire les générations et les monumens qui en étaient l'ouvrage. Il convient donc, ce me semble, si l'on ne veut pas s'écarter de la marche que trace une saine logique, de s'en tenir au moins à un doute raisonnable, et de convenir que si cette haute antiquité n'est pas démontré vraie, elle est du moins très-probable.

Ménès, que les historiens croyent être le même que le Misraïm indiqué par Moyse, commença, selon ces mêmes prêtres, à régner sur l'Egypte en 12356. Et Mœris, le dernier de 329 rois, successeurs de Ménès, régna en 1424. Mais, excepté ces témoignages des prêtres égyptiens en faveur

de la haute antiquité des tems historiques de l'Afrique, nous ne trouvons pour les autres parties qu'un silence universel. A l'extremité occidentale de la même côte septentrionale existait, peut être aux mêmes époques, le royaume ou la république des Atlantides, mais la mer en a recouvert de ses eaux la plus grande partie, et l'histoire ne nous en a conservé qu'un souvenir, jusqu'à présent contesté par des hommes prévenus.

Nous ne trouvons nulle part ailleurs, en Afrique, aucuns monumens qui appartiennent à l'histoire de ces tems reculés. Tyr, qui devint si riche par son commerce, et qui fonda des colonies le long des côtes, avait été fondée, selon leurs archives, l'an 2760 avant l'ère vulgaire. Mais plus occupés de leurs affaires que de leur gloire politique, ils n'écrivaient pas l'histoire de leurs colonies, ou du moins ce qui s'est fait à ces époques anciennes ne nous est pas connu. Ainsi, quoique l'Ethiopie, la Libye, et toute la partie septentrionale de l'Afrique fut habitée depuis long-tems, et même très-peuplée de nations civilisées, puisque le commerce y avait formé des établissemens, nous n'avons pas d'époque regardée comme certaine avant la fondation de Carthage, par Didon, en 883. Des Lacédémoniens, conduits par Battus, avaient fondé Cyrène en 631.

L'Egypte, conquise successivement par les Perses, pour Alexandre, et soumise, ainsi que la Cyrénaïque, aux Lagides, ses successeurs, passa, comme Carthage, la Nubie et la Mauritanie au pouvoir des Romains. Ces puissans dominateurs, sous les noms de République, d'Empire Romain et d'Empire Grec, possédèrent l'Afrique jusqu'à ce qu'elle leur fut enlevée par les Arabes. Ils entrèrent en Egypte vers l'an 640 de l'ère vulgaire, et dès l'an 714 ils gagnèrent, en Espagne, la bataille de Xérès, après avoir conquis, en Afrique, tout ce qu'y avaient possédé les Romains.

Après avoir reconnu, pendant un demi-siècle environ, l'empire des Califes, ou successeurs de Mahomet, résidans à Bagdad, l'Afrique devint la proie de différens ambitieux. On y vit successivement les *Aglabites*, en 768; les *Edrissites*, en 788; les *Tholonides*, en 868. Les *Fatimites*, qui commencèrent vers 910, formèrent, pendant quelque

tems, la plus puissante de ces dynasties. Ils régnèrent principalement en Egypte depuis 968 jusqu'en 1171, époque où ils furent remplacés par les *Ajoubites*. Mais déjà les Almoravides, en 1052, et les Almohades, en 1139, avaient etendu leur puissance en Europe, et régnoient en même tems sur Maroc et sur l'Espagne. C'est vers ce tems que l'on connut le royaume des *Algarves*, du mot *garbe*, occidental.

Pendant que, depuis 1210, les *Beni-hass* régnaient à Tunis, et les *Béni-Merins* à Fez, les *Mamlouks*, en 1260, s'emparoient de l'Egypte sur les Ajoubites. La première dynastie portail le nom de *Bahirites*, ou qui habite les bords de la mer; la seconde, qui commença en 1382, est désignée par le nom de *Circasses*, parce qu'ils étaient principalement venus de cette partie de l'Asie. Enfin ils furent soumis à l'empire Ottoman en 1517, par l'empereur Selim. Mais vers 1500 des princes issus de la famille de Mahomet, ce qu'indique leur nom de chérifs, s'étaient emparés du royaume de Maroc, et le possèdent encore.

En 1551 Tripoli avait été conquise par les Ottomans, et en 1571 Tunis le fut par cette même puissance; mais vers 1590 et 91 ces mêmes Etats reprirent leur indépendance, ou plutôt furent assujettis à des Turcs, devenus indépendans, sous la protection de la Cour ottomane.

Je n'ai pas parlé de l'empire d'Abyssinie, quoiqu'il soit un des anciens empires de l'Afrique, quand même on ne lui accorderait pas qu'il avait des rois au tems de Salomon, et que la suite de ses souverains actuels descend de ce prince et de la *reine de Sabat*. Bruce nous en a donné une suite chronologique: j'y renvoie le lecteur.

Tandis que les Arabes jouaient un si grand rôle sur les débris de l'empire Romain, les peuples de l'Europe étaient autant de générations nouvelles venues du Nord. Ce n'était qu'après quelques siècles d'ignorance et de fléaux qu'elle entraîne que les peuples commençaient à cultiver les lettres et les sciences. Les croisades et les conquêtes en Italie avaient donné le goût et l'habitude des voyages par mer. Enfin la découverte de la boussole, fesant tourner au profit du génie les bienfaits dus au hasard, on osa s'éloigner des côtes et s'élancer dans l'Océan. Les Normands qui, depuis plusieurs siècles,

siècles naviguaient dans les mers du Nord, en se hasardant vers le sud, découvrirent à la fin du XIVe. siècle les îles que Ptolémée nommait *îles Fortunées*, et que nous appelons *Canaries*. Bethencourt en fit la conquête en 1402.

A-peu-près dans le même tems, les Portugais, qui avaient eu long-tems à se défendre dans leur pays de la domination des Maures, résolurent de les attaquer chez eux. Le roi Jean équipa une petite flotte, dont quelques vaisseaux, au lieu de s'arrêter au cap de *Nun*, qui avait été jusqu'alors le *nec plus ultra* des expéditions portugaises, s'avancèrent jusqu'au cap *Boïador*, à-peu-près en l'an 1433. Bientôt, c'est-à-dire en quelques années, ils s'avancèrent plus loin. Le cap Blanc, les embouchures du Sénégal et de la Gambie, puis, enfin, le cap Verd furent connus; et les îles de ce nom furent découvertes en 1446.

Ce qui peint bien les effets de l'ignorance à cette époque, c'est la démarche des rois de Portugal qui, voulant s'approprier leurs découvertes, s'en firent accorder la possession par le pape Eugène IV : il les y autorisa par une bulle. Malgré ce grand motif d'encouragement, lorsqu'en 1463 le prince Henri mourut, on n'avait encore découvert qu'à-peu-près 500 lieues de la côte d'Afrique. On n'alla point au-delà de l'Equateur avant 1471.

Le roi Jean II se livra, comme son prédécesseur, au goût des découvertes. On eut connaissance du Congo en 1484. C'est alors qu'appercevant le ciel étoilé d'un autre hémisphère, on espéra pouvoir, en continuant de suivre la côte, arriver par cette route aux Indes; mais les dangers paraissant s'augmenter avec la longueur de la course et le tems qu'elle exigeait, le commandement d'une nouvelle expédition fut confié, en 1486, à Barthélemi Diaz, capitaine expérimenté.

Après une navigation de 300 lieues environ, il fut convaincu qu'il existait au sud de l'Afrique un promontoire, où des tempêtes ayant maltraité sa flotte, il en consacra le souvenir par le nom même qu'il donna au cap, et le nomma *Cabo Tormentoso*, ou cap des Tempêtes. Ce nom suggéré par le moment présent, fut changé en un autre inspiré par le sentiment flateur d'un plus heureux avenir. Le roi Jean nomma le point nouvellement découvert, *cap de Bonne-Espérance*.

Vers la même époque, Christophe Colomb découvrit l'Amérique en 1492.

Ce fut quelques années après, en 1497, le 20 novembre, que Vasco-de-Gama doubla enfin le cap de Bonne-Espérance, et visita les côtes orientales de l'Afrique jusqu'à Mélinde, dans le Zanguebar.

Ainsi, l'Afrique se montrait insensiblement toute entière aux navigateurs européens ; il n'en était pas de même de l'intérieur. Excepté les descriptions de Léon l'Africain, de quelques écrivains Arabes, et d'Alvarès en Abyssinie, on obtint peu de renseignemens sur l'Afrique, dans le commencement du XVIe. siècle. Il en parut ensuite quelques autres ; mais ce n'est que de la fin du siècle dernier que nous devons dater l'époque des connaissances exactes sur les parties intérieures. Je ne rappellerai pas ici les noms des voyageurs qui ont contribué, pour cette partie, aux progrès de la géographie ; ils se trouvent au commencement du Ier. volume. Mais je dirai que le zèle que mettent les Anglais, et les sacrifices pécuniaires qu'ils consacrèrent à la continuation de ces découvertes, leur méritent l'estime des nations éclairées. Quelques Français, il est vrai, ont partagé avec eux cet honneur. Mais ce sont des particuliers, et encore ne peut-on, ce me semble, citer que le Vaillant, qui, sans autre objet que l'amour de la vérité, voulut connaître ces peuples et ce pays, si étrangement peints par Kolbe, et, seul de français, entreprit de se rendre au Cap, puis de parcourir les possessions Hollandaises du pays des Hottentots. Honneur soit à cet homme courageux ; il a concouru à honorer sa nation et aux progrès de la géographie ; c'est un mérite dont nous recueillons les fruits, et dont son nom conservera la gloire.

Divisions Géographiques.

La division que j'ai adoptée dans mon *Cours* (vol. III, page 370) m'ayant paru se prêter à plus de détails, et à traiter d'une manière plus instructive les parties connues de l'Afrique ; je vais m'en servir ici, en donnant à chaque article plus d'étendue, puisque j'ai plus de place.

L'Afrique est divisée, par l'Equateur, en parties septentrionales et meridionales.

I. La partie septentrionale peut être divisée en parties

orientales, en parties *septentrionales*, en parties *occidentales* et en parties *intérieures*; enfin en parties *méridionales*.

1°. LES PARTIES ORIENTALES sont l'*Egypte*, la *Nubie* et l'*Abyssinie*.

2°. Les parties SEPTENTRIONALES sont, en allant de l'est à l'ouest, sur les bords de la Méditerranée: le désert de *Barcâh*; le royaume de *Tripoli*; la Régence de *Tunis*; la Régence d'*Alger*.

Au sud d'Alger et de Tunis est le *Béléd-âl-djéryd* (vulgairement Billedugerid), ou pays des Dattes.

3°. Les PARTIES OCCIDENTALES sont, à partir du détroit de Gibraltar, le *royaume de Maroc*, les établissemens français sur le *Sénégal*; anglais, sur la *Gambie*.

4°. Les PARTIES INTERIEURES paraissent séparées par la nature, et appartenir à trois zônes différentes.... 1°. La zône *septentrionale*, qui s'étend des bords de l'Atlantique aux montagnes Libyques qui avoisinent l'Egypte du sud au nord. La plus grande partie de cette zône, dans la largeur de plus de 15 degrés en latitude, n'est presqu'un désert de sable, connu sous le nom de *Ssahhrâ*... 2°. La zône formée par le bassin du *Niger* ou *Joliba*, terminée probablement par une chaine de montagnes, qui n'est qu'indiquée par les fleuves connus sur la côte méridionale.

5°. Les PARTIES MÉRIDIONALES, qui sont les divisions de la côte de Guinée, savoir: les côtes de *Maniguette*, des *Dents*, *d'Or*, et enfin les royaumes de *Benin* et d'*Ouaire*. Les parties orientales de cette zône sont dans l'intérieur de l'Afrique, et par-là même inconnues.

II. La partie méridionale de l'Afrique sera divisée en côte *occidentale*, partie *méridionale*; côte *orientale*, et partie *intérieure*.

1°. La PARTIE OCCIDENTALE renferme toute la côte, depuis le royaume d'Ouaire jusques vers la baie de Saldagna.

2°. La PARTIE MÉRIDIONALE comprend tout ce que l'on entend ordinairement par *Pays des Hottentots* et *Cafrerie*.

3°. La CÔTE ORIENTALE renferme les possessions portugaises et autres, depuis le canal de Mozambique jusqu'au cap Gardefui.

4°. Enfin, la partie intérieure comprend ces royaumes si

peu connus, indiqués sous les noms de Monomotapa, Monnemugie, etc.

Chacune de ces divisions sera traitée à part, et ce ne sera qu'à la suite qu'il sera parlé des îles.

TOPOGRAPHIE DE L'AFRIQUE,

PARTIES ORIENTALES.

ARTICLE PREMIER.

1°. ÉGYPTE.
2°. NUBIE.
3°. ABYSSINIE.
4°. Pays à l'ouest de l'Égypte et de l'Abyssinie.
§ Ier. Des Oasis.
§ II. Pays de Dar-Four.

ARTICLE PREMIER.

DE L'ÉGYPTE.

L'Égypte, qui fut un des premiers empires de l'antiquité, n'était pas le plus considérable par son étendue propre ; il le devint par la sagesse de ses lois et le savoir de ses prêtres. Au premier empire des rois Egyptiens succéda celui des rois Grecs, nommés *Lagides*. Alors le commerce profitant des avantages de la situation, étendit ses rameaux jusques dans l'Inde par la mer Rouge, et jusqu'à l'Hispanie par la Méditerranée. Mais c'est sur-tout dans le rapport de sa haute antiquité, de la hardisse et de la beauté de ses monumens, que l'Egypte a, dans les tems modernes, attiré l'attention des voyageurs. Paul Lucas, Shaw, Pocoke, Norden, Niehbur, Bruce, Savary, Volney, Brown, etc. s'y étaient transportés, avides de contempler ces restes précieux, et de nous les faire connaître. Enfin, quelqu'en soit la raison politique, les Français, sous la conduite du général Bonaparte, se présentèrent devant Alexandrie et y débarquèrent. Jamais autant de lumières ne s'y étaient trouvé réunies, et jamais elles n'y avaient été secondées d'autant de pouvoir. En attendant que nous ayons sur ce pays toutes les connaissances que nous procurera la société des savans et des artistes qui s'en occupent, j'ai rassemblé, dans cet article, tout ce que nous ont fait connaître les ouvrages récemment publiés par plusieurs membres de cette illustre expédition, et les voyageurs instruits qui les y avaient précédés.

Géographie-Physique.

L'Egypte occupe la partie nord-est de l'Afrique, et communique avec l'Asie par l'isthme de Suez. Ses bornes sont, au nord, la Méditerranée ; à l'est, la mer Rouge ; au sud, la Nubie, qui confine à l'Abyssinie ; à l'ouest, les déserts que les Anciens nommaient Libye. Elle s'étend en latitude du 24e. deg.

environ au 31e. deg. 30 min., et en longitude du 25e. au 32e. degré à l'est du méridien de Paris.

Sa longueur du nord au sud, c'est-à-dire du cap Burlos à la ville d'*Eçouân* (Syène), depuis le 31e. deg. 10 min. jusqu'au tropique, est donc d'environ 200 lieues, de 25 au degré.

Un banc de rochers à l'ouest; une chaîne de montagnes à l'est, qui suivent à-peu-près la même direction, ne laissent à l'Egypte, dans sa plus grande largeur, que 4 lieues, et qu'une, même dans la partie la plus étroite, depuis la Nubie jusqu'au *Qâhirah* (le Caire). Mais depuis cette capitale jusqu'à la mer, le pays forme un triangle presque équilatéral, dont la *base*, sur la côte de la Méditerranée, est de 100 lieues environ, selon quelques auteurs. Mais cette étendue est fort exagérée; car si l'on réduit ce triangle à l'étendue comprise entre les deux bras du Nil qui se jettent dans la mer, l'une à deux lieues nord-nord-ouest d'*al Rachyd* (Rosette), et l'autre à 2 lieues nord un peu Est de *Damyath* (Damiette), on ne trouvera que 68 lieues de base. C'est cette partie que les Grecs nommaient le delta, d'après la lettre de leur alphabet qui a cette figure.

On peut regarder toute la terre de l'Egypte comme n'étant que le bassin du Nil, son unique fleuve, qui la parcourt dans toute sa longueur, et qui, se partageant en deux branches dans la partie du nord, offre dans sa totalité la figure d'un Y. On estime la surface de l'Egypte d'environ 2,000 lieues carrées. On la divise en *Haute*, *Moyenne* et *Basse*. La *Haute* s'étend de la Nubie presque jusqu'au Caire. La *Basse* comprend tout le pays qui se trouve entre le Caire ou Qâhirah, la Méditerranée, l'isthme de Suez et la Libye: la *Moyenne* est entre les deux.

Ainsi le Delta, proprement dit, n'est qu'une île, absolument resserrée maintenant entre les deux branches du Nil, et par conséquent moins considérable qu'elle ne l'était lorsque les deux branches occidentale et orientale de ce fleuve s'étendaient plus loin. En effet, Strabon donne pour ses anciennes limites Canope et Péluse. Cette dernière ville et plusieurs autres qui en étaient peu éloignées, telles que Bubaste, Phacuse, etc., sont entièrement détruites. A la place de ces cités, jadis florissantes, on ne trouve que de misérables hameaux, que des déserts. Les canaux formés des branches

Mendésienne, *Pélusiaque*, etc. alors navigables, sont aujourd'hui à sec la plus grande partie de l'année; mais la branche Tanitique, qui se rend dans le lac Menzaleh, ne cesse pas d'avoir de l'eau. Le Delta se subdivise ensuite en deux parties, le *Gharbieh* ou partie *inférieure*, le *Menoufieh* ou partie *supérieure* (1). On sent bien que les alluvions du Nil repoussées par la mer, ont dû former une barre et des dunes de sables.

La Haute-Egypte, qui s'étend de Syène, ou *Eçouân*, au *Qâhirah* ou Caire, n'est qu'une longue vallée resserrée entre deux chaînes de montagnes qui, à la hauteur du *Qâhirah*, cessent d'avoir lieu, et donnent au fleuve la possibilité d'éten-

---

(1) Les sept branches par lesquelles le Nil se dispersait autrefois dans le Delta pour aller se jeter à la mer par sept embouchures, sont actuellement réduites à deux principales, celle de Rosette et celle de Damiette; les autres ne se retrouvent que dans quelques canaux plus ou moins navigables.

Le canal de *Moez*, qui tombe dans le lac Menzaleh, est l'ancienne branche *Tanitique*.

Le canal d'*Achmoun*, moins long, et se rendant au nord-ouest dans le même lac, à Menzaleh, est l'anciene branche *Mendésienne*.

Aucun canal n'a succédé à l'ancienne branche *Pélusiaque*, qui était la plus orientale; on en trouve cependant des traces considérables à l'est du canal de Moez, dont elle se détachait; elle se rend aussi dans le lac Menzaleh, au sud-est, près des ruines de l'ancienne Daphné: les eaux du lac ont recouvert la suite de cette branche; mais au nord-est, sur les bords de la mer, on retrouve les ruines de Péluse, détruite par les *Croisés*, au sud-est d'Omfaradje.

Le canal de *Metik*, qui se détache de la branche de Damiette, au sud-ouest de Menouf, et se joint actuellement au canal de *Tabanièh*, au nord-est de Mehalleh-Kebir, et ensemble se rendent dans le lac de Bourlos, étaient l'ancienne branche *Sebennitique*.

Le canal d'Alexandrie peut avoir été formé en partie de la branche *Canopique*, qui alors remontait à *Aboukir* ou Canope.

On remarque que depuis plusieurs siècles les terrains envahis par la mer sont plus considérables que les attérissemens. Ainsi la mer reprendra ce qu'elle a autrefois cédé: et c'est en s'avançant ainsi qu'elle a formé les lacs *Menzaleh*, *Bourlos*, *Madièh*; et l'an 9 de la République Française le lac d'*Edko*, causé par l'ouverture du canal de *Deirout*.

dre ses rameaux. La chaine orientale qui sépare le Nil de la mer Rouge est la plus élevée : elle se termine au bord du vallon par un escarpement qui, dans beaucoup d'endroits, a l'apparence d'une muraille fort élevée, interrompu de distance en distance par des ravins, ou par quelques vallées étroites formées par les torrens éphémères de l'hiver, et qui servent de route pour gravir ces montagnes. — La chaîne occidentale qui sépare le vallon du Nil de celui des Oasis, se termine généralement en pente douce. Elle devient cependant plus escarpée vers Siout, où, depuis le coude que forme le Nil vers Kenneh, elle est taillée à pic ainsi que la chaîne orientale ; à Sienne, où les montagnes s'élèvent davantage, et ne laissent qu'un passage étroit aux eaux du fleuve. (*De l'Egypte, après la bataille d'Héliopolis*, page 3).

C'est une opinion généralement adoptée, que tout le Delta est un bienfait du Nil, qui, dans une longue suite de siècles, a déposé des terres où il n'y avait d'abord qu'un golfe. Et même d'habiles observateurs pensent que le sol cultivé de l'Egypte s'est formé, avec le tems, des alluvions du fleuve. A l'est, les montagnes, dont la chaîne est nommée *Mogaththam*, vont se joindre au Monticule de *Qolzoùm ;* à l'ouest elles se terminent à-peu-près à la hauteur du Qâhirah.

Telle est l'idée générale que l'on prend d'abord de l'Egypte, et que nous n'exposons que d'après les voyageurs les plus éclairés. Pendant leur séjour en ce pays, les Français en ont dressé une carte sur un très-grand point, en 49 fleuilles, et le Gouvernement la fera graver au bureau de la guerre. Ainsi l'Europe savante devra à la France l'avantage de connaître dans le plus grand détail l'un des pays qui ont le plus intéressé les Anciens et les Modernes.

Nom. — Le nom d'Egypte n'est donné à toute cette contrée que par extension : il ne convient proprement qu'à la vallée arrosée par le Nil. Les géographes ont ensuite compris sous cette dénomination tout le pays qui s'étend à l'est jusqu'à la mer Rouge, et par conséquent toute la chaîne de montagnes habitée autrefois par les Troglodytes, ou *peuple des Cavernes*. Une chaîne de montagnes, ou plus généralement de monticules à l'ouest, a de même été comprise dans les limites de l'Egypte, et les cartes modernes nous présentent sous ce nom tout le pays que les Orientaux appelaient *Misr*. Les Hé-

breux, dans leurs livres sacrés, la nomment *Mizraïm:* les Gobths disent *Chemi*, et les Turcs *Kébit*. Le nom d'Egypte, dont nous ne chercherons pas l'étymologie grammaticale, fut donné d'abord par les Grecs au Nil; c'est ce qui porte quelques auteurs à penser qu'il ne pouvait convenir qu'au pays arrosé par ce fleuve.

Aspect du pays. — L'aspect de l'Egypte est admirable sous un rapport, et déplorable sous un autre. D'une part, tout ce que la nature tranquille peut offrir de majesté dans un horizon immense, se présente aux regards. Du côté de la mer, le terrain est égal et bas. On remonte le fleuve par une pente si douce, que l'eau ne parcourt pas une lieue à l'heure, et l'on trouve une plaine sans bornes, dont les débordemens du Nil font tantôt une mer d'eau douce, tantôt un vaste terrain fangeux. Le tableau de la campagne est d'une uniformité qui fatigue l'œil, et menace d'ennui dans un sejour trop paisible et trop peu animé. En avançant vers l'endroit où les deux branches du Nil se réunissent, on découvre, vers l'ouest, trois masses isolées, et leur forme dit assez que ce sont les pyramides. Enfin, l'on pénètre dans une vallée entre deux rangs de montagnes, dont les chaînes à hauteur à-peu-près parallèle, l'une du côté de l'Orient, l'autre à l'Occident, déterminent votre horizon pendant une route d'à-peu-près 150 lieues. Il ne faut en excepter que la province de *Fayoum*, qui se trouve à l'ouest, au sud des Pyramides, et dont je parlerai dans la partie topographique.

L'étendue prolongée et l'aspect du côté oriental aride, et sa stérilité, doivent le faire nommer un désert. Le côté de l'ouest n'est qu'une roche couverte de sable; on l'a quelquefois nommé digue ou chaussée; c'était le bien définir.

Dans l'idée qu'on peut se faire de l'Egypte, il faut sur-tout éloigner sa pensée de ces villes florissantes, de ces campagnes animées, de ces hameaux, de ces villages qui embellissent si délicieusement nos provinces européennes. A l'exception d'un petit nombre de villes, dont nous donnerons la description, les bords du fleuve présentent toujours le même aspect; par-tout des palmiers isolés ou réunis, des villages bâtis en terre et des ruines, des tapis de verdure, ou des champs sablonneux et arides, un horizon immense et chargé de vapeurs.

Cependant l'aspect de l'Egypte varie périodiquement, comme les saisons. Dans les mois de notre hiver, lorsque la nature, morte pour nous, semble avoir transporté la vie dans ces climats, la verdure des prairies émaillées de l'Egypte charme les yeux. Les fleurs des orangers, des citroniers et d'une foule d'arbustes odorans parfument l'air; les troupeaux se répandent dans la plaine, animent le tableau; l'Egypte ne forme alors qu'un jardin délicieux. Dans la saison opposée, ce même pays n'offre plus qu'un sol ou fangeux, ou sec et poudreux; d'immenses champs inondés, de vastes espaces vides et sans culture, des campagnes qui n'offrent que quelques dattiers, des chameaux, des buffles conduits par de misérables paysans, nus et hâlés, haves et décharnés; un soleil brûlant, un ciel sans nuage, des vents continuels et plus ou moins violens. Il ne faut donc pas s'étonner si plusieurs voyageurs ont tant différé les uns des autres dans la description physique qu'ils nous ont donné de ce pays. On pourrait croire aussi que les différens siècles ont dû aussi influer par mille circonstances sur l'état de l'Egypte.

Nous venons de donner le sommaire de ce qu'en disent les voyageurs modernes. On aimera à trouver ici la peinture qu'Amroù, lieutenant du kalif Omar, faisait de cette contrée au VIIe. siècle (en 640). Le kalif, à qui l'on avait donné une haute idée de l'Egypte, avait écrit à son lieutenant la lettre suivante :

« O Amroù, fils d'êl-Aâs, ce que je desire de toi, à la réception de cette lettre, c'est que tu me fasses de l'Egypte une peinture assez exacte et assez vive pour que je puisse m'imaginer voir cette belle contrée de mes propres yeux. Salut. »

Amroù lui répondit :

« O prince des fidèles ! peins-toi un désert aride et une campagne magnifique, au milieu de deux montagnes dont l'une a la forme de colline de sable et l'autre du ventre d'un cheval étique ou du dos d'un chameau. Voilà l'Egypte ! Toutes ses productions et toutes ses richesses, depuis *Eçouân* (Syène) jusqu'à Raschyd et Damyath, viennent d'un fleuve béni qui coule avec majesté au milieu d'elle. Le moment de la crue et

de la retraite de ses eaux est aussi réglé que le cours du soleil et de la lune ; il y a une époque fixe dans l'année où toutes les sources de l'univers viennent payer à ce roi des fleuves le tribut auquel la providence les a assujéties envers lui. Alors les eaux augmentent, sortent de leur lit et couvrent toute la face de l'Egypte pour y déposer un limon productif. Il n'y a plus de communication d'un village à l'autre que par le moyen de barques légères, aussi nombreuses que les feuilles de palmier.

» Lorsqu'ensuite arrive le moment où ses eaux cessent d'être nécessaires à la fertilité du sol, ce fleuve docile rentre dans son lit pour laisser recueillir le trésor qu'il a caché dans le sein de la terre.

» Un peuple protégé du ciel, et qui, comme l'abeille, ne semble destiné qu'à travailler pour les autres, sans profiter lui-même du fruit de ses sueurs, ouvre légèrement les entrailles de la terre et y dépose des semences dont il attend la fécondité du bienfait de cet *Être* qui fait croître et mûrir les moissons. Le germe se développe, la tige s'élève, l'épi se forme par le secours d'une rosée qui supplée aux pluies, et qui entretient le suc nourricier dont le sol est imbu. A la plus abondante récolte succède tout-à-coup la stérilité : c'est ainsi, ô prince des fidèles ! que l'Egypte offre tour-à-tour l'image d'un désert poudreux, d'une plaine liquide et argentée, d'un marécage noir et limoneux, d'une prairie verte et ondoyante, d'un parterre orné de fleurs variées, et d'un guéret couvert de moissons jaunissantes. Béni soit le créateur de tant de merveilles !

» Trois choses, ô prince des fidèles ! contribuent essentiellement à la prospérité de l'Egypte et au bonheur de ses habitans ; la première, de ne point adopter légèrement des projets enfantés par l'avidité fiscale et tendant à accroître l'impôt ; la seconde, d'employer un tiers des revenus à l'entretien des canaux, des ponts et des digues ; la troisième, de ne lever l'impôt qu'en nature, sur les fruits que la terre produit. Salut. »

Le contenu de cette lettre, non-seulement donne une idée très-avantageuse de celui qui l'a écrite ; mais, de plus elle s'accorde si bien avec tout ce qu'on peut concevoir d'après les relations modernes de Norden, de Bruce, de Brown, de

Volney, et généralement des voyageurs et des savans revenus récemment de ce pays, qu'elle paraît avoir été écrite de nos jours. Quel malheur pour les pauvres habitans, que les maîtres du pays n'aient pas suivi en tout tems les excellens avis qu'Amroù donnait à Omar!

Fertilité de l'Egypte. — L'opinion que le récit d'Amroù donne de la fertilité de l'Egypte n'est pas moins universelle. Dès l'âge des patriarches, nous voyons par les livres de Moïse que cette terre était la ressource de l'Asie dans les tems de calamité. On sait aussi combien les Romains ont tiré de secours de l'Egypte, et l'importance qu'ils attachaient à la conservation de cette province. Cet état de prosperité n'était pas diminué dans les siècles des Croisades. Les Chrétiens et les Sarrazins en firent tour-à-tour l'experience. Les auteurs déjà cités plus haut expriment ce que les siècles passés et présens ont toujours attesté sur cette fertilité sans exemple dans les autres contrées.

Le sol donne annuellement en Egypte trois récoltes, dont chacune ne coûte qu'un labour. A celle des grains succède celle des légumes, qui est suivie de celle des plantes potagères: c'est au Nil qu'est due une si heureuse fécondité; il en sera parlé avec quelque détail.

Le Nil et ses effets. — Quel est donc ce fleuve dont les débordemens périodiques fécondent une région où les pluies sont presque inconnues; ce fleuve, qui seul fait la richesse d'un pays, et dont le bienfait paraissait aux Anciens particuliers à l'Egypte, parce qu'ils ne connaissent pas les autres grands fleuves, où les mêmes causes produisent les mêmes effets?

A cet égard nous avons des notions qui n'avaient été qu'entrevues par les Anciens. On connaît les pluies régulières et abondantes des tropiques, et l'on a, par les voyageurs modernes, la certitude que l'Abyssinie et les parties adjacentes, où de hautes montagnes arrêtent les nuages, sont inondées de pluies dans les trois mois de notre printems. Nous ne pouvons pas douter que ce ne soient ces pluies qui, après avoir formé et alimenté tant de rivières éloignées, abondent dans le bassin du Nil, seul fleuve de l'Egypte, et s'y rassemblent en assez grande quantité pour former cette

masse d'eau que son lit ne contient plus, et qui emploie aussi trois mois pour s'écouler.

La crue du Nil commence au solstice d'été; il acquiert sa plus grande élévation à l'équinoxe d'automne, reste permanent quelques jours, puis diminue, mais avec plus de lenteur. Au solstice d'hiver il est déjà très-bas; mais il reste encore de l'eau dans les grands canaux. A cette époque les terres sont mises en culture.

C'est à la fin de *thermidor* que les grands canaux d'irrigation commencent à se remplir; au commencement de *vendémiaire* toute l'Egypte est innondée; à la fin de *brumaire*, les communications sont rétablies; les terrains bas se sèchent en *frimaire*. Ces époques, à la vérité, avancent ou retardent de 15 jours. Mais ce n'est que depuis les premiers jours de *ventôse*, jusqu'à la fin de thermidor, que le Delta est à sec.

C'est à cet effet naturel et régulier du débordement que tient l'existence physique et politique de l'Egypte. C'est lui qui répare l'inclémence d'un ciel brûlant qui lui refuse la pluie.—Il imbibe la terre de toute l'eau nécessaire à la récolte d'une année; c'est lui qui porte par-tout l'aliment de la végétation, débarrasse les Egyptiens des soins de la culture alors si pénibles; c'est lui qui remplit d'eau les citernes et tous les dépôts consacrés aux usages de la vie. Il faut quelques précautions pour employer cette eau, mais on est forcé de recourir à ces réservoirs, l'eau du fleuve étant si bourbeuse dans un tems, qu'elle n'est point potable: ensuite, quand elle est rentrée dans son lit, et réduite à une trop petite profondeur, elle s'échauffe, devient fétide et remplie de vers.

Mais les Egyptiens ont des jares de grès, dont ils frottent les bords avec de petites boulettes d'une pâte faite avec des amandes; et l'eau de ces vases s'éclaircit presque aussi-tôt. Cette eau, la seule dont on fasse usage en Egypte, a été, pendant le séjour des Français, analysée par le citoyen Regnault, afin de déterminer d'une manière sûre le degré de confiance que l'on pouvait lui accorder, soit pour les usages domestiques, soit pour les arts. Les procédés employés par le citoyen Regnault, et les résultats de ses expériences se trouvent dans *les Mémoires sur l'Egypte*, tome II, page 35. Il en résulte, selon ce chimiste, « que l'eau du Nil *jouit* de

la plus grande pureté : cette qualité, ajoute-t-il, la rend bien précieuse, non-seulement pour la préparation des alimens, mais encore pour les arts chimiques, où elle peut remplacer l'eau de la pluie dont ce pays est privé, et l'eau distillée qui devient chère, par la rareté des combustibles. »

L'influence du limon du Nil sur la végétation avait aussi porté le citoyen Regnault à en faire l'analyse. On sait que chaque année, après l'inondation, le sol de l'Egypte est couvert d'une couche de limon plus ou moins épaisse. La couleur en est d'abord noire ; elle se change en brun jaunâtre par la dissication à l'air. Alors cette surface se divise et présente des fentes, dans lesquelles on reconnaît que le limon a été déposé par couches horizontales : ce limon a une forte affinité pour l'eau ; mais enfin il éprouve de la retraite. Je n'entrerai pas dans le détail de cette analyse (*Voyez* tome 4, page 348). Voici ce que dit le citoyen Regnault, à la fin de son mémoire.

Entr'autres substances que renferme ce limon, il se trouve du *silice* et de l'*alumine*, mais pas en même proportion dans des lieux différens.

« Sur les bords du Nil le limon tient beaucoup de sable ; et lorsqu'il est porté par les eaux sur des terres éloignées, il perd en chemin une quantité de sable proportionnelle à la distance du fleuve, de manière que lorsque cette distance est considérable, on trouve l'argile presque pur. Ainsi le sol de l'Egypte présente l'argile dans les différens états de pureté dont les arts ont besoin. Aussi ce limon est il employé dans plusieurs arts en Egypte. On en fait de la brique excellente et des vases de différentes formes : il entre dans la fabrication des pipes ; les verriers l'emploient dans la construction de leurs fourneaux, et les habitans des campagnes en revêtent leurs maisons. »

On trouve aussi dans ce limon les principes qui servent à la végétation. Les cultivateurs le regardent comme un engrais suffisant dans les terres, et ils en sont tellement persuadés, que lorsqu'une terre a besoin d'engrais, ils la couvrent de limon du Nil, réservant à d'autres usages l'engrais qu'ils ont dans une étable. Car les excrémens des animaux que nous y employons en Europe, sont sèchés en Egypte pour faire du feu, et suppleer ainsi au bois.

Il s'en faut de beaucoup que les dégrés de l'inondation soient les mêmes dans toute l'Egypte ; mais ils suivent une règle graduelle de diminution. Lorsqu'au Caire on compte 27 pieds, on en a à peine 4 à Rosette, parce que le fleuve est tantôt resserré entre deux montagnes, tantôt libre et divisé dans ses rameaux.

Il serait bien étonnant que les propriétés si extraordinaires et si bienfesante du Nil n'eussent pas été attribuées, chez des peuples superstitieux, à des causes naturelles. Aussi les Egyptiens en fesaient-ils honneur à leur dieu Sérapis.

On voyait dans un temple de ce dieu une colonne propre à s'assurer des différens dégrés de l'élévation du fleuve. Le même besoin avait fait prendre, dans d'autres parties de l'Egypte, les mêmes précautions. Les Anciens avaient indiqué plusieurs nilomètres ; les voyageurs modernes, et surtout les artistes qui étaient de la dernière expédition, en ont retrouvé des traces en plusieurs endroits, et particulièrement dans l'île d'Eléphantine. J'en ferai connaître plusieurs, en parlant des monumens anciens de l'Egypte, et particulièrement le *Méqyàs*, ou nilomètre moderne, construit par les Arabes, en décrivant l'île de *Raoùdhah*, où il est situé.

Cette île, dont je parlerai dans la description topographique, est une de celles que forme le Nil dans la Basse-Egypte ; et même celle qui est immédiatement au sud de Raoùdhah est plus grande, et presque aussi bien cultivée.

Culture générale et terres inondées (Mémoire sur l'Egypte, tome II, page 43). — La végétation, comme on vient de le voir, est alimentée, en Egypte, par l'eau que la terre absorbe à l'époque de l'inondation, et que la chaleur du soleil pompe ensuite et élève dans l'atmosphère. A mesure que la terre laisse échapper cette eau, il s'y forme des crevasses ; mais ce n'est qu'au moment où sa surface, dépouillée des récoltes, est livrée à toute l'action d'un air enflammé, que ces crevasses s'élargissent et pènètrent à une très-grande profondeur. En messidor, à l'époque où le Nil commence à croître, mais où ses eaux sont loin d'atteindre le niveau des terres, ces fentes ont jusqu'à un pied de large à leur ouverture, sur 5 à 6 pids de profondeur. Elles se croisent ordinairement à angles droits, et divisent toute la surface des

champs en quadrilatères, d'un volume assez égal à celui des pavés de Paris.

A cette époque les laboureurs se répandent dans les champs, brisent avec des masses, des bâtons ferrés, ces morceaux de terre dures, afin que l'eau pénètre mieux dans le sol, au lieu des'y superposer seulement. Au reste, cette façon préparatoire est plus spécialement adoptée dans la Haute-Egypte. La crue du Nil doit atteindre une hauteur de plus de 25 pieds pour être au niveau des terres de la Haute-Egypte ; avec moins de 15 pieds, il les couvre dans la Basse. Ainsi, les terres supérieures sont plus promptement découvertes ; l'eau y séjourne moins long tems, et par conséquent la chaleur peut plus promptement en dessècher la surface.

L'eau du fleuve s'élève chaque jour ; sa croissance est prompte. Une fois débordée, elle coule comme un torrent sur ces terres dessèchées. Ailleurs, les débordemens sont des fléaux heureusement rares et toujours terribles ; ils portent avec eux l'effroi ; l'observateur n'en suit les effets qu'avec un sentiment douloureux. En Egypte, au contraire, cette certitude des bienfaits qui en résultent offre des idées agréables ; on en suit la marche, les scènes accessoires ; on voit ces masses énormes d'eau s'étendre d'un desert à l'autre sur cette longue vallée ; on les voit entourer les villages qui forment autant d'îles. Alors les communications se font par barques ; le *Fellas*, c'est-à dire l'habitant des campagnes, presque amphibie, sous un beau climat, quitte sa robe, la lie sur sa tête, et se rend à la nage où ses besoins le conduisent : car en Orient, nul mouvement sans motif. La durée de ce tems est réglée par la force de l'inondation : moins elle est considérable et moins elle dure ; et c'est avec la retraite des eaux que commencent les semailles.

On sent bien que si le cultivateur devait passer la charrue sur toutes ses terres, il n'aurait pas terminé cette façon avant que ses guérets, dessèchés par l'action constante du soleil, eussent perdu, par l'évaporation, l'humidité nécessaire à la germination. Mais cette préparation est inutile en Egypte. Dès que la terre est presque découverte, les champs ayant encore l'aspect d'un marais fangeux, les laboureurs s'y rendent, répandent sur ce limon la semence, que son propre poids entraîne dans la vase. — Dans la Basse-Egypte on ne

sème

sème de cette manière que les fèves, le barsim, le fenu-grec; mais dans la Haute, où la dessication plus prompte des terres exige des opérations plus rapides, on étend cette méthode aux lentilles, à l'orge, et même au froment.

Les terres qui n'ont pas été d'abord ensemencées reçoivent, dès que leur état de sécheresse le permet, un labour superficiel. Dans plusieurs endroits de la Basse-Egypte on donne deux labours, l'un avant de semer, l'autre pour enterrer la semence. La lenteur du dessèchement y permet ce travail, ou peut-être même l'exige.

Proclamation de la crue du Nil. — La proclamation de la crue du Nil est encore de nos jours une fête solennelle. Les voyageurs font une description magnifique de cette cérémonie au Caire. Le pacha qui y préside est placé sous un pavillon superbe, dressé à la tête des digues. Les beys, les Mamelouks, les chefs de la religion y figurent. Tous sont montés sur des chevaux richement caparaçonnés; trois cent mille habitans, tant à pied qu'à cheval, ou en bateaux, couvrent la terre et les eaux. La plupart des bateaux sont ornés de peintures agréables; on distingue ceux des dames à leur élégance et aux jalousies baissées sur des fenêtres. Cette fête, qui est un reste de l'ancien culte des Egyptiens, est accompagnée d'une assez mauvaise musique, de chants, de danses, et terminée par des festins et par l'illumination des rues, des mosquées et des places publiques, que les vents si impétueux dans les autres saisons, troublent rarement alors. Cependant le capitaine Norden, qui fut témoin d'une de ces proclamations, nous assure qu'elle fut beaucoup moins brillante, et nous croirons aisément qu'une fête annuelle doit avoir moins d'éclat. Mais, indépendamment de cette pompe, ce doit toujours être un spectacle intéressant que celui des eaux répandues (au moment où la digue est coupée) dans le grand canal appelé *Khâlydje*, qui traverse le Caire, et se distribuant en petits canaux dans les champs et les jardins, où elles vont porter l'abondance et la fécondité. Quant à l'eau, elle ne produit point à l'œil l'effet qu'on pourrait croire. C'est un liquide bourbeux; des petits polissons s'y jettent à la nage, et n'en sortent que très-mal-propres. Les Qobthes ont conservé l'usage d'y jeter une petite figure représentant une jeune fille. Il est très-probable que dans les tems

anciens on y jetlait une fille vivante. Je rapporterai des preuves irréfragables, que les anciens Egyptiens connaissaient les sacrifices humains.

Degrès d'élévation du Nil. — L'encaissement dans lequel coule le Nil n'étant pas le même dans la totalité de son cours, il en résulte nécessairement une différence dans les degrès d'élévation où il atteint. Par exemple, cette différence de son niveau, des plus basses eaux aux plus hautes, est, dans la *Haute-Egypte*, de 30 ou 35 pieds.... Dans la *moyenne* Egypte, elle est de 20 à 25....; et dans la *Basse*, seulement de 4 à 5. C'est par cette raison que les Anciens avaient construit des nilomètres en différentes parties de l'Egypte : les indications données par celui d'Eléphantine, ne pouvant être les mêmes que celles recueillies à Memphis.

Depôts limoneux — Le limon que dépose le Nil, et qui paraît avoir formé la terre végétale de l'Egypte, ne repose pas par-tout sur un lit de matière homogène. Dans la Haute-Egypte, la terre végétale et noirâtre, d'une très-grande épaisseur, et repose sur une argile plus pure, que l'on emploie à faire la poterie la plus fine. Et dans la partie de l'Egypte qui est à l'Est de Damiette, la couche de terre végétale pose sur un lit de gravier. Le citoyen Reynier, qui a fait ces observations, pense que cette argile est le résultat des dépôts primitifs du fleuve. Et comme cette argile n'est pas étendue sur une surface horizontalement égale, il en conclud qu'elle aura cédé à l'inégalité du sol sur lequel elle repose. Le dépôt limoneux a recouvert d'une couche plus ou moins épaisse cette première couche, à mesure que l'exhaussement du sol a ralenti le cours des eaux. On est d'abord frappé de cette différence dans la nature de ces dépôts d'argile, entre la partie inférieure de terre végétale et celle qui la recouvre. Il paraît que ceci peut s'expliquer par les changemens qu'ont éprouvés les eaux du Nil, quant à la rapidité de leur cours. Tant que l'inclinaison du terrain en Egypte leur a permis d'y passer assez rapidement, elles n'ont déposé qu'une terre très-fine, c'était l'argile : le reste était entraîné à la mer. Il n'a fallu que du tems, et le tems ne coûte rien à la nature : les siècles s'écoulent, et son œuvre s'accomplit. Lorsqu'enfin le terrain, ayant acquis plus d'élévation et de niveau, n'a plus permis aux eaux la même rapidité,

les parties terreuses et limoneuses se sont déposées, et ont formé, comme elles forment encore, la terre végétale, qui acquiert annuellement plus d'épaisseur (*Voyez d'ailleurs*, l'article *Méqyâs*, à l'article de l'île de *Raoùdhâh*).

Quoique l'air de l'Egypte soit embrâsé, le climat en est généralement plus salubre que mal-sain. Cependant, les chaleurs des mois d'avril et de mai y sont quelquefois pestilentielles.

Pour en donner une idée plus juste, je vais transcrire ici un excellent morceau du cit. Reynier. (*Traité sur l'Egypte*, t. IV, p. 12).

ATMOSPHÈRE DE L'EGYPTE.—« Une longue vallée, entourée de côteaux renforcés, qui s'unissent, par des monticules intermédiaires, à des montagnes plus éloignées et placées à une certaine distance, n'offre aucun point où le sol soit assez élevé pour arrêter les nuages. Aussi les évaporations de la Méditerranée, pendant l'été, chassées par les vents du nord, presqu'alisés en Egypte dans cette saison, ne trouvant rien qui les arrête, passent sur ce pays sans obstacles, et vont s'accumuler contre les masses de montagnes qui s'étendent de l'est à l'ouest, entre la Ligne et le tropique du cancer. Là, réduites en pluies, elles grossissent les torrens qui, joints au Nil, en élèvent les eaux, et, sous la forme d'inondation, rendent avec usure à l'Egypte ce que les pluies auraient pu lui donner. Aussi, excepté sur les bords de la mer, rien n'est plus rare en Egypte que les pluies, et plus on remonte vers le sud, moins on en éprouve. On appelle hiver les mois pendant lesquels elles tombent. Au Caire, on a quatre à cinq ondées, pendant à-peu-près deux heures, et très-rarement accompagnées de tonnerre. Dans la Haute-Egypte, une ondée, deux au plus dans l'année, sont le terme moyen. Vers la mer, les pluies sont plus fréquentes.

Mais les pluies en Egypte, loin d'y être regardées par les cultivateurs comme bienfesantes, leur paraissent nuisibles. Ils assurent qu'elles font germer les graines d'une foule de plantes qui nuisent aux céréales. En effet, les blés de la Basse-Egypte sont moins estimés dans le commerce que ceux de la Haute, parce qu'ils sont plus chargés de graines étrangères.

Les vents sont assez réguliers pendant les mois de prairial,

messidor, thermidor et fructidor; ils soufflent, presque sans intermittence, du nord et du nord-est. Pendant le jour le ciel est pur, sans nuages, sans nébulosités même. Mais le refroidissement de l'atmosphère, qui suit l'abaissement et la disparution du soleil, condense les nuages. On les voit alors passer d'un mouvement précipité du nord au sud, et ce passage continue jusqu'au lendemain après le lever du soleil, parce qu'alors la chaleur les raréfie de nouveau, et les rend invisibles.

L'époque de la décroissance du Nil, qui a lieu, année commune, au mois de brumaire, est accompagnée de vents intermittents. Ces vents soufflent du nord, mais avec des intervalles de calme. Ce sont ces variations qui donnent à la decroissance des eaux un caractère d'irrégularité.... L'hiver, les vents sont variables; l'atmosphère, sans nuages, n'oppose aucun obstacle à l'action des rayons solaires, et la végétation, alors dans toute sa force, s'approprie l'eau qui s'évapore; de sorte que, excepté des rosées assez abondantes et quelques brouillards très-peu fréquens qui ont lieu le matin, rien ne met obstacle à la transparence de l'air.

L'approche de l'équinoxe du printems change la face de la terre; le vent embrâsé du sud commence à souffler, mais il dure rarement plus de trois jours de suite. Il a quelquefois une force telle, qu'on lui a vu tordre et déchirer les branches d'un sycomore qui avait au moins deux pieds de diamètre.... Dès que ce vent de sud, nommé *Khamsym* en Egypte, *Samièl* en Arabie, et *Séïmoùm* dans le désert, commence à souffler, l'atmosphère se trouble, et devient tel qu'il parût à Paris lors des brouillards secs de l'été de 1783; souvent une teinte pourpre, plus ou moins vive, le colore; le ressort de l'air et son élasticité cessent; une chaleur sèche et brûlante les remplace, en même tems que des tourbillons, semblables aux émanations d'une fournaise ardente, se succèdent par intervalles. Cet état de l'atmosphère dure, comme je l'ait dit, rarement plus de trois jours. Lorsqu'il n'est que faible il cause un mal-aise général, dont tous les êtres organisés se ressentent; à un degré plus intense il rend malade, et même peut causer la mort. Mais cependant, comme des plus grands maux il peut par fois résulter quelque bien, voici celui qu'accidentellement pro-

duit le *Khamsym* d'Egypte: Lorsqu'il arrive quand la maturité des grains est achevée, il détermine leur dessèchement sans altérer leur nature, et la récolte est bonne; mais s'il le dessèche avant qu'il soit mûr, il en diminue le produit d'un tiers au moins.

M. Bruce donne des détails sur les vents empoisonnés qui y soufflent périodiquement; alors les sables exposent souvent les habitans à perdre la vue. Quelques personnes attribuent plutôt cet inconvénient à l'habitude où l'on est dans ce pays de coucher sur des terrasses pendant neuf mois; mais M. Vic-d'Azir, juge plus compétent dans cette matière, n'est pas de cet avis.

Les chaleurs habituelles en Egypte, ainsi que les froids, diffèrent selon la latitude, et l'on s'en assure selon le lieu où se font les observations. Dans le nord, soit à Alexandrie, soit à Damiette, le thermomètre ne monte, en hiver, quelquefois qu'à 2 ou 3 degrés, tandis qu'au sud il ne descend guères au-dessous de 8 ou 10 degrés. Les grandes chaleurs y sont aussi très-différentes; le thermomètre d'Alexandrie monte jusqu'à 24 degrés, et se trouve rarement au-dessous de 22 degrés.

Au lieu que l'on a trouvé, tout-à-fait au sud, le 28 thermidor de l'an VII, dans la petite île de Philé, au-dessous d'Eçoûân, que le thermomètre, placé dans le sable, marquait 54 deg. au soleil; il ne donnait à l'ombre que 34 deg. 3 min.

Quant à l'ophtalmie, voici ce qu'en dit Savaresi dans l'ouvrage cité ci-dessus, tome II, page 334: « L'ophtalmie vient frapper au milieu de l'état de santé le plus parfait; il est donc difficile de la prévenir; elle est généralement locale. On peut la considérer comme une inflammation interne. — Je crois, dit cet habile observateur, l'ophtalmie d'Egypte endémique; voici les raisons sur lesquelles je fonde cette opinion:

» Les campagnes de l'Egypte sont d'immenses plaines où la lumière est très-vive; leur terrain est sec, friable et brûlant, particulièrement en été: il est argilleux et crayeux, contenant le nitrate de potasse tout formé, le natron et le muriate de soude. Les jours sont brûlans, et les nuits fraîches, humides et nébuleuses. Il est clair que ces circonstances physiques réunies doivent nuire aux yeux des animaux sur les-

quels elles exercent leur action, et doivent agir en stimulant. Les animaux ne sont pas plus exempts de cette maladie que les hommes, ni les riches que les pauvres. Cette maladie se répand davantage pendant l'été que pendant l'hiver». Il paraît à l'auteur de ce mémoire qu'une portion des substances les plus répandues en Egypte, savoir : l'argile et la craie, sont pour beaucoup dans la cause de l'ophtalmie. Par conséquent la craie, qui, avec l'acide carbonique, sert à former la chaux, doit produire le même effet. Au reste on distingue plusieurs espèces d'ophtalmie, l'une née de l'excès, l'autre du défaut de ton. On peut les guérir avec des soins et un régime continué. On la prévient en ne s'exposant pas la tête découverte à la lumière trop vive du soleil, et en ne se tenant pas la nuit à l'humidité sans se couvrir.

Saisons.—On ne doit, à la rigueur, distinguer que deux saisons en Egypte, le *printems* et l'*été*. Ce dernier dure depuis mars jusqu'en novembre; et même, pour un européen, le soleil n'est point supportable à neuf heures du matin dans le mois de février. Dans toute cette saison l'air est embrâsé, le ciel étincelant, et la chaleur accablante pour les corps qui n'y sont pas accoutumés. Ensuite l'éloignement du soleil tempère un peu ces chaleurs; les vapeurs de la terre abreuvée par le Nil, et celles apportées par les vents d'ouest et du nord absorbant le feu répandu dans l'air, procurent une fraîcheur agréable, que les habitans appellent un froid piquant. Ainsi ce sont les vents périodiques ou moussons et les débordemens du Nil qui fixent les saisons en Egypte; mais, comme le remarque M. Vic-d'Azir, les Egyptiens, presque nus, et accoutumés à suer, frissonnent à la moindre fraîcheur. Le thermomètre, qui se tient au plus bas en février, à 8 et 9 degrés de Réaumur au-dessus de la glace, fixe nos idées à cet égard. L'on peut dire que la neige et la grêle sont des phénomènes que tel Egyptien de 50 ans n'a jamais vus. Si les émanations des eaux stagnantes, meurtrières en Chypre et à Alexandrette, n'ont pas cet effet en Egypte, la raison en est due à la siccité habituelle de l'atmosphère.

On aura encore une connaissance plus exacte du climat et des saisons de l'Egypte par la lecture de l'excellent morceau suivant, pris dans l'ouvrage de M. Larrey. (*Relation histo-*

rique et chirurgicale de l'expédition de l'armée d'Orient, in-8°. pag. 419.

« Mes observations, dit le cit. Larrey, m'ont porté à donner au climat de l'Egypte *quatre* saisons constitutionnelles ».

1°. *La première* est celle du débordement du Nil, qui commence dans les premiers jours de juillet ou le milieu de messidor : l'innondation se continue ordinairement jusqu'à l'équinoxe d'automne. Au mois de *fructidor* toute l'Egypte est semblable à une mer, où les villes et les villages paraissent comme autant d'îles, dont les habitans communiquent des unes aux autres au moyen de bateaux; vers la fin de ce mois les eaux se retirent, et à fur et à mesure que la terre limoneuse, déposée par le Nil sur les plaines sablonneuses de l'Egypte, se met à découvert, on y sème le trèfle, les orges ou le blé, et l'on continue les semailles en suivant la retraite des eaux du fleuve.—Cette saison, qui dure environ quatre mois, est humide, et peut être regardée, pour les trois derniers mois, comme l'*hiver du pays*. Les vents d'ouest, qui soufflent alors, augmentent l'humidité de l'atmosphère, couverte de brume le soir et sur tout le matin... C'est dans cette saison que se déclarent les opthalmies, les fièvres miliaires, les diarrhées et les affections catharales.

2°. *La seconde*, que je nomme *saison fécondante*, commence à l'approche du solstice d'hiver ou à la fin de frimaire, et dure jusqu'au mois de ventôse ou premier de mars, époque des moissons. A l'entrée de cette saison, les vents qui étaient à l'ouest passent à l'est, et s'y maintiennent, à quelques variations près, jusqu'au mois de ventôse. Quoique les nuits soient extrêmement froides, on peut regarder cette saison comme le printems de l'Egypte, à cause de la chaleur assez forte du jour, qui est comparable à celle que l'on éprouve en Europe au mois de juin, et à cause de l'état des productions de la terre, qui sont alors dans le cours de leur végétation et de leur parfait accroissement. Toute la plaine, sillonnée par le fleuve, est tapissée de la plus belle et de la plus abondante verdure, entrecoupée par les campagnes dont les palmiers, mêles de plusieurs arbres odoriférans, n'inspirent plus une morne tristesse. Toute la nature, ranimée par la fécondité du fleuve, semble se rajeunir. Cette saison est salubre, si l'on se garantit de la fraîcheur des nuits.

3°. *La troisième*, que je désignerai sous le nom de saison *morbide*, parce qu'elle est la plus pernicieuse à la santé des habitans, et sur-tout à celle des étrangers, est celle qui commence vers le 10 *ventôse* ou premier mars, et continue ordinairement jusqu'à la fin de mai. Les vents d'est, qui ont régné tout le printems, passent au sud quelque tems avant l'équinoxe, et ne quittent le quart du cercle méridional qu'à la fin de mai ou à l'entrée de juin... Les premiers jours de cette saison font terminer les moissons déjà commencées vers la fin du printems. Ces vents du sud sont d'abord légers, mais ils augmentent successivement pour décroître ensuite; ensorte que pendant 50 jours environ, ils sont très-violents et très-chauds : c'est ce vent que l'on appelle *Khamsym* ou *cinquantaine:* ils seraient insupportables s'ils ne laissaient pas quelque intermission. Ils ne durent ordinairement que trois ou quatre heures de suite... Ce vent est devenu très-brûlant en traversant les sables qui bornent l'Egypte au sud. De plus, ils se chargent des émanations putrides qui s'exhalent des substances animales ou végétales que cette chaleur décompose dans les lacs qui résultent de la retraite des eaux du Nil, ou dans les cimetières qui ont été atteints par l'inondation. Telle doit être la cause des maladies pestilentielles... Dans cette saison *morbide*, les plaies se guérissent difficilement et se compliquent de gangrène, et généralement tous les êtres vivans sont plus ou moins incommodés.

4°. *La quatrième* saison peut être désignée sous le nom d'*étésienne*, nom qui vient de l'épithète d'Ethésiens que leur donnaient les Anciens: Elle commence les premiers jours de juin, et se continue jusqu'à l'accroissement du Nil. Les vents passent au nord après avoir présenté quelques variations, et se contiennent dans le cercle occidental pendant tout ce tems. Ils sont tempérés, et observent une marche assez régulière: ils s'élèvent avec le soleil, mais en augmentant de vîtesse; en sorte que vers le déclin de cet astre ils sont assez forts. Ces vents éthésiens, en passant sur la Méditerranée, entraînent des vapeurs aqueuses vers l'Abyssinie, où elles s'accumulent, se condensent, puis se précipitent en torrens de pluie au solstice d'été, ce qui produit l'accroissement constant et périodique du Nil.

Pendant cette saison les nuits sont assez fraîches, sans être

humides, cependant il est prudent de se garantir de leur impression. La chaleur est très-forte pendant le jour, et l'on aurait de la peine à la supporter sans l'existence de ces vents qui la tempèrent. Cette chaleur n'est pas incommode comme celle que l'on ressent quelquefois en Europe au milieu de l'été. Elle détermine une sueur abondante qui entretient le corps dans la même température que celle d'un bain tiéde. Cette sueur conserve l'équilibre des fonctions, et prévient les phlegmasies que la chaleur sèche et brûlante produit ordinairement. Aussi est-ce la saison là plus pure et la plus saine de l'année, pendant laquelle il ne se manifeste aucune maladie, et les plaies même les plus graves se guérissent le plus heureusement.

Nous avons déjà dit, en parlant du Nil, que c'était à lui que l'Egypte était redevable de sa fécondité. Les voyageurs nous ont mis à portée de connaître toute la richesse de ce sol favorisé, à cet égard, autant que maltraité sous d'autres rapports.

CONSTITUTION PHYSIQUE DE L'EGYPTE SUPÉRIEURE ET CULTURE.—Pour donner sur ces objets des connaissances plus exactes et plus détaillées qu'on ne les trouve ordinairement dans les ouvrages géographiques, je vais m'aider d'un excellent mémoire du citoyen *Girard, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, lors de l'expédition d'Egypte.* (Mém. sur l'Egypte, t. III, p. 13).

On a vu que le Nil, depuis Syène jusqu'au Caire, coule dans une vallée d'environ 3 lieues de largeur, entre deux chaines de montagnes, dont une s'étend jusqu'à la Mer-Rouge, et l'autre termine, du côté de l'est, les déserts de l'ancienne Libye. Ce fleuve, comme on l'a dit, coule à-peu-près au milieu de la vallée, depuis l'extrémité méridionale de l'Egypte jusqu'au détroit nommé Djébel-êl-Selsélêt. Cet espace, d'environ 15 lieues de longueur, n'offre sur ses deux rives que très-peu de terres cultivables. Quelques îles, dont la principale est celle de Banban, sont, à cause de leur peu d'élévation, arrosées avec facilité, et les seules terres susceptibles d'une culture avantageuse.

Au débouché de *Djébel-êl-Selsélêt*, la pente transversale de la vallée porte constamment le Nil sur sa rive droite qui présente, dans beaucoup d'endroits, l'aspect d'une falaise coupée à pic, tandis que le sommet des montagnes de la rive gauche est presque toujours accessible par un talus plus ou moins

incliné. Ces dernières commencent, près de la ville de Syouth, en descendant vers le Fayoum, à s'éloigner de plus en plus vers l'ouest, de sorte qu'il se trouve entr'elles et la terre cultivée un espace désert qui va toujours en s'élargissant, et qui, dans beaucoup d'endroits, est bordé du côté de la vallée par une ligne de dunes de sable, dirigée à-peu près du nord au sud.

Les montagnes qui bordent le Nil à l'est sont coupées, en quelques endroits, par des gorges qui conduisent assez perpendiculairement du Nil à la mer Rouge. Du côté de l'ouest, au-delà des collines de sable sont les *Oasis*. J'en parlerai après l'article de l'Egypte; quant aux gorges qui vont du Nil à la mer Rouge, la plus anciennement connue est celle qui conduisoit de *Coptos* à *Bérénice*, et celle qui se pratique actuellement, connue sous le nom de vallée de *Qosséyr*. J'en parlerai dans la *Topographie*.

Ces gorges, ainsi que quelques autres, sont habitables, parce que les pluies qui y tombent y entretiennent, pendant quelque tems, la végétation, et forment des fontaines dont les eaux fournissent aux besoins des Arabes et de leurs troupeaux.

Un des fléaux auxquels est exposée l'Egypte, ce sont ces vents d'ouest et de nord-ouest qui y poussent continuellement les sables des déserts d'Afrique. Ces sables, après avoir franchi la chaîne libyque, descendent dans la vallée, et retrécissent de plus en plus la bande du terrain cultivable. Dans quelques endroits ils s'accumulent en dunes, tels que l'on en voit sur la rive gauche du canal de Iousef. Ces sables sont uniquement composé de grains quartzeux (Ib. t. II, p. 264) sans mélange d'aucune autre matière. Leur couleur d'un blanc mat, et leur entassement accommodé à tous les accidens du terrain, donnent à la contrée qu'ils occupent l'apparence d'un pays de neige : au clair de la lune, cette ressemblance est complète au point de faire illusion. Les grains sont transparens; leur diamètre le plus commun s'écarte peu d'un millimètre; leurs angles usés et arrondis témoignent qu'ils ont fait un long séjour dans la mer, où ils ont été violemment agités et roulés entr'eux, ou frottés contre d'autres corps capables de produire ce même effet.

On donne le nom de désert au terrain plus ou moins élevé qui s'étend ordinairement sur les côtés de la vallée du Nil, parallèlement au cours de ce fleuve. Le désert comprend maintenant deux espèces de sols bien distincts ; 1°. celui qui, se trouvant immédiatement au pied de la montagne, est composé de sables, de gravier et de cailloux roulés, tantôt formant une plage unie, tantôt présentant l'aspect de bancs plus ou moins élevés ; 2°. celui qui, composé de sables légers, recouvre une étendue de terrain, autrefois cultivable. Ce sol, de formation nouvelle, si on le compare au premier, éprouve des changemens journaliers par l'action des vents auxquels il doit son origine. Il faut observer que la vallée du Nil, par une disposition contraire aux vallées des autres lieux de la terre, va en s'inclinant depuis les bords du fleuve jusqu'au pied des montagnes, parce que les eaux limoneuses s'écoulent et déposent en partant du fleuve et s'avançant de chaque côté, et que plus elles s'éloignent, moins elles renferment de limon ; et voici comment cela s'explique. Aussi long-tems que le sol des bords du fleuve n'a pas été plus élevé que le niveau des crues moyennes, il a reçu le premier les eaux de l'inondation, et leur épanchement qui ralentissait leur mouvement, facilitait le dépôt du limon qui y était suspendu ; elles n'arrivaient ensuite aux terrains plus éloignés qu'après un certain degré d'épuration. Actuellement, des canaux profonds conduisent les eaux sur les terres éloignées avant qu'elles aient atteint les bords du fleuve. Mais ces terres éloignées reçoivent chaque année un exhaussement quelconque. Il sera immanquablement quelque jour tel que les eaux n'y parviendront que dans la plus grande crue. Alors il faudra changer le système d'agriculture ; et là où l'on recueillait le blé, les légumes, etc., on cultivera la canne à sucre, l'indigo, le cotonnier, qui ne viennent que sur un sol où l'inondation ne va pas. On trouve au-dessous de ce limon une couche d'argile ; j'en ai parlé précédemment.

Ce sable, sur lequel repose le sol cultivable de l'Egypte, permet aux eaux du Nil de filtrer au travers, ce qui forme une nappe souterraine que l'on est toujours sûr de trouver à une profondeur plus ou moins considérable. Les puits que l'on y creuse suivent les différens accroissemens des eaux mêmes du fleuve, mais en sens inverse pour le tems. Les plus

éloignés du fleuve sont les derniers à s'emplir, mais aussi ils sont les derniers à diminuer.

On verra ci-après la regie des terres ; il suffit de dire ici que les habitans des villages, sous le nom de Fellâhs, vivent dans la plus profonde misère. Leurs villages sont composés de huttes en briques crues, presque tous environnés de ruines qui annoncent les progrès de la dépopulation. Les habitans, employés une partie de l'année aux travaux pénibles des arrosemens, se nourrissent de pain, de *doura* et de quelques autres légumes : ils n'ont pour mobilier qu'un petit nombre de vases de terre et d'autres misérables ustensiles.

Les habitans de chaque village ont un ou plusieurs cheykhs chargés de maintenir chez eux une espèce de police. Comme ils composent presque seuls la classe des propriétaires, et qu'ils font avec les Qobthes la répartition des impôts, ils jouissent d'une assez grande considération. Au reste, divisés entr'eux de village à village, ils ont souvent armé leurs paysans les uns contre les autres. Et les Mamlouks, dont l'autorité se trouvait affermie par ces divisions, ne manquaient pas de les entretenir.

L'année rurale, en Egypte, se divise en trois époques déterminées par les différens états où se trouvent le Nil.

1°. Celle pendant laquelle les eaux sont les plus basses, depuis floréal jusqu'en thermidor inclusivement.

2°. Celle pendant laquelle l'inondation a lieu, et qui comprend les quatre mois de fructidor, vendémiaire, brumaire et frimaire.

3°. Enfin la troisième, qui comprend les quatre derniers mois de nivôse, pluviôse, ventôse et messidor (1), correspond au décroissement du Nil.

La première récolte n'exige aucune culture ; la nature en fait seule les frais, mais ensuite on prépare la terre par différens moyens. A l'aide des arrosemens, on fait plusieurs autres

(1) En employant ces noms de mois pour indiquer les opérations de la nature dans un pays aussi différent par le climat que l'Egypte l'est de la France, on sent combien cette nomenclature est ridiculement imaginée. Il fallait la puiser dans l'ordre numéral, et que le nom de chaque mois indiquât quelle place il occupe entre les onze autres.

récoltes dans le cours de l'été et jusqu'au retour de l'inondation. Une chose à observer, et pourtant assez naturelle, c'est que les instrumens de l'agriculture, actuellement en usage en Egypte, sont parfaitement semblables à ceux dont les anciens Egyptiens ont laissé la figure sur les peintures très-nombreuses qui restent d'eux dans la Haute-Egypte.

L'art de l'agriculture en Egypte consiste seulement à suppléer aux pluies par des arrosemens; ils se font au moyen de roues à pots que tout le monde connaît, ou à force de bras avec la machine appelée *délon* qui fait le lévier. Mais comme chaque *délon* n'élève l'eau qu'à la hauteur de 3 mètres environ, il faut multiplier les *délons* et les puisarts pour faire élever les eaux et les faire parvenir jusqu'aux endroits les plus reculés.

Depuis Eçoûân, tout-à-fait au sud, jusqu'à Syouth, et même au-dessous, la plupart des terres ne sont point inondées immédiatement par le Nil, mais par des canaux qui en sont dérivés.—A mesure que l'on remonte dans la Haute-Egypte, on remarque que le sol s'élève de plus en plus au-dessus du niveau du Nil; de sorte, qu'à moins d'une crue abondante, il n'y a au-delà d'Esnè que fort peu de terres inondées naturellement.

Pendant la première époque on cultive, dans le *Saïd* ou Haute-Egypte, le *doura d'été;* et pendant la seconde, le *doura d'automne.*

Ce *Doura* (*Holcus* Lin.) est le grain dont il se fait une plus grande consommation en Egypte, et fournit la nourriture habituelle des Fellâhs. On le sème, comme on voit, à deux époques, à la fin de floréal et au commencement de fructidor. La récolte est plus abondante dans la seconde récolte que dans la première; cette culture de la seconde époque est appelée *nabary;* ce même nom est aussi appliqué à la culture du coton, du sucre et de l'indigo

Lorsque les eaux de l'inondation se sont écoulées on seme, dans les terres qui ont été couvertes, du blé, de l'orge, des lentilles, des fèves, du lin, du trèfle et d'autres graines. Cette culture faite sans arrosemens artificiels, est appelée *sayadd.* Pendant cette troisième époque, la fraîcheur du sol est entretenue par les eaux qui se sont infiltrées dessous, et aussi par des rosées très-abondantes.

Comme il y a des terres trop élevées pour recevoir les eaux de l'inondation, ou bien lorsque les eaux ne se sont pas élevées à leur hauteur ordinaire, on est obligé d'arroser artificiellement le blé, l'orge et les autres graines : cette culture se nomme *Chetaouy*.

Mesures agraires. — L'unité de mesure agraire est nommée *Feddan*, divisée en 24 parties, appelées *Kiratt*.

Le *Feddan* est de deux sortes ; 1°. celui qu'emploient les Qobthes pour l'imposition des droits ; il est le moins long ; 2°. celui dont se servent les habitans entr'eux : on pourrait appeler ce dernier, le *Feddan usuel*, et l'autre *Feddan financier* ou des Qobthes.

Le Feddan des *cultivateurs* renferme 5,724 mètres (1).

Le Feddan des *Qobthes* n'en renferme que 5,253.

Le premier, comme on voit, répond à un arpent 67 centimes environ, mesure ancienne de Paris.

Mesures de capacité pour les grains. — La mesure la plus en usage au Caire est l'*Ardeb*, qui se partage en 24 *roubs*. Il équivaut à un hectolitre 849 millièmes ; ce qui donnerait, ancienne mesure de Paris, 14 boisseaux $\frac{1}{3}$.

Productions végétales. — Après les graines céréales et celles réputées légumes, dont la dernière est le lupin, il faut indiquer au moins celles dont on s'occupe le plus, ce sont les *oignons*, qui ont perdu de leur célébrité, mais dont le peuple se nourrit en partie ; le *concombre*, le melon d'eau. Les fourrages, le lin, le *carthame* (*Carthamus tinctorius* Lin.), dont les pétales servent à la peinture, et dont la culture est très-avantageuse ; l'*indigo*, qui demande des cultivateurs aisés. La *canne à sucre*, cultivée principalement dans la province de Djirdjéh. Le *coton*, dans la province de Thèbes. Le *tabac*.

Les arbes, ainsi que l'a écrit Columelle, il y a long-tems, sont assez rares en Egypte ; à peine y en compte-t-on 4 à 5 espèces différentes. Les principaux sont : — Les *palmiers* (ils sont les plus nombreux ; ils ne donnent du fruit qu'au bout de quatre ans ; mais ils vivent plus d'un siècle), et les *sycomores*, dont on fait des planches et des madriers.

Productions animales. — Les êtres femelles ont toujours

(1) Il a été déterminé par M. Costaz, mathématicien très-habile, actuellement membre du tribunat.

été réputées très-fécondes en Egypte. Les brebis, sur-tout, y ont quatre agneaux par an. On attribue dans le pays cette extrême fécondité à la qualité des eaux. Du moins, pour les animaux, l'Egypte n'a d'autre foin que la luzerne, que l'on coupe trois fois. C'est proprement la nourriture des troupeaux. Les chevaux, les ânes, les mulets, paissent dans les prairies, ou mangent de la paille hachée, de l'orge et des fèves, nourriture qui leur donne beaucoup de force et d'ardeur. Les Arabes accoutument leurs chevaux à plus de sobriété : ils ne boivent qu'une fois le jour et sont nourris d'orge et de paille en petite quantité.

On prétend que les Egyptiens emploient journellement 150,000 bœufs, bufles ou ânes, aux machines qui élèvent l'eau du Nil pour l'arrosement des terres. Ils ont une espèce d'ânes très-belle et très-utile, particulièrement aux chrétiens, qui n'ont guères d'autre monture. Mais ils ont aussi des chameaux et des chevaux d'une beauté admirable. Ceux-ci ne trottent point ordinairement, mais ils marchent tres-bien, et galopent avec une vîtesse étonnante. Ils sont très-faciles à dresser à toutes les évolutions; on les manie aisément, et ils sont habitués à tourner court et à s'arrêter au moment.

On a beaucoup parlé de leurs tigres et de leurs hyènes. Il paraît que l'on a confondu l'Egypte avec les parties plus méridionales. Mais on y trouve des gazelles, etc., des singes, animal que les Grecs appelaient *Cynocépale*, et des caméléons, espèce de lézard. Enfin, ils ont deux animaux bien célèbres chez eux, à qui les anciens Egyptiens avaient dressé des autels, ce sont le *Crocodile*, et l'*Ichneumon*, espèce de rat ennemi du premier, dont il détruit les œufs. On a cru long-tems que le crocodile ne pouvait exister que sur les bords du Nil; mais on en a trouvé en Asie, et même en Amérique, qui ne diffèrent en rien de celui du Nil, et que l'on nomme *Caymans;* ils sont tous amphibies, ont la forme de lézards, quatre petites jambes avec de larges pattes armées de griffes; le dos couvert d'une écaille impénétrable. On en a trouvé de plus de 25 pieds de longueur, qu'on eût pris de loin pour des troncs d'arbres. On dit que quelquefois il attaque l'homme, qu'il abat avec sa queue. Il le surprend ordinairement lorsqu'il s'est imprudemment endormi. Cette opinon est combattue par les voyageurs modernes. L'*Hippopotame*, autre animal amphibie; mais assez rare en Egypte,

et qu'on appelle encore *Cheval marin*, a le derrière du bœuf et la tête du cheval.

Ce pays nourrit aussi beaucoup d'aigles, de faucons, de pélicans, de poules d'eau de toutes espèces et d'autruches, quelquefois si fortes, que les Arabes montent sur leur dos. M. Norden décrit l'Ibis. Cet oiseau est destructeur des serpens et des insectes venimeux. Aussi les Anciens le regardaient-ils comme sacré, et lui élevaient-ils des autels.

Dans les déserts sablonneux on trouve le Ceraste, espèce de vipère à cornes, commune en Syrie, en Arabie et en Afrique. On prétend que c'est l'aspic dont Cléopatre se fit piquer pour se donner la mort. Il y a une espèce d'hommes en Egypte qui est en possession de maîtriser les serpens; ils les arrachent de leurs nids, les font danser, les agacent, quelquefois les déchirent avec leurs dents, et n'en sont jamais piqués. Ces hommes étaient nommés chez les Anciens *Psylles*; les Arabes actuels en Egypte, les nomment *Hhâouy*.

Minéraux.—La minéralogie de ce pays, comme celle de toute l'Afrique, n'offre rien qui ne soit à-peu-près connu dès l'enfance du monde. Les découvertes récentes ont confirmé les anciennes observations. On sait que l'Egypte entière est un lit de pierre calcaire, blanchâtre, peu dure, tenant des coquillages dont les analogues se trouvent dans les deux mers voisines, la mer Rouge et la Méditerranée. Le même sol se manifeste dans les rochers qui supportent les pyramides, et dans les écueils de la côte voisine d'Alexandrie; enfin dans la montagne de l'est, à la hauteur du Caire. C'est cette même pierre calcaire qui forme les immenses carrières qui s'étendent de Saouadi à Manfalout, espace de 25 lieues. La vallée de Cosséir offre, dans certaines parties, un sol formé, à sa surface, d'une couche plus ou moins épaisse d'un sable, partie calcaire et partie quartzeux, recouvert de silex et de fragmens calcaires. On trouve de ce même côté, qui a été examiné avec soin par le citoyen Rosières,

1°. Des montagnes granitiques à grains très-fins et très-petits.

2°. Des montagnes de brèche ou de pouldings, d'une espèce connue en Italie sous le nom de *Brecia di verde*.

3°. On y trouve aussi, pendant environ 12 lieues, une substance de consistance schisteuse, et renfermant des fragmens

mens roulés de différentes espèces de roches qui bordent la mer Rouge, entre Eçoûân et la cataracte, au lieu où il existe des carrières de granit rouge, et l'on a lieu de croire qu'il y en d'autres dans les parties plus voisines de l'Asie. Les habitans emploient la pierre serpentine qui se trouve près d'Eçoûân à faire des vases qui vont au feu. Entre cette ville et la mer Rouge on connaissait autrefois une mine d'émeraudes, dont la trace est perdue. Il y a aussi en Egypte une espèce de cailloux agathisé que l'on nomme quelquefois *cailloux d'Egypte* ; on en fait de jolis manches de couteaux. — On a parlé chez les Anciens des émeraudes de l'Egypte, et Pline dit qu'elles étaient fort dures : on n'y en trouve plus actuellement, mais on a le granit rouge, le granit blanc, mêlé de horneblende ; le feld-spath verd et la horneblende noire ; de la pierre calcaire, de la brêche, de la serpentine, de la pierre ollaire, de la pierre de porc, du mabre avec des veines de mica argenté, du jaspe de toutes les espèces ; la topaze ou chrysolites des Anciens, l'améthyste, le cristal de roche, la chalcédoine, l'onyx, la cornaline, l'héliotrope, la pierre obsidienne, le lapis-lazuli ; mais, remarque M. Pinkerton, la plupart de ces minéraux, que l'on connaît par les échantillons conservés à Velletri dans le Muséum du cardinal Borgia, ne sont que du basalte, qui est la pierre éthiopienne d'Hérodote ou de Strabon.

A l'égard des mines métalliques, il paraît qu'on n'en a jamais connu dans cette contrée, si ce n'est quelques-unes de cuivre. Le sel marin y est commun, ainsi que la soude, que fournissent les lacs de Natron, à l'ouest du Delta. J'en parlerai plus en détail.

GÉOGRAPHIE POLITIQUE.

Cette partie comprend, 1°. La description-topographique. 2°. Des connaissances sur l'administration domestique ; les mœurs, le commerce, etc.

ARTICLE II.

DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE.

I. INDICATIONS GÉNÉRALES.

En jetant les yeux sur la carte d'Egypte, on aperçoit principalement la longue côte de la Méditerranée, et deux branches considérables du Nil, dont l'ensemble forme le triangle ou Delta, que l'on nomme *Basse-Egypte*. Cependant, ce nom s'étend aussi à l'ouest et à l'est des deux branches dont je viens de parler, et qui passent l'une à Rosette, l'autre à Damiette.

Depuis le point de partage de ces deux branches et de quelques autres jusques sous le 24me. deg., l'Egypte, comme on l'a vu, n'est qu'une longue vallée, excepté en un seul point que l'on nomme province de Fayoum.

Les Anciens avaient divisé l'Egypte d'après une indication donnée par le cours du fleuve, en Haute-Egypte (c'était la partie par laquelle le Nil entre dans le pays, elle était nommée Thébaïde, à cause de Thèbes qui en était la capitale). Egypte *du milieu*, appelée aussi les *sept Gouvernemens* ou *Heptanomie*, et enfin, *Basse-Egypte* ou *Delta*, s'étendant jusqu'à la mer. Ces trois parties renfermaient 50 nomes, dont 29 dans l'Egypte-Inférieure, 7 dans l'Heptanomie, 14 dans l'Egypte-Supérieure et 3 pour les *Oasis*, dont je parlerai dans la suite.

Cette même division eut lieu sous les Romains et sous les empereurs grecs.

Les vainqueurs modernes de l'Egypte, depuis Omar jusqu'à Sélim I, conservèrent aussi la division générale en trois parties relatives à la situation.

La Haute-Egypte fut nommée *Saïd*.

L'Egypte du milieu, *Vostani*.

La Basse-Egypte, *Bahhari*.

Ces grandes divisions étaient subdivisées en provinces au nombre de *quinze*.

Le général Bonaparte, maître de l'Egypte, n'y fit que de légers changemens ; voici les noms de ces provinces (1).

1°. Le Saïd, renfermant les provinces de *Thèbes* et de *Girgéh*.

2°. Le Vostani, les provinces de *Fayoum*, *Bénêsouèf*, *Minyet* et *Syouth*.

3°. La Basse-Egypte, les provinces de *Bahhyréh*, *Rosette* ou *Rachyd*, *Gharbyéh*, *Ménouf*, *Massourah*, *Charqyéh*, le *Caire*, composé des subdivisions *Qélioubieh* et *Alfiniéh*.

Kléber, reconnu général en chef au départ de Bonaparte, le 5 fructidor an 7, rendit, le 28 du même mois, un arrêté, par lequel il divisait l'Egypte en *huit* arrondissemens, savoir :

Le *premier* renfermait les provinces de *Thèbes* ou de *Qénéh*, de *Djizéh* et de *Syouth* : chef-lieu, Syouth.

Le *second*, les provinces de *Minyet*, *Bénésouèf*, et de *Fayoum* : chef-lieu, Bénésouèf.

Le *troisième*, les provinces du *Caire*, comprenant *Djizéh*, de *Qélyoubéh* et d'*Atlfyèhhly* : chef-lieu, le Caire.

Le *quatrième*, les provinces de *Charqyéh*, *Belbeys*, *El-A'rych* et *Souès* : chef-lieu, Belbeys.

Le *cinquième*, les provinces d'*Alexandrie*, de *Rosette* et de *Bahhyréh* : chef-lieu, Alexandrie.

Le *sixième*, les provinces de *Damiette* et de *Mansourah* : chef-lieu, Damiette.

Le *septième*, la province de *Gharbyéh* : chef-lieu, Samanhout.

Le *huitième*, la province de *Ménouf* : chef-lieu, Ménouf.

Après le gain de la bataille d'Héliopolis et la soumission du Caire, le général Kléber, sentant qu'il aurait de la peine à se soutenir en Egypte s'il avait eu même-tems à combattre les troupes venues par Cosséir, celles que le vizir amenait par l'isthme de Souez, et les Anglais qui voulaient descendre sur les côtes de la Méditerranée, fit un traité avec Mourad-Bey, qui eut été un grand homme entre les nations les plus civilisées de l'Europe, et dont il avait éprouvé plus d'une fois l'attachement et la fidélité. Il lui accorda le *Saïd*, avec

(1) Almanachs de l'Egypte ou Annuaires de la République française, calculés pour le méridien du Caire, années VIII et IX, imprimés au Caire.

le titre de *Prince-Gouverneur*, pour le gouverner au nom de la République française. Le reste de l'Egypte fut divisé en *huit* arrondissemens.

Le *premier* renfermant les provinces de *Syouth* et de *Minyet.*

Le *second*, les provinces de *Beny-Ssouef* et du *Fayoum.*

Le *troisième*, les provinces du *Caire*, d'*Atfyehhly* et de *Gyzeh.*

Le *quatrième*, les provinces de *Charqyéh* et de *Qélyoubéh.*

Le *cinquième*, les provinces de *Bahhyréh*, *Rosette* et *Alexandrie.*

Le *sixième*, les provinces de *Damiette* et de *Mansourah.*

Le *septième*, la province de *Gharbyéh.*

Le *huitième*, la province de *Ménoufyéh.*

Je suivrai, autant que possible, la première de ces divisions en 15 provinces; car il est probable que les autres divisions par département ont été abolies depuis le départ des Français.

BASSE-EGYPTE.

1°. Province de Bahhyréh.

Cette province occupe la partie nord-ouest de l'Egypte, et n'est pas comprise dans le Delta proprement dit. Elle forme elle-même une espèce de Delta, ayant au nord, inclinée vers le sud-ouest, la côte de la Méditerranée; à l'est, la branche du Nil qui, de Darasoueh, se porte à Rosette; au sud-ouest, un côteau qui, du même point, se dirige au nord-ouest, où il se termine à la Tour-des-Arabes, enveloppant au sud le lac Maréotis. Excepté les bords de la mer, et la gauche du Nil; le reste du pays est désigné par le nom du désert, et n'est habité que par des Arabes. D'après ce que dit Strabon de cette portion de l'Egypte, une branche du Nil allait à *Canope*, actuellement *Aboukir*; mais les ingénieurs français en ont inutilement cherché des traces.

Voici les lieux qu'il importe le plus de connaître.

1°. Sur la côte, la *Tour-des-Arabes*, le *Marabou*, *Alexandrie.*

La *Tour-des-Arabes.*—Ce poste offre des ruines sur une côte qui appartient au désert: il est au sud-ouest d'Alexandrie.

Un banc de sable borde le rivage. On y trouve les traces d'un ancien lit qui communiquait avec le lac Maréotis.

Le *Marabou* est un petit poste à 15 lieues à-peu-près de la Tour-des-Arabes, et peu éloigné d'Alexandrie, au sud-ouest. On y trouve de l'eau ; et c'est-là que les Alexandrins la viennent prendre, depuis que les Anglais, par une opération barbare, ont fait passer dans le lac Maréotis, depuis long tems à sec, les eaux qu'un canal conduisait à Alexandrie, et celles du lac *Mahadieh*.

Alexandrie (Iskanderyeh). (1) Quand le nom d'Alexandrie ne rappellerait que le souvenir du héros (2) que l'on croit généralement en avoir été le fondateur, de cet Alexandre, conquérant d'une partie de l'Asie et de l'Afrique, c'en serait assez pour porter dans notre esprit de grandes, de vastes idées. Déjà l'on se figurerait une ville digne d'un si beau commencement. Si l'on ajoute à ce premier titre le mérite d'avoir été long-tems le centre du commerce de l'Orient et le sanctuaire des sciences, on sera comme entraîné par une curiosité bien raisonnable vers cette ville intéressante sous tant de rapports. Mais tant de souvenirs s'évanouiront à la vue de la moderne Alexandrie, et le nom actuel, quoique défiguré dans celui d'*Ikanderyéh* ou *Skandéroùn*, en rappelle encore plus la mémoire que le triste état où l'œil curieux du voyageur la trouve, et la cherche encore après l'avoir trouvée.

Au reste, quoiqu'il soit impossible de reconnaître les limites de l'ancienne ville, les ruines et les immenses décombres dont ils sont environnées conservent encore les vestiges de sa première splendeur.

On retrouvera sans doute ici avec plaisir une description très-succinte de l'ancienne Alexandrie, telle que Strabon l'a

---

(1) Alexandrie, au Fare, longitude 27 deg. 35 min. 30 sec.; latitude 31 deg. 13 min. 5 secondes.

(2) M. Langlès refuse absolument cet honneur au roi Macédonien. Il ne le regarde que comme le restaurateur d'une ville plus ancienne ; il n'est pas le premier qui ait élevé des doutes sur cette opinion antique, et qu'on peut regarder comme générale ; car il en coûte bien moins de croire que d'examiner. Selon le savant cité plus haut, la ville qui occupait cet emplacement se nommait *Ragoùdah*.

dépeinte. Elle est nécessaire pour suivre et reconnaître les débris de tours, les parties de murailles, les colonnes abattues, les tombeaux à demi détruits, les voûtes enfoncées, les crénaux dégradés, les inscriptions, les hiéroglyphes sur des pierres isolees, et les fondemens à demi fouillés et sans nombre que le sol présente par-tout dans un cercle de plus de deux lieues de rayon.

L'étendue d'Alexandrie était en longueur de plus d'une lieue, et en largeur d'environ un tiers de lieue; une muraille de quatre lieues de tour l'environnait; elle était baignée au nord par la mer Méditerranée, et au midi par le lac Maréotis; une rue tirée au cordeau la traversait dans toute sa longueur, de la porte dite de la Marine à celle dite de Canope; une autre rue semblable et d'égale largeur la coupait au milieu, partageait la ville en quatre quartiers, et laissait au milieu une vaste place décorée par les temples, les maisons, les édifices publics. Du milieu de cette place on voyait au nord et au sud les vaisseaux arriver à pleines voiles de la Méditerranée et du lac Maréotis, alors navigable.

L'œil étonné trouvait réunis dans cette enceinte les décorations, les marbres, les porphyres, les obélisques qui auraient pu illustrer cent villes, et qui, depuis, ont embelli Rome et Constantinople.

Alors l'île de Pharos fut réunie au continent par un mole, qui divisait le port en deux, et qui fut joint à la ville par un pont. La partie du nord conserva son nom; on l'appelle aujourd'hui le *Port-Neuf*, et l'autre fut appelé *Eunoste* (bon retour); il se nomme aujourd'hui le *Port-Vieux*. Dans l'île de Pharos on construisit une tour de 400 pieds d'élévation, sur laquelle on a établit un fanal. Ce fut le fameux *Phare d'Alexandrie*. Au sommet de cette tour fut ensuite placé un miroir d'acier parfaitement poli. Par sa disposition et sa construction il suppléait aux lunettes, dont il précédait de si loin l'invention, et il rendait l'image des vaisseaux sensible avant qu'ils fussent visibles à l'œil. Cet édifice, qui n'existe plus, a été remplacé par un Fort, qui est lui-même presque ruiné.

Le pont qui joignait le mole à la ville n'était pas moins admirable. Les navires passaient librement dessous. Il était élevé sur de hautes colonnes, dont les bases étaient enfoncées

dans le sable de la mer. Le palais occupait plus d'un quart de la ville. Il renfermait le Musée et des édifices magnifiques, et s'étendait depuis le promontoire de Lochias jusqu'à la digue. Il avait été orné par les Ptolemées, successeurs d'Alexandre (1).

Les environs du palais étaient encore décorés par les temples de Sérapis et de Neptune; dans la partie orientale de la ville était le gymnase, bâtiment dont le port avait plus de 200 mètres de longueur, et était soutenu par plusieurs rangs de colonnes de marbre. Enfin, à la porte de Canope était un vaste cirque pour la course des chars. Le faubourg de Nicopolis, qui bordait le rivage de la mer, semblait être seul une belle ville. Il y avait un magnifique amphithéâtre.

Cette immense cité, dont la fondation remonte à l'an 333 avant l'ère vulgaire, était encore, au sixième siècle, dans un état de splendeur qui étonna Amroù, général du khalif Omar, quand il en fit la conquête. Il manda à son maître qu'il avait pris *la ville de l'Occident, d'une étendue immense, qui renfermait des merveilles innombrables, et où il se trouvait* 4,000 *bains*, 12,000 *vendeurs d'huile fraîche*, 4,000 *juifs payant tribut*, 400 *comédiens*, *etc.*

C'est de cette époque aussi que date la décadence d'Alexandrie, dont l'éclat avait honoré les règnes des Ptolémées et des empereurs d'Occident et d'Orient; mais qui, depuis, succomba sous la domination de quelques dynasties Arabes, et sous les Turcs ignorans et barbares.

Les changemens que la ville et ses environs ont éprouvés sont dus à des causes *physiques* encore agissantes, et à des causes *morales*, dont les effets sont variables. Entre les causes physiques on peut citer celle-ci: Les vents sur la Méditerranée, du moins sur cette côte, portent constamment l'effort des vagues du côté de l'est; elles rongent et détruisent les bancs de sable et calcaires qui bordent la mer; et les sables provenans de cette destruction sont déposés vers l'est et le

(1) Le corps de ce prince y fut placé par Ptolémée-Lagus, qui l'enleva lorsque Perdiccas le trasportait au temple de Jupiter-Ammon, ainsi qu'Alexandre l'avait ordonné par son testament. Il fut mis dans un cercueil d'or, auquel Séleucus-Libyosactes en substitua un de verre pour s'emparer du premier.

sud-est sur les différens points de la côte qui leur présentent un abri.

Alexandre, en réparant une ville ancienne, ou construisant une nouvelle, plaça une partie de la ville sur un de ces atterrissemens, dont l'origine se trouve à quelque distance de l'entrée actuelle du vieux port. A partir de cette origine, la ligne de rochers qui sépare le lac Maréotis de la mer commence à pénétrer dans l'intérieur des terres, et ne reparaît sur la côte que vers le Pharillon... La même cause qui détruit sous nos yeux la pointe orientale de l'île de Pharos; a détruit l'ancien promontoire de Lochias, et réduit le Port-Neuf à l'état où il est aujourd'hui : il est impossible d'y reconnaître les avantages que les Anciens ont vantés, et les distributions dont ils nous ont laissé les descriptions. L'île d'Anthyrode est rasée, et maintenant cachée sous les eaux, ainsi qu'une portion considérable de l'ancienne ville à l'orient du phare. Ces établissemens se sont détruits à mesure que la mer a rongé le promontoire de Lochias, à l'abri duquel ils existaient, et c'est de leurs débris que s'est formé le grand atterrissement sur lequel la ville moderne est bâtie.

Quant aux causes morales, elles remontent à l'invasion des Arabes : Amroù, par ordre d'Omar, avait fait brûler la célèbre bibliothéque dont un incendie avait déjà consumé une partie, quand César brûla l'arsenal; mais les soins de Cléopâtre l'avait rétabli dans sa splendeur. Les autres monumens perdirent aussi de leurs ornemens, et la population diminua beaucoup sous la domination des Arabes. En l'an 875 de notre ère, les anciens murs de la ville furent abattus, et la ville fut resserrée dans une nouvelle enceinte, dont les murailles subsistent encore aujourd'hui. Elles ont dû leur conservation à leur épaisseur et à leur solidité; elles étaient flanquées de cent tours. Les rues, tirées au cordeau, donnaient à la ville l'apparence d'un échiquier. Telle fut l'Alexandrie des Arabes, qu'on pourrait appeler la seconde Alexandrie; une partie des places et des monumens de la première y avaient été conservés, et le fameux phare existait encore.

La conquête de l'Egypte par les Turcs, en 1517, est la troisième époque d'Alexandrie et celle de la ruine totale de cette ville. Le gouvernement despotique de ces maîtres-bar-

bares fit absolument fuir les arts; le commerce s'anéantit, les édifices tombèrent, les propriétaires, craignant de paraître riches, n'osèrent les rétablir, et construisirent des cabanes; le phar s'eteignit; la tour, comptée au nombre des sept merveilles du monde, tomba; à sa place on construisit deux faibles châteaux, dont un carré, qu'on appelle le *Grand Pharillon*, où domine une tour, au haut de laquelle on allume des feux qui eclairent fort peu, parce que, dit Norden, les lampes en sont mal entretenues. Bientôt les canaux se comblèrent. Aujourd'hui l'espace de deux lieues enfermé de murailles ne présente que des décombres, des colonnes de marbre renversées dans la poussière, et que les Turcs scient pour en faire des meules de moulins, des bases, des chapitaux dispersés, des debris de pillastres et d'obélisques, des ruines d'édifices magnifiques; cependant il existe encore des vestiges de son ancienne grandeur. Des aqueducs ont résisté aux ravages du tems, et on admire encore les monumens qui environnent la ville; c'est-à-dire, les aiguilles de Cléopâtre et la colonne de Pompée, que je vais décrire avec quelques détails. Enfin, il reste encore intactes cinq colonnes du portiques du gymnase, près la porte de Rosette: le reste de la colonnade a été détruit par les Turcs il n'y a pas 100 ans. Norden est le seul qui parle d'un sarcophage de marbre serpentine qui se trouve dans la grande mosquée; il est entièrement intact et chargé d'hiéroglyphes très-bien conservés. Les Egyptiens permettent rarement aux curieux de l'examiner. Le même voyageur dit, en parlant de la Nouvelle-Alexandrie, que c'est un enfant orphelin qui n'a hérité que du nom respectable de son père. Ce n'est plus, dit Volney, qu'une bourgade. En effet, toute l'étendue de la nouvelle ville est circonscrite dans une petite langue de terre entre les deux ports. Pour tous les édifices qu'on y a construits on a employé des matériaux de l'ancienne ville. Il paraît que l'ancien mole, jeté autrefois pour joindre l'île de Pharos au continent, s'est naturellement augmenté de beaucoup, puisque c'est-là proprement le sol de notre Alexandrie. Malgré la pauvreté et la paresse de ses habitans, on y trouve encore des bains, des mosquées et quelques monumens: la formation du mole, comme nous l'avons déjà dit, a divisé l'immense port en deux parties, nommées aujourd'hui ancien et nouveau port.

Les Turcs se sont exclusivement approprié le premier : le second est fréquenté par les Europeens. C'est celui qui est défendu ou plutôt accompagné de deux pharillons, dont nous avons déjà fait mention. L'entrée des ports est périlleuse : ordinairement des pilotes turcs y dirigent les étrangers.

Les habitans tirent en grande partie leur subsistance de quelques troupeaux qui paissent aux environs du canal.

On ne peut remarquer dans la nouvelle ville qu'une assez belle rue ; les maisons ont pour la plupart deux étages ; elles sont d'une construction assez commode : les toîts sont en terrasses.

Bruce dit qu'Alexandrie est très-peu peuplée, et qu'il a été question quelquefois de l'abandonner totalement. On estime le nombre de ses habitans à 20,000, composés de mahométans de diverses nations, de chrétiens arméniens et de juifs ; chaque religion ayant son temple et exerçant son culte : il y a même un couvent de Franciscains. Les consuls et les négocians européens, qui tous sont confondus sous le nom générique de *francs*, occupent un quartier de la nouvelle ville sur le bord de la mer. Ils y vivent à leur manière, font société entr'eux. Chacun porte l'habit de son pays, et nul n'est troublé par les orientaux. En général les étrangers, quoique peu aimés des naturels, sont soufferts assez paisiblement, seulement ils ont beaucoup à craindre le brigandage des arabes Bédouins établis dans le voisinage. Il faut aussi qu'ils se gardent bien de maltraiter un musulman. Le tuer serait un crime irrémissible, quelqu'outrage qu'on en eût reçu ; on est obligé ou de supporter l'injure, ou de demander aux autorités une justice qui ne s'obtient qu'à très-haut prix. Les plus petites imprudences y donnent lieu à des amandes qu'on appelle *avanies*, qui coûtent toujours plusieurs bourses, chacune de 1,500 francs.

Le gouvernement civil est entre les mains d'un cadi arabe nommé par le grand-seigneur ; les autres magistrats sont les imams des mosquées et les scheiks ; mais ils sont toujours pris dans les chefs de la religion. Les mamelouks commandent le Fort et le peu de troupes qui forme la garnison.

Comme ville de guerre, Alexandrie n'est rien ; la ville ni les Forts ne pourraient faire la moindre résistance à des troupes réglées. En aucun tems même elle n'a soutenu des

siéges mémorables, et depuis César elle a été bien des fois soumise.

Comme ville de commerce, elle a un peu plus d'importance; elle est l'entrepôt de tous les échanges de l'Egypte avec l'Europe. Les principaux objets qu'elle transporte sont les bois de charpente, qui y sont apportés de Candie, le cuivre que Constantinople y envoie; le café, le riz, les cuirs, le safran, le séné, les draps; tous ces objets, dont le passage est continuel, tiennent les habitans dans une activité à laquelle leur caractère ne répugne nullement. Livourne fournit encore à Alexandrie du corail, et Venise de la verroterie; la ville a elle-même des verreries. Enfin, dans son état moderne, Alexandrie est encore comptée au rang des villes dont le commerce intéresse l'Europe. Ces particularités sont à-peu-près tout ce que nous pouvons recueillir sur cette ville, la première qu'on trouve en abordant l'Egypte. Ce qui tient aux mœurs et aux usages de ses habitans rentre dans ce que nous avons à dire sur ceux de l'Egypte en général, et sur les révolutions qu'elle a éprouvées. La conquête d'Alexandrie par les Français trouvera sa place dans la partie historique de cet ouvrage.

Les monumens qui sont près de la nouvelle Alexandrie, et qui paraissent avoir été compris dans l'enceinte de la ville ancienne, ainsi que je l'ai dit, sont: la *colonne dite de Pompée*, et l'*aiguille* ou l'*obélisque de Cléopâtre*.

Colonne de Pompée.—On n'a aucune notion sur l'origine du nom donné à cette colonne, qui ne fut certainement pas élevée en l'honneur de Pompée par César, son rival, ni même par Auguste. Les auteurs de ce tems en auraient parlé: le géographe Strabon n'en dit rien; c'est donc une preuve qu'elle n'existait pas de son tems: les hommes instruits convenaient depuis assez long-tems que cette dénomination était fausse, mais en même-tems ils ne lui en substituaient aucune autre, lorsque le savant Michaëlis s'abandonna à une idée plus ingénieuse que juste. Il crut trouver dans le nom employé par les Arabes, le nom même du prince auquel on l'avait consacré. Pour entendre ceci, il faut savoir que le mot employé par les Arabes pour désigner cette colonne est *O'moùd-êl-Séoùary*, qu'il crut pouvoir traduire par *Colonne de Sévère*. Mais le savant Langlès, si versé dans la langue

arabe, traduit ces mots par *Colonne des arbres* ou *des mâts*, parce qu'elle est beaucoup plus élevée que les autres colonnes qui se voient encore aux environs. (*Norden, t. III, p. 179*).

Lors de l'expédition d'Egypte, ce monument fut mesuré avec une exactitude rigoureuse; il l'avait même été précédemment. Voici le résumé de ce qu'en dit le cit. Norry dans son excellent rapport à l'Inst. du Caire. (*Mém. sur l'Egypte*, t. I, p. 61).

« Cette colonne est disposée sur une légère éminence, et placée sur un soubassement que les barbares ont dégradé : un noyau de 1 mètre 28 centimètres (4 pieds 6 pouces) carrés lui sert de seul support. Ce noyau est formé d'un fragment de monument égyptien, qui paraît être de la nature du silex, et qui, lui-même, a été apporté en ce lieu, puisque les caractères hiéroglyphiques en sont renversés. En examinant attentivement cette dégradation commise sous le piédestal, on découvre que le tassement, réparti inégalement, a fait pencher la colonne de 21 centimètres (8 pouces). »

Ce monument, qui présente un ordre corinthien, est divisé en quatre parties, *piédestal*, *base*, *fût*, *chapiteau*.

Le piédestal a, de hauteur, 3 mètres 24 centimètres (10 pieds).

La base a 1 mètre 78 centimètres (5 pieds 6 pouces 3 lignes).

Le fût a 20 mètres 48 centimètres (63 pieds 1 pouce 3 lignes).

Le chapiteau a 3 mètres 21 centim. (9 pieds 10 p. 6 lignes).

La hauteur totale est donc de 28 mètres 73 centimètres (88 pieds 6 pouces).

Le diamètre de la colonne est, dans sa partie *inférieure*, de 2 mètres 70 centimètres (8 pieds 4 pouces); dans sa partie *supérieure*, de 2 mètres 49 centimètres (7 pieds 2 pouces 8 lignes) près de l'astragal.

Toutes les parties de ce monument sont en granit thébaïque; et, comme on y retrouve les proportions du même ordre par-tout, il paraît démontré que les diverses parties qui le composent sont d'âges différens. Le fût, qui est d'une galbe admirable et d'un fort beau poli, excepté le côté du désert, qui a souffert par les sables, paraît avoir été fait par la main des Grecs. Quant aux autres parties, elles sont évidemment

inférieures. Les profils se rapprochent beaucoup de ceux du Bas-Empire. Le chapiteau n'est que grossièrement massé ; le piédestal est excessivement bas ; la couleur même du granit diffère de celle du fût. On peut donc conjecturer que ce *fût*, fait antérieurement aux autres parties, aura été réédifié à quelque époque inconnue, pour une circonstance extraordinaire.

Obélisques de Cléopâtre.—On désigne assez ordinairement un seul obélisque, par le nom d'Aiguille de Cléopâtre. Mais il y en a réellement deux, avec cette seule différence que l'un est couché sur terre et l'autre encore debout. Voici les dimensions de ce dernier, données par le cit. Norry. « Cet obélisque, dit-il, était enterré de 4 mètres 87 centimètres (15 pieds) dans les sables. C'est un monument en granit de 20 mètres 42 centimètres (63 pieds) de hauteur, réédifié ainsi que nous nous en sommes assurés par des fouilles pour trouver le pavé antique. Cet obélisque, ainsi que celui qui est à terre, sont chargés d'hiéroglyphes. Il paraît, par les descriptions que nous ont laissé les Anciens, que ces obélisques se trouvaient placés dans le beau quartier de l'ancienne Alexandrie, appelé *Bruchion*, où se trouvaient aussi la bibliothèque, le théâtre, la palestre, l'amphithéâtre, le gymnase, etc., ainsi qu'un grand nombre de temples. On trouve en effet aux environs de ces obélisques quantité de ruines, et même des colonnes encore bien conservées ; mais on ne peut distinguer à quels monumens anciens ils appartenaient.

Canal d'Alexandrie.— A partir du port-vieux d'Alexandrie, passant au pied du monticule où est la colonne de Pompée, un canal s'étend jusqu'à la branche du Nil qui se rend à Rosette ; il communique à cette branche à 1200 mètres au-dessus du village de *Rahhmanièh*, après avoir passé à 12 ou 1500 mètres au nord de la ville de *Damanhour*, qui a son canal particulier. Les eaux du Nil sont à leur plus grande hauteur à Rahhmanièh, entre le 20 et le 30 messidor. Ce n'est qu'au bout d'un mois que cette élévation est là-même à Alexandrie, quoiqu'il n'y ait que 15 lieues de distance ; on fait passer l'eau, pour le service de la ville, dans des citernes, au nombre actuel de 308. Il y en avait davantage ; mais la négligence des habitans les a laissés se dégrader. Ce n'est

que quand toutes les citernes de la ville sont plaines que l'on permet aux habitans des villages, situés sur les bords du canal de couper les digues, afin d'arroser leurs terres. Ce canal serait un des plus utiles de l'Egypte s'il était entretenu de manière à servir une grande partie de l'année, puisqu'il est favorable à l'agriculture et au commerce.

Au midi d'Alexandrie est l'emplacement de l'ancien lac Maréotis. Il était depuis long-tems à sec. Dans la dernière expédition des Anglais, pour priver les Français de l'avantage de recevoir des vivres par le canal, ils ont rompu la digue qui le séparait du lac, y ont fait passer l'eau, et, par cette opération funeste, ont privé la ville de celle qu'elle recevait par le canal. Il faut actuellement l'aller chercher à l'ouest, vers le *Marabou*. Ce sera la perte d'Alexandrie.

Madiéh.—Cet établissement n'est qu'un espèce d'asile où l'on trouve un de ces lieux de repos nommé *Karavanserai*, que la charité des Turcs entretient pour les voyageurs entre Alexandrie et Rosette. On y trouve un bac, et son nom signifie *passage*.

Aboukir. — En suivant la côte au nord-est, à environ 6 lieues d'Alexandrie, est la place que l'on nomme *Aboukir* : c'est l'ancienne *Canope*. Strabon dit que le rocher sur lequel elle était bâtie avait été une île. De son tems même il y en avait encore une partie couverte des eaux de la mer. Aujourd'hui elle tient au Continent, et forme une belle rade, à l'abri de l'inondation.

Canope avait, dit-on, reçu son nom du pilote de Ménélas. Un temple de Sérapis, dont les prêtres étaient consultés autant comme médecins que comme oracles, l'avait rendu célèbre, et la licence qui présidait à ses fêtes l'avait rendue très-fréquentée; il semble que l'usage de ces pélérinages se soit perpétué. Les Turs vont aujourd'hui à Aboukir honorer le tombeau d'un de leurs saints. Les Qobthes y ont des églises, où des saints sont honorés d'un culte particulier, et et les uns et les autres mêlent la joie la plus bruyante à ces actes pieux : cette ville, célèbre autrefois par ses voluptés, le sera désormais par deux sanglantes batailles, lors de l'expédition des Français en Egypte. Dans la première, en 1798, les Anglais remportèrent sur les Français un avantage considérable; et dans la seconde, en 1799, Bonaparte rem-

porta sa dernière et sa plus brillante victoire sur les Turcs, dont il y eût 18,000, tant tués que fait prisonniers. Un canal, qui allait d'Alexandrie à cette ville, et qui, au rapport de Strabon, était nuit et jour couvert de bateaux, est tellement détruit, que les Français n'ont pu même en retrouver les traces. La ville ruinée n'offre plus que quarante à cinquante baraques et un château qui, de loin, a quelqu'apparence; il est garni de plusieurs pièces de canon pour défendre la rade; mais Denon dit, qu'en cas d'attaque, la forteresse n'est point en état de résister. A 16 lieues à l'ouest d'Aboukir, sur le bord de la mer, on trouve la *tour des Arabes* ou *Abousir*, et des ruines: ce sont celles de l'ancienne *Taposiris parva*.

Au sud d'Aboukir, depuis 30 ans environ, la digue qui retenait les eaux de la mer s'étant rompue, il s'est formé un lac, que l'on nomme le lac *Madiéh*, qui s'avance au sud jusqu'au canal d'Alexandrie. Ce lac se trouve entre le Maréotis qu'il a au sud-ouest, et le lac d'*Edffo*, très-nouvellement formé à l'est. Ce dernier lac, qui est fort grand, s'étend, à l'est, jusqu'auprès du bras du Nil qui va à Rosette; et au sud jusques près le canal d'Alexandrie.

2°. En remontant le bras du Nil qui va à Rosette, on trouve sur la gauche:

Deïrout, sur la rive occidentale du Nil, à 3 lieues sud de Rosette, est, au rapport de M. Brown, la plus grande des villes situées sur cette rive; mais elle est peu peuplée. Savary dit que c'est un bourg assez joli; on voit un peu plus haut l'ouverture du canal qui fait communiquer le Nil au lac Bahiréh.

Ramaniéh, à peu de distance au sud-est de Deïrout, également sur la rive gauche du Nil. C'est de-là que part le canal qui porte les eaux du fleuve à la ville d'Alexandrie.

Demanhour, petite ville habitée par des Qobthes et des Mahométans. Ptolémée l'a désignée sous le nom d'*Hermopolis parva*. Abul-Feda, qui régnait en Syrie, et écrivait au commencement du XIIIe. siècle, l'appelle Damanhour du Désert, capitale du Bahiréh; Strabon l'a placée sur le fleuve, mais il faut entendre le canal d'Alexandrie: son territoire produit du lin, du blé, de l'orge, du coton. Le pays qui l'environne est intéressant par les mœurs particulières des habitans: ils sont d'une humeur joyeuse: ils aiment la musique grossière et bruyante des mariniers. Les filles des vil-

lages viennent dans la plaine prendre de l'eau, laver leur visage; elles laissent sur le rivage leurs vêtemens, se plongent dans le Nil, et nagent avec beaucoup de force et de souplesse; et ce qui étonne les étrangers, c'est que les nageuses, qui, dans cette circonstance, ne conservent qu'un morceau de linge, en couvrent leur visage. Il faut savoir, pour expliquer cette espèce de bizarrerie, au moins par rapport à nos mœurs, que dans tout l'Orient, découvrir son visage devant les hommes, est pour une femme le comble de l'indécence.

CHABOUR. ou *Chabur*, gros village sur la rive gauche de la branche de Rozette, à la naissance du canal qui traverse la province de Bahire, qui passe un peu à l'ouest de Damanhour, et va se jetter dans le lac Maréotis. Ce village, où l'on apperçoit quelques vestiges de ruines, est bâti sur l'emplacement de la ville d'*Andropolis*.

TERRANÈH, à 8 lieues à l'est de Saint-Macaire, est la petite ville de *Terranéh*, située sur la rive occidentale du Nil. C'est-là que tout le natron qu'on tire des lacs de Natron se transporte. De cette ville le natron se répand dans toute l'Egypte, qui en fait une très-grande consommation. Ce commerce rend cette petite ville assez considérable.

OUARDAN, village sur la rive gauche de la branche de Rosette, qui n'est qu'un petit port. Il est situé dans une forêt de palmiers, et remarquable par une mosquée très-belle. Le père Sicard y brûla d'anciens manuscrits qu'il avait trouvés dans un colombier, et que, dans son zèle fanatique, il regardait comme des livres de magie.

3°. *Au-delà du côteau qui borde le Bahhiréh, à l'ouest.*

C'est à l'ouest des monticules ou côteaux qui bornent le Bahhiréh à l'ouest que se trouvent plusieurs objets très-intéressans.

A quelque distance au sud de Damahour est une longue vallée qui s'étend, dans la direction du sud-est au nord-ouest, depuis le *Feioum* jusqu'à quelque distance de la mer. L'angle avec le méridien magnétique est de 44 deg. à l'ouest. Cette vallée est séparée de celle du Nil par un vaste plateau, dont la surface est légèrement ondulée. Cette vallée, que l'on nomme *Vallée de Natron*, n'est séparée d'une autre, qui est à l'ouest, que par une crête un peu élevée: celle-ci

celle-ci se nomme vallée de *Bahhar-belâ-mé* ou *fleuve Sans-Eau*. Je vais les faire connaître l'un et l'autre.

I. Vallée de Natron. — Cette vallée, dit le citoyen Berthollet (vol. I, page 271), est un vaste laboratoire où la nature prépare une immense quantité de soude, dont l'emploi, sous le nom de Natron, remonte aux premiers tems de l'histoire. On y trouve de plus quelques couvens Qobthes que je ferai connaître.

Lacs. — Je laisse les détails chimiques que renferme cet excellent mémoire, pour ne parler que de ce qui appartient à la géographie ou à l'économie politique.

Ces lacs sont au nombre de six, rangés dans la direction de la vallée. Leurs bords, à l'est, sont découpés en petits golfes, où l'eau transsude et se forme en fontaines. Les bords opposés sont des sables arides.

L'exploitation des lacs de Natron fait partie de la ferme de *Terranéh*, dont il sera parlé ci-après, et qui est compris dans la province de Djyzeh.

Le transport du natron ne se fait que dans l'intervalle des semailles à la récolte. — Les caravanes s'assemblent à Terranéh ; chacune est ordinairement de 150 chameaux et de 5 à 600 ânes. Elle part avec son escorte au coucher du soleil, arrive au jour, charge le natron, et repart de suite. La caravane, au retour, s'arrête à mi-chemin, et fait du feu avec le crottin des ânes et des chameaux du voyage précédent. Et c'est parce que cet usage, rendu assez général par le manque de combustibles, se perpétue d'année en année, que l'on voit toujours les caravanes s'arrêter au même lieu où s'est arrêtée la caravane de l'année précédente. — La caravane, remise en route, est de retour à Terranéh le matin du troisième jour. — Ce lieu est l'entrepôt du natron que l'on y embarque pour Rosette, ou pour Alexandrie. Quant à celui que l'on veut faire passer en Europe, et le natron qui doit rester en Egypte, où il est employé pour blanchir le lin, ou pour les verreries, on le fait remonter au Caire. Voici ce que le voyageur Brown rapporte de ce commerce dans son intéressant voyage (*Nouveau Voyage*, etc., tome I, p. 503). « A mon passage (en Egypte) un marchand vénitien, nommé Carlo Rosetti, auquel l'empereur d'Allemagne avait donné le titre de son consul général, était chargé, par

Mourad-Bey, de la perception de ses revenus, et la vente du natron en fesait partie. S'apercevant que les demandes de natron augmentaient de la part des Européens, Rosetti crut qu'en obtenant le privilége exclusif de le recueillir et de l'exporter, il s'assurerait un grand revenu qui irait toujours croissant. Jusqu'alors cet article n'avait été d'aucun avantage pour les beys. Les officiers qui étaient successivement chargés du gouvernement de Terranéh, exigeaient, sans aucun principe d'équité, tout ce qu'ils croyaient pouvoir retirer des gens qui portent le natron des lacs sur les bords du Nil, et les marchands européens l'obtenaient, par le moyen de leurs agens, au plus bas prix possible. Le consul de l'empereur offrit donc une somme annuelle pour avoir le droit exclusif de ce commerce, et l'obtint. Mais ayant chargé son neveu de cette opération, elle tourna mal, et les choses revinrent dans le premier état, ou plutôt on changea de fermier. Car, à l'arivée des Français en Egypte, selon le rapport du général Andréossi, la ferme du natron était une véritable gabelle. Les villages qui possédaient des établissemens où l'on employait cette matière étaient obligés d'en acheter tous les ans au fermier une quantité déterminée; c'est que ce natron, tel qu'on l'obtient des lacs, est naturellement de deux sortes. Le citoyen Regnault, chimiste de l'expédition, avait trouvé le moyen de séparer en grand la soude contenue dans le natron, et de l'offrir au commerce dans son plus grand état de pureté.

Quant aux autres objets d'histoire naturelle remarquable dans cette vallée, ce sont :

1°. Pour les végétaux, le roseau à tige élevée (*arundo maxima*, Fors.), la Statice sans feuilles (*Statice aphilla*, Fors.), le Tamarisc de France (*Tamarise gallien*, Fors.), l'Armoise maritime (*Artemisia maritima*, Lin.), le Jonc épineux (*Juncus spinosus*. Lin.), la Masette à larges feuilles (*Typha latifolia*, Lin), le Gremil à feuilles étroites (*Lithospermum angusti folium*, Lin.), le *Zygo phillum album* ou à fleurs blanches, (Lin.), la *Fagonia scabra* ou à feuilles tournées (Fors.), la *Snœda vera*, espèce de soude que les Arabes nomment *souhed*: on y trouve aussi quelques palmiers qui s'élèvent peu, forment d'épais buissons, et ne portent pas de fruits.

2°. Pour les animaux, qui y sont peu nombreux, on y voit, entre les insectes, la pimelie épineuse (*pimelia muricata*), le carabe varié (*carabus variegatus*), la fourmi ordinaire, une grosse fourmi ailée, et une espèce de moustique, dont la piqure occasionne des enflures considérables; dans la classe des testacées on a le colimaçon de la petite espèce; dans les quadrupèdes, le caméléon et les gazelles; parmi les oiseaux, la poule d'eau, le canard et la sarcelle; ces oiseaux y sont très-nombreux.

Couvens. On trouve quatre couvens dans la vallée de Natron; savoir, celui d'*El-Baramous*, celui de *Saint-Ephrem* ou des Syriens; celui de d'*Amba-Bicoï*, et celui de *Saint-Macaire.* Ce dernier est le plus éloigné des lacs au S. E. Le plus éloigné de ce premier, au N. O., est le couvent des Grecs, appellé *El-Baramous.* Les quatre qui sont le plus au nord ont la forme d'un carré long, dont le grand côté a depuis 98 mètres jusqu'à 142, et le petit côté depuis 58 jusqu'à 68; ce qui donne une surface moyenne d'environ 7,560 mètres carrés. La description suivante convient, à très-peu de chose près, aux uns comme aux autres.

Les murs d'enceinte ont au moins 13 mètres d'élévation, et 2 à 3 mètres d'épaisseur à la base : ils sont en bonne mâçonnerie, et bien entretenus. Il règne à la partie supérieure un trottoir intérieur d'un mètre de largeur. Le mur au-dessus du trottoir a des meurtrières; les unes dans le mur même, les autres inclinées et saillantes en dehors, pour pouvoir se défendre contre les arabes à coup de pierres, car les institutions de ces moines leur prohibent l'usage des armes à feu. Les meurtrières saillantes ont des masques pour garantir la tête des moines des coups de fusils.

Ces couvents n'ont qu'une seule entrée, qui est basse et étroite. Elle n'a pas plus d'un mètre de hauteur, et $\frac{1}{3}$ de mètre de largeur. Une porte très-épaisse la ferme en dedans; elle est contenue par un loquet dans le haut, par une serrure en bois dans le milieu, et vers le bas, par une traverse qui pénètre à droite et à gauche dans la mâçonnerie. Cette porte est recouverte en entier, intérieurement, par de larges bandes de fer contenues par des clouds à tête. L'entrée est en outre fermée en quelque sorte hermétiquement en dehors par deux meules de granit posées de champ. Ces meules ont, de diamètre, un peu moins que la hauteur de l'entrée,

et leur épaisseur permet qu'elles se logent à-la-fois dans le cadre de la mâçonnerie. La porte est défendue par une espèce de machicoulis. Lorsque l'on veut se clore, un moine, resté en dehors, entre et place les meules convenablement, puis ferme la porte en dedans, le machicoulis découvre ceux qui voudraient tenter de retirer les meules.

La cloche du couvent est placée à côté du machicoulis; une longue corde, faite de filamens de dattier, y est attaché, et pend jusqu'à terre. Les moines sont quelquefois réveillés la nuit par le bruit de cette cloche; mais toujours défians, même lorsqu'ils ont reconnu du haut de leurs murs qu'ils ont affaire à des gens amis, ils ne se déterminent à leur ouvrir la porte que lorsqu'un moine, suspendu à l'extrémité d'une corde, est descendu par le machicoulis, à l'aide d'un moulinet, afin de voir de plus près si l'on ne cherche pas à les surprendre. Pendant que l'on ouvre ou que l'on ferme la porte, un moine reste en sentinelle au haut du mur; il observe s'il n'apperçoit pas d'Arabes.

Chaque couvent a, dans son intérieur, une tour carrée, où l'on n'entre que par un pont-levis de 5 mètres de longueur, et dont l'élévation est de 6 mètres $\frac{1}{2}$ au-dessus du du sol. On lève le pont au moyen d'une chaîne qui passe à travers le mur, et qui s'enroule autour d'un moulinet ou treuil horizontal. La tour est terminée par une plate-forme supérieure.

Les trois couvents qui sont dans le voisinage des lacs ont des puits creusés de 13 mètres, où il y a à-peu-près un mètre d'eau douce que l'on élève au moyen d'une roue à pots. Les puits servent, dans chaque couvent, aux besoins du monastère, ainsi qu'à la culture d'un petit jardin où croissent quelques légumes et quelques arbres, tels que le dattier, l'olivier, le tamarin, l'henné et le sycomore. Au commencement de pluviôse, l'eau des puits est à son *maximum* d'élévation; elle baisse en été, sans jamais tarir. Le couvent des Syriens de St.-Ephrem a la prétention de posséder, dans un arbre de 6 mètres et demi de haut et de 3 mètres de tour, le bâton même de leur fondateur, qui le planta en terre, et lui fit miraculeusement pousser des racines, puis des feuilles, puis des branches. On pourrait dire que ce genre de prodige est renouvellé des Grecs, puisqu'ils racontaient le même fait

de la massue d'Hercule (1). Selon le général Andréossi, cet arbre est le tamarinier de l'Inde (*Tamarindus Indica*, Lin.).

Le quatrième couvent, qui est le plus méridional, et porte le nom de St.-Macaire, n'a qu'un puits, dont l'eau est salée; mais à environ 400 mètres en-dehors on trouve un puits bien entretenu, ayant 5 mètres de profondeur et 1 mètre ½ en carré : il y a un peu moins d'un tiers de mètre d'une eau très-bonne ; il y a de plus une source sur la pente opposée du vallon.

Les cellules des moines sont des réduits où le jour ne pénètre que par l'entrée, qui a un peu plus d'un mètre de hauteur. Leurs meubles sont une natte, leurs ustensiles une jatte et un pot de terre cuite, appelé *golléh*. C'est dans cette espèce de vase que l'on met l'eau que l'on veut rafraîchir, en l'exposant à un courant d'air. Les églises, les chapelles décorées d'images grossièrement peintes, sont assez bien tenues : hors de-là, tout est désordre, mal-propre et dégoûtant. La pauvreté de ces moines ne leur permettant pas de suspendre dans leurs églises des ornemens d'un métal précieux, ils cherchent du moins à s'en procurer l'équivalent. Ainsi, au lieu de lampes d'argent, ils ont des lampes d'œufs d'autruches, qui font un assez joli effet.

Ces religieux sont la plupart borgnes ou aveugles ; ils ont l'air hagard, triste, inquiet. Ils vivent de quelques revenus, et principalement d'aumônes. Ils se nourrissent de fèves et de lentilles préparées à l'huile. Leur tems se passe en prières. Le nombre de ces moines n'est pas le même dans chaque couvent ; mais quand il en meurt un, il est remplacé par une nomination nouvelle du patriarche du Caire.

Ces pieux et inutiles cénobites exercent envers les Arabes le devoir alors forcé de l'hospitalité ; car, lorsque les Arabes passent au pied de ces couvens, ils s'y arrêtent pour manger et faire rafraîchir leurs chevaux. Les moines leur donnent, par-dessus le mur, du pain, des légumes et de l'orge, mais sans jamais leur ouvrir la porte. Ils sont dans une telle défiance, que, quand eux-mêmes sortent pour aller d'un couvent à l'autre, ils ne se mettent en course que la nuit. Mais c'est moins encore l'état de guerre habituelle qui subsiste

(1) Pausanias, *Corint.*

entre ces Arabes pillards et les moines peu riches, qui entretient entr'eux une haine que rien n'affaiblit, que la différence d'opinions religieuses. Nous reprochons aux Mahométans cette expression de *Chiens de Chrétiens*, et le mépris qui l'accompagne ; mais ces reclus n'étaient pas animés d'un sentiment plus charitable lorsqu'ils demandaient aux français : *Quand tuera-t-on tous les Musulmans ?* (*Ibid*, page 256). J'ajoute que s'ils montrent quelque fois de la bienveillance à leurs ennemis irréconciliables, c'est parce qu'ils ne se font pas scrupule de les tromper, pourvu qu'ils en retirent quelque profit.

Il arrive dans certaines provinces que lorsqu'un musulman veut établir un colombier, il envoie un exprès aux couvens du désert, avec le présent d'usage : les bons moines reçoivent le présent, et donnent en retour un billet mystique qui, mis dans le colombier, doit, suivant la croyance établie, faire peupler et prosperer l'établissement. (*Ibid*).

II. *Vallée du fleuve Sans-Eau* ou *de Bahhar-belâ-mé*. — Cette vallée, qui court aussi du sud-est au nord-ouest, à l'ouest de la précédente, dont elle n'est séparée, comme je l'ai dit, que par une crête, est encombrée de sables, et son bassin a près de trois lieues de développement d'un bord à l'autre ; elle est stérile, il n'y paraît pas de sources, mais on y trouve du bois, même des corps d'arbres pétrifiés et très-bien agatisés : on y a même trouvé (*ibid*, t. I, p. 240) une vertèbre de gros poisson. On y trouve de plus du quartz mêlé, du silex et des pierres siliceuses, du gypses, etc., matières qui, ne se trouvant pas dans ce lieu ni dans les environs, n'ont pû y être amenées que de la Haute-Egypte. Ce qui prouve qu'un bras du Nil, ou peut-être le Nil entier, a traversé cette vallée. L'opinion générale est qu'en remontant ces vallées on arrive dans le *Faïoùm*, et qu'en les descendant on laisse à droite la province de *Maryoùth*, à quatre lieues ouest d'Alexandrie.

2°. Province de Rosette ou Rachyd.

Cette province est peu étendue, et ne renferme que quelques petits lieux outre sa capitale. Elle occupe la droite de l'embouchure du bras du Nil, qui se termine au *Bogaz*. Je n'y comprendrai que *Rosette* et *Berimbal*.

Rosette (1), que les Arabes nomment *Rachyd*, située à 10 lieues nord-est d'Alexandrie, sur l'ancienne branche *Bolbitine* : cette ville fut fondée dans le huitième siècle; les Français la prirent en 1798. Abul-Féda en parle, et nous apprend qu'elle était peu considérable : mais dans le seizième siècle, lorsque les Ottomans furent maîtres de l'Egypte, le canal de Faoué ayant cessé d'être navigable, Rosette devint une ville de commerce très-intéressante, et aujourd'hui elle est une des plus agréables de l'Egypte. Son commerce est florissant; elle est régulière, grande et propre; on n'y trouve à la vérité ni places, ni monumens remarquables, ni forteresses, ni même de murailles, mais les maisons sont jolies et commodes; elle est peuplée généralement de négocians, d'ouvriers et de commerçans. Il y a une manufacture de toiles de coton; on y trouve quelques Francs et beaucoup de Grecs; il y a même des savans du pays, c'est-à-dire, des théologiens. Quelques mosquées, surmontées de hauts minarets, donnent à la ville un aspect pittoresque et remarquable: les toits en terrasse ajoutent à l'effet de ces constructions; et comme la plupart des maisons ont vue sur le Nil et le Delta, les bâtimens dont le fleuve est couvert, le mouvement du port très-fréquenté, et de l'autre côté la végétation éternelle de cette terre qui produit toute l'année, offrent des tableaux dont la variété est intéressante. Quoique Rosette soit une ville moderne, on y trouve des restes d'antiquités; on y découvre fréquemment des colonnes enfouies. Volney dit que ce n'est qu'à Rosette que l'on entre en Egypte; et pour donner une idée du Nil, dont on voit alors les eaux pour la première fois, il le compare, en cet endroit, à la Seine, entre Auteuil et Passy. La ville a pour commandant un officier nommé par le gouvernement du Caire.

Les Turcs qui sont à Rosette y mènent une vie de délices; c'est le commerce qui fait leur principale richesse : les jardins qu'ils y entretiennent, si l'on en croit Savary, ont de tout ce que la végétation peut donner d'odorant et d'agréable; leurs harems sont composés des esclaves géorgiennes les plus belles et les plus exercées dans l'art de la volupté. Cependant nous

(1) Rosette, au minaret, long. O., 28 deg. 8 min. 35 sec.; latitude, 31 deg. 24 min. 34 secondes.

ne voyons pas que les autres voyageurs aient rien observé à cet égard.

Le même auteur donne les détails d'une cérémonie antique qui s'est conservée, qui se renouvelle tous les ans, et dont il fut témoin à Rosette. On sera sans doute satisfait de la retrouver ici, parce qu'elle tient aux mœurs des habitans. C'est une procession des fameux *psylles* ou mangeurs de serpens(1). Nous emprunterons les expressions mêmes de l'auteur, et nous ne ferons qu'abréger son récit.

« Les différens corps d'artisans défilèrent fort gravement chacun sous sa bannière. L'étendard de Mahomet, que l'on portait en triomphe, attirait une grande foule ; tous voulaient le toucher, le baiser et l'appliquer à leurs yeux ; ceux qui avaient eu cette faveur s'en retournaient contens. Le tumulte se renouvelait sans cesse. Venaient ensuite les cheiks (prêtres du pays), coëffés de longs bonnets de cuir, en forme de mitre : ils marchaient à pas lents, et chantaient les hymnes du Coran. A quelques pas derrière eux j'aperçus une troupe de forcenés, les bras nus, le regard farouche, tenant à la main d'énormes serpens, qui formaient des replis autour de leurs corps et fesaient des efforts pour s'échapper. Ces psylles les empoignaient fortement auprès du cou, pour éviter leur morsure, et malgré leurs sifflemens, les déchiraient avec les dents et les mangeaient tous vivans. D'autres psylles s'efforçaient de leur arracher leur proie : c'étaient des combats à qui dévorerait un serpent. La populace les suivait en criant miracle. Ces gens passent pour des inspirés possédés d'un esprit qui détruit l'effet de la morsure des serpens. »

Il ne reste plus qu'un mot à dire sur les habitudes dans cette ville. On n'y voit point de voitures ; les chameaux y font tout le service des transports, et les ânes sont en général les seules montures du peuple. Les hommes y sont vêtus de longues robes : ils laissent croître leur barbe ; ils sont armés d'un couteau ; les soldats, vêtus comme eux, portent un

(1) Ces mangeurs de serpens étaient sur-tout célèbres à Cyrène, ville à l'ouest d'Alexandrie, autrefois dépendante de l'Égypte. Auguste voulant sauver la vie de Cléopâtre, qu'il réservait à son triomphe, fit sucer, par un psylle, la plaie de l'aspic qui l'avait mordue.

damas et deux pistolets. Le vêtement des femmes du peuple consiste en un long caleçon et une ample chemise bleue : elles ont le visage couvert d'un morceau de toile percé vis-à-vis des yeux : les femmes riches portent un grand voile blanc et un manteau de soie noire, qui fait l'effet de nos dominos de bal. Ce serait un crime de leur parler ; à peine un étranger ose-t-il jeter les yeux sur elles : cette réserve n'empêche pas qu'elles ne trouvent encore quelquefois des moyens d'intelligence avec les étrangers, ce qui est très-dangereux pour ceux qui se prêtent à leurs arrangemens.

Aux environs de Rosette les Mamlouks ont élevé deux forts pour défendre l'entrée du Nil, que la nature a déjà rendue très-dangereuse par une barre dans le fleuve ; les navigateurs la redoutent beaucoup ; les naturels ne l'évitent qu'avec peine.

Au nord un peu ouest est le fort Saint-Julien, et peu loin au-delà l'embouchure du fleuve que l'on nomme *Bogaz de Rosette.*

Berimbal. — Ce lieu est au sud-est de Rosette, sur la droite du Nil.

4°. Province de Gharbyéh.

Cette province s'étend depuis la mer au nord, où elle confine à la province de Rosette, jusqu'à la province de Ménouf au sud. La portion ouest de la partie septentrionale est occupée par le lac Bourlos, qui s'étend considérablement de l'ouest à l'est. Une branche du Nil, détachée de la branche de Damiette, un peu au-dessons de *Sémenhoud*, traverse ou plutôt borne le Gharbyéh, et se rend dans le lac au nord. Ce bras ou canal, sous le nom de *Tabanyéh*, commence au 31e. deg. de latitude ; en approchant de la mer, il traverse des terres, dont la culture est abandonnée. Un peu au nord du 31e. deg. il reçoit, à gauche, les eaux du canal qui porte le nom de *Karinen*, lieu où il commence au sud-est de Ménouf.

Les principaux lieux de la province de Gharbyéh sont :

Bourlos, lac situé à l'orient de Rosette, et au nord-est de Faoué. Il communique à la Méditerranée ; on nomme cap *Bourlos* la pointe la plus avancée du lac.

Toutes les terres qui s'étendent de Bourlos et du canal

Tabanyéh jusqu'à la branche de Damiette, formant une longueur d'environ 12 lieues, sont incultes : elles forment des espèces de marais sur le bord de la mer. Dans l'interieur on retrouve les traces de quelques branches anciennes, qui vont l'une au nord-ouest, l'autre au nord-est.

A l'extrémité orientale de cette côte basse et inhabitée est le *Boughâz* de *Damiette*, où se trouve le fort *Lesbéh*. Longitude ordinaire, 29 deg. 32 min. 20 secondes. Latitude, 31 deg. 29 min. 8 secondes.

A une demie-lieue au nord on trouve le canal de *Tabanyéh*, qui se jette dans le lac Bourlos : c'est-là qu'était située le *Grand-Batis*, célèbre par un oracle de Latone, qui y attirait un grand concours de toute l'Egypte. Il y avait aussi deux autres beaux temples consacrés à Apollon et à Diane. Le portique de celui de Latone, soutenu par des colonnes de marbre, avait cinquante pieds d'élévation, au rapport d'Hérodote. Les ruines de ces monumens existent encore ; mais les voyageurs n'osent risquer cette visite, que les brigands rendent dangereuse.

Faouè, ou plutôt Fouah, qui a succédé par le rang à l'ancienne *Mételes*, que fondèrent des Milésiens sous le règne de Psammétique, 600 ans avant l'ère vulgaire, n'est pas dans le même emplacement, mais un peu plus haut sur le Nil. Faoué était encore, au XVe. siècle, la ville la plus considérable après le Caire ; alors le canal qui porte les eaux du Nil à Alexandrie procurait à cette ville un commerce si considérable, que les Vénitiens y entretenaient un consul : mais depuis que le canal n'est plus navigable, Faoué a perdu tout son commerce, Rosette s'en est enrichi ; aujourd'hui les bâtimens y sont ruinés ; elle est très-peu peuplée ; les habitans en sont pauvres ; des maisons de briques remplacent les édifices, dont les décombres embarrassent les places ; et elle n'a plus de remarquable qu'un établissement licentieux, que des filles de joie effrontées y ont formé publiquement et sans obstacle de la part du gouvernement ; les passans ont peine à leur échapper, et leurs chansons, leurs danses obscènes les provoquent ou les repoussent.

Mehallet-él-Kébir, à quelques lieues à l'ouest de Samanhout on trouve *Mehallet-él-Kébir ;* c'est-à-dire *la grande ;* c'est la capitale du Gharbyéh, seconde province du Delta.

C'est en effet la ville la plus considérable de cette partie de l'Egypte ; elle est la résidence d'un bey ; elle a remplacé les villes de *Sebennytus* et de *Busiris*, sans avoir rien conservé de leur magnificence ; elle n'a aucun édifice remarquable, et n'est considérable que par son étendue et son commerce, favorisé par les canaux qui l'environnent et par la fertilité de son territoire ; elle est riche par ses manufactures de toile et ses fabriques de sel ammoniac. Le grand nombre des villages environnans lui fournit des bras pour ses travaux, et de nombreux troupeaux paissent dans ses prairies. Les productions variées du sol le plus fécond contribuent beaucoup à l'abondance qu'on y trouve. Près de cette ville on voit des ruines d'un grand temple, dont les murs étaient de granit rouge et de 10 pieds d'épaisseur. Le père Sicard en parle, et, d'après des morceaux bien conservés, il pense que c'était le temple d'Isis, élevé par Busiris. M. d'Anville ne trouve pas que cette position puisse faire admettre cette hypothèse, et Savary appuie ses objections.

Semenhoud ou Samanhout, l'ancienne *Sebennytus*, capitale d'un nome ou d'une province, à 12 lieues sud du lac Bourlos, sur la rive occidentale de la branche de Rosette : elle est commerçante et peuplée, mais d'une médiocre grandeur, et ses environs sont d'un aspect charmant. Tous les édifices sont de briques, excepté les mosquées. Celles-ci, couronnées de hauts minarets, font distinguer la ville de très-loin. On n'y a point découvert d'antiquités. Les denrées y sont en abondance et à bon compte, et les bazards sont remplis de marchandises. On découvre de cette ville les villages de Salanyéh, de Mil-Aboularis, qui sont si voisins, qu'ils se confondent à cette distance.

Tentah, au sud-ouest de Mehallet-Kébir, est à-peu-près au centre de la province de *Gharbyéh* ; c'est aujourd'hui la ville la plus considérable du Delta. Elle est célèbre par le tombeau d'un saint peronnage de l'Islamisme, appelé *Seyd-Ahhmed-él-Bedaouy*. Cet homme naquit à Fez, l'an de l'hégyre 596 (de l'ère vulgaire 1218), passa en Egypte avec sa famille, se rendit à la Mekke, puis revint se fixer à Tentah, où il mourut à l'âge de 79 ans, avec la réputation d'un saint. On ajoute même qu'il fit de nombreux miracles.

L'an de l'hégyre 700 (de l'ère vulgaire 1322), le sultan

el-Malik-el-Nasser substitua au petit monument élevé d'abord sur le tombeau du saint, une belle mosquée, qui ne le cède qu'à quelques-unes du Caire.

La vénération des Musulmans pour Ahhmed-êl-Bedaouy attire à Tentah un nombre prodigieux de pélerins : ils y viennent à l'équinoxe du printems et au solstice d'été, non-seulement de toutes les parties de l'Egypte, mais aussi de l'Hedjaz en Arabie, de l'Abyssinie et du pays de Darfour. Et, comme le commerce de Tentah gagne infiniment à ces réunions périodiques, on n'a pas oublié d'y instituer des fêtes assez semblables à celles de *Saint-Géminiane*. — Le nombre des étrangers qui s'y rendaient, avant la révolution d'Egypte, était d'à-peu-près 50,000. Aly-Bey, que je ferai connaître, à fait construire à Tentah un très-bel okel qui porte son nom : plusieurs rues sont bordées de petites loges destinées aux marchands.

Les villages, dans cette partie, sont très-rapprochés les uns des autres. Sans doute la fertilité du sol a déterminé leur position. Le blé, les fèves, le *bamier*, légume dont les Egyptiens font un grand usage, et le *Dourra*, espèce de millet, dont les gens de campagne font du pain, voilà les productions les plus abondantes de cette riche partie du Delta : des bois de dattiers et de tamarins en augmentent l'agrément et le produit : ces denrées, et la facilité du transport par le canal de communication des deux branches du Nil, sont sans doute les causes de la prospérité de Ménouf et de toute la province.

Zephtè, petite ville au sud-est de Tentah, sur la rive occidentale, qui n'a rien de remarquable; les maisons y tombent en ruines, et, quoiqu'elle soit environnée de riches campagnes, le peuple y paraît misérable.

4°. Province de Ménouf.

Cette province, qui est très-fertile et très-cultivée, couverte de villages et d'une population nombreuse, est resserrée entre les deux branches de Damiette et de Rosette; elle s'étend au sud jusqu'au sommet de l'angle que forment ces branches.

Elle est traversée par le canal de *Karineu*, dont j'ai déjà parlé, et par un autre petit canal qui, commençant au sud-

est à la branche de Damiette, au sud de Karineu, descend par le nord-ouest, passe à Ménouf, et se rend dans le bras qui coule à Rosette.

Il y a des jardins dans tous les villages, et c'est de ces jardins que viennent les fruits qui se vendent dans la capitale, où il n'y en a pas. Les grains qui s'y récoltent sont le froment, l'orge, le maïs, appelé *Dsourah*, les fèves, les lentilles et les lupins. Le maïs croît dans l'espace de 70 à 80 jours.

On y sème des pastèques, des concombres et des melons, mais en petite quantité.

Les animaux qui servent à la culture sont les bœufs, les bufles, les chameaux, les chevaux et les ânes.

Les hommes qui cultivent la terre sont secs et robustes; ceux qui exercent des métiers sédentaires, les tisserans surtout, sont grands. On fait dans cette province fort peu de cas de l'embonpoint même excessif.

Les principaux lieux sont :

Mélik, gros village, sur un canal de même nom, qui prend naissance au bourg de *Chébir* et de *Koum*, et va à *Méal-Kébir*.

Ménouf, capitale du Ménoûfyeh, à 2 lieues nord-est de Terranéh, est situé sur le bord d'un canal, autrefois navigable, mais qui a cessé de l'être, parce que l'on a été obligé de faire une forte digue à 3 lieues de distance de cette ville, pour retenir les eaux qui s'y jetaient en trop grande abondance, et qui nuisaient ainsi à l'arrosement des terres sur la branche de Damiette. Ce canal baigne les murs de Ménouf du sud au nord-ouest.

Cette ville est mal bâtie; on n'y voit que de très-petites maisons; les rues en sont mal percées; il y a peu de ruines.

Autour de la ville il y a en quelque sorte une autre enceinte de monticules formées de débris et de terres transportées, et qui limitent tellement la vue, qu'à l'est et à l'ouest on n'aperçoit rien au-delà avant de les avoir dépassées.

En arrivant par la porte du sud on trouve un canal où l'eau croupit, et qui n'est distant de l'autre canal que de 2 à 300 toises : cet intervalle sert de chemin pour se rendre dans la plaine. Vient ensuite un santon situé sur une élévation, au bas de laquelle est, tout près du grand canal, une vieille mosquée. A la droite de ladite porte, en gagnant à l'est, il y a plusieurs

bassins destinées à faire rouir le lin, et dont le voisinage est aussi désagréable qu'il est peu sain.

A S. $\frac{1}{4}$ E., est un cimetière, et à la droite du cimetière, des bassins destinés au lin. Ceux qui sont à l'ouest ne servent plus, mais ils sont remplis d'eau en partie stagnante.

Le nord n'offre rien de remarquable. A côté d'un mauvais puits est un petit bois de palmiers... Au sud $\frac{1}{2}$ ouest est un autre bois de palmiers : il y a aussi quelques santons.

On ne voit pas de jardins dans la ville de Ménouf ni aux environs.

Cette ville est entourée d'eau pendant l'inondation du Nil ; mais elle y séjourne peu de tems. Aussi le séjour en est-il assez sain, sur-tout dans la partie du nord. Il faut aussi remarquer qu'elle se trouve à l'abri des vents méridionaux, et qu'elle est rafraîchie par ceux du nord et du nord-ouest.

Les maladies régnantes sont en général celles qui affligent le reste de l'Egypte ; la peste n'y fait pas de grands ravages ; l'eau du Nil y est bonne à boire, et c'est même la boisson ordinaire.

Les enfans, jusqu'à l'âge de 5 à 6 ans, sont maigres et languissans ; ils ont le teint pâle ou jaunâtre, la figure quelquefois bouffie, le ventre tuméfié, ce que l'on doit attribuer à la nourriture indigeste que les mères leur donnent pendant leur allaitement et après qu'elles les ont sevrés : il en meurt beaucoup ; et la population s'affaiblirait si la très-grande fécondité des femmes ne contrebalançait ce désavantage.

Population de 4 à 5000 habitans.

Taoueh. Assez près de Ménouf au sud-ouest, sur la rive orientale, est le fort de *Taoueh*, entouré d'un petit canal, et qui domine une quantité de petites îles, dont le fleuve est parsemé.

5°. Province de Manssourah.

Cette province comprend le pays qui s'etend sur la droite du bras de Damiette, entre cette branche et le canal de *Moez*. Elle est bornée au nord-est par la partie nord ouest du lac Menzaléh, qui occupe une vaste etendue de terrain.

L'embouchure de ce bras du Nil se nomme le *Bogaz* de Damiette. En redescendant au sud on trouve successivement :

Esbéh ou Lesbéh (1), village sur la rive orientale du Nil, au nord de Damiette, où l'on trouve une mosquée et quelques maisons assez bien bâties; on y remarque des fondemens de murailles qui ont appartenu à l'ancienne Damiette; les Mamlouks ont élevé deux petits forts tout près du village pour défendre l'entrée du fleuve. Les Français aussi l'avaient fortifié.

Damiette ou Damyath (2), jolie ville bâtie en forme de croissant sur la rive orientale du Nil, à 31 lieues E. de Rosette. Il ne faut pas la confondre avec l'ancienne Damiette, située à l'embouchure de la branche orientale du Nil, et qui fut prise par Louis IX en 1249, qui la rendit ensuite pour sa rançon, et qui fut détruite peu après. Cette ancienne Damiette était appelée *Tamiati* par les Egyptiens et *Tamiathis* par les Grecs du Bas-Empire. Elle fut conquise par les Arabes, par l'armée du khalife Omar, l'an 20 de l'égyre (640 de l'ère vulgaire). Celle-ci est à 2 lieues et demie de la bouche du Nil, à laquelle elle a donné son nom. Elle est plus grande que Rosette, et n'est pas moins agréable. Après que les Musulmans eurent détruit l'ancienne Damiette, qu'ils regardaient comme plus dangereuse qu'utile pour eux, ils construisirent une nouvelle ville à deux lieues plus loin, et la nommèrent Menchié. C'est la nouvelle Damiette: elle a conservé le souvenir de son origine dans sa principale place, qui a gardé ce nom. Aujourd'hui, elle est une des plus importantes villes de l'Egypte: on y compte 30,000 habitans; elle fait un commerce considérable avec la Syrie et l'île de Chypre, et même avec Marseille. Les objets de ses échanges sont: des etoffes des Indes, des soies du Mont-Liban, du sel ammoniac, du riz en très-grande quantité, et des marchandises européennes. Les maisons de Damiette sont élégamment construites; elles ont des sallons délicieux, pour leur fraîcheur, dans ce pays brûlant; ils sont sur les terrasses, au-dessus des toîts; ce sont des espèces de belvedères, ouverts à tous les vents, et d'où l'on jouit d'un côté de l'aspect de la mer qui borne l'horison, et de

(1) Lesbéh, longitude ouest, 29 deg. 32 min. 20 secondes; latitude, 31 deg. 29 min. 8 secondes.

(2) Damiette, longitude ouest, 29 dég. 29 min. 45 secondes; latitude, 31 dég. 25 min. 0 seconde.

l'autre de la vue du Nil et du lac Menzaléh. La ville a des monumens publics dignes d'être considérés, des bains revêtus de marbre, des mosquées ornées de hauts minarets, des eaux très-pures et d'un effet très-salutaire.

Le port, tout mauvais qu'il est, est fréquenté et très-commerçant; il rend la ville vivante par les travaux qu'il procure à ses habitans, dont la plus grande partie est occupée à décharger et transporter les marchandises. On estime à 6,000,000 la valeur des riz qu'ils exportent tous les ans.

Il faut dire ici que ce n'est pas aux turcs que Damiette doit la richesse que lui procure son commerce. Depuis plusieurs siècles ce sont des chrétiens d'Alep et de Damas qui y font généralement le négoce. Les turcs, indolens et avides, ne savent qu'exiger des redevances onéreuses de ceux qui se sont enrichis par le travail. La bonne foi n'est pas non plus fidèlement gardée dans les traités; souvent les marchandises vendues ne sont pas celles que le vendeur livre; et l'acheteur, de son côté, tâche d'opposer la ruse à la ruse, ce qui établit un espèce de brigandage: mais ce qui, sur-tout, s'oppose au commerce de Damiette, c'est que la rade y est mauvaise, et tellement ouverte à tous les vents, que les vaisseaux y sont exposés aux tempêtes, et que la haute mer est plus sûre pour eux; souvent ils sont obligés de se réfugier en Chypre.

La langue de terre sur laquelle Damiette est située se trouve resserée d'un côté par le lac Menzaléh, de l'autre par le Nil; elle n'a que d'une demie lieue à 2 lieues de largeur de l'est à l'ouest, mais elle est d'une fertilité remarquable, et cet avantage est dû à la multitude de canaux qui la coupent dans tous les sens; ils lui en procurent un autre précieux, c'est une heureuse et égale température; le thermomètre ne s'y abaisse qu'à 9 degré au-dessus de glace, et n'y remonte pas au-delà de 24, de sorte que l'on n'y connaît ni la gelée de nos climats ni les chaleurs brûlantes des autres parties de l'Egypte. Au Caire, le thermomètre monte à 12 degrés plus haut qu'à Damiette. Sans doute ce sol et cette température sont favorables à la culture du papyrus et du lothus, que les Arabes nomment nuphar, et qu'on trouve là plus abondamment que dans aucune autre partie de l'Egypte.

Pour donner encore une connaissance plus positive de Damiette,

Damiette, je vais présenter l'analyse d'un mémoire du citoyen Savaresi : « Le territoire de cette ville est couvert de rizières et arrosé d'une infinité de canaux. Conséquemment les fièvres intermittentes y ont lieu dans l'automne comme dans le Piemont. Les insectes, sur-tout les cousins, s'y multiplient à l'excès, et leurs piqûres produisent des tumeurs, grosses quelquefois comme des noisettes; et, pour comble de désavantage, il existe, tout près, des cimetières, dont les cadavres sont enlevés et mangés en partie par les chiens; le reste pourrit en pleine campagne. La ville est environnée de toutes parts de substances salines, et les campagnes offrent de vastes rizières, auxquelles on donne un grand soin; aussi le riz de Damiette est-il le plus estimé du Levant ».

La ville est très-sale; presque tous les habitans se plaisent à vivre dans le fumier et dans les ordures. Les enfans y restent presque continuellement dans la boue ou la poussière; on les nourrit avec des alimens indigestes. Aussi la santé des hommes et des femmes y est-elle affaiblie de bonne heure. Les femmes y sont vieilles et décrépites à 30 ans. Et partout on rencontre une infinité d'aveugles, de borgnes et d'estropiés.

Farescour ou Farescout, village tout près de Damiette, au sud de cette ville, sur la rive orientale du Nil.

En suivant les deux rives de la branche de Damiette, on trouve vers son embouchure la chapelle de Saint-Geminiane, dont à parlé le père Sicard, *Diast* et *Demanièh*, trois bourgs à 6 ou 7 lieues sud-ouest de Damiette, et assez près de la rive occidentale.

A Saint-Geminiane les Qobthes font des pélerinages qui égayent beaucoup le pays; les chrétiens et les mahométans y prennent également part; les plaines environnantes sont couvertes de tentes: on y fait des courses de chevaux; le vin, la bonne chère animent les pélerins; la fête dure huit jours; elle attire un grand nombre de danseuses. Celles-ci contribuent beaucoup aux plaisirs, qui ne sont pas interrompus par la nuit: dans ce pays, elle n'est qu'un demi-jour plus frais, plus favorable aux amusemens.

Manssourah.—De Semenhoud on aperçoit *Manssourah*, qui n'en est éloignée que de 7 lieues nord-est, et qui se distingue aussi par la hauteur de ses minarets. Cette ville est fa-

meuse par la bataille donnée sous ses murs en 1250, où Louis IX fut fait prisonnier avec ses deux frères, après avoir perdu son autre frère, le comte d'Artois, qui avait été tué quelques jours auparavant à l'attaque de Manssourah. Elle est grande, mais sans fortifications et à moitié ruinée; ses maisons sont en briques, ses rues sont étroites, et, sur-tout, c'est une ville triste et désagréable.

Cette ville, selon Abd-er-Rachyd, fut bâtie vers l'an 336 de l'hegire (947 ans avant l'ère vulgaire), par le sultan Al-Manssour-Billah, surnommé aussi *Manssour-be-nassr-allah*, c'est-à-dire, *victorieux par le secours de Dieu*, quatrième khalife de la race des Fattymites. Cette ville est située au point de séparation de deux branches du Nil, dont une continue jusqu'à Damiette, l'autre se rend à Achmôun sous le nom de canal de cette ville. Ce point de partage est nommé, dans le pays, *Iftirâq-ên-Neyléyn*, c'est-à-dire, *séparation des deux Nils*.

Le canal d'*Achmôun* va, de cette ville par l'est un peu nord, au lac de Menzaléh, en passant par *Dikernes*.

Lac Menzaléh. — Ce lac, dont le général Andréossi a donné une très-bonne carte, est formé de la réunion de deux grands golfes découpés chacun en d'autres petits golfes. Il a au nord une longue bande de terre basse et peu large qui le sépare de la mer. Les deux golfes sont séparés en partie entr'eux par la presqu'île de Menzaléh, à la pointe de laquelle se trouvent les îles de Matharyéh, les seules du lac qui soient habitées.

La plus grande dimension du lac, dans la direction ouest nord-ouest, est de 83,850 mètres ou 43,000 toises: il s'étend dans ce sens de Damiette à Péluse.

La plus petite dimension, sur une ligne perpendiculaire à la première, est de 23,400 mètres ou 12,000 toises, depuis Matharyéh jusqu'à la bouche de Dybéh.

Les eaux du lac Menzaléh ont une saveur moins désagréable que celles de la mer. Elles sont potables pendant l'inondation du Nil, à une assez grande distance de l'embouchure des canaux. On les trouve légèrement saumâtres ou d'un goût fade sur les bords où pénètrent les eaux qui découlent des rizières.—En général, ces eaux sont phosphoriques.

L'air est si sain sur ce lac, que la peste y est fort rare. La profondeur générale n'est guères que d'un mètre, mais elle est plus considérable, et depuis 2 jusqu'à 5, dans la direction des anciennes branches Tanitique et Mendésienne.

Le fond est d'argile mêlée de sable vers les embouchures, de boue noire, dans les canaux de *Dybéh* et d'*Omm-Faredgje* (1), de vase ou de vas mêlée de coquillages par-tout ailleurs. Dans bien des endroits le fond est tapissé de mousse.

Ce lac est très-poissonneux, et l'entrée même est très-fréquentée par des marsouins : on voit des oiseaux aquatiques sur la plage.—On y navigue à la voile, à la rame ou à la perche, selon les circonstances.

Il communique avec la mer par deux bouches praticables, celle de *Dybéh* et celle d'*Omm-Faredje*, qui sont les bouches *Mendésienne* et *Tanitique* des Anciens.

Entre ces deux bouches il en existe une troisième, qui aurait communication avec la mer sans une digue factice formée de deux rangs de pieux, dont l'intervalle est rempli de plantes marines entassées. On trouve une bouche semblable, mais comblée, au-delà de celle d'Omm-Faredje : ce sont ces sortes d'ouvertures que Strabon nomme γενδοστομάτα ou *fausses-bouches*.

La langue de terre qui sépare la mer du lac, et qui s'étend depuis la bouche Phatnitique ou de Damiette jusqu'à la bouche Pélusiaque, sur un développement d'environ 86,000 mètres, n'a que quatre interruptions, est de largeur inégale, est très-basse, sans culture, et couverte par intervalles de plantes marines.

Chaque bouche est fermée, du côté de la mer, par une barre en portion de cercle, dont les extrémités se rattachent à la côte à l'endroit des récifs. On nomme *bogùhaz* les passages d'un courant au travers de ces barres; mais, pour qu'ils existent, il faut qu'un courant d'eau rapide les déterminent et les entretiennent. Ce qui a lieu en quelques endroits.

---

(1) Omm-Faredje, longit. or., 30 degr. 11 min. 39 second.; latit., 31 deg. 28 min. 16 secondes.

Lors du solstice d'été, le vent du nord-ouest pousse les eaux de la mer sur une partie des côtes de l'Égypte, les y tient suspendues, et fait refluer les eaux du lac Menzaléh sur les îles basses et sur ses bords; le lac lui-même reçoit alors les eaux de l'inondation qui lui sont fournies par les canaux qui y aboutissent. C'est le moment de la *plaine* pour ce vaste bassin.

Lorsque ce vent de nord-ouest cesse, les eaux de la mer, en retombant par leur propre poids, laissent à découvert une plage d'environ 200 mètres: l'innondation du Nil commence à baisser, alors il se forme aux deux bouches de *Dybéh* et d'*Omm-Faredje* un courant, du lac dans la mer, dont la vitesse est d'environ 3,000 mètres à l'heure, ce qui, avec le tems, occasionne une baisse sensible dans les eaux du lac.

L'explication qu'à donnée le général Andréossi de la formation du lac Menzaléh est trop ingénieuse pour ne pas la présenter ici.

« Il paraît, dit-il, que les branches *Tanitique* et *Mendésienne* traversaient, pour se rendre à la mer, le terrain que recouvre aujourd'hui le lac Menzaleh; ainsi ce lac n'est pas un lac maritime, c'est un lac d'alluvion, au fond duquel on trouve la vase du Nil. — Il a du se former par la rupture d'équilibre entre les eaux de la mer et celles des deux branches du Nil qui étaient de ce côté ».

Au rapport d'Hérodote, la branche Phatnitique (ou de Damiette) avait été creusée de mains d'hommes. Ainsi, d'abord elle pouvait être moins considérable que les deux autres, mais son volume s'étant augmenté à leurs dépens au point qu'elles en furent appauvries, et ne furent plus en état de faire équilibre avec les eaux de la mer, dès-lors la mer y a pénétré. Le vent de nord-ouest a contribué à augmenter ce refoulage.

L'état actuel des terres qui avoisinent le lac Menzaléh mérite d'être connu; il y a des parties stériles et d'autres cultivées.

Depuis l'embouchure du Nil jusqu'à la bouche Pélusiaque, les langues de terre qui règnent le long de la mer sont stériles; les bords du lac du côté de Péluse et la plaine des environs de cette ville sont un désert. La province de Charquyéh est inondée par le canal de Moèz, qui, avec celui

d'Achmôun, inondent une partie du canton de Menzaléh. Les presqu'îles de Damiette et de Menzaléh sont couvertes de belles rizières, alimentées par des canaux d'irrigation qui ont dans leur voisinage des canaux d'écoulement.

A l'est et très-près de la presqu'île de Matharyéh sont quelques îles de ce nom, très-populeuses, et couvertes d'habitations, les unes en briques les autres en boue. Dans celle que l'on nomme *Myt-êl-Matharyéh*, les cahutes sont pêle-mêle avec les tombeaux, et paraissent plutôt des tanières que des demeures. La population de ces îles comprend, outre les femmes et les enfans, 1,100 hommes occupés à la pêche et à la chasse des oiseaux.

Ils sont sous l'autorité de quarante chefs, dépendans d'un fermier qui leur sous-loue la pêche, dont lui-même paye une redevance aux souverains de l'Egypte, beys ou autres.

Les habitans de Matharyéh, à l'arrivée des Français, étaient les plus voisins du lac, et s'en étaient rendus les tyrans. Leur commerce consiste en poissons frais, poissons salés et pontargne. Ces pêcheurs, aussi bien que les Bédouyns leurs voisins, sont très-cupides et profondément ignorans. Ils ne connaissent pas la division du tems en heures, ni, comme les Arabes, l'art de le mesurer par leur ombre; le lever, le coucher et le milieu du jour sont les seules parties qu'ils distinguent dans les 24 heures.

On voit dans le lac Menzaléh des îles anciennement habitées, dont j'ai parlé, et qui étaient des villes: elles sont couvertes de décombres, et présentent, au-dessus de la surface de l'eau, un relief assez considérable pour avoir obtenu des habitans le nom de montagnes. On dit en effet dans le pays, la *montagne de Tennys*, la *montagne de Toùnah*; cette dernière, cependant, a perdu son ancien nom: on l'appelle plus ordinairement *Djebel-el-Cheykh-Abdâllah*, du nom de Cheykh ou Santon, auquel on a élevé un tombeau dans cette île.

Les autres îles que l'on voit à fleur d'eau sont incultes et stériles; quelques-unes ont des tombeaux de Santon.

Lorsque les pêcheurs s'éloignent de leurs habitations ils prennent de l'eau douce dans leurs jarres, qui sont amarrées au pied des mâts de leurs jermes; chaque jerme a une de ces jarres.

Les pêcheurs de Matharyéh paraissent former une classe particulière. Comme ils interdisent la pêche du lac à leurs voisins, ils ont avec eux peu de communication. Presque toujours nus, dans l'eau, et livrés à des travaux pénibles, ils sont forts, vigoureux et déterminés. Avec de belles formes ils ont l'air sauvage ; leur peau brûlée par le soleil, leur barbe noire et dure, rendent cet air plus sauvage encore. Lorsqu'ils se trouvent en présence de leurs ennemis, ils poussent mille cris barbares avec l'accent de la fureur ; ils frappent sur une sorte de tambourin, sur le pont de leurs bateaux, et sur ce qui peut faire du bruit ; ils embouchent le buccin, et développent ce fameux cri de guerre dans la conque de ce coquillage : *Roùhh a'nny yâ kleb !* c'est-à-dire, *Retire-toi de moi, chien.*

Les villes de Tennys et de Toùnah, ruinées, sont maintenant au milieu des eaux du lac Menzaléh ; elles étaient placées sur des levées artificielles.

Tennys (1), ville romaine, bâtite sur les débris d'une ville égyptienne, florissait au tems d'Auguste. Elle était vaste, avait des tours, des fossés pleins d'eau ; l'emplacement et le terrain élevé qu'elle occupait forment actuellement une île, où la terre, mêlée de quelques décombres, est presque entièrement inculte. A la surface il s'est formée une sorte de cristallisation qui fait que le terrain crie et cède sous les pieds comme de la neige qui commence à geler.

T'oùnah, qui forme aussi une île, était une ville moins considérable que la précédente : on y voit très-peu de chose.

La ville de Péluse existait près du lieu où se trouve actuellement *Thynéh*, à l'extrémité orientale du lac. Il faut remarquer que ces deux noms, l'un grec, l'autre arabe, ont le même sens, et signifient également *boue*. L'extrémité de la branche qui avait pris le nom de Pélusiaque est en effet presque réduite à un grand canal de fange, et probablement ce terrain a toujours été de même, à en juger par le nom grec. Thynéh est entre la mer et les dunes, au milieu d'une plaine nue et stérile. Le château tombe en ruines ; il est au bord du canal, mais assez loin de la plage. A sa construction

(1) Tennys, longitude or., 29 deg. 52 min. 15 secondes ; latit., 31 deg. 12 min. 0 seconde.

on peut juger qu'il est du tems de la conquête du sultan Selym Ier.

Le même auteur observe que l'élévation des dunes qui sont à l'ouest de Péluse, et qui se prolongent au loin, font voir que le canal de jonction du golfe Arabique à la Méditerranée ne pouvait aboutir qu'à la branche Pélusiaque, et même à une assez grande distance de cette branche.

On trouve dans la plaine de Péluse, en allant de la mer vers les dunes, et jusqu'à une petite distance de ces dernières, des coquillages d'abord répandus assez abondamment, puis devenant plus rares. Le terrain, de plus, est recouvert, dans presque toute son étendue, d'une croûte saline : tout y annonce que la mer y reflue et y séjourne une partie de l'année. — La mer est quatre fois plus éloignée de Péluse qu'elle ne l'était du tems de Strabon. Il n'y a pas la moindre trace de végétation sur la plaine où se trouvait située Péluse.

Menzaléh, ville sur le bord oriental du lac auquel elle a donné son nom ; elle est peu considérable et en partie ruinée ; cependant on y compte encore 2,000 habitans. Leur principale occupation est la pêche qu'ils font dans le lac. On y trouve cependant des manufactures d'étoffes de soie et de toiles à voiles : il y a aussi des teintureries et quelques autres fabriques de peu de conséquence.

Mit-Demsis est un village au nord-est de Tantah, et de l'autre côté du Nil ; il n'est remarquable que par sa position à l'origine d'un canal qui va porter ses eaux au lac Menzaléh.

Mit-Kramr, petite ville au centre de ce village, vis-à-vis Zephté, sur la rive orientale du fleuve ; elle est fort peuplée et très-commerçante, mais sale et tortueuse. Les bazards, en assez grand nombre, sont obscurs. On n'y voit de monumens qu'une mosquée, dont une tour se distingue à sa forme : elle est quarrée (toutes celles du pays sont rondes.) Cet édifice paraît avoir été une église chrétienne.

A 8 lieues E. de *Mit-kramr* est le village d'*Atrib*, autrefois une des ville les plus considérables de l'Egypte. Le voyageur, sur la foi d'un passage d'Ammien-Marcellin, cherche sous les chaumières d'Atrib, dont la position et le nom s'accordent avec ceux de l'ancienne ville, quelques restes des monumens qui ont dû y exister ; mais on n'y trouve

pas les moindres débris, pas les moindres vestiges, et l'on ne peu s'empêcher de soupçonner l'auteur au moins d'exagération.

Un peu au-dessous de ce village coule un large canal qui va se rendre dans le lac Menzaléh.

Au S. d'Atrib, et sur la même rive, est le bourg de *Dagoué*; il y a long-tems que cette place sert de retraite à des brigands qui mettent les navigateurs à contribution sous une espèce de protection qu'ils obtiennent à prix d'or du gouvernement du Caire.

6°. Province de Charqyéh.

Cette province est à l'E. du canal de Moèz, dont je vais parler d'abord, ayant au N. O. une partie du lac Menzaléh. C'est dans cette province que l'on retrouve la trace de l'ancienne branche *Pélusiaque* qui va joindre le lac, le traverse et le remonte jusque sur le bord de la mer, où sont les ruines de l'ancienne *Pelusium*. Les Fellâhhs du Charqyéh sont moins malheureux que ceux des bords du Nil. Les puits y sont bien entretenus, les rigoles nombreuses et élevées avec précaution, et les champs bien cultivés. Le citoyen Shulkouski (1) présume que ces avantages sont une suite de la distance qui les sépare des lieux habités, et vexés sans cesse par les mamlouks. On trouve plus au S. les traces d'un ancien canal qui communiquait avec la mer Rouge. Plus au S. sont des montagnes, entre lesquelles est la route que l'on suit pour aller à Souez, et plus au S. encore est la vallée *de l'Egarement*. J'en parlerai ci-après. Mais je ne puis me refuser au plaisir de donner les détails suivans:

Canal de Moèz. Ce canal, qui est l'ancienne branche *Tanique*, commence à la branche de Damiette, au lieu où sont les ruines d'*Abril*, tout près et au N. de *Bauha*, et se rend par le N. E. dans le lac de Menzaléh.

Voilà l'extrait d'un voyage fait par ce canal par le citoyen Malus (*Mém. sur l'Eg., tome* 1, *p.* 212).

En sortant du Caire on entre dans le petit pays de Kelyoùbéh, riche en grains, en pâturages et même en bois de différentes espèces. Les villages y sont grands, les troupeaux

(1) Mémoires sur l'Égypte, tome I, p. 40 et suiv.

nombreux, et les habitans assez paisibles et contens. — Les communications sont faciles jusques à une lieue au-delà de Kélyoûb; plus loin le terrain est coupé par une infinité de petits canaux d'irrigation. Les routes, quoique difficiles, y sont fort agréables : plusieurs sont bordées de riches jardins; d'autres sont tracées à travers des bois épais et d'immenses pépinières. — Les limites de ce petit pays sont à Atrys.

Atrys est un petit village construit au N. des ruines d'une ville qui portait le même nom, et un peu au S. du point d'où le canal de Moèz part de la branche de Damiette pour se porter au N. E. Les ruines occupent un espace d'environ 600 toises dans un sens, et 400 dans l'autre.

A une lieue au N. est le village de Moèz, à l'origine même du canal. La plaine qu'il arrose dans ce point de son cours est formée d'un terrain gras et assez bien cultivé : elle produit du blé, du maïs, des cannes à sucre; il s'y trouve quelques prairies. Cette plaine est traversée par un grand nombre de canaux où l'eau est retenue par des digues construites sur les bords du grand canal.

Une branche ancienne qui se sépare sur la droite du canal de Moèz, doit être l'ancienne branche Pélusiaque. A une demi-lieue du canal, ce qui en donne sept d'éloignement oriental au Nil, est le lieu appelé *Thal-Bastah*. Les ruines qui s'y voyent sont celles de l'ancienne *Bubaste* : les chats y étaient adorés; on y célébrait tous les ans une fête en l'honneur de Diane.

Cette ville, ainsi que toutes les villes égyptiennes, était élevée sur de grands massifs de briques crues. Ces briques ont environ un pied de longueur sur huit pouces d'épaisseur et autant de profondeur. Les briques cuites que l'on y rencontre sont fort différentes de celles qui se travaillent actuellement en Egypte. L'étendue de ces ruines est, dans tous les sens, d'environ 1,400 mètres.

Guényéh est un village assez riche, qui de ce côté donne son nom à une branche occidentale de ce canal.

Heïhéh ou *Ihiéh*, petite ville moderne, se trouve à trois lieues des ruines de Bubaste sur la même rive. Elle est ceinte d'un mur crénelé de 15 pieds de hauteur, en fort bon état, et flanqué de bonnes tours, armées d'un double rang de créneaux. Il paraît que cette ville fait un commerce considérable.

On trouve le long du canal, de ce même côté, un grand nombre de tours construites sans portes et sans fenêtres, percées de quelques crénaux ; elles servent de réfuge aux habitans quand ils sont poursuivis par les Arabes du désert.

Au-delà d'Heïhéh est le village d'*Orbet*, dans une plaine basse et marécageuse. Les ruines qui s'y voient appartenaient, selon les habitans, à une ville que l'on nommait *Kourb*, et qui devait être peu considérable, si l'on en juge par le peu d'étendue des ruines. — A une lieue plus loin, sur la rive gauche, est le village de *Kafr-Fournigheh*, regardé dans le pays comme la limite des terres civilisées.

Kafr-Fournigheh est un riche village. Jamais les barques qui viennent du Nil n'osent descendre plus bas, parce que la partie inférieure est habitée par des hommes assez intraitables : on y craint beaucoup les Arabes ; les habitations y sont toutes enceintes de murs solides.

Depuis *el-Orbet* jusqu'au lac, le pays est coupé sur les deux rives d'une multitude de canaux, d'étangs, de marais qui rendent les communications infiniment difficiles.

En face de *el-Labaïdy*, sur la rive gauche, est un lac immense communiquant au canal de Moèz par plusieurs branches : il conserve ses eaux pendant huit mois de l'année. Ce lac n'est séparé du lac Mensaléh que par une langue de terre, mais il n'y communique pas.

San ou *Sannah*, où sont les ruines de l'ancienne *Tanis*, est à 2 lieues en-deça de l'extrémité du canal. Le citoyen Malus n'y a trouvé que 7 obélisques en partie brisées, un chapiteau de colonne dans le genre que l'on a depuis nommé *corinthien*, avec un monument de granit brisé en deux parties : on soupçonne que cela a pu être un tombeau. Entr'autres débris on y voit des monceaux de verre et du cristal très-bien poli. Le général Andréossi, dans son intéressante description du lac Menzaléh, dit que ces débris sont énormes, et que l'on distingue encore très-bien le *Forum* ou place publique. *Sannah* est maintenant l'entrepôt des dattes que l'on y apporte de Ssâlehhyeh ; les pêcheurs du lac les y viennent prendre en échange du poisson salé.

La plaine qui, de ce point, s'étend au lac Menzaléh, est fort basse et presqu'entièrement inondée. Elle est traversée d'une multitude de canaux qui se croisent en tout sens. En

avant de *San* est un petit canal qui conduit de l'eau de la branche Pélusiaque à Ssâlehhyeh, mais il n'est navigable que pendant un mois.

Faramah, fondée par les Arabes, un peu à l'E. de Péluse, lui avait succédé ; mais dès le treizième siècle elle était ruinée. Savary parle d'un mausolée qu'on trouve près de ce lieu, au pied du mont *Casius*, et qu'Abou-l-Fédah dit être celui du médecin Gallien ; mais on croit que ce peut être celui de Pompée. Gallien fut inhumé à Pergame, sa patrie, après avoir honoré long-tems la cour de Marc-Aurèle.

Cette ville est nommée par les Qobthes *Baramias* et *Baramgu*. Abd-er-Rachyd dit que la largeur de l'isthme en cet endroit n'est que de 23 heures de chemin. Il ajoute qu'Amrou-ebn-êl-A'ass voulut couper cet isthme, sans dire ce qui l'en empêcha.

Farakia, village à 15 lieues N. E. de Manssourah, au-delà du lac Menzaléh, et très-voisin du lieu où fut l'antique Péluse. Cette ville, prise et saccagée par les princes chrétiens, n'a point été relevée. Ses habitans passèrent à Damiette ; on ignore même la place exacte où gissait cette ville. C'est sur ce rivage que Pompée fut tué par ordre de Ptolémée-Antétas. Péluse, dont on ignore l'origine, fut conquise par Cambyse, et avait passé sous la domination des Perses, des Macédoniens, des Romains, des Grecs et des Arabes.

Dans ses environs, qui sont d'un aspect riant et pittoresque, on distingue les petits hameaux nommés *Zouphéti* et *Karkanyéh*.

Là, se joignent les deux branches principales du Nil, et l'on aperçoit la capitale de l'Egypte, au-dessus de laquelle le Nil n'est plus partagé que par un petit nombre de canaux, dont le principal est le canal de Joseph, Khalydj-êl-Yousef, dont nous parlerons plus bas, en suivant les deux rives du fleuve.

Mais avant de décrire la longue vallée qu'il arrose, je vais faire connaître la partie du désert qui, de ce côté, s'étend jusqu'à la Syrie et l'Arabie.

I. *Route pour aller du Caire en Syrie.*

Dans la partie orientale de la province de Charqyéh, on trouve des Arabes bédouyns. Leurs camps sont placés à

côté des villages, dans les sables. En général ils sont assez opulens, du moins pour des Arabes; car, outre la vente de leurs troupeaux, ils ont la ressource, qu'ils ne négligent pas, de rançonner les caravannes, et même aussi de les piller. Quelques-uns d'eux cultivent la terre. Leurs tentes sont mieux faites et mieux meublées que celles des Arabes de Damanhour, et dans l'intérieur règne une sorte d'abondance. Le lait, le riz, l'orge n'y sont pas rares; les ustensiles y sont nombreux. Cette aisance paraît avoir adouci leurs mœurs : ils sont moins farouches, peut-être aussi moins audacieux que les autres Bédouyns.

C'est leur désert que l'on traverse pour aller en Syrie, ou pour en revenir. J'en ferai connaître les principaux points, en supposant que l'on parte du Caire.

Ordinairement on se réunit en caravanne, et l'on sort du Caire par la porte appelée *Bab-ên-Nassr*, c'est-à-dire, *Porte de la Victoire.* Le désert est le premier objet qui frappe la vue; des maisons isolées se dessinent au milieu de cette plaine blanchâtre. Voici les lieux que l'on trouve successivement.

La *Qoubbéh*, ou plus exactement, *êl-Qoubbéh êl-â-Adelyéh*, c'est-à-dire *la Coupole* (ou le Dôme) *Adelyenne.* Cette épithète est très-significative pour les musulmans instruits; elle signifie la coupole construite par êl-Mélek êl-A'âdel Aboùbekr êbn Eyoùb. Ce prince, *A'âdel Aboùbekr*, était frère du fameux *Ssalâhh êd-dyn*, ou comme nous disons, Saladin. Ce dôme appartient à une mosquée, ou plutôt, c'est la mosquée elle-même que l'on désigne par le nom de son fondateur. Elle est entourée d'édifices réguliers, bâtis en pierres, et précédés de galeries.

El-Matharyéh est à une lieue au-delà; j'en parlerai à l'article du Caire, comme d'un lieu que l'on va visiter. Un obélisque y indique les ruines d'une ancienne ville. La population est d'environ 500 habitans.

El-Mardje se trouve ensuite. Ce lieu est aperçu de loin, à cause des arbres qui l'entourent. Plusieurs milliers de palmiers, plantés en quinconce, ombragent des huttes délabrées. La population y est d'à-peu-près 800 habitans.

« Cette route, dit l'auteur dont j'emprunte ce récit, étonne un européen par ses sites bizarres. Elle semble tracer

la limite entre l'Egypte et le désert. Les sables sont toujours à droite, les terres cultivées à gauche; et même, plus on avance, et plus la bonne terre est ombragée; mais aux décombres que l'on aperçoit, on devine aisément que le désert s'étend, et qu'il prend successivement, de siècle en siècle, sur les parties cultivées et habitables».

El-Mardje, au-delà est un village entouré d'arbres qui s'aperçoivent de loin.

El-Khângah est un village assez considérable, qui s'agrandit par l'avantage d'y recevoir des caravannes. Il renferme environ 1,000 habitans. Au sommet d'un plateau est un bois touffus. Quoique la ville d'El-Khângah soit au trois quarts réduite en cendre, ce qui reste cependant suffit pour donner une idée de son ancienne importance. On y voit encore des rues tirées au cordeau, des lieux bien bâtis.

El-Menyéh, qui n'est qu'à 2 lieues et ½, comprend deux hamaux et 1,000 habitans.

A quelque distance du plateau, dont la pente s'abaisse vers le désert, est le fameux lac des Pelerins, *Birket-el-Hhadje*. C'était en effet un lac où les caravannes, allant à la Mekke, fesaient provision d'eau. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une marre dessèchée, cernée de plusieurs rangs d'arbres.

Belbeis (1) est une ville assez considérable par le nombre des habitans, comprenant 800 chefs de famille, ce qui peut faire 5,000 individus; mais ils ont l'air fort misérables, et leurs maisons sont délabrées. Cette ville dispute à *Thal-Bastah* l'honneur d'avoir succédé à l'ancienne *Bubaste*. D'autres pensent que c'était la *Pharbéthos* des Grecs, ou *Pharbœtus* des Romains; on l'a aussi nommée *Busiris*. Quoiqu'il en soit, elle n'occupe que le tiers de son ancienne étendue.

Belbéis, il y a 10 siècles, était le seul boulevard de l'Egypte du côté de la Syrie. En 1164 elle opposa une vigoureuse résistance aux attaques d'Amauri, roi de Jérusalem, qui pourtant la prit, et dont l'armée fut pendant trois jours occupée de pillage, tant dans la ville que dans les environs.

A partir de Belbéis on peut suivre deux routes pour

(1) Longitude or., 29 deg. 12 min. 53 second.; lat., 30 deg. 24 min. 49 secondes.

aller en Syrie. L'une va directement à *Tineh*, puis suit à l'est le bord de la mer; l'autre continue E., puis nord-est. Je vais suivre cette dernière.

Au-delà de Belbéis le pays devient plus fertile. Les villages se succèdent sans interruption, et se lient entr'eux par de beaux vergers : les fontaines sont aussi plus fréquentes. Mais ces sites agréables disparaissent sitôt que l'on a dépassé *Ssonah*, qui renferme à-peu-près 800 habitans. Les terres cultivées s'éloignent sur la gauche, et l'on marche dans le désert.

Qorayn ou *Qoraïn*, que l'on trouve ensuite, est un bois assez vaste, qui conduit à 8 ou 10 hameaux avec leurs jardins. Le seul bâtiment un peu considérable qui s'y trouve porte le nom fastueux de château : ce n'est pourtant qu'un amas de maisons entouré de murailles. Les hameaux, au nombre de 8 à 10, renferment à-peu-près 4,000 habitans.

De Qoraïn il ne reste plus que 6 lieues pour arriver à Ssâlehhyéh. On n'y voit de villages que pendant la moitié de la route : ce qui s'y trouve d'ailleurs n'offre que des landes incultes.

Ssalehhyéh est un canton et point un lieu. Il a pris ce nom de Ssêlahh-êd-dyn youçouf ebn éyoub ebn Chedy, qui y avoit fait construire une citadelle; elle est tellement détruite que l'on n'en voit pas même les ruines (1).

Il y a dans ce canton un bois touffu qui a plus de 2 lieues de long, et renferme 10 villages avec une belle mosquée. C'est un local du genre de ceux que les Grecs nommaient *Oasis*, et que les Arabes appellent *Djezzyrett*, c'est-à-dire *île*. Il s'y trouve une quinzaine de hameaux, renfermant à-peu-près 6,000 ames.

C'est au sortir de Ssâlahhyéh que commence l'isthme de *Souez* ou Suez. Il faut, pour aller en Syrie, parcourir 50 lieues sur un sol nu, qui n'offre que 7 puits d'une eau saumâtre, avant de rencontrer un endroit habité.

Cette route passe près du lac *Sébakel-Bardoil*, ou lac du roi Beaudoin, et va à *El-Arych*.

El-Arych, sur le bord de la mer, est l'ancienne *Rhinoco-*

(1) Ssâlehhyéh, long. or., 29 deg. 40 min. 0 sec.; latit., 30 deg. 45 min. 30 secondes.

lura, que les Arabes confondent avec *Raphiæ*, en lui donnant aussi le nom de *Rafahh*. L'eau y est très-bonne, et la température de l'air y est salubre. Le nom d'*El-Arich* signifie la tente.

De ce lieu les caravannes se rendent à Ghazzah, première ville de la Syrie du côté de l'Egypte.

II. *Routes pour aller du Caire vers la mer Rouge.*

On connoît deux routes qui se dirigent de ce côté; l'une, plus septentrionale, est appelée *route des Pélerins;* l'autre, plus méridionale, passe par la vallée de l'Égarement.

1°. *Route des Pélerins.* Cette route part du Caire, remonte un peu vers le nord, puis tourne à l'est jusque vers *Adjeroud:* elle redescend par le sud-est jusqu'à Souez. Je ne m'attacherai qu'à la partie la plus importante, celle des environs de ce port, situé au fond de la mer Rouge, appelée dans ce point, par les Arabes, *golfe* ou *mer de Qolzoùm.* C'est le petit golfe que la mer Rouge forme ici entre la presqu'île où est le mont Sinaï; les anciens le nommaient *golfe* d'Héroopolis. Qolzoùm est depuis long-tems minée. La ville de *Souez* ou Suez, qui lui a succédée, est bâtie dans un terrain de pierres et de roches, ce qui lui a fait donner par les Arabes le surnom *d'El-Hhagar*, c'est-à-dire pierreux. Souez, *long.* 30 *deg.* 15 *min.* 45 *secondes*; *lat.* 29 *deg.* 58 *min.* 37 *secondes.*

Je joins ici quelques détails topographiques, parce que tout ce qui tient à l'Egypte me paraît intéressant. On en parle depuis 4,000 ans, et à peine commence-t-on à la bien connaître!

A l'est de Souez la mer Rouge s'avance entre les terres, et y forme un golfe très-resserré, ayant à-peu-près une demie lieue de large. Ce golfe est guéable à la marée basse, car à Souez la marée n'est que de 18 à 20 décimètres, et seulement de 3 mètres dans les tempêtes du vent de sud.

Du fond de ce golfe plusieurs ravins se dirigent plus haut encore, allant du sud au nord. Le plus considérable ressemble assez au lit d'un canal. Quelques personnes ont cru qu'il avoit fait partie de l'ancien canal qui devait réunir la mer Rouge au Nil. En effet, Abd-êr-Rachyd, outre ce que nous savons par l'antiquité, dit aussi qu'Amroù fit, par ordre du khalife, creuser un canal qui établissait une communica-

tion entre la mer Rouge et le Nil, pour faciliter le transport des blés de l'Egypte à *Yathrib*, ou Médine. Ce canal, quelle qu'en soit l'origine, a été nivelé dans toute son étendue : on l'a trouvé inférieur au lit de la mer, si ce n'est à l'entrée, où se trouve une *barre* assez haute, formée par un fort ensablement long de 4 à 5,000 mètres.

Ces ravins, qui s'enfoncent dans les terres, débouchent dans un vaste bassin, dont l'extrémité septentrionale est à 12 lieues environ de Souez (1). Dans beaucoup d'endroits le fond de ce bassin est de 20, de 12, et même de 15 mètres au-dessous du niveau des eaux de la mer Rouge; et comme on y trouve des couches de sel très-épaisses, dans quelques endroits un terrain boueux, et même des flaques d'eau de mer, il paraît démontré que ce terrain a été autrefois recouvert par les eaux de la mer Rouge. Quelques tempêtes violentes y ayant ensuite accumulé des sables en auront bouché l'entrée. Le dessèchement total, ou du moins presque total par l'action du soleil, en a été la suite naturelle. Delà aussi l'explication très-simple et très-fondée, qui retrouve, dans des ruines que présentent des collines environnantes, la position de plusieurs villes anciennes. Or, on sait qu'il existait de ce côté *Arsinoé* et la ville d'*Héroopolis*, assez près du golfe Arabique. Or, si à ces époques reculées ce golfe s'étendait de 10 à 12 lieues plus au nord, il étoit alors fort rapproché de la vallée nommée actuellement *Sébahier*, où sont des ruines curieuses, dans le lieu nommé *Aboukécheid*. On y voit, entr'autres, un bloc de marbre, sur lequel sont gravées trois figures de grandeur naturelle, assises à côté l'une de l'autre, et fesant face à l'est. Le derrière du bloc est couvert d'hiéroglyphes. On croit que Souez occupe l'ancien emplacement d'Arsinoé. Elysma était de 20 min. plus au sud.

Le terrain de la vallée de *Sababialyr*, appelée par les Arabes *Ouadi* (Oasis), s'étend jusque vers *Belbéis*, à l'ouest. Les eaux du Nil y arrivent plus ou moins avant, selon la force des inondations; et, dans tous les tems, on y trouve de l'eau douce en creusant 12 ou 15 mètres. Seulement, comme le terrain y est moins arrosé que le reste de l'Egypte, la terre

(1) De la partie nord de ce bassin aux marais qui avoisinent le lac Menzaléh, il n'y a guères que 35,000 mètres.

végétale

végétale n'y a guères plus d'un pied d'épaisseur ; au-dessous se trouve une argile mêlée de sable. — Le canal qui y conduit les eaux du Nil, dans une étendue d'environ un myriamètre, est creusé dans le revers d'un côteau, et se trouve plus élevé que le fond de la vallée, ce qui donne une grande facilité pour l'écoulement des eaux lors des arrosemens. Lorsque l'eau du Nil n'y parvient pas, on arrose avec celle des puits.

A l'entrée de la vallée, du côté de Belbéis, au nord-est, est le village d'*Habach*, où l'on croît qu'était l'ancienne *Thaubastum*. On ne retrouve l'ancien canal qu'à quelque distance à l'est, dans un point de la vallée, que les Arabes nomment *Ouadi-Tombut*, c'est-à dire Oasis des Arabes de la tribu de Tombut, qui habitent cette contrée. En continuant encore à l'est on retrouve *Aboukécheid*, dont j'ai parlé, aussi bien que les traces d'un ancien canal.

La caravanne qui va du Caire à Suez passe auprès des ruines d'un vieux château que l'on nomme *Adjeroud*, et qui est près de Suez, au nord. Mais il paraît que, pour des raisons que j'ignore, des caravannes prennent aussi leur route par Belbéis et par *Aboukécheid*, qui est bien plus au nord.

Quant à la route qui va directement du Caire vers l'est jusqu'au château ruiné d'Adjeroud, voici ce qu'en dit le cit. Dubois Aymé, ingénieur des ponts et chaussées. « En sortant du Caire, le premier lieu où l'on s'arrête est *Bézétîn* ; à deux myriamètres de cette ville la vallée se divise en deux branches, l'une plus au nord, l'autre plus au sud ». (C'est celle de *l'Égarement*, dont je parlerai bientôt.)

Les montagnes de pierres calcaires que l'on rencontre dans la première de ces vallées sont, dans certains endroits, composées de pierres agglutinées entr'elles, et l'on trouve dans le fond de la vallée plusieurs de ces coquilles qui en ont été détachées. Plus à l'E. sont plusieurs montagnes de pouldingue, composé de cailloux d'Egypte. Dans le fond de leur vallée on trouve de petits arbustes et des broussailles, ce qui prouve qu'il y pleut quelquefois.

La *vallée de l'Égarement* est à-peu-près dans la même direction que la précédente. On sait qu'à son embouchure sur la mer Rouge était située la ville de *Clysma*, à 20 min. au sud de l'endroit où est Suez.

On trouve à l'entrée de cette vallée, du côté du Caire, le village de *Bézétîn*; il est habité par des Arabes, appelés *Térabins*. Au-delà, en avançant vers l'est, on trouve des montagnes de gypse et des fragmens de coquilles. C'est aussi vers ce lieu que l'on trouve la pierre dont on fait les meules à aiguiser, en usage au Caire. On y trouve aussi des cailloux roulés et du bois agatisé. Cette route, variée par sa largeur, qui n'est pas toujours la même, et par la nature des montagnes, conduit, après une course de 16 kilomètres dans une petite plaine, aux puits de *Guendelhy*, situés dans le fond d'une gorge. Là paraissent se rendre toutes les eaux des environs. Ces puits sont au nombre de 7 ou 8, et entretiennent dans ce lieu une végétation très-active.

La vallée qui conduit ensuite directement à la mer Rouge s'élargit; enfin on arrive à la mer Rouge. Sur la côte on trouve des puits, appelés les puits d'*El-Touareg*; mais on n'a trouvé aucune ruine de Clysma.

N. B. Le cit. Girard, ingénieur en chef des ponts et chaussées, aussi bien que le cit. Dubois Aymé, cité précédemment, et dans les écrits desquels j'ai puise le peu que j'ai dit ici, pensent que l'isthme de Suez a été formé successivement par les sables que refoulent d'une part la Méditerranée, et l'autre la mer Rouge. C'est leur opinion que j'ai exposée plus haut. (*Voyez* page première).

C'est un peu au nord du lieu où l'on suppose Clysma qu'est *Suez*, dont je vais parler.

Suez (*Sòuès*) (1), ville située sur l'isthme de ce nom, à 25 lieues du Caire. Suivant Brown, le port de Suez n'a qu'un mauvais quai, où de faibles bateaux abordent à peine dans la haute marée; les vaisseaux restent en rade: une seule source d'eau saumâtre fournit aux besoins des habitans. La mer est poissonneuse, mais les habitans pêchent peu; cependant toute les denrées nécessaires manquent dans cette misérable ville, située dans une plaine aride et sablonneuse, à une lieue de la rade. La forteresse est une masure sans défense, on bâtit à peine une cayasse en trois ans dans son chantier. Le même auteur combat l'application que Danville fait de Suez à l'ancienne

(1) Suez, long. or., 30 deg. 15 min. 45 sec.; lat., 29 deg. 58 min. 37 sec.

Arsinoé. Il n'adopte pas non plus le sentiment de Savary, qui la recule au fond du golfe jusqu'à *Adjeroud*.

Il a été souvent agité si l'on pourrait couper l'isthme pour joindre les deux mers. Il paraît que cette jonction, qui serait facile, vu le peu d'étendue de la terre, n'est pas sans inconvénient (1). M Brown, qui a soigneusement observé les lieux, nie qu'elle soit praticable de cette manière, et propose de l'opérer par un canal du Nil à la mer Rouge, à la hauteur du Caire, où il lui semble que le niveau est plus certain.

Ce que nous avons dit du commerce du Caire nous dispense de détails sur celui de Suez. Il s'exerce par des caravannes, composées le plus ordinairement de 3,000 chameaux et de 4 à 5,000 hommes. Les chargemens consistent en bois, voiles, cordages pour les vaisseaux; fer, plomb, draps, blé, qui sont destinées pour la Mekke et Mokha, qui donnent en retour du café et des marchandises des Indes.

Actuellement je reviens au Caire, pour remonter ensuite le Nil.

VOSTANI ou ÉGYPTE DU MILIEU.

Je ne crois pas qu'en Egypte même on soit bien d'accord sur le nombre des provinces qui appartiennent à la moyenne Egypte ou Vostani. Je vois que beaucoup de gens placent le Caire dans la Haute-Egypte, d'où il s'ensuivrait qu'il faudrait prendre le *Vostani* dans le Delta. Quoiqu'il en soit, je ne crois pas commettre une grande erreur en mettant dans l'Egypte du milieu les provinces du *Caire*, de *Gizéh*, d'*Alt-fyéhhly*, de *Qélyoùbéh*, de *Fayoùm* et de *Bénisouèf*.

Mais vu l'impossibilité où je me trouve d'attribuer à chacune de ces provinces les lieux qu'elles renferment, je réunirai les quatre premières en un seul article, c'est-à-dire, ne séparant que les villes; mais je séparerai le *Fayoùm* et le *Bénisouèf*.

Le Caire.—Il est reconnu que le Caire n'appartient pas à l'antiquité, et que c'est à tort que quelques-uns, comme

(1) Les derniers observateurs ont jugé que la mer Rouge était de 50 pieds plus élevée que la Méditerranée.

Prosper Alpin, ont prétendu que cette ville était l'ancienne Memphis. Elle est l'ouvrage des khalyfs fathimites, qui en jetèrent les fondemens vers l'an 350 de l'hégyre, et 961 de l'ère chrétienne (1). Ils la nommèrent *êl-Qâhirah* (la victorieuse). Elle est au nord-est du Vieux-Caire et du même côté du Nil, mais moins près de ce fleuve, et souvent exposée aux chaleurs brûlantes qu'occasionnent les sables et le Mogaththam, qui domine la ville du côté de l'orient. Si le Caire est aujourd'hui la capitale de l'Egypte, et s'il a été long-tems la plus commerçante de l'Afrique, il est assez singulier que ce soit aux armes des Français qu'il le doive. En 1186, lorsque Schaoûar gouvernait en Egypte, les Français, conduits par Guy-de-Lusignan, s'emparèrent de plusieurs Places importantes du pays, et notamment du Caire. Schaoûar, qui craignit que Fosttatt, alors sa capitale, ne tombât en leur pouvoir, ne trouva pas de meilleur expédient que de la livrer aux flammes; l'incendie ne dévora pas tous les édifices, mais il ruina tous les habitans; et depuis, ce fut le Caire qui s'enrichit de tout le commerce. Peu après, Ssâlahh-êd-Dyn y établit le siége de l'empire, et le Caire prit le nom de *Masr*, affecté à la capitale. Ce fut le même prince qui bâtit sur le mont Mogaththam un château dont l'enceinte est d'environ 3 lieues, et dont les murailles subsistent encore.

Le Caire, tel qu'il est aujourd'hui, a environ 3 lieues de circonférence; les rues en sont étroites et non pavées; les maisons sont mal construites, en briques mal cuites et en terre, comme toutes celles de l'Egypte en général; mais ce qui est remarquable, c'est qu'elles ont deux et jusqu'à trois étages, contre l'usage du pays; aucune de ces maisons ne

---

(1) *El-Qahirah* ou le Kaire fut construit, selon Abd-êr-Rachyd, l'an 360 de l'hégyre (970 de l'ère vulgaire), par le khalyf êl-Moèz-le-Dym illah êbn êl-Manssoûr, le premier des khalyfs fathimites qui aient règné en Egypte, mais il est le quatrième dans l'ordre de sa dynastie qui, après avoir chassé les Edrysites de la Barbarie et de la Mauritanie, fonda un nouvel empire; il lui donna le nom d'*êl-Qahirah* ou le *Victorieux*, en présage des victoires qu'il devait remporter. Cette ville a depuis été réunie à Fosttatt. Ce fut Ssâlahh-êd-Dyn ou Saladin qui fit construire, vers l'an 572 de l'hégyre (1176 de l'ère vulgaire), les remparts qui l'entourent, et dont la longueur est de 29,300 coudées (8,500 toises).

tire son jour de la rue ; de sorte qu'elles semblent des prisons, et qu'elles ne sont éclairées que par des fenêtres sur des cours intérieures.

Le château du Caire, qui en est la forteresse, est bâti au-dessous du Mogaththam. Avant l'invention de l'artillerie, il aurait pu faire une vigoureuse défense ; mais aujourd'hui, comme il est dominé par la montagne, il ne pourrait tenir contre une attaque bien dirigée, ainsi que l'a prouvé la conquête des Français.

On compte au Caire plus de 300 mosquées, entre lesquelles on en distingue quatre ou cinq qui sont en effet des édifices remarquables. De ce nombre est le *Sama el az-her* ; les colonnes qui en soutiennent la voûte sont de marbre, et le pavé couvert de tapis de Perse ; des biens considérables, sont affectés à cette mosquée. Il y a un dépôt de manuscrits et une espèce de collége où l'on enseigne plusieurs sciences.

Les bains, dont l'usage est si important chez les Orientaux, sont aussi ce qu'il y a de plus remarquable et de mieux entretenu dans la ville.

Le palais des sultans est dans l'intérieur du château, mais il est presqu'enseveli sous les ruines. Il ne reste guères de son ancienne magnificence que des décombres, des colonnes de marbre fort belles, mais sans chapiteaux, des dômes renversées, et quelques dorures et peintures bien conservées, et dont les couleurs ont résisté aux ravages du tems.

Le Vieux-Caire, qui paraît avoir succédé à la Babylone d'Egypte, et qui fut bâti auprès du lieu que cette ville occupait, était appelé *Misr*, nom que l'on donnait à cette contrée. Maintenant il est très-réduit en étendue, et ne comprend plus que 5 kilomètres de circonférence. C'est dans le port du Vieux-Caire que s'arrêtent les vaisseaux venant de la Haute-Egypte. Quelques-uns des beys et des principaux habitans du Caire y ont des espèces de maisons de campagne, dans lesquelles ils se retirent lors de la haute crue du Nil. Le Vieux-Caire n'a de remarquable que le grenier public, appelé *grenier de Joseph*, parce que le peuple, très ignorant de sa propre histoire, attribue au patriarche de ce nom tout monument extraordinaire. Ce grenier consiste dans un large carré environné d'un mur, et divisé en plusieurs parties, dans lesquelles on dépose le blé que l'on y apporte des diffé-

rentes contrées de l'Egypte, comme un impôt dû au Grand-Seigneur. Ce grenier n'est pas couvert ; en conséquence, le blé y est exposé à toutes les intemperies de l'air, et aux ravages des pigeons et des autres oiseaux, qui s'en gorgent à leur aise, et laissent leur fiente en échange du grain dont ils se sont remplis. Les portes de ce grenier ne se tiennent fermées qu'au moyen de barres de bois ; et quand les officiers auxquels la garde en est confiée en ont fermé les portes, ils y apposent leur sceau sur une poignée d'argile qui leur tient lieu de cire.

Entre le *vieux* et le *nouveau* Caire il a existé une autre ville, appelée *Kébach ;* mais elle a été détruite, et l'on n'en voit plus que les ruines.

Le Nouveau-Caire, appelé avec emphase par les Orientaux le Grand-Caire, et dont le nom *êl Qâhirah* signifie *le Victorieux*, est loin du Nil d'environ ½. de myriamètre, et s'étend vers les montagnes à l'est, à-peu-près de 5 kilomètres. Cette ville est environnée d'un mur de pierres, surmonté de beaux crénaux, et fortifié, à la distance de chaque centaine de pas, de superbes tours capables de contenir beaucoup de monde. Il y a trois ou quatre belles portes qui ont été bâties par les Mamlouks : l'ouvrage en est très-bon ; et au milieu de la simplicité de leur architecture on est frappé d'étonnement à la vue de leur magnificence.

Les rues du Caire sont étroites, irrégulières, et presque destituées de toute espèce de beauté. Chaque maison est généralement bâtie autour d'une cour, sur laquelle se présente la face principale : celle du côté de la rue est triste et négligée ; tous les ornemens sont réservés pour l'intérieur des appartemens. C'est une suite de ce caractère ombrageux et sombre des Orientaux, qui veulent dérober à tous les yeux tous leurs genres de jouissance. L'extérieur de ces murs, dont le bas est de pierre et le dessus formé en chassis, remplis quelquefois de briques séchées au soleil, n'ayant pas de fenêtres, ou n'en ayant qu'un petit nombre, placées sans ordre, ne peut offrir aucune vue agréable aux passans ; aussi n'y a-t-il rien de si triste que l'aspect de toutes ces maisons.

Le Caire a plusieurs places publiques assez spacieuses, quoiqu'irrégulières, et plusieurs belles mosquées. Celle du sultan Hassan, bâtie au pied de la montagne où est la cita-

delle, est très-grande. Elle forme un carré long, couronné tout autour d'une corniche très-saillante, et ornée d'une sculpture du genre que nous nommons gothique, et qui nous est venu des Arabes de l'Espagne. A l'entrée on a employé plusieurs sortes de marbre.

Le Caire est traversé par un canal que l'on nomme *Khalydj*, et que remplit l'eau du Nil lorsque ce fleuve est parvenu à la hauteur convenable. L'ouverture de ce canal est le sujet d'une fête dont il a été parlé précédemment.

Un quartier, ou pour mieux dire, une longue rue vers le nord de la ville, est destinée aux Européens : on l'a quelquefois nommée *la région de France*. C'est où demeurent les consuls ou vice-consuls, les principaux commerçans, etc. Cette rue se ferme chaque soir avec de bonnes grilles de fer, et même quelquefois pendant le jour, s'il survient des émeutes, ainsi que cela est souvent arrivé à l'occasion des prétentions entre les beys. L'autre extrémité de la rue communique à de fort beaux jardins.

Pendant le séjour des Français, ils avaient consacré la maison de Murat-bey et ses jardins à recevoir l'Institut; et cette position était agréable.

Le château du Caire est situé sur une montagne qui paraît avoir été séparée, par le travail des hommes, de la montagne voisine; aussi l'appelle-t-on *Djébel Moqâththâm*, c'est-à-dire, *Montagne coupée*.

La citadelle ressemble à une petite ville entourée de murs; mais elle est tellement dominée par la montagne à l'est, qu'elle est peu capable de défense depuis l'usage du canon. On voit à l'ouest du château de très-grands appartemens, dont quelques-uns sont couverts en dômes décorés de peintures, de dorures, d'inscriptions arabes, et de représentations d'arbres et de maisons en mosaïque. Cette partie du château servait, lors de l'arrivée des Français, à faire des tapis que l'on envoie tous les ans à la Mekke pour orner la *Kiabé*.

Au-dessus de cet endroit, du côté de l'est, et près du grand sallon, appelé communément la *salle de Joseph*, est un terrain élevé, d'où l'on a une perspective très-agréable sur le Caire, sur les pyramides et sur tout le pays d'alentour.

Pour procurer de l'eau au château, on a creusé dans le

roc vif un puits qui n'a peut être pas son pareil ; et parce qu'il est d'une grande conception, on l'a aussi nommé le *puits de Joseph.* L'ouverture est un parallélograme de 7 mètres de long sur 6 de large. Autour de ce puits on a taillé un escalier d'environ 2 mètres d'élévation; il n'est partagé du puits que par une séparation de 15 centimètres d'épaisseur, taillée dans le roc même, avec des ouvertures à certaines distances pour donner du jour. A la profondeur de 44 mètres et demie il y a un réservoir d'où l'on tire l'eau par le moyen de deux bœufs qui tournent une roue autour de laquelle passe une corde portant et rapportant plusieurs cruches de terre. —A cette profondeur est une plate-forme, avec une seconde roue. Deux bœufs descendent sur cette plate-forme par l'escalier que j'ai indiqué, et dont on a eu soin de couvrir de terre les degrés, tirent de la même manière l'eau du second puits à une profondeur de 39 mètres et ½., et la font monter au réservoir. Ce second puits est plus étroit que le premier; l'ouverture n'est que d'environ 5 mètres de long sur 3 mètres de large. Il y a aussi des degrés taillés autour de ce puits pour descendre jusqu'au fond; mais ils ne sont pas séparés du puits, et n'ont qu'un mètre de largeur.—L'eau du puits passe dans un réservoir extérieur, et se répand de là dans tout le château par un nombre de canaux très-bien disposés pour cet usage.

Les bains de la ville du Caire sont très-beaux dans leur intérieur, et très-fréquentés. Il en est qui ne sont destinés qu'à l'usage des femmes. A l'égard de ceux qui sont communs aux deux sexes, on a coutume de leur déterminer des heures différentes. Les femmes aiment beaucoup ces sortes de bains : elles y passent ordinairement la plus grande partie du jour une ou deux fois par semaine. Mais ceci ne peut s'entendre que des femmes de la classe la moins aisée : les femmes riches ont des bains chez elles. Les unes et les autres, dès leur première jeunesse, mettent un soin extrême à se conserver la peau parfaitement lisse sur toutes les parties de leur corps, excepté cependant leurs têtes, sur lesquelles elles arrangent avec art leurs cheveux.

On voit au Caire un grand nombre de beaux et spacieux *cafés*, dont les toîts ont plusieurs ouvertures qui leur procurent une fraîcheur agréable. Il peut y tenir jusqu'à cent

personnes assises, fumant la pipe, prenant du café, et se fesant réciter des contes par des hommes qui en font métier.

La population du Caire est considérable; on l'évalue à plus d'un million. Mais la peste y fait par intervalles des ravages si considérables, qu'il y est quelquefois morts, dit-on, jusqu'à 6,000 personnes par jour. *Long. orient.* (à la maison de l'institut) 28 deg. 58 min. 30 secondes; *lat.* 30 deg. 2 min. 21 secondes.

Les environs du Vieux-Caire sont couverts de décombres et de débris de monumens. Mais il n'y en a point qui paraissent appartenir à une haute antiquité.

Boulac, dont je parlerai bientôt, est le port du Caire, et sert à recevoir les vaisseaux qui ont remonté le Nil. Il s'étend le long du rivage de ce fleuve, et présente tout le tumulte et la confusion du commerce. La résidence en est plus saine et plus agréable que celle du Caire, mais cependant le séjour n'en est pas préféré. On n'y trouve guères que ceux qui sont occupés du soin de charger et de décharger les bâtimens.

Le quartier des jannissaires est établi dans l'enceinte de l'ancien château de Ssalâhh-êd-Dyn, où il reste encore trente belles colonnes, qui paraissent avoir été tirées de quelques monumens de l'antiquité; un beau belvédère au plus haut de la citadelle offre un point de vue magnifique, que les pyramides terminent.

Il y a dans la même enceinte un hôtel-des-monnaies, où l'on fabrique une immense quantité de séquins et de médins frappés au coin du bey-gouverneur.

Le Caire a plusieurs portes, dont deux sont remarquables, et sont d'une assez belle architecture antique; elles sont toutes les deux des ouvrages des Sarrazins.

Mesr êl-Atyq, qu'on doit regarder comme un faubourg de la ville, est au sud: c'est la partie du Caire la plus agréable, et le quartier le plus habité. Il y a une ancienne mosquée dont la tradition attribue la construction au khalyf Omar, mais rien ne l'appuie; l'édifice est très-beau: il entre dans la construction plus de 100 colonnes, dont plusieurs sont de marbre noir.

Au nord-est du Caire il y a des maisons spacieuses et quelques jardins, qui appartiennent aux principaux de la ville, et aux plus riches négocians.

Le commerce du Caire et de l'Egypte est très-étendu, et c'est lui seul qui soutient cette capitale, à tous égard désagréable; mais sa situation la rend l'entrepôt du commerce de l'Egypte, de la Méditerranée et de la Mer Rouge. Celui de la dernière se fait par les caravanes: elles transportent à Suez les marchandises à dos de chameaux, qui remplacent les voitures au Caire. Les ânes y sont à-peu-près les seules montures; ce sont du moins les seules pour les marchands et les caravanes. Cet animal, précieux dans ce pays, est, après le chameau, celui qui supporte le plus aisément la privation d'eau dans le désert.

Il y a dans la ville un très-grand marché, et beaucoup de bazards dans les places publiques; c'est là que s'établit proprement le detail du commerce.

La principale place se nomme Romeilly: elle est vaste et régulière; c'est aussi le rendez-vous des feseurs de tours et des charlatans, qui abondent dans ce pays.

Les habitans du Caire sont aussi avides de spectacles que tous ceux des grandes villes; ce sont toujours des jeux d'exercice, comme sauts, danses de corde, luttes, des chants et des danses ordinaires; enfin, ils ont des bouffons qui, par des plaisanteries, des jeux de mots, des défis de comparaison, des traits d'esprit excitent la gaieté (1).

Les acteurs de ces jeux reçoivent des présens proportionnés au plaisir qu'ils ont fait à la compagnie, et quelquefois des danseuses en ont reçu de considérables.

Il y a des occasions où les femmes des harems chantent dans des fêtes particulières; mais dans ces circonstances, qui sont fort rares, elles restent derrière un rideau, ou sont cachées par des jalousies.

Les seuls jeux de société permis au Caire sont les échecs et les dames polonaises. Il y a des cafés publics dans la ville comme à Constantinople, mais ils n'ont pas la magnificence de ceux-ci; on n'y trouve pas autre chose que du café.

---

(1) On jugera de leur délicatesse par une de ces comparaisons que Brow nous a conservées: « Quelle est votre comparaison, dit » l'un des interlocuteurs? » — « Vous êtes, répond un autre, » comme l'âne de la ville, qui paraît fort propre et porte du » fumier ».

La plus part des oisifs habitans y passent la journée à causer et à fumer.

La capitale de l'Egype, jusqu'à la conquête des Français, a été soumise à la domination des beys, quoiqu'un pacha de la Porte-Ottomane y résidât : quelquefois ceux-ci chassaient le pacha ; plus souvent ils le tenaient prisonnier, quelquefois aussi un pacha venait de Constantinople avec des forces suffisantes pour leur en imposer, et alors il substituait ses rapines à celles qu'il venait réprimer; mais les beys ont toujours fini par reprendre le dessus, et par exercer au Caire une autorité sans bornes sur le peuple, mais peu étendue sur le militaire; leurs exactions atteignaient jusqu'aux dernières classes des artisans et aux plus petits marchands. Les pauvres femmes qui portent un panier d'œufs valant 2 paras, en payaient un demi de droits : on peut juger ce que le gouvernement enlevait au commerce Le luxe des beys et du bacha était égal à leur avarice, et l'insolence des corps de troupes mamlouks mettait le comble à la misère publique.

Enfin l'armée française, sous la conduite de Bonaparte, est venue affranchir les Egyptiens du joug qui pesait sur eux depuis plusieurs siècles. Le 14 messidor an 7, le Caire se rendit aux Français. La ville n'eut rien à souffrir de ses vainqueurs; ses monumens, ses usages, sa religion furent respectés, son commerce n'a rien perdu, les sciences et les arts y ont gagné pour le bonheur des habitans.

Boulac. On ne saurait quitter ce sujet sans parler de Boulac, que l'on peut regarder comme un quartier du Caire. Cependant ce bourg en est à un quart de lieue S., et il est à une lieue N. du vieux Caire, sur la rive orientale du Nil. C'est dans ce port que débarquent les bateaux qui viennent de Damiette et d'Alexandrie. C'est l'entrepôt du Grand-Caire. Boulac est moderne, peu large, mais d'un quart de lieue de long. On y trouve des bains publics magnifiques et de grands bâtimens, que les habitans nomment *okals;* ce sont des édifices carrés avec un portique qui soutient une galerie environnante. Le milieu est une cour vaste; la porte en est défendue comme celle des citadelles, pour mettre le bâtiment à l'abri de toute insulte. L'objet de ces édifices est de retirer les étrangers et les commerçans qui y déposent leurs marchandises. Des milliers de bateaux couvrent le fleuve.

Le *Vieux-Caire* a d'abord été nommé *Fosttatt* (1), ensuite *Fosttatt Mesr*; enfin, *Mesr-el-Atyq*, nom qu'il porte encore dans le pays. Les Vénitiens l'ont nommé le *Vieux-Caire*, et les voyageurs ont répété cette dénomination.

Cette ville se joignait autrefois à celle de Djyzéh, située de l'autre côté du Nil; mais l'époque de la construction de Djyzéh est connue; elle n'appartient certainement qu'à l'antiquité, au lieu que l'origine de Fosttatt est obscure, et que plusieurs auteurs se contredisent à cet égard; plusieurs l'ont cherchée dans les auteurs Grecs et Latins; les orientaux semblent devoir faire autorité sur ce point; et Elmacin, dans l'histoire des Arabes, dit positivement qu'Amroù-êbn-el-Aas bâtit Mesr-Fosttatt la vingtième année de l'hegyre, et qu'il lui donna le nom de *Fosttatt* (tente), parce que ce fût à l'endroit où il avait placé sa tente. Le nom de *Mesr* signifiait *capitale*; il a toujours été affecté à la principale ville d'Egypte, et Memphis l'avait porté.

Ce même Amroù fit creuser le Khalidj (canal), qui communique à cette ville et à la mer Rouge; on l'appella *le fleuve du prince des Fidèles*. Il fut la source de la prospérité de Fosttatt, comme Amroù l'avait prévu. C'est ce canal que quelques-uns ont encore confondu avec celui que fit creuser Adrien et non pas Trajan, et qu'on a pourtant appelé fleuve de Trajan. C'est par cette double erreur que des voyageurs abusés ont nommé fleuve d'Adrien le canal d'Amroù, qui part du Vieux-Caire, traverse le Grand-Caire, et va se rendre

---

(1) Ce passage d'Abd-êr-Rachyd êl-Bakouy se trouve, fesant partie des extraits que le cit. Marcel, actuellement directeur de l'Imprimerie nationale, fit insérer dans la Décade du Caire, où se trouve aussi le texte Arabe.

Près l'emplacement où l'on jeta les fondemens de Fosttatt (dit Abd-êr-Rachyd êl-Bakoùy dans sa description de l'Egypte), il y avait une forteresse antique, appelée, dit un autre auteur, *Qasr-êch-Chasné* ou *Château-des-Bougies*. C'est-là, continue Abd-êr-Rachyd, qu'A'mrou fit bâtir une mosquée magnifique. La ville était dans le lieu où avait été la tente de ce général. Il fit de cette ville le siège de sa puissance, et elle fut long-tems la capitale des provinces de l'Egypte. L'auteur ajoute qu'elle fut depuis ruinée par les Français; ce qui est plus vrai que le Talisman, qui avait la vertu d'ôter aux crocodiles le pouvoir et la volonté de nuire. Ce Talisman avait existé, disait-on, à Fosttatt.

dans le *Birkel-el-Hhâdjy* (lac des Pélerins). Ce canal, qui rendrait encore le Caire la ville la plus commerçante de l'Afrique, est comblé maintenant dans la partie qui communiquait à la mer Rouge, mais il ne serait pas difficile de le débarrasser.

Telle est l'origine la plus probable, et qu'on peut donner comme certaine de Fosttatt, qui, 500 ans après sa fondation, fut livré aux flammes par Schaouar, dans la crainte que les Français ne s'en emparassent; la ville ne fut pas entièrement consumée, mais elle perdit la plupart de ses habitans. C'est alors que le Grand-Caire hérita de la prospérité de Fosttatt.

Il existe encore, dit Savary, près du Vieux-Caire, des murailles d'un château antique, qu'Aboù-l-Fèda dit avoir été nommé *le château de Lumière*. C'est un carré long entouré de murs épais : les Grecs et les Qobthes ont des églises bâties dans cette enceinte; on y trouve encore les restes de magnifiques aqueducs : serait-ce la forteresse de Babylone, bâtie par les Perses sous Cambyse? Savary ne balance pas à l'affirmer. Strabon, dit-il, l'a décrite de manière à la faire reconnaître. Il attribue cette fondation à des Babyloniens réfugiés en Egypte du tems des rois Egyptiens. Les Perses, adorateurs du soleil, y entretenaient un feu perpétuel. C'est ce qui lui a fait donner par les Arabes le nom de château de Lumière.

Le Vieux-Caire (*Mesr-êl-Atyq*), tel qu'il est aujourd'hui, est encore peuplé et commerçant. Son port est l'entrepôt du commerce de la Haute Egypte. Il y a beaucoup de chrétiens, et sur-tout de Qobthes; on y trouve six mosquées, une synagogue, une église pour les catholiques, une grotte visitée par eux, et même par les Turcs avec beaucoup de vénération. Les bonnes femmes racontent que c'est celle où se retira la *sainte famille*, fuyant la persécution d'Hérode.

Il y a aussi la maison d'eau. C'est une machine hydraulique assez ingénieuse. Elle est mise en mouvement par des bœufs, et elle élève les eaux qui se distribuent dans la ville et au château du grand Caire par un aquéduc. C'est un ouvrage des Arabes.

Pyramides. S'il était possible que quelqu'un ignorât quelle est la forme du monument que l'on nomme pyramide, on

leur en donnerait une idée, en leur disant, avec Volney, de considérer de loin l'hôtel des Invalides, à Paris, placé au nord de la Seine, et de supposer que de toute la largeur du bâtiment s'élèvent deux côtés inclinés l'un vers l'autre jusqu'au sommet du dôme, avec cette différence que les grandes pyramides sont au moins d'un tiers plus hautes (1).

Des savans se sont fort occupés de l'étymologie du mot pyramide, supposé par les uns passé avec quelque altération, des Egyptiens aux Grecs, et, selon d'autres, s'étant uniquement formé chez ces derniers. Je n'en dirai que quelques mots.

Les Arabes nomment une pyramide *Haram*.

Mon collègue Langlès trouve que, dans la langue qobthe, le mot *khrom* signifie *le feu*, et que les Egyptiens, chez lesquels le mot *pi* était un article, ont dû dire *pi-khrom;* le feu, d'où les Grecs ont fait *piram*, puis *pyramis*. L'origine du mot vient de ce que les pyramides étaient élevées en l'honneur du soleil.

Mon collègue Volney pense qu'en effet les Grecs prîrent ce mot des Egyptiens, et que ceux-ci nommaient un tombeau *bour*, ainsi qu'en Palestine. Or, les Grecs changeant le *b* en *p*, et ajoutant une terminaison de leur Langue, au lieu de *bour*, ont dit *pouramis*, parce qu'anciennement l'*y* se prononçait *ou :* depuis on a dit *pyramis*, dont nous avons fait *pyramide*.

On aurait tort si l'on croyait qu'il n'y a de pyramides en Egypte qu'en un seul lieu. Il est vrai que celles qui s'aperçoivent d'abord sont celles dont les voyageurs parlent le plus ordinairement; elles sont près de *Gizeh*, à l'ouest. D'autres, plus au sud, près de *Sakara*, sont près de l'emplacement qu'occupait autrefois Memphis. On y en compte 9, et de plus 8 petites : on néglige ordinairement ces dernières.

Quoique la hauteur des pyramides de Gizeh soit considérable, et telle que je vais l'indiquer plus bas très-exactement, d'après les meilleures sources, l'idée de cette élévation est encore augmentée par leur situation, pour le spectateur qui les aperçoit des bords du Nil. Elles sont pla-

(1) La flèche du dôme des Invalides a 324 pieds au-dessus du pavé, la grande pyramide (selon l'Annuaire de l'an VI) 466 pieds.

cées sur un plateau fort élevé, qui tient aux montagnes de la Libye. C'est, sans aucune raison appuyée sur des titres historiques, qu'on leur a donné les noms de quelques rois Egyptiens, connus par Hérodote. Cet historien nomme bien quelques princes qui firent construire des pyramides, mais il ne les leur a pas attribuées en les désignant par des indications précises. D'ailleurs ce qu'il dit, d'après les prêtres Egyptiens, ne peut-être également vrai dans tous ces points. En ne regardant même ces prêtres que comme les archivistes, les généalogistes de leur nation, où en trouver que la vanité nationale ou quelque intérêt particulier n'ayent pas fait mentir? Il n'y avait pas en France, avant la révolution, de chapitre, de cathédrale, qui n'eut un trésor, au sujet duquel on débitait des contes d'enfans, j'en appelle à ceux qui ont vu les trésors de la Sainte-Chapelle de Paris, de Saint-Denis, de l'église de Chartres, etc., dans un siècle où les lumières étaient le plus répandues; à plus forte raison en Egypte, où le peuple ne connaissait de savans que ses prêtres, et n'en recevait d'instruction que pour les époques de la crue des eaux et du labourage.

La plupart de ceux qui ont parlé des pyramides les ont indiquées comme ayant été destinées à recevoir les cendres de quelques souverains, dont elles étaient les magnifiques tombeaux. Leur nombre même est une raison de plus pour le croire; cependant le docteur Shaw, quelques autres auteurs depuis lui, et particulièrement le savant Langlès, pensent qu'elles ont eu primitivement une autre destination, qu'elles avaient été élevées en l'honneur du soleil, sous le nom d'Osiris. On peut voir sa très-savante dissertation sur le nom, la destination, etc. des pyramides, dans le troisième vol. de l'édition française de Norden.

Dimensions de la grande pyramide, mesurée en Egypte avec l'exactitude la plus rigoureuse.

Il faut savoir, 1°. que dans l'état de dégradation actuelle cette pyramide a été dépouillée de la surface en marbre qui ajoutait à l'étendue de sa base, et tronquée par le haut de sa partie supérieure qui formait un angle aigu, que l'on pourra conclure d'après l'exposé suivant:

Longueur de la base actuelle, 716 pieds 6 pouces.

Longueur supposée avec le revêtement de marbre enlevé, 734 pieds 6 pouces.

Grandeur de l'angle que forment, avec l'horison, chacune des quatres faces de la pyramide, 128 degrés.

Hauteur perpendiculaire jusqu'à la plate-forme actuelle, 474 pieds $\frac{122}{307}$.

Hauteur présumée avec les revêtemens au sommet de l'angle qu'elle formait alors 505 pieds $\frac{162}{687}$.

Longueur de chaque surface inclinée depuis la base jusqu'à la plate-forme, 538 pieds $\frac{128}{132}$.

Grandeur d'un côté de la plate-forme, 30 pieds 6 pouces.

Nombre actuel des assises de pierres depuis la base jusqu'à la partie tronquée, 203.

Hauteur où se trouve l'ouverture par laquelle on entre, mesurée perpendiculairement, 41 toises 8 pieds.

Longueur de la galerie qui va en s'inclinant à angle droit avec le côté, 12 toises 3 pouces.

Longueur de la deuxième galerie, qui forme, avec la plate forme horizontale intérieure, un angle de 27 degrés, 40 toises 5 pieds.

A l'extrémité supérieure de cette galerie est une chambre carrée, qui se trouve au centre de la pyramide, ayant 16 pieds de large et 17 de haut.

Mais il faut observer qu'au-dessus du plancher apparent, à 3 pieds de distance, il y a un second plancher qui garantit l'autre.

A un quart du point de départ dans la deuxième galerie, on en trouve une qui s'avance horizontalement jusqu'au centre de la pyramide, pour arriver à une salle carrée, 19 toises.

Du point de départ où commence cette galerie on trouve un puits, perpendiculaire d'abord, puis prenant une faible inclinaison : ce puits n'a guères que 2 pieds de large; il est encombré; on n'a pu parvenir qu'à la profondeur de 195 pieds.
A *partir de la surface du puits*, 195 pieds.

La première coudée, c'est-à-dire, la coudée supérieure du meqiàs, est au-dessous de la base de la pyramide, de 132 pieds.

N. B. Ces mesures diffèrent un peu de celles données par le général Grobert, mais pour juger entre lui et moi je prie que l'on attende la publication du grand ouvrage des savans et des artistes revenus de l'Egypte.

Le

Le Sphynx. Cette figure, dont tous les voyageurs ont parlé, et qui a été sculptée, formée du rocher même, que l'on peut croire avoir été laissé comme *témoin* (expression technique qui indique les morceaux de pierre laissés dans un lieu qui a été abaissé), a 30 pieds de hauteur, et ne consiste presqu'en une tête, puisque le reste du corps est à peine formé. Cette tête, avec les ornemens qui l'accompagnent, a 10 pieds de large; sur le sommet il y a un trou qui entre dans l'intérieur, et dont la profondeur est de 7 pieds. Il peut avoir 3 pieds de diamètre.

Cette tête représentait la figure d'un nègre, à ce qu'il semble; elle est fort mutilée. On croit que c'est le tems qui lui a donné la couleur jaune et luisante qu'elle a actuellement. Les Arabes nomment cette figure *Aboù-l-houlâ*, ou le *Père de la terreur*.

Gizé (1), et mieux *Djyzéh*, sur la rive occidentale du Nil, se rapproche du lieu où sont les pyramides, que l'on nomme ordinairement *pyramides de Djyzéh* ou du Caire; mais elles en sont encore à une petite distance; il paraît que cette ville a été autrefois plus vaste, et qu'elle formait un des faubourgs de Fosttatt. Le nom de Djyzeh indique assez que sa fondation appartient aux Arabes, et les Anciens qui ont parlé des pyramides n'en font aucune mention. Cette petite ville est, de toute l'Egypte, la plus salulaire pour les Européens; l'air y est plus frais et plus pur qu'au Caire, où les rayons du soleil, réfléchis par les sables du Moqaththâm, produisent une chaleur suffocante; au contraire, les environs de Djyzéh sont des plaines immenses, où les légumes, le lin et le blé croissent en abondance, ainsi que le safranon, nommé dans le pays *Chartame*, que la Provence tire de l'Egypte pour l'employer dans sa teinture. La graine de cette plante donne une huile dont les Egyptiens font usage dans leurs alimens, mais que les gens riches ne l'emploient qu'aux illuminations.

La ville est sur-tout peuplée des négocians du Caire, et principalement des Français, qui y ont des maisons de campagne, parce que les jardins plantés d'orangers, de citro-

(1) Gyrgeh, long. or., 29 deg. 35 min. 27 sec.; lat., 26 deg. 20 min. 3 sec.

niers, de dattiers y sont très-agréables. Les mosquées, les maisons, les minarets que l'on découvre entre des massifs de verdure lui donnent un aspect singulier, et qui plaît à l'œil. Il y a à Djyzéh une manufacture de sel ammoniac qui fournit beaucoup à l'Europe. M. Shaw s'est étrangement mépris en avançant que Djyzéh était située sur l'emplacement de l'ancienne Memphis. Les données certaines que l'on a sur la position de cette fameuse ville ne permettaient pas d'admettre cet assertion, quoique Norden semble l'appuyer, en disant qu'elle ne manque pas de vraisemblance. Nous verrons plus bas que les ruines de cette ville sont au sud-est, et très-près de Sakharâ.

Voici ce que rapporte un des derniers voyageurs de l'Egypte (Tableau de l'Egypte, page 273) : « Avant de quitter Djyzéh je voulus visiter les fours où l'on fait éclore les poulets. L'emplacement est une longue galerie où l'on voit de chaque côté une série de cellules à double étage, exactement dans la forme de nos fours. La cellule du bas étage communique à la supérieure par une ouverture pratiquée au milieu, et celle-ci reçoit le jour par une semblable ouverture, mais plus petite. La bouche de chaque four ou cellule donne sur la galerie. Cette bouche est si étroite, qu'un homme à de la peine à y passer : elle est close les 10 ou 12 premiers jours, après lesquels on l'ouvre. Le poulet reste environ 20 jours à éclore ; il est peu d'œufs qui ne réussissent.

» On a dépecé les coques d'une fournée en notre présence. Cette opération se fait très-vîte, et sans ménagement pour ces petites bêtes, que l'on jette à l'extrémité du four les unes sur les autres, comme des pierres sur un tas ; néanmoins il en périt rarement.

» A peine les poussins ont ils vu le jour, que leur premier signe de vie est de *piauler* ; la seconde, de chercher leur nourriture ; mais ils en sont privés pendant tout le tems qu'ils restent dans le lieu de leur naissance, d'où ils sortent vers le troisième jour pour être vendus ou remis à leurs propriétaires. Ces fourmillières de babillards, car il y en a des milliers, sont vraiment intéressantes. Les gens préposés à ce travail sont tellement faits à la température convenable, qu'ils n'ont d'autre guide que l'instinc de l'habitude. »

Roudhah ou, plus exactement, *al-Raoùdhâh* (le Jardin),

mérite en effet ce nom par les magnifiques plantations qu'elle renferme. Cette île, qui n'a pas son égale en beauté dans toute l'Egypte, peut avoir une demi-lieue de long, sur quelques centaines de pas de large.

L'histoire de cette île, dit le savant Langlès, dont j'emprunte ce récit (*Note sur le voyage de Norden*, tome III, page 201), ne remonte pas au-delà de l'invasion des Musulmans, ce qui paraît démontrer qu'elle s'est formée depuis les siécles d'Hérodote, de Diodore, etc.

L'an 18 de l'hégyre (639 *de l'ère vulgaire*), les Arabes, sous la conduite d'A'mroù-ben-è-A'ss, s'étant emparés de Babylone, la garnison grecque se réfugia dans l'île de Roùdhâh, dont elle coupa ensuite le pont : puis elle capitula.

Dès que les Arabes en furent les maîtres, ils rétablirent les ponts, dont un du côté de Babylone, à l'est; l'autre, à l'ouest, du côté de Gizé ou, plus exactement, *Djyzéh*. Ces ponts étaient faits de bateaux. A quelques tems de-là, vers l'an 937, on y fit un jardin magnifique, que l'on nomma *él-Mokztâs* (le préféré). On avait établi dans cette île des chantiers pour la construction des bâtimens servant à la navigation du Nil. Mais aussi plusieurs particuliers y avaient des jardins délicieux, des plantations de palmiers, dont les fruits étaient exclusivement réservés pour la table des souverains de l'Egypte.

Ahhmed-ben-Thoûloûn, en 876, y avait fait construire une forteresse, qui devint ensuite une maison de plaisance pour les princes Thoûloûnydes : elle fut détruite par les eaux du Nil.

Sous la dynastie des Fâthimytes, qui avaient une grande prédilection pour cette île, elle fut plus habitée qu'elle ne l'avait jamais été. Ce fut vers 1100 qu'une partie de l'île ayant reçu le nom de Jardin (*Raoùdhâh*), ce nom passa à toute l'île, que l'on nommait auparavant *l'île de Messr* ou de *Fosttatt*.

Il y eût aussi dans cette île un palais magnifique, bâti par le Khalife él-Amar Behhakâm-Allâh, qui lui donna le nom d'*él-Hoùdedje*; c'est-à-dire *litière*, caisse de voiture dans laquelle les Arabes transportent leurs femmes lorsqu'ils changent de campement. Ce bâtiment est absolument détruit.

Après plusieurs vicissitudes dans les embellissemens de Raoùdhah, cette île vit s'élever à son extrémité méridionale le

monument qui fait aujourd'hui toute sa célébrité. En février 1241, on jeta les premiers fondemens du *Mêqyaz*, ou Nilomètre, pour l'établissement duquel on avait abattu plusieurs maisons et sacrifié quelques jardins. Il est vrai que l'on avait en même tems construit un château magnifique. Ce château a eu le sort de ceux qui l'avaient précédé. Mais il en est resté le *Mèqyaz*, qui s'y voit encore.

Sur le Mêqyaz et *les Nilomètres en général.* — J'ai parlé, au commencement de cet article, des précautions qu'avaient pris les anciens Egyptiens pour s'assurer de la hauteur des crues du Nil.

Un des plus anciens Nilomètres dont les auteurs fassent mention, est celui qui fut construit par le roi Hhesslyne, dans la ville d'Amsoùs, quelques tems avant l'époque du Déluge. Cette ville, quoique regardée comme ville égyptienne, était dans le pays d'*Alouah*, sur la droite du Nil, assez près de l'Abyssinie.

Un autre Nilomètre fut élevé dans l'île d'Eléphantine, et Strabon en avait donné la description... Les Français l'ont retrouvé, et en donneront les dessins.

Il y en avait un autre à Syène, qui a subsisté jusqu'au quatrième siècle de l'ère vulgaire.

Enfin, il y en avait dans un très-grand nombre de villes de l'Egypte jusqu'à Memphis. Mais il ne paraît pas qu'il y en ait eu dans la Basse-Egypte, si ce n'est à *Hholoùan* ou territoire de Fosttatt. — Peut-être qu'assurés de l'état du Nil dans les parties hautes, les Egyptiens n'avaient pas besoin d'autres connaissances pour se guider dans ce qui restait à faire dans la Basse. Quant au grand nombre de Nilomètres qui se trouvaient dans la Haute-Egypte, il est probable que les connaissances locales qu'ils en obtenaient leur étaient nécessaires pour les irrigations, et; vu l'état du Nil, qui ne devait pas être alors tel qu'il est actuellement.

Les Arabes modernes, depuis la conquête, en firent construire quelques-uns. Le seul qui soit resté est celui qui se voit à l'extrémité méridionale de l'île de Raoùdhâh.

C'est une espèce de vaste puits, dans l'intérieur duquel est une colonne graduée et divisée par *draas* ou coudées, au nombre de 24. Chaque draas est seule divisé par *doigts*. Mais les Turcs ont altéré ces mesures pour tromper le peuple,

qui s'alarme dès qu'il peut craindre que le peu d'élévation des eaux ne laissent les terres à sec. Aussi m'a-t-on assuré que le crieur qui annonce chaque jour dans les rues le dégré délévation des eaux, en supprime, lorsque d'un jour à l'autre cette élévation a été un peu considérable; et il y en ajoute, lorsqu'elle est au-dessous de ce que l'on attendait. A la fin du tems, il faut cependant bien convenir de la vérité, qui, d'ailleurs, n'est plus un secret pour personne. Si les eaux sont, ou trop, ou pas assez hautes, il est reconnu que les terres ne pairont point. Elles paient si les terres sont à la hauteur convenable, qui n'est pas la même, comme je le dis ailleurs, pour la Haute-Egypte et pour la Basse.

Le Mêqyaz fut remis en état par les ingénieurs des Ponts-et-Chaussées, lors du séjour des Français; voici la notice abrégée de ce qu'ils y firent.

Les ingénieurs français firent creuser le puits jusqu'à ses fondations, et, par ce moyen, virent la première division de la colonne, dont le *fût* est divisé en 16 coudées, appelées *déraa*. A partir de cette base, les 6 premières coudées ne sont pas subdivisées; les 10 autres supérieures le sont en 24 parties ou *doigts*. Chacune de ces 15 coudées répond à 54 centimètres, et se divise en 24 doigts; le chapiteau de la colonne a une coudée, 4 doigts de hauteur. Il supporte un dé en marbre blanc, qui a, de hauteur, *une* coudée et *deux* doigts.

Depuis quelques siècles, la crue du fleuve s'élevait au-dessus de la seizième coudée. Afin de pouvoir estimer cet excédent des crues au-dessus du fût de la colonne, on a gradué le dé : de sorte que le haut donne 18 coudées 6 doigts, 7 compris le chapiteau.

Voici le procès-verbal de l'état des eaux du Nil, l'an IX de la République franç., 1801 de l'ère vulg., 1216 de l'hégyre, 30 mois après la conquête de l'Egypte par le général Bonaparte.

Tableau de l'état du Nil l'an IX.

Basses eaux, à 3 draas 10 doigts le 10e. jour *Epoque d'élévation*, le 16e. jour..... *Terme et époque de l'élévat.* 2 coud. 3 doig. au-dessus du fût le 107e. j. *Époque de la décroissance*, le 114e. jour.....	}	après le Solstice d'été.

Le Nil a donc monté, l'an IX, à la hauteur de 18 *coudées* et 3 *doigts*, ce qui fait une crue effective de 14 *coudées* 17 *doigts*. Dans ce calcul de la crue du fleuve on a déduit 3 coudées 10 doigts qui restaient sous les eaux au moment où, comme dans les années précédentes, le Nil a commencé à croître. Il faut observer que le *Draa'-el-bahhr* ou coudée, dont se sert le cheykh du Mèqyaz, pour les criées publiques, est plus petit que celui de la colonne, puisque ce cheykh a fait proclamer cette année, par la dernière criée, le 5 djemady-el-aoueb 1215 de l'hégire, (2 vendémiaire an IX), 23 coudées 2 doigts pour maximum.

Le Nil répondait, dans ses basses eaux, à 3 *coudées* 10 *doigts* de la colonne le dixième jour après le solstice.

Le seizième jour après ce terme, il commença à croître au Caire.

Il s'était élevé de 2 *coudées* 3 *doigts* au-dessus du fût de la colonne le 107e. jour après le solstice.

Il a commencé à décroître le 114e. jour après ce même terme; toutes les terres avaient été inondées: cette crue a été de 14 *coudées* 17 *doigts*.

Bousseïr. Sur la rive occidentale du Nil, à 2 lieues sud-est de Djyzéh, se trouve le village de *Bouzir*, et mieux *Bousséïr*. Les voyageurs modernes s'accordent à y reconnaître la place de l'ancienne *Busiris*, capitale d'un nôme dont Pline a déterminé clairement la position, et que l'on trouve d'ailleurs dans Hérodote et dans Strabon : maintenant il n'y a rien de remarquable. La principale occupation des habitans est de montrer les pyramides aux curieux du Caire, qui sont en grand nombre; mais on ne trouve dans le territoire de Bouzir aucune trace de l'ancienne ville, aucun reste du fameux temple d'Isis, qui attiraient un concours prodigieux de pélerins. Les ruines de ce beau temple ont disparu d'une manière étonnante; on en trouve la raison dans les voisinages du Nil, de Djyzéh et du Caire; tous les matériaux du temple ont trouvé un emploi et un transport facile par le fleuve.

Embabéh. Vis-à-vis Boulâq, on aperçoit *Embabéh*, petit village composé de huttes et de cabanes, où l'on trouve pourtant une mosquée. Ses habitans fournissent au Caire du beurre très-bon et des melons délicieux, et l'on voit du côté de Djyzéh deux couvens de Qobthes, appelés *Derrely*.

Hellé. A une lieue nord-est se trouve le vieux château d'*Hellé*, qui tombe en ruines. Savary croit que ce château a tiré son nom d'*Héliopolis*, ancienne ville, dont nous parlerons bientôt.

Mataryéh (fontaine du soleil), situé au nord de ce même lieu, petit village ainsi nommé parce qu'il s'y trouve une source d'eau douce: c'est la seule dans l'Egypte. *Mataryéh* a quelques titres à l'empressement des voyageurs pour la visiter. Il est tout près du lieu où fut jadis *Héliopolis* (1), cette ville, fameuse dans l'antiquite par ses admirables édifices et par le haut point de gloire où les sciences étaient portées, cette ville où Hérodote, Eudoxe, Platon vécurent plus de 3 ans. Strabon dit qu'elle était bâtie sur une longue levée de terre faite de main d'hommes. Cette levée existe encore, couverte des décombres d'une ville immense.

---

(1) Les Arabes appellent l'emplacement de cette ancienne Héliopolis *A'yn êch-Chems* ou la Fontaine (on pourrait traduire aussi l'*œil*) du Soleil; ils la nomment aussi *Medjnet êch-Chems*, ou ville du Soleil.

Les Hébreux la nommèrent *An* ou *On*, et quelques géographes grecs, *O'nion*. Comme Hérodote n'en parle pas, ce silence a fait croire au savant Larcher que sans doute cette ville n'existait pas encore. Cependant il faudrait d'abord reconnaître qu'Hérodote a parlé de toutes les villes de l'Egypte; secondement qu'Abd-êr-Rachyd était mal instruit lorsqu'il a dit que cette ville est regardée comme ayant été l'une des plus anciennes de l'Egypte; que plusieurs Pharaons en avaient fait le siège de leur puissance, et la capitale de leur empire; et l'on voit dans la Génèse que Pharaon donna en mariage à Joseph, Aseneth, fille de Putiphar, grand-prêtre de *On*, c'est-à-dire, de la ville du Soleil. Ce nom même de Putiphar, comme l'a démontré le cit. Marcel dans ses notes sur le texte du géographe arabe, signifie *Grand-Prêtre du Soleil*. Les Hébreux, moins instruits, en avait fait un nom propre, sans doute en altérant le texte de Moïse. On retrouve même l'étymologie de ce nom dans la langue qobthe.

Le cit. Girard, lors du séjour des Français en Egypte, a été sur les lieux. Il a trouvé: 1°. Une esplanade au milieu des ruines, élevée par les décombres mêmes;

2°. Que depuis les dépôts du Nil l'ont élevée d'environ 6 pieds;

3°. Qu'il ne reste qu'un obélisque des quatre dont parlent les Anciens, élevé au-dessus du sol d'environ 7 pieds.

Quant au mot *Matharyéh*, il tire son étymologie des mots *Ma*, eau, et *Tharyéh*, fraîche.

C'était à Héliopolis, dans le temple magnifique du Soleil, que le bœuf sacré était adoré sous le nom de *Muévis*, comme le bœuf Apis l'était à Memphis. Un autre temple superbe y existait encore, avec un collége de prêtres. Ces monumens furent détruits par Cambyse; quatre obélisques qui décoraient ces temples subsistèrent long-tems après; deux de ces monumens furent transportés à Rome; un autre a été détruit par les Arabes; le quatrième est encore debout sur son piédestal: on voit auprès un sphinx de marbre jaune renversé sur le sable. Voilà tout ce qui reste de cette célèbre cité. L'obélisque a 68 pieds d'élévation, sans compter la base.

Sakhara, village à 8 lieues sud-est de Djyzéh, accompagnée d'une mosquée très-voisine, et célèbre par le commerce des momies que ses habitans vont déterrer dans la plaine dite *des Momies*. Norden ajoute qu'on y remarque le labyrinthe où l'on enterrait autrefois des oiseaux et autres animaux embaumés. Nous avons parlé de ce monument.

Memf, au sud, près de Sakharâ, petit bourg sur la rive occidentale du Nil, et sur l'emplacement de l'ancienne *Memphis*. Cette opinion n'est pas sans contradiction; mais il paraît pourtant qu'elle est préférable à celle de Norden, qui suppose Memphis avoir occupé le lieu où est maintenant Djyzéh. Aboû-êl-fëda dit expressément que Memf est l'ancienne *Messr*, capitale de l'Egypte, qu'Amroû renversa de fond en comble, et bâtit, par ordre d'Omar, la ville de *Fosttatt* sur la rive opposée. Il ajoute qu'on voit à *Memf* des ruines remarquables, restes de son ancienne splendeur; on sait d'ailleurs que, sous Auguste, Memphis, qui n'était plus la première ville de l'Egypte, était encore une cité florissante, et que 600 ans après elle fut la première conquête des Arabes.

Quoiqu'il en soit, *Memf* est aujourd'hui très-peu de chose. Elle ne peut exciter la curiosité que des amateurs de l'antiquité, qui y trouvent avec satisfaction les restes de monumens qui n'ont dû appartenir qu'à une ville florissante.

Entre les pyramides de Sakharâ on a choisi celle qui se trouve au nord de l'ancienne Memphis pour en déterminer la juste position, qui donne ainsi, à très-peu de chose près, celle de la ville. Les savans qui ont visité l'Egypte n'ont pas connu de lieu portant le nom de *Memf*; mais on a trouvé, entre les villages de *Bidrechen* et de *Meldainé*, le poignet

d'une statue colossale, et, dans les environs, quelques blocs de granit chargés d'hiéroglyphes : ces circonstances ont décidé les savans à croire que c'était l'emplacement de la ville ancienne ; il est à 4 lieues au sud du Caire, sur la rive gauche du Nil. Ainsi : pyramide au nord de Memphis, *long. or.*, 28 deg. 52 min. 2 secondes ; *lat.*, 29 deg. 59 min. 6 sec.

A l'est de cette ville est la jolie île d'*Edahah* (île d'Or), qui offre une prairie assez étendue et un petit village.

Sur la rive orientale on trouve *Atsar-ên-Néby* (les vestiges du prophète). Ce n'est qu'une mosquée très-fréquentée par les musulmans du Caire, qui y viennent en pélerinage honorer une pierre où ils voient les pieds du prophète *parfaitement empreints ;* elle est couverte d'un voile très-riche, que les prêtres de la mosquée ne lèvent qu'en faveur des fidèles croyans qui témoignent leur piété par des présens.

Dahchoûr, sur la rive occidentale, au midi de Memf, bourg qui n'est recommandable que par quelques mosquées et son voisinage des pyramides. C'est l'ancienne *Achantus.* Il y a près de Dahchoûr quatre pyramides, dont deux grandes et deux petites.

Tamyeth, au midi de Dahchoûr, du côté occidental du Nil et vers le désert ; cette ville est traversée par un petit canal dont l'eau courante va du Nil au Fayoûm. La campagne environnante est en pleine culture, et fait contraste avec les plaines désertes où elle est située. Il y a dans la ville une manufacture de nattes. Du reste, elle n'offre rien de remarquable. Elle est fort petite, et les Arabes viennent souvent y commettre des vols à main armée.

Bayamouth, à l'ouest du Nil et à l'est du Birket-êl-Qâroûn, n'est remarquable que par les ruines qui couvrent son territoire, et qui semblent indiquer la position de l'ancienne grande *Héraclée* (ville d'Hercule), capitale de cette province.

Il y avait une autre Héraclée située dans la Basse-Egypte, près de Canope. On ne peut méconnaître cette position dans ce passage de Strabon : « Près d'Héraclée coule un canal qui, se divisant en deux branches, renferme une petite île ; il traverse la préfecture d'Arsinoé, la plus belle et la plus riche de l'Egypte. » Ce passage est d'autant plus précieux, qu'il faut reconnaître dans *Fayoûm* ; dont nous par-

lerons plus bas, les vestiges de l'antique Arsinoë, qui donnait son nom à la province.

Alfith, sur la rive orientale du Nil, petit bourg; c'est l'ancienne (Aphroditopolis). Le bourg d'Alfith, dit Savary, au rapport des plus savans géographes, occupe l'emplacement de la ville de Vénus. Cette Aphroditopolis était célèbre dans l'antiquité par un temple où l'on nourrissait un bœuf blanc.

Province de Fayoum.

Fayoum. Depuis les pyramides, en avançant vers le S., le côteau assez élevé resserre le Nil à l'O., puis va en s'éloignant vers le S. O. Enfin, à la hauteur à-peu près de *Benisouèf*, le côteau s'ouvre, forme une gorge dirigée de l'E. à l'O., qui donne entrée à la petite étendue de terrain cultivable que les Anciens nommaient *Nome-Arsinoïte*, et que les Arabes actuels nomment *Fayoùm*: elle peut avoir 6 à 7 lieues de rayons.

C'est dans le Fayoùm que les Anciens avaient placé le lac Moeris, le labyrinthe, le lac Caron, sur lesquels il est probable, d'après les recherches des savans et des artistes de l'expédition, que les prêtres Egyptiens en avaient bien imposé. Mais je ne parle, dans cet ouvrage, que de l'état actuel.

Le milieu de cette province, dit le citoyen Girard, est une espèce de plateau séparé au N. et à l'O.; des montagnes qui l'environnent par une large vallée, dont une certaine étendue, constamment submergée, forme ce que les habitans du pays appellent *Birket-êl-Qâroun*. La direction de ce lac, étroit pour la longueur, est du S. O. au N. E. Ce lac peut recevoir les eaux du Nil par deux canaux, dont un aboutit à l'extrémité N. E., l'autre à-peu-près au milieu du lac; tous deux entourent l'intérieur du Fayoùm, dont la gorge a une origine commune. C'est un seul canal, qui peut avoir à-peu-près deux lieues depuis le point de départ à l'E. où se trouve le pont d'*Illaoun*, jusqu'au point où se divisent les deux branches.

Au pont d'*Illaoun* le canal vient du S.; mais il est formé de la réunion de deux grands canaux, dont la jonction est à 2 lieues à-peu-près plus au S. De ces deux longs canaux, l'un, le plus près des montagnes, est appelé *Bar-Iouseſ*; l'autre,

plus à l'E., c'est-à-dire plus près du Nil, est le *Bahr-Batten*. J'en parlerai à la fin de cet article.

Un examen attentif du local démontre que toute cette espèce de vallée circulaire a dû être jadis recouverte entièrement par les eaux lorsqu'elles étaient à leur plus haute élévation ; elles y parviennent encore, mais conduites et distribuées par des canaux. Comme les eaux n'y restent pas pendant l'été, on y supplée par des puits.

Deux causes privent le Fayoûm de toute l'eau qu'il paraît recevoir ; 1°. le canal de Youcef qui la lui procure, s'attérit de plus en plus, à partir de *Tarsut-el-Cherif* au S., jusqu'au pont d'*Illaoun* ; ainsi les eaux qu'il conduit y arrivent plus tard, et cessent plutôt d'y arriver ; 2°. les sables poussés par les vents O. de S. O. ont enlevé à la culture une étendue de terre considérable, en couvrant les terrains et en les exhaussant.

On peut ajouter à ces désavantages celui non moins grand d'avoir pour voisins des tribus Arabes qui pillent assez régulièrement chaque année les malheureux Fellahs.

Deux de ces tribus ennemies sont maintenant fixées dans le Fayoûm, les *Fosgham* au N., et les *Semeulhons*. Encore paraît-il que les premiers appartenaient à la seconde, dont ils se sont détachés après une insurrection. Dans chacune de ces tribus il y a des Arabes qui ont conservé les habitudes de la vie errante, et demeurent dans des tentes, tandis que d'autres se sont répandus dans les villages, où ils ont pris les mœurs des Fellahs. Par cet arrangement, les villages qui les ont reçus se trouvent être devenus les alliés naturels de la tribu à laquelle appartiennent ces Arabes : ils ont du moins l'espérance de n'être pillés que par la tribu ennemi. Mais ceux qui ne sont pas soutenu par de pareilles alliances courent la chance, presque certaine, d'être dévastés alternativement par l'une et par l'autre.

Le Fayoûm est un pays très-peuplé, et tous les villages, à l'exception de quatre, payent un *miry* fixe, indépendamment de celui qui est dû par la crue du Nil. Cette disposition doit être très-ancienne, et paraît résulter du système d'irrigation pratiquée de tems immémorial dans cette partie de l'Égypte (1).

(1) Si je m'étends un peu sur cette partie de l'Egypte, c'est que je pense que si on l'eût mieux connue, on eût moins *disserté* sur le lac *Mœris* des Anciens.

A l'article particulier de la culture des terres, je traite de celle de Fayoùm et des productions de cette province.

Médyne, dont le nom signifie proprement en Arabe la *ville*, est à-peu-près à l'entrée du Fayoùm. C'est le siége principal du commerce et de l'industrie : on y fabrique des toiles de lin et de coton, des étoffes de laine, de l'huile, de l'eau rose, etc. Je parle de ces objets à l'article *commerce*. J'y parle aussi des vins, qui y sont moins bons que ceux recueillis autrefois dans le nome Arsinoïte, distingués par beaucoup d'autres avantages entre les autres nomes de l'Egypte.

Médyne ou Fayoùm n'est pas entourée de murailles, mais elle est assez peuplée. Les Musulmans y ont des mosquées, les Qobthes des églises, mais les premiers y dominent. Plusieurs maisons y sont en pierres, le reste est en briques cuites au soleil. Un kiâchef y commande : les eaux y sont bonnes. A quelque distance, des décombres indiquent que là existait une grande ville. Les Arabes disent qu'elle s'appellait *Médynet Faris*. Les voyageurs s'accordent à croire que c'était l'ancienne Arsinoé. Denon, qui appuie ce sentiment, dit qu'on y trouve un portique décoré d'hyéroglyphes.

Bahhr-Youcef et *Bahhr-Batten*. — Le Bahhr-Youcef a 50 lieues de long ou de développement, depuis le Fayoùm, où il aboutit, jusqu'au point du Ss'aïd, où il a sa naissance.

Le Bahhr-Batten est un bas fond qui conserve plus longtems les eaux que les parties voisines. La longueur et la largeur de ce Bahhr (ou mer) sont indéterminées.

Province de Bénésouef.

Bénisouèf (1), au N. O. de Fayoùm, et près du Nil et du canal de Bayamouth, l'une des plus grandes villes de l'Egypte, à 38 lieues S. du Caire; elle a une demi-lieue de circuit : c'est la résidence ordinaire d'un bey. Les maisons n'y sont bâties que de briques et de terre, sans aucune élégance; mais elle a des mosquées dont les hauts minarets la font reconnaître de loin, et lui donnent une grande apparence. On y trouve une manufacture de gros tapis, dont les travaux sont les seuls de ses habitans; les fruits de leurs

(1) Bénisouef, long. or., 28 deg. 52 min. 45 sec.; lat., 29 deg. 8 min. 28 sec.

jardins et les productions du territoire fournissent d'ailleurs à leur subsistance : ils n'ont aucun autre commerce que celui de leur manufacture.

En face de Bénisouèf, est *Beyjadié* ou *Bêyâdyéh ;* c'est, à proprement parler, dit M. Norden, une retraite de voleurs de grand chemin. Nous ne parlerons pas d'un assez grand nombre de petits villages rassemblés dans ce lieu, dont les habitans ne subsistent que par leur communication avec le Caire, où ils envoyent leurs denrées, c'est-à-dire leurs poules et leurs œufs, qui sont à-peu-près tout l'objet de leur commerce. Il résulte de la facilité qu'ils ont à débiter leurs marchandises au Caire, que les étrangers qui passent chez eux ont de la peine à s'y procurer les provisions les plus nécessaires.

Bébéh est un petit village sur la rive occidentale du Nil, au S. de Bénisouèf; il s'y trouve une mosquée, dont Norden a donné la description. Il y a aussi un couvent de Qobthes, sous l'invocation de Saint-Georges, dont ils gardent des reliques.

Féchnéh, au S., est un autre petit village connu du tems des Grecs sous le nom de *Fenchi*, dont les habitans avaient une grande vénération pour le chien. On connaît le culte d'Anubis.

De l'autre côté du Nil on apperçoit *Cayad*, bourg habité principalement par des Qobthes.

Au S. O. de Féchnéh, sur la même rive du Nil, est *Abou-Girgé* ou *Aboù-Djyrdjéh*, que Norden écrit *Aboutschorche*, où l'on trouve un couvent de Qobthes, et qu'il ne faut pas confondre avec *Djyrjéh*, sur la même rive, à plus de 70 lieues au S.

Chérounah. Vis-à-vis, sur le rivage opposé, est le village de *Scherona* ou *Chérounah*, dont les plaines sont marquées dans les cartes de Norden, comme le théâtre d'une bataille sanglante entre Schierkes et Soliman, beys.

Province du Sayd ou Ssaïd.

On a vu que *Sayd* est le nom moderne de la Thébaïde des anciens, ou Haute-Egypte. Le Sayd comprend les provinces de *Kenneh* ou de Thèbes, de *Djyrdjéh* et de *Syouth*. Mais, comme je n'en connois pas bien les limites, et qu'en France il suffit de connaître ces noms pour entendre les

voyageurs, je continuerai ma description en remontant le Nil, et ne parlant que des objets intéressans.

Je parle ailleurs des productions et de la culture des terres; je vais emprunter du cit. Cérésole un morceau sur les habitans des Fellahs de la Haute-Egypte. (*Mém. sur l'Egypte*, t. 1, p. 146.)

L'habitant du Ssaïd a le teint bronzé ou brun, les traits du visage bien prononcés; les yeux noirs, petits, enfoncés; la prunelle rétrécie; le regard fier; les muscles bien prononcées dessinent fortement les extrémités. Les traits des femmes sont plus arrondis, mais elles n'ont ni cet éclat de beauté, ni la grâce européenne. Leur ventre devient gros, leurs chairs perdent leur élasticité de bonne heure; mais leurs yeux sont expressifs et leurs dents blanches. A mesure que l'on avance vers Syouth on découvre, dans la forme du nez et des lèvres, des rapports avec les habitans de l'intérieur de l'Afrique. Les tiennent-ils de leurs ancêtres, les premiers habitans de l'Egypte? Les ont-ils reçus de liaisons postérieures avec les Abyssins? C'est ce qu'il est difficile de décider aujourd'hui.

Les tempéramens diffèrent selon l'*âge* et le *sexe*: les enfans sont, en général, pituiteux et faibles; tandis que les adultes de l'un et de l'autre sexe, les hommes, sur-tout, sont sanguins et robustes....

On trouve dans le Ssaïd la sobriété, même au sein de l'abondance. Les gens aisés couvrent leur table de bon pain, de viande, de poissons, d'œufs et de légumes. Les pauvres mangent des bouillies de la farine de maïs ou des légumes. — Les hommes commençent à perdre leurs forces à 50 ans, et sont très-vieux à 60. Les femmes vieillissent beaucoup plutôt; elles peuvent être mères à 10 ou 12 ans. En général les passions s'y montrent et s'y satisfont de bonne heure.

Les enfans des deux sexes sont communément nus jusqu'à l'âge de 10 à 12 ans. Un habillement léger, de laine ou de coton, recouvre ensuite leur peau endurcie et basanée. Ils conservent d'ailleurs, dans leurs vêtemens et leurs turbans, les formes reçues dans la Basse-Egypte.

L'eau du Nil simple, clarifiée ou filtrée, est la boisson ordinaire; mais les Egyptiens ne boivent pas toutes les fois qu'ils en éprouvent l'envie: ils préfèrent de passer de l'eau

dans leur bouche à plusieurs reprises, sans l'avaler. L'eau du Nil prise en trop grande quantité est nuisible. Ils font leurs délices de leurs sorbets, de l'eau de réglisse, des pilulles de chanvres, et de quelques confitures qui ne seraient pas bien recherchées en France.

Les hommes logent pêle-mêle, au rez-de-chaussée, avec les animaux domestiques, et couchent seulement sur des nattes, quelquefois même sur la terre, enveloppés de leurs vêtemens.

Le premier et seul étage, c'est-à-dire la partie supérieure de leur habitation, est consacré aux pigeons et aux tourterelles qui y abondent.

Dans les villes il y a quelques maisons bien bâties, où les riches ont des hharems : les marchés sont remplis de boutiques étroites et obscures.

Les enfans, dont les parens sont aisés, apprennent à lire; et les Qobthes, parce qu'ils savent lire, écrire, et un peu d'arithmétique, parviennent à se procurer une grande influence dans les affaires des particuliers et dans celles du gouvernement.

On voit dans ces grandes villes des almées et des musiciens, des santons nus avec des chapelets, ne valant pas mieux les uns que les autres; mais ceux-ci s'attirent la vénération par leur prétendue piété, les autres provoquent aux plaisirs par leurs danses lascives. Aussi y connaît on tous les genres de prostitutions et les maux qui en sont la suite. On y a conservé la méthode très-ancienne d'exposer les malades dans les rues, et sur-tout aux portes des mosquées, afin d'être à portée d'interroger ceux qui ont été attaqués du même mal, soit aussi pour consulter quelques médecins étrangers, auxquels ils ont généralement plus de confiance que dans les leur. Au moins montrent-ils en cela une justesse qui fait honneur à leur jugement. En général leurs médecins ne sont que des empyriques ignorans, qui employent également les drogues et les amulettes.

On assure qne la peste ne paraît jamais dans le Ssaïd qu'elle n'y ait été apportée de la Basse-Egypte.

« La résignation des musulmans au destin, dit le cit. Cérésole en terminant son mémoire, les empêche de se prémunir contre ce cruel fléau. Les dogmes des anciens Egyptiens,

qui prétendaient que la vie n'était qu'un passage à une longue existence future, un sommeil qui menait à un réveil éternel, paraissent s'être conservés chez leurs descendans; et l'on en est presque convaincu, lorsque, comparant les maisons et les tombeaux, on voit les morts constamment mieux logés que les vivans ».

Myngéh ou mieux *Minyéh* (1), sur la rive occidentale du Nil, à moitié du chemin, entre le Caire et Djyrdjéh. Certains voyageurs, tels que Savary, disent que c'est une jolie ville, peuplée, commerçante; d'autres n'en parlent que comme d'un faible bourg; quoiqu'il en soit, un kiâchef y fait sa résidence; il y a un port et une douane, et la place est défendue contre les inondations par une digue nouvellement construite. M. Bruce dit que le Nil, qui d'ailleurs est très-profond, manque dans cet endroit; et Denon dit que cette ville est aussi grande que Djyrdjéh. Des colonnes renversées, des débris d'édifices font croire qu'elle occupe la place de l'ancienne *Cynopolis*, qui, selon Strabon et Ptolémée, était au-dessus de *Fenchi*.

Behnécé. A l'ouest de cette ville, sur le bord occidental du *Bahhr-êl-Yoùsef* (canal de Joseph), est *Behnécé*, qu'on ne peut méconnaître pour l'ancienne *Oxyrinchus* (temple du poisson). Les débris de temples, les décombres dont le sol est couvert, déterminent la position de l'ancienne ville.

Il est tems de parler plus en détail de ce superbe canal de Joseph, que nous n'avons fait qu'indiquer jusqu'ici. Quoiqu'une tradition du pays, et qui court dans le peuple, attribue cet admirable ouvrage à Joseph, fils de Jacob; une plus juste opinion en fait hommage au même Mœris, qui forma l'enceinte de l'immense lac de son nom, aujourd'hui *Birket-êl-Qaroùn*. Le canal s'ouvre auprès de *Dérouth-êl-chéryf*, sous le 28e deg. 15 min. de lat., et il aboutit au *Birket-êl-Qaroùn*, sous le 29e deg. 30 min. Ainsi il y a un peu plus de 30 lieues creusé dans le roc vif en plusieurs endroits. Quand le canal, aujourd'hui engorgé, et presque comblé dans certains endroits par la vase amoncelée, avait toute l'utilité qu'on pourrait lui donner encore, il portait au lac la

(1) Minyéh, long. or., 28 deg. 29 min. 22 sec.; lat., 28 deg. 5 min. 28 sec.

surabondance

surabondance des eaux du fleuve débordé ; et les canaux de *Tamyéh* et de *Bouch*, dont nous avons parlé plus haut, et le canal de Joseph lui-même rendaient au Nil, après le débordement, ces mêmes eaux que le lac avait reçues de lui. Aujourd'hui que le Birket-el-Qaroûn est réduit à 30 lieues de tour, et que le Maréotis est desséché, le canal de Joseph n'a plus la même importance ; mais il est toujours un magnifique ouvrage, et il porte encore ce caractère de grandeur que l'antiquité imprime à ses ouvrages.

Ile de Sohhorrah, Gérabyéh. — Au milieu du Nil, vis-à-vis Minyéh, on voit *Sohhorrah* ; et au sud-est, sur la rive du fleuve, le village de *Gérabyéh*, qui n'a rien de remarquable. Nous ne parlons pas de plusieurs villages sur l'une et l'autre rive du Nil, en le remontant 15 lieues au-dessus de l'île de Sohhorrah, jusqu'au village de Roddah, remarquable par un canal qui s'ouvre auprès, sous le nom de *Bagher-Yousef*, et qui porte les eaux du Nil dans le canal de Joseph.

Saoudi. — Au sud de Gérabyéh est le bourg de *Saoudi*, au pied du mont des Oiseaux (Djébel-êl-teyr). C'est-là que commençent les grottes de la Thébaïde. Ce sont des carrières où se retirèrent les Anachorètes dans les premiers siècles de l'ère vulgaire. Elles s'étendent à 20 lieues, et les hiéroglyphes qu'on y remarque prouvent qu'elles étaient creusées par les Egyptiens, qui en ont tiré leurs marbres à une époque très-reculée.

Abouzir. — A l'ouest de Roddah se trouve *Abouzir*, village sur le bord du canal de Joseph ; au sud duquel est le bourg de *Babain*, qui paraît bâti des débris d'une ville ancienne. Savary est le seul qui parle d'un monument curieux qu'il prétend y avoir remarqué. C'est, dit-il, un rocher uni au ciseau, dans l'épaisseur duquel on a taillé une grotte, dont un bas-relief qui est dans le fond représente un sacrifice au soleil.

Tounah. — Près d'Abouzir est *Tounah*, qui semble être au lieu où Strabon fixe *Tanis la supérieure* ; et enfin, au sud-est de celle-ci, de l'autre côté du canal de Joseph, au lieu où s'ouvre ce canal, est *Derouth-êl-Chéryf*.

Cheykh-Abadéh sur la rive orientale du Nil ; ce n'est qu'un petit village sur les ruines de l'ancienne *Antinoë* (1),

(1) *Ruines*, long. or., 28 deg. 35 min. 14 sec. ; lat., 27 deg. 8 min. 15 sec.

capitale de la Basse-Thébaïde. Cette ville avait été bâtie par Adrien, en l'honneur de son favori Antinoüs, qui consentit à mourir pour lui, dans l'espérance que lui donnaient les prêtres qu'il lui conserverait la vie. Les Arabes l'ont appelée la *ville des Mages*, parce qu'autrefois il y avait un oracle célèbre. On remarque encore dans les ruines d'Antinoë, trois grandes portes, dont une est ornée de colonnes de l'ordre corinthien, et plusieurs piédestaux qui annoncent qu'une belle colonnade a existé dans cet endroit. On y trouve une colonne de cinquante pieds d'élévation, parfaitement conservée. Sur le piédestal est une inscription grecque dont le père Sicard fait mention : c'est une dédicace à l'empereur Alexandre Sévère.

A un quart de lieue S. est un couvent qobthe, dédié à Saint-Michel. Pour y être introduit il faut être enlevé par-dessus le mur, à l'aide d'une poulie, précaution que les moines prennent assez généralement contre les Arabes.

Achmounéin n'est qu'un village : il avait donné son nom à une province, et il est environné de ruines magnifiques. On y admire sur-tout, dit Savary, un portique superbe que le tems n'a pas endommagé. Il a cent pieds de long, vingt-cinq de large ; il est soutenu par douze colonnes de soixante pieds d'élévation : il y a remarqué des hiéroglyphes. Ces ruines appartiennent à l'ancienne *Hermopolis*, qu'Ammien Marcellin compte parmi les plus célèbres villes de l'Egypte.

Mélavy, à une demi-lieue au sud, jolie ville, grande et bien bâtie ; si nous en croyons M. Bruce, elle est d'une apparence remarquable. Il y a une mosquée et un kiâchef. Il s'y tient un marché considérable, et on y trouve des denrées en abondance et à bas prix. La ville est située dans une plaine fertile. Elle compose, avec plusieurs *villages* qui relèvent de sa juridiction, une petite principauté qui, autrefois, a dépendu de la Mekke. Elle est gouvernée par un *Sardar*, c'est-à-dire, un officier militaire et civil, qui y perçoit des tributs considérables pour le chéryf de la Mekke, à qui il les fait passer.

Sur la rive occidentale du Nil est *Manfalout* (ou mieux *Monfâlouth*), petite ville placée au milieu d'une campagne fertile qui fournit des fruits en abondance. Ses mosquées lui donnent une belle apparence. Un kiâchef y commande.

Salam.—Au sud sur la même rive est le village de *Salaem*

(et mieux *Salâm*), qu'on distingue à ses hauts colombiers de forme carrée ; c'est sur son rivage que Norden aperçut, pour la première fois, un crocodile. Il estime que cet animal avait plus de 10 pieds de long.

Syouth (1). — Sur la même rive on trouve, à 8 lieues sud-est de Monfâlouth, la ville de *Siout* (mieux *Syouth*) ; c'est encore une espèce de capitale ; elle est plus grande, mieux bâtie et plus peuplée que Monfâlouth. Pocoke a pensé que cette ville était l'ancienne *Antéopolis* : il s'est trompé. Ptolémée a placé cette dernière sur la rive opposée. Cependant il est évident que Syouth est très-voisine de l'emplacement d'une ville antique, et ce ne peut être que *Lycopolis*. On y visite des grottes (nommées *Sebabinoth*) et des antiquités ; on y trouve des peintures très-bien conservées. Norden et Denon les ont observées avec soin. Le dernier a décrit et représenté les tombeaux et les carrières environnantes qui ont été habitées par des cénobites. La ville a maintenant plusieurs mosquées ; elle est le siége d'un évêque qobthe, et le rendez-vous des caravanes de Sena'ar. Autrefois il y avait un canal appelé *El-ma'afratah*, qui allait jusqu'à Sinébou, mais il est comblé maintenant.

Du même côté on trouve *Aboùtigé* (et mieux *Aboùthydje*, sur l'emplacement de l'ancienne *Abotis*, dont Etienne de Bysance fait mention. Aboù-l-féda dit que le territoire produit beaucoup de pavots, dont les habitans font l'opium. Les choses sont encore à cet égard comme du tems d'Aboù-l-féda, et l'on sait que les Turcs font beaucoup d'usage de cette plante. Aboùthydje est gouvernée par un émyr, dont le joug est moins dur que celui des beys. La ville est petite, mais assez considérable par sa population ; elle a plusieurs mosquées.

Au-dessus d'Aboùthydje est le bourg de *Steffé* (mieux *Sytfah*) qui remplace l'ancienne *petite Apollon*. C'est aujourd'hui un lieu de fort peu d'importance. Le père Sicard y pensa succomber sous une accusation fort singulière. Deux chrétiens l'accusèrent de se disposer à clouer le Nil avec des clous magiques, pour empêcher l'inondation par ses enchan-

(1) Syouth, long. or., 28 deg. 51 min. 1 sec. ; lat., 27 deg. 10 min. 14 sec.

temens. Il fût heureux pour le missionnaire que ses accusateurs ne fussent que des chrétiens. Un janissaire répondit de lui, et son témoignage prépondérant lui sauva la vie. Nous ne rapportons cette anecdote que pour donner une idée de la superstition des Egyptiens modernes.

Cet endroit du Nil est bordé de villages nombreux, dans lesquels on distingue *Thémé* (et mieux *Thâméh*), gouverné par un *kiâchef*; et *Scherck-Siliin* (mieux *Cheykh-êl-Selym*), et qui occupe la place de l'ancienne *Selinon*; et *Gau-Scherkié* (mieux *Ghâoù-êl-Herqyéh*), qui a succédé à *Anteopolis*. Il est sur la rive orientale; ce n'est plus qu'un bourg misérable. Il y avait un temple superbe en l'honneur d'Antée, qui fut vaincu par Hercule; il en reste le portique, soutenu, dit Norden, par des colonnes, et qui paraît d'une seule pierre de 60 pas en longueur et 40 en largeur. Ce magnifique ouvrage forme maintenant l'entrée d'une étable où les Turks renferment leurs troupeaux.

Sur la rive opposée est le bourg ou la petite ville de *Tatha* (ou *Tâhhta*), d'assez belle apparence, et gouvernée par un kiâchef; elle est sur les ruines de l'ancienne *Aphroditopolis*.

Au midi de celle-ci est le bourg de *Soùadi* (mieux *Soùhhâdje*), sur les ruines de l'ancienne *Crocodilopolis*. C'est-là que commence la principauté d'*Akhmym*. Au-dessus de la ville s'ouvre un grand canal, qui court de l'est à l'ouest, nommé *êl-Soùhhâdjyêh*; vis-à-vis de ce bourg est le tombeau du *Cheykh-êl-Hhârydy*, ou du Serpent, dont nous avons parlé.

Akhmym.—Sur la rive orientale du Nil, est *Achmin* (mieux *Akhmym*), capitale d'une principauté de ce nom, et résidence d'un prince arabe. Les Qobthes y ont un couvent, et la propagande un hospice. Norden a donné une vue de cette ville, elle est grande; il y a plusieurs mosquées, il y a eu autrefois un nilomètre, que M. Langlès attribue à Daloukah, qui régna après le Pharaon, qu'on dit avoir été submergé en poursuivant les Israëlites. Akhmym est l'ancienne *Chemmis* ou *Panopolis*. On n'y trouve plus que les ruines de ses anciens édifices; elles sont hors de son enceinte, vers le nord. Aboù-l-fëda cite un temple construit de pierres d'une grandeur surprenante, et qu'il place au rang des plus célèbres monumens; il n'en reste plus que quelques fragmens; les rues sont droites et larges; les places sont

assez belles ; la ville est commerçante ; elle a des manufactures de toiles de coton et de poterie ; la police y est régulière et sévère, et son territoire est fertile en tout ; quoiqu'elle soit déchue de son ancienne splendeur, elle est encore une des plus belles villes de la Haute-Egypte.

Vis-à-vis d'Akhmym, sur le bord occidental du fleuve, on trouve le gros bourg de *Messchié* (mieux *Méchyéh*), où s'arrêtent toutes les barques qui vont du Caire à la Cataracte, ou de la Cataracte au Caire ; là elles prennent des provisions qu'on y trouve en abondance et à bas prix. Cette place est sous la dépendance du bey de Djirdjéh ; elle est commerçante ; elle a une assez belle mosquée, un marché et des bazards ; elle fournit à l'Egypte une sorte de conserve, ou biscuit de froment, fort estimée, et qui le serait davantage si elle se gardait en mer.

Au midi de *Méchyéh* est une colline où l'on remarque des débris de colonnes, de corniches, etc. Au même endroit le fleuve est bordé par un quai, et il reste un mole qui a servi à mettre les bateaux à l'abri ; ce sont les restes de l'ancienne *Ptolémaïs* que Ptolémée a surnommé d'*Hermès*, parce que Mercure y avait un temple. Strabon parle de cette ville, et la compare, pour l'étendue et la population, à l'ancienne Memphis. Cette rive du Nil est couverte de palmiers et de melons.

Djirdjéh. — A 6 lieues sud-est de Méchyéh on trouve *Girgé* (mieux *Djirdjéh*), capitale de la Haute-Egypte, et résidence d'un bey. La ville est grande ; elle a plusieurs mosquées ; elle est le siége d'un évêque qobthe. Norden en a donné une vue. Cette ville est moderne ; elle a des édifices et des places publiques, mais aucun monument. Elle est commerçante ; les denrées y sont en abondance et à bas prix ; les jardins dont elle est environnée fournissent beaucoup à ses marchés : elle a un port petit et peu commode ; mais sa situation y soutient le commerce. Son territoire n'offre aucun vestige d'anciens édifices, mais à une lieue vers l'ouest on trouve, à *El-Berby*, les ruines d'*Abydus*, où Osiris avait un temple magnifique, le seul de l'Egypte dont l'entrée fut interdite aux chanteurs et aux danseurs. Sous Auguste, Abydus était déjà réduite à un faible bourg, maintenant le sol n'offre plus que des monceaux de ruines ; mais les vestiges du temple s'y retrouvent encore.

Norden ajoute que, quoique Djirdjéh ait le titre de capitale de la Haute-Egypte, elle est en quelque sorte la dernière ville où la puissance des Turcs soit respectée; que dans toutes celles qui sont au-dessus, les Arabes résistent à l'autorité de la Porte, et que leurs tribus possèdent la plupart des terres sans redevances.

Bardis (mieux *Bardys*), petite ville sur la rive occidentale, d'une jolie apparence, et ornée d'une mosquée; elle a au sud un Khalydje ou canal à *Barasbourah*, à *él-Tourel* et à *él-Kébyrah*.

Bélième (mieux *Bélyêneh*), sur la même rive, remarquable par ses plantations de dattiers et de palmiers qui l'environnent.

Sur la rive occidentale sont les deux villes de Badjoura (*Bakhdjyourah*) et de Farshoutl (*Fardjyouth*). La première est à une petite distance des bords du Nil; elle a une mosquée, et elle est passablement grande.

La seconde a aussi une mosquée; et la propagande y a un hospice. M. Bruce prétend qu'elle contient 10,000 habitans, nombre qui paraît fort exagéré.

Hau, au sud de Badjoura est le village de Hau (1) (*Hhaoù*), qui n'est remarquable que par son élévation; il est sur une colline qui, dans le tems de l'inondation, forme une île. Les Egyptiens en profitent pour enterrer leurs morts. Savary dit qu'il couvre les ruines de *Diospolis Parva*; et Bruce parle d'un temple égyptien, dont on voit les ruines à peu de distance.

Denderah (2). — Au sud de ce village est *Dandera* (*Dendérah*). Cette ville n'est pas aujourd'hui d'une grande importance par elle-même, mais elle est visitée avec intérêt par les voyageurs, parce qu'à une lieue vers l'ouest on trouve une grande quantité de ruines magnifiques. Bruce, Norden, Savary s'accordent à y reconnaître *Tentyra*, dont Pline et Strabon ont donné la position. Norden n'a pu la visiter. M. Langlès supplée à son silence par des détails intéressans

(1) Hhâoù, long. orient., 30 deg. 0 min. 57 sec.; lat., 26 deg. 11 min. 20 sec.

(2) Dendera, long. or., 30 deg. 20 min. 42 sec.; lat., 26 deg. 8 min. 36 sec.

sur deux temples, dont l'un est tellement enterré, qu'on en aperçoit qu'une partie du faîte; l'autre est *entier et accessible de tous côtés*. On en admire l'etonnante construction et la conservation non moins surprenante. Les murs sont couverts d'hiéroglyphes. Le vestibule, le portique, sont admirables. Il faut voir, sur cette ville, le superbe ouvrage de M. Kou.

Cette place est gouvernée par un kiâchef; elle est dans une vallée qui n'a pas plus d'une lieue et demie de largeur.

GIÉNÉ ou KÈNÉ. — Sur la rive opposée on trouve Giéné (mieux *Qéneh*) (1), ville peu considérable. Elle a perdu de son importance depuis que le chemin qui conduisait à Coséir (Qocéyr) a perdu de sa sûreté. Par ce chemin on traversait en trois jours les déserts de la Thébaïde; elle est encore le rendez-vous des caravanes. Qéneh est située près d'un canal autrefois navigable, et qui est presque comblé aujourd'hui: il ne reçoit les eaux du Nil que dans l'inondation. A l'exception de sa mosquée, elle ne possède aucun édifice; mais ses environs sont agréables et fertiles en dattes, limons et melons excellens. C'est dans cette ville que se célèbre tous les ans la grande fête, où le bey de Djirdjeh assiste ordinairement. Mais il faut qu'il en demande la permission aux princes ou *Cheykh* arabes.

Keft. Enfin, au-dessus de Qéneh on trouve les ruines de *Coptos*; en Arabe *Cost* (*Qefth*), qui fut renversée de fond en comble sous Dioclétien. On voit encore le grand bassin qui lui servait de port. Mais avant d'y arriver on trouve à l'E. la route suivante.

N. B. *Jusqu'à présent j'ai suivi le Nil du N. au S. Je m'arrête un instant pour faire connaître la route qui conduit par l'E. du Nil à la mer Rouge.* (Mém. sur l'Egypte, tome III, page 229).

A 4 heures de marche au S. de Qennely est le village de Birembarh, sur la limite du désert, quoiqu'à peine éloigné de demi-lieue. C'est de ce lieu que l'on entre essentiellement dans la route qui conduit à Qosséyr. Les caravannes partent de Qéneh.

(1) Qéneh, long. orient., 30 deg. 25 min. 0 sec.; lat., 26 deg. 9 min. 36 sec.

L'eau que l'on trouve à Birembarh a une odeur de soufre très-désagréable. Ensuite on entre dans une gorge fort resserrée entre des monticules recouvertes de fragmens de pierres calcaires et de silex, d'un tissu grossier. En s'avançant vers l'E. S. E. la gorge s'élargit; mais on n'aperçoit guère dans ce trajet qu'une plaine immense et aride; le sol qui la constitue est dénué de tout vestige de végétation: enfin la chaîne qui borde la vallée du côté du sud se rapproche beaucoup de la route, et la touche même dans quelques points. Les Arabes Abadehes, qui parcourent habituellement ces lieux, assurent que dans l'hiver la pluie y tombe quelquefois avec abondance.

La première station que l'on rencontre dans cette route, à laquelle les caravannes ne manquent pas de s'arrêter, est la *Guitta*, où sont trois puits larges et bien mâçonnés en dedans, et dans l'un desquels les chameaux peuvent descendre; mais la nature n'y seconde pas heureusement le travail des hommes, car l'eau a un goût très-désagréable; cependant elle n'incommode pas. Cette eau est entretenue par des pluies qui ont tombé dans cette partie du désert. On voit, aux environs, des puits, des mines, qui annoncent que ces lieux ont été autrefois très-fréquentés. Ces mines forment quatre corps de bâtimens, renfermant entr'eux un espace de 18 à 20 toises, libre de toute construction; au centre est un puits très-grand, avec une rampe: il est en partie comblé. Dans le reste de la route, de petits massifs de mâçonnerie semblent avoir été construits pour indiquer le chemin. On peut croire, comme ils sont très-anciens, que c'est la route qui conduisait de Coptes à *Bérénia* sur la mer Rouge, et par suite au port de *Myos-Hormos*.

En s'éloignant de la Guitta on se dirige vers le N. E. A une lieue de ces puits, les chaînes des montagnes se resserrent et se rapprochent des deux côtés, au point qu'en quelques endrois la vallée n'a pas 100 toises de large. C'est à tort que M. Bruce a dit qu'elles ressemblent à celles du Vésuve, que l'on sait être volcaniques.

On trouve ensuite des montagnes de nature différente, les unes granitiques, d'autres de brèches ou de puddingues, des roches porphyritiques; enfin des montagnes d'une substance de contexture schisteuse.

« Il serait difficile, dit le citoyen Rozière, de donner une idée exacte de l'aspect, plutôt bizarre que pittoresque, de ce désert, et du tableau qu'offre aux yeux du voyageur la succession de ces divers montagnes..... Le sol de la vallée, quoique formé des débris des montagnes voisines, est par-tout très-ferme, et cette route, uniquement l'ouvrage de la nature, est aussi commode que les chemins de l'Europe les mieux entretenus ».

On est à 25 heures ½ de marche de Qénéh, et à 17 du port de Qosséir, lorsque l'on rencontre les fontaines d'*El-Aouét*, consistant en une douzaine de trous de peu de profondeur : l'eau en est assez bonne, pratiquée dans les coules de la vallée ; l'eau en est assez pure. Une lieue plus loin on trouve encore quelques sources. Les montagnes offrent partout une grande variété d'objets à la curiosité du naturaliste, et des amas de coquilles de toutes sortes.

L'*Hambagéh*, petit ruisseau qui n'est qu'à 2 lieues endeça de Qossèir, a donné son nom au lieu où il se trouve. C'est le site le plus agréable de la vallée. Il s'y trouve quelques dattiers et d'autres arbres, au milieu desquels coule le ruisseau, dont l'eau est fort claire. Cette eau, très-propre à désaltérer les chameaux, est nuisible aux hommes ; elle est pesante sur l'estomac, et douçâtre au goût.

En quittant l'Hambagéh on cotoye des montagnes schisteuses ou pétro-siliceuses. Le passage y est incommode. Après l'avoir franchi on découvre la mer Rouge, et bientôt après le fort de Qosséir.

La route est bordée jusqu'au près de cette ville par des ravins larges et profonds, creusés par les torrens. A l'époque des pluies, les eaux qui s'y rendent de toutes les montagnes voisines y coulent à pleines rives.

La route que je viens d'indiquer n'est pas la seule que l'on puisse suivre pour arriver à Qosséir, car il part aussi des caravannes de Bénout et de Lons; mais assez ordinairement elles se rendent à la Guitta : c'est-là que la route se divise en cinq autres. En général on estime que les caravannes font 1,800 toises par heure. Le trajet se fait pour aller en quatre jours, pour revenir en trois ; cette différence dans le tems de la marche est une suite de la différence dans le poids de la charge : on rapporte des marchandises qui,

sous un volume à-peu-près égal, pèsent cependant beaucoup moins.

Je parle ailleurs des Arabes Ababdés, qui garantissent ordinairement, pour de l'argent, la sûreté de cette route.

Qosseir mérite peu le nom de ville qu'on lui donne, c'est seulement un port un peu habité. Quoiqu'il en soit, il est sur le bord de la mer Rouge, n'ayant que des maisons fort basses, et généralement bâties en briques crues. Ces maisons consistent en une grande cour qui sert de magasin, suffisant dans un pays où il pleut si rarement; au-dessus de la porte est un petit pavillon carré, avec une ou deux chambres au rez-de-chaussée, adossées au mur de clôture.

Cette ville a deux ou trois mosquées, dont les minarets sont fort bas. Et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'elle n'a pas d'habitans. On n'y trouve que des marchands d'Egypte ou d'Arabie, qui abandonnent ce lieu lorsque leurs affaires sont terminées. Les cheykhs de la ville sont eux-mêmes des marchands d'Yambo.

Aucune maison n'a de citerne; il faut aller chercher l'eau à une journée et demie de marche, à la fontaine appelée *Derfaòui*. L'eau en est douce et légère; les gens riches qui l'a font apporter la payent fort cher, à raison de l'éloignement. Les gens qui ont moins d'aisance boivent de l'eau moins bonne, mais dont les fontaines sont moins éloignées. Le port occupe le fond d'un golfe très-étendu, ouvert à l'E.: la navigation en est regardée comme dangereuse, à cause des écueils. Ils s'y trouvent formés dans la partie méridionale par une courbe que fait la côte, en s'avançant brusquement de l'O. à l'E.; au N. par un immense rocher de corail et de madrépores, dont le milieu, relevé en arrête, forme une barre dirigée vers l'E. S. E. Elle s'avance assez loin au large, et rompt en partie la violence des vents du N. La portion du rocher, au S. de la barre; demeure constamment submergée: elle se prolonge très-loin horizontalement dans l'intérieur du port, où elle est coupée à pic. C'est auprès de ce rocher que mouillent les bâtimens. Ce rocher s'exhausse encore dans la partie submergée par l'accumulation des coraux qui s'y attachent ou qui s'y forment journellement.

La partie méridionale du port est garnie, ainsi que les

côtes voisines, de petits recifs de même matière. J'ai dit que les maisons de Qosséir étaient bâties en briques crues; il faut ajouter qu'il entre aussi dans leur construction des fragmens de ces rochers.

On ne peut rien dire de l'état civil de Qosséir depuis le départ des Français. Le gouvernement de l'Egypte la regardait comme étant dans la jurisdiction de Qenéh; mais les Arabes d'Yambo y avaient une grande autorité. Ce lieu est dominé par un château qui ne serait pas d'une grande défense.

Les environs de Qosséir sont tout-à-fait déserts; on n'y aperçoit pour toute végétation que quelques coloquintes. Le terrain est sabloneux, mais en y creusant quelques pieds on trouve de l'argile. Il y en a même une assez grande quantité sur le bord de la mer, au S. de la ville: c'est-là que les habitans font les briques dont ils ont besoin.

La portion de la mer Rouge qui baigne les côtes de l'Egypte, à la hauteur de Qosséir, porte le nom de *Baler-Melh*, c'est-à-dire *mer salée*, et les fortes marées ordinaires ne sont guère que de 73 centimètres: les marées ordinaires ne vont qu'à 5 décimètres.

On trouve le long de cette côte une assez grande quantité d'éponges et de coraux: la mer y est extrêmement poissonneuse; aussi n'y trouve-t-on pour habitans que des pêcheurs, campés tantôt dans un lieu et tantôt un autre. Ils ne vivent guère que de poisson, qu'ils prennent avec des filets ou qu'ils harponnent à coups de lance. Ils en font sécher au soleil une grande quantité, qu'ils échangent à Qosséir pour les choses qui leur sont nécessaires. Ces poissons secs servent à l'approvisionnement des vaisseaux. Les habitans que Ptolémé et les autres anciens nous ont fait connaître sur cette côte, vivaient de la même manière que les peuples actuels: ils étaient nomades et ichthyophages.

Plus au S. étaient des troglodistes, dont on retrouve encore les cavernes. Les Arabes que l'on y trouve sont appelés Abbabder. J'en parle ailleurs.

N. B. *Je reviens actuellement au Nil, au sud de Coptos.*

Sur la même rive est la ville de *Kos* (ou *Qoùss*), qui a une mosquée; elle a été plus florissante qu'elle ne l'est aujour-

d'hui : mais les vexations du gouvernement ont ruiné son commerce.

En face, et sur la rive occidentale, est *Nagadi* (*Naqâdix*), ville assez grande, et qui a plusieurs mosquées; les Qobthes y ont un évêque.

Médinet-Abou. Karnac. Luxor. — *Médinet-Aboù* (1) (*Médynet-Hhaboù*) est une ville presque ruinée, à une demie-lieue environ dans les terres. Les villages de Carnac (*Qarnâq*) et de Luxor (2) (*Loùqssoréïn*) de l'autre côté, sur la rive orientale, n'offrent que des ruines. Savary, Bruce, Norden, Brown, et très-récemment Denon; enfin tous les auteurs qui ont traité de la Haute-Egypte se réunissent pour parler avec admiration des restes antiques qu'offrent ces lieux. Il paraît que tous appartiennent à l'ancienne Thèbes. Sans doute cette ville, qu'Homère nommait aux cent portes (Ηκατομπυλος), occupait un espace plus étendu que l'enceinte couverte aujourd'hui de ses ruines. Diodore, qui parle de Thèbes comme d'une ville déjà ruinée, cite particulièrement quatre temples principaux. Il parle des sphinx, des figures colossales qui en décoraient les entrées, des portiques, des portes pyramidales, des pierres d'une grosseur étonnante qui entraient dans leur construction. Dans les descriptions des auteurs que nous venons de citer, ainsi que dans celles des autres qui les ont précédés; on ne peut méconnaître ces monumens. Brown dit positivement « qu'il reste » quatre temples immenses, et cependant moins magnifiques » et moins bien conservés que ceux de Dendérah ». « C'est » quelque chose de surprenant, dit Norden, que de voir » comment l'or, l'outremer, et diverses autres couleurs ont » conservé leur éclat jusqu'à présent ». Il parle aussi de la colonnade, dont trente-deux colonnes subsistent, de plafonds, de galeries conservées, et enfin d'autres restes d'antiquités qu'il a représentées dans ses planches, et qui sont, dit-il, d'autant plus dignes d'attention qu'il paraît que ce sont

(1) Médinet-Abâboù, long. or., 30 deg. 17 min. 32 sec.; lat., 25 deg. 42 min. 4 sec.

(2) Luxor, long. or., 30 deg. 19 min. 38 sec.; lat., 25 deg. 41 min. 57 sec.

les monumens dont Philostrate fait mention dans ce qu'il a écrit du temple de Memnon.

Derrière le palais de Memnon (1) on trouve les cavernes si célèbres et décrites par Pocoke, et d'autres creusées dans le roc vif, et qui ont été sans doute des tombeaux.

Ces lieux ne sont plus que de misérables villages, qui ne sont dignes d'attention que par les ruines précieuses qu'ils offrent à la curiosité des voyageurs.

Arment, ancienne Hermonthis. — Le village d'*Arment* (*Armend*) est au pied d'une colline, où l'on trouve des ruines. Norden ne put les visiter, il en témoigne du regret. Ce sont celles de l'ancienne *Hermonthis*, où Apollon et Jupiter avaient deux temples célèbres. Le premier est petit, mais bien conservé. Un édifice qu'on trouve plus loin paraît avoir été le second. Les chrétiens en ont fait autrefois une église, car des inscriptions égyptiennes sont couvertes par des plâtres, sur lesquels on a peint des croix. Le village est fort peu de chose : il a cependant un petit port.

Au sud d'Arment se trouve un autre village, nommé *Oksor*, où l'on fabrique beaucoup de poterie, et plus haut encore *Gébeléïn* (*Djibéléyn* les deux montagnes) où un saint mahométan a un tombeau.

Asfun. En remontant toujours sur la même rive on découvre *Asfun* (*Assfoùn*), capitale de la vallée de Mettany. C'est une ville d'une assez belle apparence, et qui a une mosquée. Cependant Denon dit que c'est un village assis sur les ruines d'*Aphroditopolis*.

Esné (2). — A 2 lieues sud, sur la même rive, on trouve *Esné* (*Esnê*), grande ville, gouvernée par un cheykh. C'est la dernière place considérable en Egypte. Le bois y est d'une rareté extrême. Il n'y a d'autre monument à Esnê qu'une mosquée. Norden, Denon et Brown ont observé avec soin les ruines qui l'environnent; ce sont celles de l'ancienne *Latopolis*. Ils font mention d'un ancien temple, situé au milieu de la ville, et dont la façade présente vingt-quatre

(1) Palais de Memnon, long. orient., 30 deg. 18 min. 6 sec.; lat., 25 deg. 43 min. 27 sec.

(2) Esné, long. orient., 30 deg. 14 min. 41 sec.; lat., 25 deg. 17 min. 38 sec.

colonnes bien conservées ; elles soutiennent un plafond orné d'hiéroglyphes. Norden l'a représenté. Sur la rive orientale on trouve une très-petite ville, nommée *Contralatopolis*, près de laquelle Denon a dessiné encore les ruines d'un temple.

El-Kabe, que l'on trouve avant d'arriver à Edfoù, remplace l'ancienne *Eleithias*, ou ville de Lucine. On remarque qu'un petit village près d'El-Kabe porte le nom d'*Eleitz*, qui rappelle le mot ancien. On trouve à El-Kabe des tableaux peints sur des murailles, et représentant tous les procédés de l'agriculture chez les anciens Egyptiens.

Les figures humaines y sont dans la proportion de 24 à 25 centimètres.

Le coloris, dit le cit. Costaz, auteur de ce mémoire, est on ne peut plus crud. Les *demi-teintes* et les ombres y sont également inconnues. Il y a six espèces de couleurs toujours couchées en teintes plates.

Les carnations d'hommes, les animaux et les outils sont *rouges*.

Les carnations des femmes, le blé et la graine de lin sont *jaunes*.

La tige du lin, les lotus et la vigne ont une teinte *verte*.

L'eau et les raisins sont de couleur *bleue*.

Les vêtemens sont *blancs*.

La chevelure des hommes est de couleur *noire ;* elle est crêpu, sans être courte, comme celle des nègres.

Une pièce de toile attachée autour des reins forme le vêlement des hommes, qui s'occupent d'agriculture. — Les femmes sont vêtues d'une longue tunique, soutenue sur les épaules par des bretelles, et liée au-dessous du sein : leur visage n'est pas voilé.

Edfu (1). — A 6 lieues sud d'Esnê on trouve sur la même rive la ville d'*Edfu* (*Edfoù*). C'est l'ancienne *Apollinepolis*. Savary seul dit que ce n'est qu'un village. Cet auteur, ainsi que Norden et Denon, parlent de ruines, et d'un monument bien conservé qu'on y trouve. Les deux derniers ont dessiné

(1) Edfoù, long. orient., 30 deg. 33 min. 34 sec. ; lat., 24 deg. 58 min. 43 sec.

le monument qu'on appelle *citadelle*, mais que tous deux regardent comme une simple porte.

Hajar-Salsale. — Au-dessus d'Edfu, sur la rive orientale, est un lieu nommé *Hajar-Salsale* (*Hhadjar-êl-Sélselêt*, la pierre de la chaîne).

Au sud de Hhadjar-êl-Sélselêl on trouve le village de *Commombo* (1) (*Qoùm-Ombos*), assis sur les ruines de l'ancienne *Ombos*, dont il subsiste encore deux monumens, ou plutôt deux très-belles ruines, environnées de misérables cabanes qui en gênent la vue. Norden en a donné la description. L'un des deux bâtimens repose sur 23 colonnes chargées d'hiéroglyphes; elles ont plus de vingt-quatre pieds de circonférence. Les pierres qui forment le dessus sont d'une grandeur prodigieuse. Les colonnes, ainsi que tout l'édifice, sont déjà ensevelis aux trois quarts.

Le second monument est éloigné du premier d'environ cinquante pas, également enseveli sous le sable; il est aussi orné d'hiéroglyphes, mais ils sont très-gâtés. Norden croit que cette édifice était un autel. Il est construit de grandes pierres carrées qui ressemblent à du marbre.

A 5 lieues S. est le village de *Girbé* (*Ghirbéh*). Sur la même rive on y trouve encore quelques ruines que Norden a dessinées.

Eçouan. — En suivant toujours la rive orientale du fleuve on trouve, à 12 lieues sud de Girbé, *Essouan* (*Éçoùân*); elle a des mosquées, une citadelle, et elle est la résidence d'un aga. Cependant elle n'est pas plus considérable que les autres. On y trouve encore des ruines qui ont attiré l'attention des voyageurs. Norden et Denon en ont donné des dessins. Bruce s'est contenté de faire à Èçoùân des observations qui en ont déterminé la latitude par les 24 dég. 0 min. 45 secondes; mais les astronomes français ont donné, long. 30 deg. 34 min. 49 secondes; lat. 24 deg. 5 min. 23 secondes.

Sur une hauteur, du côté du midi, on trouve des restes de l'antique Syène, qui consistent en quelques colonnes de granit et un ancien édifice carré, avec des ouvertures au sommet.

(1) Qoùm-Ombos, long. or., 30 deg. 39 min. 9 sec.; lat., 24 deg. 27 min. 17 sec.

Savary soupçonne que ce pourrait être l'ancien observatoire des Égyptiens, et qu'avec quelques recherches on pourrait trouver l'ancien puits, au fond duquel, au jour du solstice, l'image du soleil se peignait toute entière. Il y a dans cette ville un obélisque sans hiéroglyphes. Il est brisé en deux, et caché en grande partie sous le sable. On trouve près d'Éçoûân les tombeaux des mamelouks qui périrent quand Sélim I fit la conquête de l'Égypte.

Cette place, malgré sa citadelle, est très-faible; quelques auteurs la traitent de bourgade: elle est la dernière de l'Egypte.

Vis-à-vis d'Éçoûân est une grande île nommée *Ell-Sag* (*Djézyrêl-êl-Zpher*, île fleurie). C'est l'ancienne *Éléphantine*. On y trouve des ruines, mais elles sont difficiles à observer, parce qu'elles sont en très-grande partie enfoncées sous la terre. Norden décrit un de ces monumens, qui s'appelle le temple du serpent Knapis; mais qui, selon lui, est plutôt un tombeau qu'un temple.

Tout près est une autre île nommée *Ell-Heist* (*Djézyrêl-el-Hhéïf*, île où il ne pleut pas). C'est l'ancienne *Philé* (1). Norden et Denon en ont dessiné les ruines magnifiques; ce sont deux temples, dont un est orné de belles colonnes. On y trouve aussi une espèce de citadelle, où l'on distingue des fortifications en forme de bastions ou boulevards, qui sont encore en assez bon état, et une porte décorée de figures hiéroglyphiques. On y admire sur-tout les colonnes, dont les chapitaux sont sculptés avec art.

(1) Ile de Phylé, long. orient, 30 deg. 34 min. 16 sec.; lat., 24 deg. 1 min. 34 sec.

GÉOGRAPHIE

ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE.

HABITANS DE L'EGYPTE.—On peut distinguer en Egypte *quatre* races principales d'habitans. 1°. Les QOBTHES, ou vulgairement Coptes. 2°. Les ARABES. 3°. Les TURCS. 4°. Les MAMLOUKS. Car quoique l'on y trouve des Grecs, des Juifs et des Européens, sous le nom de Francs, ils n'y sont regardés que comme étrangers.

QOBTHES. — Les Qobthes peuvent être regardés, par l'écrivain philosophe, comme les véritables propriétaires de l'Egypte, ils sont, par rapport aux Arabes, ce que les Gaulois étaient aux Francs sous la première race de nos rois. La cause de la différence qui subsiste encore en Egypte, et qui n'a plus lieu depuis long-tems en France, c'est que chez nous les vainqueurs et les vaincus se réunirent par le lien de la religion, réunion qui fut le fruit de la politique de Clovis; au lieu que les Arabes accablèrent, par leur grand nombre et leur féroce intolérance, les malheureux Grecs devenus Egyptiens. Ils les forcèrent ainsi de demeurer séparés d'eux, et de former une nation particulière, mais écrasés et presqu'anéantie. Les connaissances qu'ils avaient cultivées, écriture, arithmétique, etc., les préservèrent d'une destruction totale. L'Arabe, qui ne savait que vaincre, sentit qu'il avait besoin de ceux qu'il pourrait conserver. On estime le nombre actuel des Qobthes d'à-peu-près 30,000. Ils sont descendans des anciens Egyptiens mêlés avec les Perses depuis Cambyse, et avec les Grecs depuis Alexandre et les Ptolémées.

Les Qobthes sont répandus dans le Delta, mais ils habitent sur-tout dans la Haute-Egypte: ils ont une Langue particu-

lière, qu'on dit être l'ancienne Langue vulgaire du pays, ou qui du moins paraît en être dérivée. Dans le Saïd ils occupent presque seuls des villages entiers. En général ils se disent chrétiens du rit grec. Il paraît que leurs pères l'ont été, et, qu'au fait, il descendent de ce mélange de Perses, d'Egyptiens et de Grecs, qui, sous les Lagides et sous les empereurs d'Orient, ont possédés l'Egypte. Les Qobthes ont plusieurs couvens, et, de plus: ils ont un patriarche qui réside au Caire, et qui prend le titre de patriarche d'Alexandrie. Au reste, le plus grand nombre aujourd'hui est soumis au mahométisme. Ceux même qui professent la religion chrétienne non chismatiques, et enfin plusieurs d'entr'eux ont embrassé le judaïsme. Ils sont, pour la plupart, insoucians, paresseux et mal-propres. Ils ne sont pas noirs, mais leur teint est brûlé par le soleil; malgré leur indolence naturelle, ils ne manquent pas d'intelligence et même d'aptitude aux sciences, ils sont pasteurs, cultivateurs; ils exercent les arts, et occupent des emplois civils et militaires; ce sont eux généralement qui enseignent à écrire et à calculer; ils servent de sécretaire aux agens du gouvernement, disposent des graces et des places, qu'ils ne donnent qu'à prix d'argent. Dans ces postes lucratifs ils prennent aisément un ascendant sur leurs maîtres ignorans et énervés; ils parviennent à l'opulence, et dissipent leurs richesses dans les excès d'une vie crapuleuse. Le reste des Qobthes languit dans la plus profonde misère.

Les Qobthes ont l'habitude de faire circoncire leurs fils, quoiqu'ils les fassent baptiser; ils diffèrent ces deux cérémonies jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de 8 à 10 ans.

Ils ont pris des Turcs l'usage de ne voir leurs femmes qu'après les avoir épousées, et il leur est commun et très-aisément permis de les répudier. Les Qobthes qui veulent se marier vont à l'église après minuit. L'épouse y est conduite au son du fifre et du tambour, le prêtre dit la messe, fait des prières, et passe au col de l'époux une *jacolle* en forme de croix. Le lendemain il va lui ôter lui-même cette jacolle, et ce n'est qu'alors qu'il est permis aux époux de consommer le mariage.

Ils n'ont pas renoncé entièrement à l'ancien usage d'embeaumer les corps. Chez les Qobthes riches, les funérailles

ont des usages particuliers. Le corps du défunt est revêtu de ses plus riches habits; on court par les rues, on se couvre le visage de boue, en se frappant la poitrine, en poussant des cris, on s'égratigne, on se meurtrit le visage, on interroge le mort, on lui demande pourquoi il a cessé de vivre; on appelle des femmes qui jouent du tambour de basque, qui chantent des airs lugubres, en fesant des contorsions épouvantables. Ces musiciennes accompagnent le corps lorsqu'on le porte en terre. Suivies des parens, elles ont les cheveux épars comme les anciennes bachantes. Voilà ce qu'il y a de plus intéressant dans leurs usages.

Arabes. — La race la plus répandue en Egypte est celle des Arabes, qui faut nécessairement partager en trois classes, toutes trois attachées à la religion mahométane : la première, ou du moins la plus répandue, est celle des habitans des campagnes cultivées : on les nomme *Fellâhs*.... La seconde, celles des *Arabes établis* sur des terres qu'ils cultivent, ou même dans quelques villes.... La troisième, celle des Arabes *Bédouyns* ou pasteurs. Mais, dans l'opinion des arabes, l'ordre est inverse de celui que je présente ici. Les Arabes les plus considérés sont les *Bedouyns*, parce qu'ils sont indépendans; ceux qui ont le second rang sont les *cultivateurs* et habitans des villes, parce qu'ils dépendent très-peu de toute autre puissance; enfin les *Fellâhs* sont les derniers, parce qu'ils sont au moins des serfs, presque attachés au sol qu'ils cultivent.

Je vais parler des uns et des autres avec quelque détail.

1°. Fellahs. — Les Fellâhs ou cultivateurs de l'Egypte tiennent beaucoup des Arabes, et sont probablement un mélange de leurs premières immigrations avec les anciens habitans. On retrouve chez eux la même distinction en familles. Lorsqu'elles sont réunies dans un même village, elles forment une espèce de tribu. Les haines entre les familles ou les villages sont aussi fortes; mais l'extrême dépendance détruit chez eux l'esprit altier et libre qui distingue l'Arabe. Les Fellâhs végètent sous un gouvernement féodal; d'autant plus rigoureux qu'il est divisé, et que leurs oppresseurs font partie de l'autorité qui devrait les protéger. Ils cherchent cependant toujours à se rapprocher de l'indépendance des Arabes, et s'honorent de les citer pour leurs ancêtres.

Les Fellâhs sont attachés, par familles, aux terres qu'ils doivent cultiver ; leur travail est la propriété des *Multécym* (1) : quoiqu'ils ne puissent être vendus, leur sort est aussi affreux qu'un véritable esclavage. Ils transmettent, à la vérité, à leurs enfans la propriété des terres allouées à leur famille ; mais à peine pourraient-ils les louer sans la permission de leur *Multécym*, qui s'en regarde comme le *seigneur*. Si, excédés de misère et de vexations, ils quittent leur village, ce seigneur a le droit de les faire arrêter. L'hospitalité exercée par les Fellâhs, comme par les Arabes, leur ouvre un asile dans d'autres villages, où ils louent leurs services, et où ils demeurent si le propriétaire n'est pas assez puissant pour les y poursuivre : ils sont également reçus chez les Arabes. Ceux qui restent dans le village sont encore plus malheureux; ils doivent supporter tout le travail, et payer les charges des absens : réduits enfin au désespoir, ils finissent par tout abandonner, et deviennent domestiques des Arabes du désert, s'ils ne peuvent se réfugier ailleurs. On voit plusieurs villages abandonnés, dont les terres sont incultes, parce que les habitans ont ainsi puni des propriétaires trop avides.

Les Fellâhs, étant cultivateurs et propriétaires, ont plus de sujets de querelles que les Arabes; leurs cheykhs n'ayant d'autorité que dans leur famille, il n'existe aucune puissance municipale centrale : si l'un deux ne prend pas de prépondérance, si les mouktésims ne s'accordent pas pour entretenir un kaimakan avec une force armée imposante, l'anarchie s'empare des villages, et chaque famille veut venger elle-même ses querelles. Le besoin de s'occuper de la culture des terres les force cependant à des accommodemens ; ils cherchent des arbitres ou des juges ; mais il n'existe aucune force chargée de faire exécuter ses arrêts ; souvent l'une des parties qui se croit lésée par le jugement, s'y soustrait, à moins que quelqu'homme puissant ne la force à s'y soumettre.

---

(1) Quoique plusieurs des notions qui sont rapportées ici se soient déjà rencontrées dans un morceau qui a précédé, je ne crois pas que l'on soit fâché de les revoir, parce qu'elles acquèrent une nouvelle exactitude par la manière dont elles sont présentées ici par le général Reynier. (*de l'Egypte*, page 50).

Les kadis, établis dans chaque province pour juger les différens d'après le korân, n'ont qu'un faible ascendant d'opinion; on ne s'adresse à eux que pour quelques affaires générales entre plusieurs villages, et par des discussions d'intérêts, où il faut présenter des pièces judiciaires. Les mouktésims, qui trouvent plus convenables à leurs intérêts d'être juges dans leurs villages, les cheykhs arabes, qui veulent conserver leurs juridictions, ont écarté les affaires de ces kadis; enfin, les Mamlouks ont achevé de les neutraliser et de leur ôter toute considération. Leur avilissement contraint les Fellâhs à s'adresser, pour terminer leurs querelles, à des arbitres assez forts pour faire exécuter leurs décisions. Ils choisissent les principaux cheykhs de leurs villages, ou des villages voisins, des cheykhs arabes, leurs propriétaires, ou le kiâchef, ou bey, gouverneur de la province.

Ces querelles interrompent quelquefois les cultures et les travaux nécessaires à l'irrigation: chacun cherche à piller ou à assassiner un de ses ennemis: on ne poursuit pas le coupable, qui souvent reste inconnu, mais toute sa famille en devient responsable; et alors elle entraîne dans sa querelle ses alliés, des villages entiers, et jusques aux grandes ligues elles-mêmes. De-là des guerres que seul un médiateur puissant a la faculté de terminer. D'ailleurs, le gouvernement a permis aux Fellâhs le port d'armes.

Ces Fellâhs, autant que leurs moyens le leur permettent, ont de mauvais fusils à mèche, des poignards, des sabres, des lances, des bâtons. Lorsqu'ils se croyent assez forts pour se libérer du droit de protection qu'ils paient aux Arabes, ils vont en armes labourer la terre ou faire leurs récoltes. La monture exclusive des cheykhs, une jument arabe, est toujours pour eux, lorsqu'ils visitent leurs champs, l'instrument du combat ou de la fuite. Chaque village établit des gardes pour veiller à la conservation des digues pendant l'inondation; lorsque la crue du Nil est faible, ils se disputtent l'eau. Des enclos flanqués de petites tours crénelées, placés vers les puits éloignés des villages, servent à défendre leurs troupeaux lorsque l'ennemi paraît.

Les villages, presque tous entourés de murs de terre crénelés, sont autant de citadelles où les Fellâhs se retirent avec leurs bestiaux, et se défendent, s'ils ne sont pas assez forts

en cavalerie pour tenir la campagne. Ces fortifications sont considérées comme imprenables par les Arabes et par les Fellâhs : les Mamlouks même évitent de les attaquer, lorsqu'ils peuvent les soumettre par la douceur ou par la trahison.

Leurs guerres ne sont que des rencontres partielles, ce sont plutôt des assassinats que des combats; le sang doit être vengé par le sang d'un ennemi, et ces hostilités seraient interminables si le gouvernement, les propriétaires ou des cheykhs arabes puissans n'intervenaient pas comme médiateurs armés; et si l'usage du rachat du sang, en fesant payer des amendes aux deux partis, et des indemnités par les familles qui ont perdu le plus d'homme, ne suspendait pas l'effet des haines éternelles de famille à famille.

Cet état de guerre presque continuel, ces alliances, ces ligues générales habituent les Fellâhs à résister aux vexations de leurs multecyms, et même à celles du gouvernement, lorsque des circonstances s'opposent à l'envoi des forces suffisantes. De-là, des révoltes très-fréquentes dans certaines provinces, et particulièrement dans celles où les Arabes sont nombreux.

On pourrait difficilement imaginer des hommes plus malheureux que les Fellâhs d'Egypte, s'ils connaissaient un terme de comparaison, si leur caractère et leurs préjugés religieux ne les portaient pas à la résignation, et s'ils n'étaient pas persuadés que le cultivateur ne doit pas jouir d'un meilleur sort. —Outre les charges convenues, et qui sont augmentées par des vexations arbitraires, les Fellâhs sont obligés par les beys, ou gouverneurs de provinces, de nourrir leurs troupes, et de leur faire des présens, etc. Une de ces impositions, vraiment tyranniques, porte la dénomination de *raf el-medzalim*, le rachat de la tyrannie.

C'est peu que la justice soit nulle ou mal administrée, qu'ils soient obligés de payer pour l'obtenir, que ne le pouvant pas et se rendant justice eux-mêmes, ils soient obligés de payer des amendes, que la fuite même puisse difficilement les soustraire à ces vexations; il faut encore, pour mettre le comble à leurs maux, que les Arabes, dont ils sont entourés, les forcent à payer leur protection contre les autres tribus; protection nulle en effet, puisque, malgré ce

qu'on leur donne, ils n'en partagent pas moins les dépouilles et les récoltes de leurs protégés. Enfin, lorsque le gouvernement poursuit les Arabes, les pertes et les punitions retombent encore sur les malheureux Fellâhs qu'ils ont contraints de s'attacher à leur sort.

On doit attribuer à cet état misérable l'indolence générale des Fellâhs, leur sobriété, leur dégoût pour toute espèce de jouissances, et l'habitude d'enterrer l'argent, qui leur est commune avec toutes les autres classes. Certains d'attirer sur eux, par une apparence de bien être, l'attention et les avanies, quelquefois plus fortes que leurs moyens, ils ont le plus grand soin de cacher ce qu'ils possèdent. Lorsqu'ils doivent se présenter chez leurs propriétaires, ils ont le plus grand soin de se couvrir de haillons.

2°. *Arabes établis sur des terres.* Ce que j'en pourais dire se trouvera tant dans l'article des Bédouyns, que dans ceux qui concernent la distribution des propriétés.

3°. *Bédouyns.* L'Arabe Bédouyn, errant dans les déserts, y fesant paître ses troupeaux et nourri de leur lait, retrace encore actuellement les anciens patriarches dont parle Moyse : mêmes mœurs, mêmes usages, même genre de vie. Le pays qu'il habite n'en permettant pas d'autres, il n'a pu changer.

L'Arabe respecte sur-tout les vieillards ; l'autorité paternelle est très-étendue chez lui, et tous les enfans restent unis sous le pouvoir du chef de la famille. Lorsqu'elle est devenue considérable après plusieurs générations, elle forme une autre tribu, dont les descendans du premier sont les chefs héréditaires. Ces chefs, chargés du gouvernement, attirent à eux l'influence et les richesses : ils finissent par dominer et par former une classe supérieure ; alors ils usurpent une espèce d'autorité féodale sur le reste de la tribu.

Les chyekhs représentent le père de la famille, et jugent les différends de leurs enfans ; mais plus la famille ou la tribu est considérable, moins leurs jugemens sont respectés ; de-là naissent des querelles, et l'homme de la nature qui se croit lésé, a recours à sa force personnelle. Les jalousies entre les frères, fruits d'un défaut d'équilibre entre l'affection qu'ils inspirent ou les biens qui leur sont dévolus, sont très-fréquentes, notamment après la mort du père ; et quoique le

droit d'aînesse soit reconnu, il n'est pas rare de voir des frères se faire la guerre lorsqu'ils sont assez puissans pour que leurs querelles portent ce nom. Les rixes entre familles ou tribus voisines sont également fréquentes; des empiétemens sur les pâturages, des enlèvemens de bestiaux, en sont la cause ou le prétexte. Aucune autorité supérieure n'existe pour les juger ou pour les conduire à un accommodement; et cette vie pastorale primitive, que l'on croit ordinairement si paisible, n'offre que le tableau d'un état de guerre presque continuel.

Rien ne lie les Arabes à une société générale. Leur religion, qui devrait être un moyen d'union, ne les a réunis que lors de l'impulsion donnée par Mahomet, et continuée sous ses successeurs, par une suite de conquêtes étonnantes qui changèrent les mœurs de ces générations.

Chaque tribu a son chef de religion, qui, dans les affaires intérieures trop importantes pour être décidées par le cheykh, juge d'après les principes du korân. Mais ces ministres du culte ont peu d'influence pour étouffer les dissentions entre les tribus.

Les querelles sont interminables; des haines héréditaires font naître des combats, des pillages, des assassinats sans cesse renaissans, le *sang doit être vengé par le sang*. Les localités, des intérêts communs et des haines semblables unissent quelquefois, pour un tems, des familles et des tribus sous un même chef. Mais la fin de la guerre, le partage des dépouilles brisent les liens d'un moment, dès que les mêmes dangers ne les forcent plus à rester alliées.

Quoique dominés par les passions honteuses et les jalousies qui naissent de cet état habituel de guerre, les Arabes ont des qualités morales. Ils exercent, même envers leurs ennemis, l'hospitalité, plus commune chez l'homme de la nature, malgré ses besoins, que chez l'homme civilisé, au sein de ses trésors. Cependant cette vertu commence à perdre chez eux de sa pureté par l'ostentation qu'ils y mettent, et parce qu'elle tient au besoin qu'ils ont de trouver des asyles dans les orages fréquens auxquels ils sont exposés.

Passionnés pour leur indépendance, ils méprisent le cultivateur et l'homme des villes. Ils ont de la fierté dans le caractère, et quelques sentimens élevés. C'est même une question

à résoudre, si la fausseté, la dissimulation qu'on leur reproche, notamment dans leurs relations politiques et particulières avec les classes plus civilisées, sont le résultat de leurs mœurs, ou de l'experience qu'ils ont acquise de la mauvaise foi de ces derniers. La flatterie adroite qu'ils savent employer dans de certaines occasions, tient-elle à leur caractère, ou l'ont-ils apprise dans leurs relations étrangères?

Les qualités que les Arabes estiment particulièrement, sont la franchise et la bravoure. Chez eux un des plus grands éloges, est de dire d'un homme qu'il n'a qu'une seule parole. Ils étaient peu habitués, avant l'arrivée des Français, à trouver cette qualité chez les dominateurs de l'Egypte.

Aucun titre à leurs yeux n'est plus beau que celui de père. Aussitôt qu'un Arabe a un fils, il change de nom, et prend celui de père de ce fils. Ce que les Arabes désirent le plus, c'est la multiplication de leur race, parce que leur pouvoir et leur ascendant s'accroissent dans la même proportion. C'est comme leur donnant beaucoup d'enfans, qu'ils honorent leurs femmes. Réduites aux travaux du ménage et aux soins des troupeaux, elles n'ont ordinairement aucune influence publique. Cependant il est quelques exemples de femmes, considérées par leur aptitude aux affaires, qui ont succédée à leur mari dans la place de cheykh; mais ils sont rares.

Les guerres fréquentes ont déterminé les familles ou tribus à convenir des limites de territoire, et des puits du désert qui appartiendraient à chacune d'elles: ce genre de propriété est commun à toute la tribu. Les propriétés personnelles sont les troupeaux, dont la vente leur produit des armes, des grains et du tabac, et leur industrie, qui se réduit à la location de leurs chameaux et à quelques branches très-foibles de commerce, tels que le charbon, la gomme, le sel, le natron, l'alun, etc. que les localités procurent à certaines tribus.

Les Arabes ne connaissent pas l'usage des impôts pour subvenir aux dépenses générales. Le cheykh est ordinairement le plus riche. Il doit, avec ses biens, entretenir des cavaliers, et subvenir aux dépenses qu'occasionnent l'hospitalité et les réunions des autres chefs. Mais excepté dans ces cir-

constances, ils sont aussi simplement que le reste de la tribu.

Piller est un besoin pour tous les Arabes; les dépouilles sont partagées entre les familles, d'après les règles établies. Ils le regardent comme un droit de conquête, parce qu'ils se regardent comme en guerre continuelle avec tout ce qui n'est pas eux : ce qu'ils prennent est, à leur sens, autant de trophées militaires.

L'Arabe étant habitué dès l'enfance à tout respecter dans les vieillards et dans ses pères, forme ses opinions d'après la leur; rien n'excite en lui de nouvelles idées, et c'est ainsi que ses mœurs se sont perpétuées. Il ne trouve rien de plus beau, de plus noble que son existence. Occupé de ses chevaux, de ses chamaux, de courses et de pillages, tandis que les femmes gardent les troupeaux et tissent leurs gsossiers vêtemens, il contemple avec mépris le reste des hommes, pense que c'est dégrader sa dignité que s'adonner à la culture des terres et habiter des maisons. Son mépris pour toutes les institutions étrangères s'oppose à leur influence.

C'est-là ce qui conserve à tous les Arabes un caractère national, même à ceux qui ont le plus de relations avec les nations civilisées, et qui ont adopté une partie de leurs usages. Mais, quoique leur caractère ne soit pas sensiblement modifié par le contact des autres peuples, l'habitation des terres cultivées occasionne cependant quelques changemens dans leur état politique.

Suivons les depuis l'Arabe isolé dans le désert, jusqu'à celui qui est établi en souverain dans certains cantons.

L'Arabe Bédouyn, vivant dans le désert du produit de ses troupeaux et de ses pillages, est réputé le plus noble et le plus pur. Les plus riches, ceux qui vivent dans l'aisance, en font le plus grand éloge, et même regardent comme un honneur d'en descendre; mais ils ne sont pas tentés de l'imiter.

Il existe, dans quelques tribus, une classe composée de descendans de familles étrangères ou de Fellâhs, qui, fatigués des vexations, se sont sauvés dans le désert, et ont embrassé la vie Arabe. Cette classe n'est point admise à la noble oisiveté et à la vie militaire des Bédouyns : elle est restreinte à la garde des troupeaux, à la conduite des cha-

meaux et aux travaux de la terre, lorsque ces tribus ont quelque culture.

Tels sont les *Hattemeh* dans le Charqyeh. Quelques cheykhs de tribus voisines des terres cultivées ayant augmenté leur puissance et leurs richesses, ont réduit le reste de la tribu à cet éclat secondaire. Leur famille, considérée comme d'origine noble et purement arabes, est seule exempte de travaux.

Les Arabes ne font pas d'esclaves dans leurs guerres. N'ayant pas de travaux pénibles où ils puissent les occuper, ces esclaves leur seraient inutiles, et personne ne voulant les acheter, ils ne pourraient en faire un objet de commerce. Lorsque leurs ennemis tombent entre leurs mains, ils les tuent où se bornent à les dépouiller, suivant l'importance qu'ils leur supposent chez leurs ennemis : quelquefois ils les gardent en ôtage. Ils connaissent cependant l'esclavage, et achètent même des nègres de l'intérieur de l'Afrique. Mais il n'est chez eux, comme dans presque tout l'Orient, qu'une espèce d'adoption. L'esclave acheté entre dans la famille ; il n'est chargé d'abord que du service domestique, mais dès que son âge et ses forces le lui permettent, il accompagne son maître à la guerre ; tout lui devient commun avec les enfans ; souvent le maître joint au don de la liberté celui des troupeaux nécessaires à l'établissement de cet esclave, et le marie. On voit des descendans de ces esclaves noirs partager l'autorité et la considération avec les autres Arabes ; plusieurs sont même parvenu au rang de cheykh. Les tribus du désert achètent moins d'esclaves que celles qui sont voisines des terrains cultivées : celles-ci ont besoin d'une force armée considérable pour se maintenir et accroître leur puissance.

Plusieurs tribus se sont successivement établies sur la lisière des terres cultivées et du désert, d'autres dans des plaines sablonneuses qui forment des espèces d'îles au milieu des terres cultivées. Elles y vivent encore sous la tente, ou dans des cabanes de roseaux, et y conservent leurs mœurs ; elles ont aussi leurs arrondissemens dans le désert, où elles envoient paître leurs chameaux, et peuvent se sauver avec leurs troupeaux dès qu'elles ont quelque attaque à redouter. Cette proximité des terres cultivées leur fait contracter des habitudes et des besoins dont les purs Bédouyns sont

exempts. Ces Arabes se nourrissent mieux, et font cultiver quelques terres par les classes inférieures ou par les Fellâhs.

D'autres Arabes ont quitté leurs tentes pour habiter des villages : ils y sont distingués des Fellâhs par leur oisiveté, par la vie militaire de tous ceux qui tiennent à la famille des cheykhs, et par une espèce d'indépendance. Devenus propriétaires et cultivateurs, ils sont davantage sous la main du gouvernement; cependant plusieurs de ces familles sont assez puissantes pour lui résister ou pour s'en faire craindre. Quelques Arabes ont des cantons où ils commandent en souverains. Le cheykh Hamman était le véritable souverain de la Haute-Egypte lorsqu'Aly-Bey anéantit son pouvoir. Depuis cet arabe aucun ne s'est élevé à ce haut dégré de puissance. Mais il en est cependant qui possèdent des villages, soit comme propriétaires ou seigneurs, soit comme jouissant de terrains francs. Ils maintiennent leur dignité par une nombreuse cavalerie, et sont craints et respectés par un gouvernement faible et divisé.

Les Arabes se considèrent comme établis en Egypte par droit de conquête. Les différentes tribus s'en sont partagé toute l'étendue par arrondissemens, qui forment des espèces de juridictions où chacun domine, et a ses terres particulières. Ils regardent les Fellâhs comme des vassaux qui doivent cultiver les terres nécessaires à leur subsistance, et payer un tribut pour celles qu'ils cultivent pour leur propre compte, pendant que, toujours à cheval et armés, ils les protègent contre les tribus ennemies : ces tribus conservent dans cet état tout l'orgueil arabe, traitent avec les gouvernans de l'Egypte comme de souverain à souverain, trouvent indigne d'elles de payer des contributions fixes, mais achètent leur tranquilité par des présens consacrés par l'usage, qui consistent en chevaux et en chameaux, très-rarement en argent : ils fuyent dans le désert plutôt que de se soumettre entièrement. Redoutés des cultivateurs et bravant le gouvernement, dans leurs fuites et leurs retours faciles, ils forcent toujours les Fellâhs d'acheter leur protection.

Le titre de cheykh arabe est très-vénéré en Egypte. Aussitôt que des cheykhs de villages sont assez riches pour entretenir une maison et un certain nombre de cavaliers, ils se procurent une généalogie qui les fait descendre de quelque

ancienne famille arabe, et prennent le titre de *Cheykh-êl-arabe* (1).

Si les querelles et les haines invétérées des tribus arabes ne s'opposaient pas à leur réunion, elles pourraient rassembler 40,000 cavaliers, et se rendraient maîtresses de l'Egypte; mais l'esprit de division qui les domine en préserve le pays.

Les familles arabes qui habitent les villages, notamment les *Aouarah* dans la Haute-Egypte, paraissent descendre de ceux qui en firent la conquête sous les successeurs de Mahomet; mais l'établissement des autres tribus est plus moderne. Les vieillards des tribus établies près des terres cultivées font remonter leur immigration au onzième ou douzième siècle. Dans tous les tems le Nil a attiré sur ses rives les habitans du désert. Du côté du Charqyeh sont les tribus venues de l'Arabie; celles de la Barbarie s'arrêtent dans la Bahhyreh, à l'ouest du Nil. Elles sont plus belliqueuses et mieux armées que les autres.

Outre les alliances entre les tribus, il existe encore chez les Arabes de grands partis, que l'on peut regarder comme autant de ligues, dont les cheykhs puissans sont les chefs. Chaque famille et chaque tribu tient à l'une de ces ligues: celles qui sont dans le même parti se soutiennent réciproquement dans leurs guerres. Lorsqu'il s'élève une rixe entre deux tribus du même parti, celle qui n'est pas soutenue par le reste de la ligue passe momentanément dans le parti opposé. Ces ligues sont très-anciennes, et se retrouvent chez tous les Arabes.

Elles se trouvent même dans l'intérieur du Delta (*Mém. sur l'Egypte*, tome III, page 358): « Les habitans des villages, dit le citoyen Girard, forment entr'eux deux partis ennemis, qui se nuisent réciproquement par toutes sortes de moyens. Ils sont distingués par les noms de *Sa'd* et de *Hharam* ». Ils ignorent l'origine de cette dissention; mais comme elle se manifeste dans toutes les occasions, ils ont

---

(1) Croirait-on que même parmi les Arabes on rencontrerait cette sorte d'imposture, autrefois si commune en France, et qui avait fait dire au censeur Boileau:

Et n'eût-il de son nom ni titre ni mémoire,
D'Hozier lui trouvera cent ayeux dans l'histoire?

presque toujours des injures récentes à venger. Voici ce que l'on dit de plus raisonnable sur le commencement de ces haines domestiques.

« Pendant les guerres civiles qui désolèrent l'Arabie, sous le kalife *Yezyd êbn-Ma'ouyeh*, vers l'an de l'hégyre 65, les deux armées prirent pour mot de ralliement, dans un combat de nuit, les noms de *Sa'd* et de *Hharam*, sous lesquels on connaissait les familles de leurs chefs respectifs. Les combattans et leur postérité se les appliquèrent dans la suite, ce qui perpétua leurs discordes, et mit un obstacle à leur rapprochement. Les Arabes, venus à différentes époques s'établir en Egypte, y ont apporté, avec le nom de la faction à laquelle leurs ancêtres avaient été attachés, leur haine invétérée contre la faction regardée comme ennemie, et cette haine s'est perpétuée jusqu'à présent de génération en génération.

» C'est à ces divisions intestines qu'il faut attribuer l'influence des Arabes Bédouyns et la terreur qu'ils inspirèrent dans le Delta. Un petit nombre de ces cavaliers enlève ordinairement, sans résistance, des troupeaux qu'une population pourrait défendre à main-armée, parce que ces Arabes sont toujours sûrs d'être accueillis et secourus par les villages du parti contraire à ceux qu'ils dépouillent. Et, comme ils ne conservent de liaisons avec un parti qu'autant que l'exigent des intérêts momentanés, ils exercent impunément leurs brigandages sur les uns et les autres alternativement. »

Les familles des Fellâhs, même dans le reste de l'Egypte, sont attachées à l'une ou l'autre de ces ligues. Les beys, dans leurs dissentions, s'en appuyaient, et probablement s'en appuieraient encore, lorsque deux partis principaux partagent le gouvernement. A l'arrivée des Français en Egypte, Ibrahim-Bey était *Sa'd*; Mourad-Bey, *Hharam*. Le premier était attaché au gouverneur du Caire.

Les Arabes paraissent, en quelque sorte, former un cadre, dans lequel la population de l'Egypte est enchaînée. Ils forment un gouvernement hors du gouvernement; mais il semble que c'est par eux qu'il faut commencer quand on veut prendre une connaissance exacte de l'Egypte et de ses habitans.

Ababdès. — Les Arabes *Ababdès* occupent les montagnes situées à l'est du Nil, depuis la vallée de Qosséyr jusques

fort avant dans le sud, excepté cependant les bords de la mer Rouge, où se trouvent d'autres tribus. Ils possèdent même quelques villages sur la rive droite du Nil; les principaux sont *Darav*, *Chéikamer* et *Radesib* (*Mémoire sur l'Egypte*, tome III, page 280).

Ces arabes different entièrement par leurs mœurs, leur langage, leur costume, des arabes que l'on trouve dans le reste de l'Egypte. Les Ababdès sont noirs, mais ils n'ont pas le caractère de la figure nègre: ils ressemblent assez, pour les traits, aux Européens. Ils portent leurs cheveux longs, et ne se couvrent pas la tête; n'ont pour vêtement qu'un morceau de toile qu'ils attachent au-dessus des hanches. Exposés presque nus à un soleil brûlant, ils s'enduisent le corps, et principalement la tête, avec de la graisse de mouton.

Ils sont tout-à-la-fois pasteurs, cultivateurs et commerçans: on les estime au nombre d'environ 1,500 ou 2,000.

Ils n'ont pas d'armes à feu; chaque ababdè est armé de deux lances de 16 à 17 décimètres de long, dont le fer est large et fort arrrondi, d'un sabre droit à deux tranchans, et d'un petit couteau courbe attaché au bras gauche: il a, pour arme défensive, un bouclier rond de peau d'éléphant, de 6 décimètres de diamètre.

Ils se sont arrogés le droit d'attaquer les caravanes qui vont à Qosséyr, ou de les protéger. On leur donne 23 parats pour chaque chameau chargé, et une petite mesure de blé, de farine, de fève ou d'orge, selon la charge du chameau. Et comme ils tiennent moins aux objets de luxe qu'à ceux de première nécessité, ils font volontiers remise des mesures en café, en encens, etc. Moyennant ces rétributions, ils sont obligés de veiller à la sûreté de la route, et d'escorter les caravanes. Ce qu'ils ne font pas toujours avec une fidélité bien exacte, car quelquefois ils s'entendent avec un parti des leurs qui vient faire une attaque, enlever un chameau ou deux, pendant que les autres paraissent disposés à la défense. Ils ont sur-tout à se défendre eux-mêmes de *Antounis*, leurs ennemis particuliers, dont je parlerai ci-après.

A certaines époques, lorsque le blé et les autres denrées donnés par les marchands, forment des amas considérables au milieu du camp, le nombre des Ababdès s'augmente, et

l'on procède au partage, qui donne quelquefois lieu à des rixes.

Ces arabes ont fort peu de chevaux ; ils ne montent que des dromadaires, qu'ils nomment *éguines* Cet animal ne diffère du chameau que par sa taille qui est cependant svelte, et par sa légèreté à la course. Les Ababdès en élèvent une grande quantité ; ils ont aussi de nombreux troupeaux de chameaux ; ils en vendent, ils en louent pour les caravanes. C'est même pour eux une assez bonne branche de commerce.

Ils récoltent dans leurs montagnes une grande quantité de séné et de gomme : ils y exploitent du natron, de l'alun, et quelques autres substances minérales. Ils vendent aussi des esclaves qu'ils amènent de l'Abyssinie.

En général leur camp est formé sans exemple d'ordre. Pendant le jour, lorsque la chaleur est excessive, l'Ababdè pose à terre la selle de son dromadaire ; il dresse vis-à-vis, à une certaine distance, une pierre d'égale hauteur. Par-dessus ces deux supports il place de l'un à l'autre son sabre et ses lances, puis il étend une peau de mouton, et voilà dans l'instant une maison de 4 à 5 décimètres de haut, dans laquelle il ne peut être que couché, mais qui pourtant suffit au besoin qu'il a d'ombre et de repos. Quelques uns se réfugient dans de petites grottes creusées sur le penchant de la montagne. Leurs femmes et leurs enfans ne se voyent pas dans ces corps purement militaires.

Ils s'y amusent quelquefois par des danses, qui sont les images des combats ; car les danseurs sont armés de la lance ou de l'épée, et du bouclier ; en s'attaquant, se defendant, ils exécutent plusieurs pas assez réguliers. L'adresse consiste à défendre son bouclier ; celui qui le laisse frapper est censé vaincu. Il arrive souvent qu'un des danseurs s'élance vers un des spectateurs, et lui pose la pointe de l'épée sur la poitrine, en poussant un grand cri. Celui-ci, de son côté, crie : *Ababdès ;* alors le danseur s'éloigne et recommence à danser.

Leur musique n'a pas la tristesse et la monotonie de celle des Egyptiens. Le même homme est poëte et musicien. Ces chants sont à la louange des braves, ou à la gloire de la tribu ; quelquefois aussi il y est question d'amour. Assis autour de lui, les autres l'écoutent en silence. Il chante en s'accompagnant

guant d'une espèce de mandoline. Le citoyen Dubois (*ibid.*) convient qu'il a eu lui-même quelque plaisir à l'entendre.

Les Ababdès sont mahométans, mais la vie active qu'ils mènent continuellement les empêche de suivre scrupuleusement tous les préceptes de cette religion.

Leur manière de voyager leur permet de parcourir un pays désert très étendu; ils font jusqu'à 100 lieues en 4 jours. Chaque homme, monté sur un dromadaire, porte avec soi trois outres; elles sont attachées le long de la selle; l'une pleine de fèves, l'autre d'eau, la plus petite de farine. Equipés de la sorte, ils se réunissent quelquefois et vont à 100 ou 150 lieues, à travers le désert, attaquer une tribu avec laquelle ils sont en guerre, ou attendre le passage d'une caravane qu'ils veulent piller.

C'est, en quelque sorte, à tort que l'on comprend les les Ababdès sous la dénomination d'Arabes, puisqu'ils sont noirs, et n'ont de rapport direct avec eux que la Langue et la manière de vivre. Le citoyen Dubois, dont j'ai emprunté ce que l'on vient de lire, pense que cette tribu descend des peuples errans qui possédèrent autrefois cette contrée, et dont les anciens écrivains font mention. Entre plusieurs points de ressemblance que l'on trouve entr'eux, je remarquerai, dit-il (1), que ces peuples ensevelissaient anciennement leurs morts d'une manière particulière. On jetait des pierres sur le cadavre jusqu'à ce qu'il fût entièrement couvert. Cette coutume est encore aujourd'hui pratiquée par les Ababdès: et l'on voit dans la vallée de Qosséyr plusieurs tas de cailloux, qui sont autant de tombeaux d'Ababdés tués dans un combat. Il paraît même que cette méthode d'inhumation sera toujours celle du peuple qui habitera ce pays. Le terrain s'y creuse très-difficilement, et les pierres y abondent. On a bien plutôt fait une élévation à la surface du sol, que l'on n'aurait fait dans l'intérieur une fosse un peu profonde.

Atounis. On comprend sous le nom d'*Atounis* différentes tribus arabes, qui habitent sur la côte occidentale de la mer Rouge entre l'isthme de Souèz et la vallée de Qosséyr. Ils sont ennemis nés des Ababdès. Moins nombreux, mais mieux armés, ils sont continuellement avec eux en état de guerre.

(1) Mémoire sur l'Egypte, page 285.

Les principales de ces tribus sont les *Beni-ouassel*, les *Mahaze*, les *Houatat*. Ces derniers sont les plus près de Souèz.

Les uns ou les autres, sous le nom générique d'Atounis, viennent attaquer les caravanes dans les vallée de Qosséyr, qu'ils dépassent rarement.

Turcs.—La troisième race des habitans de l'Egypte est celle des Turcs; mais comme ce nom est pour eux une espèce d'injure, qui les rapproche des Turcomans, grossiers et nomades, avec lesquels cependant ils ont une souche commune; je les appelerai, dans le cours de cette narration, *Osmanlis*, nom par lequel ils se désignent, et qui répond au nom *Othomans*, que prennent généralement tous les sujets du sultan de Constantinople.

Les Osmanlis que l'on trouve actuellement en Egypte y sont attachés par le commerce, ou par des grades militaires. Les premiers de cette nation qui s'y établirent avaient contribué à la conquête du pays sous le sultan Sélim I en 1517. En général ils ne sont pas nombreux, mais d'un assez beau sang. Se regardant comme les maîtres du pays, parce qu'ils en ont été les vainqueurs, ils sont fiers et arrogans, affectent un luxe qui les distingue des Qobthes et des Arabes, mais qui pourtant le cède à celui des Beys mamlouks.

Leurs femmes sont très-enfermées dans leur *harem*, ou partie de la maison qui leur est particulièrement consacrée, et vivent à-peu-près comme des religieuses, avec cette différence qu'au lieu de prières elles passent le tems à fumer, mettre et ôter des robes nouvelles, faire danser leurs esclaves femelles, et enfin recevoir leur mari quand il veut bien visiter l'une d'elles; car chaque Osmanlis peut avoir plusieurs femmes, et même quelques esclaves qui en usurpent les droits. Ces femmes en général, sont fort douces et charitables. Elles se visitent réciproquement d'une maison à l'autre; et dès-lors le mari ne peut entrer chez sa femme tant qu'elle a compagnie.

Mamlouks.—La quatrième race des habitans de l'Egypte est celle des Mamlouks, c'est-à-dire, *esclaves guerriers*. Voici en quelques mots ce que l'on doit en savoir.

Des esclaves que les kalifes fatimites, maîtres de l'Egypte, avaient achetés pour former leur garde, finirent par s'emparer du gouvernement; je parlerai de cette révolution dans

la partie historique. Leurs chefs transmirent leurs puissances à leurs enfans. Mais les descendans de Saled-ed-Dyn s'amollirent, augmentèrent, comme les kalifes, le nombre et la puissance de leurs Mamlouks, et, comme eux furent supplantés. Les Mamlouks alors n'eurent plus de chefs héréditaires ; la force ou le choix décida de celui qui prendrait le commandement. Sa mort amenoit de nouvelles querelles, et les partis s'accordaient pour un même choix, ou se partageaient l'Egypte.

Sélim I saisit, pour les attaquer, le moment d'une de ces dissentions, et admit l'un des partis à partager le gouvernement : ces Mamlouks conservèrent donc une existence politique, et firent partie d'un corps de milice. Des beys, choisis entr'eux par les chefs de ces corps et le pacha (que les Arabes prononcent *bacha*), étaient chargés de la police des provinces, et admis aux délibérations du divan, qui servait de contrepoids à l'autorité de ce gouverneur. Les grands officiers du gouvernement, pour augmenter leur puissance, achetèrent un plus grand nombre de Mamlouks. Ibrahim kiaya, qui en possédait le plus, et qui sut s'attacher les propriétaires des autres, s'en servit pour s'élever, se fit craindre, et gouverna l'Egypte. Après sa mort, les beys, qu'il avait accoutumés à l'exercice de l'autorité, voulurent en jouir. La Porte fut sur le point de perdre ce beau pays. Aly-Bey, supérieur en talens et en caractère à tous les autres, devint leur chef, et se rendit indépendant. La Porte parvint à rétablir un pacha, mais les Mamlouks, habitués à régner en Egypte, ne lui laissèrent que l'apparence de l'autorité.

Tous les Mamlouks, achetés par un chef, ou même par un de ses affranchis, sont réputés de sa famille, et lui donnent le nom de *père* C'est sur-tout cette famille plus ou moins nombreuse qui forme la première et la plus importante des distinctions entre les Mamlouks. Ceux qui parviennent à se distinguer dans le commmandement de cette troupe, et qui y restent assez long-tems pour se procurer aussi beaucoup d'esclaves, deviennent chefs à leur tour.

Car ce ne sont pas les fils, parmi eux, qui succèdent aux pères. Deux causes paraissent y contribuer. Premièrement, l'opinion que l'avancement de chaque Mamlouk doit se faire par la même voie. Ceux qui sont en place ont été achetés,

ceux qui leur succéderont doivent l'être. Secondement, on méprise l'enfant élevé dans le sérail par des femmes, et qui, succédant de droit, paraît n'avoir aucune des qualités guerrières propres au maintien de leur pouvoir. Peut-être cette opinion a-t-elle pris naissance dans la connaissance d'un fait prouvé par une longue expérience. C'est que ces races étrangères au sol de l'Egypte, éprouvent le sort des plantes et s'y détériorent dès la seconde ou troisième génération.

A l'arrivée des Français en Egypte, tous les chefs mamlouks étaient de la maison d'Ibrahim kiaya. Ceux de cette maison qui jouèrent un plus grand rôle après lui furent Aly-Bey et Mahammed-Bey-Aboudahab : ils se disputèrent l'autorité et l'exercèrent successivement. Ceci sera développé dans la partie historique. La maison d'Aly-Bey existait encore dans les maisons d'Hassan-Bey et d'Osman-Bey, qui, à l'arrivée des Français, étaient réfugiés dans le Saïd.

Ibrahim-Bey et Mourad Bey, principaux esclaves de Mahammed-Bey-Aboudahab, après de longues querelles avaient fini par gouverner ensemble l'Egypte. Depuis ils ont formé deux maisons. Ce Mourad-Bey était un homme d'un grand caractère, ayant des vertus et des talens militaires. Les Français l'ont battu, l'ont mis en fuite; ils ont fini par le gagner, mais n'ont pu le soumettre.

Voici ce qui avait, et qui probablement a de même lieu, quant à la manière dont se recrute ce corps de Mamlouks. Des marchands turcs amènent en Egypte des esclaves enlevés de différens pays. Il y en a d'allemands, de russes, les plus nombreux viennent de différentes parties du Caucase, de la Géorgie, de la Circassie; ils ont depuis 16 ans jusqu'à 17. Ceux qui sont en état en achetent un nombre plus ou moins grand. Ces enfans sont employés au service personnel de leur patron, qui leur fait donner une éducation toute militaire; ils parviennent très-bien à y réussir, ainsi qu'à bien manier le cheval.

Lorsque pour récompenser leurs services leur maître les affranchit, ils quittent sa maison, reçoivent de lui des propriétés, souvent même il les marie à l'une de ses esclaves. Alors ils ont le droit d'acheter des Mamelouks, et cessent d'être employés au service intérieur, mais ils sont toujours prêts à obéir à leur maître, et le suivent à la guerre. La per-

mission de laisser croître leur barbe est le signe de leur liberté. Quoique le nombre des *kiachefs* fût fixé, et que le corps des beys dût les choisir sous la confirmation du bacha, ceux qui avaient de l'influence nommaient leurs créatures, et les fesaient reconnaître par les autres. Les vingt quatre beys étaient choisis parmi les *kiachefs*. Lorsqu'une de ces places était vacante ils en proposaient un au bacha, qui le confirmait. Dans les derniers tems ce n'était qu'une simple formalité, et le chef le plus puissant nommait des beys dans sa famille. Mourad et Ibrahim, lorsqu'ils partagèrent le gouvernement, s'accordèrent pour avoir dans leur parti un nombre à-peu-près égal de beys.

En général les femmes des Mamlouks vivent comme celles des Osmanlis, parce que leurs maris n'en sont pas moins jaloux. Mais comme leurs enfans ne peuvent jamais succéder aux places ni aux titres de leurs pères, elles se livrent moins aux douceurs de la maternité; et toutes celles qui peuvent se priver de l'avantage de devenir mères le font, sans même y attacher l'idée de crime. Elles charment leur solitude par les chants de leurs esclaves, qui s'accompagnent avec le tambour de basque et les castagnettes. Celles qui n'ont pas de bain chez elles se rendent aux bains publics, et tâchent de s'y procurer quelques amusemens; on prétend même que quelques-unes réussissent à profiter de ces occasions pour tromper leurs maris.

Ces femmes sont en général traitées par leurs époux avec beaucoup d'égards. Souvent une seule épouse est en possession de ce titre; il est rare que le mari n'ait pas de plus quelques esclaves. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que souvent une esclave très-jolie est procurée au mari par la femme, déjà un peu âgée, qui se réserve cependant la propriété de son esclave; alors cette fille, qui a la liberté de plaire, n'a pas la possibilité d'abuser. Si elle cherchait à l'emporter sur sa maîtresse dans l'esprit de son maître, la maîtresse la reprendrait, la ferait fouetter, et la ferait revendre à quelque homme de la plus basse classe, sans que le mari pût s'y opposer; c'est ce que savent bien les trois parties intéressées. Au reste il y a parmi ces Mamlouks une telle dégradation de mœurs, que l'on ne peut l'exprimer décemment.

Habitans des Villes.—Il y a tant de différence entre les habitans des campagnes et ceux des villes, que ces derniers exigent un article à part. Cette population des villes (*de l'Egypte, page* 58) est un mêlange de plusieurs races d'origine, de mœurs et de religions très-différentes. On distingue particulièrement, 1°. les artisans, les commerçans, tous diversifiés par leur pays et leur croyance; 2°. les propriétaires qui vivent de leurs revenus; 3°. les chefs de la religion et les militaires chefs du gouvernement.

Les habitans des grandes villes n'appartiennent pas, comme les Fellâhs, à des seigneurs; ils possèdent immédiatement leurs maisons, leurs jardins, etc., et ils ont la faculté de les vendre. A la vérité le nombre des villes où ces avantages se rencontrent est petit; ce sont le Caire, Damiette, Rosette et Alexandrie. Tentah, dans le Delta, est bien-à-peu-près dans le même rang, mais c'est parce que son territoire appartient à une mosquée. D'autres villes n'ont pas de propriétaires, leurs revenus sont affectés aux gouverneurs des provinces.

La distinction par familles se retrouve encore dans les villes. L'exercice des arts et des métiers est héréditaire; le fils imite les procédés de son père, mais ne les perfectionne pas. Si plusieurs familles d'une même religion exercent un même métier, elles forment une corporation, qui choisit pour son chef le plus riche et le plus considéré entre les Anciens: elles habitent un même quartier.

Les commerçans forment aussi des corporations selon leur pays, leur genre de commerce, et leur culte: chacune au Caire a ses chefs, ses magasins et ses quartiers particuliers. Tout est corporation dans les villes d'Egypte, depuis celle des orfévres jusqu'à celle des porteurs d'eau, des ânicrs, et presque celle des voleurs (1). Le chef de la corporation est chargé de la surveillance de tous les individus, et répond d'eux aux chefs de la police. La seule classe qui ne forme pas de corporation est celle très-nombreuse des domestiques; ils dépendent des maîtres qu'ils servent. Les Mamlouks et

(1) Il y a réellement au Caire un cheykh des voleurs, qui retrouve ordinairement les objets volés, lorsque les agas lui ordonnent de les faire restituer.

les Multécyms choisissent sur-tout pour domestiques les Fellâhs de leurs villages. Plusieurs de ces domestiques, après avoir fait une espèce de fortune, non par l'économie de leurs gages, car ils sont peu payés, mais par les rétributions qu'ils exigent de tous ceux qui ont besoin de parler à leurs maîtres, obtiennent la permission de s'établir au Caire, où leur famille entre dans la classe des artisans.

Chaque religion ou secte a son quartier séparé et son chef; elle en a plusieurs lorsqu'elle est suivie par plusieurs familles qui exercent différens métiers. Les Qobthes sont la classe la plus nombreuse de chrétiens établis en Egypte; la plus grande partie habite les villes, où ils sont principalement chargés de la perception des contributions.... Cependant on trouve des Qobthes exerçans des métiers dans les villes, tels que maçon, menuisier, etc. D'autres habitent les villages, notamment dans la Haute-Egypte, et y cultivent des terres : ils y sont peu distingués des autres Fellâs. — Les chrétiens de Syrie, établis en Egypte, font le commerce avec leur pays, et se chargent de quelques entreprises de finances. — Les Grecs, dont la plupart commercent avec l'archipel, exercent aussi quelques arts, et fournissent des matelots. — Les juifs sont particulièrement *serafs*, ou compteurs de change de monnaies; quelques-uns sont orfèvres, frippiers ou serruriers.

Les commerçans et artisans de toutes les sectes ne sont pas beaucoup plus heureux que les Fellâhs; un gouvernement destructif et tyrannique pèse sur eux. Les droits multipliés sous diverses formes leur enlèvent une partie de leur gain, et des avanies les font retomber dans la misère aussitôt que leur aisance est connue.

Les ministres de la religion musulmane et de la justice forment une classe intermédiaire, composée d'individus des classes inférieures, mais qui participent au gouvernement, parce qu'ils sont chargés du dépôt des lois, et qu'ils ont de l'influence sur l'opinion. Et quoique cette religion ait peu de dogme, le fanatisme qu'elle inspire est un instrument que leurs prêtres savent employer avec succès.

Toutes les classes d'habitans sont admises à suivre cette carrière. La première éducation se borne à apprendre et à réciter quelques prières et quelques passages du korân, en-

suite à lire et à écrire ; ceux dont les vues s'étendent plus loin se perfectionnent dans la lecture et l'écriture, puis ils étudient les commentaires du korân qui ont été faits par la secte qu'ils embrassent ; voilà toute la science nécessaire pour être admis dans ce corps, appelé des *ulémas* : la plupart des imams et des desservans de mosquées n'en savent pas davantage.

Sous l'humble titre de fakir (pauvre) et de distributeurs d'aumônes, ils jouissent de revenus considérables, affectés à l'entretien des mosquées et aux fondations pieuses. Ces revenus sont ceux des villages et des terres qui ont été successivement donnés aux fondations religieuses par les souverains de l'Egypte et par les particuliers : ils proviennent aussi de certains droits à part. Une autre cause a contribué à augmenter ces revenus, c'est que fréquemment des propriétaires, craignant qu'après leur mort le gouvernement ne s'empare de leur succession, et voulant l'assurer à leurs enfans, en font hommage à des mosquées, sous la réserve de rentes qu'ils doivent payer à leur postérité : on nomme ces fondations *risaks*.

Les cheiks ont une grande influence morale sur le peuple ; les gouvernans les plus despotes se sont toujours crus obligés de les respecter. Mahomet imprima dans l'esprit de ses disciples l'opinion que le korân contenait tous les préceptes religieux et sociaux ; les interprètes et les commentateurs de ce livre, devenus chefs de sectes, l'ont transmise à leurs successeurs, et les mêmes études portent simultanément aux places de jurisprudence et de la religion. Les mêmes individus passent de l'une à l'autre sans difficultés, quelquefois même les exercent ensemble ; elles donnent toutes deux le titre d'*uléma*.

Lorsque les Turcs eurent fait la conquête de l'Egypte, ils en organisèrent le gouvernement. La Porte nommait chaque année, au Caire, un grand kadi, et des kadis inférieurs qui en dépendaient dans chaque province : ces emplois s'achetaient à Constantinople. Maître de l'Egypte, Bonaparte rendit aux Egyptiens le droit de se juger. Les grands cheykhs lui proposèrent des candidats ; pour supprimer la vénalité de la justice, il défendit les présens et fixa les émolumens. Il est probable que depuis la dernière révolution les choses sont rentrées dans l'état où elles étaient d'abord.

Il existe au Caire deux familles qui jouissent de la con-

sidération attachée aux descendans directs du prophète, dont les chefs occupent des places héréditaires, auxquelles sont alloués de grands revenus.

Beaucoup de familles de chérifs ou descendans éloignés de Mahomet qui sont originaires des villes de l'Hédjiaz et de l'Yémen, et qui y conservent des relations, forment aussi une classe un peu distinguée des habitans : elles s'adonnent au commerce ou à la culture ; plusieurs villages sont entièrement habités par quelques-unes d'elles, principalement ceux dont les revenus sont affectés à des fondations pieuses : elles jouissent d'une certaine considération, et sont moins opprimées que les autres Fellâhs.

La classe des propriétaires vivant dans les villes du produit de leurs villages est composée particulièrement des descendans des officiers turcs qui conquirent l'Egypte sous Sélim I, des descendans des Mamlouks qu'ils avaient adoptés, enfin des Mamlouks qui partagèrent avec eux le gouvernement. Ces officiers avaient obtenu la concession d'une grande partie des villages ; ils recevaient la plus forte portion de leurs revenus, comme appointemens, et pour l'entretien des soldats qu'ils devaient toujours être prêts à conduire à la défense de l'état. Ils tenaient ces villages sous des conditions analogues aux *Timariots* (*v.* le vol. II) du reste de la Turquie et à la suseraineté des tems féodaux : ils étaient aussi chargés des droits réservés par le grand-seigneur, regardé comme seul propriétaire des terres, et pouvant en disposer après la mort de celui qui en avait la jouissance. Les héritiers demandaient ou plutôt achetaient du bacha de nouveaux titres de propriété. La corruption du gouvernement rendit les héritages plus faciles ; les femmes même obtinrent les villages qu'avaient possédés leurs maris, et purent les transmettre à leurs enfans et à leurs esclaves.

Ces propriétaires composaient les différens corps de milice, les janissaires (Yégnitcher), les odjaktis, les assabs, etc., chargés de la défense du pays. Les chefs de ces corps s'entourèrent d'esclaves militaires, sous le nom de Mamlouks, et ceux-ci croissant en nombre et en puissance s'emparèrent de la plus grande partie des villages.

Je terminerai ce morceau par le suivant, et quelques mots sur les *almées*.

Portrait des Egyptiens actuels, par le cit. Rénati, médecin de l'armée d'Orient. (Mém. sur l'Egypte, t. II, p. 353).

L'Egyptien, enveloppé dans sa longue robe bleue ou noire, la barbe longue, la tête entourée d'un gros turban, tantôt rouge, tantôt verd, et plus souvent blanc, a généralement un air imposant et fier; sa phisionomie est prononcée, sa taille avantageuse, le corps musculeux et bien dessiné; il a les yeux noirs et vifs, les dents blanches, une voix forte et sonore; il semble annoncer qu'il vit dans un pays sain, mais qui n'est pas libre: il est rempant, astucieux, menteur et sans courage. Les femmes ont les traits du visage plus adoucis, mais sans délicatesse et sans expression; leur corps est souple et pliant; les bras et les mains sont bien arrondis et potelés; leur démarche est agréable, mais leur gorge dépare absolument leur personne.

L'habitant de l'Egypte est laborieux sans être actif; il ne manque pas d'adresse et du talent de l'imitation. Ses facultés intellectuelles ne sont pas exercées, et portent l'empreinte d'un gouvernement oppressif, ainsi que d'une religion superstitieuse et intolérante.

Le peuple sain, robuste, borné dans ses besoins, vivant sous un ciel constamment serein, s'abandonne facilement à la gaîté; mais le riche sybarite, fainéant, tourmenté souvent par l'ambition, conserve un maintien grave et imposant: il est extrêmement soupçonneux et curieux.

Les hommes sont libidineux et jaloux au plus haut point; mais la plupart ont, par les excès, anéanti leurs facultés viriles vers l'âge de 40 ans. Les femmes sont très-fécondes; la stérilité est rare. Les jeunes-gens y sont dans leur jeunesse préservé d'un vice qui attaque la santé; mais devenus hommes ils s'abandonnent à des dérèglemens réprouvés par la nature. On peut marier les filles dès qu'elles ont 10 à 12 ans; mais de 34 à 40, elles perdent la faculté d'être mères. Les femmes, trop habituellement enfermées, sont sujettes à des maladies de langueur.

Le terme de la vie est assez prolongé: on y voit beaucoup de vieillards, et plusieurs de ces vieillards ont cent ans, et même on en voit qui, ayant 120 ans, marchent dans les rues sans soutien et sans bâton. Quant aux femmes, elles ne

conservent pas long-tems leur fraîcheur; à 30 ans elles ont déjà les marques de la vieillesse sur la figure et la poitrine.

Il est impossible d'être plus sobre que l'Egyptien. En général, un peu de pain, des dattes et du fromage salé, des féves, quelques racines, dans l'été, les pastèques forment toute sa nourriture. Le riche met sur sa table du mouton, des poulets, du riz et quelques friandises, et mange fort peu. Ses mets sont apprêtés avec beaucoup d'aromates, et presque sur tous ils expriment le jus du limon. Riche ou pauvre, homme ou femme tout le monde fume la pipe et boit le café avec beaucoup de volupté : ils en font un abus excessif : il est vrai que les tasses sont très-petites.

Malgré tant de sobrieté, malgré la fécondité des femmes et la salubrité du climat, il est de fait que l'Egypte, et singulièrement le Caire, dévorent la population. Il y en a deux causes principales, la *peste* et le *rachitisme*. La première de ces maladies enlève quelquefois le tiers de la population du Caire : et la seconde enlève une très-grande quantité d'enfans depuis un an jusqu'à trois. La petite vérole fait aussi quelquefois de grands ravages.

Almées.—Les Almées, classe de femmes particulières, figurent dans toutes les fêtes, de même que dans presque toutes les cérémonies publiques, et jusques dans les pompes funèbres; elles composent une société, à laquelle on a donné le nom d'Improvisatrices, dont nulle ne peut être membre sans posséder parfaitement sa langue, avoir une belle voix, et connaître assez la musique, la poésie, pour composer et chanter sur-le-champ des couplets adoptés aux circonstances : pendant les repas, on les place dans une tribune où elles chantent : elles viennent ensuite dans la salle du festin former des danses, ou plutôt des ballets-pantomimes, dont les mystères de l'amour leur fournissent ordinairement le sujet. Alors elles quittent leurs voiles, et en même-tems la pudeur de leur sexe : elles paraissent vêtues d'une gaze légère et transparente; les tambours de basque, les castagnettes, les flûtes et autres instrumens les animent. Elles savent donner à leurs traits l'expression convenable, avec une mobilité surprenante; enfin, elles joignent la liberté des chansons qu'elles composent à la volupté des attitudes. Elles savent déployer leurs talens dans le pathétique, aussi bien que dans les scènes

les plus gaies. Elles figurent aussi dans les mariages : leurs services sont à très-haut prix, et elles ne vont que chez les personnes riches ; mais il y a aussi des espèces d'*Almées* pour le peuple : ce sont des musiciennes d'un ordre inférieur, qui n'ont ni les grâces, ni l'élégance, ni les talens des premières, mais qui réjouissent les artisans, et qui se contentent d'un faible salaire ; elles ne le cèdent pas à leurs modèles pour la licence : elles sont en foule dans les places publiques et dans les promenades qui environnent le Caire.

Les Almées, comparables en quelque sorte aux courtisannes de la Grèce, ou plutôt aux Bayadères de l'Indé, sont appelées le plus souvent pour l'instruction des dames égyptiennes. Nous lisons dans les lettres sur l'Egypte ce qui suit :

« Les Almées apprennent aux femmes les airs nouveaux ; elles déclament des poëmes d'autant plus intéressans qu'ils offrent le tableau vivant des mœurs de l'Egypte. Elles initient les Egyptiennes dans les mystères de leur art ; elles les instruisent à former des danses lascives. Ces improvisatrices, dont l'esprit est cultivé, ont une conversation agréable ; elles parlent leur langue avec pureté. L'habitude où elles sont de se livrer à la poésie leur rend familières les expressions les plus douces et les plus sonores ; elles récitent avec beaucoup de grâces ».

Propriété des terres. — Cet objet n'a pas encore été traité par aucun voyageur, parce qu'aucun ne s'est trouvé à porté de recevoir en Egypte une instruction suffisante sur cet objet. Pendant le séjour des Français en Egypte, les citoyens Girard, Reinier, Tallien, ont étudié cette matière avec toute l'intelligence dont ils sont capables ; et, depuis leur retour, le citoyen Silvestre de Sacy, membre de l'Institut, aidé des Mémoires de ces messieurs, et du travail de plusieurs auteurs arabes, a traité cette matière avec de grands développemens. Malheureusement son Mémoire ne sera pas publié de long tems. En attendant que l'on jouisse de ce savant travail, je crois que ce qui va suivre donnera une idée suffisante de l'administration des terres en Egypte.

C'est un des principes fondamentaux du Droit ottoman, que toutes les terres de l'Empire appartiennent au grand-seigneur ou Sultan. Aussi exige-t-il, pour toutes, un droit que l'on nomme *miry*. Il en exige un autre sur ceux qui ne peuvent être pro-

priétaires, tels que les Grecs, les Qobthes, les Juifs; ce droit est appelé *kharadje*. Quand il a engagé la terre, elle devient une espèce de fief à vie, possédé à certaines conditions : ce possesseur se nomme en Turquie *Timariot*. Ceci est général: je reviens à l'Egypte.

S'il est vrai, comme le dit Moïse, que Joseph eut la lâche perfidie d'abuser de la misère du peuple pour lui faire acheter, de son roi, le blé qui lui manquait, aux prix de sa propriété qu'il donnait en échange, il s'en suit que c'est très-anciennement que les Pharaons étaient devenus les propriétaires des terres. Les auteurs grecs ne nous ont pas donné, sur cette partie de l'administration des Egyptiens, d'assez grands détails, pour que l'on soit en droit d'en conclure que ce régime fut le même sous les Perses, les Grecs, les Romains et les Arabes. Je ne puis donc guères traiter ici que de ce qui a eu lieu depuis la conquête de l'Egypte.

On peut reconnaître en Egypte trois classes de propriétaires.

1°. Le *Grand-Seigneur*, premier propriétaire, seigneur suzerain depuis la conquête par sultan Selim I, en 1517.

2°. Les *Multécyms*, espèce de seigneur de *fiefs*, qui possèdent un ou plusieurs villages à certaines conditions.

3°. Les *Fellâhs* ou laboureurs, dans la dépendance du *multécym*.

C'est au-dessus de ces deux dernières classes que, depuis un demi-siècle environ, s'étaient élevés des beys, en se partageant l'Egypte, pour en former des espèces de gouvernemens qu'ils appellent *Kiriah*; il y en a 24.

Je vais donner quelque développement à ce premier exposé.

Les multécyms sont les propriétaires apparens des terres, car l'autorité du sultan y est bien moins reconnue que dans toute autre partie de ses Etats. Ces multécyms sont à-peu-près ce qu'étaient nos anciens propriétaires de fiefs, et ce que sont encore les grands seigneurs en Russie : ils regardent la terre et ceux qui la cultivent comme leur appartenant. A la vérité la servitude est moins grande en Egypte; il y a des nuances qui tiennent à la forme du gouvernement, et même aux abus.

L'étendue des terres d'un village est supposée partagé

comme toute l'Egypte, en 24 *kiriah*. Il est assez ordinaire que le multécym ne les possède pas toutes. Dans beaucoup de lieux il y a une ou plusieurs parts qui appartiennent aux mosquées. Elles ont été laissées à ces mosquées par d'anciens propriétaires, à la condition que leurs descendans continueraient à les cultiver, et pourraient s'en regarder comme les usufruitiers. De cette manière, les biens ont échappé à la rapacité des oppresseurs.

Les portions des villages cultivées par une ou plusieurs familles sont à-peu-près gouvernée par un cheykh, ancien chef de famille : il est nommé par le multécym. Ce cheykh est ordinairement le plus riche, celui qui peut entretenir un plus grand nombre de cavaliers sur pied. Il a la principale influence dans les affaires, la première autorité à la guerre ; mais excepté ces circonstances, il n'est maître que dans sa famille, et, dans le reste du village, ses avis ne sont écoutés et suivis qu'en raison de l'estime ou de la crainte qu'il inspire.

Le multécym paie le *miry* au receveur du sultan, et ce droit me paraît être $\frac{1}{10}$. Il peut vendre son fief ou le laisser, en mourant, à ses héritiers ; mais les nouveaux propriétaires paient un droit d'installation. Ce multécym a sous lui un surveillant, sous le nom de *mousselym*, qui doit s'occuper de la recette des revenus. Ce sont presque généralement des Qobthes qui occupent ces places L'incapacité du multécym, qui est presque par-tout un mamlouk, n'aimant que la guerre et n'entendant que l'équitation, met le mousselym fort à l'aise pour les friponneries qu'il veut faire, et qu'il fait en effet. Cependant il arrive que le multécym, sans savoir comment elles ont eu lieu, les aperçoit, ou seulement les soupçonne. Alors, sous prétexte de se faire justice, il emploie la violence pour faire regorger au qobthes ce que celui-ci lui peut avoir volé. Mais après cet acte vexatoire, lors même qu'il paraît être juste, le multécym sent de nouveau le besoin de recourir aux talens du qobthes maltraité, et celui-ci recourt à sa première industrie. Au bout de quelques années, c'est comme s'il n'avait rien perdu.

Il n'y a de véritablement malheureux que le fellâh, vexé par le mousselym et par le multécym. A la vérité, lorsque l'oppression est portée à son comble, il peut abandonner la terre et la laisser sans cultivateur ; il va chercher ailleurs un

sort plus heureux, qu'il ne trouve pas toujours chez les siens: on en a vu passer chez les Arabes, et cultiver pour eux. Au départ du fellah le multécym s'empare de la terre que ce malheureux cultivait; mais il ne trouve pas toujours à le remplacer: le multécym a le droit de s'emparer des terres de ceux qui meurent sans héritiers.

Ces pauvres Fellahs ont a redouter, outre leurs supérieurs, les pillages des Arabes, du moins ceux qui cultivent près des frontières. Non-seulement il y a des tribus qui, par intervalles, se jettent sur les terres et les pillent; mais il y a des tribus qui, s'étant établies très-près de certains villages, en exigent des droits annuels, et enlèvent assez régulièrement une partie des récoltes et des troupeaux.

Religion. — Nous avons déjà dit que le mahométisme est la religion dominante en Egypte. On sait que c'est celle des Turcs, et quant aux Qobthes, qui se disent chrétiens, il seroit difficile de déterminer à quelle religion ils appartiennent: ils se prétendent de l'église grecque, et détestent celle de Rome. Dans leurs contestations religieuses, dans celles même qui sont purement civiles, ils reconnaissent pour juge le patriarche d'Alexandrie, qui obtient à prix d'argent la protection de la Porte-Ottomane.

Ils ne sont pas d'ailleurs moins superstitieux que les autres Egyptiens, qui embrassent aveuglément le dogme de la fatalité. Ils ont une vénération toute particulière pour le tombeau d'un prétendu saint turc, nommé Scheykh-Haridi, qui, disent-ils, par une grâce du Très-Haut, fut métamorphosé en serpent, et vit sous cette forme dans ce tombeau, servi par des prêtres. Il guérit tous les malades qui implorent de bonne-foi ses secours, en lui fesant des sacrifices; mais il est bien plus propice aux riches qu'au petit peuple. Il a la complaisance de se laisser porter chez les premiers, pourvu que ce soit par une vierge pure. Il est très-fin connoisseur, et quand l'ambassadrice lui convient, il reçoit son compliment et sa requête, en remuant la queue et faisant quelques sauts; ensuite il se place de lui-même sur elle, et se laisse emporter très-tranquillement, accompagné de ses prêtres: il reste chez le malade tant qu'on y régale son escorte. S'il survient quelque chrétien ou quelqu'impie, il s'en aperçoit aussitôt, et disparaît. Eût-il été transporté de l'autre côté du Nil, il sait

se retirer invisiblement à son tombeau : ses prêtres, qui savent où le retrouver, sortent de la maison profanée, et vont le rejoindre. Les Egyptiens soutiennent que, si on le coupait par morceaux, les parties se rejoindraient aussitôt, et l'expérience en a même été faite très-habilement. Les chrétiens, qui se prétendent plus éclairés, ne reconnaissent pas le serpent pour un saint, mais ils croyent que c'est le démon qui étrangla les sept maris de Sara, femme de Tobie ; ils regardent ses prêtres comme des magiciens. Mais les Européens n'y voyent que d'excellens jongleurs ; il est même étonnant qu'ils dupent ce peuple, accoutumé à en voir tant d'autres, au moins aussi habiles, s'exercer journellement sur les places du Caire.

Les Turcs, habitans de l'Egypte, s'occupent peu d'affaires religieuses, mais ils n'en sont pas moins attachés aux formes superstitieuses. Ils ont une espèce de moines réformateurs qu'ils appellent *Santons*, parce qu'en effet ils prétendent à un degré plus parfait de sainteté ; ceux-ci sont très-actifs à s'introduire dans les meilleures maisons, et il serait très-dangereux de les vouloir chasser. D'un autre coté, le nombre prodigieux de devins, de diseurs de bonne aventure qui inondent les campagnes y entretient un esprit superstitieux très-d'accord avec l'enthousiasme aveugle des musulmans. Il se trouve dans les villes beaucoup de chrétiens, latins et de juifs. Cette différence de culte produit souvent des effets fâcheux. Tous se traitent mutuellement d'impies, d'infidèles, de rebelles ; ils ont en général, les uns pour les autres, des sentimens de mépris qui entretiennent entr'eux une espèce d'état de guerre continuel.

Gouvernement. — L'Egypte, regardée comme une province de l'empire Ottoman, était censée dans sa dépendance, et, comme toutes les autres grandes divisions de cet empire, avait à la tête du gouvernement un *pacha*. Les Arabes, qui n'ont pas de *p* dans leur langue, le nommaient *bacha;* c'est le mot d'usage en Egypte. Cette place ne donnait pas une grande autorité, sur-tout depuis un demi-siècle ; mais, à cause des vexations possibles, procurait beaucoup d'argent. Aussi était-elle vivement sollicitée à Constantinople, et ordinairement payée fort chère aux intriguans du sérail. Le bacha ne restait en place qu'un an ou deux, du moins avant la dernière revolution.

Arrivé en Egypte il recevait de grands honneurs, présidait

dait le divan, quelques cérémonies publiques, et cependant n'était que le témoin oisif de tout ce que fesaient les beys, maîtres de l'autorité, et qui le renvoyaient s'ils n'en étaient pas contens. La Porte a plus d'une fois dévoré cette injure, ordinairement elle ne s'en vengeait que par des trahisons. Le bacha avait une milice de janissaires et de quelques autres troupes. Ils avaient des effendis pour régler les comptes, mais qui obéissaient aux beys.

Pour l'administration intérieure, l'Egypte, comme on l'a vu, était partagée en 24 provinces, appelées *Qirrats*. Les beys ou les *kiâchefs* (1), au défaut de bey, recevaient chaque année le commandement de quelque province. Ils allaient y faire une tournée, et forcer le paiement des impositions dues au gouvernement et aux Multécyms, soumettre les Arabes et maintenir la police. Le plus puissant des beys reste ordinairement au Caire, avec le titre de *cheykh-êl-Bélêd*, ou cheykh du pays.

Les revenus se composoient de ceux du gouvernement et de ceux qui appartenaient aux Mamlouks.

Les premiers comprenaient le *miry* ou impôt territorial, perçus en argent et en nature; des douanes, des droits sur le commerce intérieur, de la ferme de certaines exploitations, du *kharadje* ou capitation des étrangers, etc. Et ces droits on les affermait, les douanes à des chrétiens de Syrie; les droits intérieurs à des négocians musulmans; l'exploitation du natron et du séné à des Francs, etc. Ces revenus étaient affectés aux dépenses du gouvernement, et l'excédent devait être envoyé à Constantinople; mais les agens, depuis les receveurs qobthes jusqu'aux beys, s'arrangeaient si bien que le grand-seigneur ne touchait presque jamais rien de toutes ces impositions. Il y a plus même, c'est qu'on lui portait en comptes des dépenses de réparations de bâtimens et de canaux qui n'avaient pas eu lieu.

Les revenus des beys étaient formés non-seulement de tout ce qu'ils recevaient des villages qui leur étaient attribués, mais aussi de ce qu'ils pouvaient extorquer de mille manières.

J'ai parlé des revenus des terres qui doivent appartenir

(1) Les kiachefs sont au nombre de trente-six pour les provinces; ils ont particulièrement le soin de l'entretien des canaux.

au gouvernement, sous le nom de *miri* lorsque la crue des eaux a permis les semailles et la récolte. Il se perçoit, au profit des Multécyms, un revenu d'une autre sorte ; on le nomme *ousyeh*: presque tous les villages possèdent une portion de terre ainsi appelée. Elle se compose de l'hérédité de ceux des Fellâhs qui, n'ayant pas le moyen de les ensemencer, les ont abandonnées entièrement, ou les ont cédées pour une légère somme d'argent.

Sciences et Arts. — Les Egyptiens modernes ont bien dégénéré de leurs ancêtres, ils ne connaissent plus les sciences ni les arts, et n'ont que quelques habitudes d'ouvriers qu'ils se transmettent de père en fils, pour les besoins ordinaires de la vie. Ils manqueraient des choses les plus essentielles si le commerce avec les étrangers ne les leur procurait. On en jugera parce qui suit.

Arts libéraux. — On chercherait vainement chez cette nation ce goût si délicat, ces profondes connaissances dans les sciences et les beaux-arts qui distinguèrent les Egyptiens, les instituteurs du genre humain. On sait assez que c'est en Egypte qu'Homère, Pythagore, Platon, Solon, Hérodote, Lycurgue, Ptolémée et beaucoup d'autres grands-hommes avaient acquis la plus savante partie de leurs connaissances. Sous les Romains, les Egyptiens étaient encore comptés au rang des nations éclairées. Les soins de Cléopâtre pour la bibliothéque d'Alexandrie attestent l'estime de cette reine pour la littérature et les sciences; mais on peut attribuer l'ignorance profonde où ils sont aujourd'hui ensévelis à la barbarie des Turcs, qui les soumirent. Les premiers khalifs, successeurs immédiats de Mahomet, au septième siècle, proscrivirent entièrement la littérature : ils ne voulaient d'autre livre que le korân. On sait l'usage qu'ils firent de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie: ils en employèrent les manuscrits à chauffer leurs bains et leurs cuisines. Quelques bibliothèques particulières qui se trouvaient en Egypte eurent le même sort. A la vérité les khalifs, qui leur succédèrent, firent quelques efforts pour rassembler les livres échappés aux flammes, mais ils en restreignirent la collection à ceux qui traitaient de l'astronomie, de la médecine et de la philosophie. Les princes de la race de Moaz, qui régnèrent jusqu'au 12°. siècle, furent encore, s'il est possible, plus barbares; et les

Turcs, depuis la conquête de Sélim, ont apporté, avec la même ignorance, tous les préjugés du fanatisme musulman. Aussi les plus instruits des Egyptiens modernes sont-ils ceux qui connaissent de l'arithmétique ce que le commerce exige absolument, et de la médecine quelques aphorismes ou quelques médicamens; les savans sont ceux qui se sont fait un jargon d'astrologie très-imposant chez eux, et ceux qui passent pour profonds dans la théologie des Arabes ou des Mahométans.

Langue et littérature. — La Langue la plus ancienne du pays est celle des Qobtes. Les successeurs d'Alexandre y introduisirent la Langue Grecque, qui fut remplacée par celle des Arabes. Cette dernière est encore proprement la Langue vulgaire du pays, mais on y parle, en beaucoup d'endroits, le Qobthe ou le Grec. Au reste, c'est à l'étude de la Langue Arabe que les Moslems donnent le plus d'importance, parce qu'ils y attachent des idées de religion. Comme le korân est la parole de Dieu, il est très-essentiel à la religion de parler comme Dieu même; de sorte que non-seulement les expressions, mais encore les accens, les inflexions, les pauses, les soupirs, les tenues, tels qu'ils sont marqués, sont étudiés avec la plus scrupuleuse attention; la prosodie est une partie dont les détails exigent plusieurs années d'étude; ceux de la grammaire en employent autant: il faut ensuite, pour aspirer au rang de Musulman lettré, étudier le *Natan*; c'est la partie de la langue qui enseigne les terminaisons étrangères à l'Arabe vulgaire, et qui s'ajoutent aux mots en variant selon les nombres, les cas, les genres, les personnes; alors on est en état d'étudier la loi ou science par excellence, c'est-à-dire, la théologie musulmane, et on peut s'imaginer aisément que presque le reste de la vie y peut être employé: ainsi il n'y a point de jeunes savans en Egypte.

Là se borne à-peu-près ce que l'on peut dire de leur littérature. Quant à leur poésie, il faut remarquer que jamais ni les anciens ni les modernes n'ont fait mention des poëtes ni des peintres de l'Egypte. Sans doute la peinture et la poésie étant par excellence l'expression des beautés de la nature, ces arts ne trouvaient pas une assez grande diversité dans l'Egypte pour animer leurs pinceaux et leurs lyres. Il faut à la peinture, comme à la poésie, des sites variés, des sensa-

tions renaissantes. Ces deux arts manquent d'objets dans un pays si peu pittoresque; aussi les chants des Almées, seuls poëtes de ce pays, sont-ils toujours l'expression d'une seule passion, qui est de tous les lieux et de tous les tems, et dont l'empire est sur-tout puissant dans les brûlans climats.

Il n'y a point eu jusqu'ici d'imprimerie en Egypte: la rareté des livres et le peu de moyens d'instruction qu'on y trouve suffiraient pour amener ce peuple à l'ignorance où nous le voyons, mais c'était au gouvernement même qu'on devait l'imputer. Lorsque, comme en Egypte, le savoir est dédaigné, et ne conduit ni aux honneurs ni à la fortune, les lettres ne sont point cultivées; c'est en vain qu'on aurait les plus habiles professeurs; jamais rien ne tiendrait contre ce cri de l'intérêt personnel: « Il ne me servira à rien d'apprendre ».

M. de Volney, en parlant des connaissances des Egyptiens, s'exprime ainsi:

Arts mécaniques. — Les arts les plus simples y sont encore dans une sorte d'enfance. Les ouvrages de menuiserie, de serrurerie, d'arquebuserie y sont grossiers. Les merceries, les quincailleries, les canons de fusils et de pistolets viennent tous de l'étranger. S'il se trouve au Caire un horloger qui sache raccommoder une montre, il est Européen. Les joailliers y sont plus communs qu'à Smyrne et à Alep, mais ils ne savent pas monter proprement le plus simple bijou. On y fait de la poudre à canon, mais elle est brute. Il y a des raffineries, mais le sucre est plein de mélasse, et celui qui est blanc devient trop coûteux. Les seuls objets qui aient quelque perfection sont les étoffes de soie, encore le travail en est bien moins fini, et le prix beaucoup plus fort qu'en Europe.

Pour donner plus de développement à ce court exposé, j'emprunterai d'un excellent mémoire du citoyen Girard les détails suivans. (*Mém. sur l'Egypte, t. III, p.* 80).

« Appelés par les Ptolémées, les beaux-arts revinrent de la Grèce en Egypte, leur première patrie; les Romains les y trouvèrent dans un état florissant; on les y cultivait encore lorsque les Arabes en détruisirent les plus beaux monumens, et jettèrent le mépris sur tout ce qui était science ou beaux-arts ».

Il n'en fut pas ainsi de ceux dont les besoins de la vie réclament l'usage; la nécessité, qui leur a donné naissance

en perpétua l'exercice, et les a conservés jusqu'à présent: ainsi l'art de fabriquer des briques cuites au soleil se retrouve chez les Egyptiens actuels, tel à-peu-près qu'il était dans les premiers tems de leur civilisation. — Les procédés de la fabrication des briques cuites au soleil varient peu dans toute l'étendue du pays. On les fait avec le limon du Nil, auquel on ajoute quelquefois une certaine quantité de cendre ou de sable. On y mêle aussi de la paille hachée pour en augmenter la consistence et prévenir les gersures, et ces briques modernes ne paroissent différer des briques anciennes qu'en ce qu'elles sont plus petites et faites avec moins de soin.

L'art du polier de terre est même en Egypte ce qu'il fut à son origine, c'est-à-dire, consacré à la fabrication d'ustensiles d'une matière peu précieuse, et d'un usage général. Il y a de ces poteries de différentes sortes.

On tire de la montagne, à l'orient du Nil, sur les confins de l'Egypte et de l'Abyssinie, une espéce de pierre ollaire dont les Arabes de *Radhézia* font des vases impénétrables à l'eau.

La même pierre, broyée grossièrement, et mêlée avec une argile très-fine des environs d'*Eçouân*, est employée dans cette dernière ville à faire une espèce particulière de vases qui résistent très-bien à l'action du feu; ces vases sont ordinairement travaillés par des femmes, qui leur donnent, en les tournant à la main, différentes formes relatives à l'objet auquel ils sont destinés. Après les avoir fait sécher au soleil, on les cuit pendant quelques heures.

On fait à Edfoù et ailleurs de grands vases employés dans les ateliers de teinture et par les fabriques de sucre et d'indigo: ils ne peuvent supporter l'action du feu, mais ils retiennent très-bien les liquides dont on les remplit. — Les vases dont on se sert pour rafraîchir l'eau sont faits à Qenèh, et il s'en fait environ 300,000 par an. On y employe une espèce de marne qui se trouve au débouché de la vallée de Qosséyr.

Les habitans des campagnes retirent, de leurs moutons, de la laine dont ils font leurs vêtemens. Lorsque les toisons ont été lavées et battues à plusieurs reprises, les femmes, les enfans, les vieillards s'occupent de les filer, et dans presque

tous les villages il y a des tisserands qui mettent cette laine en œuvre. Presque toutes ces laines sont brunes ; on en fait les habits des cultivateurs ; les châls se font avec les laines blanches.

On fait à Syouth, et dans les environs, de la toile de lin, que l'on teint en bleu : on s'en habille l'été. — On fait à Gyrgéh, à Farsyouth et à Qenéh des toiles de coton et des châls d'un tissu beaucoup plus serré. Ces châls sont presque tous rayés de rouge et de bleu. Les femmes s'en enveloppent de la tête aux pieds ; mais les cheykhs des villages et les Fellâhs un peu à leur aise s'en parent, en les mettant sur leur tête et sur leurs épaules. Ce coton vient de la Syrie et du Delta. Celui de la Haute-Egypte n'est employé qu'à Esneh, où se font les plus belles toiles. — L'eau rose se fait principalement dans la province appelée *Fayoùm* ; la récolte des roses a lieu depuis le 15 germinal jusqu'au 15 floréal. On fait dans la même province de l'huile de lys, du vin, aussi bien que des nattes de joncs.

J'ajoute qu'outre le natron que l'on exploite dans la vallée dont j'ai parlé, page 65, on fait en Egypte ce sel que l'on nomme *ammoniac*, parce qu'on le supposait en Europe venir de l'Oasis d'Ammon : ç'a été long-tems un secret en Europe, où l'on en fait actuellement de très-bon. M. Baumé paraît avoir commencé. On a rapporté d'Egypte leurs procédés et même les dessins de leurs machines, qui seront gravées et paraîtront dans le grand ouvrage.

Médecine.—La médecine, seul art dont les Turcs fassent quelque cas, se borne encore chez eux à quelques observations étouffées sous mille préjugés, et a une habitude pratique pour quelques maladies. On doit à ceux d'Asie l'inoculation ; c'est, je crois, la seule découverte utile dont ils puissent se vanter. Mais en Egypte la petite vérole semble plus dangereuse qu'en aucune autre partie de la terre. C'est plus au mauvais traitement de cette maladie qu'il faut imputer ses ravages qu'au climat, qui par lui-même n'est pas malsain. Mais dans les trois premiers jours, dit M. de Volney, on ordonne aux malades du raisiné, du miel et du sucre. Dès le septième le laitage et le poisson salé leur est permis. Dans la suppuration on ne les purge jamais. Un préjugé défend pendant quarante jours de laver les yeux ; et quand la cou-

tume le permet, il se trouve que l'œil entier est rongé par un cautère.

Il y a une sorte de maux qu'ils attribuent à des maléfices, et dont ils ne cherchent la guérison que dans des remèdes surnaturels. Cependant le cit. Rouyères soupçonne que les habitans du *S'saïd*, ou Haute-Egypte, ont conservé, par tradition, quelques restes de la médecine des Anciens. « Ayant remarqué, dit-il, à Syène un homme avec un bout de jambe de bois, je lui demandai par quel accident cela lui était arrivé, et comment il était parvenu à s'ajuster ainsi cette jambe de bois. J'appris bientôt qu'un crocodile lui ayant emporté la moitié de la jambe droite, on lui avait brûlé la place avec un fer rouge, et arrosé la plaie avec de l'huile. L'usage de l'huile ayant été renouvelé, il s'était trouvé, au bout d'un an, en état de s'appuyer sur le morceau de bois que l'on avait ajusté à sa jambe. » Il y a en Egypte plusieurs exemples de cette opération. La cécité, très-commune chez eux, et sur-tout dans le Delta, n'en est pour cela ni mieux connue ni mieux traitée. Le sentiment général des médecins de l'armée d'Egypte est que la cécité est moins causée par la réflexion des rayons du soleil, sur un sol brûlant, qu'à l'état même de l'air, continuellement chargé de parties nitreuses. Quand à la peste, le seul remède qu'on emploie, est de plonger dans une tonne d'eau les malades, que l'on prend avec des tenailles de fer, et il n'y a guères de raisonnable dans leur traitement que les précautions sévères qu'on prend pour empêcher toute communication. Mais comme cette maladie mérite qu'on s'y arrête, je vais faire connaître ce qu'en a dit un célèbre médecin de l'armée d'Orient.

De la peste. — La peste est une maladie qui forme un genre à part, dont les symptômes sont variés, mais effrayans, qui peut être guérie dans quelques sujets, mais qui certainement est contagieuse, sur-tout pendant que le malade a la peste. Il paraît que la cause physique de cette maladie tient à la malignité des vapeurs qui s'élèvent des marais, et des eaux stagnantes, dans les lieux qui en renferment sous un ciel très-ardent, et que les eaux du Nil, au commencement de sa crue, transportent les parties putréfiées qu'elles rencontrent sur sa route. Lorsqu'il coule en plein lit, au tems du solstice, ses eaux deviennent plus saines, et ne portent

plus avec elles la corruption. Delà un préjugé reçu en Egypte parmi les Européens, c'est que la peste cesse d'agir dans le mois de juin, à la Saint-Jean. Il est vrai que les grands accidens cessent vers cette époque, mais le mal se fait encore sentir au-delà de ce terme, et même en différens tems de l'année. On attribuait cet avantage à la rosée appelée *noucta*, qui tombait cette même nuit du 24 au 25. Mais la noucta tombe toute les nuits d'été quand le ciel est serein.

On sait que les Turcs prennent généralement peu de précautions contre la peste, d'après la doctrine du korân, qui établit la prédestination. Les chrétiens, au contraire, non-seulement s'éloignent des malades, mais plusieurs même s'enferment dans leurs maisons, et usent de la méthode suivante. (*Mém. sur l'Egypte*, t. IV, p. 180).

« Chaque individu de la famille a son lit, et dans une caisse son linge et ses habits nécessaires; le reste des effets et des meubles est placé dans un appartement séparé, qui n'est jamais ouvert avant que la peste soit passée : on parfume les chambres au moins deux fois le jour, matin et soir, avec du soufre et de l'encens; la dose du soufre est triple. Tout ce qui vient du dehors, susceptible de contagion, est passé par l'eau. Si quelqu'un tombe malade dans la maison, on le met en réserve, et l'on a soin de le faire servir par un Turc. Ceux qui sont bien portans se lavent immédiatement avec de l'eau fraîche, puis avec du vinaigre. Chacun change d'habillement, lequel, après avoir été lavé dehors, reste exposé à l'air pendant 40 jours. Tout cela se fait dans le moment même qu'une personne de la famille se déclare indisposée avec fièvre, ou avec simple mal de tête; on n'attend pas les autres symptômes de la peste. » On n'a pas encore trouvé un remède à cette funeste maladie.

L'astronomie semble être de toutes les sciences celle à laquelle les Arabes accordèrent le plus d'estime : mais il ne faut pas entendre par ce mot la science qui soumet au calcul les révolutions des astres. L'astronomie se réduit chez eux aux prestiges de l'astrologie. C'est uniquement l'art de lire les décrets du sort dans les mouvemens des astres, et de reconnaître l'état du ciel au moment de la naissance de celui qui interroge sur ses destinées.

Les arts d'agrément, auxquels on croirait que leur reli-

gion, leurs fêtes et leurs usages donneraient plus de ressort, puisqu'ils y sont employés, ne sont pas plus avancés chez eux; leur musique consiste dans un petit nombre d'instrumens bornés, où dominent le tambour de basque, les castagnettes, le fifre. C'est la flûte qui est le plus brillant de tous, et à peine trouve-t-on quelqu'Egyptien qui sache en tirer des sons agréables.

Il s'en faut de beaucoup que la danse, qui, chez nous, marche presque de front avec la musique, tienne le même rang dans leur opinion. Chez eux, elle est flétrie d'une sorte de honte : l'exercice en déshonorerait un homme, il n'est toléré que chez les femmes : l'abus qu'en font les Almées, dont nous avons parlé plus haut, doit avoir contribué à cette opinion : il est naturel de mépriser dans ce pays un art qui n'est pas, comme chez nous, une combinaison d'attitudes agréables, mais une représentation hardie et licentieuse des transports de l'amour. De plus, on connaît le goût des Orientaux pour l'inaction, et le but de la danse est tout le contraire. C'est un axiôme généralement reçu en orient, *qu'il vaut mieux être assis que debout, et encore mieux couché qu'assis.*

Nous avons déjà dit qu'ils n'ont ni peintures ni sculptures. Aux raisons que nous avons données, nous en ajouterons une encore plus puissante. C'est que la religion du pays proscrit les images. On ne voit de peintures ou de sculptures que dans les églises chrétiennes, et ce sont de grossiers ouvrages faits à Constantinople par des Grecs qui n'avaient point hérité des talens des Apelles, de Zeuxis, des Praxitèles et des Phydias.

Momies. — Notre curiosité a peut-être à reprocher aux Egyptiens de ne pas nous avoir conservé, ou de ne nous avoir transmis qu'imparfaitement plusieurs arts et procédés de leurs ancêtres; ainsi l'art d'embaumer les corps, qui, dit-on, leur conservait, pendant des siècles, les traits de leurs parens, est entièrement perdu. Il est certain que quelques corps se sont conservés dans toute leur intégrité jusques à nos jours dans leurs tombeaux, quoiqu'il y ait trois mille ans qu'ils y reposent. Voici du moins ce que la tradition nous a conservé des usages des anciens Egyptiens dans les funérailles, et le peu que nous savons de leurs préparations. Ces préparations conservent si bien les formes, que l'on voit avec

la plus grande admiration, dans le cabinet de M. Denon, un pied de momie qu'il a rapporté d'Egypte, et qui est de la plus grande beauté, tant pour la forme que pour la conservation.

Lorsque quelqu'un mourait dans une famille, tous les parens et les amis du mort portaient le deuil, qui durait quarante et soixante-dix jours, pendant lesquels ils s'abstenaient du bain, du vin et de tous mets exquis. On embaumait le corps; plusieurs personnes étaient employées à cette cérémonie, les uns, avec des ferremens faits exprès, commençaient par vider le corps de tout ce qui est susceptible de corruption, la cervelle, les entrailles et tous les intestins. Cette espèce de dissection semblant aux Egyptiens avoir quelque chose de violent et d'inhumain, ceux qui y avaient travaillé prenaient la fuite, lorsque l'opération était achevée; les assistans les poursuivaient à coup de pierres. On traitait, au contraire, fort honorablement ceux qui étaient chargés de l'embaumement, ils remplissaient le corps de myrrhe, de canelle, et de toutes sortes d'aromates; et, après un certain tems, ils l'enveloppaient de bandelettes de lin très-fines, qu'ils collaient ensemble avec une espèce de gomme fort déliée, et qu'ils enduisaient des parfums les plus exquis; par conséquent la figure toute entière, les traits du visage se conservaient parfaitement: plusieurs de ces corps se sont gardés entiers jusqu'à nos jours; c'est-là ce que nous nommons *Momies*.

Telle est l'idée que nous pouvons donner de l'état des arts et des sciences en Egypte. Du moins tel est celui où les voyageurs et les Français les ont trouvés quand ils ont portés leurs armes dans cette contrée en 1797. Alors ils y ont conduit plusieurs savans géomètres, astronomes, dessinateurs, artistes en différens genres; et quoique leur séjour n'ait pas été long en Egypte, il est probable qu'il aura laissé des souvenirs durables. Au reste, s'ils y ont rendu des services, ils ont été payés par des jouissances. Les monumens antiques que le tems a respecté ont été visités par eux, avec autant de curiosité que de soin; ils en ont rapporté des descriptions et des dessins précieux, qui seront livrés, par la continuation de leurs travaux, à l'admiration publique.

Commerce. — Je ne me propose pas de faire un Traité

sur le commerce de l'Egypte; je n'ai pas même assez de matériaux pour en faire un article un peu raisonné, et d'une étendue convenable. Je me contenterai donc de rapprocher les morceaux que nous ont fourni les savans qui ont concouru à la collection des Mémoires sur l'Egypte.

« Il n'est aucun pays, dit le citoyen Lapanouse (*Mém. sur l'Egypte*, tome IV, page 77) qui, pour le commerce, soit dans une position aussi avantageuse que l'Egypte. Renfermant dans son sein les objets les plus précieux et les plus recherchés en Europe, elle reçoit encore, par les deux ports importans de Souez et de Qosséyr, sur la mer Rouge, les trésors de l'Yémen et de l'Inde; et, par la voie des caravanes, les richesses de l'Abyssinie, de Senaar, de Dôngola, de Dârfour ou Darfourth, et de la Nubie.

» On appelle caravane un certain nombre de marchands qui se réunissent et marchent de compagnie, afin de pouvoir, au besoin, réssister aux attaques des Arabes voleurs. Ces marchands conduisent des chameaux employés à porter les marchandises d'un pays dans un autre : les Arabes appellent cet animal, dans leur style figuré, le *vaisseau du désert*. C'est le seul moyen de transport que l'on ait en Asie et en Afrique. Les pays de sable qu'il faut parcourir, les chaleurs excessives qu'il faut braver, la nécessité de porter avec soi, dans de si longs voyages, les vivres et l'eau nécessaires pour subsister, tout a forcé les habitans de ces contrées à se servir du chameau, seul animal qui puisse supporter tant de fatigues. »

Rien d'aussi intéressant que l'objet de ces caravanes, qui font le commerce le plus riche; rien d'aussi admirable que la manière dont elles voyagent, et l'ordre qui règne parmi elles. Ce sont autant de corps d'armée qui ont leurs moyens de discipline, de marche, de campement, et qui, dans les attaques par les Arabes voleurs, ont aussi leurs moyens de défense.

Faut-il se mettre en marche? chacun sait sa place et son rang: tout s'ébranle au même instant et sans confusion.

Faut-il s'arrêter? un signal prompt est aussitôt exécuté que donné, et tout est immobile.

Faut-il camper? dans le même instant les chameaux, déchargés, sont rangées les uns à côté des autres; ils se cou-

chent, et les vivres leur sont distribués : les ballots, rassemblés en un point, sont comme autant de murailles sur lesquelles on étend de grosses pièces de toiles : elles forment, pour ainsi dire, autant de maisons, où chacun trouve un abri sûr.

Tandis que les Arabes chameliers s'occupent de leurs chameaux, de l'établissement et de l'organisation du camp, les femmes ou domestiques esclaves se livrent à tous les détails du ménage. Les unes vont chercher de l'eau et les provisions de bouche ; d'autres allument le feu ; d'autres, enfin, se servant de petites meules portatives, travaillent à moudre le grain, à mettre la farine en pâte, dont elles font de petits pains plats et sans levain, qu'elles font cuire sur des poêles de fer, montés sur trois pieds : ces pains ont la forme de nos crêpes, ou petits gâteaux de blé de Turquie. C'est chaque jour pareille occupation et nouveau pain à préparer (mais il faut se rappeler, en lisant ceci, que les Orientaux, les Arabes sur-tout, consomment bien moins de nourriture que les Européens). On est émerveillé de l'activité et de l'adresse de tous ces hommes qui paraissent si grossiers : une heure après que la caravane est arrivée, on ne se douterait jamais que l'on voit une alte de voyageurs, on dirait un village établi depuis un siècle.

La caravane est-elle menacée d'une attaque par des Arabes, dans l'instant le signal du danger est donné : chacun rassemble ses chameaux, les poste sur le point déterminé par le chef, qui, devenant alors général, prend toutes les dispositions militaires, marches ralenties ou précipités par certains chameaux ; pas obliques et contre-marches exécutés par d'autres ; enfin toutes les mesures nécessaires sont ordonnées, et chacun, sans confusion, se trouve à son poste. Un carré formidable de défense est formé; les chameaux, rangés les uns à côté des autres, sur les quatre faces, et couchés par terre, deviennent comme autant de remparts impénétrables qui flanquent le carré par les charges énormes dont ils sont entièrement couverts ; ce qui les met à l'abri des coups des assaillans. Les enfans, les malades et les femmes sont mis en sûreté dans l'intérieur du carré. On s'y occupe même des soins du ménage, tandis que les Arabes chameliers, placés derrière leurs chameaux, se défendent courageusement.

Lorsqu'ils ne se sentent plus en force de résister, ils capitulent avec leurs ennemis, en leur abandonnant une partie des marchandises ; mais ce n'est qu'à la dernière extrémité.

Il vient en Egypte des caravanes de la Syrie, de la Barbarie et de l'Afrique.

Les caravanes de la Syrie apportent des cotons, du tabac, des étoffes en soie et en laine de toute espèce, de la cire, du miel, des raisins secs, et autres objets de consommation.

Les caravanes de la Barbarie portent toutes sortes d'étoffes de laine.

Les caravanes d'Afrique viennent de Senaar et du Dârfour.

On sait que les objets qui entrent dans le commerce d'une nation sont, ou le produit du pays et du sol, ou les objets manufacturés. Dans un pays où il y a peu d'industrie, le commerce se fait sur-tout des objets obtenus de la culture, ou des marchandises obtenues par des échanges.

La première, et la plus générale des branches de ce commerce, est celle des grains. Les récoltes y sont généralement immanquables, et les débits assurés, sans que ni les uns ni les autres exigent de grands travaux.

D'un côté l'Arabie, qui ne récolte pas de grains à proportion de ses besoins, envoie son café, sa gomme, son encens, quelques marchandises de l'Inde ; elle prend en retour une grande partie du froment et des fèves de la Haute-Egypte : ce commerce en absorbe à-peu-près tout ce qui est disponible.

D'un autre côté, la Syrie, Constantinople et quelquefois l'Archipel, font des demandes de grains, et c'est l'excédent de la recolte qui s'écoule par cette voie. Cette dernière est moins sûre que la première : on peut n'avoir pas besoin de blé sur la Méditerranée, mais les besoins de l'Arabie sont impérieux : la nature lui refuse les plantes céréales. Ainsi, l'Egypte vendra tant qu'elle le voudra ses grains de ce côté, et avec profit ; car l'échange est à son avantage. Elle en retire des objets propres à sa consommation, propres à entrer dans son commerce sur la Méditerranée ; et encore la solde se fait-elle en argent monnoyé. Cet argent y circulerait si l'avidité des agens du gouvernement, et le gouvernement lui-même, n'étaient pas tellement oppressifs, que le seul moyen de garder son or est de l'enterrer. Or, qu'est-ce que

c'est qu'une richesse que l'on ne conserve que sous les dehors habituels de la pauvreté?

Le riz ni le chanvre ne reussissent pas bien en Egypte. Non-seulement ces plantes doivent avoir le pied dans l'eau, mais la plante toute entière veut vivre dans une atmosphère humide.

Le safranon et le *henné* fournissent un peu de teinture au commerce; mais on n'en cultive pas assez pour en faire un objet important.

Le sucre peut à peine être considéré comme objet d'exportation. La presque totalité se consomme dans le pays. Ce qui en sort se transporte à Constantinople et à Livourne; ce dernier est brut, l'autre est rafiné.

L'indigo est trop mal préparé pour soutenir la concurrence avec celui des Antilles; aussi n'en exporte-t-on qu'une petite quantité pour la Syrie. Toute la récolte se consomme dans le pays pour la teinture des toiles de coton, dont toutes les femmes du peuple et les enfans forment leurs vêtemens: les caravanes de l'intérieur de l'Afrique en achètent une partie.

La gaude n'est cultivée que pour la consommation intérieure; on peut dire la même chose du tabac et du coton. Et comme on en use plus que l'on n'en récolte, le commerce extérieure fournit l'excédent.

Le séné et la coloquinte peuvent être aussi regardés comme objets d'exportation, aussi bien que la réglisse; mais on ne les cultive pas en assez grande quantité.

Des plantes que je viens de nommer, le séné est la moins connue, excepté pour son usage comme médicament. On en emploie de deux sortes; l'un nommé *séné d'Alexandrie*, l'autre *séné de Barbarie*: l'un et l'autre croissent en Egypte; ce sont deux sous-arbrisseaux du genre des casses (*cassia*). Le séné d'Alexandrie a la feuille aiguë; celui de Barbarie, la feuille obtuse. Le séné avait été regardé comme étant une plante annuelle; mais dans le désert sa racine est vivace; la base de ses rameaux est ligneuse.

Les Ababdès et les Arabes de la tribu *Bicharieh* vont chercher le séné à feuilles aiguës dans le désert, au S. et à l'E. d'Eçouân. Il y croît spontanément dans quelques vallées arrosées par les pluies, et abondent sur-tout quand elles ont été de quelque durée. Cette plante ne croît qu'au-delà de la pre-

mière cataracte, et doit être considérée comme naturelle à la Nubie. Elle n'affecte pas un seul canton, mais se trouve dans une vaste étendue de pays, depuis deux jusqu'à douze ou quinze journées au de-là de l'Egypte.

Le séné est porté à des marchands, qui l'achètent à Eçouân; une charge de chameau se paie environ 30 ou 33 francs. Mais l'avidité des Arabes introduit parmi le séné une plante, dont les folioles ressemblent à celles du séné; c'est celle qu'ils appellent *arghel* (cynanchum arghel, caule bipedali, erectoramoso foliis lanceolatis glabris); mais cette plante en déterriore la qualité.

Les marchands d'Eçouân ramassent et conservent ces plantes desséchées pendant l'été, et les embarquent ensuite, vers l'automne, pour Boulac, qui est, comme on à vû, le port du Caire; et c'est dans les magasins de ce lieu que cette plante est dépouillée de son bois. On casse à cet effet les tiges, on en sépare les feuilles, que l'on passe au crible: on les vanne ensuite. Il faut savoir que le gain que procure ce commerce est considérable pour les Européens; car au Caire, où l'on estime moins la follicule du séné, elle se vend moins que la feuille; au lieu qu'en Europe elle s'estime plus, et se vend bien plus cher: les négocians achètent donc beaucoup de feuilles et beaucoup plus de follicules.

Sur 1,500 quintaux de séné, qui sont à-peu-près mis dans le commerce chaque année, on en comptait environ 600 pour Marseilles; 600 pour l'Angleterre et la Hollande, et 300 pour Venise. Mais il est difficile de l'avoir absolument pur.

Les dattes entrent aussi pour quelque chose dans l'exportation de l'Egypte. Elle alimente de ce fruit desséché les divers marchés de l'Orient: c'est la Barbarie qui en fournit l'Europe. L'arbre qui produit ce fruit, et l'usage du fruit lui-même, méritent que nous nous y arrêtions un instant.

Le dattier de semence ne commence à produire que la dixième année de son existence; mais tout est utile dans cet arbre. Le tronc refendu est employé dans les constructions, non-seulement des chaumières de villages, mais encore des maisons de villes, pour toutes les pièces de force. Les pétioles des feuilles entrent aussi, lorsqu'on leur conserve toute leur longueur, dans la construction des bâtimens, comme

supports des planchers, des terrasses, etc. On les emploie aussi à divers usages domestiques, tels que caisses légères en treillis, appelées *caffas*, et qui servent pour les transports, pour les bois de lits, etc. Pour ces divers usages, on coupe les feuilles vers la fin de l'hiver, au moment où la sève, devenant active, développe rapidement les feuilles qui s'échappent du bourgeon. Les appendices qui garnissent les bases des pétioles, et que l'on récolte à la même époque, ont pareillement une utilité : on en fabrique des cordes de différens diamètres, qui sont appliquables à tous les usages, même à la navigation du Nil.

Mais c'est sur-tout le fruit qui se répand le plus universellement. On en fait une très grande consommation lorsqu'il est dans sa fraîcheur De plus, on les fait dessécher, et les Arabes en tirent un grand parti. Ils ont des dattes séchées qu'ils réduisent en poudre, pour les employer comme aliment dans leurs longs voyages. Cette préparation délayée avec de l'eau, suffit à leur subsistance ; et, en cet état, ils en portent, sous un petit volume, de quoi vivre pendant un tems assez considérable. On tire même de la Nubie de ces dattes sèches ; et d'Eçouân on les expédie par le Caire.

L'alun était autrefois une des productions de l'Egypte. Celui que l'on y emploie aujourd'hui vient de l'intérieur des déserts, au sud-ouest de la première cataracte ; et voici comment se fait ce commerce.

Des habitans de Goubanyéh, village à 4 heures de marche au-dessous d'Eçouân, sur la rive gauche du Nil, réunis avec quelques Arabes *Ababdès*, forment une caravane composée de 30 ou 40 individus et de 50 chameaux : elle part une fois l'an de Goubanyéh pour aller chercher de l'alun. Cette caravane marche pendant six jours dans des montagnes de grès : elle trouve alors une plaine de sable, dans laquelle elle prolonge encore sa route pendant quatre jours, en descendant un peu vers le lieu où l'alun se trouve. Il est disposé en une seule couche, qui varie d'épaisseur de 2 à 15 pouces. Cette couche est recouverte d'un lit de sable de 6 pouces de hauteur, formant la surface du sol. Ce sable est sec et pulvérulent, tandis que celui sur lequel repose la couche d'alun est humide, et a la même saveur que ce sel, qui est également humide à l'instant de son extraction. On le casse par morceaux,

ceaux, et, après l'avoir fait sécher au soleil pendant dix à douze heures, on l'enferme dans des sacs de feuilles de palmier, qui servent à le transporter à *Goubanyéh*. C'est dans ce village que l'on vient le chercher des différens endroits de l'Egypte où il est employé. Ce voyage de la caravane ne dure que vingt-quatre ou vingt-cinq jours (1).

L'alun, rendu à Goubanyéh, se vend de 40 à 60 parats le meddin, mesure équivalente à $\frac{1}{75}$ de l'ardeb.

Le commerce de la province de *Fayoùm*, et celui qui se fait par Cosséyr, offrent quelques particularités que je vais faire connaître.

Commerce de Fayoùm. On a vu, dans la partie topographique, les détails et la situation de cette province qui a succédé aux nomes Arsinoïtes des anciens Egyptiens.

La ville de Médine est le siége principal du commerce et de l'industrie du Fayoùm : on y fabrique des étoffes de laine, des toiles de lin et de coton. Les laines des moutons de cette province sont d'une qualité supérieure à celle des autres laines de l'Egypte. La fabrique des châles qui se font avec de la laine blanche, occupe à Médine une soixantaine de metiers, et, dans les campagnes, un nombre beaucoup plus considérable. Les châles blancs ont communément 2 mètres 5 décimètres de long, sur 5 et 7 décimètres de large; ils se vendent de 60 à 100 médins. On les teint au Caire en différentes couleurs; ceux qui restent blancs sont achevés de blanchir en les exposant à la vapeur du soufre enflammé. L'exportation des châles du Fayoùm a quelquefois monté à 8,000 par mois.

---

(1) Quarante-huit heures après le départ de Goubanyéh, la caravane trouve deux puits au pied d'une montagne, dans un lieu nommé Kourkour. A trois jours de marche de ce premier puits on rencontre quelques fontaines, dans une vallée appelée *Dongoul*. Trois jours après on en trouve d'autres, appelées *El-efi*. Les eaux de ces trois stations sont saumâtres. La dernière, nommée *Psapha*, est un puits d'eau douce, éloigné de deux jours du terme du voyage.

Les provisions de la caravane consistent en biscuits, en lentilles et en farine. On trouve sur la route des buissons, qui servent de combustibles; et quant à la nourriture des chameaux, elle consiste en doura et en orge, dont on porte une petite provision.

Ce pays fournit le lin employé dans les fabriques de toiles; on en fait de quatre qualités, payées 90, 120, 160 et 200 médins la pièce. On fait blanchir le fil avant de l'employer, en le fesant bouillir dans une lessive de chaux et de natron, puis on le lave dans l'eau froide.

On fait avec l'étoupe du lin un fil très-grossier, dont on fait des toiles d'emballage : ce sont les *kreichs* qui forment une des principales branches de l'exportation de Fayoùm. — On y travaille aussi le coton qui y vient de la Basse-Egypte : il reçoit les premières préparations à Médine, puis on le file dans les campagnes.

On compte à Médine 50 à 60 métiers à fabriquer le coton; on en fait de deux qualités, l'une de 100, l'autre de 160 médins. La longueur des pièces est toujours de 11 mètres et demi.

L'huile de lin est la seule que l'on fasse dans le Fayoùm.

La confection de l'eau rose est exclusivement entre les mains de quelques habitans de cette province. Quant les roses sont abondantes, on établit à Médine jusqu'à 30 appareils pour les distiller. Pour l'eau rose ordinaire, 50 rottles de fleurs et 40 rottles d'eau en produisent 25 rottles. On en fait de doubles, c'est-à-dire distillées une seconde fois sur de nouvelles roses pour les gens riches.

Les fabricans d'eau rose du Fayoùm ont au Caire des associés qui communément leur avancent des fonds, et se chargent de la vente de cette eau dans le reste de l'Egypte et hors du pays.

La fabrication des nattes de joncs est encore un genre d'industrie particulier au Fayoùm; une partie des villages de *Tamyéh* et de *Raoùdhâh* en tire sa subsistance. Ces nattes passent au Ciare, à Boulaq, puis partent pour Alexandrie, Rosette, Damiette, etc.

On y fait aussi commerce de sel, que l'on tire de sources d'eaux salées : les plus connues sont situées sur le bord de la vallée septentrionale, puis des villages de *Terséh* et de *Senoris* : on la fait évaporer dans des fosses de 2 décimètres de profondeur. Trente de ces fosses produisent chaque jour, en été, un *ardeb* de sel, au prix de 60 médins : il se consomme dans le pays ou dans les environs.

Le vin que les chrétiens font actuellement dans leFayoùm-

ne vaut pas celui que les anciens Egyptiens fabriquaient dans le nome Arsinoïte : il a sur-tout le défaut de ne pas se garder.

Ces productions naturelles ou fabriquées sortent du pays de deux manières : ou elles sont envoyées dans des marchés qui se tiennent à jours fixes, et dans lesquels les Arabes viennent s'approvisionner ; ou elles passent au Caire par le moyen d'une caravane qui doit partir tous les huit jours de *Tamyéh*, village situé au nord sur le bord du désert. Les chameaux dont elle est composée sont ordinairement chargés de châles de laine, de toile d'emballage, de nattes, d'eau de roses, de figues, d'olives, de raisins, de dattes sèches et confites. Ils rapportent à leur retour du coton, un peu de café, du savon, de la graine d'indigo, du drap, et quelques autres marchandises d'Europe. Et comme le Fayoûm donne en nature plus qu'il ne reçoit, le numéraire y serait plus abondant, sans les vols continuels des Arabes.

Commerce de Qosséyr. Qosséyr, comme on a vu, est situé sur la mer Rouge ; les anciens Egyptiens avaient aussi plusieurs ports sur cette mer : on cite particulièrement *Myos ormos* et *Bérénice*.

Il part des caravanes de *Qenéh*, de *Benout* et de *Koûs* sur le Nil, des caravanes qui vont à Qosséyr : anciennement elles partaient de *Coptos*, qui n'était pas éloigné des lieux précédens ; les unes et les autres passaient par quelques vallées que les montagnes laissent entr'elles de ce côté, et dont il est parlé dans la partie topographique.

Les caravanes actuelles, chargées par les marchands de la partie supérieure du Saïd, se rendent directement à la *Guitta*. Elles y rencontrent ou bien elles y attendent celles de Qenéh, avec lesquelles elles continuent leur route par Qosséyr, sous l'escorte des Arabes Ababdès. Cette route est de 42 heures de marche continue (1). Le trajet se fait en quatre jours ; on n'en met que trois à revenir. Et cette différence tient à celle de la charge des chameaux qui rapportent un moindre poids, quoique de plus grande valeur. Ce sont

(1) Cette vitesse excède celle des caravanes ordinaires, dont on n'estime la marche qu'à 1,800 toises par heure, ce qui est moins de la lieue. Or, celle de Qenéh à Qosséyr est de 40 lieues environ.

du café et d'autres denrées précieuses de l'Arabie, ou bien des épiceries, des étoffes des Indes, etc.

Ces caravanes, escortées par les *Ababdès*, sont exposées aux attaques des *Atoumis*. J'ai parlé des uns et des autres, *page* 58. Il arrive même que si la caravane ne s'est pas mise, en les payant, sous la protection des Ababdès, ce sont eux qui la pillent. Le gouvernement a cependant des moyens de les contenir.

Commerce de Darfour ou *Darfurth* (1). La caravane de Darfour, dit M. Lapanouse (M. sur l'Eg. t. IV, p. 81), est la plus considérable de toutes celles qui descendent en Egypte; elle est quelquefois composée de 12,000 esclaves et 15,000 chameaux, et porte une quantité prodigieuse de marchandises.

Les objets de son commerce sont les esclaves, les chameaux, les dromadaires, les dents d'éléphans, les plumes d'autruche, la gomme arabique, le tamarin, la graine de schisme, employée utilement en médecine pour guérir l'ophtalmie, le natron, le sel alkalin et semblable à la soude, le chêp, espèce de sel acide servant à la préparation des cuirs, et employé comme mordant dans les teintures, les grandes outres en cuir où l'on met l'eau; des perruches; des civettes, animal qui produit le musc; des cornes de *cartides* ou rhinocéros, dont on fait, en Egypte, des poignées de sabre. Cette caravane remporte en échange des quincailleries et bijouteries communes, des épiceries, des médicamens, des armes et des cottes de mailles.

Les esclaves mâles et femelles sont tous vendus (2), mais on ne se défait que d'une partie des chameaux; les autres servent par le retour.

Sur la totalité des chameaux, un *tiers* est destiné au transport de l'eau; un *quart* à celui des provisions de bouche; un *huitième* seulement à celui des marchandises: le reste est réservé pour porter les esclaves malades, les charges des

(1) Il sera parlé de ce pays dans la suite.

(2) Il en est passés plusieurs en France. J'en connais particulièrement deux chez mesdames ***, qui sont également satisfaites de leurs services.

chameaux hors de service, et pour remplacer ceux qui pourraient être volés ou mourir en route.

La caravane du Darfour est le résultat d'une grande spéculation de commerce pour les habitans de ce pays et pour le souverain lui-même, qui a sa part d'esclaves, de chameaux et de marchandises.

Comme il n'y a point de monnaies dans le Darfour, les achats s'y font en marchandises.

Les bijouteries que l'on fabrique en Egypte ou en Europe, les petits objets de coutelleries, les miroirs, ces espèces de perles figurées en verres de différentes couleurs, venant de Trieste, dont les femmes font des colliers; et ces gros anneaux d'or ou de cuivre qui leur servent de bracelets, dont elles font leurs plus beaux ornemens, sont la monnaie basse et courante pour les objets de peu de valeur. A l'égard des marchandises de plus haut prix, elles sont échangés contre des esclaves. C'est aussi avec des esclaves que le souverain paye et récompense les troupes. L'étain, coupé en morceaux, sert aussi de monnaie pour les objets de peu de prix.

C'est ordinairement au commencement de l'hiver et vers le mois de brumaire que la caravane se prépare à partir; elle ne voyage pas l'été. Les marchandises dont elle est chargée courraient le risque d'être endommagées par les grandes pluies qui tombent alors dans ce pays, et les chameaux n'y trouveraient pas leur nourriture.

La caravane du Darfour part toujours d'un petit village appelé *Souênia*, qui est à la distance de 5 journées d'*Hélfachet*, lieu où habite le souverain du Darfour : elle ne peut se mettre en route sans l'ordre du roi. Elle est deux ou trois mois à se rassembler à *Souênia*, où l'on amène les esclaves et les chameaux de toutes les parties du royaume. Quand les marchands sont réunis, et que toutes leurs dispositions sont faites, le roi envoye l'ordre du départ, et la caravane se met en marche.

Les indications sur la route de cette caravane se trouveront à l'article du Darfour.

Commerce de Sennâar. On trouvera à l'article de Sennâar ce qui concerne ce commerce, car il n'offre rien de particulier pour l'Egypte, si ce n'est qu'elle en obtient des esclaves,

Mesures itinéraires.

Les distances itinéraires sont comptées par journée ou par heure de marche.

L'annuaire d'Egypte rapporte que le cit. Jacotin estime que les caravanes, conduisant des chameaux chargés de 3 à 400 livres ou 15 à 20 myriagrammes, parcourent par heure environ $\frac{1}{4}$ de lieues, ou myriamètres 0.35.

Mesures agraires.

La mesure agraire ou de surface porte le nom de *fédan*, mais il faut remarquer que ce nom indique moins une étendue constante qu'un revenu déterminé. Si, par exemple, il faut à un homme un produit de 300 francs par an pour vivre, tout espace de terre plus grand ou plus petit qui produira ces 300 fr. sera un *fédan*, c'est du moins ce que j'entends. Or, comme les terres ne sont pas par-tout de même valeur, cette différence en qualité de terre a donné lieu à une différence en étendue de fédan.

1°. Le *fédan* voisin du Nil est le carré de 18 qassabs;
2°. Le *fédan* des terres loin du Nil, de 24
3°. Le *fédan* de Damiette, carré, de ... 432 cannes.

En comparant ces mesuses à celle de France on aura:

	mètres.	*pics.*
Qassab de 6 dérà $\frac{1}{2}$.....	3.75....	11.645
	ares.	*arp. de Paris.*
Fédan *près du Nil*.....	45.65.. .	1·336
Fédan *loin du Nil*.....	81.16....	2.375
Fédan *de Damiette*.....	68.77....	2.012

Mesures ponderales.

Je ne nommerai que la *drachme* et le *rottle*.

La drachme a généralement un poids qui est par-tout le même, sauf la maladresse de ceux qui travaillent les poids.

Il n'en est pas de même du Rottle, qui est plus grand ou plus petit, selon telle ou telle marchandise: nous avions de même en France la *pinte de Paris*, la *pinte de St.-Denis*, la *pinte de lait*, etc.

	grammes.	*grains.*	*seizièmes.*
Drachme.....	3.0884	58	3

	hectogrames.	*liv.*	*onc.*	*gr.*	*grains.*
Petit rottle (de 144 drachmes)...	4.4473	0	14	4	27
Grand rottle (de 168 drachmes)..	5.1885	1	0	7	55

Monnaies.

Il y a deux monnaies particulières au pays, le *médin* et la *piastre turque.*

La plus petite monnaie est le *médin*, que l'on nomme aussi *parat.*

La *piastre turque* est de quatre sortes.

Les autres monnaies sont celles des Etats principaux de l'Europe, du moins de ceux avec lesquels l'Egypte avait le plus de rapports.

Je vais comparer ces valeurs.

	liv.	*sous.*	*den.*
Le médin ou parat			8 $\frac{4}{7}$
La piastre turque vaut			

	médins.	*liv.*	*sous*	*den.*
Première espèce	100	3	11	5 $\frac{1}{7}$
Seconde espèce	80	2	17	1 $\frac{3}{7}$
Troisième espèce	60	2	2	10 $\frac{2}{7}$
Quatrième espéce	40	1	8	6 $\frac{5}{7}$

Actuellement je vais comparer les espèces différentes de l'Europe qui ont le plus habituellement cours en Egypte.

En or.

	médins.	*liv.*	*sous.*	*den.*
Quadruple d'Espagne	2,352	84	0	0 0
$\frac{1}{2}$ quadruple	1,176	42	0	0 0
$\frac{1}{4}$ de quadruple	588	21	0	0 0
$\frac{1}{8}$ de quadruple	294	10	10	0
$\frac{1}{16}$ de quadruple	147	5	5	
Double louis de France	1,344	48	0	0 0
Louis	672	24	0	0 0
Sequin de Venise	340	12	12	10
Sequin du Caire ou Zermaboub	180	6	8	6 $\frac{2}{7}$
Demi-sequin	90	3	4	3 $\frac{1}{7}$
Sequin de Constantinople	200	7	2	10 $\frac{6}{7}$
Sequin de Hongrie et de Hollande	300	10	14	3 $\frac{3}{7}$

En argent.

	médins.	*liv.*	*sous.*	*den.*
Ecu de 6 liv. de France	168	6		
Pièce de 5 francs	142	5	0	3
Ecu de 3 livres	84	3	0	0
Pièce de 30 sols	42	1	10	
Pièce de 15 sols	21	0	15	

	médins.	*liv.*	*sous.*	*den.*
Ecu de Rome.....	140...	5	0	0
Ecu de Malte.....	67...	2	7	10 $\frac{1}{7}$
Ecu et $\frac{1}{2}$ de Malte.....	84...	3	0	0
Double écu de Malte.....	134...	4	15	8 $\frac{4}{7}$
Double et $\frac{1}{2}$ écu de Malte.....	168...	6		
Piastre d'Espagne.....	150...	5	7	1 $\frac{5}{7}$
Talary.....	150...	5	7	1 $\frac{5}{7}$
Ecu de 8 livres de Gênes.....	186...	6	12	10 $\frac{2}{7}$
Ecu de 6 livres de Milan.....	130...	4	12	10 $\frac{2}{7}$

D'où il suit que ce qu'en France on appelait livre tournois vaut en Egypte 28 *médins*.

RÉVOLUTIONS HISTORIQUES.

L'Egypte était une des provinces de l'empire Grec, lorsque, sous le règne d'Héraclius, elle fut conquise au nom du khalyf Omar, par le général A'mroû-êbn-êl-A'as, l'an 641 de l'ère vulgaire. Depuis cette conquête elle fut une des provinces du nouvel Empire des Arabes. Dans la suite, les khalyfs eurent à défendre contre d'autres usurpateurs cette belle et riche conquête. L'histoire n'en devient guères intéressante que depuis l'usurpation des Fathimytes.

On a pu voir dans ce qui a été dit précédemment de l'Arabie et des Arabes, qu'après la mort de Mahomet il s'était élevé des différens dans sa famille qui avaient partagés les musulmans. Un des points les plus importans était de regarder Abubékre comme successeur légitime de Mahomet, quoiqu'il n'eut été que le père d'une des femmes du législateur, ou bien plutôt à reconnaître Aly comme ayant dû jouir de l'héritage par les droits de sa femme Fatime, fille de Mahomet. Les plus forts l'emportèrent; Aly et son fils périrent. Les khalyfs régnèrent seuls pendant quelques tems sur tous les pays conquis. Il s'éleva bien quelques dynasties usurpatrices, mais la puissance des khalyfs, régnant au nom de la religion, l'emportait.

Cependant, en 909 de l'ère vulgaire, 296 de l'hégyre, un prétendu descendant d'Aly et de Fatime, nommé Abou-Obei-dollah, se proclama souverain de l'Afrique, sous le titre de *mahadi*, ou directeur des fidèles. Ainsi, quoique l'on puisse le regarder comme le premier des khalifs fathimytes d'Afrique et d'Egypte, ce ne fut pourtant que depuis lui que

ce titre fût en usage. Ce prince et ses premiers successeurs eurent la guerre à soutenir contre les khalyfs; mais enfin ils parvinrent à s'affermir dans leur usurpation. L'histoire de ces tems reculés n'est pas de mon objet. Mais je crois faire une chose utile en donnant ici la suite de ces princes jusqu'à l'époque où les Ayoubites leur enlevèrent le pays.

Princes Mahadis.

909. Obei-dollah, premier *mahadi.*
936. Kaïem-Aboul-Casem, deuxième *mahadi.*
946. Almanzor, troisième *mahadi.*

Princes Fathimytes.

953. Moez-Lédinilla, premier khalyf *fathimyte.*

Ce fut sous le règne de ce prince que l'Egypte renonça à reconnaître entièrement la suprématie du khalyf de Bagdad: Mothi était alors le 42me. khalyf.

Je reprends la liste des fathimytes après Moez.

975. Aziz-Billah, deuxième khalyf *fathimyte.*
996. Hakem-Bamrillah, troisième khalyf *fathimyte.*
1021. Daher-Lédinillah, quatrième khalyf *fathimyte.*
1036. Abou-Tamin-Mostanser-Billah, cinquième khalyf *fathimyte.*
1094. Aboul-Casem-Mostali, sixième khalyf *fathimyte.*
1101. Aboul-Manzor-Amer-Kamillah, septième khalyf *fathimyte.*
1130. Haphedh-Lédinilla, huitième khalyf *fathimyte.*
1149 ou 1150. Dhafer-Bamrillah, neuvième khalyf *fathimyte.*
1155. Fayez-Ben-Nasrillah, dixième khalyf *fathimyte.*
1160. Adhed-Lédinillah, onzième et dernier khalyf *fathimyte.*

C'est à la fin de ce règne, en 1171, que *S'salâhh-êd-dyn*, ou Saladin, s'empara de l'Egypte.

Nour-êd-dyn, de la famille des Seldjioucides, et sultan de Damas et d'Alep, s'était emparé de la puissance en Egypte, par le ministère de son visir Sirkouk: sous prétexte d'y défendre Adhed-Lédinillah, contre les armes des Francs; ce visir avait dépouillé le khalyf de son autorité. Le neveu de ce visir Sirkouk, le fameux S'salâhh-êd-dyn, lui succéda dans

le commandement en Egypte, mais cessa de reconnaître l'autorité de Noureddyn; et, par le conseil de son père Ayoub, il se rendit indépendant. Le sultan de Damas se préparait à marcher contre son visir rebelle, lorsqu'une esquinancie termina ses jours : ce fut un grand prince.

1173. S'SALAHH-ÊD-DYN était courde de nation. Jamais peut-être usurpateur ne montra des qualités plus éminentes ni des vertus plus dignes de régner. Il eut de grands succès en Syrie contre les chrétiens, dont la conduite le força plus d'une fois à se montrer cruel. Ce prince mourut à l'âge de 57 ans, après avoir régné 24 ans en Syrie et 17 ans en Egypte. Il est le premier de la dynastie des *Ayoubites*, qui tire son nom d'Ayoub, son père.

1193. MALEK-EL-AZIZ-OTHMAN, second fils de *S'salâhh-êd-dyn*, lui succéda.

Je supprime le détail des guerres qui suivirent. Ce fut sous le règne de *Malek-S'salahh-Midgem-êd-Dyn-Ayoub*, que Louis IX descendit en Egypte. Il était alors malade : il mourut pendant le séjour du roi de France. Ce fut ce prince qui, ayant acheté de jeunes esclaves circassiens, géorgiens, etc., les employa uniquement à sa garde, et forma ainsi les premiers élémens de ce corps, devenu depuis souverain du pays sous le nom de *Mamlouks*.

1249. MALEK-EL-MOADHAM-TURAN-CHAH, son fils, lui succéda, et fut la première victime de l'indiscipline et de l'ambition des Mamlouks; car ils l'assassinèrent et outragèrent son corps privé de vie, en 1250.

1250. Ces forcénés élurent pour souverain une femme nommée *Schadgereddor*, belle-mère du dernier prince. Ils lui donnèrent en même-tems, pour *Atabek*, ou conseiller en chef, le mamlouk *Azzeddyn-Moëz-Ibegh*, que peu après ils honorèrent du titre de sultan. Ce ne fut pas pour long-tems, car ils le déposèrent au bout de cinq jours.

La suite de l'histoire des Mamlouks offre une vicissitude d'événemens qui n'ont rien d'intéressant relativement aux connaissances qui doivent entrer dans cet ouvrage.

En 1501. KANSOU-ALGOURI, que les historiens français nomment *Campson-Gauri*, gouvernait avec prudence pendant que Sélim I occupait le trône de Constantinople, et

Ismaël Sofi celui de Perse. Ce prince périt en Syrie dans une bataille contre Sélim I.

1516. Toumambai succéda à Kansou-Algouri, mais il ne put résister aux armes du sultan Sélim, qui, l'ayant fait prisonnier, le fit pendre à l'une des portes du Caire. La réduction de l'Egypte est du 23 avril 1517. Depuis cette époque l'Egypte, jusqu'à la prise par les Français, a été regardée comme une des provinces de l'Empire ottoman.

Othomans.

Sélim I, devenu maître de l'Egypte, y forma un Divân, ou conseil composé des chefs de la milice, et présidé par un pacha chargé de faire exécuter les ordres de sa cour, et d'y faire passer les revenus du pays. Vingt-quatre chefs mamlouks, avec le titre de beys, furent reconnus les gouverneurs d'autant de provinces. Leur ambition était contenu par l'autorité du pacha, ou, comme on dit en Egypte, du bacha. Et ces beys étaient un obstacle à l'ambition du bacha, dans le cas où il aurait voulu viser à l'indépendance. Cependant, la Porte n'ayant pas continué de surveiller les affaires de l'Egypte avec la même attention, il arriva que le pouvoir de quelques-uns des beys devint considérable, et qu'ils furent à-peu-près indépendans du Divân de Constantinople, sans pourtant se déclarer d'abord ouvertement.

Vers 1746, une partie de ces beys avaient été esclaves ou mamlouks d'Ybrahim, qui les avait affranchis, puis portés aux premières places. Il avait été *kiâya* ou colonel de janissaires, et n'avait plus que le titre de vétéran. Mais il s'était fait un parti considérable, et s'était associé *Rodoân*, le plus accrédité des colonels Azâbs, autre milice turque. Dès-lors l'autorité du pacha fut presque anéantie.

Ce ministre Ottoman ne reprit pas les avantages qu'il avait perdus, quoiqu'Ybrahim fut mort en 1757, car Rodoân lui succéda. Peu après ce dernier fut tué, mais par une suite des troubles excités entre les mamlouks. Un de ceux qui eut le plus de part à cette dernière révolution, et qui à la fin en périt victime, fut *Aly*-bey. Il avait été mamlouk d'Ybrahim. Mais devenu bey, il conduisit la caravane à la Mekke, et fut honoré du titre d'*Émyr-hâdjy*; devenu bey du Caire, il eut le titre de *cheykh-él belèd*; enfin il aspira au titre de sul-

tan d'Egypte : en conséquence il refusa le tribut donné chaque année à la Porte, et, en 1768, il fit battre monnaie à son propre coin.

Après avoir anéanti la puissance d'un cheykh Arabe nommé Hammân, qui s'était emparé d'une partie du S'saïd, il envoya des vaisseaux et des troupes s'emparer de Djedda et de la Mekke.

Il s'allia ensuite avec Dâher, cheykh révolté en Syrie, et qui y maintenait depuis assez long-tems son indépendance. Fortifié de cette alliance, Aly-bey eut des succès en Syrie ; son armée, après la défaite de celle des Turcs, parvint à prendre la ville de Damas ; trois jours après le château de cette ville était près d'être livré en vertu d'une capitulation, lorsque Mohammâd, général d'Aly-bey et son ami, fit tout-à-coup sonner la retraite, et se retira vers l'Egypte. Ce général avait été gagné pour trahir son maître. Aly-bey, était au Caire ; il n'osa pas punir le coupable, mais ne renonça pas non plus à ses projets. Il voulut ensuite faire punir Mohammâd ; mais celui-ci parvint à se sauver et à se maintenir dans le S'saïd.

Pour comble de malheur, Aly tomba au pouvoir du général révolté, qui lui donna d'abord toutes les marques possibles de respect. Ces égards, plutôt apparens que réels, n'empêchèrent pas Aly-bey, de mourir de ses blessures, ou plutôt, comme on l'a présumé, du poison qu'on lui fit prendre dans un breuvage.

Ce fut au mois d'avril 1775 que Mohammâd-bey, succéda à Aly ; il n'en était pas digne ; car, dit Volney, il ne montra, pendant deux ans, que les fureurs d'un brigand et les noirceurs d'un traître. Cependant, autant pour regagner la bienveillance de la Porte-Ottomane, que pour servir sa haine particulière, il marcha contre les troupes de Daher, en Syrie, où il prit *Yafa* ; mais il mourut en juin 1776.

Mourâd-bey, qui se trouvait à la tête des troupes, se hâta de regagner l'Egypte, où Ybrahim, autre favori de Mohammâd, ne manquerait pas de lui disputer l'autorité. La connaissance assez exact de leurs forces mutuelles les amena à un accommodement ; ils consentirent à partager entr'eux l'autorité. D'autres beys, jaloux de ce qu'ils nommaient une usurpation, se liguèrent contre eux. Mais, après bien des vicissitudes, Ybrahim et Mourâd-bey, triomphèrent de

leurs ennemis. Devenus maîtres assez paisibles de toute l'Egypte, ils partagèrent entr'eux les pouvoirs. Mourâd, bey, se mit à la tête du militaire; Ybrahim se chargea de la partie administrative.

Avant de présenter la suite des événemens qui eurent lieu à l'arrivée des Français et pendant leur séjour, je vais emprunter du général Regnier un tableau de l'état où se trouvait alors l'Egypte (1).

« Depuis l'Arabe Bédouyn jusqu'aux chefs du gouvernement, la force et les richesses sont les seules routes qui conduisent au pouvoir, et dès lors l'unique objet de l'ambition. Tous sont peu délicats sur les moyens d'acquérir des trésors; tous cherchent à s'attacher des hommes qui leur soient dévoués, et dont ils puissent employer utilement le courage et l'adresse. Les beys et les moultécyms achètent des esclaves blancs et quelques noirs; les cheykhs Arabes achètent des négres. Chacun s'entoure d'une milice plus ou moins redoutable : se croit-il assez fort? il lutte et fait la guerre à ses concurrens ou à ses oppresseurs. Lorsqu'il n'existe pas dans le gouvernement une force capable d'en imposer à toutes ces forces divisées, l'anarchie est complete. L'esprit de faction et les haines héréditaires se joignent aux sujets de querelle qui naissent journellement; le cultivateur est presque toujours entraîné dans ces querelles: il en a aussi de personnelles; mais de quelque manière qu'elles se terminent, le produit de ses querelles sert toujours à nourrir les combattans; il doit payer les provisions des chefs pour augmenter leur pouvoir; il n'est que le misérable instrument de leurs jouissances. Régi plutôt par les caprices des hommes puissans que par des lois fixes, il ne sait à qui du gouvernement de Constantinople, des beys, des moultécyms ou des cheykhs Arabes il doit obéir. Obligé de les satisfaire tous, il exécute d'abord les ordres de celui dont, pour le moment, il redoute la vengeance; de-là l'usage de mettre chaque année des troupes en campagne pour percevoir les contributions.

» Les qualités morales et l'instruction ne conduisent à aucun emploi; elles ne procurent qu'une bien faible considération, et nulles richesses; rien n'invite donc à les cultiver. La seule

(1) De l'Egypte, après la bataille d'Héliopolis, page 84.

étude est celle de la dissimulation, cette arme de la faiblesse ambitieuse. Elle est autant le partage de toutes les classes du peuple, que la base de la conduite du gouvernement.

» Des lois vagues, la vénalité des juges, l'absence d'une force spécialement destinée à poursuivre et punir les coupables, les refuges qui leur sont toujours ouverts par l'hospitalité, déterminent le gouvernement à punir une famille, une corporation, un village, pour la faute d'un seul homme, souvent fugitif, plus souvent inconnu. Il adopte ainsi l'usage des Arabes, d'étendre les vengeances personnelles à des familles entières : il reconnaît le territoire de chaque tribu, pour exiger d'elles la restitution ou le paiement des vols qui s'y commettent. Dans un gouvernement mal organisé, cette méthode de punir une classe entière des fautes d'un seul homme, a du moins l'avantage d'intéresser tous les individus à se surveiller réciproquement. Les asyles sont une ressource que tous les habitans se procurent mutuellement contre l'oppression. Ce n'est pas par esprit d'ordre et de justice que les gouvernans, peu susceptibles de ces sentimens moraux, poursuivent les coupables et cherchent à terminer les querelles, mais c'est que la culture, les récoltes et le paiement des contributions en souffrent, et que les accommodemens leur procurent toujours des présens ou des amendes.

» Le peuple Egyptien a été soumis, presque dans tous les tems, à des conquérans étrangers, dont il a successivement détesté le joug. Toujours prompt à se livrer aux apparences du succès, mais en proie aux haines, aux jalousies, effets de la division en classes distinctes, jamais un concours simultané d'efforts n'exista pour briser ses chaînes. Les soulèvemens particuliers furent toujours sévèrement réprimés : il conserve encore le même esprit d'inquiétude. Le gouvernement des Osmanlis est celui qu'il déteste le plus : cette aversion est continuellement excitée par les Mamlouks et par les Arabes, dont l'esprit domine en Egypte ; elle a sans doute contribué, malgré le fanatisme religieux, à l'attacher aux Français.

» Les élémens de la société s'opposent, en Egypte, à toute amélioration ; aucun changement utile ne peut être opéré que par des étrangers appelés au gouvernement. Les Français se

sont trouvés dans cette position; mais, outre les difficultés d'un premier établissement et celles qui naissent de l'état de guerre, combien d'obstacles moraux n'avaient-ils pas à surmonter? L'attachement aux anciens usages, l'orgueil de la superstition et de l'ignorance qui repousse toute idée nouvelle, la différence de langage et de cultes, les mœurs et l'état social des différentes classes, etc. Il fallait organiser la justice, établir des autorités municipales, une police générale et une administration uniquement occupée du bien public; effacer les distinctions politiques et religieuses, habituer les hommes de cultes différens à obéir aux mêmes lois, changer la nature de la propriété territoriale et l'état des Fellâhs: il fallait intéresser les cultivateurs à perfectionner leurs cultures, les artisans et les commerçans à étendre leurs spéculations, par la certitude de jouir du fruit de leurs travaux; il fallait détruire les Arabes errans, ou saper, par des institutions, leurs préjugés contre la vie sédentaire; il fallait enfin lier tous les intérêts particuliers à l'intérêt général, perfectionner les systèmes des impositions, améliorer la distribution des eaux et l'irrigation, développer la culture des plantes coloniales, creuser des canaux de navigation, etc. etc., alors l'Egypte se serait élevée au plus haut degré de prospérité. Et c'est ce qu'avait projetté le général Bonaparte dans ses vastes conceptions. Il n'est pas douteux qu'il n'y eut réussi parfaitement, si les Français fussent demeurés maîtres de l'Egypte. On voyait en Egypte, pour la première fois, les sciences et les arts s'unir à la marche d'un conquérant; dès-lors les Egyptiens purent apprécier la puissance des Européens, la douceur de leurs lois et l'étendue de leurs lumières. Les guerriers admiraient les exploits du vainqueur, et tous reconnaissaient sa supériorité ».

Ce fut dans la nuit du 13 au 14 de messidor an VI que le général Bonaparte, à la tête de l'armée Française, débarqua au Marabou; et, dans le cours de la journée du 16 il eut pris la ville. Dès le lendemain l'armée se mit en marche pour le Caire. Les mamlouks étaient commandés par Mourad-bey, qui fut défait d'abord à Chebreisse le 15 messidor, puis auprès du village d'Embabéh, à la gauche du Nil, presqu'en face de Boulac, et un peu au N. de Gizéh: c'est cette bataille que l'on nomme bataille des Pyramides; elle est du

3 thermidor. Poursuivi jusqu'à Gizéh, Mourâd-bey s'enfuit vers la Haute-Egypte.

Bientôt les Français se rendirent maîtres de l'île de Rhaoùdhah, et, peu après, du Caire, où Bonaparte établit le quartier général.

On a vu précédemment que deux des principaux beys s'étaient partagé le pouvoir : dans cette occasion ils se partagèrent le soin, bien inutile, de la défense. Mourâd-bey se retira vers la Haute-Egypte ; Ybrahim, avec une armée, prit la route de la Syrie, et se retira à Belbéis. Les Français l'y suivirent ; il se retira à Salâhhyeh, d'où les Français le délogèrent encore. Enfin, avant qu'on eût pu l'atteindre, il se retira en Syrie.

Ces succès ne consolèrent qu'imparfaitement de la perte de la flotte, embossée d'une manière si désavantageuse auprès d'Aboukir, qu'elle y fut brûlée en grande partie par les Anglais.

L'expédition de Syrie, qui eut lieu en l'an VII, n'est pas de mon objet.

Pendant cette expédition, le général Desaix avait poursuivi Mourâd-bey sans jamais l'atteindre ; mais dans cette course, de plus de 150 lieues, il avait soumis toute la Haute-Egypte.

Après son retour de la Syrie, le général Bonaparte avait donné ses soins à prévenir les attaques de Mourâd-bey, qui était revenu par le désert attaquer la Basse-Egypte. Dans le même tems une flotte turque s'était emparée d'Aboukir, où cette armée espérait être jointe par Mourâd. Mustapha-Pacha commandait cette armée, d'environ 20,000 hommes. Il y fut fait prisonnier ; la ville et le Fort furent pris. Cette expédition, qui est du 6, 7, 8 messidor an VII, coûta à la Porte 18,000 hommes, avec une grande quantité de canons. Cette expédition termina les glorieux travaux de Bonaparte en Egypte.

En partant pour la France, ce vainqueur laissa pour le Général Kléber l'*ordre du jour* que l'on va lire, daté du quartier-général d'Alexandrie, le 4 fructidor an VII.

BONAPARTE, GÉNÉRAL EN CHEF,
A l'armée.

Les nouvelles d'Europe m'ont decidé à partir pour la France. Je laisse le commandement de l'armée au Général Kléber. L'armée aura bientôt de mes nouvelles; je ne puis en dire d'avantage. Il me coûte de quitter les soldats auxquels je suis le plus attaché; mais ce ne sera que momentanément, et le Général que je leur laisse a la confiance du gouvernement et la mienne. Signé BONAPARTE.

Ce même Général en écrivit une à-peu-près pareille au divan. Kléber, investi du pouvoir de Général en chef, eut bientôt à se défendre contre les Ottomans, (ou *Osmanlis*) qui arrivaientpar la Syrie; en continuant cette route ils s'emparèrent d'êl-A'rych, qui fut mal défendu par les soldats.

L'armée, qui avait perdu l'espérance de toujours vaincre en perdant le génie qui la menait aux combats, désirait revenir en France. On convint de l'évacuation de l'Egypte. Voici le traité passé :

Entre le citoyen Dessaix, Général de division, et Poussielque, administrateur-général des finances, plénipotentiaires du général en chef Kléber.

Et leurs excellences Moustapha-Rachyd, Effendy Désterdar et Moustapha-Rasycheh, Effendy-Reys ul-Kouttab, ministres plénipotentiaires de son altesse la sublime Porte.

L'armée Française en Egypte, voulant donner une preuve de ses désirs d'arrêter l'effusion de sang, et de voir cesser les malheureuses querelles survenues entre la République Française et la sublime Porte, consent à évacuer l'Egypte, d'après les dispositions de la présente convention, espérant que cette concession pourra être un acheminement à la pacification générale de l'Europe.

Suivent 22 articles, dans lesquels la sûreté de l'armée et la gloire de la France sont ménagées en même tems que les intérêts de la Porte-Ottomane. Pendant que l'armée fesait ses dispositions pour retourner en France, il arrivait des Anglais et des Osmanlis au Caire, et ceux-ci commencèrent à s'y permettre beaucoup d'excès.

De leur côté les Anglais, qui n'avaient cherché qu'à don-

ner le tems à l'armée du pacha de s'avancer en Egypte, l'y croyant suffisamment en force, se disposaient à faire rompre le Traité. Mauvaise foi odieuse, suite nécessaire des dispositions habituelles du cabinet de Saint-James. Heureusement, en cette occasion, ceux qui commirent la faute en portèrent la peine. Voici le contenu de la lettre du Général en chef de la flotte Anglaise dans la Méditerranée.

A bord du vaisseau de S. M. R. la reine Charlotte, le 8 janvier 1800. (Il me semblait qu'elle était du 27 janvier ou 7 pluviôse an VIII.).

MONSIEUR,

Je vous préviens que j'ai reçu des ordres positifs de S. M. de ne consentir à aucune capitulation avec l'armée Française que vous commandez en Egypte et en Syrie, à moins qu'elle ne mette bas les armes, qu'elle ne se rende prisonnière de guerre, et n'abandonne tous les vaisseaux et toutes les munitions des ports et des villes d'Alexandrie aux Puissances alliées; qu'en cas de capitulation je ne dois permettre à aucune troupe de retourner en France avant qu'elle n'ait été échangée. Je crois également nécessaire de vous informer que tous les vaisseaux ayant des troupes françaises à bord, et fesant voile de ce pays avec des passe-ports signés par d'autres que ceux qui ont le droit d'en accorder, seront forcés par les officiers des vaisseaux que je commande de rentrer à Alexandrie; enfin les bâtimens qui seront rencontrés retournant en Europe avec des passe-ports accordés en conséquence d'une capitulation particulière avec une des puissances alliées, seront retenus comme prises, *et tous les individus à bord considérés comme prisonniers de guerre.* Signé KEITH.

Kléber fit connaître cette lettre à toute l'armée, en ajoutant seulement ce peu de mots : « Soldats ! nous saurons ré-» pondre à une telle insolence par des victoires : préparez-» vous à combattre ».

Mouràd-bey, dont les Français avaient à se louer, se conduisit dans cette occasion avec une politique qui ne démentit pas sa loyauté. Il avait obtenu des Français la permission de passer sur la droite du Nil où campait l'armée du pacha, et paraissait à celui-ci rester dans le parti de la

Porte-Ottomane; mais cependant lui et les 1,500 mamlouks ne se réunirent pas aux Osmanlis; ils campèrent à part.

Kléber ayant rassemblé ses troupes se rendit, en silence, pendant la nuit, à la Coubléh, arriva avant la fin du jour à la portée de l'armée Ottomane, six fois plus nombreuse, et la battit complètement. C'est cette bataille qui porte le nom *de bataille d'Héliopolis :* elle est du 27 ventôse an VIII.

Malheureusement, pendant qu'il mettait cette armée en déroute, Nassyf-Pacha put se rendre au Caire par un long circuit; il y annonça la fausse nouvelle de la défaite des Français. Ce fut le signal d'un massacre et d'un pillage général. Malheureusement Kléber s'était cru obligé de dégarnir le quartier général. Cette révolte dura plusieurs jours, quoique les Français eussent reçu des secours. Enfin le Général en chef arriva; au lieu d'exercer une vengeance éclatante sur les coupables, en massacrant la populace du Caire et les Osmanlis qui les avaient égarés, il traita par l'entremise de Mourâd-bey, et la tranquillité se rétablit. Ce fut alors que l'on accorda à ce bey une partie de la Haute-Egypte, sous la protection des Français. Il battit les Turcs. Les Français se portèrent à Souèz, et y défirent le peu d'Anglais qu'y avait laissés le commandant de la flotte anglaise sur la mer Rouge. Il s'était retiré à la nouvelle de la victoire.

Mais, par un de ces crimes fréquens en Asie, et que des monstres voudraient renouveler en Europe, Soleyman-èl-Hhabeby, âgé de 24 ans, domicilié d'Alep, et cherchant depuis un mois l'occasion d'assassiner Kléber, y réussit le 25 prairial (an VIII), et le frappa de trois coups de poignard. Ce Général était sur une terrasse, et s'entretenait avec quelques officiers : ce monstre l'avait abordé d'un air humble pour lui baiser la main. En se relevant il frappa sa victime, et porta six coups à l'architecte Prontain, qui se plaçait au-devant de l'assassin pour défendre Kléber. Ce Général mourut de ses blessures. Le coupable, arrêté, garda le plus grand calme, et même condamné, peu de jours après à avoir le poing brûlé et à être empalé, il ne s'abandonna à aucun signe de douleur.

Le commandement général fut déféré au Général Menou. Ce n'est pas au public à juger la conduite de ce chef, ni à moi de l'en entretenir. En lisant l'ouvrage du Général Rei-

nier, on n'a sous les yeux que la moitié des pièces de ce procès. J'indiquerai donc simplement les principaux événemens à leur date.

Les Anglais reparurent de nouveau dans la rade d'Aboukir, qui peu après capitula; mais bientôt ils perdirent le Général Abercromby. Ils prirent Rosette. Le visir s'avançait par l'est du Delta; on envoya des troupes de ce côté, ce fut inutilement. Dans ces entrefaites, Mourâd-bey mourut de la peste: il avait le germe de toutes les qualités qui font un grand homme, et fut très-regretté. Enfin la ville d'Alexandrie, qu'apparemment on ne put pas bien défendre, fut prise par les Anglais. On capitula le 12, et l'on ratifia la capitulation le 15 fructidor an IX. Les articles furent les mêmes, à-peu-près, que ceux qui avaient été acceptés dans la paix avec le pacha. Seulement les Anglais voulaient que des membres de l'institut d'Egypte leur abandonnassent leurs riches collections; mais ceux-ci s'y refusèrent absolument, et menacèrent de les brûler plutôt que de les rendre. Telle fut la fin de cette célèbre expédition, dont les sciences et les arts retireront autant de connaissances utiles que la nation Française de véritable gloire.

ARTICLE DEUXIÈME.

NUBIE.

La contrée qui est au S. de l'Egypte est nommée Nubie. C'est en grande partie un vaste désert, dont il paraît que les habitans sont craints à cause de leur férocité. Les voyageurs européens n'ont guère visité ce pays qu'en passant pour se rendre en Abyssinie. Le Nil, qui entre en Nubie au sortir de l'Abyssinie, vers le 15e. degré, y arrose d'abord le pays appelé *Sennaar*, du S. O. au N. E.; mais en-deça du 20e. degré il se jette à l'O. en décrivant un arc assez grand jusqu'à son retour, entre deux chaînes de montagnes qui le conduisent par le S. O. vers *Eçouân*.

Un petit fleuve appelé *Rahad* (Tonnerre) sépare l'Abys-

sinie de la Nubie, et forme avec l'*Atbara*, qui coule plus à l'E, du S. E. au N. O. et le Nil, dans lequel ces deux fleuves se rendent à l'O., une espèce d'île d'un terrain absolument sec; car le Bahad, que les Abyssins nomment *Chimfa*, reçoit toutes les eaux qui pourraient se répandre dans le pays. Par la direction de son cours il va se jetter dans le Nil, à douze lieues environ au N. de Sennaar.

Quelques tribus d'Arabes sont distribuées dans ce pays. Il me paraît que ceux qui sont les plus craints sont les *Daveinas*. et que les plus traitables sont les *Cohalas*. Ils entretiennent des puits profonds qui leur fournissent de l'eau, mais en même tems ils font payer les voyageurs qui usent l'eau de leurs puits, et font manger à leurs bêtes de somme le peu d'herbe que fournit la terre.

Les terres des parties méridionales sont très-fertiles; on y sème en juillet, et l'on y moissonne en septembre et octobre, mais les hommes et les animaux s'y reproduisent difficilement; car il en meurt un très-grand nombre dans les premières années de leur naissance. Ce n'est pas le seul malheur attaché à ce pays. Les terres grasses de la Nubie, aussi bien que celles de l'Abyssinie sont, dès que les pluies commencent, incommodées de la piqûre d'une mouche qui tourmente les hommes et les animaux, au point de leur ôter la vie. Elle porte le nom de *tsaltsalia*, c'est-à-dire qui pique avec violence. Les animaux prennent l'épouvante, dès qu'éclose elle s'annonce par son bourdonnement. Les Arabes, et en général tous les pasteurs, emmènent aussitôt leurs troupeaux dans l'Atbara, partie du désert où la mouche ne reste pas à cause des pluies. Elle est armée de trois aiguillons, qui percent la peau même de l'éléphan. Le nombre de ces mouches est tel, que l'animal qui en est tourmenté y succombe et meurt.

Dans la même contrée, à-peu-près, mais plus près des fleuves, se trouvent les *Nubas*, dont il me paraît qu'est venu le nom de Nubie. Ce sont des nègres fort doux, ayant de petits traits, les cheveux laineux, le nez applati, parlant un langage doux, sonore, et totalement différent de celui de leurs voisins. Ce peuple est idolâtre, ou plutôt, d'après ce que dit Bruce, il paraît avoir conservé des traces de l'ancienne religion des Sabéens. Ils adorent la lune, et lui ren-

dent hommage toutes les fois qu'elle éclaire la nuit. A la nouvelle lune ils sortent de leurs huttes obscures, et prononcent quelques paroles religieuses. Il a paru à Bruce qu'ils fesaient moins d'attention au soleil (1). Leurs prêtres, plus craints qu'aimés, ont beaucoup d'influence sur leurs esprits : ces Nubas sont circoncis, et se rapprochent ainsi des mahométans, mais ils ont des troupeaux de cochons, et en mangent la chair. Leur pays est sensé soumis au souverain ou malek du Sennaar, et il en entretient un corps de 12,000 hommes pour la défense de son pays contre les Arabes.

Sennaar, sur le Nil, est dans la partie du pays qui en forme le S. O. C'est une ville assez étendue, mais très-mal bâtie. Le vaste palais du roi n'est même construit que d'argile, et n'a qu'un étage ; les chambres, de ce que l'on pourrait appeler *le rez-de-chaussée*, sont plus basses que le sol. La salle d'audience est carelée, et garnie d'un tapis de Perse ; mais le prince est habillé d'une manière très-mesquine.

Pour avoir une idée de l'ignorance de ces peuples, il suffit de savoir les contes qu'ils font sur Gog et Magog, célèbres chez les orientaux, et dont il est parlé dans Moyse comme appartenans à la race de Japhet.

Selon le malek de Nubie, qui parlait à Bruce : « *Haginge* et *Maginge* (Gog et Magog) sont de petits hommes, tout au plus gros comme des abeilles ou comme le *zimb* (la mouche du Sennaar, dont le nom propre est *tsaltsalya*). Ils sortiront de terre par essaims, et ils seront en si grand nombre qu'il sera impossible de les compter. Deux de leurs chefs monteront sur un âne ; chaque poil de cet âne deviendra une flûte, chaque flûte jouera un air différent, et toutes les personnes qui entendront cette musique et qui la suivront seront conduites en enfer ».

Sennaar est par les 13°. deg. 34 min. 36 secondes de latitude septentrionale. Elle est assez peuplée, et renferme un assez grand nombre de maisons faites d'argile avec un peu de paille, quoique cependant elle ne soit pas hors des

(1) Seraient-ils assez stupides pour dire, comme ce sot ignorant, qui ne trouvait pas autant de mérite au soleil qu'à la lune, parce que ce satellite éclairait pendant la nuit, et que le soleil devenait moins utile, puisqu'il n'éclairait que pendant le jour.

plaines des Tropiques; mais la distance où elle se trouve des montagnes l'y expose un peu moins.

Le royaume de Sennaar est divisé en trois gouvernemens principaux, dont il me serait difficile d'indiquer la position et l'étendue. Ce sont ceux, 1°. d'*El-Aice*, portant le nom de la capitale, et arrosé par le *Bahhr-el-Abyadh*; les habitans sont presque tous pêcheurs; 2°. le *Korfodan*, qu'il faut, je crois, écrire *Kordafon*, aussi à l'O. du Nil, et limitrophe du Darfour; les revenus consistent en esclaves; 3°. de *Fazuélo*, entre le Nil et le Bahhr-el-Abyadh. Au sud sont les montagnes, dont le gouvernement a pris son nom. Le principal revenu est en or.

Je ne puis dire auquel de ces gouvernemens appartient la ville de Sennaar; peut-être à aucun, parce que c'est le séjour du malek ou roi.

Origine de ce royaume.—Depuis l'élévation de S'salâhh-êddyn sur le trône d'Egypte, jusqu'à la conquête de ce pays par Selim, il s'écoula à-peu-près trois siècles. Pendant cet intervalle les Arabes se mêlèrent avec les peuples pasteurs de la Nubie; ces derniers habitaient sous des huttes; les premiers conservèrent l'usage de leurs tentes. D'autres Arabes cependant, sur-tout les *Beni-Kerich*, dont les Jahaléens font partie, habitaient des villes ou des villages. Le souverain de tout le pays, vers cette époque, était un prince Arabe, dont le titre était *wéd-agil*, ou le *fils du bien*, espèce d'épithète que l'on ajoutait à son nom.

Ce prince était censé le cheykh de tous les Arabes qui habitaient le pays qui lui payait tribut. Il habitait à Gersy, ville située, comme je l'ai déjà dit, sur les limites des pluies des tropiques, et qui se trouve dans l'endroit où l'on passe le Nil pour gagner le désert de Bahioude, en suivant le chemin de Dongola et de l'Egypte. Ce lieu est bien situé, parce que les Arabes y passent nécessairement chaque année pour aller et revenir, lorsqu'ils fuient la mouche, et cherchent les déserts sabloneux où les pluies ne tombent pas. Leurs tributs se payaient et se payent encore en nature.

En 1504 une nation nègre, jusqu'alors inconnue, quittant la rive occidentale du fleuve Blanc ou Bahhr-el-Abyadh, s'étant embarquée sur ce fleuve, comme autrefois les Norvégiens, vint se jeter sur les terres des Arabes de la Nubie.

Le gain d'une bataille très-meurtrière décida le succès en leur faveur. Ces nègres portaient chez eux le nom de *Chillouckes*. Ils exigèrent que les Arabes leur donneraient la moitié de leurs troupeaux, et que ce serait un droit de chaque année. A cette condition ils laissèrent aux Arabes leur chef, revêtu du titre de *wed-agib*, et la qualité de lieutenant du malek. Ce furent ces Chillouckes qui fondèrent la ville de Sennaar. Au tems où Bruce (en 1772) se trouvait dans le pays, 23 rois avaient occupés successivement le trône; le premier fut Amroù, fils d'Adélan, avec titre de malek.

Ces peuples étaient d'abord idolâtres, mais leurs liaisons avec les mahométans les amenèrent au mahométisme. Ce fut alors qu'ils prirent le titre de *funges*. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils se regardent honorés du titre d'esclaves, comme en Europe d'autres hommes de celui de noble. Je ne m'étendrai pas sur ce peuple, mais je ferai remarquer une singularité bisarre. 1°. C'est qu'il est reconnu qu'un conseil tenu par les Grands de l'état peut déposer le souverain, et le déclarer digne de mort; 2°. c'est qu'une des conditions auxquelles il accepte la couronne, c'est que s'il est jugé, il sera mis à mort légalement par ses esclaves. Pendant son règne, celui de ses parents qui le tuerait est reconnu en cette qualité de bourreau royal, et en jouit comme d'une charge. Quelques-uns ont eu occasion de s'en acquitter plusieurs fois.

ARTICLE TROISIÈME.

ABYSSINIE.

L'Abyssinie, pays très-montagneux, est au S. de la Nubie. C'est-là que se trouvent les principales sources qui contribuent à former le Nil. Quelques rivières seulement coulent à l'E., et se rendent dans le golfe qui précède le détroit de Bâb-êl-Mândeb. Il y a plusieurs grands lacs en Abyssinie; le plus connu est celui que traverse le Nil, et que l'on nomme lac de *Tzana* et le lac d'*Ambéa*. Le défaut de con-

naissances locales me privent de l'avantage de faire connaître la nature des pierres qui forment ces montagnes, ainsi que leur élévation. Il ne paraît pas qu'elles se couvrent de neige ainsi que beaucoup d'autres montagnes élevées, mais que l'on y éprouve un froid assez considérable, et des pluies très-abondantes pendant trois mois de l'année Il y a des parties très-fertiles, et dans lesquelles on nourrit une grande quantité de troupeaux.

J'ai dit que ce pays était exposé aux pluies des tropiques; elles y commencent avec le printems, et ne finissent que vers le 8 de septembre. Les maladies y font beaucoup de ravages jusques vers le 20 d'octobre, que la pluie recommence et tombe continuellement, mais modérement, pour s'arrêter vers le 8 de novembre. Toutes ces épidémies disparaissent avec les dernières pluies. C'est l'époque où les armées entrent en campagne.

La division la plus générale de l'Abyssinie est en deux vastes parties, quoiqu'elle n'ayent pas des limites bien déterminées.

La première est le Tigré, qui comprend tout ce qui est entre la mer Rouge et le Tacazzé.

La seconde est l'Amhara; il s'étend du Tacazzé au Nil.

Mais il faut remarquer, 1°. que l'Amhara n'est pourtant qu'une province bien moins grande que la moitié de l'Empire; 2°. que le Tigré renferme des divisions qui n'en font pas partie.

Il y a aussi deux Langues principales; le *Giz*, que l'on parle dans le Tigré, et l'*Amharic*, que l'on parle dans l'Amhara, mais il s'y trouve aussi différens idiômes.

1°. Les lieux les plus remarquables du Tigré sont:

Masuah, île de la mer Rouge, vers le 16e. degré de latitude. C'était autrefois un lieu considérable, où siégeait la troisième personne de l'Abyssinie. Cette île fut depuis conquise par les Turcs, qui y mirent un bacha. Cependant il y a actuellement un gouverneur ou baharnagash, qui y commande pour le souverain de l'Abyssinie; ce gouvernement s'étend sur une grande partie de la côte, entre les montagnes et la mer. Indépendamment de ce gouverneur, l'île est soumise à un nayb de la race des pasteurs, anciens ha-

bitans de cette côte. Il est mahométan. Ce gouvernement est séparé du Tigré pour l'administration.

Le Tigré, proprement dit, a la montagne à l'E. et le Tacazzé à l'O. Elle tire un très-grand avantage du voisinage de la mer Rouge, à cause du commerce des esclaves, de l'or le plus pur, et de l'ivoire. On tire de l'Arabie des armes à feu.

Une petite province, qui paraît faire partie du Tigré, porte le nom de Siré; on nomme aussi quelquefois *Siré* le Tacazzé. — La province de *Samen*, à l'O. du Tacazzé, est en grande partie habitée par des juifs. — Le *Begender* est aussi une province assez étendue, et dont plusieurs autres ont été démembrées. Mais ces petites provinces n'ont de gouverneurs qu'autant que le permet celui qui commande dans le Bégender.

2°. L'Amhara, qui est à l'O., et plus grande, est un pays très-montueux. Elle renferme, entr'autres, la haute montagne de *Geshen*, ou montagne des pâturages. Les habitans de l'Amhara sont les plus beaux et les plus braves de l'Abyssinie; aussi dit-on qu'un Abyssin de l'Amhara en vaut deux d'une autre province.

Entre les deux rivières de Geshen et de Samba est un pays bas, malsain et pourtant fertile; on le nomme province de *Walaka*. Au S. de cette province est le *Choa* ou *Shoa*, qui ne dépend pas du souverain de l'Abyssinie, mais dont les nègres *Gallas* ont envahi une partie assez considérable.

Le *Gijam* est à l'E. du Nil, dans l'endroit où il sort du lac de Dambéa. Ce pays est assez plat, et couvert de pâturages. On y trouve les plus beaux bœufs de toute l'Abyssinie, et les plus mauvais soldats. Les Jésuites y ont eu des couvens.

Le *Damot* pourrait passer pour une subdivision du Gojam, mais qui n'est pas au S. du Nil, comme l'avaient indiqué les Jésuites, il est à l'E.

Le *Maitcha* comprend les vallées qui bordent les deux rives du Nil dans la partie septentrionale. Le *Dembéa*, paraît avoir été tout couvert autre fois par les eaux du lac. Cette province est au S. de Gondar.

Je supprime les noms de plusieurs autres provinces qui ne nous présentent aucun intérêt, pour faire observer que

sous le nom générique d'Abyssins on comprend plusieurs peuples soumis à cet Empire, mais de mœurs et de religion différentes. Tels sont les *Gallas*, dont j'ai déjà parlé, habitant au S.; les *Agôs* ou *Agows*, comme l'écrivent les Anglais, que l'on divise en Agôs du *Damot*, et Agôs du *Lasta*. Ces peuples sont souvent en guerre avec les autres peuples de l'Abyssinie. Entre ces peuples différens il faut remarquer sur-tout des Arabes et un peuple pasteur, dont l'origine paraît remonter à une très-haute antiquité.

Gondar, capitale de l'Abyssinie, est située à 12 degrés 34 min. 30 secondes de latitude, 37 deg. 33 min. 0 sec. de long. orient. du méridien de Greenwich. Cette ville, la seule intéressante de l'Abyssinie, est située sur une montagne assez plane, mais très-élevée. La plus grande partie des maisons y sont d'argile, avec un toit de chaume en forme de cône, à cause des pluies. Cet usage est à remarquer, sur-tout dans l'Orient, où les maisons sont couvertes de terrasses. Le plus remarquable des bâtimens du Gondar est celui qu'habite le roi, encore a-t-il beaucoup perdu des avantages qui pouvaient le distinguer depuis qu'il a éprouvé plusieurs incendies. Ce palais, si l'on peut se servir de cette expression, est entouré de hautes murailles, qui comprennent aussi plusieurs maisons de personnes attachées au service du prince.

La montagne sur laquelle est placée Gondar est environnée d'une vallée profonde, que l'on ne peut traverser que par trois défilés.

Gouvernement, usages, etc.— Le gouvernement, en Abyssinie, est une espèce de monarchie ou plutôt une espèce de despotisme, puisqu'il jouit d'une autorité sans bornes en matière ecclésiastique comme en matière civile, et que toutes les terres du royaume et même la personne des sujets leur appartient : ils sont tous censés ses esclaves. La couronne y est héréditaire; la famille des princes qui y ont droit se croit issue de Salomon et de la reine de Saba, qu'ils désignent par les noms de *Negesta Azab*, ou *reine du Midi*. Mais la nation, ou plutôt le ministre, choisit dans la famille le prince qui doit succéder au roi mort; et, comme il trouve son avantage à garder les rênes du gouvernement, il choisit ordinairement un prince très-jeune, et gouverne sous son nom.

Lorsque le roi est en âge de gouverner, il ne paraît en public que pour aller à l'église, où il se rend tous les jours pour y faire une simple adoration, puis revient; encore est-il fort entouré de ses gardes. Lorsqu'il rend la justice, il se tient derrière des rideaux sur un balcon. Les hyènes et d'autres bêtes féroces sont si multipliées dans ce pays, qu'elles pénètrent habituellement toutes les nuits dans la ville, et qu'un officier, dont c'est la charge, fait tous les matins claquer, pendant assez long-tems, un long fouet, afin de les éloigner du palais du roi.

Le prince y vit avec un assez petit nombre d'officiers particuliers, dont six ont un titre qui répond à celui de chambellans; d'autres ministres, ainsi que des officiers de premiers grades, forment le conseil.

Les attributs de la royauté sont un cheval blanc, un bouclier d'argent, un bandeau d'étoffes de soie blanche ou de mousseline. Ce bandeau couvre le front, se noue par derrière la tête, et les bouts flottent sur les épaules. Quant au cheval, il est fort paré de clochettes d'argent. Au reste, il paraît qu'il règne un grand cérémonial à la cour de ce prince, et une étiquette bien régulière dans l'ordre de tenir le conseil, où le roi, quoique présent, n'est pas visible. — Le roi marche en personne à la guerre, mais l'ancienne coutume de l'Abyssinie était que sa vie ne fût pas exposée. Selon quelques auteurs on y a dérogé depuis.

On sait que l'on a long-tems désigné le roi d'Abyssinie par le nom de *Prête-Jean*, ou même *Prêtre-Jean*, et que l'on a donné de l'origine de ce nom des raisons très-absurdes : on avait même transporté ce titre en Asie pour le donner au Grand-Khan. Bruce dit que ces mots ne sont qu'une altération des mots *Rete O Jan Hoi;* c'est-à-dire, *ô roi, rends-moi justice.* Cette expression est celle qu'entendent le plus universellement les étrangers, parce qu'il est d'usage d'assaillir continuellement les portes et les fenêtres du roi, en proférant cette prière. Cela, selon les Abyssins, soulage l'ennui que pourrait prendre le roi dans une trop grande solitude, et c'est en même tems démontrer la confiance qu'inspire sa justice.

Religion. — On suit en Abyssinie la religion chrétienne du rit Grec; mais quel christianisme! On dit, il est vrai que

Frumentius, leur premier évêque, fut instruit et sacré, en 333, par Saint-Athanase, alors évêque d'Alexandrie. Mais dans la suite l'arianisme et d'autres points de doctrine furent traités d'hérésie. Ils en sont venus enfin à une ignorance très-profonde; le chef de toute la hiérarchie ecclésiastique, en Abyssinie, a le titre d'*Abuna:* il doit être de famille grecque. Il arrive très-souvent qu'il n'entend pas la Langue du pays. Pour se former une idée de la manière dont il remplit ses principales fonctions, quant à l'ordination des prêtres et des moines, il suffit de rapporter, d'après Bruce, qu'ordinairement c'est dans la rue, sur le passage de l'Abuna, que des hommes et même des enfans se présentent tous à-la-fois. Alors il s'arrête, leur demande ce qu'ils veulent; ils répondent, d'un air respectueux, et placés à une distance convenable, qu'ils veulent être *diacres*, par exemple; alors il fait quelques signes avec une petite croix de fer qu'il tient à la main, puis il souffle deux ou trois fois sur eux en disant: *soyez diacres.* — « Je vis une fois, ajoute Bruce, toutes les troupes du Bégemder recevoir ainsi le diaconat, au retour d'une bataille dans laquelle ils avaient mis 10,000 hommes sur le carreau ». Cette armée, dans laquelle il y avait au moins 1,000 femmes, se tenait, pendant cette courte cérémonie, rangée en bataille à un quart de mille de l'Abuna. C'est à-peu-près la même chose pour faire des moines. Une troupe de gens s'avance en chantant des cantiques. *Quels sont ces gens portant barbes, et que veulent-ils*, demande l'*Abuna?* — *Nous demandons à être moines.* Alors le patriache fait quelques signes avec sa croix de fer, souffle sur eux, et leur dit: *soyez moines.* Quant à l'ordination des prêtres, elle entraîne quelques formalités de plus, 1°. il faut que le nouveau prêtre puisse lire en Abyssin un chapitre de l'évangile de l'apôtre Saint-Marc, lecture sur laquelle l'Abuna n'est pas bien sévère, parce qu'il est rare qu'il sache la Langue dans laquelle elle est faite; 2°. le prêtre donne au patriarche une petite brique de sel (c'est une des monnaies du pays) de la valeur d'environ 10 sols. On remarque qu'il y a un très-grand nombre d'églises en Abyssinie, et l'intérieur est tapissé de tableaux en parchemin. En y entrant on laisse ses souliers à la porte, mais on les confie à la garde d'un domestique, parce que les prêtres et les moines sont dans l'usage

de les enlever. Entr'autres peintures pieuses, Bruce vit en Abyssinie, sur la mitre d'un prêtre, une miniature de forme carrée, qui représentait le roi Pharaon monté sur un cheval, et s'enfonçant dans la mer Rouge, entouré de fusils et de pistolets qui flottaient sur les eaux.

Les Abyssins admettent le baptême comme un sacrement indispensable au salut, et ils pratiquent en public, et avec plus de cérémonie, une autre sorte de baptême, qui n'est qu'une espèce de régénération. Cette cérémonie, pratiquée dans l'église Grecque, a lieu également en Russie le 6 de janvier. Ils pratiquent aussi la circoncision, comme un usage regardé utile; quelques-uns des peuples la regardent comme une pratique religieuse.

La religion catholique avait été prêchée dans l'Abyssinie par les Jésuites; mais les prêtres Grecs cabalèrent contre eux, beaucoup de catholiques périrent, et le culte Grec fut rétabli. Bruce entre à ce sujet dans d'assez grands détails, et parle de la circoncision ou *excision* chez les femmes.

Une autre coutume non moins bizarre de ce pays, c'est que dès que les Abyssiennes ont perdu un mari, un parent ou un amant, elles se font sur chaque tempe une incision de la grandeur de l'ongle à-peu-près; il est peu de femmes dont le visage ne soit défiguré par ces sortes de marques.

Les Abyssins ont l'année solaire de douze mois, et y ajoutent cinq jours supplémentaires, qu'ils nomment *quagomi*, mot évidemment corrompu du Grec *epagomeni*, adopté chez les Grecs pour le même usage. On place ces jours après le mois *Nahassé*, qui répond à notre mois d'août. L'année commence, en Abyssinie, au jour qui répond à notre 29 du mois d'août. Le premier mois de l'année est le mois de *Mascaram*. On croit les noms de leurs mois très-anciens.

Une division du tems particulière aux Abyssins, est celle qui partage l'année en quatre parts de trois mois chacune, portant le nom d'un des évangélistes, dont on lit l'évangile pendant ces 90 jours. Aussi dans l'usage habituel les distingue-t-on par les noms de *jours de Saint-Mathieu, jours de Saint-Jean, etc.*

Comme, à la latitude de Gondar, et généralement dans ce pays, il n'y a pas de crépuscule, les jours n'y sont que de douze heures, mais par eux divisés seulement en trois par-

ties. Le *naggé* ou matin ; le *kater* ou le milieu ; la *faïta*, à cause de la position du soleil, et le *meset* pour le soir.

Au reste, il règne beaucoup d'ignorance dans tout le pays. On y trouve un assez grand nombre de coutumes bizarres, et même de très-barbares, entr'autres celles d'abandonner assez ordinairement aux hyènes et autres animaux carnaciers les corps des morts, non-seulement dans les camps, mais même dans les villes. Une autre coutume plus féroce encore, ou du moins plus cruelle, c'est d'enlever des portions de chair à un animal encore en vie, et de le massacrer ainsi en différentes fois, jusqu'à ce qu'enfin il y succombe. Ils donnent pour raison, que ne pouvant consommer assez promptement tout le corps de l'animal, ce qui ne serait pas mangé serait perdu par une prompte putréfaction. L'ouvrage de Bruce, quoique très-mal digéré, et n'inspirant pas dans sa totalité une entière confiance, offre cependant des détails curieux auxquels je renvoie.

ARTICLE QUATRIEME.

PARTIES A L'OUEST DE L'ÉGYPTE ET DE L'ABYSSINIE.

Je comprends sous cette dénomination générale les *Oasis* et le pays de Dârfour.

§ Ier. Oasis.

Le nom d'*Oasis*, employé par les auteurs Grecs pour exprimer un canton habitable de l'Afrique au milieu d'une mer de sable, si l'on peut s'exprimer ainsi, n'a été pendant longtems connu que des seuls érudits : il commence à se répandre dans le langage géographique de la société, mais généralement on en ignore l'étymologie. La voici, d'après le savant Langlès.

« Au milieu de cet immense océan de sables, dit-il, qui sépare

separe l'Egypte de la portion occidentale de l'Afrique, sont dispersées des espèces d'îles habitées et cultivées que nous désignons, à l'exemple des anciens, par le nom d'Oasis. Les Arabes les nomment *Oùâhh*. L'étymologie de ces deux mots, dont l'un est Grec et l'autre Arabe, a exercé la sagacité de plusieurs érudits ». Toute difficulté me paraît, ajoute-t-il, résolue par le passage positif d'un dictionnaire Qobthe de la bibliothèque nationale, qui nous apprend que le mot Egyptien *ouahe* signifie une *habitation*, un *lieu habité*. On reconnaît ce même lieu très-peu altéré dans Strabon, qui dit: les Oasis (Ὄασις) sont, dans la Langue des Egyptiens, des cantons habités, environnés entièrement de grands déserts, et semblables à des îles de la mer. (*Voy. de Horneman, etc. t. II, p.* 343 *et suiv.*).

D'après les auteurs Grecs et les auteurs Arabes, on peut prendre des Oasis les notions suivantes.

Les Oasis, par rapport à l'ancien gouvernement de l'Egypte, peuvent être divisés en *intérieures* et en *extérieures*.

Oasis intérieures.

Les Oasis intérieures sont à l'O. de l'Egypte dans l'ancienne Libye, entre les 25 et 27 deg. de latitude. Ce sont la *grande Oasis* et la *petite Oasis*.

1°. La grande Oasis est la plus septentrionale, et la mieux connue des Egyptiens et des Arabes, qui la nomment *êl-Oùâhh*, c'est-à-dire l'*Oasis par excellence*. Elle est à 13 jours de marche de Monfaloùth, en Egypte, sur le Nil; et selon d'autres auteurs, à 80 milles Anglais. Hérodote, qui ne connut que la grande Oasis, la place à 7 journées à l'O. de Thèbes, à travers les sables, et la distance est de 140 milles géographiques. Voici ce qu'en dit Rennell. (*Geog. syst. of Herod, p.* 548).

« La grande Oasis paraît être formée d'un certain nombre de sites fertiles et isolés, ou espèces d'îles qui s'étendent dans une ligne parallèle au Nil et aux montagnes qui bordent (à l'O.) la vallée de l'Egypte. Ces îles de terre-ferme sont séparées les unes des autres par des déserts de douze à quatorze heures de chemin, de manière que toute l'étendue de cette Oasis paraît bien être d'à-peu-près trente-quatre lieues, dont la plus grande partie est un désert ».

M. Poncet, qui la visita en allant à l'Abyssinie, en 1698, en donne une description qui s'accorde très-bien avec celle qui se trouve dans les géographes arabes et dans les écrits des Anciens.—On y voit, dit-il, beaucoup de jardins arrosés par des ruisseaux; des forêts de palmiers y conservent une verdure perpétuelle. Toute cette Oasis a toujours dépendu de l'Egypte, et en dépend encore aujourd'hui. — Elle sert de lieu de rafraîchissement pour les caravanes, et se trouve sur la route d'Egypte à l'Abyssinie et au Darfour. On n'en estime la distance qu'à cinq journées de l'Egypte. Les Arabes ont débité sur cette Oasis des contes ridicules, que l'on peut abandonner sans regret.

Mais on sait positivement que dans le cours du cinquième siècle Nestorius, évêque de Constantinople, fut exilé dans la grande Oasis, et que dans le même tems une tribu éthiopienne, nommée les *Blémyens* ou les *Mazyces*, pilla cette Oasis, dans laquelle d'ailleurs ils fesaient de fréquentes incursions; mais cette fois ils détruisirent les habitans. Dans le cours du sixième siècle il y avait dans cette Oasis un clergé assez nombreux. Narsès, Arménien, et Général de l'empereur Grec, y avait détruit le culte des idoles vers l'an 530.

On voit par quelques auteurs arabes que cette Oasis a eu des souverains.

Brown, qui traversa cette Oasis en allant au Darfour, y trouva non pas la ville d'*Ibis*, citée par les auteurs, et qui n'existe plus, mais celles de *Boulâq*, environnée par le Nil, qui fait à l'O. un coude très-considérable; c'est-là que s'arrêtent les vaisseaux venant de la Nubie. L'autre lieu que fait connaître Brown est *Khardjéh*, plus au N., à l'extrémité septentrionale de la grande Oasis.

2°. La petite Oasis est plus septentrionale; elle est appelée par les Arabes *El-Oùâhh-êl-Gharbyéh*, ou l'Oasis occidentale; et comme elle ne se trouve pas sur une route fréquentée, elle est bien moins connue que la précédente. Ptolémée l'indique au 28e d. 45 m. de latitude, et cette situation peut être, en effet, celle du lieu principal. On y trouve beaucoup de palmiers, qui fournissent les meilleures dattes qui se mangent en Egypte. Les Arabes qui possèdent et cultivent ce canton, tirent leur eau des puits creusés dans le désert avec

beaucoup de peine et d'industrie. Ils payent en dattes leur tribu au bacha du Caire. Selon M. Brown, les Arabes de ce canton possèdent les bords occidentaux du lac de *Qern*, situé, comme on l'a vu, dans la partie occidentale de l'Egypte.

Oasis extérieures.

On comprend sous ce nom un canton assez étendu, situé dans l'ancienne Libye, vers le 29° deg. de latitude. Les auteurs Arabes le désignent par le nom de *Santaryah*, en convenant que le nom propre du canton est *Syoùâh*; il est actuellement reconnu pour l'ancien Oasis d'Hammon. Selon le récit fait à Alexandrie par des Arabes de ce pays, on compte quatorze journées de marche d'Alexandrie à Syoùâh. Pendant les dix premiers jours on rencontre de la verdure et des puits assez abondans pour satisfaire aux bésoins des caravanes. L'onzième jour on arrive à un désert sans eau, où l'on apperçoit seulement quelques lièvres, des gazelles, des buffles et des autruches. Le sol de ce désert est pierreux, et parsemé, à de certaines distances, de monceaux de cailloux pour indiquer la route. Chaque voyageur se fait un devoir religieux d'y déposer une pierre. Le quatorzième jour on se repose des fatigues d'une route aussi pénible, en arrivant au milieu d'un canton fertile et arrosé d'un grand nombre de canaux. Les Arabes ont aussi débité des fables sur cette Oasis. Voici le précis de ce que nous apprennent les auteurs modernes.

La population des Syoùâhyens est divisée en deux tribus, fortes ensemble d'environ 2,000 ames; elle habite, comme réunie en une seule famille, une vaste maison qui ressemble à un kâravânsérây. Une muraille fort élevée leur sert de rempart contre les incursions et les coups de mains des Arabes.

Le gouvernement de cette peuplade est confié à douze cheykhs pris parmi les anciens des deux tribus. Chaque jour ils se réunissent, fixent le prix des comestibles, et rendent publiquement la justice. Lorsque dans une affaire les avis sont partagés, la décision est remise au plus âgé des cheykhs. Quoiqu'il se rencontre rarement des coupables à punir, la peine du talion, à laquelle se borne leur code criminel, est,

dans l'occasion, appliquée sévèrement et avec impartialité. Les fautes contre la police sont punies par des amendes au profit des pauvres. — Encore faut-il observer que le pauvre a la liberté d'entrer dans le champ du riche et de s'y rassasier de fruits, à la seule condition de ne rien emporter.

Mais, pour la conservation intègre de la liberté, il est défendu à tout habitant d'entretenir aucune correspondance avec les étrangers; et, si quelqu'un reçoit une lettre, il doit la déposer à l'instant entre les mains des Anciens, qui lui gardent le secret si la lettre traite d'une affaire personnelle et particulière; et l'on visite avec grand soin les caravanes qui passent dans le pays, pour voir si, sous prétexte de voyage, il ne s'y rencontre pas quelqu'étranger suspect. L'Ancien chargé de cet examen est qualifié d'*inspecteur des nouvelles.*

Ce qui contribue beaucoup à entretenir l'union entre les Syoûâhyens et les Arabes, c'est le besoin que ceux-ci ont d'y acheter des dattes, qui y croissent en grande abondance. Ils tenteraient bien de les prendre de force, mais les Syoûâhyens, doux par caractère, mais belliqueux lorsque l'occasion l'exige, repousseraient leurs agressions avec avantage. Ils l'ont prouvé plus d'une fois, en vengeant sur toute tribu d'Arabes indistinctement l'insulte commise par quelques-unes d'elles sur un Syoûâhyen.

Les environs de la ville, formant une étendue de 6 à 8 lieues, sont remplis de dattiers. Le terrain y produit de plus tous les fruits de l'Europe, la pomme, la poire, la pêche, la prune, le raisin, etc. Le bled, que l'on y sème en petite quantité, y réussit assez bien. Les légumes y sont inconnus On y fait de l'huile excellente avec des olives, remarquables par leur grosseur.

Une fontaine jaillissante suffit à leurs besoins, et fournit à l'arrosement des plantations. Cet arrosement est reglé, et chaque jour il se fait une nouvelle distribution des eaux sous les yeux et par les ordres des cheykhs. Quelques sources d'eau chaudes leur offrent des bains, auxquels ils paraissent attacher des propriétés médicinales.

Malheureusement les habitans sont sujets à des fièvres qui reviennent régulièrement chaque année dans la saison des fruits, depuis le commencement de l'été jusqu'à l'automne. Elle est également mortelle pour les étrangers. Peut-être

serait il possible de s'en garantir par un régime combiné, d'après les principes d'une hygiène savante.

On parle à Syoùâh la Langue que dans les états de Maroc parle le peuple appelé *Chilahh* et *Berber*, prononcé *berbre*. Cette Langue est un dialecte, à ce qu'il paraît, de la Langue primitive des provinces de la Mauritanie, *Tingitane* et *Cœsarienne*.

Détails topographiques.

On a vu à l'art. de l'Egypte, qu'au S. d'Alexandrie, à l'O. du Delta, il existait quelques lacs de natron, avec des couvens Qobthes. Je vais suivre, avec Hornemann, la route qui conduit de ces lacs à l'Oasis de Syoùâh, où je m'arrêterai, laissant ce qui concerne *Aùdjélah* et le *Fezzân* pour la description de l'intérieur de l'Afrique.

De ce côté on part de *Oùâdy-êl-Natron*, ou la vallée du Natron, pour entrer dans le désert; on passe ensuite *Mahhâdje*, ou la halte des pélerins; puis à *Moquarrah*, espèce d'abreuvoir pour les bêtes de somme. On trouve sur la route qui s'enfonce dans le désert une chaîne de montagnes qui reste au nord, et que l'on suit au sud. Le plateau est une plaine de sel d'une étendue considérable. Cependant, au milieu de cette plaine on trouve une source, mais elle participe tellement à la qualité du terrain, qu'elle n'est pas potable. Dans le pays que l'on parcourt en faisant cette route, on trouve du bois pétrifié de différentes formes et de différentes grosseurs. Ce sont tantôt des troncs d'arbres entiers de 12 pieds et plus de circonférence, tantôt seulement des branches et des rejetons ayant à peine trois lignes de diamètre, quelquefois aussi de simples morceaux d'écorce de différentes espèces, particulièrement du chêne. D'autres bois sont entièrement pétrifiés dans l'intérieur : on n'y distingue ni grain, ni fibre; on les prendrait pour de la pierre si leur forme extérieure n'indiquait clairement que ce sont des arbres. — On trouve de ces pétrifications éparses en morceaux isolés, mais elles se rencontrent plus fréquemment en couches irrégulières, qui couvrent des espaces très-étendus.

Le lieu le plus considérable que l'on trouve au-delà du terrain salé est *Oûmm Essoghéir*, situé dans une plaine sabloneuse entre deux branches divergentes des montagnes. La

vallée que forme leur séparation offre de grandes masses de rocs isolés. Le village est bâti sur la plus considérable. Il est petit et renferme peu d'habitans. Les maisons y sont basses, construites de pierres jointes avec une espèce de terre calcaire, et couvertes de branches de dattiers. Les habitans sont très-pauvres. Ils n'ont d'autres moyens de subsistance que leurs dattes, dont ils vendent une partie aux Arabes du désert. Ils en font aussi des chargemens pour Alexandrie, où ils les échangent pour du blé, de l'huile ou de la graisse.

Syoùâh est vers le S. O., à 20 heures de marche de distance, que l'on fait en partie sur des montagnes, en partie dans une vallée verdoyante et fertile. C'est un petit Etat indépendant, qui reconnaît à la vérité la souveraineté de l'Empereur Ottoman, mais qui ne lui paye pas tribut.

La ville de Syoùâh est bâtie sur une masse de rochers, dans lesquels, dit-on, demeuraient les plus anciens habitans. Les maisons de ce lieu, qui ne méritent pas le nom de ville, sont si serrées les unes contre les autres, que l'obscurité règne dans plusieurs rues, même en plein midi; et ces rues forment un labyrinthe si compliqué, qu'un étranger ne saurait, sans un guide, trouver son chemin dans la ville, malgré son peu d'étendue. Elle est bâtie en amphythéâtre tout autour d'un rocher, ce qui l'a fait comparer à une ruche.

Suivant l'ancienne constitution du pays, l'autorité devrait être entre les mains de 12 cheykhs, qui gouverneraient successivement deux à deux. Mais depuis près d'un demi-siècle vingt autres citoyens puissans se sont fait accorder une partie du pouvoir. — Il se tient actuellement des conseils généraux sur toutes les questions d'intérêt public; souvent la solution est un combat, où le parti le plus fort l'emporte. —La justice est administrée conformément à l'ancien usage et aux notions générales de l'équité.

Le voyage d'Hornemann renferme quelques détails assez intéressans sur les habillemens, les usages, etc. des habitans de Syoùâh. J'y renvoye, pour m'occuper plus particulièrement des ruines, qui démontrent que ce fut réellement en ce lieu qu'étaient le temple et l'oracle de Jupiter-Ammon.

Les villages situés dans l'etendue du territoire de Syoùâh sont *Chargyèh*, *Msellem*, *Monakhieh*, *Sbocka* et *Baricha*, peu éloignés du lieu principal *Syoùâh*.

Les restes du temple de Jupiter avaient été vus par le voyageur Brown, sans qu'il se doutât qu'elles appartenaient à ce célèbre édifice. On a cherché en Angleterre à concilier la description qu'il donne de ce qu'il a vu, avec le récit de Hornemann ; et de cet examen critique il est résulté :

Que les ruines de ce temple présentent encore des traces non équivoques d'une haute antiquité ; que l'on y voit des pierres d'une grandeur énorme, les unes encore en place, les autres tombées à terre. Tout annonce que l'architecture de ce bâtiment est l'architecture égyptienne : ce temple, selon Diodore de Sicile (livre III, § 72), avait été fondé par Bacchus (Dionysos) ; c'est-à-dire, à une époque qui précédait celles des tems connus. Ceux qui craignaient de se perdre dans des époques si reculées, admettent l'opinion que ce temple avait été fondé par Danaüs l'égyptien.

On y trouve encore la place de l'endroit mystérieux d'où partirent les oracles, de cette partie des temples, que l'on nommait *Adytum*. Cette partie était ordinairement enfoncée en terre, et creusée sous le pavé de l'édifice. On désignait ces parties cachées par le nom de *crypte* ou *cachettes*. Les prêtres en interdisaient l'entrée à qui que ce fut, et même en rendaient l'approche redoutable. C'était la même coutume chez tous les peuples de l'antiquité, parce qu'ils avaient tous un égal besoin de tromper. On appuyait la nécessité indispensable de ce respect religieux par des récits de punitions exemplaires et des vengeances de la colère céleste. On avait raconté à Pausanias « qu'un préfet romain ayant, par une » curiosité impie, envoyé quelqu'un examiner l'*adytum* du » temple d'Isis, à Coptos ; son profane messager tomba mort » sur la place, aussi-tôt qu'il eut rendu compte de ce qu'il » avait vu ». On sent bien qu'il est plus facile de faire mourir un homme que de faire parler les dieux.

L'entrée de ce temple était au N., et il y avait une descente de 8 pieds pour gagner l'extrémité méridionale ou intérieure.

Ce bâtiment n'était pas spacieux, et ne paraît pas avoir renfermé d'ornemens intérieurs. On sait que les temples égyptiens n'en renfermaient pas non plus.

On retrouve encore quelques restes des murailles qui entouraient ce temple, ce que Diodore exprime par l'expression

triplici muro circumdatum. Ce temple était au centre, en partie sur un rocher. On croit que dans la même grande enceinte se trouvaient deux temples; l'un en l'honneur de Junon, l'autre d'Hermès, avec l'épithète d'*Ammonicus.*

Hornemann a même retrouvé la source que Quinte-Curce appelle, d'après les gens du pays, la *Fontaine du Soleil.* Selon Diodore de Sicile, elle était alternativement *chaude* ou *froide* à différentes heures du jour. On avait fait le même rapport à M. Brown, en parlant de la fontaine qui se trouve la plus proche de Syoùâh.

Enfin, pour dernières preuves que les restes vus à Syoùâh sont ceux du temple de Jupiter-Ammon, on peut citer le rapprochement suivant: Strabon dit que dans l'Oasis d'Ammon on trouvait des substances marines, et Hornemann a trouvé dans les pierres de ce pays des débris d'animaux marins. Ce n'est pas, comme quelques Anciens l'ont cru, que la mer eut baigné autrefois les murailles du temple; mais c'est que la mer, dans des tems plus reculés, a reposé sur les terres d'où ces pierres ont été tirées.

Je me suis un peu étendu sur ce point intéressant de Géographie, parce qu'il m'a paru important sur le double rapport de la Géographie ancienne et de la Géographie moderne.

§ II. Darfour.

Le Darfour est à-peu-près situé sous le 12e. deg. de latitude, à l'O. du Sennaar, et par conséquent au N. des monts de la Lune, où commence le *Bahhr-êl-Abyadh* ou fleuve Blanc. On connaissait à peine le nom de ce pays avant la publication du voyage de Brown; actuellement il y a plusieurs nègres à Paris nés dans cette contrée: j'en ai interrogé; mais, amenés trop jeunes en Egypte, ils n'ont pu me donner sur leur pays aucune instruction particulière. J'aurai donc recours au voyageur anglais que je viens de citer.

Route. — La communication entre l'Egypte et le Darfour s'entretient par des caravanes; mais elles ne se mettent pas en marche, ni n'arrivent point à des époques fixes (1). Les intérêts

(1) Ceci, pris du voyage de M. Brown, n'est pas entièrement conforme à ce qui se trouve dans les Mémoires sur l'Egypte. (*Voyez* précédemment, page 167).

du commerce, et sur-tout les événemens politiques, en accélèrent et en font différer la marche. On y compte de 500 jusqu'à 2,000 chameaux, et de 100 à 500 voyageurs, entre lesquels il y a rarement des étrangers, je ne dis pas européens, ce qui est plus rare encore, mais des Grecs ou des Qobthes. L'objet de ce commerce est d'amener en Egypte des esclaves, de la poudre d'or, etc., quant à celles qui viennent de l'intérieur de l'Afrique en Egypte, à leur retour elles emportent des marchandises fabriquées dans ce pays, ou même venues d'Europe. On ne sera peut-être pas fâché d'avoir une idée de la route qui, d'Egypte, conduit dans le Darfour.

Brown partit d'Assyouth, en Egypte, le 25 mai 1793. Après avoir traversé des montagnes qui, de ce côté, forment les limites de l'Egypte, il entra dans le désert où se trouve la grande Oasis, dont j'ai parlé prédemment. On se rendit ensuite à Boulâq, dont les habitans vivent du produit de leurs dattes, et où l'on trouve un peu d'eau. C'est d'ailleurs un endroit très-pauvre, dont les maisons, sans toit, sont de briques cuites au soleil: ce village est compris dans l'Oasis; *Mougès*, qui en relève aussi, en est le plus méridional.—*Cheb*, plus au S., produit de l'alun; mais, au-delà, *Sélimé* se distingue par la meilleure eau que l'on ait sur toute la route.—*Bri-el-Mabl*, à quelques journées au S., renferme une source qui donne un natron fort blanc, et qui fait effervescence lorsqu'on le dissout dans l'eau. — A *Wadi-Masrouk*, où il y a de l'eau, on est déjà sur le territoire du Dârfour: c'était le 23 juillet. Ainsi cette traversée est à-peu-près de deux mois.

Description. — On voit, par la position du Darfour, qu'il est compris dans la région des pluies des tropiques. Aussi ces pluies, en plus ou moindre quantité, y durent-elles depuis quelques jours en-deçà du solstice d'été, jusqu'à quelques jours en-deçà de l'équinoxe d'automne, et toujours avec violence. Alors tout le pays change de face, et les apparences de la stérilité sont remplacées par une riante verdure. — Dès que la saison des pluies commence, les propriétaires des champs s'y rendent avec les ouvriers qu'ils peuvent rassembler. Ils font des trous en terre à 2 pieds environ de distance, y sèment du millet, qu'ils recouvrent avec le pieds, et le labour ainsi que les semailles sont terminés.

Le tems où l'on sème le blé, ainsi que la manière, sont à-peu-près les mêmes; il n'y a de différence que par l'époque de la moisson; on recueille le millet au bout de deux mois; le blé, au bout de trois.

Ce pays a des montagnes au N. E. et au S. E., mais n'est arrosé par aucune grande rivière. On y trouve du fer, et c'est presque le seul métal que l'on y exploite: le cuivre que l'on y voit, et qui est très-beau, est acheté vers les sources de l'Abyadh. — Mais on exploite du marbre, de l'albâtre, du granit, du sel fossile, du nitre: on y regrette la pierre à faire la chaux et celle qui sert à la bâtisse.

Les productions végétales ne sont pas très-nombreuses, et se distinguent sur-tout par leurs épines et la dureté de leur bois, car on n'y trouve aucun des arbres qui peuplent nos forêts ou qui embellissent nos jardins. Ce sont le tamarin, le platane, le sycomore, le nebbek (*palicerus athenœi*), l'héglig, l'enneb et beaucoup d'autres indiqués et même en partie décrits par Brown; mais le tamarin est le seul dont le fruit mérite d'être cueilli; car, même le dattier, n'y porte qu'un fruit petit et sans saveur. J'ajoute que dans quelques cantons le tabac paraît indigène. La situation de ce pays rend raison de ce que dit Brown, que pendant 7 ou 8 mois de l'année la surface de la terre, dans les districts du Nord, est entièrement desséchée par le soleil: les petites plantes qui croissent spontanément pendant la saison des pluies disparaissent dès que cette saison est passée. La force de la chaleur produit alors, à certains égards, ce que nous éprouvons dans l'hiver; les arbres perdent leurs feuilles, et n'offrent au spectateur que des branchages qui semblent morts.

Les espèces d'animaux ne sont pas nombreuses dans le Darfour, et ces animaux nous sont tous connus. Ce sont les chevaux, les ânes, les bœufs, les chèvres, les moutons, mais en moindre quantité, des chameaux de différentes races, et dont on mange la viande, des chiens et des chats domestiques. Les animaux féroces et sauvages sont le lion, le léopard, l'hyène, le loup, le chackal, le bufle; mais les hyènes y sont les plus multipliées et les plus redoutables. Elles entrent presque toutes les nuits dans les villages, et y font de grands ravages; elles y étranglent les chevaux, les ânes dès qu'elles le peuvent, et entraînent les corps fort loin pour les y dé-

vorer en sûreté. Il y faut ajouter des hippopotames, des rhinocéros, des gazelles, etc. On y trouve aussi des tourterelles et des perdrix, des vautours et des hiboux, des pintades et des perroquets. Ces derniers oiseaux, lorsqu'ils ont pu apprendre à parler, sont assez recherchés en Egypte. Les caméléons y sont communs, et regardés comme immondes; les abeilles, abandonnées à elles-mêmes, font un excellent miel; mais la fourmi blanche, c'est-à-dire, la termite, y est très-multipliée et très-destructive. La sauterelle ne l'est pas moins, mais on la mange. Hornemann, qui dit en avoir mangé rôtie, selon l'usage, assure que cet insecte n'a pas un goût désagréable: ordinairement on la mange avec du lait. Les maringouins y sont très-incommodes dans la saison des pluies.

Topographie.—N'ayant d'autre guide que le voyageur Brown, et cet anglais n'ayant pas eu la liberté de voir tout le Darfour, je n'en pourrai, on le sent bien, faire connaître que quelques lieux.

Cobbé peut être regardée comme la capitale du Darfour; elle est la principale résidence des marchands, et longue de deux tiers de lieue, mais étroite. La ville est remplie d'arbres et de maisons entourées de palissades, séparées entr'elles par des terrains que l'on cultive. Cette ville, située au pied d'une montagne, qui est à l'est, s'étend du nord au sud, et, dans la saison des pluies, est environnée d'un torrent. Le reste de l'année on se sert de l'eau de puits très-profonds. Au reste, les habitans sont moins les gens du pays que les étrangers qui y viennent pour le commerce. Il y a trois ou quatre écoles dans cette ville, tenues gratuitement pour les pauvres par les Foukkaras. *Lat.*, 14 deg. 11 min.: *Long.* méridionale de Greenwich, E., 28 deg. 8 min.

Soueini est située presqu'au nord de Cobbé, à deux jours de marche. C'est le rendez-vous du commerce d'Egypte. Les caravanes y passent, soit en allant soit en revenant. On nomme gelabs ceux qui font ce commerce, et leur chef ou *melek* a le titre de *chatib*. Ordinairement il a une maison a Souéini pour y déposer les marchandises: les riches négocians en ont aussi.

Kourma, à l'ouest vers le sud, à environ 4 lieues ½. de Cobbé, n'est guères peuplée que de marchands. On y tient marché deux fois par semaine.

Coubcabia, beaucoup plus loin à l'ouest, est à 2 jours ½. de marche, et l'on y arrive par un chemin pierreux. Elle est grande et peuplée. C'est la clef des routes de l'Occident et l'entrepôt des marchandises qui en viennent. Il s'y tient deux marchés par semaine, et le sel y est un des moyens d'échanges. On dit que pour se le procurer, les habitans ramassent la terre des endroits où des chevaux, des ânes et d'autres quadrupèdes ont été pendant long-tems, et qu'ils la font bouillir. Les habitans de Coubcabia sont en partie indigènes, en partie Arabes et en partie originaires du Bergou, et de quelques autres contrées occidentales. On y vend particulièrement de grands sacs de cuir, propres à mettre du blé, de l'eau, etc., et des pièces de toile que l'on nomme *tokis*.

Cours, à 5 heures ½. de marche de Cobbé vers le nord-ouest, est un lieu peu considérable; on y trouve quelques marchands, et sur-tout des *Foukkaras*, espèce de mahométans, qui, en raison de leur sainteté, affectent une grande intolérance à l'égard des étrangers.

Ril, assez loin au S.-E, est la clef des chemins du sud et de l'est, et renferme une troupe, commandée par un malek, pour la garde des frontières. Elle est peuplée, et servait de résidence au souverain avant qu'Abd-el-Rachmân, le dernier roi, eut changé cet usage. On y a de fort bonne eau, qui se retire d'un grand étang du voisinage. Les comestibles s'obtiennent des Arabes pasteurs.

Choba, à 2 journées ½. de Cobbé, au sud, est assez considérable, et l'on n'y manque pas d'eau. Tout près est une carrière de craie.

Giddid, sur le chemin de Cobbé à Ril, est principalement habitée par des Foukkaras, et ce qui ajoute au désagrément qu'un européen pourrait y éprouver, c'est qu'elle a été, et peut-être est encore, soumise à la tyrannie d'un prêtre ou Iman. Celui dont se plaint Brown était le Fakir-Serradji.

Le *Kordofan*, qui a fait partie du Sennaar, relève actuellement du pays du Darfour. On en peut dire autant du *Dar-Bergou*, qui est au nord-ouest du *Dar-Rugna*, du *Dar-Berti*, et de quelques autres petits Etat encore moins connus.

Il n'est pas question, dans M. Brown, du lieu appelé *Hélfuchet*, que le mémoire du cit. Lapanouse donne pour l'habitation du souverain. (*Voyez* p. 187).

Gouvernement. — Le gouvernement du Darfour est celui d'un seul, puisqu'un prince, sous le nom de sultan, y gouverne; et j'ajoute que ce gouvernement est despotique, puisque le sultan parle du sol, des productions et des habitans comme étant, ceux-ci, ses esclaves, les productions et le sol sa propriété. On peut observer seulement que les docteurs de la loi, ces Foukkaras dont j'ai parlé, lui remontrent l'injustice de ses décisions, lorsque l'iniquité est portée à son comble. L'auteur ajoute que la crainte de soulever l'armée produit encore un effet plus prompt et plus efficace.

Ce royaume est partagé en plusieurs provinces, qui sont confiées chacune à un gouverneur, dont le titre est *malek*, et n'est pas moins despote que le sultan. Brown convient cependant qu'il en a trouvé quelques-uns ayant beaucoup de raison et un grand sentiment de justice.

A la mort du souverain, le trône doit passer à l'aîné de ses fils, ou, s'il n'en a pas, ou qu'ils soient mineurs, à son frère. Mais cette loi est souvent violée par les ambitieux qui cherchent et réussissent à s'emparer du pouvoir. Au reste, le pays de Darfour est si nouvellement connu, même des écrivains orientaux, que quand le prince que vit Brown, en 1795, envoya des présens au grand-seigneur, quelques années auparavant ce prince n'avait jamais entendu parler de ce pays; et les habitans n'ayant ni chroniques ni archives, on n'y sait presque rien des événemens qui ont précédé les derniers règnes.

Mœurs et usages.—Quoique la loi mahométane ne permette que quatre épouses libres, et autant d'esclaves que l'on en peut nourrir, les Fourains en ont généralement un plus grand nombre; et le roi, qui devrait donner l'exemple de la régularité, en a plus de 100. Ces femmes ne sont pas récluses comme dans les pays soumis au Turcs, et même en Egypte, où l'on a les mœurs de l'Asie. Mais elles achètent cette liberté de sortir, de parler à des étrangers, etc. par la peine qu'elles éprouvent d'être chargées de tous les travaux domestiques et agricoles. Elles préparent la terre, sèment le grain, le récoltent, ont la peine de le moudre, font le pain, le manger, et même, lorsqu'elles voyagent avec le mari, c'est la femme qui est chargée du bagage. A la vérité l'épouse qui est la préférée jouit d'une assez grande considération

dans sa maison, et rien de particulier à son ménage ne s'y décide que d'après son avis, ou du moins avec son consentement.

Après ceux qui sont à la tête du gouvernement, les *Foukkaras* ou savans tiennent le premier rang, en raison de leur prétendu savoir, qui ne va pas quelquefois jusqu'à bien connaître le korân.

En général, quoiqu'il y ait une Langue particulière au Darfour, on s'y sert très-communément de l'arabe.

Commerce. — Les liaisons entre l'Egypte et le Darfour ne sont pas très-anciennes; actuellement il s'est établi, entre ces deux pays, un commerce assez régulier.

Ceux qui font ce commerce comme négocians sont nommés *jélabs* par Brown. Ils amènent au Caire des esclaves des deux sexes, des chameaux, de l'ivoire, des cornes de rhinocéros, des dents d'hippopotame, des plumes d'autruche, de la gomme, du tamarin, etc. des perroquets en grande quantité, quelques singes, etc. Ils remportent des grains d'ambre, de l'étain, du corail, des toiles, des lames de sabre, des armes à feu, du café, des noix muscades et beaucoup d'étoffes ouvrées en Syrie et même en Europe.

Ce qu'il faut remarquer aussi, c'est que le sultan du Darfour, en vrai despote, fait le commerce pour son compte, et qu'abusant de son autorité il ne laisse sortir du Drafour les caravanes des commerçans que quand il est à-peu-près sûr, par le tems qu'a duré leur absence, que la sienne a vendu ses effets et a fait ses chargemens au Caire.

On trouvera dans le voyage de Brown d'autres détails que la nature de cet ouvrage me force de négliger.

PARTIES SEPTENTRIONALES.

Ces patries sont, 1°. le Désert de Barqâh ; 2°. l'Etat de Tripoli ; 3°. l'Etat de Tunis ; 4°. l'Etat d'Alger ; 5°. le Béléd-ûl-Djéryd.

ARTICLE PREMIER.

Désert de Barqah.

Ce désert commence à l'O. d'une petite chaîne de montagnes, qui sert de bornes physiques à l'Egypte, en y comprenant le nome libyque des Anciens. C'est la partie connue chez les Anciens, sous le nom de Cyrénaïque. Elle est terminée à l'O. par le golfe de la Sidre, que les Anciens nommaient *Grande Syrte*. Tant que la Cyrénaïque eut sa Pentapole florissante, et que les villes maritimes firent un grand commerce, on sentit les tristes effets de l'aridité du sol ; mais, depuis que les villes ont été ruinées, et les habitans dispersés par les Arabes, les récoltes y sont devenues peu abondantes, et les animaux féroces fort communs. Les seuls habitans que l'on y connaisse sont des Arabes, assez féroces pour contribuer, quand ils le peuvent, à la perte des bâtimens qui se trouvent sur leurs côtes, avides d'en butiner les richesses.

Derne, sur la côte, en est la principale ville : elle est divisée en *haute* et *basse* ville.

Bengayè, qui est assez près, passe pour être l'ancienne ville de Bérénice : mais quelques auteurs pensent que c'est Bernyop.

ARTICLE II.

État de Tripoli.

Cet Etat s'étend depuis la grande Syrte, à l'O., jusqu'à la petite Syrte à l'E., selon les dénominations anciennes, qui répondent aux golfes de la Sidre et de Gabès. Ordinairement on estime à 230 lieues la longueur de la côte, sur une

profondeur qui n'a de bornes que le désert, si ce n'est dans la partie orientale qui communique avec le Fezzan, dont je parlerai en traitant des parties intérieures.

Après les défaites des Mamelouks par Selim Ier., et l'affaiblissement des dynasties arabes, ces pays étaient dans une espèce d'anarchie lorsqu'une colonie de Janissaires, ayant à leur tête un commandant, s'empara de Tripoli; elle s'y établit sous la protection de la Porte-Ottomane. Le chef prenait le titre de bey, et chaque élection ne se fesait guères sans effusion de sang. Mais il y a actuellement 60 ou 80 ans qu'un bey trouva moyen de rendre cette place héréditaire dans sa famille.

Quoique les terres n'y soient pas entièrement fertiles, on y décuplerait aisément la population, parce que l'abondance des poissons pourrait suppléer à la médiocrité des récoltes, et les récoltes elles-mêmes devenir meilleures par plus de travail. L'intérieur du pays n'est qu'un désert, où se transportent d'un lieu à l'autre quelques tribus d'Arabes.

Ce fut Karamân-ly-Achmet, pacha, qui transforma cette république en pays héréditaire; ce qui a diminué la puissance de Tripoli.

Tripoli est située dans un bas-fond, et n'a guères plus d'une lieue de circonférence; mais elle est très-peuplée. Le château qu'habite le souverain tombe en ruines. Cette ville renferme beaucoup de Juifs. Aux environs de Tripoli il y a des plantations de dattiers, d'oliviers, et plus loin des fourrages, consommés par des Arabes, qui sont souvent en état d'insurrection.

ARTICLE III.

État de Tunis.

L'Etat de Tunis est à l'O. de celui de Tripoli, et comprend l'Afrique-propre des Anciens, qui formait le territoire de Carthage. Elle est avantageusement située au bord d'un lac, où l'on n'arrive que par un canal appelé *Goulette*. C'est le plus civilisé des Etats de la Barbarie. Tunis, aux yeux des Ottomans, est inférieure en mérite à Tripoli, parce qu'elle ne doit sa fondation qu'à des troupes de la marine. On rapporte qu'un bey détrôné par ses sujets, et se trouvant encore riche, avait

avait la réputation de posséder le secret de la pierre philosophale. Le dey d'Alger lui offrit de le remettre en place s'il voulait lui donner son secret. Le bey le lui promit, et quand il fut rétabli, il envoya au dey des bèches et des charrues.... C'était du bon usage qu'il en avait fait qu'étaient provenues ses richesses.

En 1757 la milice d'Alger prit Tunis d'assaut; mit en place un autre bey, et le soumit à se regarder dans la dépendance d'Alger : mais sa place est héréditaire. La population était portée à 200,000 ames, au moins, avant la peste de 1789, qui y a fait un grand ravage.

Les principaux objets du commerce sont des étoffes de laine, de la poudre d'or, du plomb, de l'huile, du marroquin, et quelquefois des grains, du corail.

La principale rivière du pays est le *Megherdah* (anciennement *Bagradas*), et cette rivière n'est pas navigable. Le pays est fertile près des côtes, mais sec et sablonneux dans l'intérieur. Il y vient aussi des dattes, des oliviers et du froment.

On trouve des ruines d'antiquités dans beaucoup de lieux, même de celles d'Utique; mais il ne reste rien de Carthage, si ce n'est des traces d'un aqueduc.

Il part tous les ans des caravanes pour l'intérieur de l'Afrique. Elles se rendent directement, par le sud, à *Qadamès*, d'où les unes vont par le S. E. au Fezzan; les autres, par le S. O., à Tombuctou, qui est beaucoup plus méridional.

Bruce dit avoir trouvé dans l'intérieur du pays une tribu d'Africains, dont la physionomie, les cheveux blonds et les yeux bleus rappellent tout-à-fait les peuples septentrionaux de l'Europe. Il hasarde à ce sujet une conjecture; c'est que cette tribu, dont le nom actuel est *Néardi*, descend peut-être des anciens Vandales. Ce voyageur dit aussi qu'il existe sur le territoire de Tunis une tribu d'Arabes, qui a pris le nom de *Welled-Sidi-Bougannim*, ou mangeurs de lions, parce qu'ils s'engagent par serment à ne vivre que de la chair de cet animal.

Une compagnie de négocians français a long-tems fait le commerce de Tunis, sous le nom de Compagnie d'Afrique. Les lieux les plus considérables par le commerce sont :

La *Calle*, sur un rocher, au bord de la mer, à 36 lieues

environ à l'O. de Tunis. C'était le siège principal de la Compagnie de commerce dont je viens de parler.

On connaissait aussi, sur cette côte, le *Bastion de France;* mais cet établissement n'existe plus.

Bone ou *Bona* est aussi à l'O., à l'embouchure de la petite rivière de Scibouss.

Tabazque est une île.

Le *Collo*, une petite vallée où 150 maisons forment un village.

Dans l'intérieur des terres on trouve à l'E. de Tunis les Arabes *Merdass* et les *Nadis*, qui sont féroces.

A l'O. le pays, sous le nom de la *Mazoule*, est gouverné par un chef arabe, auquel le commerce paie des droits. En général ces droits, tant ceux qui se paient aux cheyhks arabes qu'au bey de Tunis, se nomment *Lismes.*

Au S. O. de Bona, dans l'intérieur du pays, est *Constantine*, dont le premier nom était *Cyrta*, lorsqu'elle était la capitale des Numides. Elle prit le second sous le Bas-Empire. Le bey qui commande dans cette ville relève d'Alger, et c'est cette régence qui le met en place. Cette ville renferme de très-beaux restes d'antiquités.

La principale nourriture du pays est celle qui se fait avec de la farine grossière, et quelquefois des légumes, cuits dans un vase percé, et placé sur du bouillon en ébulition.

ARTICLE IV.

Régence d'Alger.

L'État d'Alger, considéré comme puissance ottomane, est la première et la plus importante. Elle a été fondée par des Janissaires, et s'est maintenu dans toute l'intégrité de ses droits; c'est-à-dire, qu'il faut y être venu de Turquie, être janissaire, avec le titre (si peu honorable ailleurs) d'esclave, pour avoir droit de prétendre aux places du gouvernement.

Cet Etat est fort peuplé. Mais dans la ville, sur-tout, on distingue les habitans.

1°. *Couls* (turcs esclaves), c'est le premier rang : ceux-là peuvent prétendre à tout; c'est dans cette classe que l'on choisit le dey, titre supérieur à celui de bey.

2°. En *Coulouglis*, ou fils d'esclaves.

3°. En *Arabes* ou Maures.

On pourrait ajouter les *Bérèbes*, qui se trouvent particulièrement dans l'Etat de Maroc, et dont je parlerai à l'article de ce royaume.

A la mort du dey, les premiers personnages de la régence se rassemblent hors la ville pour faire l'élection de son successeur. Là, chacun apporte son vœu ou ses prétentions; quelquefois il existe déjà plus d'un parti. Cependant on fait un choix, et ce nouvel élu est placé dans le siége destiné à le recevoir. Mais quelquefois aussi un compétiteur audacieux s'avance, lui brûle la cervelle d'un coup de pistolet, le jette hors du siége, s'y place, et prétend démontrer à la nation qu'il a plus de droit au commandement. Il est arrivé quelquefois que ce second dey a éprouvé le sort du premier. On a pu, dans quelques occasions, en compter jusqu'à quatre en un seul jour. Cela dépend, on le sent bien, du courage des prétendans et de leur adresse à se faire un parti assez puissant pour en imposer à ses adversaires.

La puissance d'Alger a eu pour fondateur le formidable Barberousse, corsaire redoutable, qui fesait également trembler les Chrétiens et les Turcs. La ville est très-peuplée, sans être considérable comme ville forte. On dit qu'un dey, recevant un envoyé de France qui, pour en obtenir en réparation d'un tort, la cessation de toute espèce d'hostilité, lui représentait qu'en cas de refus il serait possible de bombarder et de brûler la ville. Le dey demanda avec tranquillité à quelle somme on estimait que pouvait monter cette dépense; et sur la réponse, qui énonçait une somme assez considérable, le dey répliqua : « Si votre souverain veut » m'en donner seulement la moitié, je mettrai moi-même le » feu à la ville, et il aura épargné la moitié de son argent ». C'est qu'en effet toutes les maisons d'Alger, même l'habitation du dey, sont très-peu considérables; et tous ces barbares, dans un pays très-chaud, sont aussi bien en pleine campagne sous des tentes que dans l'intérieur de leurs maisons.

La régence d'Alger s'est accrue du royaume de *Trémécen*, et plus récemment encore de la ville d'Oran, qui lui a été cédée par l'Espagne,

On dit que les forces militaires d'Alger peuvent monter à 16,000 hommes, mais ce sont des troupes bien mal disci-

plinées. Leur état habituel est d'être pirates. Un chef arme un petit bâtiment, s'associe une petite troupe bien déterminée, et cours les mers pour attaquer les vaisseaux des puissances dont ils ne craignent pas les forces. Ils attaquent le plus ordinairement les Napolitains, les Génois, les Espagnols, quelquefois même les Français. Lorsqu'ils se sont emparés d'un bâtiment, ils partagent entr'eux les marchandises et les hommes de l'équipage, selon des conventions faites entr'eux, et se rembarquent pour de nouvelles courses. C'est assurément un sort bien malheureux pour ceux qui tombent entre leurs mains. Mais il n'est pas vrai, ainsi que plusieurs auteurs l'ont écrit, qu'ils tourmentent et condamnent à différens supplices les chrétiens pour leur faire abandonner leur religion; car il leur arrive assez ordinairement de leur en laisser le libre exercice, tant que cela ne dérange pas les devoirs qu'ils exigent d'eux, et généralement cet état de domesticité n'est pas plus pénible là qu'ailleurs. Il est plus humiliant pour les femmes, parce qu'il les rapproche davantage de leurs tyrans, qui substituent la violence à la tendresse. J'ajoute qu'il ne faut pas confondre la captivité et l'état des captifs sur la côte de Barbarie à celui des malheureux qui tombent entre les mains des Maures *Mouselmines*, *Oùûdelîms*, etc. sur la côte occidentale, vers le cap Bojador et le cap Blanc : ceux-ci sont féroces et cruels. J'aurai occasion d'en parler.

PARTIES OCCIDENTALES.

ARTICLE PREMIER.

Royaume de Maroc.

Ce royaume occupe la partie N. O. de l'Afrique, où se trouve la masse de montagnes que l'on nomme Atlas, mais qui laissent entr'elles et la mer au N. une vaste étendue de pays en plaine. Ces montagnes élevées sont une partie de l'année couvertes de neiges à leur sommet, et renferment des minéraux dans leur sein. Ce sont particulièrement du fer, du plomb, du cuivre, on dit même de l'étain. Mais l'ignorance des Maures ne leur permet aucune opération métallurgique, et l'on n'y fait presqu'aucune exploitation.

Voici ce que dit de l'Atlas le voyageur Lamprière qui l'a traversé.

« L'Atlas est une chaîne de montagnes fort élevées et entrecoupées de vallées profondes. La partie de l'O. est nommée *grand Atlas*; la partie orientale *petit Atlas*. — L'élévation de ces montagnes est si grande, sur-tout du côté de la ville de Maroc, que malgré leur situation au midi d'un pays très-chaud, leur sommet est couvert de neige pendant toute l'année, et le froid est, dit-on, si vif à leur sommet, qu'aucun animal n'en peut supporter la rigueur. On ajoute que des Brebes y sont morts ». (Je présume que ce froid n'est réellement insoutenable que par sa différence extrême avec le climat très-chaud des plaines). M. Desfontaines a publié une description très-intéressante des plantes de ces montagnes. — Le mont Atlas renferme une grande quantité de mines de fer; les Maures assurent que l'on y trouverait des mines d'or. — Si l'on en croit les bruits populaires, il a existé des volcans dans l'Atlas. — Ces montagnes sont remplies de lions, de tigres, de loups, de sangliers et de serpens monstrueux. Tous ces animaux mal-faisans ou féroces quittent leurs repaires lorsque la faim les presse, et descendent dans les vallées, où ils portent la désolation; ce qui arrive sur-tout

en hiver. On y voit aussi des aigles d'une grosseur étonnante. Les vallées, au contraire, sont remplies de jardins couverts d'arbres fruitiers, embellis de la plus riche verdure, même au mois de décembre.

Les productions végétales communes à ce pays, ainsi qu'à d'autres parties de la côte de Barbarie, où le sol est généralement fertile, sont le blé, l'avoine, le maïs, le riz, le tabac (dont les Maures seuls ne font pas usage), le dattier, l'olivier, l'oranger, le figuier, l'amandier, la vigne, l'abricotier, le pistachier, le jujubier, les melons, les citrouilles, le safran; le mûrier blanc, pour la nourriture des vers à soie, l'indigo, la canne à sucre, et les légumes dans les jardins.

Sur les montagnes on trouve le chêne qui donne le liége, le chêne verd, le genet à haute-tige, l'aloës, l'euphorbe, la sauge, la lavande, le pin, le génevrier, le laurier rose, etc.

Les animaux sont particulièrement les chevaux, dont on soigne les races comme en Arabie, les mulets, les ânes, les chameaux, les chèvres, les brebis et volailles comme en Europe, aussi bien que des mouches à miel. Les animaux féroces sont la panthère, le tigre, les gazelles, le lion, le sanglier, l'éléphant et quelques espèces de singes; entre les espèces volatilles, l'autruche et la poule pintade.

Les peuples du royaume de Maroc sont de trois à quatre origines différentes; 1°. les *Berbes*, appelés communément Berebères; 2°. les *Arabes* ou Maures; 3°. les *nègres* qui y sont établis depuis, et que l'on peut réunir aux *mulâtres*; 4°. les juifs, qui y sont en très-grand nombre.

Les *Berbes* ou *Berbérs* paraissent être les descendans des plus anciens habitans du pays: si cela est ainsi, ils ont pour ancêtres les Mauritaniens et les Numides. On les nomme *Choubouhhs* dans les montagnes de Maroc, et *Berbérs* dans les plaines où ils habitent sous des tentes à la manière des Arabes. S'ils descendent d'un peuple qui ait été policé, comme ont du l'être les habitans de la Numidie et de la Mauritanie, soumis pendant long-tems aux Romains, il faut qu'ils aient bien perdu de leur première origine, puisqu'ils sont dénués de toute espèce de connaissances des arts les plus utiles, et que même leur Langue n'est que celle d'un peuple sauvage. Elle n'a point de mots pour exprimer les idées abstraites. Cependant elle est fort répandue, et se parle avec quelque

différence depuis les Etats de Maroc jusqu'à Syoûâh. C'est peut-être, non celle qui se parlait dans les villes des Etats policés ; mais celle des Gétules et des peuples de l'intérieur du Ssahhra, qui a échappé, ainsi que les sauvages qui la parlaient, à une destruction totale.

Lamprière parle ainsi de ce peuple :

« Les Berbes, dit-il, sont très-robustes ; ils ont les traits du visage fortement prononcés, sont patiens et accoutumés à la fatigue, et changent rarement de domicile. Ils se rasent le dessus de la tête, ne laissant croître leurs cheveux que par derrière. Ils ne portent ni chemises ni culottes, n'ont pour vêtement qu'une simple camisole de laine sans manches, qu'ils attachent au milieu du corps avec une ceinture. Ce peuple ne connaît pas d'autre amusement que la chasse, et l'habitude de cet exercice en fait d'excellens tireurs.—Après la chasse, leur principale occupation est de cultiver les vallées et de garder leurs bestiaux : ils en vendent les peaux, devenues pour eux l'objet d'un commerce très-considérable.»—Ils ont des marchés dans lesquels ils vendent ces bestiaux et les échangent contre d'autres marchandises. Ils se sont rapprochés de la religion des Maures ; mais, comme je l'ai dit, ils ont conservé leur ancien langage.—Il y a des Berbes qui vivent comme des Sauvages : ceux-là ne veulent habiter que des cavernes dans les montagnes.—La race des Berbes est si nombreuse qu'elle inquiète le gouvernement. Ces peuples consentent ou refusent de payer les tributs qu'on leur impose, suivant qu'il leur plait. Dans ces montagnes sauvages on connaît aussi le délassement de la musique. On y joue d'une petite flûte à bec, longue d'environ 8 pouces, qui approche, pour la forme, du chalumeau antique.

Les *Arabes* ou *Maures* peuvent être divisés en deux classes ; 1°. ceux qui s'y sont répandus en s'avançant de proche en proche comme bédouyns, ou pasteurs vivant sous des tentes ; 2°. ceux qui venus à la suite des premiers conquérans, soldats eux-mêmes, ou revenus de l'Espagne après en avoir été chassés ; ils habitent dans des villes, y font le commerce, et sont redoutés par leur mauvaise foi et leur rapacité.

L'auteur cité plus haut s'exprime avec beaucoup d'impartialité sur le compte des Maures.

Si l'on veut, dit-il, juger sainement le caractère des Maures,

il ne faut pas oublier que l'on ne prend aucun soin de leur éducation, que le gouvernement est très-sévère ; et calculer ensuite ce que l'influence du climat peut apporter au développement des passions vicieuses, et voir le peu de correspondance que les Maures ont avec les autres nations. Ils ont même peu de liaisons entr'eux. La nature du gouvernement, et l'espèce d'isolement dans lequel ils vivent, inspirent à chaque individu de la méfiance de son voisin, et l'empêche de communiquer avec lui. Ce portrait n'est pas cependant celui de tous les Maures; il y a des exceptions. En général, ils ne connaissent ni les sciences ni les arts : ils ont recours aux juifs.—Les Maures sont graves et mélancoliques, chauds en protestations d'amitié, mais fort inconstans dans leurs affections. La paresse de leur esprit les rend peut-être encore moins susceptibles que les sauvages des sensations qui tiennent au sentiment. Leur ame engourdie a besoin d'être remuée très-vivement pour devenir sensible au plaisir ou à la douleur. Ce stoïcisme apparent n'est point accompagné de courage ; au contraire, on leur voit montrer la plus grande lâcheté à l'approche des châtimens ; ils sont aussi bas et aussi rampans devant leurs maîtres, qu'ils sont durs et tyranniques envers leurs inférieurs. Ils sourient assez volontiers ; mais il est rare que leur joie soit plus démonstrative. La marque la plus sûre de leur contentement, c'est lorsqu'assis sur leurs talons ils s'amusent à se caresser la barbe.

L'ampleur de l'habillement des Maures, empêchant d'apercevoir les formes du corps, il ne serait pas aisé de donner une juste idée de leur taille. Cependant, dit Lamprière, je crois pouvoir assurer qu'ils sont plutôt maigres que gras. Leur teint est pâle dans le nord de l'Empire ; il se rembrunit beaucoup pour les habitans de la partie du sud. Leurs traits sont fortement prononcés ; ils ont les yeux noirs et gros, le nez aquilin, et de belles dents.

L'habillement des hommes, peu différent en général de celui des femmes, consiste dans une chemise très-courte, qui a de très-longues manches, un caleçon de toile blanche, par dessus lequel ils mettent un grand pantalon de drap qui descend jusqu'à la cheville du pied. Par dessus la chemise ils ont deux ou trois gilets de différentes couleurs, boutonnés sur le devant avec une grande quantité de boutons. Une

ceinture de soie entoure le milieu du corps, et un cordon de velours, placé comme un baudrier, suspend à gauche un sabre courbe, ou un coutelas, dans un étui de cuivre. Ils se couvrent volontiers de leur *haïell*, qui fait partie de leur habillement, et qui les enveloppe d'une manière aisée et commode.—Les Maures qui ont fait le pélerinage de la Mekke ont seuls le droit de porter le *turban* : on les nomme *El-Hatek*. Ils sont traités avec considération ; même les animaux, de retour de ce pénible voyage, sont exemps de toute espèce de travail. Les Maures qui sont restés dans le pays ne peuvent se couvrir la tête qu'avec de simples bonnets : l'usage est qu'ils soient rouges. Ils se rasent les cheveux, à l'exception d'une petite touffe au milieu de la tête : ils laissent croître leur barbe ; n'ont ni bas ni souliers, mais seulement de petites sandales de maroquin jaune, et vont toujours avec un chapelet pendu à leur ceinture.

Les *nègres* et les mulâtres forment de même une grande partie de la population. De ces nègres les uns ont été appelés par les rois pour en composer leur milice, d'autres se sont établis dans le pays pour y faire leurs affaires. Ceux qui s'en occupent montrent de l'intelligence. De leurs mariages avec des filles arabes, et des mariages des arabes avec des négresses il est sortie une race de mulâtres qui se perpétue et vit assez malheureuse.

Les *juifs* sont généralement plus malheureux encore. Malgré les talens qu'ils montrent, les services qu'ils rendent, parce qu'ils ont plus d'instruction et plus d'aptitude aux affaires commerciales, ils sont tenus dans un état d'oppression exposés à des affronts continuels et à des extorsions horribles. Dans les grandes villes ils ont un quartier que seuls ils habitent, mais ils n'en peuvent sortir sans être obligés de marcher pieds nus. Quelques-uns, cependant, sont parvenus à gagner la confiance du roi ; mais il est bien rare que cette faveur dure autant que la vie de celui qui l'a obtenue, et plus rare encore qu'elle influe sur le bonheur du reste de sa nation.

« Les juifs, dit encore Lamprière, sont ici fort nombreux. Ils ont, dans la ville de Maroc, un quartier à part, sous la direction d'un alcade nommé par l'empereur pour juger leurs différens. Les deux portes du quartier des juifs sont

régulièrement fermées à neuf heures du soir ; alors personne ne peut y entrer non plus qu'en sortir jusqu'au lendemain matin.—Ils ont un marché particulier pour vendre leurs denrées ; lorsqu'ils entrent dans un autre quartier, ils se mettent nus pieds. La nation juive paie annuellement un impôt proportionné à sa population ; et, de plus, elle est exposée à des taxes arbitraires. — Enfin, ils sont traités comme des êtres d'une classe inférieure à la condition humaine ; et, dans aucune partie du monde, on ne les opprime comme en Barbarie. Cependant sans eux on n'y verrait ni industrie ni talens ; le pays même aurait de la peine à subsister sans leur assistance ; il n'y a qu'eux qui travaillent avec intelligence. Les juifs ont la direction de toutes les affaires pécuniaires et commerciales, sans que pourtant ils leur soit permis de toucher aux deniers publics. Ce sont eux qui font le change des monnaies. Malgré cela les Maures les traitent avec plus de dureté que leurs animaux. J'en ai vu battre, dit Lamprière, au point de me faire craindre qu'ils n'expirassent sous leurs coups. Les plaintes de ces malheureux étaient inutiles.—Qu'en arrive-t il ? c'est qu'ils tâchent de se venger d'une telle oppression en trompant, autant qu'ils le peuvent, des maîtres si barbares ; et cette persécution injuste fait qu'ils sont presque tous sans principes et sans probité. De leur côté, les Maures allèguent cette conduite des juifs pour justifier la leur.

Dans presque tout l'Empire ils vivent séparés des Maures : ils ont le libre exercice de leur religion. On en voit peu de renégats, et ils sont généralement méprisés.—Les juifs parlent assez bien la Langue espagnole dans les ports de mer ; les autres n'entendent que l'arabe et un peu l'hébreu. Leurs coutumes sont les mêmes que celles des Maures ; ils ne diffèrent que dans le culte religieux, qu'ils pratiquent avec plus de cérémonies superstitieuses que les juifs européens. Ils se rasent la tête et portent une longue barbe, et leur habillement, pareil à celui des Maures, est toujours noir.—Il leur est défendu d'avoir aucune arme et de sortir du pays sans la permission de l'empereur ; ils ne peuvent même monter à cheval.—Les femmes juives sont habillées assez magnifiquement ; elles sont communément blondes et fort belles. Tant qu'elles sont filles elles se parent avec leurs cheveux ;

une fois mariées, elles se couvrent le visage d'un mouchoir. Ni les filles ni les femmes ne mangent avec le père, qui ordinairement est despote dans l'intérieur de sa maison. »

Topographie.—Nous ne connaissons pas assez l'intérieur du royaume de Maroc pour en traiter la géographie avec quelques détails; cette connaissance d'ailleurs serait superflue, attendu le peu d'utilité dont elle paraît être. Lorsque les Arabes eurent formé de petits Etats dans l'Occident sous le nom d'*Algarve*, dont une partie en Espagne et l'autre en Afrique, ce dernier Etat éprouva aussi des subdivisions. Enfin, après des troubles et des révolutions, on reconnut plusieurs royaumes indépendans, tels que ceux de *Fez*, de *Miquenez* et de *Trémécen*, dans le nord; dans le sud, ceux de *Sus*, de *Tarudant*, *Maroc*, *Tafilet*, *Sugulmess*. Les rois de Maroc portent même leurs prétentions plus loin, puisqu'ils se donnent pour souverain du *Ssâhhra* et du *Belèd-ul-Djéryd*.

Mais observons que le royaume de Trémécen a été réuni à la régence d'Alger, et que les autres provinces sont pour la plupart assez disposées à la révolte. Je vais seulement nommer les villes qu'il nous importe le plus de connaître, en commençant par le nord.

Tanger, sur le détroit de Gibraltar, a été autrefois au pouvoir de la Grande-Bretagne; alors cette ville était bien fortifiée; les Anglais l'abandonnèrent sous le règne de Charles II, après en avoir détruit les fortifications. Il ne subsiste plus qu'un petit Fort en assez bon état, situé au N. de la ville. La ville occupe un très-petit espace, et n'a rien de remarquable. Bâtie sur une éminence au bord de la mer, elle est entourée d'une vieille muraille qui tombe en ruines. Les environs sont couverts de vignobles. La situation de cette ville n'est rien moins qu'agréable; et les maisons, mal bâties, y annoncent la misère. Ces maisons, blanchies au-dehors, n'ont qu'un étage, et le plancher des appartemens est de terre battue. Les Juifs et les Maures y vivent en assez bonne intelligence. Les consuls étrangers résident ordinairement dans cette ville, et presque tous ont des maisons de campagne dans les environs. Le consul de France réside ordinairement à T'étuan, sur la côte; au N. est un château à demi-ruiné qu'habite le gouverneur. L'hôtel du trésor royal sert de magasin pour le

radoub des vaisseaux. Le port, qui est le meilleur de l'empire de Maroc, est très-propre au service des galères; on les y construit ordinairement. La baie est vaste, mais pas sûre lorsque le vent d'Est souffle avec violence. Le meilleur atterage est à l'E. de la baie, à $\frac{1}{4}$ de lieue du rivage. L'embouchure de la rivière est si encombrée de sable, que les vaisseaux ne peuvent y passer l'hiver: on les envoie à Larache. On voit sur cette rivière les ruines d'un vieux pont, que l'on attribue aux Romains; le milieu a été coupé pour laisser un passage libre aux vaisseaux.

Tétuan, à 10 lieues au S. E., sur les bords de la côte orientale de la petite presqu'île qui forme le détroit. Cette ville, bâtie sur le penchant de deux collines, est considérable, sans pourtant être fortifiée; car elle n'a pour sa défense que quelques tours qui accompagnent les murailles, avec de très-petites pièces de canon. Mais il y a une citadelle, placée sur le sommet de la montagne, avec des canons, au nombre de quatre-vingts.

L'intérieur de Tétuan n'a rien d'agréable. Les rues en sont étroites et sales, les maisons mal bâties, ayant par le haut une saillie si considérable, qu'il s'en faut de peu qu'elles ne se touchent. Cependant l'intérieur de ces maisons est assez bien tenu. La place publique, ou l'*Elcaisseria*, est entourée de belles boutiques remplies de marchandises, soit du pays, soit étrangères. Celles du pays, c'est-à-dire de l'Afrique, car je comprends sous ce nom celles qui viennent également de Tunis, d'Alger ou d'Alexandrie, arrivent jusqu'à Fez, qui est au S., et sont transportées ensuite à Tétuan, qui est la ville la plus commmerçante de l'empire de Maroc. Les négocians y sont riches et honnêtes. Les Juifs étaient riches aussi, mais ils ont été dépouillés de leurs biens par l'empereur Muley-Yazid. Ils ont un quartier séparé d'où, pendant la nuit, ils ne peuvent sortir. Les femmes de cette nation s'y font remarquer par la fraîcheur de leur teint et la régularité de leurs traits.

Le port de Tétuan est sur une rivière, et se trouve à $\frac{1}{4}$ de lieues de la mer: on le nomme *Martîn*. Mais, à cause des sables, il n'y peut remonter que de petits bâtimens; les galères y passent le tems de l'hivernage. L'entrée en est défendue par une tour fort élevée, garnie de 12 pièces de canon.

La baie, qui sert de rade, est formée par une langue de terre qui s'avance dans la mer, à l'O. de la rivière, et met de ce côté les vaisseaux à l'abri du vent. Lorsque le vent d'Est souffle avec violence, les vaisseaux quittent la baie pour se mettre en sûreté dans un autre port.

Argilla, à dix lieues au S. de Tanger, a autrefois appartenue aux Portugais, et passait alors pour une place forte. Les fortifications en sont actuellement détruites, mais il y a un château qui est considérable, sans pourtant être en bon état. Les maisons de cette petite ville ont un aspect misérable, et les habitans Maures et Juifs sont très-pauvres.

L'*Arrache*, ou *El-Arass*, anciennement *Lixos*, à un peu plus de dix lieues au S., est à l'embouchure de la rivière de *Lucos*; elle y a environ un tiers de lieue de largeur. Cette ville fut autrefois sous la domination des Espagnols. Elle est d'une moyenne grandeur, et passablement bien bâtie, sur une pente douce au bord de la rivière. On n'y voit pas de fortifications régulières, mais seulement deux Forts et une batterie de canons. Les Français l'ont bombardée en 1765. C'est une des villes de l'Empire les mieux policées et les plus propres. Les rues y sont pavées; la place, entourée de portiques de pierres, est assez belle. Les vaisseaux peuvent être radoubés à l'Arrache, mais le port manque de bassin pour la construction des vaisseaux. C'est pourtant le seul où les vaisseaux de l'Empereur soient en sûreté dans le mauvais tems. Mais on doit présumer qu'il ne servira pas encore long-tems à cet usage, parce que les sables forment à l'entrée de la rivière un banc qui s'augmente chaque année.

Le nom de l'Arrache, ou plutôt d'*El-Arass*, signifie *planté de jardins*, et en effet les environs de cette ville sont plantés d'arbres dattiers et autres, et présentent le coup-d'œil le plus pittoresque.

Mamora est à 23 lieues au S. de l'Arrache, sur une colline, à l'embouchure de la rivière de *Saboc*, et forme en cet endroit un hâvre pour les petits bâtimens. Elle appartient aux Portugais, qui l'avaient entourée d'une double enceinte de murailles, dont il ne reste que les ruines. Il n'y reste qu'un petit Fort sur le bord de la mer.

Les environs de Mamora offrent à la vue des lacs, de gras pâturages, de belles plantations. On ferait son bonheur d'ha-

biter une ville aussi bien située, si cette belle situation n'était pas en la disposition d'un si mauvais gouvernement.

Salé n'est qu'à 6 lieues au S. On y arrive, en sortant de Mamora, par un très-beau chemin passant entre des montagnes qui s'élèvent en pente douce de chaque côté de la route. Sur cette route on voit les restes d'un aquéduc construit, à ce qu'il paraît, par les Romains. Salé est une ville assez grande, mais n'a rien de bien intéressant. Elle est défendue par une batterie de vingt pièces de canon, laquelle fait face à la mer. A l'embouchure de la rivière est une assez bonne redoute.

Sur le côté gauche de la rivière, en face de Salé, est la ville de *Rabat*. Elle est entourée d'une grande muraille, et défendue par trois Forts construits par un rénegat Anglais. Les canons y ont été apportés de Gibraltar. Les maisons de cette ville sont, en général, bien bâties. Il s'y trouve des habitans assez riches, et les Juifs y sont mieux traités qu'à Tanger et à l'Arrache; leurs femmes sont très-jolies. Un consul Anglais y réside ordinairement. — Le château de Rabat est très-considérable, et renferme dans son enceinte un grand bâtiment, qui fut autrefois une trésorerie. La terrasse offre le plus bel horizon, qui embrasse à la fois les deux villes, une grande étendue de pays et l'Océan.

Il s'y voit aussi quelques restes d'un ancien château et d'une tour, que l'on nomme *Tour de Hacon*.

Les habitans de Salé et ceux de Rabat s'étaient autrefois réunis d'intérêt et affranchis de la domination du roi de Maroc. Forbans audacieux et vrais écumeurs de mer, ils attaquaient indistinctement les vaisseaux de toutes les nations. C'était pour les punir de ces excès que le gouvernement français avait armé contr'eux; mais l'expédition bien conçue fut mal exécutée. L'officier qui commandait les barques armées s'avança dans un goulet, et y fut exposé au feu d'abord caché des ennemis. On y perdit du monde, et l'on se retira; mais les cours de l'Europe rendirent le roi de Maroc responsable des excès des Saletins, qui ne lui payaient qu'un léger tribut. Sidi-Mahomet, l'un des derniers Empereurs, soumit entièrement les deux villes de Salé et de Rabat, et les réunit à son empire. Les habitans, forcés de devenir plus honnêtes gens, ont perdu leur audace, et sont rentrés

dans la classe des pirates ordinaires, n'attaquant que les nations ennemies de leur souverain. Cette répression a jeté chez eux le découragement : ils ont négligé d'entretenir leur port ; il est actuellement tellement encombré, qu'ils ne peuvent plus armer de manière à se faire craindre.

Darbeyda, à 11 lieues environ plus au S., est un petit port à l'embouchure d'une rivière du nom de la ville, et sur laquelle il y a un pont à deux arches. Le chemin par lequel on y arrive, en sortant de Rabat, est couvert de rochers. Quoique ce port soit de peu d'importance on en estime la rade, parce que les vaisseaux peuvent y mouiller sans danger, excepté pendant les vents de N. O.

Azamore, sur la même côte, au S. O., à 20 lieues de Darbeyda, est l'embouchure d'une rivière profonde, et que l'on nomme le *Morbeya*. Cette ville, quoiqu'assez considérable, ne renferme rien qui puisse fixer l'attention d'un voyageur. Tout près d'Azamore est le cap Blanc.

Mazagan, qui est assez proche, a été enlevée aux Portugais par l'Empereur Sidi-Mahomet, qui se vantait beaucoup de cette conquête ; mais on sait qu'elle coûtait plus qu'elle ne valait aux Portugais, et qu'ils ne s'y défendirent qu'autant de jours qu'il leur en fallait pour embarquer tous leurs effets, après quoi ils se retirèrent.

Saffy, au-delà du cap Cantin, est située au bas d'une montagne escarpée : il y a un port de mer. Cette ville est petite, et n'est remarquable que par un palais d'une belle ordonnance. Elle est défendue par un Fort construit près de la ville, au N. La rade est sûre, excepté par les vents d'O. très-violents. Saffy fesait un assez grand commerce avant que Sidi-Mahomet eut forcé les négocians qui y résidaient de venir habiter la nouvelle ville de Mogodore. Les environs sont hérissés de montagnes et couverts de bois.

Mogodore, à 20 lieues au sud, est nommée par les Maures *Suera*. C'est une grande ville régulièrement bâtie, à 120 lieues à-peu-près de Tanger. La date de la fondation n'est pas ancienne, puisqu'elle n'a commencé qu'en 1760, sous le règne de Sidi-Mahomet. Ce prince ordonna à tous les négocians européens de son royaume de s'y transporter, et dans ce moment leur accorda quelques diminutions de droits, mais peu après il ne tint aucun compte de ses promesses.

Le comptoir de Mogodore est composé d'une douzaine de maisons de différens pays. « Ils exportent des mulets pour l'Amérique, et envoyent en Europe du cuir de Maroc, toutes sortes de peaux, de la gomme arabique et sandarique, des plumes d'autruches, du cuivre, de la cire, de la laine, des dents d'éléphans, des dattes, des figues, des raisins, des olives, des huiles, de belles nattes et de superbes tapis, etc. Ils échangent ces marchandises pour des bois de constructions, de la poudre, des canons, des draps, des toiles, du plomb, du fer en barre, toutes sortes de quincailleries et de colifichets, comme miroirs, tabatières, montres, petits couteaux, etc.; du thé, du sucre, des épices et autres objets que cet empire ne produit point ».

Outre ce commerce avec les Européens, les Maures commercent aussi avec les peuples de la Guinée, avec Alger, Tunis, Tripoli, le Caire, la Mekke, par le moyen de leurs caravanes.

« La ville de Mogodore est bien fortifiée du côté de la mer. Elle n'a du côté de la terre que quelques batteries de canon pour se garantir des incursions des Arabes du Midi, qui ne sont jamais tranquilles. — On n'entre dans cette ville qu'en passant sous de grandes voûtes de pierres où les portes sont placées; la place du marché est entourée de portiques; elle est régulière et bien bâtie; la douane et les magasins sont de beaux bâtimens sur le port. Outre ces édifices, l'Empereur a un palais dans la ville qu'il occupe rarement. — Les rues de Mogodore sont alignées au cordeau, mais elles sont étroites, et les maisons plus élevées que dans les autres villes de cet Empire. La baye, défendue par un fort garni de canons, n'est pas sûre contre le vent de N. O ». — Le vent de N. O., qui souffle continuellement en été dans cette ville, en rend le séjour très-supportable; on n'y est point incommodé par une chaleur excessive.

Santa-Cruz ou *Sainte-Croix*, à 24 lieues au S. Cette ville est située sur le penchant d'une colline, à l'extrémité occidentale de la chaîne de montagnes qui termine au S. le Mont-Atlas. Le nom indique assez que cette ville a d'abord appartenu aux Portugais, et c'était l'entrepôt le plus considérable des Européens jusqu'au règne de Sidi-Mahomet. Depuis que les souverains de Maroc la possèdent, Sainte-Croix est déserte;

déserte; le peu de maisons que l'on y voit tombent en ruines. Ainsi, par la négligence d'un gouvernement despotique et bizarre, l'un des meilleurs ports de cette côte reste inutile à la prospérité de ceux auxquels la nature l'avait accordé. Ce port se nomme *Agadir*.

Santa-Cruz. C'est ici que se termine la suite des villes de la côte occidentale, et ce sont les plus intéressantes. Je vais actuellement parler de quelques-unes de l'intérieur du pays, en remontant vers le Nord.

Tarudant. A 15 lieues à l'E. et à 7 du Mont-Atlas, est une ville fort médiocre, dont les murailles sont à moitié détruites. Il n'y a de maisons que ce qu'en pourrait contenir la ville, si elle était bâtie comme nos villes d'Europe, mais chaque maison, avec un jardin, occupe un espace séparé. Ces maisons, construites en terre, n'ont que des appartemens bas et incommodes, occupés par des ouvriers ou des gens de la classe du peuple; car les gens riches occupent le château qui est hors de la ville, mais il n'est guère mieux construit. Au reste, c'est une des villes les plus peuplees de l'état de Maroc. On y fait des étoffes à l'usage du pays, et l'on y travaille le cuivre que fournit une mine du voisinage.

Le quartier habité par les Juifs peut passer pour un faubourg de Tarudant; il est à un quart de lieue de la ville, dans laquelle ils ne peuvent entrer que pieds nus. Près de la ville est un château ou palais, avec un jardin fort agréable, et dessiné par un Français. Il est assez souvent habité par un des fils du souverain. Ainsi que tous les palais des princes orientaux, ce palais est partagé en trois parties; l'une est occupée par le prince, l'autre par ses femmes, c'est le *harem*, et la troisième par les personnes attachées à son service.

Il se tient deux marchés par semaine à Tarudant. Des agens du gouvernement y surveillent la vente des chameaux et des mulets, de telle sorte que les acheteurs ne peuvent être trompés par les vendeurs.

Maroc, l'une des capitales du royaume auquel elle donne son nom, est à plus de 40 lieues au N. E. de Tarudant, et plus de 30 lieues au S. O. de Mogodore, ce qui donne cette distance entre la mer et Maroc, et non pas 20 lieues seulement, comme on le trouve dans plusieurs ouvrages de géo-

graphie. Elle a à l'E. une des chaînes de l'Atlas, au pied de laquelle coule une rivière, qui va par le N. O. se rendre à la mer, au S. du cap Cantin. Cette ville fut, dit-on, fondée en 1052, dans un lieu nommé *Marrakech*; les Espagnols ont dit *Marroncas*, et nous *Maroc*. Les autres capitales sont *Miquenez* et *Fez*. Maroc, dont je m'occupe en ce moment, est entourée d'une forte muraille, et peut avoir près de 3 lieues de circonférence, fortifiée de grosses tours et d'un assez large fossé, mais pas un seul canon monté sur son affût. Pour entrer dans la ville on passe sous de grandes arcades, d'un goût très-gothique, où sont des portes que l'on ferme très-exactement tous les soirs. Le palais du roi en est le seul édifice remarquable; il y a cependant quelques habitations de ministres mieux bâties que les maisons ordinaires, et quelques mosquées un peu magnifiques. La maison de l'effendi, ou premier ministre, a paru à Lemprière la seule digne d'une description : il parle aussi des jardins avec éloge.

C'est dans un quartier séparé, nommé *El-Caisseria*, que se vendent les marchandises précieuses: c'est ce que dans d'autres villes de l'Orient on nomme *basar*. Ce lieu, pour la singularité de ceux qui l'habitent, mérite une description particulière. Les boutiques où se trouvent ces marchandises, consistant en étoffes et en bijoux, sont pratiquées dans le mur qui fait face à la rue, et ne forment que des espèces de niches, dont on peut prendre une assez juste idée par la vue des petites boutiques pratiquées sur les deux trotoirs du Pont-Neuf. Le marchand, assis au milieu, ayant les jambes croisées, atteint, sans se déranger, à tous les objets qu'on peut lui demander, parce que tout y est à sa portée. L'acheteur est de bout dans la rue, examine, prend, paye, sans que la non-chalance du vendeur en ait éprouvé la moindre contrariété.

Le palais de l'empereur est presque une ville à lui seul, puisqu'il a près d'une lieue de circonférence, et renferme, outre l'habitation du souverain, les logemens de ses femmes, ceux de ses officiers, etc.; et une mosquée très-belle, bâtie par Muley-Abdallah.

Les Juifs habitent un quartier particulier, mais ils sont sujets aux mêmes humiliations que ceux de Tarudant.

Miquenez, assez loin au N., est quelquefois aussi la résí-

dence de l'empire. Je n'ai pas de notions assez récentes sur cette ville pour former les prétentions d'en dire rien de bien exact.

Fez, assez près au N. E., a été célèbre par ses richesses et la politesse des habitans. Je n'en sais rien non plus de nouveau.

PRÉCIS HISTORIQUE.

Lors de l'invasion des Arabes dans toute la partie septentrionale de l'Afrique, la famille des Edrisites s'empara de Fez à-peu-près vers 788.

« Les Fathimytes qui, en 910, avaient succédé aux Aglabites, maîtres de Caïoran, furent à leur tour remplacés par les Qëïrites. Mais aucun de ces peuples n'approcha de la gloire et de la puissance des Almoravides, qui régnèrent en Espagne et à Maroc. Leur empire, qui avait commencé en 1052, finit en 1139; alors ils eurent pour successeurs ces Almohades, dont les Etats furent partagés en 1210, que les Beni-Merius régnèrent à Fez, tandis que les Benihafs régnèrent à Tunis. Il y eût aussi quelques petits Etats, tels que Trémécen, Sidjelmesse, etc. Les Oatassens se rendirent maîtres de Maroc en 1420, et y furent rois. Enfin, en 1512, une famille, se disant issue de Mahomet, et honorée du titre de *cherifs*, monta sur le trône. Un des plus grands hommes de cette famille fut Mulèy-Ismaël, qui régna long tems, à partir du commencement du 17e. siècle. Plusieurs de ces princes ont été fort cruels ». Ce fut pour la première fois, en 1630, que la France traita avec l'empereur de Maroc, et qu'elle envoya un consul à Salé.

Gouvernement. — La couronne de Maroc, quoique réservée à la famille régnante, n'appartient pas aux aînés plus qu'aux cadets de la maison royale. Elle passe ordinairement au prince qui s'est fait le plus de partisans, et qui a sur-tout le plus d'influence sur l'armée. Ainsi, le gouvernement de Maroc peut être regardé comme héréditaire et comme électif tout ensemble. L'attachement de la nation pour un prince qui a montré des qualités que l'on estime, l'emporte quelquefois sur l'argent que prodiguent ses frères. L'épithète de

Mulèy, qui précède le nom du prince, est un titre d'honneur, et s'emploie toujours quand on parle du souverain.

Religion. — La religion du royaume de Maroc, dont les souverains se prétendent issus de Mahomet, doit être, on le sent bien, le pur islamisme. Mais là, comme ailleurs, l'hypocrisie prend la place de la véritable dévotion ; et Sidi-Mahomet, qui régnait à Maroc à l'arrivée de Lemprière, en était une preuve bien convaincante : « Sidi-Mahomet, dit-il, tâchait de couvrir ses fautes du voile de la justice et de la religion. Il était de toutes les confréries qu'ont imaginées les apôtres du saint prophète, et ne manquait jamais d'assister aux cérémonies les plus superstitieuses de son culte ». Il parle de ce prince comme nous pouvons parler de Louis IX : car il ajoute que cette conduite pouvait en imposer au peuple ; mais les gens éclairés n'étaient pas les dupes de cet extérieur de dévotion. Il ne leur était pas possible de croire que la piété de l'empereur fût véritable, lorsqu'ils voyaient qu'il ne se fesait pas scrupule de violer tous les principes d'honneur et de probité pour arriver à ses fins. Comment aurait-on pris confiance en sa parole, lorsqu'on l'y voyait manquer dès qu'il croyait le pouvoir impunément pour son avantage? Au reste, il avait des qualités politiques.

Les forces de terre de l'empire de Maroc sont composées, en grande partie, de soldats nègres, que Muley-Ismaël fit venir de Guinée ; le reste de l'armée se prend parmi les natifs du pays. La totalité forme une armée d'environ 36,000 hommes ; les deux tiers sont en cavalerie. Cette force militaire est susceptible, en tems de guerre, d'une grande augmentation, puisque tous les sujets de l'empereur doivent marcher à la première réquisition. — Six mille hommes sont employés à sa garde, et résident toujours près de sa personne. Les autres troupes, commandées par les bachas des provinces, sont réparties dans différentes villes.

Le soldat est habillé par l'empereur, et ne diffère des autres sujets du prince que parce qu'il porte des armes. Ce sont un sabre, un très-long fusil, etc. Le soldat nègre est le plus vigoureux. Propre aux plus grandes fatigues, il supporte, sans beaucoup en souffrir, la faim, la soif, et tous les maux que la guerre entraîne après elle. Il est excellent pour harce-

ler l'ennemi ; mais il serait bientôt défait dans une attaque régulière.

Quant à la marine, il est bon que les puissances de l'Europe sachent qu'elle est peu redoutable. En général tous les ports, excepté un seul, situés sur l'Océan, sont en assez mauvais état. La mer les encombre continuellement, et de plus en plus, d'un sable qui finira par en détruire l'usage. Les bâtimens sont une quinzaine de frégates, quelques chébeks, et 20 à 30 galères à rames, le tout servant à la piraterie. Un commandant général a le titre d'amiral.

Les finances du roi de Maroc ne sont pas établies d'après un plan bien régulier ; mais son avidité y supplée. En général il prend le plus qu'il peut, et par tous les moyens possibles. Voici les canaux avoués par lesquels arrivent les revenus jusques dans ses coffres.... 1°. $\frac{1}{10}$ sur tous les objets de consommation et sur toutes les productions du pays... 2°. Un impôt annuel sur les Juifs, impôt autorisé même par le Korân... 3°. Les produits de la douane et les droits d'assise... 4°. Les tribus exorbitans arrachés aux étrangers sujets de cet empire, et ceux payés par les marchands européens en forme de dons gratuit ou de présens. Cet article est très-considérable.

Administration. — Malgré le despotisme du prince, il y a cependant des formes qui pourraient faire tolérer ce gouvernement, si ceux qui sont chargés de s'y conformer étaient eux-mêmes plus équitables.

Les commandans des villes se nomment *alcades*, et sont subordonnés aux bachas, qui commandent aussi aux cheykhs des camps arabes, lorsque ceux-ci sont censés sujets de l'empire.

L'alcade est investi de l'autorité civile et militaire dans la ville, dont le commandement lui est confié : il a des soldats à ses ordres. Comme juge, il s'occupe du *civil* et du *criminel*, prononce le jugement, même à mort, et le fait exécuter. Presque toujours la peine est rigoureuse, parce que le juge la peut remettre pour de l'argent. Souvent aussi la peine n'est qu'une amende au profit du juge ; mais cette amende est si considérable, qu'elle ruine le condamné. D'ailleurs, il n'est pas rare de voir intenter le procès le plus injuste, qui pourtant se juge avec de l'argent, et de voir toujours perdre les

Juifs, parce que le juge s'enrichit en les condamnant. Cet alcade a un adjoint.

Mais dans les grandes villes il y a un *cadi*, ministre de la religion, et juge supérieur en matière de Droit. Il ne se conduit guères mieux que l'alcade ; mais ses jugemens sont très-respectés, parce qu'ils sont toujours prononcés d'après les maximes du Korân. D'autres ministres du culte, que l'on nomment *talbs*, peuvent juger en son absence.

En dernier ressort, les affaires ne sont pas portées au *mufti*, qui, comme on sait, est le ministre suprême de la religion ; mais elles vont directement au roi. On lui présente une requête, mais il n'est pas plus exempt de séduction que le moindre des alcades. Du moins, c'est le défaut des princes maures. Il juge donc d'après son intérêt, et condamne celui qui paie le moins. Quelquefois aussi ses sentences sont très-justes, mais elles sont presque toujours très-sévères. Quand le coupable pour crimes ne perd pas la vie, il perd au moins un pied, ou une main, quelquefois les deux mains ou les deux pieds, presque toujours avant d'avoir eu le tems de produire ses moyens de défense. Pendant son long règne, Mulèy-Ismaël exécutait lui-même ses sentences, sur-tout à l'égard de ceux pour lesquels il voulait montrer un reste d'égard. Il n'y avait guères que les Juifs qu'il abandonnait à l'exécution du bourreau. Sous les rois actuels, l'exécution se fait en la présence du prince, mais elle est abandonnée à des soldats nègres.

Je terminerai cet article par la courte énumération des places de ministres et d'officiers qui se trouvent à la Cour du roi de Maroc. Je prend ce détail dans le dernier voyageur, qui est en même-tems un des plus exacts.

1°. Le premier ministre, sous le titre d'*effendi* ; il est à la tête de toutes les affaires. Toutes les dépêches doivent être signées de sa main.

2°. Le premier secrétaire de la trésorerie, sous la direction de l'effendi, est chargé de faire tous les paiemens. Il a 6 adjoins et 7 juifs sous-secrétaires.

3°. L'écuyer en chef a sous-lui 120 palferniers pour le service des écuries.

4°. Le grand chambellan a 17 adjoins pour le service intérieur du palais.

5°. Il y a un grand fauconnier, dont la charge est héréditaire. Il a 20 adjoins.

6°. Un grand officier garde le sceau impérial.

7°. Deux maîtres-d'hôtel, ont 8 adjoins.

8°. Cinq inspecteurs-généraux rendent compte à l'effendi.

9°. Trois maîtres des cérémonies sont chargés des audiences publiques.

10°. Il y a une place de premier drogman, ou premier interprète, et c'est assez ordinairement un renégat, car cette place suppose plus de connaïssances qu'un maure n'est susceptible d'en acquérir. Ordinairement cet interprète doit joindre à la connaissace de l'arabe, celle des principales Langues de l'Europe.

11°. Un secrétaire chargé des affaires à traiter avec les Espagnols et les Italiens.

12°. Deux gardes en chef pour les pierreries et la vaisselle d'argent.

13°. Un grand-maître des bains de l'empereur.

14°. Deux officiers chargés de la garde de l'arsenal.

15°. Deux officiers veillant à la conservation des effets et des magasins de l'empereur.

16°. Trois inspecteurs des mosquées.

17°. Cinq officiers de la bouche.

18°. Deux bibliothécaires.

19°. Deux astrologues, qui ont à peine les premières notions de l'astronomie.

20°. Quatre écuyers et 2 adjoins pour le soin des voitures.

21°. Douze enfans d'européens renégats pour conduire de petites voitures.

22°. Trois ministres du culte, avec 17 adjoins pris dans les premières familles, et chargés de faire les prières dans le palais.

23°. Trois officiers et 19 adjoins, chargés de porter le parasol du prince lorsqu'il sort du palais.

24°. L'écuyer chargé de porter le sabre du prince.

25°. Deux porteurs du bassin, dans lequel l'empereur se lave les mains après le repas.

26°. Deux officiers chargés de porter sa lance.

27°. Un homme chargé de porter sa montre.

28°. Cinq alcades, chargés des fusils dont il se sert à la chasse, avec 15 aides pour l'entretien de ces armes.

29°. Un officier auquel on confie la garde de l'étendard de Mahomet.

30°. Enfin, un premier médecin, un premier chirurgien, etc., occupés des soins à donner à la santé du prince.

Mais tous ces emplois, plus ou moins honorables, ou fatiguans, ne sont que très-peu payés par le prince; quelques-uns ne le sont pas du tout. Ils n'en sont pas moins recherchés, parce qu'ils n'en sont pas moins lucratifs. Chacun de ceux qui les remplissent trouve le moyen de vexer ceux qui ont besoin d'arriver auprès de l'empereur, de sorte que le produit de ces vexations supplée avec avantage au défaut d'émolumens légitimes.

Au reste, on n'a sur l'intérieur du royaume de Maroc que des connaissances imparfaites. On a dit que l'un des fils de Mulèy-Ismaël avait eu à sa garde un petit corps de renégats, commandé par un chef aussi renégat, et fils d'un chapelier de Paris. Ce fait n'a rien que de très-vraisemblable.

ARTICLE II.

ÉTABLISSEMENS SUR LE SÉNÉGAL.

Les établissemens européens sur le Sénégal ont quelquefois été désignés par le nom d'Afrique française, soit parce que les Français sont les premiers européens qui l'ayent connu, soit parce que la France a, depuis plus de 400 ans, des possessions sur cette côte. Les Portugais se font honneur des premières découvertes en Afrique; mais long-tems avant eux, et dès l'an 1364, les Normands avaient découvert la Guinée, et, avant la fin du 14e. siècle, la baye de *Sierra-Léone*, *Rufisque*, près Gorée, et *Toubabé* avaient des comptoirs qui portèrent les noms de petit Dieppe et petit Paris.

Cette contrée prend son nom du grand fleuve qui y coule. C'est proprement la partie de l'Afrique arrosée par les fleuves Sénégal et Gambie. Mais on a coutume de comprendre aussi sous cette dénomination toute la côte occidentale, depuis le cap Blanc, situé vers le 20me. deg. de latitude sep-

tentrionale jusqu'à l'embouchure de la Sierra-Léone, à 9 deg. de la même latitude.

L'île Saint-Louis ou du Sénégal est le chef-lieu des établissemens français. Elle est à égale distance de ces deux limites. Les possessions anglaises sont généralement sur les rives de la Gambie. Nous suivrons, pour la description topographique de cette grande partie, la division indiquée par la nature, c'est-à-dire, qu'après avoir décrit les possessions françaises, et ce qui les environne, sur la côte de l'Océan et sur les rives du Sénégal, nous suivrons les possessions anglaises vers la Gambie; et après avoir remonté ces deux fleuves jusqu'à leurs sources, nous reprendrons la côte de l'Océan jusqu'à la Sierra-Léone, et nous suivrons les rivières de Saint-Domingue et Rio-grande dans tout leur cours.

ISLE SAINT-LOUIS.

L'île Saint-Louis, qui appartenait au royaume d'Owal, n'est au fait qu'un banc de sable; elle est située à 5 lieues de l'embouchure du Sénégal, par les 15 deg. 53 min. de latitude septentrionale, et 19 deg. 30 min. de longitude occidentale. Elle a environ une demi-lieue de superficie; on y voit quelques jardins assez beaux dans la saison des pluies; mais en général son sol bas, plat et aride, n'est pas propre à la culture. Cette île sépare le fleuve en deux bras, dont celui de l'ouest peut avoir 300 toises de largeur, et celui de l'est plus de 500. La longueur de l'île est, suivant Golberry, de 1200 toises du nord au sud, et de 100 toises, largeur moyenne, de l'est à l'ouest. Son aspect du côté de la mer est très-agréable, et annonce une végétation et une culture soignées. En approchant de l'île on reconnaît que c'est une illusion causée par la proximité des bois, qui bordent la rive gauche du fleuve, et qui, dans la perspective, se confondent avec le sol de l'île, et semblent lui appartenir.

Le fort est ce qu'il y a de principal dans la ville, qui est divisée en deux parties à sa droite et à sa gauche; les rues sont bien alignées; quelques maisons en maçonnerie, c'est-à-dire, en briques cuites au soleil, couvertes en plates-formes, suivant l'usage assez général dans cette partie de l'Afrique, et un bien plus grand nombre de cases en paille, sont tout ce qui les composent.

Le fort est à-peu-près au centre de la ville ; tel qu'il est décrit par M. Golberry, il ne paraît pas d'une grande importance par sa construction, ni d'un aspect bien imposant. Cet auteur, dont l'autorité est de poids, et comme militaire, et comme savant, et comme artiste, enfin, comme ayant été à portée, par ses fonctions, d'observer tout exactement, conseille de construire un autre fort. Il a donné une description de celui qui existe : on aimera sans doute à la trouver ici.

« Le tracé, dit-il, en est aussi bisare que mesquin ; il forme un carré, dont les côtés du couchant et du levant ont chacun 34 toises de longueur, et ceux du nord et du sud 35 toises. Des espèces de bastions renforcent les angles de ce carré, mais ils sont si mal tracés, et d'une si petite capacité intérieure, qu'à peine y peut-on manœuvrer quelques pièces de campagne. Le terre-plein est au niveau du premier étage des bâtimens qui entourent le développement intérieur du fort. Ses remparts sont établis sur de fortes poutres, qui forment le plafond des magasins et des caves qui sont au-dessous du terrain naturel Ce fort n'a d'ailleurs point de fossé, et l'on arrive sans obstacle jusqu'au pied de son escarpe. Il n'est bon que pour en imposer aux naturels du pays et aux Maures ; et loin de pouvoir résister à une attaque en règle, il serait pris d'assaut par des troupes résolues. »

Le même auteur rend un compte assez semblable des établissemens militaires, et de tous les bâtimens de la nation française, qui sont en général d'une mauvaise construction et en mauvais état.

L'hôpital militaire, dit-il, le seul de l'île, était, quand il le visita, insuffisant, mal construit, trop serré et trop borné.

Il ajoute que les malades souffraient beaucoup dans les salles trop basses, où la chaleur était insupportable, sur-tout dans la saison des pluies, qui est celle des maladies. L'établissement manque de salles pour les officiers de la garnison ; à plus forte raison pour la marine militaire et marchande, que les circonstances et le commerce amènent. Quatre salles, qui peuvent contenir soixante lits, sont tout ce que l'hôpital peut offrir aux malades, très-nombreux dans un pays où les maladies, souvent terribles, exigeraient tout ce que l'art et la prévoyance pourraient fournir de secours.

Il n'y a point dans la ville d'autres édifices : les casernes

de la garnison ne sont que des maisons mal construites, trop basses et mal saines, et nous avons déjà donné une idée des logemens des habitans. Les eaux y sont mauvaises et insalubres : on la purifie dans des vases appelés canaries.

La population peut s'élever généralement à 6,000 ames. Le commerce, dont l'administration siége particulièrement dans cette île, y attire un nombre considérable de mulâtres et de nègres libres, et si l'on en croit M. la Barthe, leur nombre, joint à celui des habitans blancs, s'élève à 10,000, et l'île n'est pas assez grande pour les nourrir et loger commodément. Cette raison a fait chercher le secours d'une île voisine (l'île Babagué), dont le commandant du Sénégal a fait l'acquisition, en 1801, au nom de la France, et où reflue l'excédent de la population de l'île principale. En 1779 la population ne s'élevait qu'à 3,018 individus, et se composait de 383 blancs, 777 mulâtres et nègres libres, et 1,859 esclaves. Il faut entendre par ce mot ce que l'on appelait alors au Sénégal *captifs de la case*, c'étaient des nègres achetés pour le service des colons, et qui étaient en quelque sorte les serfs de la famille. Ils vivaient réunis dans l'enclos de leurs maîtres, s'y mariaient, et n'éprouvaient que de bons traitemens.

Le climat de l'île de Saint-Louis est généralement mal-sain. Cependant, il n'est pas également dangereux dans toutes les saisons de l'année ; il est beaucoup moins redoutable depuis le mois de décembre jusqu'à celui de mai. Ce tems s'appelle la basse saison, parce qu'alors les eaux du fleuve sont basses. Le reste de l'année s'appelle, par opposition, la haute saison, c'est le tems des débordemens du fleuve, c'est celui des maladies.

On n'est guères attaqué dans ce pays que de deux maladies, la dyssenterie et la fièvre maligne, et l'on y manque de médecins ; il n'y a que quelques chirurgiens plus ou moins habiles, que l'on y a fait passer d'Europe ; cependant, ils ont déjà fait quelques observations utiles. Ainsi, ils ont reconnu que la gomme, production commune au Sénégal, en la brûlant, purifiait l'air, et avait des vertus fébrifuges : que le vin de palmier, nouvellement fait, était très-rafraîchissant, et que le vin de Bordeaux acquérait dans ce pays des qualités médicinales. Le gouvernement a pris des mesures pour

y en faire transporter. Du reste, on a lieu de croire que beaucoup d'habitans périssent victimes de l'impéritie des médecins, et quelques-uns de leur propre intempérance.

Le mil et le riz sont la principale nourriture du pays. Les habitans les emploient d'une manière particulière, pour former ce qu'ils appellent le *sanglé* et le *couscous;* le premier est la farine de mil délayée et cuite dans l'eau, avec le fruit du tamarinier blanc, appelé vulgairement *pain de singe.* On lui donne la consistance de bouillie, et on y mêle du miel; c'est le plus sain de leurs alimens. Le couscous est composé des mêmes ingrédiens, mais il est cuit à la vapeur du bouillon de viande ou de poisson.

Les mœurs des habitans sont aujourd'hui trop européennes pour que nous ayons à nous étendre sur cet objet. Ce serait prendre une très-fausse opinion de celles des nègres que d'en juger par la conduite de ceux qui sont à l'île Saint-Louis; ils sont en général mahométans; tous les blancs sont chrétiens. A l'égard des coutumes et des habitudes des nègres, c'est dans leur pays qu'il faut les étudier, et nous ne manquerons pas de les faire observer en parlant des différentes parties qu'ils habitent; nous parlerons ensuite de leurs mœurs générales.

Le commerce est la partie la plus intéressante à l'île Saint-Louis; c'est à cela que tout se rapporte dans ce pays: il se compose de la vente de la gomme, et des importations et exportations de la marine marchande.

Ce sont les Maures qui recueillent la gomme; cette denrée est devenue presque nécessaire en Europe. Les principaux marchés sont dans les *escales* du *désert* et du *podhor*, situés au nord du fleuve, à 20 lieues à-peu-près de distance de l'île Saint-Louis, mais à plus de 30 de chemin par les détours et les sinuosités fréquentes du Sénégal, qui ne parcourt nulle part 5 lieues en ligne droite.

La gomme, qui autrefois n'était apportée que de l'Arabie, est un suc végétal qui sort à travers l'écorce de certains arbres, quelquefois naturellement et quelquefois par incisions: elle se durcit ensuite, et devient propre aux usages d'une infinité d'arts. On ne peut s'en passer dans les teintures: on l'emploie dans toutes les fabriques de toiles peintes, de soieries, de gazes et linons; dans la chapellerie, dans la peinture

et la dorure ; enfin, dans les préparations médicinales et pharmaceutiques ; elle est même une nourriture saine et assez substantielle pour avoir quelquefois suppléé aux alimens. Au reste, elle est assez agréable pour que les confiseurs la recherchent et l'emploient.

L'Europe doit aux Hollandais la connaissance de la gomme du Sénégal, qu'ils y apportèrent dans les commencemens du 16e. siècle. Jusques-là on ne connaissait que celle d'Arabie, apportée de l'Egypte par Marseilles : mais ce sont les Français qui, au milieu du dernier siècle, étant devenus maîtres d'Arguin et de Portendick, connurent bientôt les forêts de gommiers situées dans les parties méridionales du Ssâhhra, ou grand désert. Chez les Maures voisins du Sénégal, le transport de cette denrée devenait facile par le fleuve, et par les mouillages de Portendick et d'Arguin, et les essais qu'on fit de cette matière prouvèrent qu'elle pouvait au moins soutenir la concurrence avec la gomme d'Arabie. Enfin, des commerçans de Bordeaux et de Nantes en apportèrent, qui fut jugée supérieure à toutes celles de l'Orient, et à celle d'Arabie. Depuis 30 ans elle est la plus recherchée dans les arts, et ses qualités gommantes et mucilagineuses lui ont assuré la préférence. Elle est devenue un article important de notre commerce, et c'est à elle qu'on doit attribuer la prospérité de nos fabriques de gazes et de linons, de soieries et de toiles peintes qui se sont multipliées, et qui employaient tant de bras vers la fin de la monarchie française. Si l'on en croit M. Golberry, le Sénégal versait en Europe, en 1783, deux millions de livres, poids, de cette marchandise, dont la vente produisait 3,500,000 livres. Ces 3,500,000, dit-il, étaient bénéfice (1). Le même auteur reproche à la négligence des Français la perte d'une grande partie de ces avantages ; l'activité des Anglais, toujours prête à profiter de nos fautes, a su en enrichir leur commerce par des établissemens très-utiles pour eux. Ils les ont formés dans l'intervalle écoulé de 1760 à 1779, qu'ils ont possédé le fleuve : alors, abusant d'un article qui n'était pas assez clairement énoncé dans le traité de 1762, ils ne souffrirent pas la concurrence de nos

(1) M. de la Barthe évalue cette branche de commerce à 3 millions annuellement pour la France.

vaisseaux dans le Sénégal. Ces despotes furent chassés, en 1779, par M. de Suffren, et la paix de 1783 rétablit la France dans tous ses droits : mais le gouvernement ne soutint pas ses avantages comme avaient fait les Anglais ; et cependant on a vu combien le produit de la gomme avait encore été considérable pour nous. Enfin, la traite de la gomme a été livrée à une compagnie exclusive, qui n'avait ni les puissans moyens ni les lumières que sa prospérité exigeait ; et cette branche de commerce s'est presque tarie dans ces mains inhabiles ; enfin, elle a supporté, dans le régime révolutionnaire, sa part de tous les maux que la présomption, la cupidité et l'impéritie totale de leurs auteurs ont versé sur la France.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de la traite de la gomme : mais elle n'est pas la seule branche de commerce sur la côte occidentale de l'Afrique. Cette partie intéressante fournit encore de l'or, des dents d'éléphans, que l'on nomme *morfil*, du coton, de l'indigo, des peaux, des bois de construction et de teinture, du mil, du riz, du maïs, des bestiaux et des volailles très-utiles aux vaisseaux qui abordent dans ces mouillages : toutes denrées, dont nous parlerons en traitant des différentes nations qui les fournissent ; et enfin on avait, avant la révolution, la traite des nègres, dont nous allons parler bientôt.

Les objets d'échanges que nous importions au Sénégal, et qui contribuaient encore à la prospérité de nos manufactures, en augmentant leur débit, étaient des eaux-de-vie, des étoffes de soie et de laine, des toiles, des fers, des ouvages de quincaillerie, et de la verroterie.

J'ai dit qu'avant la révolution française la traite des nègres fesait un objet considérable de commerce. Une philosophie éclairée avait fait sentir à des hommes vraiment humains, combien ce commerce était odieux, et ils s'étaient occupés des moyens d'y remédier. Ils en avaient imaginé deux très-praticables, si l'on se fût conduit avec la prudence qui en eût assuré l'exécution, c'était, 1°. de ne pas regarder comme esclaves les enfans nègres qui naîtraient successivement dans nos colonies ; 2°. de ne plus y transporter de captifs. Les Anglais le pensaient aussi, et M. Golberry ne s'éloigne pas de cette idée, qu'il serait possible de former des établis-

semens utiles en Afrique, où l'on aurait des cultivateurs du pays : ils en ont même donné l'exemple à Sierra-Léone. Les déclamateurs contre le régime actuel, et qui frondent ce qui leur paraît porter l'empreinte de la philosophie, parce qu'ils ne sont pas philosophes, croyent détruire les opinions de ceux qui ont attaqué le commerce des noirs, soit en fesant des sophismes sur la liberté différente pour les *noirs* et pour les *blancs*, soit en nous trompant sur le sort des peuples de l'intérieur de l'Afrique. Ces raisonnemens, que l'on prétend si concluans, ne persuadent personne, pas même, je crois, ceux qui, par l'envie de tout blâmer dans la révolution, les exposent avec une assurance si ferme. S'ils étaient de bonne-foi, ils conviendraient bien que les philosophes qui ont essayé de changer les opinions sur le commerce des nègres, n'ont pas étendu leurs réflexions douloureuses sur le sort des Mamlouks en Egypte, ni sur les *esclaves de la case* dans l'île de St.-Louis. Les premiers ne sont que des enfans, transportés dès leur jeune âge dans une famille où ils sont adoptés, et dont l'apui sert à leur fortune. Les autres sont dans leur pays, à la portée de leurs familles, et regardés comme les enfans de la maison. Mais ils ont gémi sur le sort de ces milliers d'infortunés arrachés, hommes et femmes, pour l'avidité de ceux qui les vendent et qui les arrachent à leurs familles, à leurs pays ; éprouvant long-tems la crainte d'un avenir cruel et les maux d'une traversée pénible, pour être ensuite livrés à des maîtres toujours exigeans et quelquefois féroces.

Je ne vois qu'un argument propre, non pas à détruire les réclamations des philosophes, car ils ont pour eux la raison et l'humanité, mais à leur imposer un silence respectueux. C'est que la raison d'état exige que le commerce soit alimenté de denrées devenues indispensables ; que le besoin d'en avoir les fera rechercher et acheter à tout prix des étrangers, et que le bien de l'état ne permet pas de laisser passer chez nos voisins les flots d'or que nous conservons ainsi chez nous. Je conviens même que l'on ne pourrait anéantir la culture de ces denrées, avant que d'un consentement unanime toute la nation eût renoncé à l'usage du café, du sucre, de l'indigo, etc. Mais en même-tems il doit être permis de former le vœu de voir un jour ce commerce se maintenir par des moyens plus conformes aux lois de l'humanité.

Il faut, ce me semble, avoir un cœur bien dur, un esprit bien avide de gain, et une grande facilité d'abuser du raisonnement pour entreprendre de justifier cet infâme commerce. Voyez ce qu'en ont dit beaucoup d'auteurs qui l'avaient vu de près, entr'autres l'Amiral, page 104 et suivantes.

Gouvernement du Sénégal. — Le ressort du gouvernement du Sénégal, tel qu'il était en 1787, et qu'on doit le considérer encore relativement aux droits de la France, s'étendait au nord jusqu'au cap Blanc. Il embrassait toute la côte comprise entre ce cap et la barre du Sénégal, la navigation exclusive du fleuve, et par conséquent tous les établissemens chez les Maures; les parties méridionales du désert, les établissemens de *Podhor*, de *Galam*, et même ceux dans le royaume de *Bambouk*; enfin tous les avantages que peut offrir la navigation du fleuve dans les états du Siratik, et ceux des *Yolofs* et du *Fouta-Torra*, des royaumes de *Bambouk* et de *Boudon*, mais ces deux derniers étaient plus au pouvoir de l'Angleterre.

Au sud du fleuve, l'autorité de la France s'étendait sur la côte, en y comprenant le *Marigot* et le royaume de *Salum*, et enfin l'embouchure de la Gambie, seulement jusqu'au bourg d'*Albreda*, situé vis-à-vis du fort *St.-James*. Les Anglais dominent en général dans les parties situées sur les bords de la Gambie et au midi de ce fleuve. Les Portugais exercent aussi leur autorité dans ces régions méridionales, mais la France aurait pu faire valoir les droits des traités pour former des établissemens dans les pays situés entre la Gambie et la Casamenca, et même entre le Sandomingo et le Rio-Grande. Enfin la *Sierra-Léone* ou Mitombo, qui forme une baye très-sûre, était regardée comme la limite méridionale du gouvernement de la France, quoique cette puissance n'y soutint pas ses droits.

Le *cap Blanc*, limite septentrionale de nos possessions dans cette partie, est situé sur la côte par 20 deg. 47 min. de latitude septentrionale, et environ 30 min. orientales du méridien de l'île de Fer. Ce cap est désert, aride, inculte; l'eau douce y manque, et il ne présente aucun avantage. On a toujours regardé son approche comme très-dangereuse pour les navires, à cause d'un banc de sable, et Golberry confirme même cette opinion, mais elle est formellement démentie

mentie par La Barthe, qui nie l'existence de ce banc de sable entre le cap *Berbas* et le cap *Blanc*, auquel les géographes donnent trois lieues de projection dans l'ouest. C'est au nord-nord-ouest du cap Corveiro que se trouve, selon lui, un banc très-sensible et très-près de la surface.

A 21 lieues S. du cap Blanc, et 89 N. de l'embouchure du Sénégal, est l'île d'*Arguin*, que les Portugais ont connue dans le quinzième siècle. Ils y ont bâti un fort qui a passé successivement sous la puissance des Hollandais en 1633, des Français en 1678, des Prussiens en 1685, et (alors l'île était inhabitée) ensuite la compagnie française du Sénégal l'a acquis en 1727. Cette compagnie, qui a commencé le commerce de la gomme avec les Maures de l'escale du désert, fit détruire les fortifications de l'île. Les Anglais, en 1763, furent maintenus, par le Traité de cette année, dans la possession du Sénégal; mais en 1779 il rentra au pouvoir des Français; et par le traité de Versailles de 1783, l'île d'Arguin resta attachée à cette conquête. L'île a près de trois lieues de circonférence; elle a donné son nom au golfe au fond duquel elle est située. On ne peut guère espérer une grande utilité de cette île, les voyageurs s'accordent à ne la juger favorable à aucun établissement pour la traite de la gomme. On y pêche seulement une espèce de grande morue qu'on appelle *la vieille*, qui se sale et se conserve six mois. On tire le sel nécessaire de la pointe Sainte-Anne, située à 10 lieues nord, où il existe des salines abondantes et naturelles, dont les Maures font usage. Le golfe d'Arguin fournit aussi des tortues vertes; ce sont celles que les marins préfèrent. Cette pêche serait fort utile, et elle est trop négligée. M. La Barthe prétend que l'on voit dans ces parages le poisson volant, qui, dit-il, à la forme du hareng : il ne vole qu'en humectant souvent ses aîles; ce sont deux espèces de nageoires. Le dauphin, dont la figure, selon le même auteur, ne ressemble en rien à celle que les peintres lui donnent, épie ce moment pour se saisir de lui, et il est ardent à lui donner la chasse.

A 26 lieues sud de l'île d'Arguin on trouve l'embouchure de la rivière *Saint-Jean*, qu'on pourrait plutôt nommer la baye Saint-Jean; les Anglais la fréquentent, mais sans en tirer un grand avantage. Les marins français n'ont pas osé

se fier assez aux Maures pour tenter de la remonter. Ce lieu est très-voisin du cap *Mirik*, que M. Delajaille a déterminé par 18 deg. 51 m. de lat., au lieu de 15 m. qu'on lui supposait.

En suivant la côte on trouve une petite baye nommée *Tindal*, barée par un banc de sable de tous côtés, excepté dans la partie nord, et enfin on arrive dans une rade où se trouve *Portendik*, à 48 lieues sud d'Arguin, et 41 de l'embouchure du Sénégal. L'eau douce manque dans cette baye, qui n'est proprement qu'une anse, dont le mouillage est inégal, et la mer mauvaise; elle est couverte par deux grands bancs de sable et par des brisans. Le *petit Portendik*, autre anse plus petite au sud de la première, n'offre pas plus d'avantages, mais ce sont les seules qu'on trouve depuis la rivière Saint-Jean. On y trouve les mêmes espèces de poissons que dans le golfe d'Arguin, et la gomme y est un objet de commerce assez considérable. Dans l'origine, Portendik appartenait aux Maures. La compagnie du Sénégal avait acheté d'eux cette place en 1717, et le Traité fait avec eux fut confirmé en 1723. Il y avait alors un fort, mais il fut démoli en 1727, et la traite fut attirée à l'*escale du désert*, plus voisine du Sénégal. Par le Traité de 1783, tout établissement était interdit aux Anglais à Portendik, mais ils pouvaient y commercer librement, et ils ne laissaient pas d'y enlever annuellement 600 milliers de gomme.

Portendik a un petit port qui a subi en général le sort d'Arguin. Les Maures y avaient une espèce de ville, ou plutôt un camp, que les Portugais nommaient *porto d'Adi*, dont nous avons formé *Portendik*,

Jusqu'au Sénégal on ne trouve plus rien qui mérite aucune mention; les Maures occupent les vastes parties, ou plutôt les vastes deserts de l'orient de la côte. Nos autres établissemens sont sur les rives du Sénégal, soumises aux Foules gouvernés par le Siriatik, et dans les autres parties plus occidentales.

Cours du Fleuve du Sénégal. — Le fleuve du Sénégal, dans tout le cours qu'il offre à la navigation, c'est-à-dire, depuis son embouchure jusqu'à la Cataracte du rocher de Félow, dans le pays de Galam, est de plus de 200 lieues par ses nombreux détours. Cependant il n'y a que 160 lieues de distance de ces deux points. Il n'est un grand fleuve que dans la saison des pluies: ses sour-

ces, qu'on a reconnues après bien des incertitudes, sont encore à 60 lieues S. E. de la Cataracte, dans le Jallonkadou, pays de la Nigritie. Une antique opinion confondait sa source avec celle du Niger : Delille et Danville en ont démontré l'erreur. A la vérité plusieurs bras de ce fleuve ont leur source particulière. Voici comme s'exprime Mungo-Park sur ce sujet. « La source du principal bras du Sénégal est à » environ 80 milles géographiques à l'ouest de celle du Joliba (c'est le Niger) ». Les opinions de cet auteur sur le Niger sont contestées par les voyageurs; mais tous s'accordent sur ce qu'il dit des sources du Sénégal. Au reste, il est très-peu connu depuis la Cataracte du *rocher de Félow*, qui le barre dans toute sa largeur, et qui occasionne une chûte de 80 pieds de hauteur, dont le bruit, augmenté dans la saison des pluies par la violence et l'affluence des eaux, se fait entendre à une distance de 10 lieues. Ce fleuve se divise aussi en plusieurs bras avant que de parvenir à la mer.

Nous avons déjà fait remarquer que le Senégal ne se jette pas dans la mer suivant la direction de son cours, mais qu'il y verse ses eaux par le côté, et semble plutôt se joindre à l'Océan que s'y décharger. Il en résulte que ses eaux n'ont point de force d'impulsion; en outre une langue de sable, qui court du nord au sud, et qu'on nomme *langue de Barbarie*, se prolonge à l'entrée de ce fleuve, et y forme une barre, qui, dans la saison sèche, n'est jamais couverte (même dans les marées) de plus de 12 à 13 pieds d'eau; de sorte que tous les bâtimens qui tirent plus de dix pieds ne peuvent y pénétrer, ils sont forcés de rester en rade. Il n'en passe que quelques uns, en se déchargeant de leur lest, et avec d'autres précautions indispensables. La Barthe observe qu'en 1779 l'embouchure de la barre n'était qu'à 4 lieues de l'île Saint-Louis, et qu'actuellement elle est à 5. Ces variations sont très-importantes pour le mouillage : elles doivent être attribuées aux courans, qui sur ces parages ont deux directions, nord et sud, qui portent et emportent continuellement les sables sur la barre et hors la barre. Cet effet s'observe à-peu-près sur toute la côte. Le passage de cette barre est toujours dangereux, et il est quelquefois presque impraticable.

A 2 lieues S. E. de l'embouchure du Sénégal, et à une lieue de l'île Saint-Louis, ce fleuve se divise en deux bras, et

forme l'*îlet aux Anglais*, qui n'a que 80 toises de longueur sur 40 de largeur, mais qui n'en est pas moins d'une certaine importance, parce qu'il offre un point de défense contre l'ennemi qui aurait passé la barre.

Le pays environnant, et l'île même du Sénégal, doivent être considérés comme dans les Etats du roi ou brac d'Owal.

GUINÉE.

ROYAUME D'OWAL.

Les naturels prononcent Owalo, *Owale*. Ce royaume nègre s'étend sur les deux rives du Sénégal. Il est borné à l'occident par l'Océan; au nord, par les Maures Tawny, sujets d'Amar; à l'orient, par le royaume des Foules; au midi, par le royaume de Damel et le pays des Yolofs. Cet Etat étant voisin de Saint-Louis, où siége le gouvernement du Sénégal, est aussi le plus connu dans le pays. Ses rivières principales sont celles de *Bouxar* et de *Sagueray*, d'où dérivent les Marigots de *Gios* et de *Beguio*, et celui des *Maringoins*, qui prend son nom des insectes dont il est infecté. Enfin, à 5 lieues de la rive méridionale du fleuve, et à 40 N. O. de son embouchure, on remarque un lac de plusieurs lieues, nommé *Panierfoule*, qui communique au Sénégal par un marigot, et dans lequel les eaux de ce fleuve refluent au tems des pluies. Ses bords sont fertilisés par les débordemens; ils produisent du maïs, du riz et d'autres grains, et ils sont environnés de villages nègres qui les cultivent. Les îles principales dans l'Océan, et celles formées par le Sénégal sont: *Babagué*, *Saûre*, *Thiunk*, très-voisine de l'île Saint-Louis, l'*île aux Bois*, *Bouxar* et *Bifeche*, l'île de *Griel*, l'île aux *Gazelles*. Ces îles forment ensemble une surface de 158 lieues carrées, peuplées et assez fertiles, mais exposées aux insultes fréquentes des Maures, et souvent à leurs pillages. Nous avons déjà dit qu'ils avaient vendu Babagué aux Français, qui s'y sont fortifiés. Les autres lieux principaux sont *le Marigot des Maringoins*, qui dérive du fleuve et va à la mer. Son canal a trois lieues: il est assez profond pour porter des bâtimens de 60 tonneaux. Ses bords sont couverts de

mangliers; il est à 16 lieues N. de l'île Saint-Louis, et l'escale du désert n'en est éloignée que de douze lieues. Cette escale et celle du Maraboux sont dans la partie nord du même royaume, sur la rive septentrionale du fleuve, et touchent au pays des Maures *Tawny*. C'est-là que les Maures Trarshaz apportent la gomme de la forêt de Sahel sur la rive septentrionale du Sénégal. A l'occident du lac Panier est *Engihagué*, résidence du brac d'Owal; les principaux lieux de ses Etats sont ensuite *Gaudiolle*, *Bety*, *Guré*, où demeure le prince royal, *Hyam-Dhirens*, *Meriné*, *Beteldiabi*, *Maca* et *Decar*. Sur les bords du lac *Mouga* on trouve *Gnide*.

Ce prince nègre est mahométan; il exerce sur ses sujets l'empire le plus absolu : ils sont ses esclaves; il peut les vendre; il est propriétaire de toutes leurs terres; la jouissance de ce qu'il leur en laisse est un bienfait, et on est obligé de cultiver pour lui celles qu'il se réserve. Quand il voyage, c'est aux dépens de tous ceux dont les terres sont honorées de sa présence. Malgré toute cette puissance, il a peine à subsister. Le plus clair de ses revenus consiste dans les présens qu'il reçoit du fort Sénégal à titre de *coutume*, et ces coutumes ne passent pas la valeur de mille écus; aussi n'a-t il pas de troupes à payer et à entretenir. Quand il prend les armes, tous les chefs de ses villages rassemblent autour de lui leurs milices, qui ne connaissent point de discipline. La cavalerie fait ordinairement le destin des batailles, dont une seule termine la guerre. Le vainqueur impose un tribut au vaincu, et le contraint à se déclarer son vassal; celui-ci ne garde les Traités que jusqu'à ce qu'il ait préparé une nouvelle irruption. Le pillage est le seul but où tend la victoire, et l'espoir de vendre les prisonniers est tout ce qui arrête l'épée du vainqueur, qui sans cela ne ferait aucun quartier; aussi la crainte d'être pris est-elle dans le combat un grand motif de courage. Voilà à-peu-près tout ce que les voyageurs nous ont appris de ce peuple nègre.

Le brac d'Owal témoigne aux Français beaucoup d'amitié et de bienveillance; et, sans doute, ces dispositions seraient très-importantes à cultiver si sa puissance était plus redoutable; car c'est au milieu de ses Etats que le chef-lieu de l'établissement est situé; mais son extrême faiblesse lui impose des lois de prudence avec nous; et l'établissement français

a bien plus à ménager les autres princes voisins du roi d'Owal, qui sont en état, quand ils s'unissent à nous, de le contenir, sans que nous ayons besoin de déployer nos forces.

Cayor, Gorée, royaume de Baol.

L'étendue de la côte, depuis l'embouchure du Sénégal jusqu'à celle de la Gambie, est occupée par les royaumes du Damel, qui comprennent ceux de Cayor et de Baol, ensuite par ceux de Barbesin, de Barra, de Kolar, de Badibon et de Salum.

Le royaume de Cayor est borné à l'ouest par l'Océan; au nord, par nos établissemens à l'embouchure du Sénégal; à l'est, par le royaume d'Owal; au sud, par celui de Baol. Ce royaume est un démembrement de l'empire des Yolofs. Le nom de Damel qu'on lui donne quelquefois n'est que le titre de son souverain. Ce prince est plutôt soumis à l'administration de l'île de *Gorée* qu'il n'est dans le cas de lui imposer des lois. Cette île, qui cependant est dans son territoire, était autrefois dépendante du cap Vert. Aujourd'hui elle est un des principaux établissemens français sur cette côte.

L'étendue du royaume de Cayor est de 40 lieues de l'ouest à l'est, et de 50 du nord au sud dans sa plus grande longueur: mais pour évaluer sa surface il ne faut pas compter plus de 1,500 lieues. L'île de Gorée étant incontestablement le lieu le plus remarquable dans cette contrée, et d'ailleurs celui qui nous intéresse le plus à tous égards, nous parlerons d'abord de cet établissement.

L'isle de Gorée, distante de plus d'une lieue de la terre ferme, n'a pas plus de cinquante à soixante arpens de superficie; elle est située au milieu de l'anse que forme le cap Vert, par 14 deg. 41 min. de latitude septentrionale, et 19 deg. 45 min. longitude à l'O. du méridien de Paris. C'est une espèce de rocher qui n'est presque point susceptible de culture, et qui manquerait même tout-à-fait d'eau douce s'il n'en filtrait un peu par les rochers et les montagnes. La Compagnie des Indes avait établi des puits pour la conserver. Il faut aussi tirer des Etats nègres voisins le bois nécessaire dans l'île; en général tous les objets de consommation lui sont apportés d'Europe, ou sont tirés des terres voisines; mais une rade sûre dans tous les tems, et la communication

facile avec l'île du Sénégal, qui n'en est éloignée que de 60 lieues, enfin, la facilité qu'elle offrait pour la traite des nègres, et l'avantage d'être un lieu de relâche et de rafraîchissement aux vaisseaux français que le commerce attire sur la côte, l'ont fait rechercher des Français, qui y ont formé un établissement considérable. Aujourd'hui il renferme une ville et deux forts. Les Français sont même parvenus à y transporter, des pays nègres, assez de terre végétale pour suffire aux premiers besoins.

Cette île s'appelait autrefois *Barsaguiche*. Elle fut cédée par un de ses rois, en 1617, aux Hollandais, qui la fortifièrent, et c'est à eux qu'elle doit son nouveau nom. Ce sont eux aussi qui y ont bâti deux forts. En 1663, elle fut prise par les Anglais; mais ils ne la gardèrent qu'un an, et elle fut reprise par Ruyter. Trois ans ensuite les Français, commandés par le comte d'Etrées, s'en emparèrent, et la gardèrent jusqu'en 1758, où les Anglais l'enlevèrent encore. Ils la rendirent par le traité de 1763, et la reprirent en 1779. Le traité de 1783, qui nous a assuré la possession du Sénégal, nous a rendu aussi *Gorée* et nos autres comptoirs dans cette contrée. Ce sont *Rufisque*, capitale du royaume de Cayor, que nous avons abandonné depuis; *Portudal*, *Joal*, *Salum* et *Albreda*; nous parlerons de chacun en traitant des Etats où ils sont situés.

On distingue d'abord dans l'île de Gorée l'immense rocher qui s'élève de trois cents pieds; il occupe une surface de plus de deux cents toises de longueur sur une largeur de plus de cent. On remarque ensuite une espèce de mole naturel, qui forme la pointe du nord; c'est un amas de roches couvertes de sables dans une longueur de cent toises sur trente de largeur: on s'est assuré que cette île est un produit volcanique. Enfin, la ville commence au pied du rocher, et elle se prolonge dans la partie basse de l'île, dans une longueur de deux cent cinquante toises, sur une largeur moyenne de plus de cent soixante. C'est dans cette partie que les terres végétales ont été apportées du continent.

Dans la partie nord se trouve le fort St.-Michel, dont la construction est due originairement aux Hollandais. Sa situation est excellente, et le rend susceptible d'une grande force, mais il est en très-mauvais état.

Le fort St.-François, construit également par les Hollandais, pourrait aussi rendre de grands services : il est situé à l'extremité nord de la partie basse de l'île : il commande le mole, mais il est délabré et comme abandonné.

Golberry, qui nous a donné des renseignemens précieux sur ce pays, dit qu'en 1785 la population de l'île montait à 116 propriétaires, tant nègres que mulâtres, non compris leurs enfans. Le nombre des captifs de la case montait à mille quarante. Deux cents esclaves y circulaient comme objets de commerce, et quatre-vingts hommes, tant soldats qu'officiers, formaient la garnison. Il estime la population habituelle de l'île à dix-huit cents individus. Un hôpital militaire est établi dans la partie haute de la ville, et sa position est avantageuse. En tout l'air de Gorée est beaucoup plus sain que celui de la ville du Sénégal; aussi y envoie-t-on ordinairement les malades de ce dernier établissement, et il est rare que ce changement ne leur soit pas salutaire. Le bâtiment a 74 pieds de longueur sur 20 de largeur. Il ne contient que cinquante-six lits, un logement pour le chirurgien, une pharmacie, une boulangerie pour la garnison, et des cuisines; mais l'hôpital est susceptible d'augmentations.

La garnison a ses casernes à l'occident de la ville, et l'église ou chapelle fait partie du bâtiment, qui peut d'ailleurs loger quatre-vingts hommes. Il ne paraît pas qu'il y ait d'autres édifices publics : nous ne pouvons donner de détails sur la structure des maisons particulières, ni sur rien de ce qui tient aux habitans. On peut croire que tout, dans la ville, se rapporte au commerce; ce que nous en avons dit à l'article de l'île du Sénégal nous dispense de parler de celui de Gorée, qui est absolument le même. Nous ne considérons donc ici que la force de l'île, et nous ajouterons seulement à ce que nous en avons dit, qu'elle est, par sa situation, susceptible de résister, avec 600 hommes, à une escadre qui pourrait débarquer 4,000 hommes. Du moins, c'était l'opinion de Golberry, qui a proposé des moyens de défense pour parvenir à ce but.

L'île de Gorée a deux rades; l'une au nord, capable de contenir un grand nombre de vaisseaux, et d'un appareillage facile dans le gros tems : elle s'appelle la rade du *Débarcadaire*; l'autre n'est proprement que le canal qui sépare

l'île de la terre du cap Vert. Sa largeur est au moins de 1,500 toises, on l'appelle le canal de Dakar. Elle est moins sûre que la première, et moins facile.

J'ajoute à ce récit de Golberry quelques observations dues au citoyen Prélong, chargé, en 1787 et suivant, de la direction de l'hôpital de cette île : « L'heure du jour la plus chaude y est de 11 heures à midi... Dans les années 1787 et 1788, de novembre en mai, le thermomètre s'est tenu entre 16 et 25 degrés; pendant la nuit, il n'est pas descendu au-dessous de 12 deg. ½. — Depuis mai jusqu'en novembre il n'est pas descendu au-dessous de 20 degrés, ni monté au-dessus de 30. — Il n'y a donc que deux saisons; l'une que l'on peut regarder comme un Eté modéré, l'autre comme une véritable canicule : mais pendant toute l'année le soleil, à midi, est insupportable. Cependant, en général, la chaleur y est moindre qu'au Sénégal de 2 à 3 deg., où il est de 36 (1). Le baromètre y éprouve aussi des variations, dont les extrêmes sont 2 lignes en-dessus, et 1 ligne ½ au-dessous de son niveau ordinaire, qui, à 5 ou 6 toises au-dessus du niveau de la mer, est de 28 pouces 1 ligne. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il monte presque toujours dans les circonstances où il descend en France; c'est-à-dire, au commencement des orages. — Le vent de S. y est fort rare. Aussi la traversée par mer, de Gorée au Sénégal, est-elle de 3 à 4 jours au moins; au lieu que l'on n'emploie que 24 heures pour venir du Sénégal à Gorée. — Dans la saison des grandes chaleurs on éprouve, pendant 30 jours environ, un calme plat qui énerve les corps les plus robustes. — Depuis les premiers jours de juin jusqu'à la mi-octobre il tombe tous les ans 16 ou 18 grains, qui donnent 50 ou 60 pouces d'eau : un seul grain en donne quelquefois 6 à 7 pouces. Pendant le reste de l'année les rosées sont considérables. — Les scorbutiques se rétablissent assez bien à Gorée, à moins que la maladie n'ait fait de grands progrès. Dans les mauvaises années il y périt ordinairement $\frac{1}{7}$ des blancs; $\frac{1}{9}$ dans les bonnes. »

A deux lieues à l'occident de Gorée, près du cap Mamel, on trouve deux petites îles nommées de la *Madeleine*. Elles

(1) A Podor il monte à 44 degrés, et même à 45.

ne sont pas habitées, et toutes les deux ensemble ont moins de surface que celle de Gorée. Toutes les deux sont volcaniques : l'une d'elles produit des arbres étonans, que les Français ont nommé *callebassiers*, et que, dans le pays, on nomme *baboab*. On dit que cet arbre, connu encore dans d'autres parties de l'Afrique, mais qui abonde dans les îles du cap Vert, vit trente siècles ; qu'il y en a de 140 pieds de circonférence, dont la jeunesse se rapporte au tems du déluge, dans lesquels on a trouvé des excavations de 22 pieds de hauteur sur autant de diamètre, dont les racines horizontales se prolongent à plus de 60 pieds, et quelquefois à 100, et les racines verticales à une profondeur inconnue. Le tronc du plus considérable dont Golberry fasse mention, n'avait que trente pieds d'élévation ; les branches qui en sortaient à cette hauteur s'étendaient dans tous les sens, et formaient une voûte de 50 pieds de rayons sur une colonne de 50 pieds de diamètre : son fruit, nommé par nous *pain de singe*, offre un aliment dont les nègres font beaucoup d'usage. Ses fleurs sont blanches : quand elles sont épanouies, elles présentent une grande surface ; mais au coucher du soleil elles se resserrent, pour ne se rouvrir qu'au point du jour. L'écorce ressemble au coco noir dépouillé de sa première croûte : les feuilles et les fruits ont plusieurs propriétés médicales.

Le sol du royaume de Damel n'est pas par-tout également fertile ; quelques-unes de ses terres sont très-productives, mais beaucoup sont arides et stériles. La population totale ne passe pas cent quatre-vingts mille individus ; et, en proportion de la surface du pays, elle n'approche pas de la population des autres nations nègres voisines.

Le voisinage des établissemens du Sénégal a beaucoup civilisé ce peuple et ses voisins. Il a beaucoup rapproché ses mœurs et ses usages, sa politique même, de ce qu'on connaît en Europe. Le prince, sur-tout, et sa Cour, sont fort au-dessus de ce qu'on trouve chez les autres nègres plus enfoncés dans l'Afrique, quoique ces derniers aient peut-être une puissance plus effective. Nous ne pouvons nous refuser à faire connaître un trait du roi de Damel, qui régnait quand Mungo-Park passa par ses Etats. On reconnaîtra dans sa conduite et dans son langage une générosité noble, et qui honorerait un prince d'Europe. Voici le fait :

« Abulkader, roi de *Fouta-Torra*, enflammé d'un zèle trop ardent pour la religion musulmane, s'était cru assez fort pour pouvoir contraindre les autres nations nègres à renoncer aux pratiques du paganisme, dont ils infectent le mahométisme qu'ils professent tous en grande partie, mais qu'ils défigurent par les superstitions de l'idolatrie. Le *Kasson*, l'un des Etats voisins les plus puissans, intimidé par ses menaces, s'était soumis. Abulkader, enflé par ce succès, fit les mêmes injonctions au Damel. Celui-ci ne répondit pas de même; et le roi de Fouta-Torra, entrant sur ses terres, les ravagea, et mit son trône en danger. Mais le conquérant tomba dans une embuscade, et fut fait prisonnier du Damel, auquel il fut présenté chargé de chaînes. Celui-ci lui demanda quel traitement il lui réservait s'il fût tombé dans ses mains? Je t'aurais percé de ma lance, répondit Abulkader; et c'est aussi ce que j'attends de toi. En effet, c'est assez la manière de ces princes. Au contraire, le Damel lui répondit: ma lance n'est teinte que du sang de ceux des soldats que la mort a atteints dans les combats; le vôtre ne rebâtirait pas mes villes; il ne réparerait pas vos ravages; il ne me rendrait pas mes sujets victimes de votre fureur : je ne puis vous égorger de sang-froid : mais je vous retiendrai en esclavage jusqu'à ce que j'aie pu m'assurer que vous ne serez plus dangereux pour vos voisins. Abulkader resta donc esclave, et travailla trois mois aux terres du Damel, qui, au bout de ce tems, se laissa fléchir par les habitans de Fouta-Torra, et leur rendit leur roi ».

Des peuplades de sauvages qui vivent dans l'indépendance, sous le nom de *Serres*, sont répandues dans les domaines du Damel; ils habitent sur-tout les parties méridionales. On croit que ce sont les habitans originaires du pays. Ils ont peu de liaisons avec les autres noirs; ils ne cultivent de terres qu'autant qu'il est nécessaire à leurs besoins; ils sont presque nus.

Le Damel est en état de rassembler 2,000 hommes de cavalerie, et le double d'infanterie. Cette milice imposante pour les autres noirs lui a suffi pour envahir et conquérir les Etats du royaume de Baol; mais elle est si peu redoutable pour les Européens, que le directeur de la Compagnie, en 1679, n'arma que 300 hommes pour exiger une réparation du Damel et de plusieurs de ses voisins, qui lui avaient fait

quelqu'insultes; et à la tête de cette petite troupe il marcha contre ces princes réunis, les châtia par quelques ravages et le pillage de quelques villages, et leur imposa les lois qu'il voulut. Le Damel fit alors un Traité, par lequel il céda les comptoirs et les terres qu'on lui demanda.

On regarde *Rufisque*, où nous avons eu un comptoir, comme le plus fort village de ce royaume. Cependant c'est *Cayor*, qu'on appelle aussi *Embaur*, qui en est la capitale et la résidence du roi au moins une partie de l'année. C'est un grand village éloigné de 20 lieues de l'île St.-Louis, et de 40 de Gorée. Les autres lieux principaux du royaume sont *Guioffe*, *Makaye*, où le roi demeure une autre partie de l'année; *Coudamel-Bieurt*, espèce de ville, dont le royaume prend aussi quelquefois le nom; *Montaubé*, *Niscor*, *Endute*, *Dienne*.

Le royaume de Baol, qui, par la conquête du Damel, est incorporé à ses Etats, est borné au nord par le royaume de Cayor; à l'ouest, par l'Océan; au midi, par le royaume de Barbesin; à l'est, par celui des Yolofs. Il était, dans l'origine, une province du Cayor; il en avait été démembré pour former un Etat à un prince de cette famille, qui avait pris le titre de *Tin*. Un des descendans de celui-ci étant mort sans enfans, le roi de Cayor prétendit que Baol devait rentrer sous son obéissance, bien qu'il y eût des princes de la famille du dernier souverain qui avaient droit au trône; quoiqu'il en soit, 300 hommes de cavalerie, et 400 fantassins appuyèrent ses raisons: il marcha sur Baol, capitale du royaume, et la soumit avec tout le territoire de cet Etat, dont les principaux lieux sont: *la capitale*, grand village; *Lamboye*, *Ambour* et *Portudal*, où les Français ont un comptoir. Le Damel habite aussi quelquefois Baol, ce qui l'approche des comptoirs de Portudal et de Joal; il cultive l'amitié des Français, à qui sa bienveillance procure quelquefois des avantages; le plus important est celui d'obtenir des vivres à très-bas prix.

ROYAUMES DÉMEMBRÉS DE CELUI DE SALUM ET ROYAUME DE SALUM.

Les royaumes du Sin ou Bursin, ou Barbesin, de Kolar, de Badibon et de Salum, situés sur la rive droite de la

Gambie, dans la contrée occidentale, obéissaient autrefois à un seul chef, le roi de *Salum*. Plusieurs colonies Mandinges descendirent des sources de la Gambie, où cette nation était établie, et s'étendirent sur les terres situées à l'embouchure du fleuve. Les premières fondèrent les royaumes que nous venons de nommer ; d'autres fondèrent ceux du haut et du bas Yani, etc. Ces peuples ont conservé la tradition de l'irruption de leurs ancêtres. Voici ce que Golberry a recueilli chez eux à cet égard.

« La dixième année de l'hégyre (631 de notre ère), un Manding, nommé Amari Sonko, déjà célèbre par des exploits militaires, se mit à la tête de 20 mille guerriers ; et, suivi d'un grand nombre de femmes et de maraboux, parcourut les bords de la Gambie, qu'il ravagea jusqu'à l'embouchure de ce fleuve. Le roi de Salum, alors puissant, s'opposa vainement à ses efforts, il fut vaincu, et perdit des provinces. L'usurpateur sut se maintenir dans les Etats qu'il avait conquis. Sa famille y règne encore sur les terres qui forment les royaumes de Barra, de Kolar, de Badibou, que le roi de Salum avait été contraint de lui céder, et qui, après la mort d'Amari Sonko, furent partagées entre ses fils ».

Quant au royaume de Bursin, il a été démembré nouvellement du royaume de Salum pour former un Etat à un prince de la famille régnante.

ROYAUME DU SIN OU BURSIN, OU BARBESIN.

Ce petit royaume est borné au nord par le Baol ; à l'occident, par la mer ; au midi, par les Etats de Barra et de Kolar ; à l'est, par celui de Salum. Sa surface est de 140 lieues carrées ; ses terres sont fertiles, sa population est de 60 mille individus. Sa plus grande étendue est sur la rive septentrionale de la Gambie.

Joal.—Le lieu le plus considérable du royaume est *Joal*, sur la côte ; nous y avons un établissement. C'est le meilleur mouillage du royaume, et il y a un port ; cependant un banc de sable en ferme l'entrée aux grands navires, les petits bâtimens seuls peuvent y pénétrer. Ceux qui tirent plus de dix pieds d'eau vont mouiller à 18 cents toises plus loin.

L'administration de Gorrée tenait autrefois un Résident au comptoir de Joal, dont elle n'est éloignée que de 120 lieues.

Joal offrait une traite abondante de bestiaux, de volailles et de riz. On pouvait s'y procurer chaque année cent esclaves et de la cire, des cuirs et du morfil; mais depuis l'abolition de la traite le comptoir a été abandonné comme inutile, les habitans ayant assez d'intérêt à vendre leurs volailles et leurs bestiaux à Gorrée pour entreprendre eux-mêmes ce voyage, qu'ils font aisément dans leurs pirogues.

Sur la côte du Bursin il y a encore deux autres mouillages assez fréquentés, l'un à la pointe *Serene* et l'autre au village de *Fagioup*. Ce petit pays est un des plus civilisés de la contrée. Il est en quelque sorte sous la dépendance du royaume de *Salum*, dont nous avons dit qu'il était détaché.

Sa principale rivière est Joal, qui a donné son nom au comptoir que nous avons à son embouchure. Les autres lieux principaux sont : *Fagioup*, et la *ville* (ou village) *Royale*, dans laquelle le prince fait sa résidence. Elle est vers l'extrémité orientale du royaume. Le principal revenu de cette couronne consiste dans les coutumes qui sont payées au roi par les Français pour la jouissance de Joal, et pour l'avantage que son port et ses denrees leur procurent.

ROYAUME DE BARRA.

Le royaume de Barra, situé à l'embouchure de la Gambie, sur la rive droite de ce fleuve, est borné à l'ouest par l'Océan; au nord, par le royaume de Bursin; à l'est, par celui de Kolar; au sud, par la Gambie. Il fut fondé par l'aîne des fils du manding Amari Sonko. Son étendue est de 18 lieues en longueur, sur 14 de largeur moyenne. Ainsi, sa surface est de 250 lieues carrées. Ces terres sont fertiles et cultivées; les habitans nombreux. Il y a beaucoup de villages, et plusieurs sont considérables. La population est estimée être de 200.000 individus. Ils sont actifs et intelligens, et s'adonnent au commerce: le sel en est la principale branche; ils sont mahométans comme tous les nègres de cette contrée.

Le lieu le plus important pour nous est *Albreda*, où nous avons un comptoir. C'est un grand village situe sur la rive septentrionale de la Gambie, et à mille toises environ d'un fort anglais nommé *James*. Le village d'Albreda contient plus de douze cents cases; et sa population totale, en y comprenant tous les individus de tout sexe et de tout âge, mon-

toit, en 1786, à plus de 7,000 ames. Le village occupe plus de 600 toises carrées; il est distribué en rues, places et carrefours. Les cases sont converties en paille. Les quartiers et tous les enclos sont entourés de palissades.

Les cases des hommes libres sont carrées, construites en charpente, et en terre argilleuse. Celles des esclaves sont rondes et en paille.

Les magazins des familles de la ville sont réunis dans un quartier au nord, isolé et fermé par une double enceinte. Les portes ont des serrures fermant par des secrets très-variés.

Les sépultures sont dans un autre quartier nommé Champ-des-Sépulcres; les habitans y entretiennent, avec beaucoup de soin, des mausolés entourés d'arbres, où ils honorent la mémoire de leurs pères. Ces deux quartiers sont gardés jour et nuit.

L'établissement français dans cette ville avait essuyé, en 1784, quelques vexations d'un alquier (ministre), résident à Albreda pour le prince nègre, et le comptoir était, sinon abandonné, au moins en très-mauvais état: mais en 1786 il y eut un Traité entre la Compagnie française et le roi de Barra; il y fut stipulé que le commerce des Français serait, dans tout le royaume, libre, favorisé et protégé par les nègres; qu'un nouveau comptoir y serait établi dans un lieu plus salubre; qu'un résident indépendant de l'alquier d'Albreda y maintiendrait l'ordre, et qu'il aurait le nombre d'employés qu'il jugerait à-propos: enfin, que le comptoir serait environné de fossés et de palissades, et que le directeur pourrait faire construire pour sa défense, y placer des batteries et y entretenir garnison. Les coutumes à payer au roi furent réglées, et quatre enfans des premières familles du pays furent livrés pour ôtage. Nous ignorons l'état actuel de cet établissement.

Les autres lieux principaux du royaume sont *Barrainding*, capitale, et lieu de la résidence du roi; *Kerendi*, village considérable, et *Jillifrie*, près d'Albreda.

ROYAUMES DE KOLAR ET DE BADIBOU.

Les royaumes de Kolar et de Badibou furent le partage des second et troisième fils d'Amari Sonko. Le premier

royaume n'a pas plus de 170 lieues de surface. Il est borné au nord, par le royaume de Bursin ; à l'ouest et au midi, par celui de Barra; à l'est, par celui de Badibou ; tout ce que nous avons dit du terroire de Barra est applicable à ceux-ci. Le lieu principal de celui de Kolar est *Kolar*, grand village royal, capitale du royaume auquel il a donné son nom, et résidence du roi.

Le royaume de Badibou est borné à l'ouest par celui de Kolar; au nord et à l'est, par celui de Salum ; et au midi, par le fleuve de la Gambie. Il a environ 200 lieues de superficie. Badibou, grand village, en est la capitale, et le lieu de la résidence du roi.

ROYAUME DE SALUM.

Le royaume de Salum était bien plus puissant sur toute la côte, avant que ceux de Bursin, Barra, Kolar et Badibou en eussent été démembrés, comme nous l'avons dit. Mais tel qu'il est aujourd'hui il mérite encore une grande attention. Son prince exerce encore, comme ancien chef, une certaine prépondérance sur les Etats que le Salum a perdus. L'étendue du territoire qui lui reste, la population, et une civilisation plus marquée que celle de ses voisins, enfin ses liaisons étroites avec les établissemens français, le distinguent absolument des nègres plus orientaux.

Le royaume a une surface de 1,500 lieues carrées. On porte le nombre de ses habitans à 300 mille individus : ses terres sont bien cultivées et fertiles; son commerce est fort étendu, sur-tout avec les Français et les Anglais : mais les premiers y sont plus considérés, et conviennent mieux au caractère de la nation. Autrefois les Anglais étaient seuls maîtres du commerce de ce pays; une conduite altière et des prétentions exagérées les y ont fait abhorrer, et ils n'y sont soufferts qu'autant que leurs forces les y font respecter. En 1784, le bur (roi) de Salum envoya un ambassadeur au gouverneur du Sénégal, et celui-ci vint à la Cour du roi nègre pour négocier un Traité directement avec lui. A cette époque les Français n'avaient pas eu encore de comptoir dans la rivière de Salum ; mais alors il y eut un Traité formel entre ce royaume et la France. Le prince céda à la Compagnie l'île de *Castrambé*, située dans la rivière de Salum ; elle

a une lieue et demie de longueur, sur 150 toises de large, et communique par la mer avec *Cahoune*, capitale du Salum. De plus, les Français eurent le droit d'y construire des fortifications; le même Traité régla les coutumes, et le roi s'engagea à rendre les esclaves nègres déserteurs qui se réfugieraient dans ses Etats. Ce prince se nommait Sandéné; il était grand, d'une physionomie belle et noble : il vint voir le gouverneur dans son vaisseau. Tout ce qui tient aux mœurs de cette contrée offrant un grand intérêt, on verra sans doute avec plaisir la description du costume du roi dans cette entrevue.

Il était coëffé d'un bonnet bleu, orné d'or, sur lequel était sa couronne. Il était vêtu d'une ample tunique de toile de coton blanche qui lui descendait aux genoux; elle était ouverte sur la poitrine, et serrée sur les reins par une ceinture de même étoffe rayée de rouge : les manches etaient courtes, et découvraient les bras. Il portait, comme tous ses gens, une ample culotte de même étoffe, qui ne descendait que jusqu'à la moitié des cuisses : il était chaussé de sandales; ses bras étaient ornés d'anneaux d'or; il portait un large cimetère, dont la poignée était d'or, et le fourreau de maroquin, orné de plaques de même métal, suspendu par un large baudrier de drap rouge, richement orné : un globe d'or de la grosseur d'un œuf était suspendu à son col par un cordon de soie cramoisie. Le prince se comporta dans cette entrevue avec beaucoup de civilité et de noblesse. Il reçut à bord tous les honneurs rendus aux souverains.

Le roi réside à Cahoune, capitale de ses Etats. Sa case est dans une enceinte particulière très-vaste, qui en renferme plus de soixante autres, habitées par ses femmes, ses enfans, ses officiers et ses principaux esclaves.

Cette enceinte est précédée de trois cours très-vastes, bordées des cases de ses serviteurs. Chaque cour est gardée par 20 hommes armés de flèches, et de zagayes. Au milieu de l'enceinte royale est la case du prince, isolée et en forme de tour ronde : elle a 30 pieds de diamètre et 45 de hauteur: elle est couverte d'un dôme de 20 pieds d'élévation : elle est construite, comme toutes les cases de cette partie de l'Afrique, de pièces de bois recouvertes de paille de mil, mais elle est plus soignée que les cases communes. Les lambris sont cou-

verts de nattes de différens dessins; le plancher, formé d'une espèce de mastic de terre rouge et de sable, est recouvert de nattes. Le pourtour des lambris est couvert de fusils, de pistolets, de sabres et autres armes, et d'équipages de chevaux; le roi s'assied sur une estrade élevée de dix pouces, au fond de la case, et en face de la porte.

Ce fut dans cette case que le roi Sandéné reçut solennellement le gouverneur des établissemens français, au milieu de son conseil assemblé, pour discuter les articles du Traité, qui fut écrit sur deux colonnes, en arabe et en français. Le roi et le général posèrent chacun la main sur le Traité, et jurèrent de l'observer. Nous avons cru ces détails d'autant plus précieux qu'on ne les trouve pas dans les autres nations, le roi de Salum étant le seul des rois nègres de ces régions occidentales qui soutienne son rang avec la magnificence et la dignité convenables à la majesté royale. Aussi son trône est-il le seul riche, puissant et respecté. Son pays est le seul qui jouisse des bienfaits de la civilisation, et son peuple, qui est le seul des nègres dont le commerce soit régulier, trouve dans le repos et le bonheur le juste prix de sa fidélité et de son obéissance.

L'embouchure de la rivière, ou marigot de Salum, est située par 13 deg. 44 min. latitude septentrionale, et 15 min. longitude orientale du méridien de l'Ile-de-Fer. Elle ne remonte pas plus de 30 lieues dans l'intérieur des terres; à 7 lieues de son embouchure elle est partagée en plusieurs bras, qui se rendent tous à la mer, parmi lesquels un, qu'on nomme *Fettik*, forme une baye d'une lieue d'ouverture.

Les rives de cette rivière sont bordées de mangliers, qui retiennent la vase dans son lit, et elle est très-mal saine. On n'y peut gouverner que dans les hautes marées, et par-là sa navigation est très-gênée.

Les lieux principaux du royaume sont *Cahoune*, capitale, où le roi réside; *Kiawer* ou *Kyahour*, village considérable, peu distant de Joar. C'était autrefois le plus fameux marché de captifs pour les Mandingues. La population du village est de plus de 7 mille ames. Il y a aussi un petit port sur la Gambie qui porte le même nom. *Cahola*, village près la rivière de Salum, et à une lieue de Cahoune; un navire peut remonter jusques-là; *Joar*, entre le village de Kiawer et le

port. La compagnie des Indes françaises y avait, jusqu'en 1763, un comptoir assez considérable pour la traite des captifs, de l'or, du morfil (ivoire), de la cire et des peaux crues. La chûte de cette compagnie, et les malheurs de la guerre de 1763, privèrent la France de tous les avantages de ce comptoir et de son commerce dans la Gambie, dont les Anglais se sont enrichis. Mais le traité de commerce dont nous avons parlé, conclu en 1785 entre le roi Sandéné et le Général, M. de Repentigny, gouverneur du Sénegal, a rendu à la France tous ses anciens droits, et il est probable qu'elle les soutiendra; du moins espère-t-on que bientôt les Anglais auront de fortes raisons de nous respecter dans ces contrées lointaines comme dans les mers de l'Europe.

MAURES.

Avant que d'entrer dans la description des contrées qui bordent le Sénégal dans son cours, et dont plusieurs sont peu connues, nous croyons devoir parler des peuples qui s'y rencontrent, dont quelques-uns sont au N. du Sénegal, et connus sous le nom de *Maures*. Les autres sur les bords et le cours du fleuve, sont des *nations nègres* dont nous ne ferons connoître que les plus considérables.

§ I. *des Maures.*

Les maures sont peut-être les plus connus, et pour nous les plus importans à connoître des peuples voisins du Sénégal, parce que ce sont eux qui nous vendent la gomme; ce sont en général des hommes lâches et perfides, quoiqu'il se soit trouvé parmi eux des individus dignes d'être remarqués par leur courage et par des vertus. Ils sont cruels quands ils ont l'avantage, et ce n'est presque jamais que par la supériorité du nombre qu'ils tentent de l'obtenir: traîtres et sans foi, ils ne connoissent aucun sentiment généreux ni humain, leurs traits sont farouches, leurs manières sont barbares, leur couleur est cuivrée, chargée de rouge et de noir.

Golberry, qui nous en fait cette peinture, a vu leurs femmes sous un plus agréable aspect, du moins dans leur jeunesse. Selon lui elles sont jolies dans cet âge heureux; leurs traits sont fins, doux et réguliers, leur couleur tire sur le jaune pâle, mais leur teint est plus clair que celui des

hommes, leur tournure est élégante et gracieuse, elles ont moins de gorge que les négresses; cependant chez les maures, plus une femme est grasse, plus elle est estimée belle; mais cette jeunesse à laquelle tous leurs agrémens est attachée, se flétrit avant l'âge où chez nous elle est formée, et dès quarante ans les mauresses sont des femmes hideuses; leur douceur semble attachée à leurs charmes, et dans leur vieillesse prématurée elles sont aussi méchantes que laides. Les autres auteurs confirment ces notions : les mauresses ne semblent que des êtres imparfaits; et il paroît que c'est l'excessive débauche de ces hommes grossiers, et abandonnés aux passions les plus brutales, qui, en prévenant le vœu de la nature, arrête son essor et s'oppose à son parfait développement.

Il faut pourtant distinguer quelques familles dans les Oasis du désert, où les mœurs sont plus pures, et où l'on dit aussi que les femmes conservent plus long-tems leurs grâces et leur beauté.

Les maures portent les cheveux coupés au bas du col, les femmes les portent longs, en tresses pendantes ou relevées sur le sommet de la tête; elles accompagnent leur coëffure de différens ornemens composés de plumes ou de grains de corail, ou même d'anneaux d'or ou d'argent, dont elles varient les formes avec gout : leur habillement est composé de deux vêtemens, dont l'un les couvre des épaules aux genoux, et l'autre de la ceinture aux pieds. Elles portent des sandales rouges ou jaunes; leurs ornemens sont des anneaux, quelquefois d'or, qu'elles portent aux oreilles, au col, aux bras, et des ceintures de huit ou dix rangs de grains de corail ou de vérotérie, qu'elles mettent immédiatement sur la peau.

L'habit des hommes se compose d'une chemise très-ample de toile de coton ordinairement bleue, ouverte jusqu'au-dessous de l'estomac, et qui descend jusqu'à la moitié des cuisses, et (pour quelques-uns) d'un manteau à capuchon, fait de quelque peau d'animal, et qui s'agraffe sur la poitrine; il descend jusqu'aux talons. Les rois, princes et chefs, sont distingués par des draperies, de grandes pièces d'etoffes de laine, ou de poil de chèvre, fond blanc, rayées

de bleu, ou de pourpre, attachées sur l'épaule droite, et laissant toute la liberté du bras.

Ces méchans peuples sont doués de beaucoup d'esprit et d'intelligence; mais ils sont pleins de méfiance; et croyent toujours qu'on les trompe: ils sont à-la-fois pasteurs et marchands; ils se forment des domiciles au milieu des solitudes; là ils élevent des troupeaux qu'ils vendent au loin: ils font des voyages pour leurs échanges dans le pays de Bambouk, d'où ils rapportent de l'or, et sur les rivages de la Méditerranée; quelquefois ils vont jusqu'à la mer Rouge.

Les maures vivent divisés par tribus indépendantes les unes des autres, gouvernées chacune par des chefs particuliers.

Les forêts de gommiers qui nous attirent dans leur pays sont possedées par trois de ces tribus, nommées *Trarsas*, *Aulad-êl-Hadgi* et *Ebraquana:* toutes les trois sont Arabes d'origine, ces Maures parlent leur Langue maternelle; ils campent en troupes sans habitations fixes. Ils appellent *adouar* leurs espèces de villages ambulans, qui ne sont que des camps: ils sont mahométans. Les chefs de leur religion, que nous appelons *Maraboux*, et qu'au Sénégal les nègres appellent *Serins*, forment une tribu à part. Ils sont les docteurs de la loi; ils affectent un zèle outré, jouissent d'une haute considération, et font le commerce comme les autres. Ils vendent aussi des espèces de *talismans*, qu'on appelle *grigris*, dont, selon eux, quelques-uns préservent de toutes les maladies, et d'autres, seulement de quelques maux particuliers. Les premiers se vendent plus cher. Ils se regardent comme dispensés de porter les armes.

Ces tribus se disent soumises aux lois du roi de Maroc, qu'elles appellent leur scherif; mais elles ne se comportent pas moins comme indépendantes de lui, et l'éloignement du prince favorise les atteintes à son autorité.

Souvent les tribus sont en guerre les unes contres les autres. La possession de quelques pâturages, où la récolte de la gomme, sont les occasions de leurs querelles, qui se décident par la force. Leurs armées surpassent rarement le nombre de 3,000 hommes; ils arment leurs soldats de fusils et de poignards: ils ont même des fusils à deux coups très-légers; leur cavalerie fait leur principale force. Ils vendent

les prisonniers qu'ils ont faits, et partagent les bestiaux et tout le butin qu'ils ont enlevé. Les princes nègres, voisins de leurs habitations, sont aussi exposés aux rapines des Maures, qui font souvent des courses sur leur territoire, quand ils croyent que leur nombre leur assure un butin facile.

Le pays entre Arguin, la rivière de St.-Jean, et le Sénégal, depuis les bords de la mer jusqu'à 40 lieues dans les terres, appartient aux *Trarsas*. La forêt de *Sahel* est dans leur territoire.

Les terres, à l'est et au nord-est du pays des *Trarsas*, appartiennent à la tribu nommée *Aulad-êl-Hadgi*. La forêt de *Lebiar* s'y trouve.

La tribu nommée *Ebraquana* est établie à l'est de la précédente. Elle comprend les terres habitées par les Maures Bracknas, et elle possède la forêt *d'Alfatak*.

Les Trarsas transportent ordinairement leur gomme à *Portendik*, et les gommes recueillies par les deux autres tribus se transportent à *Podhor*, au *Coq*, et au *Terrier-Rouge*. Ce sont les escales où le commerce se soutient le mieux. Ces deux dernières tribus sont souvent désignées sous le nom de *Damnarko*. Leur commerce s'étend jusqu'au pays de Galaam; quelques Oasis dans l'intérieur du désert sont aussi sous la puissance des trois tribus, qui y ont des pâturages tres-considérables. On en compte sept, dont trois sont remarquables. Le territoire des Trarsas est borné à l'ouest par l'Océan; au midi, par le Sénégal; à l'est, par le marigot d'Enderer et le lac Cayar; au nord, rien ne borne leurs courses. Leur capitale, si l'on peut se servir de ce nom, est dans une Oasis, que l'on croit nommée *Hoden*. C'est-là qu'ils paraissent se retirer dans la saison des pluies; mais à cet égard, ils sont très-mystérieux : ils cachent avec beaucoup de soin le lieu de leur retraite, qu'ils appellent leur patrie; de sorte qu'on n'en peut rien affirmer de positif. On a lieu de croire seulement que ces Oasis sont situées entre le 18e. et le 22e. degré de latitude septentrionale, et entre l'Océan et le 7e. degré de longitude de l'Ile-de-Fer.

Le territoire des Brachnaz et des Aulad-êl-Hadgi est borné à l'ouest par les Trarsas; au midi, par le Sénégal; à l'est, par le Ludamar; au nord, ils n'ont pas plus de bornes que les autres.

Les Trarsas, et les deux autres tribus qu'ils nomment Darmanko, sont divisés par des haines invétérées; et de ces dispositions hostiles, souvent excitées par des princes voisins, il naît des guerres qui semblent menacer les uns ou les autres d'une destruction totale: mais, malgré tout, les chefs des tribus exercent dans ces lieux une autorité puissante et bien soutenue; ils exigent des contributions des princes nègres voisins, et les Européens ne négligent pas de se les rendre favorables par des présens annuels, qui, pour cela, se nomment *coutumes*. Ces présens consistent en fusils et munitions, draps, toiles de silésie, sucre et épiceries, vins, et quelquefois des vivres, dont la quantité est réglée par jour.

Chaque tribu a un ou plusieurs chefs, qui descendent de familles très-anciennes, et dont l'autorité ne se soutient que par beaucoup de ménagemens et de sacrifices; par exemple, le partage d'une grande partie des présens qu'ils reçoivent. Les Maures ont encore, dans leur état sauvage, une espèce de gouvernement. Le prince n'y entreprend rien sans l'autorisation des principaux de l'Etat. Il affecte un air de fierté et même de despotisme sur ses sujets; mais ceux-ci ne s'y soumettent que pour lui donner de l'importance chez les blancs; au milieu de sa tribu il est contraint de supporter sans murmurer les familiarités les plus grossières. Dans leurs camps et dans leurs villages, le dernier des sujets s'assied à côté du roi: à sa table il n'est pas rare qu'il lui enlève le plat dont il mange, qu'il lui ôte sa pipe de la bouche pour s'en servir lui-même en sa présence.

Nous avons déjà dit qu'ils vivent sous des tentes. Là, hommes, femmes, enfans, chevaux, et autres animaux, sont ensemble pêle-mêle, et sous ce même abri: ce sont les femmes qui apprêtent et cardent les poils des chameaux, et qui fabriquent les étoffes: les métiers sont d'une simplicité admirable; les camps qu'ils établissent sur les bords du fleuve sont composés de l'élite des tribus; ils se nourrissent de mil, de maïs, de dattes et de gomme: et leur sobriété est difficile à concevoir. Ce sont leurs Oasis qui leur fournissent la plupart de leurs fruits; sur-tout les palmiers-dattiers y sont en abondance.

Ces palmiers montent à une très-grande hauteur; le terrain sabloneux convient à cet arbre: son fruit est un aliment

très-sain ; le suc des dattes est moëlleux, et il a la vertu, précieuse pour les dames maures, de les engraisser, et de leur procurer cet énorme volume qui, chez elles, est le suprême degré de la beauté.

Les animaux qu'ils élèvent sont des bœufs, des vaches, des moutons, des chevreaux, des chameaux et des chevaux, dont toutes les femelles leur fournissent du lait. Les plus étonnans de leurs animaux sont les chameaux, nommés dromadaires (ils ne connaissent pas les chameaux à deux bosses). Ces derniers, précieux par leur force et leur sobriété, soutiennent des voyages, et portent des fardeaux inconcevables, tandis qu'une petite quantité d'herbes sèches et de feuilles brûlées par le soleil suffit à leur existence. Encore ce faible aliment leur manque-t-il souvent, sans qu'ils paraissent tourmentés du besoin. Ils supportent également la privation d'eau quelquefois pendant dix jours. Un dromadaire peut porter dix quintaux, et il garde sa charge jour et nuit. C'est pour cela que Buffon a appelé cet animal une voiture vivante. Ce n'est qu'à huit ans qu'il est dans toute sa force ; il la conserve pendant quarante ans. Sa vie commune est de soixante, et il y en a beaucoup qui passent cet âge. Les Maures les vendent à huit ans au prix de 250 livres de notre monnaie, mais ordinairement c'est en marchandises que la somme est payée. Ils trompent souvent sur l'âge de l'animal, qu'ils connaissent à des signes certains ; mais ils gardent entr'eux ce secret.

Parmi leurs chevaux il en est d'une race arabe dont on connaît les qualités. Les Maures s'attachent à perpétuer les belles races ; ils en connaissent la généalogie, ils savent les exercer parfaitement, et ils sont très-bons cavaliers. Les rois nègres achètent un cheval arabe jusqu'à douze esclaves. Il est vrai que cette monnaie ne leur coûte rien, et qu'ils n'en sont pas avares. Les Européens peuvent s'en procurer pour la valeur de 1,000 francs de notre monnaie. Ces chevaux sont doux et obéissans, et courent d'une telle vîtesse, qu'ils forcent les autruches du désert.

Leurs bœufs sont forts et dociles ; mais, en général, ils sont plus petits que les nôtres. Ils vont fort vîte : on les selle et on les bride comme les chevaux ; ce sont de bonnes montures capables de faire douze et quinze lieues par jour, sans être fatiguées. Ils sont bons nageurs. Les Maures font traver-

ser à des troupeaux de plus de quatre cents bœufs des fleuves dans une largeur de 3,500 toises, telle que la Gambie à son embouchure. La chair de ces animaux est bonne et succulente; leurs conducteurs sont d'une adresse singulière.

Ils ont une espèce de bœufs à bosse, qui sont plus longs et plus hauts que les bœufs de France.

Nos métiers et nos arts ne sont pas étrangers à ces peuples barbares. Ils les exercent même avec adresse. Ils ont des tisserands, qui, avec des appareils très-simples et portatifs, fabriquent des étoffes de poils d'animaux, sur-tout de chèvre et de chameaux. Ils font des sandales et des mules ornées de figures; des bottes, des selles et des harnois de peaux tannées et préparées avec un art qui approche du nôtre. Ils ont même le secret du maroquin : ils savent employer à des usages utiles les peaux des lions, des léopards, des panthères, des hyppopotames; ils amincissent les peaux d'agneaux jusqu'à en former des feuilles comme celles du papier : ils leur donnent ensuite différentes couleurs, et les emploient à des ornemens; ils forgent des étriers et des brides d'une seule pièce; des sabres et des poignards, dont ils savent incruster et damasquiner les poignées. Ils en ornent les fourreaux de plaques d'or et d'argent; enfin, ils ont des orfévres et des bijoutiers qui fabriquent des bracelets, des chaînes, des anneaux d'or, des filigranes et des ornemens arabesques, dont ils enrichissent avec beaucoup d'adresse les ornemens de la parure des femmes, et des distinctions des princes.

Au reste, nous devons plutôt nous étonner que ces peuples ne soient pas dans un état plus éloigné encore de la barbarie, quand nous nous rappelons que ce sont des peuplades formées sur-tout des descendans de ces Maures, si célèbres en Espagne par leurs connaissances dans les arts et les sciences, sur-tout dans la médecine, dont Philippe III, roi d'Espagne, en chassa, en un seul jour, neuf cents mille de son territoire, et dont beaucoup se répandirent dans les vastes solitudes du Ssaahra.

On sent qu'il n'y a pas de topographie à traiter chez des hordes toujours ambulantes, et qui n'habitent pas des lieux fixes. La Barthe cite pourtant chez eux un village, nommé *Hyans*, où, dit-il, ils ont des troupeaux nombreux et des captifs nègres, qu'ils occupent à en cultiver le territoire. Ils

y récoltent du miel et du coton ; mais cet auteur n'en donne pas la position.

Royaume des Foules ou du Siratik.

§ II. *Nations nègres.*

Au sud des établissemens Maures, et à l'ouest du royaume d'Owal, s'étend le royaume des Foules ou Peules qui occupe les deux rives du Sénégal, dans une étendue de plus de cent lieues. Son prince porte le titre de Siratik, qui veut dire empereur, et qui est commun à presque tous les rois nègres, mais qui semble particulièrement affecté à celui-ci.

Le royaume des Foules est borné à l'ouest par le royaume d'Owal et les Maures Tawni ; au nord, par le Ssahara ; à l'est, par les pays de Gedumah, de Kasson et Galant ; au sud, par les royaumes des Yolofs et de Fouta-Torra.

Ces peuples nègres sont une colonie de la nation des Foulhas établie vers les sources du Rio-Grande, sous le dixième parallèle nord. La couleur des Foulhas, voisins du désert de Ssahara, les ferait prendre plutôt pour des mulâtres que pour des nègres. Leur trône est occupé par un prince maraboux, ou prêtre musulman réformé : ses Etats sont beaucoup plus étendus que ceux du brak d'Owal, et il est aussi plus puissant. Sa cavalerie, sur-tout, est formidable à ses voisins. Ses vastes Etats sont divisés en provinces, gouvernées par des lieutenans du prince, qui commandent les soldats. Mais ceux-ci sont sans discipline et mal armés ; ils ne doivent leur supériorité dans le pays qu'à l'ignorance profonde des autres nègres dans tout ce qui tient à la tactique. La religion de l'Etat est une espèce de mahométisme (1). Le roi seul professe la sienne en particulier. Ce pays est gouverné par des lois et des coutumes assez semblables à celles du royaume d'Owal, mais on y parle une autre Langue. Les mœurs, les usages et les habillemens y sont semblables aussi. Si l'on en croit Golberry, les Foules sont en général beaux et bien faits, intelligens, industrieux, et attachés à leur religion ; leurs femmes, dit-il, sont jolies, fières, sensibles, pares-

(1) Nous avons déjà dit que les maraboux sont des espèces de prêtres mahométans réformés.

seuses et tendres. Le commerce de ce peuple avec les Maures a introduit chez eux des vices. Ils sont devenus plus sauvages et plus cruels. Le Sénégal a beaucoup de relations avec le Siratik. On évalue à 2,000 liv. les coutumes que nous lui payons.

Les principales rivières sont : le *Sénégal* et la rivière de *Focam ;* c'est un bras du Sénégal qui communique au lac de *Cayor* ; la *rivière à Morfil*, autre bras du Sénégal, qui s'en sépare à *Bilbos*, et s'y rejoint à l'*escale du Coq*, et, enfin, la *rivière Blanche.*

Ses principaux lieux sont les suivans :

Le fort et village de *Podhor*, construit en 1743 par la Compagnie du Sénégal, dans l'île au Morfil, sur le bord méridional du fleuve. C'est une escale très-importante par la traite de la gomme.

Deux autres escales, celles du Terrier-Rouge et du Coq, sur la rive septentrionale, et à peu de distance de Podhor, sont aussi très-intéressantes ; elles sont près de *Cayor*, ville sur le bord méridional du lac de ce nom, plus grand que celui de *Panier-Foule*, dans le royaume d'Owal, et communiquant au Sénégal par un canal ou rivière de plus de dix lieues. Il se remplit des eaux de ce fleuve aux tems de l'inondation.

L'île au Morfil et l'île de *Bilbos*, qui est à l'orient de la première, toutes deux situées sur la rive méridionale du Sénégal, et formées par la rivière du Morfil, dont nous avons parlé, ont ensemble 195 lieues carrées de surface ; c'est-à-dire, une étendue de 65 lieues de longueur sur environ 3 lieues de largeur. Ce terroir et celui de la rive opposée, selon Golberry, peuvent être comptés au nombre des plus fertiles du globe, et sont propres à fournir les productions les plus précieuses. On y voit beaucoup d'éléphans en troupe : les nègres leur font la chasse, et tirent un grand profit de leurs défenses, qu'ils vendent sous le nom de morfil.

La demeure du prince est à Goumel, sur les bords d'un grand marais de ce nom, à l'extrémité orientale de ses Etats, et sur la rive septentrionale du fleuve. Ce lieu est voisin d'une grande forêt de gommiers blancs.

Les autres villes ou villages principaux sont *Cayor*, près du lac de ce nom ; *Aureforon*, *Tor*, *Gherangel-de-Tor*, *Oua-*

laldé, *Douyghel*, *Gerangel-de-Foule*, *Canede*, *Agnani*, *Dolol*, *Lambaley*, et plusieurs petites îles formées par le Sénégal.

Yolofs et Fouta-Torra.

Les pays au midi du Siratik ont avec lui quelques liaisons, et ne sont pas étrangers à notre commerce ; ce sont les Yolofs et le royaume de Fouta-Torra.

Le royaume ou l'empire des Yolofs forme un triangle équilatéral, dont la base, au nord, est bornée par le royaume d'Owal et des Foules ; le côté ouest, par les royaumes du Damel, de Baol et de Salum ; ce sommet, au midi, est borné par le Bas-Yani ; et le côté Est, par les royaumes de Barre et de Fouta-Torra.

Cet empire a été beaucoup plus vaste autrefois. Ses provinces se sont séparées. Il était gouverné par un seul prince, qui portait le titre de *Burb* ou (empereur). Des nations étrangères en ont usurpé des portions ; d'autres sont gouvernées par des rois Yolofs. Un Burb, yolof, règne toujours sur un pays assez vaste dans l'intérieur de l'Afrique, mais ses Etats sont peu connus des Européens. Au reste, cet ancien titre est encore respecté ; et les princes qui gouvernent les parties démembrées de l'empire reconnaissent encore dans le Burb yolof le chef de la nation. Quelques auteurs, comme Golberry, inclinent à penser qu'une colonie des anciens Ethiopiens, dont parle Hérodote, pourrait être l'origine des peuples établis vers le Sénégal. Aucune autorité positive n'appuie cette opinion tout-à-fait hypothétique.

Les Yolofs sont les plus beaux nègres de la partie occidentale de l'Afrique : ils ont des rapports marqués avec les races nègres : leurs cheveux sont laineux, leurs lèvres grasses ; mais ils sont grands et bien faits ; leurs traits sont réguliers, leur couleur est très-noire. Si l'on en croit Golberry, ils sont doux, hospitaliers, généreux et fidèles ; et leurs femmes sont jolies, aimables, bien faites.

Ces peuples se disent mahométans ; mais leur religion est mêlée d'un peu d'idolâtrie et de superstition. Ils parlent une Langue gracieuse et facile : ils ont une haute opinion de leur nation ; et quand ont dit à l'un d'eux qu'il est nègre, *non pas négre*, répond-il, *mais yolof*. Le prince qui gouverne cette nation a des relations assez intimes avec le Sénégal, et recher-

che l'amitié des Français, pour qui sa bienveillance est marquée. C'est le peuple le plus policé de cette contrée, et le plus anciennement lié avec les Français établis sur les bords du Sénégal. Beaucoup d'Etats plus petits et voisins sont, comme celui-ci, des démembremens de l'ancienne empire de ce nom, dont les gouverneurs ont usurpé l'autorité, et se sont rendus indépendans. Tel est l'origine du royaume d'Owal et de celui de Cayor, dont nous avons parlé, et d'autres dont nous parlerons bientôt.

On dit que ce peuple a retenu le plus ancien système d'énumération, fondé sur la période de cinq, et que ses relations avec les Maures (qui tiennent des Arabes la numération usitée chez presque tous les peuples) n'ont pas introduit chez eux l'arithmétique décimale. Malgré tout, ils font des calculs compliqués avec une rapidité qui étonne : ils emploient une méthode matérielle, qui s'exécute par les mouvemens des cinq doigts de la main. Golberry nous a transmis un vocabulaire de leur Langue, que leurs femmes, dit cet auteur, parlent nonchalamment et avec une mollesse voluptueuse, qui lui donne un caractère tendre. Le même auteur nous peint les Yolofs comme très-doux, mais très-paresseux.

Les voyageurs nous ont donné peu de détails sur la topographie du pays. Nous n'y connaissons aucune des rivières. Les principaux lieux de leur empire sont *Xicarcor*, à-peu-près au centre ; c'est la demeure du roi ; le *Quenknié*, *Quiby*, *Guiaquiré*, *Guiarna*, *Douai*, *Caka*, *Magrais*, *Ker*, *Ouarac*, *Quingé* ; au nord-ouest du pays se trouve une chaîne de montagnes nommées *Mahel;* et au nord, des dunes de sables blanc et rouge.

Royaume de Fouta-Torra.

A l'est du pays des Yolofs est le royaume de Foula-Torra, habité par un peuple nègre. Sa position est tout ce que nous pouvons en dire. Il est entre le 14e. et le 16e. deg. de latitude, borné à l'ouest par le pays des Yolofs ; au nord et à l'est, par les Etats du Siratik ; au midi, par les petits royaumes de *Barre*, de *Bambouk* et de *Meriné*. Aucun auteur ne nous a transmis les noms de ses principaux lieux, ni de ses rivières ni de ses montagnes, etc. Nous savons seulement qu'il est un démembrement du vaste pays des Yolofs, et nous avons

lieu de croire que ses habitans tiennent beaucoup des mœurs et des habitudes de leurs voisins. Un passage de Mungo-Park, le seul qui jette un trait de lumière sur cet Etat, le présente comme puissant dans le pays. Il parle d'une ambassade menaçante du roi de Fouta-Torra, dont j'ai parlée à l'article du Damel, et que ce prince envoya à Tiesie, ville du royaume de Kasson, séparé de Fouta-Torra par plusieurs autres Etats; l'auteur s'exprime ainsi : « Une telle ambassade, de la part » *d'un aussi puissant prince que celui de Fouta-Torra*, ne » pouvait manquer de causer beaucoup d'alarmes : et, après » une longue délibération, les habitans de Tiesie consen- » tirent à se soumettre aux lois que leur imposait ce mo- » narque ». Cependant il ne s'agissait pas de moins pour ce peuple, que de renoncer à la religion payenne, et d'embrasser celle de Mahomet. Quelle doit donc être la puissance de ce prince dans le pays, s'il peut exercer une domination si tyrannique sur ses voisins. L'idée que ce passage nous en donne nous fait regretter beaucoup de n'avoir aucune lumières sur la topographie, les mœurs, le commerce, et les relations de cet empire si redoutable. Du moins n'est-ce pas à son étendue qu'il doit sa force; car, tel qu'il est tracé sur la carte, il ne peut avoir plus de 150 lieues carrées de surface.

ROYAUME DE BONDOU.

Le royaume de Bondou, au sud-est de celui de Fouta-Torra, est borné à l'ouest par ce royaume, et celui de Mériné dans la contrée de Woulli; au sud, par le royaume de Tenda et le désert de Simbani; et à l'est, par celui de Kajaaga ou Galam; au nord, par le territoire propre de Galam et les Etats du Siratick. Cet Etat est encore un démembrement de l'empire des Yolofs. Ces peuples cultivent le coton et l'indigo; ils ont des fabriques de pagnes et de grosses toiles de coton qu'ils portent aux Bamboukains, qui leur donnent de l'or en échange. Cependant La Barte prétend qu'ils ont des mines d'or, que les Français ont exploitées avec celles du Bambouk, et qu'ils les ont trouvées très-riches. Ils vendent encore certaines gommes odorantes, dont les Mandingues font usage pour parfumer leurs chaumières et leurs vêtemens. Ce royaume étant situé entre les rivières du Sénégal et de la

Gambie, est fréquenté par toutes les caravanes qui passent de l'intérieur sur la côte pour la traite des esclaves. Il a aussi des salines qui y attirent ceux de ses voisins qui manquent de cette denrée ; de sorte que le pays est assez commerçant. Le roi de Bondou prend aussi le titre de Siratik, qui est assez commun à tous les princes du pays.

Les droits que lui paient les voyageurs et les commerçans sont très-considérables. On est taxé, presque dans chaque ville, pour le passage d'un âne chargé. A *Fateconda*, capitale, il en coûte ordinairement un fusil et six bouteilles de poudre, mais les provisions y sont à très-bon marché.

Les habitans professent le mahométisme. On y trouve quelques maraboux, qui y exercent leur religion sans aucune inquiétude.

Leurs étoffes ont plus d'une aune de largeur ; elles sont très bien travaillées, et souvent elles sont bordées ou rayées de jaune, de bleu ou de rouge ; ils s'en habillent. Les femmes emploient les plus fines dans toute leur largeur, et s'en couvrent depuis l'estomac jusqu'aux pieds. Elles ornent aussi leur parure de plaques d'argent, et même d'or : elles emploient encore l'ambre ou succin, et des cordons en grains de cornaline, qui ont la forme de longues olives.

Les rivières principales du Bondou sont le *Jullacota*, le *Nériko*, qui n'est qu'un grand bras de la Gambie, et le *Félémé* et quelques marigots qui, au rapport de Golberry, donnent de l'or.

Les principaux lieux du royaume sont *Tallika*, *Gando*, *Coudi*, *Kourkarany*, *Paraolsega*, *Douggi*, *Buggil*, *Corsan*, où le roi a une demeure, *Cainoura*, le *fort Saint-Pierre*, où il y a eu des Français, *Nayemou*, *Fateconda*, capitale, où le roi habite aussi, dans le palais du prince royal, et *Golombo*.

Mungo-Park ayant visité ce pays avec soin, et étant celui de tous les voyageurs qui nous donne le plus de détails sur les mœurs des habitans et l'état du royaume, on ne sera peut-être pas fâché de trouver ici un précis très-abrégé de son voyage dans le pays.

La première ville du pays que notre auteur ait visité, c'est *Tallika*, sur la frontière du royaume, en quittant celui de Woully. Cette ville, dit-il, est habitée sur-tout par des

Foulhas, qui s'y sont établis pour fournir des provisions aux caravanes, et qui s'y enrichissent presque tous. Ces caravanes y paient les droits exiges entre les mains d'un officier du roi : elles transportent beaucoup d'ivoire. Après avoir parcouru une plaine immense et fertile, Mungo arriva à *Ganado*, village environné de plusieurs autres plus petits, et il vint à Kourkarany, après avoir traversé le Niriko. Il observe que les bords de cette rivière sont élevés et couverts de mimosas ; qu'on y trouve beaucoup de moules, mais que les gens du pays n'en mangent pas.

Kourkarany est une ville entourée de hautes murailles, et où l'on trouve une mosquée : Mungo vit chez un maraboux, ou prêtre maure, plusieurs manuscrits arabes. Delà il passa au village de Douggi, où il acheta un bœuf pour six petits morceaux d'ambre ; il avait une escorte composée de nègres, et cette précaution est nécessaire pour traverser des bois infestés de brigands. Ils gagnèrent ensuite Buggil, qui n'est qu'un village formé par de misérables chaumières, et de-là un autre village plus considérable, où Mungo vit avec surprise plusieurs habitans des deux sexes vêtus d'une gaze très-fine, fabriquée en France. Il ajoute que ce vêtement transparent plait beaucoup aux dames noires. Mais il observe en même-tems que celles de cet endroit n'avaient dans leurs manières aucune élégance qui répondit à celle de leur parure. Il se plaint beaucoup des importunités qu'il eut à souffrir d'une foule d'elles, qui le poursuivirent plus d'un mille, quoiqu'il fût à cheval, pour en obtenir des grains de collier et autres bagatelles. Mais si les villageoises du Bondou n'eurent pas assez d'attraits pour paraître à Mungo mériter des éloges, il n'en fut pas de même des dames de la cour, c'est-à-dire, des femmes du roi que sa profession de médecin lui permit de visiter, ou plutôt qu'il voulut bien voir à la prière du prince.

Elles étaient au nombre de dix ou douze, toutes jeunes et jolies ; elles le plaisantèrent avec beaucoup d'esprit et de gaieté sur la blancheur de sa peau et la longueur de son nez. Il paraît qu'abandonnant sans difficulté la défense de la blancheur européenne, il se répandit en éloges des graces africaine ; car les dames lui dirent que dans le royaume de Bondou on n'aimait pas *la bouche de miel* (la flatterie) ; cependant

cependant il ne lui parut pas que son amorce fut moins attractive dans ce sérail qu'elle ne l'est dans le reste du monde. Enfin, ces dames nègres lui parurent très-aimables ; mais rien ne dit qu'elles fussent nées sujettes du roi dont elles ornaient le sérail.

En fuyant les importunes villageoises, il arriva à *Soubranka*, ville plus importante, et bientôt dans d'autres villages, sur les bords du Félémé, qui, dans cet endroit, est rapide et plein de rochers ; les habitans étaient tous occupés de la pêche, pour laquelle ils ont des procédés ingénieux. Les rivages sont très-fertiles ; il y reçut la bénédiction d'un vieux chérif maure, et lui donna en échange quelques feuilles de papier. Dans ce pays les jeunes musulmans paient toujours aux vieux leur bénédiction par quelques présens, et elle est donnée avec beaucoup de gravité et d'importance, et reçue avec autant d'humilité.

Enfin il arriva à *Fatteconda*, la capitale de l'Empire. Le roi y était alors. Bientôt Mungo fut invité à aller loger chez un des principaux de la ville. Dans cette partie de l'Afrique il n'y a pas d'auberges. Les étrangers, en arrivant dans les villes, se tiennent dans quelque lieu public, où les habitans s'empressent de leur offrir l'hospitalité ; bientôt enfin, un officier du roi le vint prendre pour le conduire au monarque. Mungo croyait que c'était dans son palais ; il fut surpris lorsque son conducteur, lui montrant un homme assis sous un arbre, lui dit que c'était le prince, qui donnait ainsi souvent ses audiences pour n'être pas importuné par la foule. Le roi le fit asseoir, avec son interprête, sur sa natte, et parut surpris quand il sut qu'il ne voulait acheter ni des esclaves ni de l'or. Il eut une autre audience du prince dans son palais, ou plutôt sa maison, environnée de hautes murailles de terre, dont l'enceinte est divisée en plusieurs cours. A chaque porte il y avait une sentinelle armée d'un fusil.

Une natte est encore le seul trône du roi dans son palais. Deux de ces officiers l'accompagnaient dans cette audience. Il reçut les présens de Mungo ; c'est un usage général chez ces princes. Le principal était un parasol, qui lui plut beaucoup, et dont le méchanisme lui parut admirable. L'habit bleu du voyageur flatta tellement le roi, et sur-tout ses boutons jaunes lui parurent si agréables, qu'il les demanda.

Celui-ci ne lui fit pas répéter la demande, et mit l'habit aux pieds du prince. Ce fut alors qu'il eut l'honneur de voir les dames, qui lui firent présent de quelques poissons. Le roi lui donna aussi cinq drachmes d'or. Vers le soir du même jour, Mungo était sur la frontière du royaume. Nous observons qu'il ne dit pas un mot sur le fort Saint-Pierre.

Tel est le précis du récit de ce savant et exact observateur. Nous avons cru ne pouvoir donner aux lecteurs une idée plus complette des mœurs, des usages, du commerce et des forces de cet Etat, qu'en présentant le résumé de ce qu'en a dit l'auteur, qui s'est le plus étendu sur ces objets, et qui était le plus à portée d'en rendre un compte exact.

ROYAUME DE KAJAAGA OU GALAM.

Le royaume nommé Kajaaga dans le pays, est appelé Galam par les Français. Il fait partie d'un vaste pays divisé en plusieurs Etats, et appelé par les naturels *Serawoullis*, mais que nous appelons *Serracolets*, et ce nom est particulièrement affecté aux habitans de Galam. Ces peuples parlent une Langue particulière usitée dans les royaumes de Galam, de Kasson, de Kaarta et de Hédamar, et jusques dans la partie septentrionale du royaume de Bambara, beaucoup plus orientale. Cette Langue est dure par la multitude de ses inflexions gutturales.

Le royaume de Galam est borné à l'ouest par le Bondou et les Etats du Siratik, au nord par le Gédumah, petit royaume maure, dont il est séparé par le fleuve du Sénégal; à l'est, par le royaume de Kasson; au sud, par le pays de Bambouk. La Barthe dit que ses bornes, au nord et au sud, sont très-incertaines. Les Français ont visité ce pays, mais ils n'ont pas pénétré au-delà du rocher de Félow, où la navigation du fleuve est arrêtée par la cataracte.

La couronne de Galam est élective, mais le prince est toujours choisi dans une famille royale, et la parenté la plus proche du côté des femmes est un titre de préférence. L'usage de tirer sa généalogie, particulièrement des femmes, semble presque général chez ces peuples.

Le prince est puissant; son empire est absolu. Mungo dit que le peuple ne se plaignait pas de la tyrannie de celui qu'il a connu en 1796.

Les différens Etats des nègres serracolets forment entr'eux une espèce de fédération, dont Galam est la métropole ; de sorte que le roi de Galam y jouit d'une certaine supériorité, qu'il doit sur-tout au commerce dont ses Etats sont le centre, ainsi qu'à la traite des captifs qu'on y amène des pays plus éloignes. Aussi, par une convention entre tous les princes serracolets, le trône de Galam est occupé par un roi de leurs familles tour-à-tour. La puissance de ce chef tient beaucoup à la considération de sa personne ; son courage et son adresse lui concilient plus ou moins de confiance, et lui donnent plus ou moins d'autorité.

Ces nègres sont perfides et cruels ; la couleur de leur peau est très-noire, et il est difficile de les distinguer des yolofs. L'air du pays est plus pur que celui de la côte, et en tout il est plus sain que celui des regions occidentales.

Ce peuple est particulièrement adonné au commerce. Autrefois il avait, à cet égard, des relations très-intimes avec les Français, qui formèrent chez eux des établissemens pour la traite de la poudre d'or et des esclaves. Aujourd'hui leur commerce est plus actif avec les Anglais établis sur les bords de la Gambie. Mungo dit qu'ils sont renommés pour la facilité et la loyauté avec lesquels ils traitent les affaires, et cet éloge s'accorde peu avec la perfidie qui leur est reproché par La Barthe et les autres auteurs. Ils sont laborieux, et attachent beaucoup de prix et d'honneur à l'acquisition des richesses. Quand un d'eux revient d'une expedition, il étale avec faste les produits de son activité ; il en reçoit les complimens de ses voisins, et leur prouve sa libéralité par des présens. Mais si ces entreprises n'ont pas eu un heureux succès, si, suivant l'expression du pays, il n'a rapporté *que les cheveux de sa tête*, on le regarde comme un homme de peu de capacité, et il tombe dans le mépris.

Beaucoup de Maures sont attirés par le commerce à Galam, au tems où se tient le marché. Ils achètent, comme les Européens, de l'or, du morfil (ivoire), des peaux de bœufs, du riz, du mil et du blé de Turquie. Les objets d'échanges sont des toiles, des armes à feu, de la quincaillerie, de la verroterie. Les établissemens du Sénégal ne manquent guères d'envoyer à cette foire. Le retour s'effectue dans les premiers jours de novembre, lorsque les eaux du fleuve commencent

à baisser; alors le voyage est de quinze jours. La distance est estimée 250 lieues.

Outre les Maures des escales qui se rendent à Galam, il y en a qui sont établis dans les lieux voisins : on les nomme Mandings; ils vivent séparés du corps de leur nation et dans une sorte d'indépendance; seulement ils paient quelques tributs aux chefs des nations où ils demeurent; ce sont assez généralement des maraboux, à qui cette qualité donne une certaine considération. Ils forment des caravanes quand ils voyagent dans l'intérieur de l'Afrique.

La traversée du Sénégal qui, au retour, se fait en 15 jours, en exige au moins 25 pour aller, et elle est d'une fatigue si excessive par les courants, qui alors sont contraires, que les Européens n'y peuvent guères résister. Ils reviennent mourans, et il est rare qu'ils se rétablissent parfaitement. Mais on prétend qu'il y a une route par terre plus prompte et plus commode, que les Européens n'ont pas connue jusqu'ici.

Les habitans de Galam sont mahométans : ils exercent l'hospitalité, mais il faut toujours prendre des précautions contre leur inclination au vol et à la rapine.

La coutume des habitans est de célébrer, par des jeux, l'arrivée d'un étranger. Mungo a assisté à la fête donnée à son occasion. Elle consistait en danses exécutées par quelques-uns d'eux, au milieu d'un grand cercle que formait un peuple nombreux. « Il y avait, dit Mungo, de grands feux » allumés, et quatre tambours battaient la mesure avec beau» coup de justesse. Cependant la danse consistait plus en » gestes lassifs qu'en pas difficiles, et en attitudes gracieuses. » Les femmes fesaient, à l'envi, les mouvemens les plus » voluptueux dont elles fussent capables ».

Les étrangers doivent des redevances au roi quand ils entrent dans sa capitale. Cette loi est rigoureusement observée, et l'ignorance de Mungo, qui ne s'y était pas conformé, pensa lui susciter une affaire très-dangéreuse.

L'établissement du *fort Saint-Joseph* avait été formé par la compagnie du Sénégal; il consistait en un petit carré long flanqué de quatre petits bastions. Le comptoir de Galam avait alors une grande prépondérance dans cette partie de l'Afrique; il y avait aussi à *Kaignou* et sur la *Félémé* d'autres comptoirs fortifiés; au rapport de tous les voyageurs, celui

du *fort Saint-Joseph*, quelqu'ait été son influence, n'était pas avantageusement placé. Il n'en reste plus aujourd'hui que des ruines.

Les principales rivières du pays sont : *un bras du Sénégal*, le *Guianon*, la *rivière d'Or* et le *Félémé*.

Les lieux principaux sont : *Joag*, ville qui peut contenir deux mille habitans ; c'est la principale du pays. Elle est fortifiée d'une haute muraille, où l'on a pratiqué un très grand nombre de meurtrières ; de sorte, qu'en cas d'attaque, le mousquet défendrait la ville contre les peuples voisins, qui n'emploient pas l'artillerie. Chaque maison a aussi son enclos de murailles, ce qui forme comme une suite de citadelles.

Drammanet, autre ville peu éloignée de Joag ; le *fort Saint-Joseph*, qui tient au village de *Tambaboukany* ; *Manana*, où le roi fait sa résidence ; l'escale de *Caye* ; *Sangalou*, village situé à l'embouchure de la Félémé ; *Lunel* ; *Tafalisgar*, ville ; *Gougadie*, grande ville environnée de dattiers. On y trouve une mosquée bâtie en argile, et six petites tours, dont chacune porte au haut un œuf d'autruche ; *Samie*, ville sur le bord du Sénégal, et frontière du royaume de Kasson ; *Kayée*, grand village également sur le bord du fleuve, et sur la frontière des deux royaumes. Le Sénégal passe au milieu du village, qui relève du roi de Galam ; les terres de l'autre rive relèvent du royaume de Kasson

Royaume de Gedumah

Le royaume Maure de Gedumah est situé sur la rive septentrionale du Sénégal, il est borné au nord par le desert ; à l'est et au midi, par les Foules ; à l'ouest, par le royaume de Galam. Ce que nous avons dit des Maures nous dispense de tous détails sur cet Etat, qui, comme tous ceux soumis à cette nation errante, n'a que des camps et point de lieux particuliers et stables.

Royaume de Kasson.

Il y a peu de chose à dire de ce royaume, après avoir parlé de celui de Galam. Les mœurs, la Langue, le gouvernement des habitans sont assez semblables à ceux que nous avons fait observer dans ce dernier pays ; ceux-ci sont tous des *Serracolets* ou *Serawallis*. Le royaume de *Kasson*, lié, comme ses voisins, au royaume de Galam, non-seulement

par une origine commune, mais encore par le commerce, dont Galam est le chef-lieu, reconnoit en quelque sorte la supériorité du prince de cet Etat. Cependant La Barthe a dit expressément : « On prétend que le roi de Galam est lui-» même tributaire du roi de Kasson ». Au reste, Mungo parle du roi de Kasson comme d'un prince en état de lever des armées formidables, et de rassembler quarante mille habitans au premier coup de tambour.

Cet Etat est borné à l'ouest par le royaume de Galam; au midi, par celui de Bambouk; à l'est, par celui de Kaarta; au nord, par le Ssahhara.

Les habitans sont, comme leurs voisins, des nègres superstitieux, et plus idolâtres que mahometans (1). Le commerce est toute leur occupation, leur industrie est peu active.

Leur principale rivière est le Krieko : elle est très-rapide. Mungo dit que c'est un bras du Sénégal; son cours commence dans les montagnes de l'est, elle traverse ensuite la belle plaine de Kouniakary, puis elle reçoit une autre rivière et se réunit au Sénegal près de la cascade de Félow.

Les lieux principaux du royaume sont *Tiesie*, ville grande mais sans murailles, et qui n'est défendu que par une citadelle, où le gouverneur réside, les habitans disent que la ville est ancienne; qu'elle a été fondée par des pasteurs Foulhas, que les excellens pâturages de son territoire y avoient attirés, et que les Mandingues en avoient chasses depuis.

L'abondance des grains et du bétail semblerait dispenser ces habitans de manger des animaux que nous nommons immondes. Cependant ils font usage, pour leur nourriture, de la chair des rats, des taupes, des écureuils, des sauterelles et même des serpens.

On ignore à quelle antique superstition on doit rapporter l'interdiction rigoureuse des œufs pour leurs femmes; mais il est certain qu'elles n'en mangent pas, et qu'elles regardent l'offre d'un œuf comme la plus grande injure. Cependant les hommes en mangent librement, et sans aucun scrupule, en présence de leurs femmes.

La justice se rend dans ce royaume contradictoirement,

(1) Ce fut à eux que le roi de Fouta-Torra imposa si despotiquement la loi d'embrasser la pure religion du prophète.

et les causes y sont défendues avec finesse et éloquence par des gens de loi; Mungo, qui est je crois le seul voyageur de qui nous tenions des détails sur ce pays, fut témoin, à Tiesie, de l'exécution d'un Buschréen (espèce de prêtre) condamné à recevoir, de la main d'un boureau, trente-neuf coups de baguettes, pour avoir séduit une femme : la sentence portait même qu'il serait vendu comme esclave, ou qu'il en fournirait deux pour son rachât, si l'époux offensé l'exigeait. Celui-ci eut la générosité de s'en tenir à la première partie de la sentence, qui fut exécutée de toute la force du boureau, et vue avec beaucoup de satisfaction par un peuple nombreux. La cause avait été plaidée très-solennellement.

Dans cette même ville de *Tiesie*, Mungo fut presque entièrement dépouillé de ce qu'il avoit sauvé des États de Galam. Ce fut le fils du roi lui-même, que le voyageur avoit trouvé dans ce royaume, et sous la protection duquel il était venu dans celui de son père, qui exigea, à titre de présent, ce prix de la protection qu'il lui avait offerte. Nous rapportons ce fait pour faire juger des mœurs et des habitudes de ces peuples barbares. Les autres lieux sont :

Médina, grande ville, à deux milles à l'E. du Krieko; *Junbo*, ville; *Soulo*, village à trois milles au S. de la capitale; *Kouniakary*, capitale et résidence du roi.

Nous ne trouvons aucun détail sur cette capitale, et nous regrettons de ne pouvoir rien dire sur son étendue, ni sur sa construction, ni sur ses habitans; c'est la raison pour laquelle nous n'avons rien omis sur ce que nous avons pu connoître de *Tiesie*, ayant lieu de croire que la capitale, la résidence du roi a au moins la même importance, et n'a pas un gouvernement moins régulier : nous savons seulement que lorsque le roi donne une audience, la foule est immense, et qu'il les donne dans une grande chaumière, assis sur une natte. Il ne paroit pas qu'il ait un autre palais, ni qu'aucun de ses sujets ayent d'habitations plus somptueuses.

Soulo, village a quelques milles de la capitale, au pied d'une montagne dont le sommet domine une riche plaine. Le nombre de villes et de villages, et les champs cultivés qui les environnent, offrent une perspective d'une beauté, dit Mungo, supérieure a tout ce qu'il avoit vu dans l'Afrique; cependant l'intérieur de la montagne recelle des cavernes, et

des endroits totalement dépourvus de végétation, où des loups et des hyènes se réfugient pendant le jour; de tems en tems ils en sortent la nuit, et ils viennent porter le ravage jusque dans les villages, où ils enlevent du bétail et en tue quelquefois beaucoup. Les chiens des villages annoncent ordinairement leur arrivée, non par des aboyemens, mais par des hurlemens affreux. Les habitans se rassemblent, allument des paquets d'herbes seches, et en poussant de grands cris, ils courent avec ces feux du côté de la montagne; les animaux féroces, épouvantés par la flamme, fuient dans leurs retraites.

Soumon, autre village, plus voisin du Kaarta; *Kimo*, grand village, chef-lieu et résidence du gouverneur du *Sorroma*, c'est le nom sous lequel on désigne la partie montagneuse et orientale du royaume.

Seimpo et *Lackarago*, deux villages environnés de beaucoup d'autres plus petits, sur les frontières de Kasson et de Kaarta.

Voilà tout ce qui nous est parvenu sur la topographie de cet empire.

Royaume de Bambouk.

Le royaume de Bambouk n'a guères que 36 lieues d'étendue du nord au sud, et 28 de largeur moyenne de l'est à l'ouest, ce qui établit une surface de 1,000 lieues carrées environ. Il est situé entre le 12e. et 14e. deg. de latitude septentrionale, sur la rive gauche du Sénégal. Ses bornes sont, au nord, les royaumes de Galam et de Kasson; à l'ouest et au midi, le Félémé, et un désert qui sépare cette rivière du royaume de Woulli; à l'est, les montagnes du Fouladou.

Le pays est partagé en trois contrées ou royaumes indépendans les uns des autres; ce sont le Bambouk, le Satadou et le Konkoudou; il paraît seulement qu'une certaine prépondérance est attribuée au premier, et de-là vient sans doute que les trois territoires sont confondus sous son nom. Le Bambouk propre se trouve sur les deux rives du grand Colèz, qu'on appelle aussi Rio-d'Oro; celui de Satadou est au sud-ouest de Bambouk, et celui de Konkoudou au sud-est. Il faut que le gouvernement de ces Etats ne soit pas bien positif, ou du moins qu'il ait subi de grandes altérations; car

La Barthe et Golberry disent que ce sont des espèces de républiques gouvernées par des chefs indépendans. Cependant le roi de Bambouk porte le titre de Siratik : on sait que ce titre, assez commun aux princes nègres, répond à celui des empereurs en Asie, et porte l'idée du pouvoir le plus étendu : ce que l'on peut croire, c'est que le gouvernement est dégénérée dans ce pays comme les mœurs ; qu'autrefois ce peuple, plus florissant sous une autorité puissante, était gouverné par un chef plus absolu.

La royauté y est toujours héréditaire, et elle est dévolue à l'aîné des enfans majeurs. A leur défaut, au plus ancien de la famille, et, du moins, cette disposition prévient des troubles toujours funestes et toujours certains, par-tout où, sous le vain nom d'élection, le trône est abandonné aux caprices du peuple, ou soumis à la force des factions. Mais la puissance de la royauté est si bornée dans ce pays, qu'elle n'est presque qu'un titre. Les chefs des villages sont associés au conseil du prince et à sa puissance ; et comme ils sont bien plus à portée de s'appuyer de la force populaire, que leur crédit ou leur autorité leur confère toujours, ils ont, au fait, la plus grande part au pouvoir. On nomme ces chefs *farims*. Leur dignité est aussi héréditaire, sans doute pour la même raison. S'ils meurent sans enfans en âge de gouverner, le plus âgé de leur famille leur succède. Autrefois les farims étaient nommés par le prince ; mais depuis la dégradation du gouvernement ces chefs sont indépendans du roi, qui ne peut les déposer, tandis qu'il peut l'être par eux. Le peuple peut déposer ses farims, et l'on doit croire que c'est un plaisir qu'il ne se refuse pas, à moins que ceux-ci ne paient cher sa complaisance.

Le Siratik n'a d'autres revenus que ceux de ses propriétés personnelles, et les présens qu'il reçoit des villages. Il en résulte que ses revenus sont très-éventuels, qu'ils dépendent en quelque sorte des farims, dont l'autorité et le crédit déterminent toujours les délibérations populaires qui décident des affaires d'Etat, et il est ordinaire de voir des farims beaucoup plus riches que le roi. Golberry, qui nous donne ces détails, ajoute, que, malgré le peu de pouvoir des gouvernans, on trouve beaucoup de soumission et de respect dans les gouvernés, quand les chefs ont des vertus. C'est

sans doute le plus brillant éloge qu'il puisse faire de cette nation.

Le peuple du Bambouk est manding d'origine ; mais il y avait déjà long-tems qu'une colonie de cette nation était venue s'établir dans cette contree, quand les Portugais y abordèrent. Toutefois, l'industrie et l'intelligence des pères ont beaucoup dégénéré dans les enfans. Ceux-ci sont lâches, paresseux, ignorans, superstitieux, imprévoyans; leur Langue n'est pas moins corrompue. A peine y reconnaît-on quelques caractères du manding. C'est une espèce de patois formé d'un melange imparfait, et difficile à comprendre, des Langues des Yolofs, des Foulhas et des Maures.

Si cette nation, riche par son sol et par ses mines d'or, savait, ou pouvait vouloir user de ses forces, elle tiendrait un rang plus important parmi ses voisins. Il serait facile à ses chefs de lever, en un moment, une armée de dix mille hommes; mais avant qu'ils ayent pris un parti ils sont toujours inopinément accablés par leurs voisins, et sur-tout par ceux du royaume de Kasson, dont nous venons de parler. Peu d'années se passent sans quelqu'irruption de ces dangéreux voisins; et dans chacune ils brûlent des villages, enlèvent des bestiaux, et même des femmes et des enfans, sans que les bamboukains s'occupent de moyens de défense contre ces vexations, souvent commises par des corps d'ennemis de sept à huit cents hommes au plus.

Le sol du Bambouk est riche et fertile. Il fournit à ses habitans, presque sans travail, tout ce qui est nécessaire à la vie ; des mines d'or, dont ils tirent le métal presque sans aucune peine d'exploitation, leur procurent une abondance corruptrice, à laquelle peut-être il faut attribuer leurs vices, leur défaut d'industrie et la nullité de leur commerce.

Ils tiennent, dans tous leurs villages, des assemblées générales, où ils traitent des affaires publiques ; et c'est peut-être ce qui a donné lieu de croire qu'ils se gouvernaient en espèce de république. Dans le même lieu on rend la justice; l'espèce de salle ou grande halle où se tiennent ces assemblées s'appelle *Bentaba* ; elle est fermée d'un toit en paille, soutenu par des poteaux de 15 pieds de hauteur; elle est toujours assez grande pour recevoir aux assemblées tous les

habitans mâles d'un village, qui y sont admis depuis l'âge de douze ans.

Le *Bentaba* est aussi un lieu d'amusement. Les nègres s'y réunissent dès le matin, et y passent des journées à fûmer, à jouer et à causer ou a raconter des histoires mensongères et des contes absurdes. Le soir, les femmes et les filles s'emparent de la place, et s'exercent à des danses, auxquelles elles se livrent avec fureur. Les mouvemens les plus violens, les attitudes les plus voluptueuses et les plus bizarres y sont le souverain degré de la perfection. La mesure est marquée par le tambour, quelques instrumens et des battemens de mains. Les femmes et les filles de ce pays sont très-galantes, et les maris peu jaloux. Les faveurs des dames s'obtiennent facilement ou à peu de frais. Aucune honte même n'est attachée pour les filles à l'irrégularité de leur conduite; mais l'adultère en jette une certaine sur le mari lorsqu'il est constaté ou trop public; alors l'époux outragé peut porter sa plainte au Bentaba: l'homme adultère est condamné à une amende, et ne peut se plaindre de quelque pillage que le mari exerce chez lui pendant un mois: en même tems celui-ci chasse la femme coupable; mais il faut qu'il lui rende son bien, et elle épouse ordinairement un autre homme plus complaisant, et le plus souvent son séducteur. Le tribunal qui porte la sentence est composé du chef du village, assisté des plus anciens. Ces mœurs sont peu propres à pénétrer les femmes bamboukaines de leurs devoirs; aussi en voit-on beaucoup tirer gloire de leurs débauches, et afficher le mépris des vertus et même des bienséances. En général les lois et les usages leurs sont très-favorables; elles sont fort avides de parures: les belles pagnes du Sénégal habillent les plus riches; les autres se contentent de plus communes, travaillées dans le pays, et souvent bordées ou rayées de jaune, de bleu, ou de rouge: elles en sont vêtues depuis le haut de l'estomac jusqu'aux pieds. Leurs ornemens sont composés d'anneaux et de plaques d'or et d'argent, d'ambre succin, de cordons en grains de cornalines, de verroterie, qu'elles aiment avec fureur, et d'autres objets de parure qui leur sont apportés par des Maures, qui remportent pour échange de l'or et des bestiaux.

La nature permet aux filles de Bambouk de se marier à

dix ans, et aux hommes, entre douze et quatorze : mais l'usage et la loi le leur interdit jusqu'à ce qu'ils ayent été circoncis, et cet opération n'a lieu chez eux qu'entre douze et quatorze ans pour les deux sexes.

Un Bamboukain peut épouser autant de femmes qu'il peut en nourrir et entretenir (cet usage est commun dans toutes les contrées occidentales de l'Afrique), mais la première est spécialement sa femme : elle conserve une autorité sur toutes celles qu'il prend ensuite ; elle prend part aux affaires de la maison, et elle est consultée pour toutes : enfin, elle mange avec son mari, quoiqu'à une autre table, et c'est elle seule qui a le privilége de garder ses sandales dans la maison, toutes les autres sont tenues d'ôter les leurs à la porte, et elles ne peuvent se présenter dans la case sans y être appelées. Chacune est chargée de la cuisine à son tour, et fait porter les mets chez l'époux, ou même elle les porte de ses mains, si la femme principale la protège. Chacune jouit du bien particulier qu'elle peut avoir ; mais le mari ne souffre pas que l'une étale plus de luxe que les autres, et le plus ou moins de fortune qu'elles ont ne peut leur procurer que plus d'aisance dans leur maison, pour elles et pour leurs enfans.

L'aveu, qui est demandé aux parens des jeunes bamboukaines par ceux qui les recherchent en mariage, n'est que de pure formalité. C'est d'elles-mêmes que leur main dépend. Quand l'amant d'une est d'accord avec elle, il lui fait un présent de deux ou plusieurs pagnes, ou quelques paires de sandales, ou quelques ornemens de parure, en ambre jaune ou verroterie, et il donne au parens quelques livres de sel. A ce prix on obtient même la fille du roi.

Dès que les présens sont acceptés, les parens de la jeune fille, accompagnés d'un grand nombre d'amis, la conduisent chez l'époux : la cérémonie est aussi singulière que simple. La jeune fille trouve son futur époux environné de ses parens et des anciens du village : elle se prosterne devant lui ; verse sur ses pieds de l'eau contenue dans une petite callebasse qu'elle a appportée, et lui essuie les pieds avec le bas de son vêtement. Le mariage est célébré par cet acte de soumission. Le nouvel époux installe l'épouse dans une case de son enclos, où elle devient maîtresse de tout ce qui appartient à son ménage. Alors des musiciens, des danseurs chantent et

célèbrent la vertu et la beauté de l'épouse; la richesse, la force et la générosité de l'époux.

La religion mahométane est celle du pays; mais quelques pratiques prescrites par le prophète sont tout ce qu'ils en connaissent : elles consistent dans des prières et des ablutions.

Une cérémonie, qui est en même-tems une opération indispensable chez eux, c'est la circoncision, dont nous avons déjà parlé. Elle se fait en commun sur une estrade élevée, en présence des hommes ; les femmes en sont exclues : c'est une fête solennelle. Tous les ans elle est annoncée deux mois d'avance. Ceux qui ont subi l'opération ont, pendant six semaines, le droit de s'absenter tout le jour de la maison paternelle, pourvu qu'ils y rentrent au coucher du soleil. On est même obligé de les nourrir par-tout où ils se présentent. Ordinairement ils errent dans les campagnes : mais il ne faut pas qu'un garçon et une fille y soient découverts ensemble, ou ils courent le risque d'être saisis par des hommes qui se disent sorciers, et qui parcourent les campagnes armés de fouets, dont ils punissent sévèrement les délinquans. Cette crainte prévient des désordres, ou du moins suffit pour qu'ils soient très-rares. Au bout de quarante jour une fête générale rassemble tout le pays ; elle se termine par un festin et des danses, et les nouveaux initiés ne trouvent plus d'obstacles à leurs désirs, auxquels ils peuvent se livrer sans honte, sans remords, et même sans scandale.

Les Bamboukains avaient autrefois des maraboux (prêtres) comme tous les autres Mandings ; mais on prétend que ceux-ci voulurent s'emparer exclusivement des mines d'or. On leur reproche aussi d'avoir voulu envahir toute l'autorité, et cette dernière accusation n'est pas la moins probable. Quoiqu'il en soit, ils furent tous égorgés, forme de justice assez ordinaire chez les peuples en révolution, et depuis il ne fut plus permis à aucun prêtre mahométan de mettre le pied sur ce territoire. Cette époque date de plus de 300 ans; et c'est à elle aussi que l'on doit rapporter l'ignorance profonde de ces peuples et la stupide apathie qui la suit toujours, et l'indifférence pour leur religion, liée plus qu'on ne croit aux absurdités de la superstition grossière. Car enfin, il faut aux peuples des idées religieuses. On en trouve chez les plus

sauvages, ce qui prouve qu'elles sont inhérentes à la nature humaine, et qu'on les doit regarder comme une espèce d'instinct : et quand elles ne sont pas dirigées par une religion régulière, plus ou moins assortie aux mœurs et au climat, on doit s'attendre qu'elles dégénéreront en absurdités déplorables. Ainsi les Bamboukains sont persuadés que le diable fabrique l'or dans leurs mines ; qu'il les exploite par des esclaves dans des cavernes souterraines; que pour recruter en remplacement de ceux qu'il a perdus dans ce service dangereux, il excite des éboulemens, où les malheureux qui travaillent dans les mines sont engloutis, et il ne se croient pas permis de les secourir dans ces occasions ; ils craindraient de déplaire au diable, auquel ils enleveraient des esclaves nécessaires, et ils pensent qu'il emporterait ailleurs ces mines, qui font leur richesse. Leur pitié se borne à offrir, dans ces occasions, une vache noire, ou quelqu'autre animal, en sacrifice au nouveau maître que leurs compatriotes vont servir ; au reste, ils ont la confiance que ce riche propriétaire nourrit et traite fort bien ceux qu'il emploie à ses exploitations.

Une autre cause du peu de soins que prennent ces stupides nègres pour prévenir ou diminuer les accidens funestes, c'est l'opinion de la fatalité dont ils sont imbus.

Toutefois ces peuples grossiers, mais simples, ne sont pas sans plusieurs vertus qui honoreraient, sans doute, les nations les plus policées ; ils sont pénétrés du principe le plus saint et le plus respectable des meilleures religions, *le devoir de traiter les autres comme on voudrait l'être soi-même.* La charité et l'hospitalité sont renfermées dans ce devoir, où ils admettent des préférences en faveur des nègres mahométans. Ils n'aiment pas les blancs, et ils les craignent ; et leurs mines d'or pourraient assez justifier leurs craintes ; mais un noir trouve toujours chez eux le nécessaire : à quelque table étrangère qu'il se présente, il est toujours sûr d'y être bien reçu : il peut voyager dans tout le pays sans aucun moyen de payer ses dépenses, et avec la sûreté de ne manquer de rien.

On ne doit pas attendre beaucoup d'industrie d'un peuple tel que les voyageurs nous peignent celui-ci, livré à l'indolence, à la paresse, dans un climat brûlant, et possesseur d'un sol qui fournit, sans travail, à sa subsistance. Cependant, sans parler de leurs exploitations, qui se font uniquement par

des excavations, sans principes et sans art, ils exercent quelques métiers. Ils préparent les cuirs, et les travaillent assez bien, à l'aide d'un couteau grossier, seul instrument qu'ils connaissent, et avec lequel ils font des ouvrages presqu'incroyables. Ainsi, ils amincissent des peaux de moutons en feuilles semblables à celles de notre papier; ils divisent en douze parties une paille de 8 à 10 pieds de longueur, et leurs femmes en font des nattes très-délicates.

Deux marteaux, un réchaud et un soufflet font le seul appareil de leurs forges, et il leur suffit pour fabriquer des instrumens aratoires, des chaînes, des haches, des clous, des sabres, des poignards, des mors, des étriers; ils parviennent même, plus par la patience que par l'intelligence, à faire, en or, des bracelets, des anneaux, des bijoux ornés en filigrane.

Ils ont de la cire, et savent en tirer partie; enfin ils ont des tisserans, et fabriquent des pagnes. Ils sont tous potiers, et font des vases de terre, souvent fort bien travaillés.

Leur culture est dans un état assez florissant; mais ils la doivent toute à la nature. Du riz, des légumes et des géraumons sont sur-tout ce qu'ils demandent à leur terre fertile, et qui pourrait produire bien davantage. Ils n'ont point de sel. Le Bondou et les Maures leur en fournissent, et ils paient toujours avec de l'or cette denrée nécessaire.

L'histoire de cette nation, qui se lie à celle des Mandings, ne serait peut-être pas sans quelqu'intérêt : mais qui pourrait avoir conservé des chroniques chez ces hommes dégénérés et tombés, par un gouvernement imbécile, dans une ignorance si stupide, qu'ils n'ont pas l'usage de l'écriture. La tradition même, corrompue dans les absurdités de leurs superstitions, n'offre pas de faits qui présentent seulement des probabilités. Ce n'est donc que sur un petit nombre d'événemens recueillis sur eux par les colonies mandingues, établies sur les bords de la Gambie, que l'on peut faire quelque fond. Voici ceux que leurs traditions, à travers les fables qui les défigurent, semblent confirmer.

Vers l'an 1100 de l'ère chrétienne, environ 10,000 Mandings, commandés par Abba-Manko, un de leurs chefs militaires, et suivis d'une nombreuse troupe de femmes et de maraboux, quittèrent leur pays et envahirent celui de Bambouk, dont les mines étaient déjà connues; ils s'y établirent

par la force, massacrèrent une partie des habitans, et contraignirent les autres à embrasser le mahométisme. Ce conquérant y régna despotiquement. Les trois royaumes qui composent aujourdhui le Bambouk furent partagés entre ses trois fils ; mais l'aîné eut la suprématie, que son royaume conserve encore. Environ 300 ans après cet événement, les Portugais se rendirent maitres du pays ; mais bientôt après les Bamboukains parvinrent à triompher de leurs vainqueurs, et les égorgèrent tous le même jour. Golberry attribue à cette circonstance la haine prononcée qu'ils marquent pour tous les blancs ; il observe aussi qu'il existe dans le pays quelques anciens forts bâtis par les Portugais, et qu'on retrouve quelques mots de leur Langue dans celle des Bamboukains. Enfin les maraboux, alors très nombreux dans le pays, conspirèrent contre les rois. Dans une nuit ils furent tous saisis et massacrés. Leurs familles furent expulsées, et depuis on n'en a plus souffert dans les trois royaumes ; même aucun prêtre musulman n'oserait s'y présenter. L'horreur contre cette caste, par-tout intriguante et habile, est si forte dans cette contrée, qu'un prêtre, quel qu'il fût, y courrait le plus grand danger.

Ce pays, dont le sol fertile pourrait nourrir un grand peuple, n'est pas, à beaucoup près, aussi peuplé qu'il pourait l'être : on ne croit pas qu'il puisse compter plus de soixante mille ames ; et plus d'un tiers des terres reste sans culture. Il est vrai qu'il y a aussi une partie du territoire en roches steriles : mais il reste beaucoup de terres délaissées dans les lieux fertiles, arosées par beaucoup de marigots et de ruisseaux ; de vastes forêts sont abandonnées à des vaches noires sauvages, nées, dans les bois, et à des bestiaux échapés. Quelques chasseurs les poursuivent, parce que ces animaux sont dangereux, et sur-tout parce que les Bamboukains en croyent l'offrande agréable au diable, qui possède les mines ; ils les payent cher aux chasseurs qui peuvent leur en procurer.

Les rivières principales du pays sont : le *Colez-Guyamon*, qui se jette dans le Sénégal, et le *Colez-Rio-Doro*, qui, après un cours de trente lieues, se jette dans le *Félémé* (tous les deux ont leur source dans les montagnes de *Tembaboura*) ; le *Félémé*, qui fait la limite méridionale du Bambouk

(ces

(ces trois rivières sont aurifères) : le ruisseau de *Samayla*, et le marigot de *Kombadyrié*, ces deux derniers donnent beaucoup d'or. Les lieux principaux sont sans contredit ceux des mines ; quatre principalement sont très-productives : ce sont celles de *Natakon*, *Samayla*, *Nambia*, *Kombadirié*. Il y en a encore d'autres dans lesquelles on distingue celle de *Hieratonkoué*.

La première est située à deux lieues sud du village de *Tabaoura*, dans une montagne de même nom : elle est la plus élevée de tout le royaume de Bambouk ; les nègres ne l'exploitent qu'en y fesant des puits. Les villages s'associent entr'eux, et partagent les profits de la fouille ; ces puits sont perpendiculaires, et de trente à quarante pieds de profondeur, sans aucune des précautions nécessaires pour soutenir les terres et prévenir les accidents, quoiqu'on ait donné aux Bamboukains des instructions à cet égard : cependant tous les ans ces puits dangereux engloutissent dix ou douze d'entr'eux ; ils ne regardent ces malheureuses victimes de leur ignorance que comme un tribut exigé par le diable, qui leur donne de l'or. Ils employent les femmes au transport et au lavage des terres, que deux hommes détachent au fond du puit, et que d'autres montent à l'aide d'échelles ajoutées les unes aux autres depuis le fond jusqu'en haut. Les terres ainsi détachées contiennent beaucoup d'or mêlé d'aimant et d'émeri ; le lavage les sépare. A la profondeur de quarante pieds on trouve l'or en grains ronds, ou en morceaux de toutes formes, pesant de deux à dix grains, et quelquefois quinze. A la surface de la montagne on trouve des parcelles, et il parait que plus on creuse et plus la mine est riche.

La mine de *Samayla* est aussi dans le territoire du roi de Bambouk, également sur le Colez-Rio-Doro, à quinze lieues nord est de Natakon : elle s'exploite de la même manière, mais elle est moins productive pour les nègres, parce qu'à peu de profondeur ils rencontrent des difficultés qu'ils ne savent pas vaincre, n'ayant aucune connaissance de l'art du mineur, et étant d'ailleurs détournés de tout travail opiniâtre par une indolence invincible : ils préfèrent ramasser les paillettes dans le ruisseau de *Samayla*. Les femmes, sur-tout, s'occupent de ce travail, beaucoup moins productif que l'exploitation de la montagne, mais beaucoup moins pénible.

La mine de *Nambia* est située dans la chaîne occidentale des montagnes de *Tabaoura:* elle est moins connue des blancs que les deux autres, parce que les nègres qui les exploitent, et qui les estiment le plus, ne permettent pas qu'on en approche. C'est sur-tout cette mine que fréquentent les Maures, soit qu'ils en estiment plus l'or, soit que le sel, qu'ils apportent en échange, se vende à plus haut prix dans ce canton.

Kombadirié se trouve dans une vallée de la chaîne orientale des montagnes du Tabaoura. Cette mine est aussi très-productive, quoique moins riche que les deux précédentes, la terre est mêlée, comme celle de Natakon, d'aimant, d'émeri et de pyrites ferrugineuses, le tout chargé d'or. L'émeri, sur-tout, le contient en grains et en pailletes. Le Marigot de Kombadirié roule beaucoup de ces dernières.

On a lieu de croire que le même ruisseau récèle aussi des mines d'argent: on y a trouvé du fer sonore comme ce métal, et dans lequel on en aurait peut-être découvert si l'on en eût fait le départ. Enfin, on soupçonne qu'on y trouverait du platine, et cette idée pourrait paraître encore plus fondée, s'il était démontré que le platine soit un alliage métallique de mercure, de fer et d'or, unis dans une espèce d'émeri, comme quelques minéralogistes l'ont avancé.

Les autres lieux principaux ne sont que des villages, et nous ne pouvons que les nommer; ce sont, *Bambouk*, village capital et royal, qui n'a d'autre avantage que d'avoir donné le nom au pays et même aux trois royaumes; *Farbana*, village, près de la mine de *Samayla*, a laquelle il doit son existance; *Nayemow*, au confluent du *Rio-Doro* et de la *Félémé:* un comptoir français y a été établi, en 1730, par M. Veuze, gouverneur du Sénégal; mais il n'a subsisté que peu de tems; *Guingoulo*, *Koba*, *Koullo*, *Hyeratonkoué*, quatre villages où l'on trouve de l'or, soit dans des marigots, soit autrement; le dernier à une petite mine que les nègres exploitent à leur manière.

Voilà tout ce que nous avons pu recueillir sur la topographie de ce royaume. Le Bambouk propre est le seul sur lequel nous ayons trouvé quelques détails; cependant les deux autres ont aussi des mines, mais elles sont moins riches. Nous regrettons de ne pouvoir donner aucune ins-

truction sur leurs capitales, les demeures de leurs rois, et les honneurs dont ils jouissent, si toute fois il leur en est rendu. Nous savons seulement qu'il faut leur agrément pour exploiter les mines; mais ils n'y ont aucun droit, et le produit en appartient aux villages dans le territoire desquels elles se trouvent. On ne dit point que ces rois ayent ni Cours, ni palais, ni gardes, comme les princes voisins; et, en effet, de quels honneurs et de quelles distinctions peuvent jouir des princes, plutôt dépendans de leurs sujets que leur dictant des lois, et ne conservant qu'un vain titre respecté par la seule superstition des anciens usages, mais qu'aucun pouvoir ne soutient. La foiblesse des Bamboukains, pauvres au milieu de l'or, miserables et avilis sous leurs rois qu'ils ont dégradés, serait une nouvelle preuve, s'il en fallait, de l'imbecillité d'un gouvernement qui laisse le peuple discuter au lieu d'obeir, et où le sceptre n'est pas dans une main ferme. C'est par des vertus sans doute que le chef d'un Etat doit se faire estimer; mais ce n'est que dans la grandeur de son caractère et la force du gouvernement qu'il trouvera le respect et la soumission dus à sa personne, sans lesquels il est plus nuisible qu'utile au bonheur du peuple.

Royaume de Jallonkadou.

Au sud-ouest du Bambouk est le royaume de *Jallonkadou*, habité aussi par des nègres. Nous avons peu de lumières sur cet Etat, presqu'entièrement occupé par le désert nommé *Jallonka*, et par des montagnes. Dans celles du midi, nommées montagnes de *Kong*, se trouvent les sources du Sénégal, de la Gambie et du Niger ou Joliba, qu'on a long-tems confondu avec le Sénégal, mais qui est éloigné de plus de trente lieues. Ce pays montagneux, et dont la partie non déserte est couverte de forêts, a aussi beaucoup de rivières. Les principales sont : le *Sénégal*, qui s'appelle dans le pays *Bafing* ou rivière noire; le *Nunko*, le *Boki*, le *Furkonak*, le *Meissang*, la *Wouda*, la *Kokora*, dont les bords sont infestés de crocodiles, et le *Woulma*. Nous ne parlons ni du Niger, ni de la Gambie, qui n'y ont absolument que leurs sources.

Le pays est vaste, mais il a très-peu de terres fertiles. On y cultive une espèce de riz et des arbustes qui donnent des légumes ; les habitans en font un grand usage.

Les jallonkas sont gouvernés, comme en général tous les mandings, par des petits chefs indépendans les uns des autres, et rarement unis entr'eux. Leur Langue a beaucoup de rapport avec la Langue manding ; mais elle n'est pas précisément la même.

Ces peuples sont presque sauvages : ils sont à peine vêtus ; leurs villes ne sont que des réunions de huttes, faites en espèces de vanerie, recouvertes de boue : leur religion est presque la pure idolâtrie : ils ont de l'activité et du courage, et ils ne manqueraient pas d'une certaine industrie. Ils font du savon, qu'ils composent de pistaches bouillies dans l'eau, et d'une lessive de cendres de bois. Ils exploitent et fabriquent du fer, qu'ils échangent à Bondou contre du sel. Leurs arts ne sont pas portés plus loin. Ils ont une espèce de musique rustique et guerrière ; leurs jeux sont des lutes et des danses. On conçoit que leur commerce est très-borné. La rapine et la guerre semblent être leur élément. Leur méthode de défense, lorsqu'ils sont attaqués, consiste à ruiner et ravager totalement leur pays, qu'ils abandonnent, et dans lequel l'ennemi n'ose pas s'engager, craignant les embuscades dans les montagnes, et la disette dans les déserts. Cependant ils épient les occasions de surprendre l'ennemi, et l'attaquent alors avec beaucoup de courage.

Les principaux lieux du pays sont *Manna*, ville non murée ; *Melo*, ville ; *Koba*, ville ; *Mala-Cotta*, ville ; *Souzeta*, village ; *Kemta-Kouro*, ville la plus considérable ; elle est carrée, située dans une plaine cultivée : *Tinkintang*, village ; *Lingicotta*, village.

Le pays est divisé par districts ; nous avons donné une idée de leurs villes, les villages n'en diffèrent que parce qu'ils sont plus petits. Nous regrettons de ne pouvoir donner plus de détails, ni sur les mœurs des habitans, ni sur la capitale, si le royaume en a, ni sur les chefs de la nation. Nous dirons seulement que les jallonkas, comme tous les nègres, exercent l'hospitalité.

Rives de la Gambie.

Possessions anglaises.

L'Angleterre domine sur le bord méridional de la Gambie, jusqu'au royaume de Salum, et, depuis ce royaume, sur les deux rives du même fleuve, comme en général sur toute la partie méridionale de cette contrée, à l'exception de quelques comptoirs portugais. La France a même garanti aux Anglais la possession du fort *James*, bâti dans un îlot de la Gambie, à 10 lieues de son embouchure. Ce fort est leur principal établissement, ils y font un commerce très-considérable, et ils y ont attiré toute la traite des nègres, de l'or, de la cire et de l'ivoire. Ce fort fut construit quatre ans avant que le prince qui lui donna ce nom perdit le trône. Il est flanqué de quatre bastions, et défendu par des batteries régulières. Il loge commodément la garnison et le gouverneur. En 1695 il fut pris par les Français, commandés par le comte de Gênes, qui en rasa les fortifications, et défendit aux Anglais l'entrée de la Gambie. En 1697 le traité de Riswick leur en rendit la possession: ils rétablirent la place. Plusieurs fois depuis elle a éprouvé le même sort, notamment en 1703 et en 1779. Mais par le Traité de 1783, qui assure aux Anglais la navigation exclusive de la Gambie, il s'en sont emparés, depuis le fort James jusqu'à la source du fleuve; nos vaisseaux n'ont plus la liberté du commerce au-dessus d'Albreda; et même c'est par l'intérieur des terres que ce comptoir communique avec les nations voisines. Au reste, on se tromperait si l'on regardait le fort James comme une forteresse bien redoutable. La Barthe dit que c'est un méchant poste qui ne pourait tenir contre l'artillerie d'un seul vaisseaux de cinquante canons. C'est la fidélité des Français pour leurs Traités qui fait sa plus grande sûreté.

Le seul avantage dont jouisse ce fort, est de commander l'embouchure de la Gambie, qui a plus de deux lieues d'étendue. Les naturels la nomment Gambra. A la hauteur du fort James elle n'a plus qu'une lieue; mais elle conserve cette largeur jusqu'à quatre-vingts lieues de la mer, où le flux est encore considérable. La rivière garde aussi dans tout ce cours une profondeur suffisante pour les vaisseaux

marchands. Son cours est de deux cents trente lieues. On n'y peut naviguer que dans la sécheresse; dans la saison des pluies elle est trop rapide. Ses sources sont dans les montagnes de Kong, au midi du Jallonkadou, environ cent milles à l'ouest de celle du Sénégal. Son cours est tortueux, et forme beaucoup d'îles, où l'on trouve, ainsi que dans les contrées qu'elle arrose, beaucoup d'éléphans, d'hyppopotames, de caymans; ses eaux nourrissent beaucoup de poissons, tous inconnus en Europe, excepté les requins; ses bords sont très-fertiles et couverts de forêts immenses. Ce fut en 1390 que cette belle rivière fut découverte par les Normands. Des marchands de Dieppe y formèrent le premier établissement de commerce. Les Portugais s'en emparèrent après eux, et ce ne fut qu'en 1686 que les Anglais s'y établirent. Ils y ont des comptoirs en grand nombre, mais très-foibles; et pour les objets de consommation, ils sont tous dans la dépendance des naturels, dont les Anglais se sont fait détester. Ils n'ont de troupes qu'au fort James; mais l'affluence des mandings, qui y vendent l'or, le morfil et les esclaves de l'intérieur de l'Afrique, y rend le commerce très-intéressant.

Pays des Felupes ou Feloupes.

Nous avons fait connaître les Etats situés sur la rive septentrionale de ce fleuve, vis-à-vis la mer, à l'occident du royaume de Salum, dont ils sont tous démembrés. A cette même embouchure, sur la rive méridonale, est le pays des nègres felupes, peuples sauvages établis sur les bords de la rivière de *Cazamença*, différens des autres nègres voisins par leurs mœurs sauvages, leur caractère barbare, et même par leurs traits et leur physionomie farouches. Les Portugais sont établis dans cette contrée; Zinghinfort et Makia-Kaconda y sont leurs principales places. La première est fortifiée. Les Felupes occupent vingt-cinq lieues de longueur sur quinze de largeur, sur les bords de la *Cazamença* et du Vintam. Ils sont plus grossiers et plus sauvages que feroces. Leur pays est très-fertile; ils nourrissent et élèvent des bestiaux. Il sont très-braves; on désigne même par cette qualité ceux qui habitent la rive méridionale de la *Cazamença*; on les appelle les *braves felupes*: ils n'ont de vêtemens qu'un très-

petit tablier passé entre les cuisses. Ils se gravent sur le visage et sur le corps toutes sortes de figures bizarres, et de dessins informes. Ils se serrent le haut et le bas des bras, des cuisses et des jambes, avec des bandelettes de cuir, pour faire grossir au-delà de l'état naturel les parties dans l'intervalle des ligatures. Ils ont les cheveux laineux et crépus comme les autres nègres, mais plus longs, et il les rassemblent en forme de queue sur le sommet de la tête. Ils laissent croître leur barbe, et ils en forment des tresses. Ils sont petits, mais forts, et très-légers à la course. Leur peau est rude et d'un noir foncé : ils sont taciturnes et très-peu communicatifs. Ils sont jaloux à l'excès de leurs femmes, qui ne sont pas jolies. Leur Langue est dure, sourde et gutturale. Elle ne ressemble pas à celle des autres nègres ; et les Européens ne cherchent pas à l'apprendre, parce qu'ils ne traitent avec eux que par l'entremise des mandings. Malgré leurs mœurs sauvages, ils ne sont féroces que quand on les offense, et autrement ils vivent paisiblement avec leurs voisins : mais ils sont vindicatifs et belliqueux. Ils léguent leurs haines à leurs enfans comme un héritage, et rarement leurs ennemis échappent à leurs longs ressentimens. Ils sont armés d'arcs de six pieds de longueur, avec des flèches empoisonnées, qu'ils portent toujours dans des carquois suspendus derrière leurs dos, et de cinq ou six javelots qu'ils ont à la main, et qu'ils lancent avec beaucoup de force et d'adresse. Cependant on ne peut refuser absolument toute vertu à ce peuple peu aimable; il est reconnaissant, il conserve la plus grande affection pour ses bienfaiteurs, et il rend avec fidélité les dépôts confiés.

On porte à 60,000 ames la population de ces nègres, qui s'étendent sur les rives de la Cazamença jusqu'à sa source. Ils occupent soixante ou soixante-dix villages, et des forêts, où ils se renferment presque continuellement. Le mahométisme a fait chez eux de grands progrès. Malgré tout, ils sont nommés *kafirs*, c'est-à-dire infidèles, parce qu'ils ont gardé la plupart de leurs superstitions payennes, qu'ils mêlent à la religion du prophète. Ils ont peu de relations avec les comptoirs portugais établis sur les rives de la Gambie ; mais ils ont plus de communication avec ceux situés sur la *Cazamença* et les autres rivières plus méridionales. Ils y vendent la cire qu'ils recueillent, mais ils consomment chez eux le miel, dont

ils font une boisson ennivrante, qui ressemble à l'hydromel. Ils vendent aussi leur riz, leurs volailles et leurs chèvres à un prix très-modéré.

Les principaux lieux chez les Felupes sont les comptoirs portugais, dont *Cacheo* est le principal; le cap Rouge et *Glingin*.

Les principales rivières sont celles de *St.-Pierre*, de *Ste.-Anne*, *des Huitres*, et la *Cazamença*: c'est à 4 lieues S. de l'embouchure de cette rivière qu'on trouve le *cap Rouge*, qui doit son nom à la couleur de la terre dans ce lieu.

Les petits royaumes nègres qui environnent les Felupes vers la rive méridionale de la Gambie sont le *Combo*, où se trouvent les caps *Ste.-Marie* et *Pélé*; *Combo*, *Cabata*, *et un comptoir*. *Le Forni*, où se trouvent *Vintam*, ville très-fréquentée par les Européens pour la traite de la cire, et la rivière de ce nom; *Bereset* et *Fouliconda*: le royaume de *Jerega*, où se trouvent *Jereja* et *Sangedegon*: le royaume de *Kaen*, où se trouvent *Tankroval*, *Broom*, *Mortaconda*, *Yamalconda-Tendebar* et le port de *Tendebar*, qui en est à plusieurs lieues. Le royaume de *Jagra*, où se trouvent l'île des *Elephans*, *Jagra*, *Matto* et *Mauraconda*. Le royaume d'*Yamina*, où se trouve *Yamina*. Le royaume d'*Eropina*, où se trouvent *Eropina*; deux villes, nommées *Fouticonda*, et un port de ce nom, fort éloigné de toutes les deux. La Langue manding est la plus usitée dans ces pays.

Le reste du cours de la Gambie, en remontant cette rivière, arrose, au nord, les Bas et Haut-Yani, et le Woulli; au midi, les royaumes de Jemarrou, de Tomani, et de Cantor, le désert, les parties méridionales du Neola et les montagnes méridionales du Foutajallo. Ce fleuve à depuis traversé le lac Solimana, au nord duquel est sa source: elle se trouve entre les montagnes du Jallonkadou et le pays des Mandings, nation nègre, célébrée par toutes les autres des bords septentrionaux de la Gambie, qui lui doivent leur origine. Les Mandings sont plus rares sur la rive méridionale, les hordes des différentes races y sont plus mélangées.

Le royaume de *Bas-Yani* est borné, au nord, par le pays des *Yolofs*; à l'occident, par celui de *Salum*; au midi, par la *Gambie*; à l'orient, par le royaume de *Haut-Yani*. On y trouve *Yanimareu*, capitale; *Cassan* et le port de Cassan,

sur la Gambie, à quelque distance de la ville; *Mauraconda*, qu'il ne faut pas confondre avec une ville de ce nom dans le royaume de Walley; l'île et la ville de *Paboun*, et *Junkacunda*, port très-commerçant sur la Gambie, et en quelque façon chef-lieu de plusieurs factoreries. Les navires y prennent leur chargement et leurs lettres.

Le royaume de *Haut-Yani* est borné, au nord, par le pays des *Yolofs;* à l'occident, par le *Bas-Yani;* au midi, par la *Gambie;* à l'orient, par le royaume de *Walley*. On y trouve *Kuttejar*, capitale; *Cumbin;* l'île *Lemain; Samey; Pisania* ou le comptoir de Kuttejar; c'est un village sur les bords de la Gambie, que les Anglais ont bâti pour leur factorerie. Il n'est habité que par eux et leurs nègres, et ils y jouissent de la protection et de la faveur du roi. Les objets de la plus grande partie du commerce sont les esclaves, l'ivoire et l'or. On y recueille beaucoup de riz; les jardins environnans donnent des oignons, des patates, des ingames, du manioc, dont on fait la cassave, des pistaches, des giraumons, des citrouilles, des patasques et d'autres légumes. Les pays voisins donnent les mêmes productions.

Le royaume de Walley est borné, à l'occident, par le *Haut-Yani;* au nord, par les *Yolofs;* au midi, par le *Tomani;* à l'orient, par le royaume de Woulli. Ce pays est montueux et couvert de bois; la terre en est fertile dans les vallées; elle produit des grains, du coton et du tabac. Ses lieux principaux sont : le comptoir de *Samey; Mauraconda; Walley*, ville capitale, et le comptoir de ce nom, sur une petite rivière, dont l'embouchure est dans la Gambie; *Peckaba*, où le roi réside; *Koutaconda;* le port de *Nakway*, sur la Gambie, et *Daumazauna*, ville. Il y a beaucoup de lions et autres animaux féroces dans les forêts voisines.

Au midi, des Bas et Haut-Yani, sur la rive opposée, sont les royaumes de *Jemarrou* et de *Tomani*.

Le premier est borné, au nord, par le Bas-Yani et partie du Haut-Yani; à l'occident, par le royaume d'*Eropina;* au midi, par le royaume des *Bagnons;* à l'orient, par le *Tomani*. On y trouve l'île, la ville et le port de *Sappo*. Ce sont trois lieux différens. *Bruko*, ville, et le comptoir et le port de même nom, ce sont aussi trois lieux différens. *Sattiko* et le port de ce nom, qui sont deux lieux différens, et *Chauconda*.

Le royaume de *Tomani* est borné, au nord, par la partie orientale du *Haut-Yani*, et partie du *Woulli;* à l'occident, par le *Jemarrou;* au midi, par les déserts; à l'orient, par le royaume de *Cantor*. Ses lieux principaux sont: *Camiamaconda*, capitale; *Danuba; Bassey; Burdah*, ville, et le port de ce nom, qui en est à quelque distance.

Sur la rive septentrionale, à l'orient du *Haut-Yani*, est le royaume de *Woulli*. Il est borné, à l'occident, par celui de *Walley;* au midi, par la *Gambie*; au nord-ouest, par une petite rivière qui lui donne son nom; au nord-est, par le pays de *Bondou*; et à l'orient, par le désert de *Simbanie*. Il offre par-tout des montagnes et des bois. Les villes sont isolées dans les vallées intermédiaires; la terre est fertile dans ces vallées, et même sur les collines. Le coton, le tabac, les légumes sont ses productions. Les animaux féroces sont très-nombreux et très-dangereux dans ses forêts. Les nègres qui les chassent établissent des cages, dont la porte retombe quand ils s'y sont réfugiés après avoir blessé l'animal, qui revient toujours sur eux. Il n'est pas sans exemple que son agilité ait prévenu leur retraite, ou qu'il les ait suivis dans la cage avant que la porte soit retombée; alors ils sont infailliblement dévorés.

Les habitans sont, comme tous ceux de cette rive, Mandings d'origine, et parlent cette Langue. Beaucoup sont mahométans, mais le nombre des idolâtres l'emporte. Les premiers sont désignés sous le nom de *buschréens*, les autres sous celui de *kafirs* ou infidèles. Ce sont ceux-ci qui gouvernent; les mahométans ne sont que rarement consultés dans les affaires. Le peuple est composé des hommes libres et des esclaves. Le titre du souverain est *Farbanna*. Son fils lui succède. Les princes du sang royal et les principaux officiers sont les grands de l'Etat, et le premier succède au *Farbana* quand il meurt sans enfans. Le peuple paie des contributions dans les besoins de l'Etat, mais les principaux revenus consistent dans les droits qu'on exige des étrangers qui voyagent par la Gambie. Ces droits sont perçus dans toutes les villes. Ces peuples sont doux, hospitaliers, mais très-superstitieux, et très-crédules sur les prestiges de la magie, les amulettes, etc.; ils honorent particulièrement la vieillesse. La polygamie leur est permise, autant qu'ils peuvent entretenir de femmes. Les querelles

sont fréquentes entre celles-ci. Souvent l'autorité du mari a peine à les contenir, mais la superstition lui prête son secours. Un magicien, ou *mombo-jombo*, qui quelquefois est le mari lui-même, vient le soir sous une espèce d'habit de masque consacré à cet usage. Son arrivée est annoncée par des cris dans les bois. A ce signal on connaît qu'il y a une femme à punir. A son arrivée, qui excite la terreur parmi elles, parce que chacune craint d'être l'objet de sa visite; la cérémonie commence par les danses et les chansons des hommes. A minuit le *mombo-jombo* désigne la coupable. A l'instant elle est saisie, totalement dépouillée, attachée jusqu'au point du jour à un poteau, et cruellement frappée de la baguette du magicien. Ce châtiment sévère excite, dans les spectateurs, beaucoup de ris et de cris, et Mungo-Park, qui nous donne ces détails, a remarqué que les femmes étaient celles qui semblaient applaudir le plus à ce supplice barbare.

Ce peuple aime les spectacles; ils consistent en luttes et danses, au bruit du tambour.

Les lieux principaux du royaume sont: *Kaucade*, ville; *Fatatenda*; *Kolar*, port et comptoir; *Baraconda*, où le fleuve a une cataracte; *Tambacunda*, et *Médina*, capitale: c'est une ville dont l'enceinte est considérable. On y compte de 800 à 1000 maisons. Une haute muraille de terre l'environne: elle est défendue par des pieux pointus et des arbustes épineux. C'est assez la manière de fortifier les places dans ce pays; mais cette muraille est dégradée dans beaucoup d'endroits par les femmes, qui en arrachent les pieux pour les brûler. On boit à Médina, et dans tout le royaume, une bierre dont le goût est en tout semblable à celle d'Angleterre. On la prépare avec du millet au lieu d'orge, et une racine au lieu de houblon.

Au nord de ce royaume, et du Haut-Yani, dans l'espace qui les sépare du Fouta-Torra, La Barthe cite trois petits royaumes à l'occident, celui de *Barre-Mandings*, au milieu duquel se trouve *Passe*; celui de *Bambouk* (sans doute c'est une colonie) où se trouvent *Méleme*, résidence du roi; *Cafume* et *Caldeme*; et à l'orient, le royaume de *Mériné*, où se trouve *Gambie*, remarquable par un usage fort singulier. Lorsqu'un mari s'absente, un voisin prend possession de sa

femme. Ce dernier royaume est à l'occident de celui de Bondou.

Au sud du *Woulli* est le royaume de Cantor, borné à l'ouest par le *Tomani;* au midi et à l'orient, par les déserts: on y trouve la ville royale de *Cantor; Drey; Sama*, ville; et *le port de Sama*, qui est un autre lieu sur la Gambie.

La rive méridionale du fleuve n'offre plus que des déserts et des montagnes, au-delà desquels on trouve les *Mandings* et le *Fouta-Jallo*, sur la rive septentrionale. On connaît encore deux nations nègres sur la rive d'une rivière nommée *Koba*, qui prend sa source à l'extrémité méridionale du royaume de *Bondou*, traverse une porte du désert, et vient se rendre dans la *Gambie*. Une colonie de Foulahs habite vers l'embouchure du *Koba*. On trouve dans son territoire *Jallacota*, *Neota*, *Kaumbou* et *Foulah-Town*, dont le nom annonce un établissement anglais.

Au-dessus de l'embouchure de cette même rivière on trouve le pays de *Neola*, qui s'étend aussi jusqu'à la *Gambie*. Les voyageurs y nomment deux villes, *Sibikilion* et *Tambacunda;* mais ils ne donnent aucuns détails sur ces nations, qui ne peuvent être que des colonies des Foulahs, peuples très-répandus, dont nous parlerons dans la description des rives du Rio-Grande.

Rives du Saint-Domingue.

Au midi du pays des *Felupes* coule la rivière de St.-Domingue, dont le cours est d'environ cent lieues de l'est à l'ouest. Des brisans, et un banc assez étendu nommé *Banc de Cacheo*, rendent son embouchure dangereuse; ensuite la navigation en est facile. Des bâtimens de deux cent tonneaux la remontent jusqu'à *Cacheo*, et d'autres plus légers jusqu'à *Farim*. Sa rive septentrionale est habitée par les *Bagnons*, peuples nègres, doux et cultivateurs, qui occupent tout l'espace entre la *Cazamença* et le *Saint-Domingue*; leurs principaux lieux sont *la Ville Royale*, *Ghingim* et *Macagne*.

La rive méridionale est habitée par les *Papels*, peuples d'un caractère tout différent de celui des *Bagnons*, et plus liés par leurs mœurs et leurs habitudes avec les *Felupes*. Cette nation féroce s'étend sur la rive du St.-Domingue,

depuis la mer jusqu'au-delà de *Farim*, dans le *Geba*, et elle est répandue dans les îles *du Bissagos*; ses traits grossiers annoncent son naturel sauvage.

C'est chez les *Papels* et les *Bulantes*, peuples établis au midi des premiers, que les Portugais ont leurs deux principaux établissemens, *Cacheo* et *Farim*, et ils ont su s'attacher ces nations belliqueuses. Cacheo est en quelque sorte le chef-lieu de toute la colonie portugaise, et ses dépendances s'étendent jusqu'à la rivière de *Nun* ou *Noune*, à l'extremité méridionale du pays des *Nalons*, chez lesquels le commerce est partagé entre les Portugais, les Anglais, et même les Français. *Cacheo* était autrefois une place très-considérable, et les Portugais y font encore le même commerce que sur les bords de la *Cazamença*. L'époque de leur établissement dans ces lieux remonte à la fin du 15e. siècle: elle précède celle de la découverte du cap de Bonne-Espérance. Alors les Portugais, dont les conquêtes dans le Brésil absorbèrent depuis toutes les forces, regardaient leurs colonies d'Afrique, et particulièrement celle-ci, comme de la plus haute importance; mais les choses avaient déjà changé de face quand, sous Philippe II, le Portugal devint une province espagnole, et le peu d'énergie de cette nation, depuis cette époque, lui a fait négliger de relever ces établissemens. Cependant ils sont toujours maîtres de *Cacheo* et de quelques autres comptoirs. Cette place a toujours un Fort pour sa défense. Une troupe mal disciplinée, formée à peine de cent hommes, est toute la garnison. Golberry même ne la porte qu'à quarante. L'artillerie, composée de quelques canons de fer, ne résisterait pas au feu d'une frégate. Le gouverneur qui y réside n'a que le grade de major. Les indolens Portugais n'ont tiré aucun parti des terres pour l'agriculture. Cependant la colonie compte environ quinze mille hommes, y compris les métifs, mulâtres, et noirs. Ils ne sont plus guères que les courtiers du commerce, dont ils étaient maîtres autrefois, et que les Anglais et autres Européens font à leur place. Quinze cents ou deux mille nègres par an, cent cinquante à deux cent milliers de cire, cinquante à soixante milliers de morfil, quelques cuirs et un peu d'or sont à-peu-près tout ce que leur commerce tire de ces contrées. Quelques présens des vaisseaux étrangers, ou

quelques impositions, sont le plus grand revenu du gouverneur.

Quant aux expéditions de Lisbonne pour *Cacheo*, elles se bornent, par années, à quatre ou cinq pinques, dont souvent la cargaison est aux Anglais.

Les autres lieux principaux dans les Etats de ces nègres barbares, sont *Farim*, où les Portugais ont encore un comptoir assez considérable : Agula et Formose, chez les Balantes, au sud-est du pays des Papels, près de l'embouchure de la *Courbaly*, qui joint ses eaux à celles de la rivière de Gevres: ces rivages fournissent aux Portugais tous leurs bois de construction ; *Tandegu*, *Malapagne*, *Geves* ou *Geba*, rivière, et le lac de ce nom dans le royaume de Geba, vers la source du St-Domingue, et à l'est du pays des Papels; un comptoir portugais y est établi. Nous avons peu de détails sur ces Etats ; nous savons seulement, qu'à moins d'être en force imposante, il n'est pas sûr d'y voyager ; que plus on pénètre dans les régions méridionales voisines du Rio-Grande, plus les nations sont féroces et sauvages ; que les Portugais y sont très-faibles, mais beaucoup moins détestés que les Anglais, qui s'y montrent en despotes ; que les Français n'y commercent que peu, mais qu'ils auraient pourtant des droits à faire valoir, et que les naturels les appuieraient volontiers contre les Anglais, qu'ils ne souffrent que par force, et qu'ils ne voient que comme leurs oppresseurs.

Archipel des Iles Bissagos.

Les nègres Papels sont encore répandus dans l'archipel des Bissagos, formé d'un grand nombre de petites îles, et de seize principales; savoir : les îles de *Jate*, de *Bussi*, de *Bissao*, de *Boulam*, de *Manterre*, de *Galhinas*, d'*Asarcas*, de *Formosa*, de *Kasnabac*, de *Carache*, de *Corbelle*, de *Geathera*, de *Cavallo*, de *Mel*, de *Cassegu*, et *de Cove*.

Les quatre premières ne sont séparées du continent que par des bras de rivières ; les autres sont en pleine mer. Dans les îlots répandus dans cet archipel on distingue le *Bourbon*, la *Sorcière*, le *Pœlon*, le *Papaygo* et *los Porcos*.

L'archipel est environné et presque couvert, au couchant, d'une suite de bancs de sable et de vase de soixante lieues d'étendue, qui en rend la navigation très-périlleuse. La ri-

vière de *Geves* ou *Geba*, qui sort du lac de ce nom, et celle de *Rio-Grande*, que Lajaille nomme *Danalon*, se rendent dans l'archipel de Bissagos.

La plus considérable de ces îles est celle de *Bissao*; elle est entourée, au couchant et au midi, par la mer, et au nord, et au S. E. par deux bras du *Geba*, qui la séparent du continent. Elle a douze lieues de longueur sur neuf de largeur; on y arrive, du côté de la mer, par un chenal de plusieurs lieues; elle a une assez belle rade et un bon mouillage, nommé par les Anglais *Great Port*; ils y ont une escale.

Les îles de *Boulam*, de *Kasnabac* et de *Manterre* sont au fond de l'archipel, à deux lieues de l'embouchure du *Rio-Grande*. La première a huit lieues de longueur sur quatre de largeur; il faut, pour y parvenir, traverser plusieurs bras de mer d'une navigation qui est périlleuse si l'on n'a pas un excellent pilote. Celle de *Kasnabac* est mieux située pour le commerce. Le terroir de ces deux îles est fertile, et arrosé de beaucoup de petites rivières; il produit du riz, des oranges, des citrons, des bananes, des melons, des pêches et d'excellens pâturages, dont les habitans profitent pour élever des bestiaux, particulièrement des bœufs à bosse d'une grosseur extraordinaire. La pêche y est abondante. En 1784, le gouvernement de France forma un projet d'établissement dans l'une ou l'autre; mais il n'a pas eu d'exécution. L'ancienne compagnie des Indes de France a eu dans celle de *Bissao* un comptoir très-protégé par le roi nègre, et qui commerçait avec les Portugais, qui y sont établis très-anciennement. Elles sont gouvernées par trois chefs continuellement en guerre.

L'île de *Bussi* est séparée de la terre-ferme et de celle de *Bissao* par deux bras de la *Ste.-Catherine-Balante*. Nous avons sur cette rivière peu de renseignemens; elle est plus petite que les deux précédentes, et peu sure.

L'île de *Jatte* n'a pas plus de dix lieues de longueur. Les Portugais la regardent comme une des plus belles de l'archipel. Cependant ils n'y peuvent subsister que par la force des armes contre les naturels, très-dangereux. Elle n'est séparée de la terre-ferme que par des canaux, ou leurs petits

bâtimens ne sont à l'abri des insultes qu'avec des précautions continuelles.

L'île *Formosa*, au sud-ouest de celle de *Jatte*, est la plus avancée dans la mer, et n'est pas d'un abord moins difficile; elle est entièrement environnée de bancs de sable et de vase, et il paraît qu'elle est très-peu fréquentée.

Ce que nous avons dit des nègres Papels, qui occupent ces îles, suffit pour fixer les idées sur ceux qui habitent cet archipel. Leur caractère féroce les rend naturellement ennemis des autres hommes, et ils semblent avoir une antipathie plus déterminée pour les nègres Balantes, qui occupent le rivage de la mer près de l'île de *Bissao*, et qui ne sont pas moins cruels ni moins sauvages qu'eux : mais ceux-ci paraissent souffrir plus volontiers les blancs, et sur-tout les Portugais, dont le commerce leur est avantageux. Les Portugais ont même, dans l'île de *Bissao*, un village et un fort, plusieurs autres habitations, et une église paroissiale.

Rive du Rio-Grande.

Le *Rio-Grande* (si nous croyons ce qu'a dit Golberry, d'après les renseignemens qu'il a reçus des Anglais et des Portugais), parcourt un dévelopement de plus de trois cents lieues. Il s'en faut de beaucoup que nos cartes lui donnent cette étendue; mais cet auteur merite une grande confiance : « Les Portugais, nous dit-il, l'ont remonté jusqu'à une cataracte située à plus de quatre-vingt-dix lieues de son embouchure. Alors il porte le nom de *Donzo*, et remonte dans l'intérieur de l'Afrique jusque dans les montagnes, au sud de Teembou, chez les Foulhas. »

Les Portugais ont de nombreux établissemens sur ses rives, particulièrement sur le bord méridional, vers la rivière de Nun; ils y ont même des villages entiers peuplés de leurs colonies; mais les Anglais tirent un bien plus grand parti qu'eux du commerce. Le *Rio-Grande* est difficile à son entrée, quoi qu'il ait six brasses d'eau, et un mouillage assez profond; mais depuis son embouchure, il offre une navigation assez facile, et on le remonte jusqu'à Tesacon, à dix lieues de la mer.

La rive septentrionale du fleuve est occupée par les Biafares, qui tiennent tout l'espace entre la rivière de Geba et le

le Rio-Grande. Ce peuple est presque continuellement en guerre avec les Papels, mais il est beaucoup plus doux et plus traitable. On y trouve *Ghinala*, où le roi fait sa résidence; *Biguba*, et la rivière de ce nom; *Balola*, et plusieurs établissemens Portugais, dont le plus considerable est à *Caouda*, à environ cinquante lieues de l'embouchure du fleuve.

La rive méridionale est habitée par les *Naloés*, nègres si bien confondus avec les descendans des premiers Portugais, qu'on ne les distingue plus. Ce peuple nous est représenté par les voyageurs, comme très-doux et très-intelligent; cependant La Barthe nous dit qu'il n'y a pas de sûreté à commercer avec les *Naloés*. Ils sont agricoles et pasteurs; leur pays est peuplé et très-fertile, les Portugais leur ont apporté d'utiles connoissances dans l'agriculture, et leurs terres sont très-bien cultivées; ils fournissent le meilleur indigo et les plus beaux cotons; ils en fabriquent des pagnes estimées pour leur finesse; ils les teignent de leurs belles couleurs qui les font rechercher des nations voisines. Ils recueillent beaucoup de ris, et ils ont d'excellens pâturages.

Leur principale rivière est le *Nuno-Tristao*, qui borne cet Etat au midi. L'embouchure de ce fleuve a deux lieues d'ouverture. Golberry dit qu'il paroît sortir du pays des Foulhas. Cet auteur recule sa source jusqu'aux montagnes, au sud de Teembou, ce qui lui supose un cours égal à celui du *Rio-Grande*; mais il n'appuie cette supposition sur aucun fait, et nul autre voyageur ne la confirme. La carte de La Barthe porte au contraire la source du *Noun* vers le nord, et ne lui suppose pas un cours de plus de trente lieues. On dit que les bords de cette belle rivière présentent les ruines de beaucoup d'établissemens considérables que les Portugais y avaient formés. Le commerce y est encore considérable. Ses objets sont: les captifs, la cire, le morfil, les peaux crues, et un peu d'or qu'on trouve dans quelques ruisseaux.

Les lieux principaux du pays sont; le village royal, sur une petite rivière au S. E. de l'île de *Mantère*, et les établissemens portugais, dont le principal est à *Tesacon*, et l'île de *Kelaboaton*, formée par deux lacs de la *Noune*.

Au S. de ce royaume est le pays des *Vagres*, et au N. E.

de celui-ci est le pays des *Laudemans*; ils sont peu connus, excepté sur les côtes que les petits bâtimens visitent. Dans le premier on trouve le cap *Verga*, difficile à doubler par les bancs de sables et les rochers qui l'environnent : les autres lieux de l'intérieur sont *Talagos*, *Crillon*, et *Condameni*, sur la rive méridionale de la Noune. Le pays des Laudemans, éloigné de trente lieues de la côte, n'est pas connu. Son nom semble donné par les Anglais.

Au midi du pays des *Vagres*, en approchant un peu de la baie de *Sierra-Léone*, on trouve un groupe de sept îles, connues sous le nom de *Tamara* et des *Idoles*. Le premier n'est que le nom de la principale, qu'on a appliqué quelquefois à tout le groupe; le second leur vient de l'idolâtrie des nègres qui les habitent. Les Portugais disaient *Los-Idolos*; par abréviations les voyageurs ont dit les îles de *Los* ou *Loz*, telle est l'origine de ces trois noms, sous lesquels est connu ce groupe d'îles, dont trois seulement sont habitées, les voyageurs modernes ont affecté les deux noms *Tamara* et *Los-Idolos* ou *Los* aux deux principales. Elles sont voisines de la terre-ferme, et l'air y est salubre.

L'île de *Tamara*, la plus grande de toutes, et la plus occidentale, a gardé le nom que les naturels lui ont donné. On y recueille du riz; et elle fournit beaucoup de bois de construction et à brûler. Le roi de cette île avoit montré beaucoup d'attachement aux Anglais; et avait pris le nom de William.

Les Anglais ont aussi quelque fois nommé Tamara *Williams'island*; elle est située à 9 deg. 30 min. de latitude, et 15 deg. long. occidentale de Paris. Son étendue est de 15 lieues de longueur sur une lieue de largeur moyenne. Les Anglais y ont deux mouillages et deux factoreries. L'île de Los est la plus orientale; elle a a-peu-près trois lieues de longueur sur une largeur moyenne de 1,500 toises. Elle présente la forme d'une botte. Les Anglais y ont plusieurs factoreries et de très-beaux comptoirs. Ils y entretiennent quatre ou cinq navires, et quelques chaloupes pour la navigation des rivières; et il s'y trouve quelques familles nègres très-habiles dans le pilotage. L'île *Craffort* est située entre les deux précédentes; elle est la plus petite des trois, mais elle offre une anse commode pour les chantiers de construction. Elle a encore plusieurs mouillages sur sa côte méridio-

nale, mais la côte septentrionale est dangéreuse par un banc de sable. Ces trois îles sont les seules fertiles. Dans les quatre autres, qui sont plutôt des îlots, on distingue *l'île Ronde* et *l'île aux Cabris*, qui ne sont que deux rochers stériles.

Les nègres qui habitent les trois îles peuplées sont encore idolâtres. Ils élèvent des temples au diable : ils l'invoquent dans leurs prières, et ils lui offrent des sacrifices : ils croient leurs prêtres sorciers. Cependant ils reconnaissent un Dieu unique, créateur de l'univers et principe du bien : mais ils admettent le bon et mauvais principe ; ils n'adressent aucune prière au bon, parce que par sa nature il ne peut faire de mal, aulieu qu'ils cherchent à appaiser le méchant et à se le rendre favorable.

Les nègres de la côte sont ceux qu'on nomme *Bagoes* : Golberry dit qu'ils sont bienfaits et bons, et que leurs femmes sont jolies. Leurs terres sont arrosées par quatre rivières, dont l'embouchure est embarrassée par des bancs, et des récifs. Ce sont celles de Kapateh, de Reponge, de Dimby et de Dania.

La première est à 5 lieues sud-est de celle de la *Noune* ; ses bords sont fertiles, et elle est large et profonde : on la remonte assez loin dans l'intérieur, et les *Bagoes*, établis sur ses bords, y recueillent du riz, y font du sel, y cultivent le manioc et la patate : ils y nourrissent des bestiaux, et la pêche et la chasse aux éléphans les occupent beaucoup.

La Réponge est au pouvoir des *Foulahs-Sousos*, qui communiquent avec ceux de *Teembou*, ou la grande nation. Ils fournissent aux Anglais beaucoup de bois de construction et de teinture ; des peaux et des subsistances.

Les rivières de *Dimby* et de *Dania* sont plus méridionales. Les nègres *bagoes* élèvent de nombreux troupeaux dans les contrées fertiles qu'elles arrosent ; les bœufs, les chèvres et les brebis y sont d'une beauté remarquable ; le riz, le maïs, la patate y sont plus abondans et meilleurs que dans aucune autre contrée. La pêche est très-abondante dans ces deux rivières ; les habitans font aussi du sel ; ils sont moins chasseurs que les précédens, mais ils tirent un plus grand parti de la traite des captifs.

Je renvoie à l'ouvrage de Golberry, pour ce qui concerne les *Mandings*, dont le pays est entre les sources de la

Gambie et le territoire de Kong. Leur Langue est la plus répandue dans tout le Sénégal. Ainsi, celui qui la parle peut se faire entendre dans toutes ces contrées.

En s'avançant au S., les lieux les plus intéressans de la côte sont les comptoirs de *Sierra-Léone* (ou montagnes du Lion et de Bence. L'établissement de Sierra-Léone mérite que l'on s'y arrête un instant.

L'esclavage des nègres avait paru si odieux à plusieurs philantropes anglais, que les moyens d'abolir ce commerce inhumain ayant été en Angleterre la matière de plusieurs Ecrits, en 1785 l'Université de Cambridge proposa un prix sur la question *de l'esclavage et du commerce de l'espèce humaine.* Le prix fut remporté par Th. Clarkson, dont il doit exister encore à Paris un ouvrage excellent, en manuscrit, sur cette matière. L'humanité éleva la voix en faveur de cette cause, et se fit entendre jusques dans la Chambre des Communes. Willeberforce, Ch. Fox, Grey, etc., y parlèrent en faveur de cette belle cause. Mais comme on sentait qu'il n'était pas possible ni raisonnable d'espérer que toute l'Europe consentit à se priver des *denrées coloniales*, on imagina de former en Afrique un établissement, où ces denrées et beaucoup d'autres seraient cultivées. Granville-Sharp fit, au mois de mai 1788, les frais de l'expédition d'un vaisseau chargé de provision, de matériaux, et de 39 colons, pour fonder une colonie à Sierra-Léone.

Ce généreux anglais, ne pouvant pas seul suffir à toutes les dépenses, forma, le 17 février 1790, une association de 21 membres, guidés par des principes aussi sages. Devenue plus nombreuse, cette compagnie reçut une sanction du gouvernement. La souscription fut formée le 1er. juin 1794. Le nombre des souscripteurs s'élevait alors à 1,543, entre lesquels on comptait 166 femmes. La colonie prit de l'extension et de la solidité. Plusieurs Suédois, d'un mérite distingué, s'y transportèrent.

Mais la guerre s'étant déclarée entre la France et l'Angleterre, une escadre française se trouvait à l'embouchure de la rivière Sierra-Léone, au mois d'octobre 1794. Ne connaissant pas le but respectable de cette colonie, le commandant n'y vit qu'un établissement anglais, et le détruisit. Le savant Afzélius, professeur de Botanique à Upsal, y perdit son journal

et de superbes collections. Sa Cour s'adressa au ministre de France. Je crois pouvoir assurer qu'une partie des effets fut rendue. On désaprouva cette expédition, et la colonie reprit quelque consistance. J'en ignore l'état actuel.

Mais il paraît certain que les bords de la rivière, aussi bien que l'île de Boulama, dans laquelle on avait également établi des colonies, après l'avoir achetée des princes, dont elle dépendait, sont d'une grande fertilité, et peuvent même donner des productions plus variées que les Antilles.

Toute cette partie de la côte d'Afrique est fort bien décrite par Golberry, et dans le nouvel ouvrage publié par M. Curry. Je suis obligé d'y renvoyer (1).

A l'O. du cap de Sierra-Léone on trouve une suite d'îles volcaniques, et, plus au S. encore, une petite baie, que l'on a nommée *baie des Forbans*, par ce qu'en effet il s'y en trouvait. En 1730 ils furent détruits par les Français.

Au-delà du cap Tagrin est le cap *Mesurado*, à l'embouchure de la rivière de ce nom. C'est-là que je finirai la description de la côte occidentale, regrettant que l'espace ne me permette pas d'ajouter d'autres détails. Je finirai par quelques observations sur les vents; peut-être sera-t-on fort aise de les trouver ici, à cause de leur utilité.

Météores.

Les vents soufflent constamment, au Sénégal, de la partie nord et du nord-est, et le thermomètre est presque toujours à 30 degrés au-dessus de zéro.

Entre le cap *Verga* et celui de *Palmes*, pendant les mois de l'été et de l'automne, les ouragans sont très-fréquens dans les contrées voisines de la mer. Les nègres les appellent *Tornados*: c'est un mot qu'ils ont reçu des Portugais. Ce sont des tourbillons plus ou moins violens. Ils s'annoncent par un petit nuage blanc, qui paraît de cinq à six pieds de diamètre, et d'une immobilité parfaite. Ensuite il s'agrandit, et couvre une grande partie de l'horizon visible qu'il obscurcit. Un

(1) TABLEAU des découvertes et des établissemens des Européens dans le nord et dans l'ouest de l'Afrique, etc., 2 vol. in-8., chez Debray, à Paris.

vent impétueux se déploie ; bientôt il devient terrible, et ces tourbillons laissent des traces déplorables. Heureusement ils ne durent qu'un quart-d'heure ; mais, dans ce court intervalle, des arbres énormes sont déracinés, des cases sont renversées, des villages entiers sont détruits, des vaisseaux au mouillage sont fracassés, les navires en mer sont exposés à toute la fureur des tempêtes. Ce fléau est inconnu dans le Sénégal propre ; c'est-à-dire, depuis le cap Blanc jusqu'au cap de Verga ; mais dans le sol du Ssahhra il se fait sentir. Les vents agitent le sablon, qui est d'une finesse extrême ; ils en forment des colonnes élevées à une très-grande hauteur, qui deviennent des trombes de sables. Elles subissent des variations de formes, puis elles se dissipent quelquefois dans les airs, ou sont emportées à des distances immenses. Quelquefois elles se brisent dans leur milieu avec un fracas semblable à l'explosion d'une mine.

PARTIES INTÉRIEURES DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE.

On a vu, page 19, que ces parties sont divisées par la nature en trois zônes; la zône *septentrionale*, la zône du *milieu* et la zône *méridionale*, ou côte de Guinée.

Ssahhra.

Zône Septentrionale. — Cette zône comprend l'intérieur de l'Afrique, depuis le 15e. deg. 30 min. environ jusqu'au 30e. Elle commence à la côte occidentale, à 15 deg. à l'O. du méridien de Paris, et s'étend jusqu'à 15 deg. à l'E., à partir de ce point jusqu'à 30 deg., où sont les Oasis, le Darfour, etc., cet intérieur est plus habité. J'en ai déjà esquissé une idée, page 5; je n'y puis guères ajouter d'autres détails, parce que cet intérieur n'est pas connu. On sait seulement que l'on y éprouve une privation totale d'eau et de toute espèce de végétation, si ce n'est en quelques endroits, qui se rencontrent rarement, et que des caravanes entières y ont été quelquefois ensevelies dans les sables. L'avidité de quelques profits y maintient cependant cet usage des caravanes marchandes, conduites par les Maures. Les deux points où elles se rendent le plus ordinairement sont: Tomboucton, sur le *Joliba*, vers le 16e. deg. de latit. et hors du désert... et Agadis, sous le 20e. deg., mais plus à l'est.

Les routes qui conduisent à Tombouctou, ou comme on dit quelquefois *Tombut*, partent de points très-divergens à ce centre. Une route, ou pour parler plus juste, une ligne de direction, déterminée par l'usage, conduit par le N. O. à *Maroc*. Une autre, par le N. E., conduit à *Moùrzouk*, dans le Fezzan. Quelques caravanes se rendent seulement à *Aroan*, où se trouve une mine de sel très-abondante; elle a est 6o l. environ au N. E. de Tombouctou. On y vient aussi par l'O. de chez les *Trasarts* et les *Labdessebas*. En partant de Tunis, d'autres caravanes se rendent d'abord directement par le S. à

Qadamès, d'où, tournant S. O., elle font une route de 20 journées. Ainsi, c'est de Tombouctou et d'Aroan que les parties septentrionales et occidentales de l'Afrique obtiennent l'or, les dents d'éléphans, le sel, etc.

Agadès, qui est plus oriental, est au centre d'un Oasis assez fertile. On va de ce lieu, en 45 jours de marche, chercher du sel au lac de *Dombou*.

Mais, je le répète, excepté quelques Oasis, ce vaste désert est seulement parcouru, soit par les caravanes qui le traversent, soit par des Maures bédouins ou pasteurs, qui se transportent d'un lieu dans un autre avec leurs familles et leurs troupeaux. Ceux de ces peuples qui, sous les noms de *Mouslemines*, de *Mongoarts*, d'*Oùâdèlims*, etc., habitent les côtes de l'O., sont féroces et inhumains, puisqu'habitant les hauteurs d'une côte très-dangereuse, ils font ordinairement des signaux aux vaisseaux, afin de les attirer à une perte inévitable. Ordinairement les vaisseaux font naufrage: alors les féroces Africains s'emparent des marchandises et des hommes de l'équipage. Les détails sur cette partie de l'Afrique ne sont pas dénués d'intérêt. On en trouvera dans le Voyage de M. Saugnier, au Sénégal, dans celui du Capitaine Brisson, etc., très-heureusement rapportés dans l'ouvrage indiqué ci-dessus, par M. Cuny.

Je dirai seulement un mot du *Fezzan*. Ce petit Etat est à l'E. de la zône septentrionale du Ssahhra, au N. du Cassina, dont il est séparé par les *Tuarciks* et les *Tibbos*; On pourrait le regarder comme un grand *Oasis*. Il est entouré de montagnes, et renferme un peuple bien pauvre. Quoique privé de rivières, le pays produit, sur-tout, du maïs, peu de blé et quelques légumes; les sables y sont humectés de l'eau des montagnes. Les bêtes sauvages y sont très-multipliées On porte à plus de 100 le nombre des villes et villages. *Mourzouk* en est la capitale, et renferme, dit-on, 18 à 20,000 ames. En général tous les habitans du Fezzan sont des nègres fort laids. Ils obéissent à un souverain, qui se maintient dans l'indépendance de ses voisins, parce qu'il est garanti de leurs attaques par ces montagnes.

Soudan ou Nigritie.

II. *Zône du Milieu* ou *Bassin du Joliba*. — Je nomme

ainsi toute la partie de l'Afrique que les Anciens appelèrent *Nigritie*, et que les naturels nomment *Soudan*, noms également relatifs à la couleur des habitans, puisqu'ils signifient l'un et l'autre *Pays des noirs*. Le fleuve était par la même raison nommé *Niger* ou *le Fleuve Noir*. Cette longue zône commence aux montagnes qui, à l'O. entre le 5e. et 10e. deg. de longitude occidentale, renferment les sources du Sénégal et de la Gambie, allant à l'O., et du *Niger* ou *Joliba*, coulant à l'est. Elle a le Ssahhra au N., et au S. une longue chaîne de montagnes, qui la séparent de la côte de Guinée.

C'est dans cette vaste étendue que se trouvent plusieurs royaumes nègres, riches par un très-ancien commerce, et renfermant des villes d'une grande étendue. Telles sont *Ségo*, *Tombouctou*, *Haoussa*. La louable curiosité des Anglais leur a déjà procuré des connaissances exactes sur cet intérieur, mais elles ont coûté la vie de quelques hommes recommandables, tels que le major Houghton; de longues fatigues à d'autres, tels que Mungo-Park, et, en totalité, de fort grandes dépenses. On a publié les Voyages de ces hommes intéressans, et leur exemple sera certainement suivi par d'autres, qui, mettant à profit l'expérience que procurent ces premières tentatives, parviendront un jour à ne nous laisser rien ignorer de ce que l'on peut désirer savoir sur ces pays.

Quant à présent on ne peut guères qu'indiquer les derniers voyageurs, encore ne nous donnent-ils rien de bien certain sur les parties où se termine le cours du *Joliba*, appelé aussi *Guin*. On voit, dans la carte du major Rennell, une espèce de grand marais, où ces eaux paraissent se perdre. On apperçoit assez près, vers le N. E., un lac et une communication de l'un à l'autre. Je n'assurerai pas que c'est là l'état exact du terrein; mais je crois en pouvoir conclure que c'est la partie la plus basse de toute l'Afrique septentrionale, et que, par cette raison, c'en est une des plus malsaines.

Cote de Guinée.

III *Zône méridionale, formant la côte méridionale de la Guinée.* — L'étendue de la côte d'Afrique, depuis le cap Tagrin, qui commande l'embouchure de la Sierra-Léone,

jusqu'au cap Lopez-Gonzales, au-delà de l'équateur, comprend plus de six cent cinquante lieues de l'O. à l'E, qu'on peut diviser en quatre parties : la côte *des Graines* ou *Manguette*, la côte *des Dents*, la côte *d'Or*, le *golfe de Guinée*, comprenant les royaumes de *Juda*, d'*Ardra*, de *Benin* et d'*Ouaire*, etc.

Chacune de ces parties tire son nom de ses principales productions, la première est très-fertile en légumes, comme pois et fèves, et il y croit une plante qu'on appelle *maniguette*, c'est une espèce de poivre long; elle donne aussi beaucoup de fruits, tels que les oranges, les citrons, les noix de cocos. L'indigo et le coton y croissent naturellement.

Celle des Dents est ainsi appelée, à cause de l'ivoire ou dents de l'éléphant, que les animaux de ses vastes forêts y fournissent plus qu'en aucune autre partie de l'Afrique. Les bœufs, les vaches, les chèvres et les porcs y sont aussi très-communs, parce qu'il y a d'excellens pâturages.

La côte d'Or tire son nom de la poudre d'or, qui fait le principal commerce de cette contrée, et qui y a attiré un grand nombre d'établissemens Européens. Elle abonde aussi en poissons, dans lesquels les plus remarquables sont le taureau de mer, et le marteau, ainsi nommé à cause de sa forme.

Le golfe de Guinée doit cette dénomination à cette partie considérable de l'Afrique, où fut trouvé l'or dont on frappa en Angleterre les premières monnoies, qui ont également pris son nom. La traite des esclaves y est considérable; les habitans de la Guinée sont tellement sensibles au profit, qu'ils tirent de la vente de leurs compatriotes des pays voisins, qu'ils vont ensuite chercher des esclaves dans les parties les plus reculées de l'Afrique, et qu'ils y joignent quelquefois leurs femmes et leurs enfans.

Ce climat est si brûlant, que le thermomètre y est le plus souvent de 26 à 29 degrés. Les Européens n'y peuvent vivre long-tems, quoique la fraîcheur des nuits y tempère l'excessive chaleur. Malgré tout, il est plus sain que celui du Sénégal. On n'y connaît que deux saisons, l'été, que l'on compte depuis le mois de mars jusqu'à celui de septembre, et la saison des pluies, que l'on appelle l'hiver. La canne à sucre y est cultivée. Outre les productions, qui font le principal commerce de cette contrée, elle fournit encore de la cire, de l'ambre,

des cuirs et différentes espèces d'oiseaux, comme perroquets, paons, etc. Les moutons de ce pays ont du poil au lieu de laine.

Les Anciens appelaient les peuples de la Guinée Ethiopiens occidentaux ; ils sont nègres, robustes et adroits, pour la plupart idolâtres, et réunis en monarchies, quoique quelques-uns de ces Etats aient un gouvernement qui approche du républicanisme. Ceux qui s'écartent des côtes vont presque nus. On leur reproche en général la fourberie, la vengeance, la lâcheté et la rapine. Voilà comme ils sont représentés. Nous entrerons dans plus de détails en traitant des différens peuples en particulier.

Topographie de l'Afrique septentrionale, partie méridionale.

Cap Tagrin.—Ce cap, l'un des plus remarquables de la côte, est situé à 8 deg. 34 min. de latitude septentrionale ; il forme l'entrée de la Sierra-Léone. Sa position le peut rendre important pour le commerce dans cette rivière. A l'est du cap on trouve un banc de vingt lieues d'étendue, très-peu recouvert par les eaux de la mer. On l'appelle banc de *Sainte-Anne*. Entre ce banc et le continent on trouve deux petites îles peu connues, nommées *Bananes* et *Brave*.

La rivière de *Sherbro*, qu'on appelle encore *Sherbrouk*, se jette dans la mer à 20 lieues au sud des îles *Bananes* et *Brave*. Elle est assez large à son embouchure, où se trouve l'île d'*York*, ainsi nommée par les Anglais, qui font un commerce considérable dans la rivière. Le *Sherbro*, en français *Cherbro*, remonte 50 lieues nord-est dans l'intérieur des terres.

A 12 lieues au sud est la rivière de *Galine*, beaucoup plus petite que la précédente, mais plus importante pour nous, parce que c'est-là que commence la Traite des Français. Elle consiste en toiles, guinées, indiennes, eaux-de-vie, poudre, fusils, parasols, farine, vin, papier, corail, café, chaudrons et étain. La Barthe a déterminé la position de la Galine par 6 deg. 58 min. de latitude nord.

A 10 lieues S.-E. est le cap *Monte*; les bâtimens évitent de s'y arrêter. Cependant ils y prennent quelquefois des rafraîchissemens, tels que du riz, du poisson en quantité, des poules, des pigeons, des cabris, des cochons.

CÔTE DES GRAINES OU MANIGUETTE.

Le cap *Mesurado*, au sud-est du précédent, forme avec lui une espèce d'anse de 15 lieues d'étendue; mais peu profonde. On y trouve les mêmes denrées qu'au cap Monte, et on s'y arrête pour les mêmes raisons ou pour des échanges. Les Français, sur-tout, y sont assez désirés; il y a même quelques nègres qui parlent français. Cependant il faut, pour aborder, être en force, et se garder, dans les échanges, des surprises des habitans de cette côte, moins civilisés que ceux de la côte d'Or. C'est-là proprement que commence la côte Maniguette; elle s'étend jusqu'au cap des Palmes. Les lieux cités depuis le cap Tagrin ressortent du royaume de Quoja.

A 20 lieues E. de Mesurades est l'embouchure du *Junko*. Ses rives nourrissent un grand nombre de bœufs; et à 25 lieues S.-E. de cette rivière sont deux villages près de la rivière d'*Yango*. Le premier nommé *Sanguin*, où les bâtimens font de l'eau et du bois; le second nommé *Bassa* a un port qui a été assez fréquenté jusqu'en 1774, mais depuis on s'est contenté d'y prendre des rafraîchissemens.

Il n'y a plus de remarquable sur cette côte que les rivières de *Cestos* et d'*Escraves*, et les grand et petit *Sextre* qui, dit-on, s'appelaient aussi *petit Dieppe* et *petit Paris*. Ces noms annoncent assez qu'il y a eu des établissemens français dans ces lieux. On sait d'ailleurs que les habitans de Dieppe ont, depuis plusieurs siècles, une réputation pour les ouvrages d'ivoire, que le commerce de la côte des Dents leur procurait. Ainsi on ne peut douter que les Français n'ayent eu la priorité du commerce sur les Portugais qui y dominaient au 15e. siècle, et auxquels ont succédé les Anglais, les Danois et les Hollandais. Enfin, nous trouverons encore sur la côte d'Or d'autres établissemens dont l'origine remonte aux Français qui les y avaient formés. Il y a apparence que ce sont quelques-uns des négocians de Rouen et de Dieppe qui se sont établis au Sénégal et à Rufisque, en 1363, qui avaient aussi formés quelques établissemens sur la côte des Dents.

Le *cap des Palmes* n'a guères de remarquable que son site. De loin on le prend pour une montagne, et de près il perd cette apparence. Trois palmiers très-élevés lui ont

donné son nom. En 1789 M. Villeneuve Cillart a déterminé, par des observations astronomiques, la position de ce cap par 10 deg. 30 min. de longitude occidentale, et 4 deg. 24 min. 30 sec. de latitude septentrionale. Ce cap sépare la côte des Graines de celle des Dents.

Les nègres de la côte Maniguette sont plus grands et mieux faits que leurs voisins des côtes plus méridionales. Ils sont plus nus; leurs prêtres sont des espèces de maraboux. La demeure du roi est sur la rivière du Cestos. On dit que chez eux la principale femme, lorsque son mari meurt, est ordinairement enterrée avec lui.

Le royaume de *Quoja* présente presque par-tout un bel aspect. Il est très-fertile; ses peuples, si l'on en croit quelques voyageurs, sont les moins féroces de ceux au nord de la côte; ils ne répandent pas volontiers le sang, et ne s'arment guères que pour leur défense, mais ils sont irascibles; du reste ils vivent dans l'union, sont charitables, hospitaliers. Ils sont très-superstitieux : leur religion est presque toute idolâtre, quoique le mahométisme, et même le christianisme, leur soient connus. Ils rendent un culte à une idole à laquelle leur grand prêtre donne telle forme qu'il veut.

Leurs mœurs sont très-corrompues : on dit qu'ils ont des écoles où les garçons sont exercés à la pêche et aux armes, et où les filles sont formees à la volupté, dont ils ont fait un art réduit en principes, et qu'elles exercent dans leurs danses. Cependant l'adultère est regardé chez eux comme un crime. La femme convaincue y est réprimandée, et si elle récidive elle est transportée dans une forêt consacrée aux *esprits*, qui y sont très-redoutés, et qui l'emportent dit-on aux enfers, car elle ne reparaît plus.

Il y a encore d'autres nations voisines de cette côte de Guinée, et plus avancées dans l'interieur des terres; mais comme elles n'ont aucun commerce avec celles de la côte, elles sont presque inconnues aux Européens. Quelques récits obscurs, et trop peu authentiques pour qu'on ose faire aucun fond sur les assertions de leurs auteurs, sont tout ce qu'on pourrait produire ici. Un silence absolu est préférable aux notions incertaines ou plus que suspectes qu'on pourrait y trouver.

Côte des Dents ou d'Ivoire.

La côte des Dents s'étend d'Occident en Orient, du cap des Palmes à celui des trois pointes : plusieurs établissemens européens lui donnent plus d'importance qu'à celle dont nous venons de parler.

Fort près du cap on trouve une vaste et épaisse forêt, et l'embouchure de la rivière de *Cavaille*, puis un village, dont les habitans traitent volontiers avec les Européens ; à quelques lieues plus loin, au N. E., est un autre village, nommé *Thabo*, sur une petite rivière bordée d'arbres verds et très-frais, dont l'entrée, presque fermée par une barre, ne donne pas un accès facile dans le pays.

On trouve ensuite à l'E. les villages de *Dodo*, *Taffa* et *Derbi*. Ils sont tous fréquentés par les Européens, que le commerce attire dans la rivière de St.-André, dont l'embouchure est éloignée de 30 lieues du cap des Palmes.

M. Deflotte, qui avait mouillé dans cette rivière en 1787, vante beaucoup l'aspect du pays, sa fertilité, et même le caractère de ses habitans. Il fut reçu chez le roi. « J'étais attendu au bord du rivage, dit-il, par une grande quantité de peuple des deux sexes : je fus reçu avec de grands cris, qui me parurent des démonstrations d'amitié, et on me conduisit au village ». Il fut introduit d'abord chez le ministre, dont la case était construite en roseaux, et distribuée en quatre ou cinq petites chambres, dont les portes n'avaient pas plus de deux pieds et demi haut. Le palais du roi n'était pas plus magnifique : seulement il était distingué par un grand parasol de drap, à bandes de plusieurs couleurs. Le roi était assis sur une pièce d'indienne : on présenta à M. Deflotte, et à sa suite, des escabaux. Il ne vit pas les femmes du roi, qui étaient dans une autre pièce construite aussi en roseaux : le prince le reçut avec beaucoup de bienveillance. M. Deflotte conseille de former un établissement dans ce pays. M. Bonaventure, qui a mouillé dans la même rivière l'année suivante, rend un compte tout différent des dispositions de ce peuple ; non-seulement il lui reproche la perfidie et la cruauté, mais il dissuade de toute correspondance avec lui, et recommande aux navires de se tenir sur leurs gardes dans ces parages. M. Villeneuve-Cillart, qui a visité les mêmes lieux en 1790,

confirme cette opinion. Cependant la rivière est fréquentée par les navires de toutes les nations. Elle est située à 50 toises à l'E. du village. La barre, à son embouchure, n'empêche pas les chaloupes de remonter ; une île couverte de bois la partage en deux bras ; le pays abonde en riz, cocos, maïs, et bananes ; le village est un des plus considérables de la côte. Son commerce consiste en dents d'éléphans et captifs. Les habitans ne connaissent pas l'usage des *lignes* pour la pêche. Ils prennent le poisson au moyen de dards qu'ils lancent dans l'eau avec beaucoup d'adresse. On ne trouve plus sur cette côte de lieux remarquables jusqu'au cap Laho, à 35 lieues E. de l'embouchure de la rivière St.-André.

Le cap Laho a été déterminé, par les observations de M. Bonaventure, par les 5 deg. 6 min. de latitude, et 7 deg, 15 min. de longitude. Les courans, dans cette partie, sont selon la direction de la côte de l'est-sud-est, à l'est-nord. Un bois, appelé le Bosquet, cache en quelque sorte le village. La France avait fait, en 1787, un Traité avec le roi nègre de cette peuplade, qui lui avait cédé un terrain pour l'établissement d'un comptoir. Dans cette même année il y avait cinq bâtimens mouillés au *cap Laho*, dont trois anglais, un hollandais, et un portugais ; mais aucune nation n'y a d'établissement fixe. L'once d'or, sur cette côte, valait au même tems, en traite, 80 livres. Les objets d'échanges sont les mêmes qu'aux autres côtes voisines.

A trente lieues à l'E. on trouve l'embouchure du *Sueiro*, rivière très-apparente, et environnée d'un bois épais et très-verd ; et à quelques lieues E. plus loin, le grand village d'*Issigny*. Il est partagé en trois groupes de cases séparées par des bouquets de bois, et voisin d'un fort anglais, nommé *Apollonie*. C'est le premier établissement européen sur cette côte. On ne communique avec ce fort que par des pirogues du pays, et ce n'est qu'à l'aide d'une lunette qu'on peut le distinguer ; il est à une lieue à l'Est d'un cap de même nom.

Le fort hollandais d'*Axim* est tout près : le débarquement y est facile aux canots ; il est très-vieux ; vingt petits canons font toute sa défense. Cette partie de la côte est très-fertile ; elle donne en abondance les fruits d'Amérique, et sur-tout la canne à sucre ; tous les légumes de l'Europe y viennent parfaitement ; l'eau y est excellente et facile à faire, mais la mer y est tourmentée par de fréquens orages.

Le village est habité par les nègres d'une compagnie de commerce ; les cases y sont bâties en lattes, couvertes de terre et de feuilles de bannaniers. Les habitans sont lâches, ivrognes et voleurs. Les Hollandais, qui y dominent, les contiennent, et assurent le commerce contre les nègres vagabonds, qui commettent des désordres dans les villages voisins. La traite y est particulièrement de poudre d'or et d'esclaves : c'est un des lieux les plus sains de la côte, et où l'on trouve le plus aisément des rafraîchissemens. On peut le regarder comme le dernier établissement de la côte des Dents, ou le premier de la côte d'Or, étant à 5 lieues du cap des Trois-Pointes.

Les habitans de la côte des Dents sont moins policés que leurs voisins, sur-tout ceux de la côte d'Or. Quelques voyageurs les ont rangés, à tort, parmi les peuples cannibals ; seulement ils mangent de la chair crue : ils sont trompeurs et défians, de sorte que le commerce avec eux est difficile. Ils sont tentés de dérober ce qui leur plaît, et ils y réussissent souvent. La quantité prodigieuse de dents d'éléphans qu'ils vendent tous les ans, comparée au peu de cadavres qui se trouvent aux environs, a fait croire à des naturalistes que cet animal, à certaines périodes, les renouvelle, comme le cerf prend de nouveaux bois. On prétend qu'il s'en est vendu jusqu'à 10,000 livres pesant en un seul jour. Sans doute c'était le produit d'une année. Ces hommes sont tous excellens plongeurs. Chez eux, les femmes sont chargées de tous les travaux pénibles. « Là j'ai vu, dit M. La Barthe, au nom de M. la Jaille, des hommes accroupis auprès du feu, tandis que les femmes, armées de serpettes, traversaient la bourgade avec leurs charges de bois, qu'elles venaient de couper pour la frégate. Ils sont lâches, paresseux, voleurs et ivrognes. Ils passent leur vie assis sur leur derrière comme des singes ». Ils sont grands admirateurs de nos bijoux et de nos mécaniques. Une serrure, une montre, sur-tout, confondent leur imagination, et ils ne peuvent concevoir notre art de *faire parler le papier*. Leur étonnement est inexprimable quand une personne leur rend par la lecture ce qu'une autre leur a dit en particulier. Ils attribuent cet art à la magie.

Quelques voyageurs placent au N. de la côte des Dents le royaume de *Guyomare*, qui était gouverné, disent-ils, en

1720,

1720, par une reine nommée *Asumoucha*. Cette princesse traita un gentilhomme français avec assez de distinction pour exciter la jalousie des Anglais. Ils ajoutent qu'on trouve dans ce pays des serpens monstrueux de 36 pieds de longueur, et qui dévorent les hommes. Les femmes de cette nation sont, dit-on, très-noires et très-belles. On vante leur légèreté et la perfection de leur taille, ainsi que la régularité de leurs traits, qui font contraste avec la pesanteur et la grossière structure de leurs épais maris.

COTE D'OR.

Etablissemens Européens.

La côte d'Or commence à la rivière d'*Ancober*, près d'*Axim*. Nous avons déjà dit que la poudre d'or, qui y est le principal objet de commerce, lui a donné son nom. Le cap des Trois-Pointes marque sa limite occidentale; il est facile à reconnaître, et forme effectivement trois pointes, entre lesquelles il y a de petites baies de sable. Ce cap, d'après les observations recueillies par M. Villeneuve Cillart en 1789, gît par 4 deg. 43 min. de latitude septentrionale, et par 6 deg. 35 min. de longitude occidentale de Paris. Les Français n'ont qu'un établissement sur cette côte; les Hollandais en ont quatorze; les Anglais dix.

A l'occident, sur le cap, on trouve *Hollandia*, fort, autrefois nommé *Acoda*. Alors il appartenait à la Prusse; son nouveau nom annonce assez qu'il a passé aux Hollandais. La Prusse l'avait abandonné en 1720; ce n'est pas un poste bien important.

En doublant le cap on y trouve, à l'orient, un autre fort beaucoup plus considérable, nommé *Discowe*; il appartient aux Anglais; on y fait de l'eau et du bois. Cent bûches y coûtent 5 liv.; le mouillage y est facile pour les chaloupes et les canots.

A une lieue à l'E., on trouve *Botro*, autre fort appartenant aux Hollandais; il est sur une éminence; on tire de ses environs du bois de charpente.

Tacorary et deux autres forts nommés *Secondé*, sont à l'est et très-près de *Botro*. Ce premier, placé entre une pointe et un bois qui le rend difficile à distinguer, appartient aux Hollandais.

Des deux *Secondé*, qui sont à 400 toises l'un de l'autre, le premier, placé sur un morne qu'on prend de loin pour un îlet, appartient aussi aux Hollandais; le second est aux Anglais.

Le fort suivant, nommé Chama ou Shama, est beaucoup plus important, et par sa position et par sa force et par son commerce; il appartient aux Hollandais, et c'est un de leurs principaux établissemens sur cette côte; il est armé de 21 canons. Le mouillage est facile pour les chaloupes; c'est ordinairement là que les capitaines de navires se pourvoient de pirognes; on y en trouve même à loyer: ce sont de grands arbres creusés en forme de canots à fond plat, de trente pieds de longueur sur quatre de large. On y trouve des rafraîchissemens; mais les Hollandais les tiennent fort chers, et on peut les tirer du pays ordinairement à moitié meilleur marché; ils se paient en eaux-de-vie, etc. Les nègres de Chama traitent volontiers avec les Français: leur roi les considère particulièrement, et ils parlent un peu leur Langue. Ils fournissent en quantité des volailles, des fruits et du poisson. En 1788 ils eurent une querelle avec les Hollandais, dont le résultat fut le renvoi du commandant du fort, qui ne put être réintégré qu'en payant au roi nègre une très-forte somme.

Il faut, dès cet endroit de la mer, se précautionner contre un banc de sable et de roches d'environ vingt toises d'épaisseur, qui borde toute la côte jusqu'à Juda, où cette barre est plus dangereuse qu'ailleurs. Elle brise la lame; les piroguiers sont exercés à la passer. Le danger de chavirer est d'autant plus grand, que cette côte est remplie de requins.

Deux autres forts, nommés *Commendo*, sont à l'est de Chama, l'un est aux Hollandais, l'autre aux Anglais.

Le Château de la Mine, connu sous le nom *Fort St-Georges de la Mine*, est aussi nommé quelquefois *la Mine d'Or;* nom que les Français, qui découvrirent une partie de la côte, lui donnèrent en 1382. Ils l'abandonnèrent deux ans après. Les Portugais s'y établirent après eux. Les Hollandais disputèrent long-tems à ceux-ci cet établissement, et enfin, non-seulement ils les en ont chassés, mais ils s'opposèrent même à ce qu'ils vinssent commercer dans ces parages: ils soumettent leurs navires à de rigoureuses visites. Ils se sont maintenus à *St.-Georges de la Mine*, qui est maintenant le chef-lieu de leurs établissemens sur la côte, et la résidence du général-

commandant. Le fort est situé par 5 deg. 3 min., d'après les observations de M. Willeneuve Cillart.

Le château est un rectangle, flanqué de quatre tours, défendu par cent pièces de canon. Le côté de la mer est bordé de rochers presque inaccessibles, et fortifié d'une batterie rasante de vingt-huit canons. Le côté du S. E. est celui de l'entrée; le château est bâti en pierres prises sur les lieux, en briques d'Europe. On dit que les murs sont à l'épreuve du canon. Vers l'an 1780, les Anglais attaquèrent cette place, des nègres voisins les secondaient; mais ils furent repoussés et massacrés par les nègres de la Mine au service des Hollandais, et fesant partie de la garnison. Les Anglais levèrent le siége, qui ne dura que quatre jours. Depuis ce tems les nègres de la Mine voient très-défavorablement les Anglais.

L'intérieur du château offre de beaux bâtimens et des magasins, et au milieu une grande place d'armes. C'est la compagnie des Indes hollandaise qui a construit ces édifices. On trouve près de St.-Georges les mines d'or qui lui ont donné son nom.

Ce château, qui a plus l'air d'un palais que d'un établissement de commerce, est dans le lieu de la côte le moins sain, sur-tout dans la saison pluvieuse. Peut-être que les eaux stagnantes des fossés, dont il est environné, contribuent à son insalubrité. Les fièvres bilieuses et putrides y sont fréquentes.

A 5 lieues E. de la Mine, est le *Cap-Corse*; le fort de ce nom appartient aux Anglais; il a été bâti par eux en 1673, et c'est leur principal établissement. C'est aussi leur chef-lieu sur la côte; il est situé à 5 deg. 5 min. de latit. et 3 deg. 36 min. de longit. Les naturels qu'ils emploient sont laborieux; la pêche et l'exploitation de la mine occupent les autres : c'est dans le fort que sont les magasins. Le gouverneur anglais tient à sa disposition un grand nombre de bâtimens, qui traitent sur la côte, et l'on y parle anglais par-tout. La forteresse est la plus considérable après celle *de la Mine*. Elle a été achetée des Danois par les Anglais; elle est construite partie en pierre de roc et partie en brique : elle commande le château et le défend; on la nomme *Fort-Royal*. Dans le roc on a pratiqué une vaste voûte, éclairée du haut par des grilles de fer, où les Anglais renferment les esclaves, quelquefois au nombre de mille.

Le fort le plus voisin est celui de *Morée* ou *Mourée*; il n'est pas à plus de deux lieues E. du précédent; il appartient aux Hollandais, et c'est le premier endroit de la côte où ils se soient établis.

Le fort *Anamabou*, à 5 lieues de celui de Morée, appartient aux Anglais. C'est aujourd'hui leur principal marché pour la traite; ils y ont toujours quinze ou vingt vaisseaux qui attirent tous les marchands africains. Ils l'abandonnèrent en 1730, mais ils y retournèrent ensuite, et ils l'ont rebâti. En 1749 les Français, favorisés par les naturels du pays, qui n'aiment pas les Anglais, tentèrent de s'en emparer; mais ceux-ci les repoussèrent.

Les Hollandais possèdent le fort de *Kormentin*, à l'E. du précédent. Il n'est pas très-considérable; c'est tout près de *Kormentin* qu'on trouve à l'E. *Amakou*, le plus occidental des deux seuls établissemens français sur ces côtes.

Amakou, qu'on nomme fort, mais qui au fait n'en a que l'apparence, est situé entre le fort *Kormentin* et le village de *Missam*: latit., 5 deg. 13 min.; longit., 3 deg. 22 min. Le mouillage, à une lieue de la barre, est par 8 brasses. Quinze hommes y forment la garnison; deux canons font sa défense. Le pavillon français est posé en avant d'une case couverte en toile, qui sert de caserne; une autre case couverte en chaume sert de magasin et de logement au commandant. Depuis 1788 l'artillerie est renforcée de deux pierriers. On sent combien la faiblesse et le dénuement où le gouvernement a laissé cet établissement, sur la fin de la monarchie et dans les troubles révolutionnaires, l'a exposé aux vexations de tous genres. La bienveillance que les Français obtiennent des naturels fait leur plus grande sûreté; mais elle ne les met pas à l'abri de leurs vengeances particulières et de leurs vols, que la force seule peut réprimer. Au reste, elle le peut sans inconvénient quand le voleur est pris en flagrant délit; la maladresse dans le vol étant regardée par ce peuple comme le plus grand crime, elle ne trouve pas de défenseurs.

L'établissement est entouré des villages nègres d'*Amakou*, et du *Grand* et *Petit-Serpent*. Le premier est composé de trois groupes de cases; ils sont tous assez peuplés et alliés de celui de Missam, situé à une lieu E., sur une rivière de même nom. Il y a encore dans l'intérieur d'autres villages; et quand ils se réunissent ils peuvent armer huit mille hommes.

Les effets du climat ne sont pas moins dangereux à *Amakou* qu'au *Fort de Corse*; mais on les a présentés comme beaucoup plus funestes qu'ils ne sont réellement; le tems des pluie est le seul redoutable, et avec des précautions, les inconvéniens sont beaucoup diminués.

Malgré le mauvais état de l'établissement d'Amakou, son commerce se soutient, et pourrait rivaliser avec celui de toutes les autres nations. La situation de la place offre de grands avantages, parce qu'elle est la première où les Africains abordent par la rivière. On y trouve beaucoup de captifs, de l'or, de très-beau morfil: les rafraîchissemens y abondent, et le terrain y est d'une fertilité étonnante. Les nègres sont les plus forts et les plus laborieux de la côte; aussi sont-ils les plus recherchés à St.-Domingue et dans les autres colonies: ils sont aussi bons canotiers que ceux de *Chama*; les objets d'echange les plus avantageux sont le corail, les fusils, pierres à fusils, pistolets, la poudre à tirer, les draps, l'écarlate, les mouchoirs de Cholet, les soieries, les indiennes, les eaux-de-vie, le tabac du Brésil, les pipes, les parasols.

A six lieues E. on trouve le fort anglais *Tamtamquery*, sur une élévation au bord de la mer, dans un site très-agréable; il appartient aux Anglais.

A huit lieues environ, à l'est, sont les deux forts d'*Apam*, aux Hollandais, et celui de *Sinpan*, aux Anglais, séparés l'un de l'autre par la *Montagne du Diable* (c'est la plus élevée de la côte). Le premier fort est de forme carrée, bâti sur un mole; le second est sur la côte: il est environné d'arbres, qui empêchent d'abord de le distinguer.

Tout près, à l'E., sont les forts *Bercoé*, aux Hollandais; *James*, aux Anglais; et *Creve-Cœur*, aux Hollandais, qui se touchent presque.

A une lieue E. de ces deux derniers est le principal établissement des Danois sur cette côte; c'est le fort *Christianbourg*, que ces derniers ont enlevé aux Hollandais. Il est défendu par une redoute et armé de cent pièces de canon; c'est la résidence du commandant général. Il est sur le territoire et près d'*Akra*, village capital d'un royaume nègre de ce nom. La rade où il est construit est une des meilleures de la côte, mais elle n'est pas très-fréquentée, et les naturels, qui

voient peu de navires Danois, ne considèrent pas infiniment cette nation. Il faut pourtant convenir que le commerce Danois fait, de jour en jour, des progrès; il a conquis par les armes plutôt qu'obtenu plusieurs terrains où il a formé des etablissemens près de l'embouchure de la Volta : tels sont les forts de *Ningo*, *Volta* et *Queta*, que les Danois, aidés des nègres ennemis des rois de *Dahomet* et d'*Akra*, ont construit, et qui sont maintenant dans un état respectable. Le premier est bâti à neuf, et dominé par un gros mole; le second est à une lieue de l'embouchure de la rivière de ce nom, où le flux se fait sentir et forme un courant; une île au milieu la partage en deux bras : le fort communique à celui de *Queta* par un marais, que les naturels appellent *Lagon*. La plage de *Queta* offre un mouillage assez facile et un petit fort bâti sur une langue de terre, qu'on nomme *Laprée* ou le Rivage. Les nègres de ce territoire, conquis par les Danois, ont, pour la plupart, préféré de l'abandonner; ils se sont établis plus loin, sous la protection des Anglais.

Les derniers ont les deux nègreries de *Prampan*, à l'ouest de *Ningo*; ils y ont construit un petit fort.

Vingt-cinq lieues de la côte, à l'est de *Queta*, sont assez inhabitées, et très-fréquentées par les baleines.; mais nos auteurs ne disent pas si la pêche s'en fait sur la côte d'Or. Les bâtimens vont mouiller ordinairement dans le territoire de *Juda*, au Petit ou au Grand-Popo. Les habitans de ces deux nègreries sont les seuls du pays qui soient restés attachés aux Dahomets, dont nous parlerons bientôt. Le *Grand-Popo*, qu'on appelle aussi *Afla*, reconnaît un roi particulier, qu'on appelle le Roi de la Rivière; mais il a peu de pouvoir temporel; seulement, comme il se dit chef des sorciers et grand magicien, il a un pouvoir spirituel fort étendu. Le *Petit-Popo* est construit sur la même langue de terre que Queta. Entre les deux *Popo* est l'embouchure d'une rivière nommée l'*Euphrate*, qui dirige son cours par les 8 et 9 deg. de latitude nord. Les rivières de *Tory* et de *Xavier* ne sont que des écoulemens de celle de l'*Euphrate*. On serait induit en erreur par les cartes marines, si l'on croyait, sur leur indication, que ces deux rivières se jettent dans le *Golfe de Benin*. La première tombe dans le *Dolon*, qui a sa source dans les montagnes du Dahomet; la seconde vient tomber dans les

Lagons (marais), à une lieue de *Jakin*, et se dirige vers *Jakin*.

Les nègres du *Grand-Popo*, que quelques voyageurs ont nommé *Afla*, sont animés contre les Dahomets d'une haine irréconciliable, et quelquefois ils font des incursions jusque sur le bord de la mer et jusque sous les forts européens. Le village est considérable, mais peu sûr pour les étrangers, qui n'y peuvent marcher qu'armés, sur-tout la nuit.

Les forts se multiplient sur la Prée, à portée de fusil les uns des autres ; ils sont mal en ordre, mal bâtis en terre, couverts en paille et entourés de fossés larges et profonds ; et quoiqu'ils soient trop faibles pour résister à des troupes européennes, ils sont d'un grand secours au roi des Dahomets, qui, sans leur appui, serait chassé depuis long-tems de la côte. Il est très-probable que les Européens n'ont bâti ces forts qu'après avoir obtenu des concessions de terrains et à charge de quelques redevances ; mais les nègres ne les traitent pas moins, malgré leurs services essentiels, comme des étrangers soufferts par condescendance, et ils s'arrogent le droit de justice sur les gens des forts et des villages qui en dépendent.

Ces forts sont français, anglais et portugais. Le premier est infiniment plus considéré que les autres ; derrière lui est le village de Glegoi, qui lui a donné son nom ; mais on l'appelle plus généralement *Juda*, par ce qu'il est dans le royaume de ce nom, qui était autrefois un Etat séparé. La considération dont jouit le fort de Juda, qu'on appelle aussi fort Français, est due au courage de sa petite garnison. Les Hollandais, qui avaient à se plaindre du roi de Ouéidas, que nous prononçons Juda, se réunirent à l'un de ses voisins, Agadgia-Trondon, qui par leurs secours, conquit ce royaume ; mais aussitôt qu'il en fut maître il chassa les Hollandais. Enhardi par ce succès, il attaqua le fort Français ; et la manière dont il fut reçu lui donna la plus haute opinion de la valeur de cette nation. Il rechercha l'amitié du gouverneur, et depuis il l'a cultivée, comme utile à ses intérêts. Il s'en faut de beaucoup qu'il fasse le même accueil aux autres gouverneurs.

Fort Juda.

Le Fort Français est un carré long, flanqué à chaque angle d'une tour tronquée, armée de huit à dix canons,

il n'y a que le pied des tours de bâti en brique, ainsi que les murs de clôture. La plus forte défense est un large fossé.

L'intérieur renferme de vastes magasins et plusieurs bâtimens en terre et un beau jardin, où croissent en pleine terre des orangers et des citroniers. Le directeur du commerce est commandant du fort ; il a à son service beaucoup de nègres qui ont des esclaves. Le village de *Glegoi*, qui dépend du fort, quoiqu'il ait un gouverneur nègre, est fort étendu ; il n'est qu'un amas de chaumières de terre, couvertes en paille, mais il contient 2,000 habitans, et il est la résidence de l'*Yavogan* ou chef du commerce des naturels. Son territoire est des plus fertiles, et donne, par an, deux récoltes de maïs. La Traite des noirs, l'or et le morfil, sont les objets que la France a eu en vue quand elle a formé cet établissement, et il a prospéré plus que les autres, malgré les efforts et les intrigues multipliées des Anglais chez les nègres des environs.

Le fort le plus considérable sur la Prée, après le fort Français, est celui des Anglais, qu'ils appellent aussi *Widah* (Juda), et qu'on nomme généralement fort anglais ; il est carré, et bâti également en terre, flanqué de même de quatre tours carrées, et armées chacune de 6 canons. Il a 80 esclaves ; il est assez mal entretenu, et ne peut soutenir, à aucun égard, la concurrence avec le fort français.

Le fort portugais est très-semblable au précédent, et encore moins bien entretenu : il a un gouverneur militaire, un état-major, une garnison portugaise et environ cent esclaves. Le tabac du Brésil, dont les nègres sont très-avides, forme à-peu-près tout le commerce des Portugais ; et il serait d'un produit considérable s'ils n'étaient obligés de payer, en redevance, au fort *St.-Georges de la Mine*, un dixième de leur cargaison.

Tel est le compte que nous pouvons rendre des établissemens européens sur la côte d'Or. Il en résulte que les Hollandais y possèdent 14 forts ; les Anglais, 10 ; les Danois, 4 ; les Français, 2, en y comptant celui de Juda, sur le golfe de Guinée, et que les Portugais, autrefois seuls maîtres de la côte, n'en ont qu'un auprès du fort Français, encore n'y entre-t-il que des navires expédiés du Brésil.

Les forts hollandais sont ceux d'*Axim*, *Hollandia*, *Boiro*,

Tacorary, *Petit-Saconde*, *Chama*, *Petit-Commendo*, *Saint-Yago*, *St.-Georges la Mine*, *Moure*, *Cormentin*, *Apam*, *Bercœ* et *Creve-Cœur*.

Les forts anglais sont : *Appollonia*, *Discowe*, *Saconde*, *Commendo*, *Cap-Corse*, *Anamabou*, *Tamtamquery*, *Sinpam*, *Akra*, *Prampram*, *Widdah* (ou Juda).

Les forts danois sont : *Christianbourg*, *Ningo*, *Volta*, *Queta*.

Les forts français sont : *Amakou*, *Glagoi* ou *Juda*.

Les Portugais n'ont que le fort portugais.

Les forts français ne sont pas dans l'état respectable où ils pourraient être, et le commerce de la France, sur la côte, a considérablement souffert sous le régime révolutionnaire. L'abolition de la Traite avait fait regarder nos établissemens presque comme inutiles, et cette mesure leur avait enlevé en effet leur plus grand produit : mais il ne faut pas juger de l'état où ils se trouvent par les récits de quelques voyageurs étrangers, qui les présentent presque comme nuls ; les leurs ne sont pas plus florissants, excepté quelques-uns des Hollandais.

Les Anglais soutiennent les leurs par tous les moyens possibles, et n'épargnent aucune dépense ; ils paient même les services des nègres libres au double des autres nations, sans pouvoir les déterminer à la préférence qu'ils souhaitent, tant il y a d'antipathie entre eux et les noirs.

On dit que les Européens ne peuvent vivre sur cette côte, mais leur conduite dans les forts est défavorable à leur santé. Ils recherchent les productions de leurs pays, au lieu d'accoutumer leur estomac à celles de la côte. Ce régime, les plaisirs dont ils sont avides, et les excès auxquels ils se livrent, contribuent peut-être plus que le climat aux maladies dont beaucoup sont les victimes.

Ils épousent des femmes nègres ; ces mariages s'appellent *cassares*, c'est-à-dire, ménages ; ils se célèbrent à-peu-près avec les usages du pays, excepté que l'épouse s'assied à la table de son mari. Ce mariage n'est qu'une convention civile et ne reçoit point le sceau d'aucune religion : aussi le mari se regarde-t-il comme libre de renvoyer sa femme dès le lendemain, s'il le juge à-propos, et il use, souvent un peu plus tard, de cette puissance. Les enfans provenus de ce mariage

sont baptisés et élevés dans la foi chrétienne. Les deux époux demeurent séparés de bien.

Royaume Négres.

Après avoir rendu compte des établissemens des Européens sur la côte, il nous reste à parler des Etats nègres auxquels ils tiennent, c'est à-dire, ceux d'*Akra* et du *Dahomet*.

La capitale du premier de ces royaumes est à 10 lieues N. environ du fort Danois *Christianbourg*, qui est dans la baie d'*Akra*, très près du fort Anglais *James*. Le fort Hollandais *Creve-Cœur* dépend aussi du même royaume. Les mœurs et les usages des nègres d'*Akra* sont fort approchans de ceux des *Dahomets*, dont nous parlerons plus au long: mais cette nation est peut-être plus attachée encore aux fétiches. Le prêtre d'Akra peut être regardé comme l'évêque de tous les autres prêtres akréens.

Le pays s'appelle *Gah*, dans la langue. Ses habitans ont quelques différences dans leurs habits; ils regarderaient comme une indécence d'avoir le moindre habillement sur la partie supérieure du corps. Ils sont vêtus, depuis la ceinture, d'une espèce de pagne plus ou moins riche, suivant leur rang ou leur fortune: ils se rasent la tête et le visage; il n'y a que les guerriers qui laissent croître un peu de barbe à leur menton; quelques-uns portent des pendans d'oreilles: les plus distingués portent des colliers de corail ou de coquilles, et des chaînes d'argent; et au bras des anneaux et même des bracelets.

Le *Dahomet*, par ses conquêtes, a réuni à son territoire la plus grande partie du royaume de *Juda* et la plupart de ceux qui étaient au S. O. Son royaume est borné au S. par celui de *Juda*, et à l'E. par le pays de *Mahis*; on ne connaît pas même les noms des peuples placés aux limites septentrionales et occidentales. Le pays des *Mahis* était divisé en espèces de républiques; ces peuples sont belliqueux et audacieux; ils sont ennemis des *Dahomets*, et ont secoué le joug des *Ayaux*, peuples braves, nombreux et fort étendus, dont les Dahomets étaient tributaires. Ils ont d'excellens pâturages et de nombreux troupeaux; on ne les connaît guères que par la Traite qu'ils viennent faire à Porto-Novo, Epée et Badagri.

Le roi des *Dahomets* peut armer 8,000 hommes; il ne

possède que 7 lieues de côte ; et étant entouré par-tout d'ennemis, il en serait bientôt chassé, si les forts européens ne le soutenaient : ses villages sont grands et peuplés. *Beaumé* est la capitale de son royaume ; elle est à 28 lieues des forts, et il a deux maisons de plaisance, *Clamina* et *Agona*, où il réside plus habituellement. Ses palais ne sont que des chaumières distinguees, et enfermées par des murs de terre, dans un enclos d'un quart de lieue ; il a 800 à 1000 femmes : elles sont logées dans son enclos ; elles sont armées de fusils, quelques-unes le sont de flèches ; ce sont ses troupes légères : elles forment toutes la garde du roi ; c'est de leur corps que sont tirés ses aides-de-camp et les messagers de ses ordres.

C'est de ce prince que dépendent les forts européens ; mais dans le cas où il négligerait leur alliance, il serait bientôt accablé par ses voisins les Ayaux.

Les coutumes de cet Etat sont des plus barbares. Lorsque le roi meurt, on égorge un nombre considérable de ses sujets pour lui faire un pompeux cortége. Le dernier roi célébrait même de cette manière l'anniversaire de la mort de son père ; et s'étant aperçu que les sacrifices diminuaient sensiblement ses forces, il a immolé dans la suite beaucoup moins d'hommes ; mais il y a substitué beaucoup d'animaux. Vingt-quatre des femmes du feu prince sont enterrées vives dans son tombeau, et elles se disputent cet honneur, et promettent d'avoir grand soin du roi. On dépose aussi dans ce même tombeau, de l'eau-de-vie, des pipes, du tabac, des cannes à pomme d'or et d'argent : on célèbre encore d'autres fêtes funéraires à son honneur, et les chefs des comptoirs européens sont tenus d'y assister et de donner des présens.

Ces peuples sont paresseux et voleurs ; c'est même une gloire pour eux de voler les blancs, pourvu qu'ils ne soient pas pris sur le fait. A leurs usages près, qui tiennent plus à leur superstition qu'à leur caractère, ils ne sont pas cruels : ils sont hospitaliers entre eux ; ils sont sobres, excepté sur l'eau-de-vie : ils sont vindicatifs, menteurs et opiniâtres ; mais s'ils volent les blancs, du moins ils les respectent et les regardent comme leurs supérieurs.

La polygamie est en usage chez eux, mais ils peuvent répudier leurs femmes quand ils veulent, et elles peuvent également quitter leur mari ; ils peuvent vendre leurs concu-

bines. Leurs femmes les servent très-durement, et sont chargées de tous les travaux. La femme adultère est punie de mort ou de peines très-sévères. Elles ne mangent point avec leur époux ; elles ne leur présentent rien sans se mettre à genoux et ne peuvent se relever que quand ils le permettent.

Ils sont idolâtres : ils adorent un serpent, qu'ils nomment *Daboue*. Ce dieu est servi par des prêtresses, au nombre de douze, qui le nourissent dans un temple, et qui reçoivent des présens même des blancs, qui sont obligés de donner de l'eau-de-vie.

Tous les ans il y a une fête en l'honneur du serpent ; elle dure sept jours, pendant lesquels le peuple se livre à la joie. La fête est célebré par des jeux et des danses.

Ils adorent aussi d'autres animaux, comme le tigre; ils adorent même des arbres ; enfin, le diable a chez eux un temple. Cependant ils ont une idée d'un dieu unique et bon, tout-puissant et créateur. Mais ils s'en reposent sur sa bonté, et ne lui rendent aucun culte.

Le roi des *Dahomets* ferme ses Etats aux marchands étrangers, et ne fait des échanges que des captifs de son royaume. Sans cette coutume impolitique son commerce serait plus considérable que celui de Juda.

GOLFE DE GUINÉE.

Le golfe de Guinée n'a de fort européen que *Porto-Novo; Epée* et *Badagri* sont deux nègreries où se fait la Traite; il n'est habité d'ailleurs que par les nègres des royaumes de Juda et d'Ardres, conquis par les *Dahomets*, et, enfin, par ceux des royaumes de *Benin* et d'*Ovère*.

Le royaume de *Juda* ou *Juida* est nommé *Oueidas* par les naturels, et *Fida* par les Danois, qui le confondent avec un royaume de *Fida* qu'il a envahi. Il est borné à l'est par celui d'Onis, également envahi par les *Dahomets;* à l'ouest, par la rive du *Volta;* au nord, par le royaume des *Dahomets*; au midi, par la mer. Il occupe une langue de soixante lieues de côte ; mais au centre il n'a que seize lieues de tour. Le terrain en est bas et marécageux.

Le village de *Juda* (Oueidas) est situé par 6 deg. 8 min. de latitude, et 0 deg. 22 min. de longitude occidentale. Le rivage nommé *Laprée* en dépend ; les Français, les Anglais

et les Portugais sont ceux qui fréquentent le plus ces parages, et le commerce y consiste en ivoire et captifs échangés contre des marchandises d'Europe, ou du tabac de Brésil. Pour avoir le droit de commercer il faut payer d'avance des coutumes au roi de *Juda;* elles sont réglées suivant la force des bâtimens plutôt que suivant la cargaison. Ceux à trois mâts paient la valeur de 19 captifs; ceux à deux mâts, celle de 14, etc. Un captif est estimé de 400 à 440 livres de France. Les femmes ne se vendent généralement que 300 livres. Les capitaines de navires européens sont traités avec beaucoup d'égards, et on leur rend de grands honneurs; mais aussi on en exige de grands présens, et souvent on les vole dans la route du vaisseau au palais du prince. Il faut aussi qu'ils distribuent quelques *cauris*, monnaie du pays, qui vaut la cinquième partie d'un liard. Comme on paie en marchandises, on la tient à un prix proportionné à celui qu'ils mettent aux leurs, et ordinairement nos capitaines ne sont pas dupes dans les échanges. Un captif revient rarement à plus de 200 livres, valeur réelle.

On ne peut voir sans admiration la fertilité de cette contrée. Tout le royaume semble un jardin, et la population y est prodigieuse.

Les hommes y sont moins paresseux que les *Dahomets*, mais les femmes y partagent au moins les plus durs travaux. Ils ne sont pas moins trompeurs dans leurs échanges, minutieux dans leurs cérémonies, et jaloux de leurs femmes. Celles du roi crient de loin aux hommes de se retirer; ils courraient risque de la vie à les rencontrer. Le prince n'est servi que par elles; il en a un nombre considérable, et à leur égard les usages sont assez semblables à ceux du *Dahomet.* Elles sont, comme toutes les femmes du pays, d'une fécondité surprenante. Un homme se plaint à Juda lorsqu'il n'a que 70 enfans vivans.

Le vol est défendu à Juda par la loi, et le roi, quand on se plaint, ordonne d'arrêter le voleur; mais la plupart sont sous la protection des fils du roi, qui partagent le butin. La polygamie y est en usage, et le divorce est permis, en remboursant aux parens de l'épouse le double de ce qu'a coûté le festin de noces, qui n'est pas cher. Ordinairement c'est un mouton, ou l'équivalent; on épouse sans difficulté, et

même avec une certaine préférence, une fille qui, avant le mariage, a donné une ou plusieurs marques de fécondité. Le fils aîné est seul héritier de son père, et il est respecté de ses frères comme chef de la maison ; l'amour paternel est leur première vertu ; ils élèvent des tombeaux à leurs parens, et les visitent souvent. La danse y est aimée avec passion ; leur musique consiste en espèce de cors, qui leur plait beaucoup, et l'amour du jeu est poussé chez eux à la fureur.

Leur culte est fort semblable à celui du Dahomet ; ils reconnaissent un Dieu, mais ils adorent aussi le serpent et d'autres animaux.

L'Etat est monarchique, le trône héréditaire. Il paraît qu'il appartenait autrefois au royaume d'*Ardra*, et que celui de *Juda* en a été démembré ; car c'est un seigneur d'*Ardra* qui couronne le roi, et qui prononce à haute voix ces paroles : « Peuple, voilà votre roi ; soyez lui fidèle, et vos prières seront exaucées du roi d'Ardra, mon maître ». Au reste, ce vasselage n'a pas d'autre effet ; les revenus du prince consistent dans le produit des terres, cultivées pour lui par corvées, les droits sur les marchandises, et les confiscations. On ne l'aborde qu'avec le plus profond respect ; il n'est pas permis de le voir boire, ni de s'informer où il couche. Si on le demande à ses femmes, elles ne répondent point, ou elles répliquent par cette autre question : « où couche Dieu »?

Le royaume d'*Ardra* confine à celui de Juda, au nord-est et à l'est : il s'étend, au midi, sur la côte, où il possède les établissemens européens de *Porto-Novo*, *Epée*, *Badagri* et *Ahaui*. Les deux premiers sont deux comptoirs portugais, les deux autres sont deux nègreries, où l'on fait la Traite. Ce royaume est beaucoup plus grand que celui de *Juda*, et fait partie maintenant de celui du Dahomet, qui l'a presque tout envahi, ainsi que celui de Fida ou Wida ; mais il s'en faut beaucoup qu'il soit aussi peuplé que le *Juda*. Cependant le sol n'en est pas moins fertile. L'agriculture y est très-estimée et très-active ; mais, soit habitude ou superstition, les Ardéens n'y emploient point d'animaux : ils travaillent la terre de leurs propres mains, et sans charrue.

Les Portugais, exclus en quelque sorte de la côte d'Or, ont transporté dans le golfe tout leur commerce, de sorte qu'ils y sont les plus connus. Tous les grands d'*Ardra* parlent

leur Langue et l'écrivent. Le commun du peuple ne sait ni lire ni écrire; mais il sait y suppléer par des nœuds faits à de petites cordes, comme les quipos des Américains; par ce moyen, ces gens communiquent leurs pensées à des distances.

Les deux sexes sont entièrement nus jusqu'à 12 ou 13 ans. Ensuite, ils se vêtissent ordinairement de la ceinture aux pieds, et, dans les cérémonies, ils se chargent, par luxe, de beaucoup d'habillemens. Ils admettent des distinctions de rang, mais qui, dans les mariages n'ont aucune influence. Ceux de la plus basse extraction peuvent aspirer aux alliances les plus illustres. La polygamie est chez eux en usage. Celle des femmes du roi qui la première a un enfant mâle, est sa principale femme, et porte le titre de reine, auquel de grandes prérogatives sont attachées. Par exemple, elle a le très-singulier privilege de vendre les autres femmes du roi, quand il ne pourvoit pas à ses besoins selon son rang. Les Ardréens ne croient pas qu'une femme puisse avoir deux enfans jumeaux d'un même homme, et cet accident déshonore absolument chez eux.

Leur culte et leurs autres usages se rapprochent assez de celui des *Dahomets* et du peuple de *Juda*, qui y est incorporé, pour nous dispenser d'en parler ici particulièrement.

Royaume de Benin.

Ce nom est proprement celui du royaume dont nous parlons; mais beaucoup de voyageurs et de géographes l'ont étendu à toute la côte S. E. de la Guinée. Le roi de Benin est en effet le plus puissant du pays, il peut mettre cent mille hommes sur pied. La rivière, à laquelle on a donné le nom du pays, est fort large à son embouchure: on la remonte jusqu'à Agathon, lieu des principaux villages du royaume, à 14 lieues N. E. de la mer, où il y a eu un établissement hollandais; mais il est détruit depuis 40 ans: il n'en reste que des ruines. Le village est composé de cases bâties en terre, très-propres en-dedans. A 5 lieues plus loin on trouve encore un village nommé *Gaure*, près de *Benin*, capitale du royaume. La route d'Agathon à Benin est très-fréquentée; elle est plantée d'arbres très-hauts et très-gros, qui donnent beaucoup d'ombrage; il y a des cases, à peu de distance les

unes des autres, où les voyageurs trouvent des rafraîchissemens.

La ville de *Benin*, sur la rivière de même nom, est entourée de fossés profonds ; elle a été aussi défendue par une muraille en terre, dont on voit encore les vestiges. Les rues ont 15 pieds de largeur : les maisons sont basses, couvertes de feuilles de latanier, et d'une propreté admirable ; celles du roi sont entourées d'arbres de haute-futaie. La population de Benin est très-considérable, quoique les eaux y soient mauvaises : on n'en trouve de bonne qu'à un quart de lieue, dans une petite rivière.

Le palais du roi est vaste et hors la ville ; il est fermé de murailles. Les princes et les ministres y ont des appartemens ; on y trouve d'assez jolis bâtimens, et même de belles galeries soutenues par des pilliers de bois.

Il y a un marché assez considérable, mais qui n'excite pas l'apétit des Européens. On y étale de la chair de chien, que les nègres aiment beaucoup, des singes rôtis, des chauves-souris, des rats, des lézards, etc. On y trouve aussi des fruits délicieux, et toute sorte de marchandises.

On ne peut refuser à ce peuple quelques vertus ; il est naturellement bon, doux, hospitalier ; mais le fanatisme le plus stupide les a fait disparaître sous les crimes atroces de la superstition la plus exécrable. Ils reconnaissent, à la vérité, un Dieu créateur et bon, mais ils ne lui rendent point de culte, et ils adorent un être malfaisant qu'ils redoutent beaucoup, et qu'ils appaisent par des victimes humaines très-multipliées. Le vol est leur passion dominante ; ils ne se font aucun scrupule de dérober, la nuit, la marchandise qu'ils ont vendu le jour, et dont ils ont reçu le prix.

Le roi est inaccessible à son peuple ; trois ministres ont seuls le droit de l'approcher, et lui transmettent les demandes de ses sujets. Ce sont eux aussi qui lui portent ses réponses et ses ordres. Cependant il paraît quelquefois en public, mais environné de sa Cour.

Lorsqu'il sent approcher sa fin, il appelle un de ses ministres, et lui désigne en secret son successeur. Ainsi ce favori est maître d'appeler au trône qui bon lui semble. Ses funérailles ont beaucoup de ressemblance avec celles du roi des *Dahomets* : on lui creuse une vaste fosse, où l'on enferme avec

avec lui un grand nombre de ses femmes et de ses courtisans vivans; on ouvre la fosse le lendemain, et on demande à ces malheureux s'ils ont trouvé le roi, puis on la referme. Cette cérémonie a lieu tous les jours, jusqu'à ce qu'on n'entende plus ni gémissemens ni soupirs. Alors on juge qu'ils sont allés rejoindre et servir le prince. La dernière nuit les prêtres des idoles se répandent dans les rues, tuent sans distinction tous ceux qu'ils rencontrent, afin qu'ils aillent aider ceux qui sont déjà partis.

Le roi, pendant sa vie, n'épargne pas celle de ses sujets; à certains jours il en sacrifie sur le tombeau de son prédécesseur. Ces fêtes exécrables attirent un grand concours.

Leur justice n'est pas moins superstitieuse; mais il n'y a pas long-tems que l'Europe a droit de la leur reprocher. Ils admettent les épreuves qui ont été en usage dans nos contrées, celle du fer chaud, de l'immersion, etc.; enfin, ils poussent la stupidité jusqu'à craindre leur ombre, persuadés qu'un jour elle rendra témoignage de leurs actions secrètes; et cette crainte les arrête plus souvent que celle des lois, et même des supplices.

Leurs magistrats sont ornés de colliers de corail, et il y va de la vie pour eux de les perdre ou de se les laisser dérober.

La polygamie est chez eux en usage. Le roi a un sérail très-nombreux. Il est rare qu'on puisse voir ses femmes; elles sont magnifiquement ornées.

Les autres femmes sont chargées, dans ce pays comme sur toute la côte, des travaux pénibles, et sur-tout de ceux de l'agriculture, que la fécondité du sol simplifie beaucoup.

Le royaume d'*Ouvere*, au sud-est de celui de *Benin*, dépend de ce premier; on y trouve les mêmes mœurs et les mêmes usages, mais il y a quelques chrétiens, que des missionnaires européens ont convertis; les vœux de l'humanité s'accordent avec ceux de la religion, pour que le christianisme s'y propage.

Observations sur les mœurs, les usages généraux et les productions de la côte septentrionale de Guinée.

Les nègres de ce climat n'ont pas l'usage d'employer des chevaux, ni des bœufs, ni des chariots pour voyager, mais

ils se placent dans une espèce de lit portatif, d'un tissu de drap fixé à une barre, que des hommes portent sur leur tête.

Les maisons sont généralement des huttes bâties avec de la terre, et si basses qu'on ne peut s'y tenir debout. Quelques nègres, comme ceux de Benin, employent une espèce d'enduit, dont ils couvrent les murs intérieurs, et qui supporte le poli presque comme nos glaces. Leurs toitures sont de feuilles de palmier ; les maisons des villages sont, pour la plupart, sans ordre : chez ceux de Benin elles sont rangées, et forment des rues. Les demeures de leurs rois sont séparées et closes de murs, du reste elles ne sont guères plus commodes que les autres. Un grand parasol est leur principale distinction.

Ces nègres sont très-occupés de chercher des trésors dans les maisons, parce que la plupart ont l'usage d'enfouir leur argent en tems de guerre. Il arrive assez souvent qu'ils trouvent en effet ce qu'ils cherchent : nos soldats européens prennent aisément l'habitude de fouiller comme eux.

Nous avons parlé de leur culte, de leurs funérailles, et des formes de leurs mariages chez chaque nation. Nous ajouterons qu'ils ont l'usage de la circoncision pour les deux sexes ; elle se pratique entre six et dix ans.

Ils n'ont guères de fêtes publiques que celle du nouvel an, qui dure six jours, et celle des funérailles ; mais lorsqu'il est question d'un Traité d'importance, comme une alliance entre deux nations, les chefs jurent devant le peuple assemblé. Cette cérémonie, qui est particulièrement en usage chez les Akréens, est toujours accompagnée d'un repas ; c'est ce qu'on appelle chez eux manger le fétiche.

Le fétiche est la divinité par laquelle ils jurent : autrement leur parole n'est rien. Les Européens sont quelquefois obligés de leur demander ce serment. Le fétiche, qui se porte dans une corbeille, n'est jamais découvert au peuple : on dit que c'est une tête d'homme en or massif. On lui fait toujours des offrandes. Quand on la consulte, le grand-prêtre l'envoie chercher par un autre prêtre. A son approche il paraît agité ; il fait des hurlemens et des contorsions. Il lui propose à voix basse sa question, et reçoit de même sa réponse, qui ne peut être entendue directement par un profane, sans quoi il mourrait certainement dans l'année. Il en serait de même de celui qui violerait un engagement pris devant le fétiche.

Quand le serment est prononcé, le prêtre prend dans la corbeille une petite pierre, et en frotte les deux contractans à la poitrine, aux jambes et aux bras : ce qui signifie que s'il violait sa parole le fétiche lui briserait les os.

A ce que nous avons dit des funérailles et des tombeaux des grands chez les Dahomets, nous ajouterons que l'usage général des nègres, pour les gens du peuple, est de les enterrer dans la chambre où ils sont morts. Au dernier soupir d'un moribond, les plus proches parens le tiennent, l'appellent par son nom, l'invitent à boire et à manger; et sur son refus, présumé par son silence, ils préparent son cercueil. Au moment de sa mort ils poussent des cris lamentables. Chez les riches on loue, dans cette occasion, des femmes qui se consacrent à ces fonctions, et qu'on nomme pleureuses. Pendant les funérailles, les excès de toute espèce restent impunis. Les brebis, les poules des voisins sont de bonne prise : aussi a-t-on soin de les renfermer dans ces circonstances.

Ils admettent des distinctions de naissance, et rendent des honneurs à la noblesse. Ils célèbrent chaque semaine la naissance de leurs seigneurs. A ce jour un héraut d'armes publie leurs titres, et célèbrent leurs grands noms, leurs grandes actions, et font mention sur-tout de toutes les négreries dont ils sont *seigneurs*.

Nous avons fait connaître la triste condition des femmes dans ce pays; elle est par-tout la même sur les côtes, leur sort est un peu plus doux près des forts européens. C'est une grande fortune pour celles qui parviennent à épouser un blanc. Jamais elles ne se mêlent du commerce des esclaves : tout autre commerce est de leur ressort comme tous les autres travaux, et elles sont excellentes marchandes. Il est difficile de résister à leurs séductions, et de se garantir de leurs tromperies. Celles de quelques contrées sont jolies, mais en général elles sont laides.

Ils sont très-commerçans, ou plutôt ils ne sont que commerçans et guerriers. Nous avons fait connaître les objets de leur échange, chacun dans leurs contrées. La vente des esclaves est leur principal revenu, et ils en vont chercher dans l'intérieur de l'Afrique. Ils pratiquent aussi mille in-

justices pour s'en procurer par les condamnations. Ce dernier moyen est très-familier à leurs princes.

Les marchands d'esclaves sont des capitalistes ; ils sont en compte réglé avec les blancs. Ils savent assez bien le tems où les navires abordent, et ils se tiennent prêts. La poudre et les munitions sont les denrées qui leur conviendraient le plus, mais il ne leur est permis d'en acheter qu'à leurs princes, et en quantité réglée. Contrevenir à ces ordonnances serait un grand crime : un nègre chez qui on trouve une quantité de poudre excédant la permission qu'il a demandée, est regardé comme criminel d'Etat, et mis à mort, ou vendu au profit du prince.

Comme ils sont très-trompeurs, ils sont très-défians dans leurs marchés. En entrant dans un magasin, tout leur plaît : ils croient qu'ils vont tout avoir ; puis quand il faut compter, ils ne peuvent s'accorder pour le prix, ni se résoudre à abandonner ce qu'ils convoitent. On voit qu'ils voudraient le voler, et ils restent assis des heures entières avant que de se déterminer a sortir. C'est le plus souvent sans rien acheter.

Quoiqu'ils ne sachent ni lire ni écrire, ils comptent fort bien ; et à cet égard il est très-difficile de les surprendre.

Ils sont belliqueux et féroces à la guerre : ils sont armés généralement de fusils et de flèches. Leurs fusils sont très-bons, parce qu'ils leur sont fournis par les Européens, et qu'ils ne les prennent qu'à l'épreuve. Ils ont en outre des espèces de couteaux attachés à la ceinture.

Leur habillement de guerre est particulier, en ce qu'ils ont des espèces de casques, et une sorte de jupon court qui leur descend au mollet. Les *Akréens* y ajoutent une peau d'animal, dont ils se couvrent la tête et les épaules.

Leur musique militaire est la même que celle de leurs fêtes ; elle consiste en tambours et cors. Chez quelques nations les chefs portent un sifflet d'argent. C'est aussi, chez quelques-unes, la marque distinctive des ambassadeurs et ministres des princes.

Ils ont une espèce de tactique, et sont formés à des manœuvres ; enfin ils font l'exercice du fusil. Les femmes mêmes, chez le Dahomet et les rois de Benin, sont exercées au maniement des armes à feu. Cependant elles ne combattent pas

en campagne, mais elles font toute la garde du roi et la police de l'Etat.

Leurs combats sont opiniâtres et meurtriers; ordinairement une bataille ruine un parti. Les prisonniers sont vendus comme esclaves; les blessés sont mis à mort. Ils coupent volontiers les têtes de leurs ennemis tués de leur main, et ils les fument et les empaillent de manière à les conserver six mois, ou même une année, aussi fraîches que si elles venoient d'être coupées. Les vainqueurs sont très-honorés de ces trophées. Chez eux la gloire militaire est la première. Les décorations de leurs officiers leur attirent beaucoup de respect.

Nous avons parlé de la barbarie des fêtes de plusieurs de ces nations. Chez les Dahomets et à Benin, il est rare qu'elles ne soient pas ensanglantées par des sacrifices humains, Mais il n'en est pas de même chez les autres nations, c'est toujours dans une plaine, ou dans une vaste place qu'elles se donnent. Les festins, l'eau-de-vie, les pipes, en font la magnificence. La musique et la danse en font la joie. Nous avons parlé de leurs instrumens. Les flûtes sont les seuls qu'ils n'emploient pas à la guerre; ceux du golfe de Guinée ont encore une espèce de violon ou de mandoline, dont les cordes se pincent; mais il ne sert qu'en société, chez les Grands. Chaque sexe danse à part sur les places publiques; ils forment des ballets-pantomimes très-expressifs, et qui ne sont pas sans goût. Les sujets sont presque toujours des combats, des siéges, des constructions. Les femmes l'emportent sur les hommes dans les évolutions, et dans la représentation des opérations qu'elles indiquent. Chez quelques nations, les danses sont plus voluptueuses, et mêlées de tableaux indécens, dont la séparation même des sexes ne rend pas la licence moins révoltante.

Le gouvernement de ces nègres est des plus despotiques, et même des plus tyranniques. Leur servitude est des plus basses : on dit qu'il y a quelques républiques dans les terres plus intérieures; elles sont inconnues, et peuvent n'être pas moins oppressives. Nous savons que le nombre des tyrans n'adoucit pas la tyrannie. Chez les Dahomets (et cet Etat est si vaste qu'on peut dire tout le pays) le roi seul se fait porter en hamac; il faut être capitaine au moins pour avoir un parasol. Il y a un habit de Cour qui ressemble au surplis des

prêtres catholiques : on ne peut paraître devant le roi sans cet habit. Le roi s'habille à la française ; quelquefois il ajoute une pagne à cet habillement. Le prince fournit l'habit de guerre aux officiers : les soldats sont vêtus comme ils peuvent ; nul n'est libre dans ses Etats. Tous les enfans de ses ministres sont remis dans ses mains ; il place les garçons dans ses armées, et les filles sont réservées pour ses plaisirs et le service de sa garde. Nul homme ne pénètre dans l'intérieur de son palais ; des eunuques forment la garde extérieure. Les troupes n'ont de paye qu'en campagne. Nous avons moins de détails sur les mœurs des autres Etats, mais on sait qu'ils s'en approchent beaucoup.

Il y a peu à observer sur la justice dans des pays soumis au pouvoir arbitraire. On peut dire, en général, que les crimes y sont défendus par la loi, mais fomentés par les princes, qui les punissent ensuite de mort, pour satisfaire leur cruauté, ou par l'esclavage, pour assouvir leur avarice.

Leur politique n'est pas non plus fort étendue ; le peuple est divisé en trois classes, également esclaves ; la milice, les marchands et les manœuvres. Les droits se payent en corvées ou en redevances réglées. Les amendes, les confiscations, les *coutumes* et les présens sont le plus grand revenu des princes

Les peuples des divers Etats s'entendent ; mais il y a pourtant des différences dans le langage des pays. La Barthe et Erdman Jsert nous en ont donné des vocabulaires. Sur la côte d'Or ils parlent plus généralement l'anglais et un peu le français. Sur le golfe de Guinée le portugais est presque la seule Langue. On n'a pas besoin de dire combien ces idiômes sont corrompus.

Ils ont peu d'arts, mais ils travaillent avec assez de patience et de perfection. Ils ont des tisserans ; leurs métiers sont simples et ingénieux. Quelques nations, particulièrement celle du grand Popo, sont en possession de filer le coton, et d'en faire des toiles ; mais toutes le cultivent. Les nègres ont l'art de préparer une couleur bleue qui est très-durable. Ils composent une lessive de cendre de palmier qui leur est très-utile. Ils connaissent et préparent aussi d'autres couleurs de teintures, mais elles sont moins belles. On sait à quel point l'architecture fleurit chez eux : ils n'ont aucune

idée de peinture. Puisqu'ils chantent beaucoup, il est hors de doute qu'ils ont des chansonniers : mais les auteurs ne nous ont absolument rien dit de leur poésie. L'état de leur Langue, chez eux, n'en fait pas concevoir une haute idée.

La chasse et la pêche sont les exercices qu'ils ont le plus perfectionnés. Tous les ans ils font une grande chasse aux éléphans. Les gouverneurs des forts et leurs gens y sont invités, et chaque année, par tour, un d'eux en fait les honneurs. La chasse aux autres animaux les occupe aussi beaucoup, et le gibier est si abondant par-tout sur la côte, qu'elle donnerait un grand plaisir, si l'état des bois, presque impénétrables, n'y causait une fatigue insupportable.

Le poisson abonde dans les rivières et dans la mer. Ils pêchent au filet et à l'hameçon ; quelques uns, dont nous avons parlé, n'emploient que le dard. Les filets sont faits des fibres de feuilles d'ananas ; les nègres font macérer dans l'eau ces feuilles fraîches, ensuite ils les battent avec des maillets. Cette opération en sépare la fibre filandreuse ; elle est de plus de deux aunes de long, et plus fine et plus blanche que notre lin.

L'exploitation de leurs mines d'or est si facile, qu'elle ne mérite pas ce nom. Leurs principaux procédés, pour se procurer ce métal précieux, consistent à ramasser et à laver le sable, qui laisse quelquefois des parcelles d'or, mais en très-petite quantité, ou à faire des fouilles au pied des montagnes où sont les mines, et à laver la terre qu'ils en retirent. Le second procédé est beaucoup plus productif ; l'or se trouve en petits grains, et quelquefois en morceaux de plus d'une once. Les mines les plus riches sont voisines d'Akim.

Les Européens ont peine à conserver leur santé dans ce pays ; mais les naturels n'y éprouvent pas un grand nombre de maux. Les fièvres qui les affligent y sont plutôt produites par l'intempérance que par le climat. Mais il est une maladie particulière à ce pays, c'est le ver de Guinée, qui établit son siège principalement aux pieds et au gras des jambes : il produit une enflure qui occasionne la fièvre. Parvenu à toute sa grande grosseur, il égale celle d'un tuyau de paille, et il a depuis un pied jusqu'à trois aunes de longueur ; quelquefois il fait de lui-même un trou pour sortir : plus souvent on lui ouvre la route par une incision à l'endroit où l'enflure an-

nonce qu'est sa tête. Quand il la montre, on le saisit et on le roule très-doucement et très-lentement sur un petit morceau de bois Si l'on parvient à le tirer tout entier, ce qui exige beaucoup de patience, et cause de la douleur au malade, la guérison est certaine; mais s'il se rompt dans l'opération, il renaît, et le malade n'est pas soulagé. Cette maladie ne règne pas sur toute la côte, elle est beaucoup plus commune à Juda qu'ailleurs.

Les autres maladies ordinaires dans le pays sont les fièvres inflammatoires, le flux de sang, l'hydropisie, la consomption, la galle, l'enflure aux genoux, les maux d'aventure.

La petite vérole fait quelquefois des ravages chez les nègres; maintenant ils ont l'usage de l'inoculation.

Enfin ils payent aussi la peine de leur incontinence, et sont fréquemment atteints des maux qui la punissent dans nos climats. Mais ces maladies ont chez eux des effets beaucoup moins redoutables, et elles sont plus aisément guéries.

Les maladies de poitrine y sont presque inconnues.

Les animaux qu'on trouve sur ces côtes sont: les éléphans, les bœufs, les vaches sauvages, les chèvres, les moutons, les mulets, les ânes et les chevaux en très-petit nombre; le buffle, le chien qui aboie, quoiqu'en ait dit Buffon; le singe; beaucoup d'espèces de gibier, petits lièvres, cerfs, daims, sangliers, antilopes; les animaux de basse-cour, comme poules, pintades, coqs d'inde. On y trouve des ramiers, des tourterelles, des canards sauvages, bécasses, perdrix et cailles, ces dernières beaucoup moins bonnes qu'en Europe; les poules sont très-petites; des oiseaux brillans; des perroquets, au moins de six espèces différentes; rossignols, hochequeues, hérons, et autres oiseaux de rivières; des aigles fort petits.

Les reptiles et les animaux immondes y sont dangereux; les insectes très-incommodes. Il y a des serpens très-redoutés; ils sont chassés par une autre espèce de serpens non venimeux, qui ne mordent même jamais, et qui sont si familiers qu'ils vont dans les maisons sans crainte. Le serpent adoré est de cette espèce. Les rats, les blédreaux sont très-multipliés dans certaines contrées. Les animaux féroces sont dans les régions les plus reculées. Les moucherons forment, dans certaines contrées, des nuages épais. Les tortues, les crabes, les huitres s'y trouvent en abondance.

A trois quarts de lieues de la côte d'Or, à la hauteur

d'Akra, est une petite île qu'on appelle l'Ile aux Oiseaux. Dans tous les tems il s'y rassemble, en troupes innombrables, des perroquets verts, que l'on apprivoise aisément, des hérons de diverses espèces, et toutes sortes d'oiseaux, dont la mélodie charme l'oreille, et dément bien positivement l'assertion de quelques voyageurs, qui prétendent que les oiseaux de la zône torride ne chantent pas.

Entre les poissons on remarque la baleine, le machoireau, le marteau, le requin, le chien de mer, les poissons volans, les corbeaux de mer; les ables, dorades, bonites, sinkesus se pêchent à l'hameçon: ces derniers sont si abondans dans ces parages, que les canots en sont toujours accablés. Le kender, espèce de hareng, est l'appas qu'on emploie pour ces poissons, dont la chair se mange en ragouts, ou frite à l'huile.

Dans les végétaux, le maïs et le blé de Turquie leur fournissent une bonne nourriture. On remarque ensuite le palmiste, le latanier, le bananier, l'aloës, dont les feuilles servent à faire des cordes; l'arbre au dragon, qui donne une résine appelée sang de dragon; la glorieuse, fleur superbe, que l'on croît native des Indes; la balsamine; le cypreus, dont ils tirent des fils, et forment des tissus; l'hybiscus; le chorchorus et le cleone, trois herbages potagers. Les dates, le plantin, le manioc, l'igname, qu'ils mangent rôtie ou cuite dans du bouillon. Une grande quantité de fruits, l'orange, le citron, l'ananas, le limon, le bacco, les papayes. Leur boisson est l'eau ou le vin de palmier, et l'eau-de-vie, qu'ils aiment à la fureur.

Le règne minéral offre moins de variété dans ces contrées; peut-être ne présenterait il pas moins d'objets intéressans que les deux autres si l'on fouillait les montagnes et si l'on visitait les rochers. Ceux-ci sont entièrement de granit. On y trouve quelques quartz et de l'ardoise noire. On n'y a pas encore découvert de pierre à chaux. Le fond est presque toujours de pierre argilleuse; on n'y trouve de sable qu'au bord de la mer.

Dans le territoire de Popo on trouve deux sortes de pierres qui ressemblent beaucoup au lapis lazuli et à l'hyacinthe. L'une est d'un bleu foncé, entremêlé de grains de métal qui paraît de l'or ou quelque pyrite. Les nègres en

taillent des petits cylindres comme le petit doigt, et s'en font des pendans d'oreilles. L'autre espèce, qui ressemble à l'hyacinthe, se trouve, dit on, sous la forme de tuyaux de pipes tous percés. Ces deux pierres sont très dures et très-chères. Ils l'estiment au poids de l'or.

Nous avons dit la manière dont les nègres recueillaient l'or de la mine qui a donné son nom à la côte. Il est probable que des procédés réguliers produiraient beaucoup plus; mais les princes auxquels les mines appartiennent n'en permettent pas une libre exploitation. Cet or est de couleur pâle, comme celui de Hongrie; il se trouve toujours en petits grains très-légers. Les nègres en connaissent parfaitement la valeur, et ont toujours sur eux des poids et une balance.

Ils emploient des supercheries pour tromper les Européens dans la vente de ce précieux métal. Ils y mêlent de la limaille de laiton, qu'ils trouvent le moyen de dorer en la frottant long-tems sur de l'or; mais il ne s'y hasardent qu'avec des précautions; car lorsqu'ils sont surpris en fraude ils ont lieu de s'en repentir. Entre eux ils sont en défiance, et les Européens, qui essaient leur or, ne sont pas aisés à sur-prendre.

La côte est moins fréquentée depuis le cap *Formose* jusqu'à celui de *Lopez-Gonzalves*. Le premier de ces caps est à 50 lieues S. E. de la rivière du même nom, dans le royaume de *Benin*; et à 25 lieues plus à l'est est l'embouchure de la rivière de *Reale*, où se trouvent le nouveau et l'ancien *Kalbar* ou *Kalbary*. Les Français y ont fait la Traite, et on y trouve beaucoup d'esclaves, mais ils sont peu recherchés. La rivière de *Camarones* est encore à 50 lieues plus au S. E.; elle est très-large à son embouchure; elle a un bon port, et fournit de bonne eau. On y trouve de la cire, du morfil, de la cafre, du bois rouge et des rafraîchissemens à bon marché; les Hollandais y font un assez grand commerce. La rivière de *Sanbenito* est à quarante lieues plus loin : on aperçoit du rivage les doubles montagnes, très-élevées, qui en sont à 12 ou 15 lieues; il y a beaucoup de bois sur ses rives. Le cap *St.-Jean* n'est qu'à 15 lieues de son embouchure; un banc de sable, à une lieue dans la mer, rend ce cap assez dangereux. Le cap d'*Estivas*, au S. de celui-ci, forme avec lui une baie, au

milieu de laquelle est l'île de *Coriseo*, qu'on n'a pas cherché à connaître.

La rivière de *Gabon*, au S. de ce cap, dans le pays nommé *Pongo*, n'est qu'à dix lieues de l'Equateur ; les approches en sont très-difficiles à cause des courans rapides qui règnent dans ces parages ; elle forme dans son embouchure deux petites îles, l'une est nommée l'île du Roi, parce que le roi y réside ; l'autre s'appelle l'île des Perroquets ; les nègres de cette côte sont très-hardis.

PARTIE MÉRIDIONALE DE L'AFRIQUE.

Je vais continuer à suivre les divisions annoncées page 19.

1°. Parties occidendales.

L'étendue de la côte, depuis la rivière de Gabon sous l'Equateur, jusqu'au cap Negro, est de trois cents trente lieues. Les Portugais l'appelaient ordinairement Basse-Guinée; nous l'appellons plus communément *Congo*, du nom de son principal royaume, et beaucoup l'appellent côte d'Angola. Les principaux des Etats qui remplissent cet espace sont le *Loango*, le *Congo*, l'*Angola*, le *Bengnela*. Ils ont des sous-divisions et d'autres Etats dépendans; nous les ferons connaître.

Les chaleurs y seraient insupportables si elles n'étaient tempérées par les vents et les pluies. Le terroir est fertile; il produit du millet, du maïs, des cannes à sucre, des palmiers de plusieurs espèces et des fruits excellens. Les animaux sont à-peu-près les mêmes que dans la Guinée; mais il y a une espèce particulière de singe plus commune dans l'Asie, et qu'on y appelle homme de Borneo, parce qu'il tient beaucoup de l'homme : c'est celui que nous nommons l'homme des bois.

Les habitans de cette région sont nègres, mais mieux faits que beaucoup d'autres; aussi l'on en tire beaucoup d'esclaves : ils sont idolâtres, et vont presque nuds.

Le cap *Lopez* est sur la route des navires qui viennent du cap Vert au cap de Bonne-Espérance; du moins est-ce la route la plus courte. Il y a des navigateurs qui s'en écartent, et serrent davantage du côté de l'Amérique, pour profiter des vents qu'on y trouve; ils ramènent ensuite vent-arrière sur la côte d'Angola.

On trouve, dans le parage du cap *Lopez*, des brises et des calmes qu'on redoute également, et des courans qui peuvent contrarier ou servir. Malgré tout, cette route, qu'on appelle *Petite-Route*, est ordinairement préférée.

Royaumes de Sainte-Catherine et Mayombe.

Le premier mouillage que l'on trouve ensuite est celui de *Ste-Catherine*, à l'embouchure d'une petite rivière nommée *Camma*. On y trouve aussi un village; mais il est pauvre et misérable. Ce petit territoire forme un Etat indépendant, où le trône est héréditaire; il est démembré du royaume de *Mayombe*, et sous la protection du roi de Loango. On a découvert quelques mines d'or dans ses montagnes. On trouve à Mayombe un port où l'on peut faire de l'eau et prendre quelques rafraîchissemens; mais il faut se défier des habitans, avec qui le commerce n'est pas sûr, si l'on n'est en force imposante. La circoncision est en usage chez cette peuplade plus que chez les autres du Congo.

Au S. de ce petit port, entre les caps Primario et Secondo, on trouve Mayombe, capitale d'un royaume de ce nom, plus considérable que le précédent, et qu'on nomme aussi Monteque. La Traite qu'on y fait ne donne pas des nègres très-recherchés, excepté ceux qu'on amène de quelques nations intérieures, entre lesquelles on cite les *Quibanges*. Son principal commerce est en ivoire. Les Monteques se liment les dents pour les rendre pointues, et se font des cicatrices sur les joues et sur le corps. La ville de *Mayombe* est sur une rivière qui porte aussi ce nom. Au nord de celle-ci est une autre rivière qu'on nomme *Setté*, dans un territoire de même nom, dépendant de *Mayombe*.

Royaume d'Anzico.

A l'est, dans l'intérieur des terres, on connaît le royaume d'*Anzico*, qu'on appelle aussi *Micoco*. Il est fort étendu; il se subdivise en Pombo, ou bien ce dernier territoire forme un royaume à part, et tributaire du premier. On trouve quelques détails peu certains sur les mœurs des premiers; ils excellent à tirer de l'arc; on dit qu'un Anzicois fait partir 28 flèches avant que la première soit tombée à terre. C'est un ornement pour leurs femmes d'avoir quatre dents de moins, deux en haut et deux en bas. Aucune ne peut se résoudre à sacrifier cet agrément. Ils éprouvent leurs prisonniers en les attachant à un poteau, et feignant de leur tirer des flèches, qu'ils font passer adroitement près d'eux: et s'ils semblent

épouvantés, ils les tuent impitoyablement; au contraire, s'ils paraissent n'éprouver aucune terreur, ils se les attachent comme amis.

ROYAUME DE LOANGO.

Au midi de *Mayombe* est *Quilongue*, rivière dans la dépendance du Loango; on y fait une petite Traite de captifs. Le royaume de *Loango* est le seul de cette contrée où le trône soit électif: tous les autres sont héréditaires. Son étendue est de 100 lieues de long sur 75 de large. Les autres petits Etats voisins ne sont guères que des fiefs, qui relèvent de *Loango*, et leurs souverains sont obligés d'envoyer à ce roi des tributs, dont quelques femmes font partie. Les rois de Mayombe, de Cabende et de Malembe sont soumis à l'hommage, comme les autres, à son avènement à la couronne; seulement ils ne viennent pas en personne, mais ils envoient une ambassade des princes de leur sang. A cette cérémonie les rangs sont réglés, et le représentant du roi de *Cabende* a le pas sur les autres: aussi tous les princes de ces Etats ont-ils droit à la couronne; et c'est toujours parmi eux que le roi de Loango est choisi par les principaux officiers de l'Etat. Il paraît que dans l'origine tous ces royaumes ont été démembrés de celui-ci pour faire des apanages aux princes de Loango; car il faut observer que tous ces peuples parlent la même langue et ont les mêmes lois. Le roi, une fois nommé, a le droit de destituer et de placer des officiers à sa fantaisie. Il dispose de la vie et de la liberté de tous ses sujets, qu'il peut vendre, à l'exception des princes. Son domaine embrasse plus de la moitié du pays, et l'autre moitié reste presque inculte faute de bras. Le roi dispose de tout terrain qui n'est pas cultivé. Il impose ses sujets à sa fantaisie: ces contributions arbitraires se paient toujours en nature, et ordinairement elles reposent sur des objets de luxe. Ainsi, un des riches de Loango, au rapport de Grandpré, ayant accepté une chaise à porteur qu'un capitaine lui avait donnée, et ayant eu la vanité de s'en servir une fois, fut imposé à une somme si exorbitante qu'il en fut presque ruiné.

Le roi donne moins qu'il ne vend les charges de l'Etat; et cette branche de revenus est très-considérable pour lui, parce que ces officiers sont imposés tous les ans à des sommes

arbitraires et non fixées ; et s'ils ne peuvent payer ils sont destitués, et la charge est vendue à un autre. Malgré cela les offices sont recherchés, parce que les titulaires sont les maîtres du commerce, dont les profits les ont bientôt dedommagés de tout sacrifice.

Les seigneurs des villages ont le droit de justice sur leurs nègres ; mais ceux-ci peuvent se plaindre au roi pour cause de deni de justice.

Grandpré, qui donne des détails sur le Loango, nous prévient que ce *Grand-Prince* (c'est son titre dans le pays), est un nègre, marchant nus pieds, le corps nu, mangeant avec ses doigts, assis par terre, et habitant une hutte de paille. Il ajoute que, *dans ces circonstances, il est aussi bien qu'il puisse être.* Cependant les géographes les plus distingués nous ont dit que ce roi résidait dans un *palais magnifique* pour le pays.

Le roi peut épouser une princesse ; mais il n'use pas souvent de ce droit, parce que la princesse en a aussi qui limitent un peu son autorité sur elle : mais il a autant d'autres femmes qu'il lui plaît. La polygamie et le divorce sont en usage dans ce pays ; les femmes, autres que la reine, prennent le titre de *Cama.* Celle qui serait convaincue d'adultère serait brûlée vive. En séduire une est un crime puni de mort, et la mémoire même du coupable est livrée à l'infamie. Le mot le plus injurieux, dans ce pays, signifie séducteur d'une Cama. Toutes les autres femmes du pays sont obligées d'ensemencer ses terres.

Le premier ministre fait passer les ordres du prince à tous les officiers, et il jouit d'une très-grande autorité. Dans l'intérieur, tout tremble au nom du souverain et au sien : c'est lui qui règle souvent à son caprice les tribus et les hommages.

Dans les villages qui n'ont pas de seigneurs, il y a un gouverneur pour le roi : il relève immédiatement de la couronne. Il rend de grands honneurs aux princes, mais ils sont sans pouvoir dans sa juridiction. Cependant, si cet officier est destitué, il retourne au pouvoir des princes et seigneurs dont il est né sujet ; ils peuvent alors le vendre comme esclave, et cette circonstance répond assez de sa complaisance. Mais, dans le cas même où il aurait à redouter ce sort, il peut se réfugier chez le roi ; par là il passe sous sa puissance, et

nul autre n'a de droit sur lui. Il est dans sa juridiction le juge de toutes les contestations entre les particuliers.

Les seigneurs suzerains, les princes mêmes ne sont pas moins esclaves du roi que leurs subordonnés ne sont les leurs. Ils peuvent tous, à l'exception des princes, être vendus par le roi, parce que tous sont ses esclaves; mais ces exemples sont rares, sur-tout lorsque le seigneur est puissant, et qu'il a lui-même un grand nombre de nègres, parce qu'alors le droit du roi lui est contesté, et qu'il faut que la force en décide. De leur côté, les seigneurs ne sont pas prodigues de leurs sujets; ils peuvent les vendre, mais ils ne le font jamais qu'autant que ce sont de mauvais sujets, dont ils ont intérêt à se défaire, car ils travaillent et peuplent pour lui; c'est de leur nombre que dépendent sa fortune et son importance.

La justice est assez impartiale dans ce pays, le juge n'ayant guère d'intérêt à pencher contre l'équité en faveur d'un de ses vassaux. On encourt la peine de mort par le meurtre, et celle d'esclavage par l'effusion du sang. Cependant le coupable se rachète en payant au blessé le prix d'un captif. Ils ont aussi des espèces de tribunaux ou jury, qu'ils nomment *cabale*, et qui se forment sous la direction des officiers, lorsqu'un crime a été commis ou qu'on intente une accusation. Quand la sentence est de mort, le criminel est exécuté à l'instant, c'est-à-dire qu'il est mis en pièces avec une férocité et une promptitude incroyables. C'est peut-être sur ce fondement que quelques auteurs ont prétendu que ces nègres étaient cannibales. La vérité oblige de les disculper sur ce point.

Il résulte des détails que nous venons de donner, que le peuple Loango, sans être civilisée, n'est pas absolument barbare; qu'il a un gouvernement régulier, et qu'il obéit à des loix, Ses autres habitudes, sa religion idolâtre, et tous ses usages étant conformes à ceux du Congo et de ses voisins, ils rentrent dans ce que nous avons à dire des mœurs générales de cette partie de l'Afrique. Nous ajouterons seulement que le roi du Congo ne boit ni ne mange devant personne, et qu'il ne peut user que des denrées du pays, loi qu'il enfreint quelquefois, sur-tout pour l'eau-de-vie. Il a deux maisons, l'une pour manger, l'autre pour boire; et chaque fois qu'il cède à l'un de ces besoins, le peuple est averti par le son d'une cloche,

cloche ; alors il faut que tout le monde se prosterne. Puis, quand on est relevé, il faut marquer sa joie par des battemens de mains, accompagnés de vœux pour la santé du prince. Ces peuples sont plus superstitieux que leurs voisins. Chacun à sa divinité ; ce sont de petites figures d'hommes, de femmes ou d'animaux ; ce sont en quelque façon leurs pénates. Les plus âgés sont les chefs du culte public. Le premier, espèce de grand-prêtre, s'appelle *mohisso*, c'est-à-dire, chef des magiciens, et il jouit d'une très-grande autorité.

Les deux principales villes du royaume sont Banze (1), qu'on appelle aussi Loango et Avare. Cette dernière est plutôt un grand village, la première est la capitale ; c'est une grande ville de plus de quatre lieues de tour, contenant 15.000 ames : elle est la résidence du souverain. Près de son palais on trouve une grande place ; les maisons sont isolées, et bordées d'allées de palmiers et de bananiers. Chacune à un grand jardin, cultivé pour l'usage des habitans.

Le port, qu'on appelle aussi *Loango*, est à 30 lieues S. de Mayombe, à la pointe de *Loanguli*. Il ne doit pas être confondu avec la capitale, qui est beaucoup plus avancée dans les terres. La traite, dans ce port, n'est pas très-considérable ; cependant, par sa position, si la baie, qui manque de profondeur pour les grands vaisseaux, n'avait cet inconvénient, et si d'ailleurs l'insalubrité du lieu n'en écartait les Européens, il est propable que tout le commerce du Congo et de toute la côte se ferait à Loango. Il s'y vend beaucoup d'ivoire.

ROYAUME DE MALEMBE.

Banze Malembe, l'un des principaux siéges de la traite des Européens, est la capitale d'un royaume de même nom, à 16 lieues S. environ de *Loango*. Cette ville, fréquentée par les Européens, est supérieure à beaucoup de celles du pays pour les habitations. Elles sont pourtant de simples cabannes, comme toutes les autres, mais mieux distribuées, et mieux meublées que celles du Loango. Beaucoup de villages moins importans en dépendent. Nous avons déjà dit que ce royaume

(1) Le mot *Banze* signifie ville dans leur Langue, et ils l'affectent à la capitale. On trouve cette expression dans tous les royaumes qui parlent la même Langue.

était tributaire de celui de Loango, auquel il paraît avoir appartenu. Mais la ville de *Malembe*, quoique plus petite que la capitale de Loango, est bien plus agréable, et plus commerçante. La rade est peu apparente, et il faut la connaître pour y venir mouiller. Les hautes montagnes de Cacongne la font reconnaître. Entre elles est la montagne de *Malembe*, à une lieue et demie du rivage. Elle a plus de 70 toises d'élévation, presque escarpée sur le bord de la mer. Mais son sommet offre une plaine qui s'étend dans l'intérieur du pays par une pente insensible. En examinant sa composition, on n'y trouve ni coquillages, ni stalactiques : c'est une montagne de terre glaise. On ne sait de quelle nature est son noyau : on n'a pas encore fait de fouilles pour reconnaître si elle repose sur une masse de roche ou calcaire, ou primitive.

La montagne de Malembe, du côté de la mer, présente deux sommets, dont l'un porte le nom de montagne hollandaise, l'autre celui de montagne française, parce que ces deux nations semblaient en avoir affecté chacune une. C'est là que sont établis les comptoirs européens; quelques capitaines ont pris soin d'embellir leur séjour. Le mafouc, un des principaux officiers, y réside; mais l'endroit est mal sain, et le village voisin, habité par le gouverneur, parce qu'il est plus salubre, serait infiniment préférable. Malembe abonde en tout ce qui est utile à la vie; fruits, légumes, bétail, gibier, tout s'y trouve en quantité. Le lac Loanguli, qui n'en est qu'à une lieue et demie, et qui a une lieue de diamètre, fournit d'excellent poisson. Le port de Malembe est en tout préférable à tous les autres. Le village du *Manbouk* (héritier présomptif du trône) est très-agréable par sa position, et très-joli. Son habitation est construite comme celles du pays, mais distribuée à l'Européenne, et meublée à notre manière. Il a des lits, des siéges, canapés, tapis et tapisseries, presque tous en velours; et deux grandes fontaines d'argent à compartimens, pour contenir différentes liqueurs : ce sont des présens des Européens établis chez lui. Il aime la bonne chère, et il a un cuisinier qui est venu en France faire ses utiles études, de sorte que sa table est servie avec goût et magnificence. Grandpré, à qui il a donné un excellent dîner, nous instruit de cette merveille. C'est dans ce port que se fait proprement la traite qu'on appelle *du Congo*.

Nous parlerons ailleurs de la nudité et des ornemens usités dans toute la côte. Mais nous devons dire ici que les femmes de Malembe mettent plus de recherche que les autres dans leur toilette. Elles ne portent ni bonnets ni peaux ; elles se chargent d'une prodigieuse quantité de verroteries que les Européens leur portent : elles se couvrent la gorge d'une petite pagne d'étoffes. Du reste, elles se conforment aux usages que nous décrirons.

ROYAUME DE CABENDE.

Le passage par mer de *Malembe* à *Cabende* exige des précautions, à cause de quelques bancs de sable qui nuisent à la navigation. La baye de *Cabende* est à 5 lieues sud de la première. Cet endroit est nommé le paradis de la côte ; et en effet, sa position charmante et sa fertilité lui meritent ce nom. Le mouillage y est facile, et la mer constamment bonne ; il ne faut que connaître les bancs, qui sont vraiment dangereux. Ils sont aussi très-poissonneux. Ils offriraient une ressource immense au pays, mais sa fertilité la lui rend peu nécessaire.

Cabende se fait reconnaître à la forme d'une grande montagne isolée et couverte de bois. La baie est formée par une pointe longue et basse, couverte de palmiers. Au fond de la baie une petite rivière se jette dans la mer ; elle est si faible, que les chaloupes peuvent à peine y naviguer dans l'embouchure. Cependant elle est précieuse, parce qu'à très-peu de distance elle donne une eau excellente. *Cabende* se trouve très-près de la mer, et cette proximité est d'autant plus avantageuse, que les Européens ne restent pas la nuit à terre, et qu'ils sont obligés de retourner à bord tous les soirs. Il en est de même à Loango. Il n'y a qu'à Malembe qu'ils s'établissent à poste fixe.

Les noirs de Cabende sont moins accoutumés que ceux de Malembe à voir des Européens : ils sont plus sauvages et moins doux : ils détestent les Portugais, et sont mal disposés pour tous les blancs. Le manbouk, qui y réside, a eu souvent, avec nos capitaines, des discussions qui les ont contraints à aller achever leur traite à Malembe ; cette traite n'est guères composée que de Congues, de Sognes et de Mondongues.

Cabende est aussi la capitale d'un royaume de ce nom, tributaire du Loango : elle est sur la rive septentrionale du Zaire, qui sépare cet Etat de Sognes, pays du Congo propre. Les Mondongues, qui occupent le territoire à l'est de Cabende, sont beaux et assez doux ; ils ont, comme les Montéques, leurs voisins, dont nous avons parlé, l'habitude de se limer les dents en pointes. Tous ces peuples parlent la Langue du Congo.

Nous avons indiqué les trois ports les plus fréquentés des Européens, Loango, Malembe et Cabende. Ce dernier est le plus joli des trois ; mais il est mal sain, et les naturels sont peu aimables. En 1783 les Portugais y firent une invasion, et forcèrent les Français, qui y traitaient, de se retirer. L'année suivante le gouvernement de France ordonna une expédition, dont le succès fut tel que les Portugais furent obligés de détruire un fort qu'ils avaient élevé à Cabende. Deux Traités, de 1786 et 1791, assurent aux Français, moyennant d'autres concessions qu'ils ont faites, la traite libre sur la côte d'Angola. Le commerce de la France y est aussi plus florissant que celui des autres nations, qui sont les Anglais, les Hollandais et les Portugais. La Barthe soutient, contre le sentiment de Grandpré, que Cabende est le lieu préférable pour la traite : il n'en est pas moins vrai que le commerce est plus florissant à Malembe.

ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

La rivière de *Zaire*, qui fait la limite nord du Congo propre, le sépare du territoire de Cabende, et des petits royaumes de *Cacongo* et *Angoy*. Cette rivière s'appelle elle-même *Congo* ou *Barbela*. Depuis cette rivière jusqu'à celle d'*Ambry* on ne trouve point de ports ouverts à la traite. Les courans, à son embouchure, sont forts, et il faut s'en garder. Les habitans de ses bords sont guerriers et dangereux : on évite cette rivière. Les Anglais ont tenté de la remonter ; leurs efforts n'ont pas eu un heureux succès.

Les géographes subdivisent le Congo propre en provinces ou Etats subordonnés, qui sont *Sogno* et *Bamba*, *Pango*, *Sandi*, *Patta* et *Pemba*, mais ils ne nous donnent pas de détails sur toutes ces parties.

La province de Bamba est la principale. C'est-là que réside

le roi, à *Saint-Salvador*, sa capitale. Il y a, dit-on, un vaste palais ; les Sognes sont beaux et bienfaits, mais lâches, paresseux et traîtres. Les missionnaires portugais s'étaient particulièrement attachés à leur conversion au christianisme, sans qu'on ait trop pénétré la raison de cette préférence, qui a été mal récompensée ; car leur pays n'est guères connu que par le tombeau de quelques prêtres qu'ils ont assassinés ou empoisonnés. Leur haine pour les Portugais s'est étendue sur tous les blancs, qui ont beaucoup de peine à les amener à des sentimens plus doux. La circoncision est très-usitée chez eux, mais ils n'y attachent aucune idée religieuse. Au reste, c'est la partie de la côte où le christianisme a le plus pénétré.

Au sud du Congo propre est le royaume d'Angola, dont le port le plus fréquenté est *Saint-Paul de Loanda*. La rivière de *Coanza* le sépare du Benguela, dont *Saint-Philippe* est, je crois, le seul port où la traite soit praticable. Ces trois royaumes et leurs subdivisions incertaines ont été trop souvent confondus par les voyageurs sous les noms de Congo et côte d'Angola, pour que nous puissions en traiter séparément. Leurs mœurs semblables, leurs usages communs, leur religion plus idolâtre que chrétienne, malgré les efforts des Portugais, enfin leur gouvernement uniforme, ou trop peu distingué par les géographes, tout nous engage à les confondre dans le compte général que nous allons rendre de l'état actuel de la côte.

A 25 lieues S. de l'embouchure du Zaire on trouve le port d'*Ambriz*. Il ne se fait pas de traite depuis *Cabende* jusqu'à cette baie ; les objets en sont les mêmes que dans les autres ports ; les esclaves, un peu d'ivoire, et les denrées du pays, échangés contre l'eau-de-vie, de très-mauvais fusils, parce que ces nègres ne les éprouvent pas, et que les Européens en abusent, des munitions, des pièces de toiles de Guinée, indiennes, mouchoirs, manteaux, pagnes de soie, etc. Un petit banc à l'entrée de la baie exige quelques précautions. Les nègres de cet endroit sont assez traitables, et faciles à tromper, dispositions dont on abuse trop souvent. On ne s'arrête guère plus de quarante-huit heures dans ce mouillage.

A 15 lieues au S. on trouve la rivière de *Massoula* ; elle est très-fréquentée par les Portugais, qui voyent avec peine

des navires d'une autre nation, et on n'a pas assez d'intérêt sur cette côte pour courir les risques de quelques démêlés avec eux. Comme leurs principaux établissemens sont à *Saint-Paul de Loanda*, près de Massoula, et à *Saint-Philippe de Benguela*, à 50 lieues S. sur la côte de Benguela, leur peu de sociabilité nous en écarte absolument. Nous savons seulement que leur fanatisme et leur avarice y désolent ces malheureux nègres, et leur font regarder tous les blancs comme des oppresseurs.

Nous avons dit qu'ils avaient tenté, en 1778, d'expulser de la côte tous les Européens, et particulièrement les Français établis à Cabende. Ils avaient même réussi à s'emparer de cette place, quand l'année suivante M. de Marigny se présenta en force, et contraignit les Portugais à se retirer dans leurs établissemens méridionaux. Ils s'y sont tenus depuis, à la grande satisfaction des Européens et des naturels de Cabende, qui, comme tous les autres nègres, détestent leurs manières violentes et barbares. Mais des services qu'ils ont rendus aux rois du pays les leur ont attachés, et leur pouvoir les tient dans une sorte de dépendance.

Salvador peut-être regardée comme au pouvoir des Portugais; cependant c'est la capitale du *Bamba*, principale province du *Congo*, et en même tems la capitale de tout l'empire. Le roi y réside : elle est située sur une hauteur, près de la rivière *le Lunde*. On l'appelle dans le pays *Banze*, nom commun à toutes les capitales, et même aux grandes villes. Les principales de tous les Etats que nous avons nommées portent le nom de ces provinces. Les Portugais ont un comptoir à Saint-Salvador, et même un évêque.

Ils n'ont pas moins de puissance à *Saint-Paul de Loanda*, capitale du royaume d'Angola, où ils ont également un comptoir et un évêque. Dans l'origine, c'est-à-dire vers 1500, ils y eurent en effet un certain crédit sur le peuple, et répandirent le christianisme. Leurs missionnaires étaient nombreux, et instruisaient la jeunesse. Ils pénétrèrent même dans l'intérieur à l'Orient, jusqu'à un pays nommé *Matamba*, où l'on cite une reine guerrière dans le dernier siècle, qui était, dit-on, de la famille des princes d'Angola. Enfin, on connaît un royaume de *Dongo* ou *Oarii*, sur les rives du *Coanza*, dont le prince réside à *Mapungo*, montagne voi-

sine du *Malemba*. La ville de *Saint-Paul de Loanda* est considérable, et peuplée de nègres beaucoup plus que de Portugais. Elle a un bon port; le roi de Portugal y tient un gouverneur qui commande en son nom.

Le Benguela, qui a eu autrefois ses rois particuliers, s'étend jusqu'au cap Negro; il n'a plus que le titre de royaume. Il est entièrement soumis au roi d'Angola, ou plutôt aux Portugais; cependant ils y ont moins d'établissemens que dans le précédent. *Benguela-Banzel* ou *Saint-Philippe* en est la capitale, qu'il ne faut pas confondre avec l'ancienne *Benguela*, autre ville plus au nord, et frontière d'Angola.

On compte environ deux cents familles de blancs au nouveau *Saint-Philippe*, mais il y a un nombre considérable de noirs. Les blancs ne sont guère que des Portugais qui y sont relégués pour crimes. Cette nation a fortifié la place; elle a une citadelle. Les Hollandais s'en sont emparés il y a quelques années, mais les premiers s'y sont rétablis. En général le pays n'est pas très-peuplé; aussi est-il souvent exposé aux irruptions des nègres de l'intérieur, et l'on y voit une quantité prodigieuse d'animaux féroces très-redoutables et très-redoutés. Il faut, dans les campagnes, beaucoup de précautions pour se garder de leurs attaques. Les éléphans y paraissent quelquefois en troupe de plus de cent, et leurs dents font une partie considérable du commerce. Le pays fournit aussi beaucoup de sel, denrée généralement précieuse en Afrique. Il s'y trouve des mines d'argent, que l'on dit riches. Nous avons déjà parlé de la fécondité du sol : nous traiterons bientôt de ses productions.

Observations générales sur les mœurs, les habitudes, la religion et le gouvernement, les connaissances et les productions des côtes de Congo et d'Angola.

Caractère. — Ce que nous avons dit de ces peuples a défendu leur caractère des imputations odieuses de cruauté qui leur ont été faites par quelques voyageurs. Nous les avons même présentés, sinon comme civilisés, au moins comme plus près de la civilisation que beaucoup de nègres septentrionaux. Mais, malgré tout, il ne faut pas en croire non plus certains récits qui nous les montrèrent comme supérieurs en philosophie et en raisonnement à la plupart des Européens.

Ils sont d'une superstition aveugle : nous en parlerons en traitant de leurs pratiques religieuses. Ils sont, comme presque tous les nègres, très-peu actifs ; cependant l'eau-de-vie leur est si agréable, qu'ils ne craignent aucun travail pour en obtenir. Ils sont très-avides de la traite d'esclaves ; ils vendraient, sans scrupule, leurs plus proches parens, et le font quelquefois. Ils sont imitateurs, ce qui les amenerait aisément à la civilisation. Ils ont beaucoup d'orgueil, et il se porte sur les objets les plus vains : les titres de distinction tirés de leurs emplois, comme capitaine *chasse*, capitaine *poule*, etc. et les parures sont les objets de leur vanité. Une veste riche, un vieux habit européen, galonné ou brodé, et qu'ils mettent sur la peau sans chemise, est une grande jouissance pour ceux qui peuvent se la procurer.

Habits et parures. — Ordinairement ils ne sont vêtus que d'un petit tablier ou petite pagne qu'ils mettent à la ceinture, et ils ornent le reste de leur corps avec assez de grace, mais fort peu de bon sens. Leurs pagnes étaient autrefois de paille ; depuis que les Européens leur ont donné le goût du luxe elles sont de toile ou d'indienne ; quelquefois même de soie ou de drap. Le corail rouge entre pour beaucoup dans leurs parures. Celle à laquelle ils attachent le plus d'importance est une peau de chat, qu'ils attachent par-devant, en tablier par-dessus leur pagne. Les esclaves ne peuvent en porter : c'est une marque d'honneur dont les nobles sont très-jaloux. Les princes seuls s'en décoraient autrefois, mais, par un abus qui s'introduit par-tout, la vanité des inférieurs a usurpé cette marque de dignité, qui n'appartenait qu'aux princes et aux seigneurs suzerains.

L'usage des bracelets est comme universel chez les nègres. Ceux-ci les portent à l'exagération : ils en ont d'énormes, et des anneaux encore plus pesans aux jambes, en cuivre ou en fer ; et ils souffrent, pour jouir de cette parure, qu'on les leur ferme sur les poignets à coups de marteaux.

Plusieurs se colorent la peau avec une terre rouge qui fait le plus mauvais effet. Il paraît que c'est un usage qui tient à la superstition, car ce sont des espèces de prêtres qui viennent faire cette opération, et ils s'y soumettent avec beaucoup de respect. Les femmes n'ont pas adopté cet usage ; seulement elles emploient une terre rouge pour se nettoyer au bain, et

elles s'en couvrent entièrement pendant six jours pour se purifier de quelques souillure, notamment dans les tems des incommodités périodiques auxquelles la nature les soumet.

L'habillement des femmes est moins noble que celui des hommes. Leurs pagnes sont très-courtes : elles ne portent ni peaux de chats, ni bonnets, seulement elles s'ornent de quantité de verroterie. Les nègres et négresses riches, particulièrement les princes et princesses, font usage de beaucoup de chaînes d'argent.

Quant aux exclaves des deux sexes, ils sont complètement nus.

Habitations. — Leurs maisons, les palais mêmes, ne sont que des huttes couvertes de paille, et sur-tout de feuilles de palmiers ; mais elles ont une certaine élégance et plusieurs commodités : elles sont partagées en plusieurs appartemens ; celui des femmes est séparé ; les murailles sont de joncs. Les baguettes sont placées à des distances égales ; celles des principaux ont des portes de bois ; enfin, quelques-unes ont des fenêtres.

Les riches et les grands ont plusieurs cases construites dans une vaste enceinte fermée en paille ; et chacune de leurs femmes en a une pour sa famille dans un quartier séparé où personne n'entre. En outre, le maître en a plusieurs à son usage ; mais il est rare qu'il y reçoive des étrangers. Chaque case est précédée d'une espèce de petite cour ou hangar, qui tous communiquent par un chemin de deux pieds de large ; il fait étendre un tapis dans une de ces cours ; c'est là que le maître reçoit ses visites. Les domestiques, ordinairement en grand nombre, car c'est un objet de luxe, occupent les autres. Comme il est d'usage que celui qui reçoit donne du vin de palmier à boire à celui qui visite, et à sa suite, ce dernier trouve aisément des fainéans qui s'empressent de l'accompagner en qualité de domestiques ou de garçons, quoiqu'ils soient étrangers à sa maison.

Noblesse et classes du peuple. — Les rangs sont réglés sans égard aux charges du gouvernement. Après le roi marchent les princes et les maris des princesses, les seigneurs suzerains ou de villages, les courtiers du commerce, les marchands et les garçons. Ces derniers, qui sont confondus avec les domestiques, forment le bas peuple ; beaucoup d'entre

eux sont esclaves. On voit, dans cette distribution, qu'ils ont une noblesse très-positive et très-puissante. Ce sont les descendans des princes et des suzerains. Ceux-ci sont les riches propriétaires, serfs du roi, où des princes nés, mais maîtres des villages. Il n'est pas sans exemple que le roi ou les princes aient vendus de ces seigneurs.

Les maris des princesses deviennent princes ; et, dans ce pays, c'est la mère qui ennoblit. Le fils d'un prince n'est pas prince, si sa mère n'était née princesse ; et le fils d'une princesse est prince, parce que son père, quel qu'il soit, l'est devenu. C'est aussi le droit de la naissance, du côté de la mère, qui règle les héritages. L'homme du peuple, choisi par une princesse, ne peut avoir d'autre femme ; et elle le répudie à son caprice. Dans ce dernier cas, il rentre dans le peuple ; mais, s'il survit à sa noble épouse, il garde toute sa vie les honneurs de son rang. Cette considération a engagé plusieurs époux de princesses à les empoisonner, et cette crainte rend les princesses plus circonspectes. Cependant, tant qu'elle vit, le mari ne peut ni voir d'autres femmes ni en être vu. Il est précédé dans les chemins par un homme qui porte une clochette, et qui annonce à haute voix son passage. Alors toutes les femmes se retirent si elles le peuvent, sinon, elles se couvrent le visage avec leurs mains. Nul homme choisi par une princesse ne peut refuser cet honneur.

Mariages. — Les nègres sont libres de prendre autant de femmes qu'ils peuvent en nourrir ; elles sont ses esclaves, à moins qu'elles ne soient filles de seigneurs suzerains. Alors le mari ne peut les vendre comme les autres, sur lesquelles il a ce droit. Il faut pourtant convenir qu'il est très-rare qu'ils en usent ; il n'y a point chez eux de cérémonie de mariage ; le consentement des deux parties le constitue seul, et rend l'homme maître absolu de l'épouse.

Funérailles. — La religion n'intervient pas non plus dans leurs funérailles. Ils enterrent leurs morts, et les pleurent long-tems avant de les enterrer ; et comme le jour de l'enterrement est le dernier du deuil, il se passe en réjouissances. On boit beaucoup d'eau-de-vie ; on danse, et tout respire la joie. Le deuil n'a été marqué que par l'abandon de toute parure : on ne porte que des pagnes, et on laisse croître sa barbe, ses ongles et ses cheveux. On doit aussi sabstenir d'eau-

de-vie; mais c'est le précepte le moins observé. Pendant tout le tems du deuil on conserve le mort revêtu de ses plus beaux habits, exposé sur un lit d'honneur, au milieu d'une cour, sous une espèce de toit supporté par des bâtons. Les parens viennent le pleurer deux fois par jour, et sont assistés par des amis, auxquels on donne de l'eau-de-vie, ce qui attire les plus légères connaissances. Les femmes du défunt, toutes rangées autour du corps, saluent profondément les assistans. Des pleureuses à gages poussent des cris lamentables, et exécutent des danses graves et des concerts lugubres. Le tout finit par boire de l'eau-de-vie.

Chaque jour on l'enveloppe de ce qu'il avait de plus précieux, et qui doit périr avec lui; de sorte que de jour en jour le paquet devient plus gros, jusqu'à ce que l'héritier juge que c'est assez; alors on l'enterre avec tout ce qui a été attaché au cadavre. On lui donne, dans sa fosse, à boire et à manger pour quelque tems. On recouvre le tout de terre, et la cérémonie finit, comme nous l'avons dit, par des réjouissances. Un roi ou un grand ont des enterremens plus pompeux.

Il paraît, que ces peuples n'ont aucune idée de l'immortalité de l'ame, ni d'une autre vie de récompenses et de suplices. Ils ne pensent pas que leur fetiche exerce sa justice au-delà du trépas.

Religion; prêtres. — Quelques auteurs, auxquels des géographes estimés, tels que Lacroix et Guthrie, ont donné trop de croyance, ont affirmé que les Congos étaient chrétiens. Ils est vrai que les missionnaires portugais en ont convertis, ou plutôt baptisés, un assez grand nombre à leur arrivée dans le pays, et qu'un ou deux de leurs rois, rétablis sur leur trône par les secours du roi de Portugal, ont embrassé cette religion. Mais jamais ces peuples n'ont renoncé à leur culte idolâtre, et les missionnaires ont d'autant moins réussi près d'eux, qu'ils leur ont inspiré plus d'aversion, en abusant du crédit qu'ils ont eu sur leurs rois, pour les violenter dans leurs habitudes et leurs plus chères affections.

Les habitans de toute la côte ont de petites et de grandes idoles. Les dernières, qui n'excèdent pas 6 pouces, et qu'ils appellent *kissy*, sont leurs penates. Elles président à tous leurs besoins habituels, particulièrement au boire et au

manger. Les grandes sont ordinairement des figures humaines (passablement sculptées pour ces nations barbares), toujours armées d'une lance ou d'un poignard, et représentant les dieux vengeurs du crime. Il ne paraît pas qu'ils aient d'emblêmes d'un dieu rémunérateur. On appaise ces divinités par des présens, qui sont le profit des prêtres. On les consulte dans les occasions importantes, et le *Ganga*, leur interprète, reçoit les présens qu'on leur adresse. Quand on l'interroge, il se renferme dans sa hute de paille, il la fait trembler, la fait fumer; et le peuple, stupéfait d'un tel prodige, reçoit en tremblant l'oracle. Quand on l'interroge sur la pluie ou le vent qu'on désire, ou sur tel objet dont il ne peut être informé sur-le-champ, il répond qu'il faut qu'il consulte *Zamti*. Il juge assez bien de l'état de l'atmosphère, et se trompe rarement sur ce qu'il promet. Nous ne voyons pas qu'ils offrent à leurs divinités des sacrifices sanglans, encore moins des victimes humaines. Ils ne paraissent cruels et sanguinaires que dans les supplices. Du reste, leur superstition fait honte à l'humanité.

Epreuves. — Lorsqu'un crime est commis, l'accusé peut se purger par le *fetiche*, c'est-à-dire, qu'il peut demander les épreuves. La plus ordinaire est celle du poison : c'est ce qu'on appelle avaler le fetiche. Le prêtre, en présence d'une foule immense, lui présente une tasse de coco remplie d'une liqueur qui doit être empoisonnée, et qui l'est en effet, ou ne l'est pas, suivant que le prêtre veut condamner ou absoudre. Si l'accusé succombe, au premier symptôme il est saisi par le peuple, et ses membres sont déchirés, puis suspendus, avec le reste de son corps, à un palmier, jusqu'à ce que les oiseaux de proie l'aient dévoré. Si le breuvage n'a eu aucune action, l'accusé est reconduit en triomphe, portant devant lui le fetiche qui l'a défendu. Les prêtres sont maîtres de déterminer le genre d'épreuve; quelquefois ils ordonnent celle du feu : elle consiste à ce que l'accusé, après qu'ils l'ont préparé, tienne dans sa main un charbon ardent; et il est certain qu'ils ont une préparation qui rend la peau incombustible; car ils font à leur gré triompher ou succomber l'accusé dans cette épreuve, comme dans la précédente. Quelquefois ils soumettent à l'épreuve pour des crimes commis à de très-grandes distances, sans égard pour l'*alibi* positif.

Toutes les morts inopinées exposent tous ceux qui approchaient le défunt à subir l'épreuve. Ainsi l'inimitié des prêtres, ou leur protection, sont la chose la plus essentielle, puisque à chaque instant la vie de tous les citoyens est dans leur pouvoir. Aussi leur crédit est-il immense et continuellement alimenté par l'imposture et la superstition.

Fêtes publiques. — Ce peuple, comme tous les nègres, est avide de fêtes publiques. Les réjouissances, les grandes cérémonies, les funérailles des princes, en sont les occasions. Elles se célèbrent avec beaucoup de pompe. Là se font beaucoup de *saquila* et de *sanga*. Le saquila est une profonde reverence, accompagnée de simagrées et contorsions. Il y a le grand et le petit saquila. Le petit n'appartient qu'aux rois et aux princes; il consiste à remuer deux doigts, et à montrer la main à celui à qui il s'adresse. Le grand diffère selon le rang des personnes. Entre égaux, il se fait du bras et de la main; il se donne aux princes en se mettant à genoux; les esclaves le donnent prosternés, en frappant la terre avec la main, et en prononçant dans leur Langue, *monseigneur, je suis votre esclave.*

Le *sanga* est plus difficile à faire, et exige plus d'habileté. Il faut un nègre agile. Au milieu d'un grand cercle que forme le peuple, il court environ cinquante pas, fait des gambades et des culbutes, pousse des cris, des hurlemens, puis il prononce une imprécation, dirigée ordinairement contre les ennemis de l'Etat, et termine par un profond saquila au personnage le plus éminent de l'assemblée, qui régale d'eau-de-vie l'acteur et les spectateurs.

Danse.-La danse et la musique font partie de ces solennités. Celui qui conduit la danse commence par exécuter devant le peuple le pas qu'il veut faire exécuter; il le montre ensuite particulièrement à plusieurs; ensuite les danseurs se rangent en cercle ou sur deux lignes, et tous donnent une imitation très-fidèle de ce qu'ils viennent de voir. Ils y joignent des pantomimes, où les gestes les plus expressifs, et les postures les plus lascives, sont toujours ce qui est le plus admiré. La licence des imitations de la nature y est poussée à un point que nous ne pouvons rendre ici, et que Grandpré, qui nous donne ces détails, n'a pas osé retracer dans toute la

vérité. Chaque mesure est toujours marquée d'un saut sur un ou sur deux pieds, avec beaucoup d'ensemble.

Musique. — Leurs instrumens ne sont ni bien parfaits, ni bien agréables; le principal est un tambour fait d'une buche de mapou creusée, et fermée d'un bout avec une peau de cabri: il varie dans sa forme, mais le son en est toujours très-imparfait, et ils le battent avec la main. Ils ont ensuite des trompettes bruyantes, en bois et en ivoire, et une espèce de violon d'un fruit de *mapou*, sur lequel ils tendent trois cordes qu'ils pincent avec les doigts. C'est de cet instrument qu'ils accompagnent leurs chants; mais le bruit en est discord et désagréable, parce qu'ils ne savent pas proportionner les grosseurs des cordes, ni peut-être en déterminer la tension.

Leur musique vocale est beaucoup supérieure à leurs instrumens. Leurs chants ont, à la vérité, peu de mélodie, mais il paroît qu'ils ont l'oreille assez délicate pour sentir quelque chose de l'harmonie. Ils chantent en partie, et font chœur avec beaucoup d'ensemble et un certain goût. Ils ont à cet égard la même méthode que pour la danse. Le compositeur enseigne d'abord les parties à chaque musicien; comme elles sont très-aisées, elles sont retenues sur-le-champ, et le chœur se compose tout seul de répétitions faciles et naturelles.

Puisqu'ils chantent, ils ont sans doute une sorte de poésie; mais rien ne nous est parvenu à cet égard.

Langue. — Nous savons seulement que leur Langue est douce et musicale, coulante et flexible, plus agréable que sonore. Les diphtongues y sont très-multipliées, sans que cela nuise à la douceur de la prononciation. On la compare aux Langues scandinave et suédoise. Grandpré nous en a conservé un vocabulaire. Le même auteur semble insérer de ses observations sur la Langue du Congo, que les armes des Romains auroient pu avoir pénétré dans ce pays à la suite des guerres Puniques. Il nous paraît que c'est porter bien loin des conjectures qui reposent sur un si faible fondement. Au reste, l'auteur les livre lui-même au doute, où tant d'obscurité les plonge.

Guerres. — Ces peuples sont naturellement timides et lâches. La haine, la vengeance ou la jalousie allument quelquefois des guerres entr'eux, mais jamais elles ne sont lon-

gues ni sanglantes. Il n'y a guère que des embuscades que le pays favorise, alors un parti est quelquefois très-mal traité par l'autre, qui tire de mauvais fusils à bout portant, et s'enfuit ensuite aussi vîte que les restes du parti vaincu. Du reste, il est rare qu'un prince puisse rassembler une troupe de plus de cent ou cent cinquante hommes, armés de mauvais fusils, qu'ils craignent plus pour eux-mêmes que pour leurs ennemis, et de pistolets ou de sabres. Le chef se fait ordinairement remplacer, au moment du combat, par quelque brave, qu'on appelle à Loango *soldat roi*, ailleurs *capitaine mort* ou capitaine *de guerre*. Celui-ci s'arme de deux fusils, six pistolets, deux ou trois poignards et deux sabres; à peine peut-il marcher sous le poids de ses armes. Il avance fièrement, quand l'ennemi ne paraît pas, à la tête de sa troupe, confuse et sans ordre. Lorsqu'enfin l'ennemi paraît, les deux partis s'arrêtent à de grandes distances, tirent quelques coups de fusils à trois ou quatre portées, se nargnent, chantent, hurlent, et font *sanga* : s'ils ont de l'eau-de-vie, ils boivent en face les uns des autres; alors querelles et ennemis, tout est oublié. Ils dansent au son du tambour, s'évitent ensuite, en tournant autour de quelques bois, jusqu'à ce qu'une embuscade termine l'affaire; après quoi il faut, à chaque parti, plus de vingt-quatre heures pour se rallier, et ordinairement une *cabale* (assemblée populaire) ajuste le différent. Le vaincu se soumet; on fait sanga; et l'on boit de l'eau-de-vie tant qu'on peut s'en procurer.

Législation. — Le roi est despote absolu par la loi : par le fait, il n'a tout juste que la puissance de faire ce que sa force lui permet. Tout vassal qui peut lui résister cesse de lui obéir; ses suzerains, en lui faisant hommage, et lui payant tribut, sont à-peu-près souverains chez eux, et ils se rendent indépendans aussitôt que leurs forces ou sa faiblesse le leur permettent. Nous avons dit que la couronne était héréditaire sur toute la côte, excepté à Loango, où elle est élective.

Les princes n'ont aucune autorité dans le gouvernement, ils ne sont pas même appelés au conseil; il est composé des grands officiers nommés par le roi, et qui peuvent être pris dans toutes les classes libres. Le roi est maître de tout terrain qui n'est pas cultivé, et la paresse de ses sujets lui en laisse beaucoup. Il en récompense la fidélité de ses officiers, auxquels

il les concède à titre de fiefs. Il met des gouverneurs dans tous les villages qui ne sont pas fiefs. Il impose ses sujets à sa volonté, et vend les charges et offices, comme nous l'avons dit du roi de Loango. Il n'y a rien de particulier pour les autres Etats, qui sont régis dans la même forme.

Le code judiciaire est très-simple et très-court. Il n'y a pas de loi écrite dans un pays qui ne connaît pas l'écriture ; mais un usage immémorial en tient lieu. On connaît la peine de chaque délit ; les exécutions sont conformes, par toute la côte, à ce que nous avons dit pour le Loango. Le jury ou tribunal qui prononce s'appelle *cabale ;* le personnage le plus éminent, par exemple le seigneur suzerain ou le gouverneur du village, le préside. Le jugement est rendu et exécuté séance tenante. Si le délit est constant, la cabale prononce ; s'il y a du doute, l'épreuve en décide, et les prêtres interviennent. La cabale est criminelle ou civile, suivant le délit. Dans le premier cas, chacun est armé ; dans l'autre, on y assiste sans armes. En général la justice est assez impartiale chez ce peuple sauvage et livré à la nature, tant que les prêtres n'y interviennent pas ; mais aussitôt que l'épreuve est ordonnée, le plus riche a un grand avantage sur le plus pauvre, et malheur à celui qui n'a pas assez ménagé la protection du Ganga.

Cabales. — Tout procès se jugent par *cabales*. Ces assemblées se tiennent dans un lieu vaste. Il y a toujours quelqu'un dans les procès civiles qui se charge d'arranger l'affaire, et il est rare que les deux parties ne s'accordent pas de bonne foi. Le juge n'a guère qu'à prononcer l'accord convenu.

Les intéressés composent proprement la cabale, et le peuple n'est que spectateur ; mais quiconque veut parler, même parmi le peuple, en a le droit. Au milieu du grand cercle formé par les spectateurs, on place un tapis. Les deux plaidans y sont placés l'un vis-à-vis l'autre, et à leurs frais, on dépose entre eux beaucoup d'eau-de-vie ; car la séance ne peut finir sans chanter et boire de l'eau-de-vie. Dans ce pays, sans eau-de-vie, point d'affaire. Le cercle est fermé par les assistans assis par terre, et se tenant par la main ; des avocats, ou les parties elles-mêmes, instruisent la cause. Celui qui a quelque chose à dire le déclare, et tous sont écoutés à leur tour, Les plaidoyers sont toujours accompagnés de libations, et même de chansons, ce qui les alonge beaucoup.

beaucoup. Enfin, quand le jugement est prononcé, on achève de boire l'eau-de-vie ; on fait saquila et sanga ; le président déclare que la cabale est finie, et chacun retourne chez soi.

Les contestations pour cause de commerce ne sont point jugés par cabales, mais par le *Mafouc* seul ; c'est l'intendant général du commerce.

Arts et Sciences. — On sait déjà ce qu'on doit penser de l'architecture des Congos. Nous avons donné la description de leurs bâtimens. Nous ne pouvons concevoir ce que c'est qu'un palais magnifique d'un de leurs princes, dont quelques voyageurs ont parlé. Tout chez eux est en paille, en feuilles de palmiers, soutenu par des pieux fichés en terre. Du reste, chez quelques-uns, l'arrangement n'est pas sans goût.

Ils ont une espèce d'agriculture ; la fertilité de leur sol et leur indolence s'accordent pour ne la pas pousser loin.

Ils ne connaissent ni l'écriture, ni la peinture. Mais on est étonné de trouver des sculptures chez un peuple qui n'a pas d'idée du dessin. Cependant leurs idoles, et quelques bas-reliefs dans leurs maisons, sont au-dessus de ce qu'on devait attendre d'eux. Ils ont vu quelques portraits, mais ils en sont stupidement émus, comme d'une merveille.

Leur astronomie se borne à quelques remarques du cours de la lune : ils divisent le tems en jour et en nuit, matin et soir.

Leur navigation se borne à la conduite de leurs pirogues pour la pêche. Leurs petites embarcations sont très-rapides, mais elles ne s'écartent pas des côtes.

Pêche. — Leur pêche serait très-abondante s'ils y mettaient plus d'adresse ; mais ils ne savent pas charger la partie inférieure de leurs filets, de sorte qu'ils surnagent, et que le poisson passe dessous. Malgré cela, leurs côtes sont si poissonneuses, que le produit de leur pêche excède encore leurs besoins.

Chasse.—Ils ont encore moins de succès à la chasse, faute de chiens, et sur-tout par la mal-adresse avec laquelle ils tirent le fusil, et par la frayeur qu'il leur inspire. Car, du reste, ils ont tant de gibier, que même sans chiens leurs chasses seraient considérables. Mais comme les Européens leur portent des fusils détestables, et qu'ils pensent que plus ils mettent de charge plus ils doivent tuer ; leurs armes leur crèvent souvent dans les mains, quoiqu'ils fassent

fétiche, c'est-à-dire, qu'ils conjurent le fusil de ne les pas tuer. Ils ne vont qu'à l'affut : ils ajustent long-tems, et tirent ensuite en tournant la tête : le coup part ; ils jettent le fusil à terre, et s'enfuient ; ils ne viennent que long-tems après le chercher, et ramasser le gibier si par hasard il est tué ; s'il n'est que blessé il est perdu. Au reste, quand un d'eux rapporte une pièce, c'est un grand triomphe. Elle lui procure la réputation de brave, qui lui suffit pour être promu par son prince au grade de *capitaine mort*, c'est-à-dire, conducteur des soldats à la guerre. La marque de sa dignité est un bonnet, surmonté d'un diadême de plumes rouges de queues de perroquets.

Ils chassent quelquefois les animaux féroces ; mais leur manière est d'environner de feu leurs retraites ; et quand ceux-ci fuient de toute part, très-irrités et très-dangereux, les nègres montent sur les arbres, d'où ils leur tirent des coups de fusils comme ils peuvent. Les Européens, moins habiles qu'eux à monter aux arbres, se font tendre des échelles de cordes par les nègres, et tuent bien plus habilement les animaux.

Nourriture.—La nourriture ordinaire des Congos consiste en racine de manioque, cuite au bain marie, qui leur tient lieu de pain ; un ragoût de tomate, à l'huile de palmier, du poisson et de la volaille, des bananes grillées, des pistaches cuites sous la cendre, des légumes, des fruits, quelques cabris, quelques cochons, dont ils vendent la plus grande partie aux Européens ; ceux-ci leur ont amené plusieurs fois des bœufs et des vaches, mais ces animaux n'ont pu s'y perpétuer.

Ils boivent du vin de palmier et autant d'eau-de-vie d'Europe qu'il leur est possible.

Lorsqu'un des principaux boit ou mange, il fait faire l'essai de tous ses mets par un esclave ou un garçon. C'est une précaution contre le poison.

Productions des trois règnes.—Les singes sont très-communs au Congo. Nous avons déjà parlé de l'espèce la plus remarquable, l'homme des bois. Les nègres les croyent réellement des hommes ; et il faut avouer que le défaut de la parole est quelquefois tout ce qui distingue ces animaux, les plus parfaits dans leur espèce, de certains hommes, et sur-tout de certains nègres plus sauvages, et peut-être moins

intelligens qu'eux. Cette espèce se trouve au Congo, mais elle n'y est pas très-commune. Les nègres craignent de les rencontrer, et en effet ils en sont quelquefois très-maltraités.

Ils ont chez eux une espèce de rat domestique, qu'ils appellent cochons d'Inde, et beaucoup de rats palmistes, qui ressemblent aux écureuils. Enfin, ils ont des chats, et des chiens qui n'ont point d'odorat, et qui ne peuvent leur servir à la chasse.

Nous avons parlé de leurs animaux sauvages très-multipliés dans le Benguela. Les tigres et les chats tigrés y sont très-communs; les éléphans y paraissent en troupe, mais il paraît qu'ils n'y font que passer, et qu'ils se retirent vers la rivière de Gabon. Ils ne sont pas très-communs au Congo.

Les reptiles y sont très dangereux. Les *cent pieds* ou *scolopendres*, et les scorpions, infectent le pays. Ces derniers recherchent beaucoup le papier: les Européens n'ouvrent pas un livre sans le secouer, pour éviter leur piqûre dangereuse.

Le requin et la secune poursuivent les hommes. Dans nul autre parage le premier n'est plus dangereux. Quelques auteurs ont avancé que les nègres congos, très-bons nageurs, les surpassaient à la nage, et leur livraient des combats. Rien n'est plus faux; ces nègres sont en effet bons nageurs, mais le requin, dans son élément, est d'une agilité si supérieure, que loin de le combattre, les nègres craignent de le rencontrer. D'ailleurs, ces hommes, naturellement lâches, ne seraient pas capables de se défendre contre un ennemi moins redoutable. Beaucoup sont victimes de ces animaux.

La torpille se fait aussi beaucoup redouter des pêcheurs. Sa piqûre est très-à craindre pour eux. Leurs poissons d'eau douce sont en général les mêmes que les nôtres.

Parmi les oiseaux, les plus frappans sont le pélican et les perroquets. Dans ce pays, le dernier est un oiseau de proie. Il chasse les autres oiseaux et les déchire. Il se nourrit aussi de pistaches, qu'il aime beaucoup. Dans nos climats il perd sa force et son caractère; mais dans le Congo il est plus fort que nos éperviers, et aussi destructeur.

Cette côte est infectée de termites, de l'espèce nommée la tourelle. Cet insecte détruit les cases de pailles.

On trouve dans ce pays l'arbre le plus gros de la nature; il se nomme *mapou*. Il y en a de trente-cinq pieds au

moins de circonférence. On y trouve aussi en quantité le cocotier, le palmier et le latanier.

Les légumes d'Europe viennent au Congo, mais ils dégénèrent bientôt, et ne peuvent plus se transmettre : le froment y vient et s'y reproduit. Les nègres n'en font pas le même cas que nous.

Les fruits sauvages sont aussi bons que ceux cultivés. La canne à sucre, le coco, l'igname et la patate s'y trouvent en abondance.

Les herbes potagères y viennent à une hauteur surprenante ; celles qui ne sont pas mangées grainent, murissent et sèchent. On les brûle, et leurs cendres sont un excellent engrais.

Les montagnes du Congo sont ferrugineuses, mais les naturels ne savent pas exploiter leurs mines ; ils en ont d'or et d'argent : on dit même que les Portugais en ont découvert de très-abondantes, qu'ils ont mises en valeur. Les nègres n'en sont pas jaloux ; ils ne font aucun cas d'une production de la terre qui, disent ils, ne peut se manger, et qu'ils regardent comme inutile. A l'égard des autres métaux, les Européens leur apportant des outils aratoires, des armes, des bracelets, etc., tout travaillés, il leur suffit de tenir prêts des esclaves et de l'ivoire, objets d'échanges, qui leur coûtent beaucoup moins à se procurer.

SUITE DE LA CÔTE DU BENGUELA.

Depuis le cap Negro et la rivière de Bembarouge, la côte située par les 18e. jusqu'au 30e. deg. de latitude australe, est trop peu connue pour que l'on puisse en donner des détails certains. Elle est redoutée des voyageurs, et peu abordable : il ne s'y fait pas de commerce. Une nation nègre, nommée *Cimberas*, occupe les terres bornées au nord par la rivière Bembarouge, et au midi par celle d'Agra ; la pointe *Bordaş*, le cap de *Ruypire* et le cap *Frio* se distinguent ensuite ; puis on trouve le cap Serra, voisin du tropique du capricorne, la baie de *Walwich*, la pointe d'*Ilheo*, le golfe *St.-Thomas*. Le reste de la côte est presque inabordable jusqu'à la rivière d'Orange, dont l'embouchure est à 50 lieues au sud du tropique du capricorne. L'interieur des terres est occupé par les sauvages Hottentots nommés Housvanas,

chez lesquels des voyageurs ont pénétré par l'intérieur. Nous aurons occasion d'en donner quelques particularités.

Le reste de la côte et la partie méridionale sont plus connus. Le cap de Bonne-Espérance, si célèbre, et long-tems si redouté, en est le lieu principal. Nous allons donner sur cette partie de l'Afrique, aujourd'hui si intéressante, des détails que plusieurs célèbres voyageurs nous ont récemment transmis.

EXTRÉMITÉ MÉRIDIONALE DE L'AFRIQUE.

L'extrémité méridionale de l'Afrique est habitée par deux peuples, les *Hottentots* et les *Cafres*, que leurs formes, leur couleur et leurs habitudes distinguent, et une colonie d'Européens établie au cap de Bonne-Espérance.

Les Hottentots occupent la partie S. O.; les Cafres habitent à l'est; les Européens sont à la pointe méridionale. Nous commencerons par donner des détails sur ces derniers qui nous intéressent plus particulièrement.

Ce sont les Hollandais qui forment essentiellement la colonie; ils occupent le territoire dépendant du cap *de Bonne-Espérance*, ainsi que la ville de même nom, où ils ont fixé leur principal établissement. La pointe de ce cap git par les 34 deg. 24 m. lat. mérid., et 16 deg. 3 min. 45 sec., long.: or. ce sont les Portugais qui en ont fait la découverte en 1493. Bartholomé Diaz le nomma cap des *Tourmentes*, parce qu'il y aborda dans un tems où les coups de vents fréquents rendent ces parages très-redoutables aux navires. Aussi les Portugais, rebutés par les difficultés de leur navigation, les abandonnèrent-ils bientôt, et ce cap fut long-tems craint et évité des marins: mais aujourd'hui que l'architecture navale est perfectionnée, et que l'on connaît le tems et la saison favorables, on ne fait plus aucune difficulté de doubler le cap, qui a même pris un nom bien éloigné de porter les idées de terreur que donnait celui de *Tourmentes*. Les mauvais vents règnent depuis le milieu de mai jusqu'au milieu d'août, et pendant ce tems le gouvernement ne permet pas qu'aucun navire reste en rade, parce que le mouillage n'y est pas tenable dans une tempête. On a débité ridiculement, et quelques auteurs ont répété trop légèrement, qu'on tirait sur un vaisseau

qui se présentait dans ce tems. Le fait est qu'on lui marque des signaux, et que s'il n'y répond pas, on lui envoye un bateau qui lui indique la rade de False-Bay, où l'abri est excellent. Mais c'est un grand désavantage pour le navire venant de l'Inde qui est contraint de s'y retirer, parce qu'il n'en peut sortir de l'hiver, et qu'il est contraint d'attendre le moment de doubler le cap de Bonne-Espérance.

La cause physique du vent S. E. qui règne au Cap un peu après l'équinoxe, est celle même à laquelle on attribue les vents alizés, la raréfaction de l'atmosphère, et ses suites naturelles. (Voyez le premier volume de cet ouvrage). L'abbé de La Caille, qui a donné les premières observations exactes au Cap, avait remarqué que les corps célestes ont, pendant les tempêtes, une apparence étonnante; la scintillation des étoiles est telle, qu'elles paraissent s'agiter : la lune semble éprouver une ondulation, et les planettes ont une queue comme les comètes. Ces apparences tiennent au plus ou moins de condensation ou de dilatation de l'atmosphère à travers lequel les astres sont observés. Le baromètre se tient plus haut l'hiver que l'été. La plus grande variation du mercure est de $\frac{89}{100}$ d'un pouce; il s'élève rarement au-dessus de 30-10 pouces, et ne descend guères au-dessous de 29-74 pouces (Voyez Barrow, page 69). On peut aussi consulter La Caille pour les observations du thermomètre.

Colonie hollandaise.

L'étendue du territoire de la Compagnie n'est pas par-tout cultivée ni fertile. D'après une carte très-exacte, levée en 1797 et 1798, par ordre du comte de Macarteney, la surface totale égalerait 42 lieues carrées de 25 au degré. Il y a beaucoup plus que la moitié de ce terrain occupé par des montagnes stériles et des plaines arides, dont la superficie n'offre qu'une argile dure et un sable cristallisé; de sorte qu'une grande partie des terres de la colonie sont incapables de rien produire, et qu'on n'y trouve nulle trace de végétation, si ce n'est quelques herbes acides et nuisibles; mais la partie du terroir renfermée au S., entre la mer et une grande chaîne de montagnes, est fertile. Des pluies abondantes y tempèrent l'excessive chaleur, et le voisinage de la mer y entretient une température plus douce que dans les cantons

qui s'en éloignent. Le sol est arrosé de plusieurs ruisseaux, dont les bords sont embellis d'arbustes verts et de plantes utiles.

Des chaînes de montagnes élevées forment la première division physique de ce pays. Nous donnerons ensuite la division en districts.

Division physique.

La grande chaîne de montagnes, la plus voisine de celle dont nous venons de parler, est celle de *Zwarteberg*, plus haute et plus inégale que la première, et se composant de deux et quelquefois de trois rangs de montagnes; laissant des intervales, du midi au nord, depuis la mer jusqu'au *Karoo*.

En arrière de cette chaîne, en tirant vers le nord-ouest, on en trouve deux autres; la première, ou celle de l'ouest, est nommée *Roggeveld*, et se subdivise en plusieurs rangées du midi au nord; et la seconde est la chaîne de *Nieuweld-Geberte*, étendue vers l'est, et qui se joint, à l'ouest, à celle de Roggeveld.

Division politique.

La totalité de ce pays montagneux est divisé, pour l'administration, en quatre districts, gouvernés chacun par un magistrat civil, nommé *Landrots*, assisté d'un conseil de six habitans. Ces quatre districts sont ceux *du Cap* ou *Drakensten*, de *Stellenbosch*, de *Graaff-Reynet* et de *Zwelledam*.

La Compagnie hollandaise des Indes orientales s'établit en 1650 dans ce pays, que les Portugais avaient dédaigné ou craint, quand ils s'établirent plus au nord vers la Fish-Rivière. Van-Riebeck en avait fait connaître l'importance aux Hollandais. Ils y bâtirent un fort à l'extrémité S. du Cap, sur un terrain qu'ils achetèrent des naturels du pays. Depuis ce tems ils ont assujetti les autres nations qui y abordent à leur payer un droit d'ancrage et autres tributs. Les Anglais les en ont chassés en 1795, et se sont emparé de la ville. Ils n'ont adouci ni le sort des colons ni celui des nations étrangères qui relâchent dans le port. On connaît la dureté du joug de cette nation dominatrice; les Français, dont le bonheur est de contribuer à celui du Monde, ont stipulé, par le traité d'Amiens, la remise de ce territoire aux Hollandais, la liberté de ces

mers pour toutes les nations, et le droit d'entrée au Cap sans payer aucune rétribution.

Sous le gouvernement des Hollandais la population s'est accrue, et le défrichement s'est étendu avec assez de rapidité. En 1650, cent hommes à-peu-près formèrent la colonie ; on leur envoya de Hollande un nombre égal de femmes. Aujourd'hui la population excède quinze mille blancs, non compris ceux de la ville du Cap ; mais il faut observer que beaucoup d'Européens sont venu s'établir au Cap à différentes époques. Les naturels du pays ont souvent tenté de s'opposer à la prospérité de la colonie, mais le besoin de nos denrées, et sur tout leur goût pour l'eau-de-vie, tempérèrent les effets de leur mauvaise volonté, et il faut avouer aussi qu'ils eurent souvent à se plaindre des violences et des injustices de leurs nouveaux hôtes, qui ne les contirent que par la terreur de leurs armes. Peu-à-peu les Européens gagnèrent du terrain ; les autres s'éloignèrent volontiers ; beaucoup de naturels finirent par se soumettre volontairement, et servirent leurs nouveaux maîtres, qui se virent enfin possesseurs du territoire dont nous avons indiqué les limites. Voici la description topographique des quatre districts, autant que les voyageurs nous l'ont transmise. Nous commencerons par celui du Cap.

TOPOGRAPHIE.

DISTRICT DU CAP, VILLE DU CAP.

Ce district occupe principalement la peninsule et le promontoire, qui fut nommé originairement cap des *Tourmentes*. La ville est la capitale de tout l'établissement ; elle est située avantageusement sur la côte de l'ouest de la baie, appelée *Table-Bay* ou *Baye de la Table*, dans une plaine qui s'élève par une pente douce, jusqu'aux trois montagnes du *Diable*, de la *Table* et de la *Tête du Lion*, qui, dans son étendue, prend les noms de *Croupe du Lion* et de montagne *Jacques*. Le château et la citadelle, qui sont dans cette partie, protègent le mouillage.

La plupart des rues de la ville sont larges, droites et parallèles. Les maisons sont bien bâties et propres : on en compte onze cent. Trois ou quatre places carrées décorent la ville ; il y a un marché public et une grande esplanade,

qui sert de place d'armes : les eaux de la ville sont conduites à la mer par des fossés et canaux ; on y trouve un hôpital, qui peut contenir 6 à 7 cent malades, avec les médecins et gens de service, des magasins, des casernes, qui peuvent loger quatre mille hommes ; une église calviniste et une luthérienne : un grand bagne pour les esclaves du gouvernement ; un palais de justice, où siége un tribunal composé de sept membres, qui prononcent sur toutes les espèces de causes, mais dont on appelle au gouverneur.

La citadelle renferme aussi beaucoup de bâtimens publics, tels que la banque, l'administration des orphelins, etc. La population de la ville du Cap peut être évaluée à 6,000 blancs, et 12,000 hommes de garnison et d'esclaves.

Outre les édifices publics que nous venons de citer, il y a un grand nombre de jolies maisons particulières et de jardins très-agréables, dans lesquels on distingue ceux du gouverneur. Il y a aussi une promenade publique très-jolie, dont on doit l'amélioration aux Anglais, qui y ont établi un jardin botanique. Ils y ont tenté plusieurs essais utiles sur la culture des plantes d'Europe et d'Asie, dans lesquelles on est surpris de ne pas trouver l'olivier, qui manque absolument dans ce pays, et que rien ne remplace (1).

Habitans. — Tous les voyageurs nous représentent les dames du Cap comme vives, jolies et aimables : ainsi, à cet égard, la mère-patrie hollandaise a beaucoup à envier à sa colonie ; mais il paraît, si l'on en croit quelques voyageurs, que les hommes n'ont pas cet avantage sur les Hollandais d'Europe. Au moins, sont-ils plus complaisans pour leurs épouses, auxquelles ils permettent plus volontiers de satisfaire le goût général du sexe pour la parure. En tout, ces dames jouissent d'une grande liberté, et n'en abusent pas. Leurs jeunes demoiselles sont bien élevées ; plusieurs cultivent la musique et les arts d'agrement. Beaucoup parlent anglais et Français ; elles sont adroites aux ouvrages des mains ; elles imitent les modes anglaises, qu'elles reçoivent avec beaucoup d'empressement par les navires de cette nation.

L'éducation des garçons, tant que leurs mères la dirigent

(1) On y connaît seulement une espèce d'olivier sauvage, dont le fruit n'est d'aucun usage.

les rend aussi fort aimables; mais aussitôt que l'âge les porte au moment de s'instruire, ils sont négligens et paresseux. Bientôt ils s'abandonnent à la routine, et, à l'exception de ce qui tient au commerce, beaucoup d'entr'eux ne savent que boire, fumer et dormir. Aussi leur societe est elle très-peu recherchée des étrangers.

L'esclavage, dont cette colonie pourrait se passer plus aisément que les autres, parce qu'il est plus facile de determiner ces nègres, que ceux du Sénégal, à travailler pour un salaire, l'esclavage, dis-je, s'y est maintenu par l'habitude; mais il n'y est pas insupportable aux naturels : la plupart viennent d'eux-mêmes s'y offrir.

Gouvernement. — Le gouvernement du Cap a été assez doux et très paisible sous les Hollandais; les Anglais y ont apporté l'âpreté de leur caractère, mais ils n'y ont point violenté les usages ni la religion. Les colons ont eu en général peu à se plaindre de vexations : ce sont les navires étrangers qui en ont, sur-tout, supporté le poids, et pour qui la hauteur des Anglais a considérablement aggravé les charges déjà imposées par l'avarice des Hollandais.

Mais si les colons ne peuvent s'empêcher d'éprouver pour les Anglais ce sentiment qui nous repousse toujours d'un injuste vainqueur, il faut convenir qu'ils leur sont redevables sous un autre point de vue. Au moment où les Anglais ont envahi leur territoire, les exécrables principes du jacobinisme s'y propageaient. La révolte, et tous les crimes, y fermentaient. Le gouvernement trop faible suivait les erremens du gouvernement imbécile de 1789, dont la faiblesse a causé tous les maux qui se sont répandus sur la France. Déjà des excès étaient restés impunis, la révolte avait deployé l'étendart dans le *Graaff-Reynet*, et il n'est pas douteux que les malheureux habitans du Cap n'eussent été livrés à toutes les horreurs de la révolution qui a embrâsé les deux mondes. Et qui peut savoir si l'heureuse issue de notre épouvantable lute leur était aussi réservée? Les miracles sont imprévus; les héros sont rares sur la terre : les ressources de la colonie sont faibles en comparaison de celles de la France. Le Cap ne pouvait attendre qu'un sort aussi déplorable que celui qu'ont éprouvé les Antilles. Mais au moment où l'insurrection éclata, le lord Macarteney venait de prendre la plus in-

juste, mais alors la plus salutaire possession. Il réprima les premiers actes d'insubordination contre les autorités qu'il avait conservées ; sa fermeté en imposa aux séditieux ; tout rentra dans l'ordre, et la colonie attendit en paix les heureux événemens qui ont amené le traité d'Amiens. Alors le sauveur de la France n'oublia pas ses alliés : la liberté des colons du Cap, celle de cette mer, furent stipulées. Si une insigne perfidie a rendu nuls les effets de la bonté du consul, les colons doivent attendre en paix le moment peu éloigné, sans doute, où les Anglais apprendront que les nations doivent respecter la foi de leurs traités.

Le promontoire du Cap est environné de plusieurs baies importantes. La première est la baie de *la Table*, ouverte au nord, célèbre par la montagne de son nom, élevée de 3,300 pieds au-dessus du niveau de la mer, et où les nuages s'arrêtent. C'est ce que quelques auteurs ont prétendu énoncer par l'expression du pays, *la montagne met sa perruque ;* mais des voyageurs, à tous égards estimables, particulièrement M. de La Caille, ont parlé d'un étang qui se forme dans les nuages, au sommet de la montagne, et qui, suivant eux, alimenterait les fontaines du Cap. M. Le Vaillant atteste le même fait. Cependant deux voyageurs, non moins exacts et non moins célèbres, qui ont monté au sommet de la montagne pour vérifier ce phénomène, le nient positivement : ce sont MM. Barrow et de Grandpré.

La *Table-Bay* offre le meilleur abri pendant l'Eté. La lat. de la ville qui y est situé est 33 d. 55 m. 15 s. S., et en longitude 16 d. 3 m. 45 s. or.

A une lieue E., dans la mer, on trouve la petite île *Roben* ou des *Pingouins*. Entre elle et la pointe des pendus il y a un écueil nommé la Baleine ; on mouille ordinairement dans l'île lorsque les vents de S. E. sont violens, cependant le mouillage y est mauvais ; il est beaucoup meilleur sur la côte lorsque le vent permet l'abordage.

L'île Roben est presque plate, excepté vers le sud, où l'on remarque une monticule de 78 pieds d'élévation. C'est de-là qu'on signale les navires en mer ; c'est dans cette île qu'on relègue les malfaiteurs, et il y a un poste de trente hommes chargé de la garde des forçats, qui y sont généralement au nombre de cent cinquante, tant blancs que noirs. En tems de guerre, on les ramène au Cap, où leur sort est plus dur.

Le terrain, tout sabloneux qu'il est, a cédé aux efforts de ses habitans. Chacun des relégués a un jardin et une vigne à cultiver. Le produit de cette culture est vendu aux vaisseaux qui relâchent à ce mouillage. Les forçats y élèvent aussi des moutons, et il leur est permis d'en tuer un par semaine pour ajouter à leur ordinaire. L'administration militaire et le commandant gouverneur, qui a une jolie maison dans l'île, y font aussi cultiver des terres, et élèver des troupeaux. Les malfaiteurs relégués dans l'île y sont libres; leur punition se borne à l'exil. Ils sont forcément occupés à l'exploitation d'une carrière d'une pierre bleue de la nature de l'ardoise, et qui s'emploie au lieu de marbre. L'île abonde en cailles, qu'on ne chasse que pour le service de l'administration. On y trouve quelques couleuvres et beaucoup de pingonins.

False-Baye, à l'orient du Cap, et au sud de la baye de la Table, dont elle est séparée par un isthme de 9,000 toises, est un golfe très-profond, formé par les deux éminences du *cap de Bonne-Espérance* et de *False-Cap*, à 7 lieues E. du premier. Ce grand golfe offre plusieurs baies très-fréquentées en hiver, parce que leur abri est sûr dans ce tems. *Simon's baye* est la meilleure; sa latitude est par 34 degrés 9 min. sud.

La baie de *Gordon*, au fond du golfe, sur la rive occidentale du False-Cap, dont nous venons de parler, est aussi un bon abri dans certains tems.

Il y a encore sur la côte occidentale du cap de Bonne-Espérance les deux baies de *Camp* et *Chapman*; les navires y relâchent rarement.

Le district s'étend au nord sur la côte occidentale d'Afrique jusqu'à la baie Ste.-Hélène, à l'embouchure de la rivière Berg; les Hollandais y ont un poste. Vis-à-vis le mouillage de la baie, la rivière est barrée d'un banc de sable dur; mais elle est très-profonde, et on peut la remonter assez haut dans l'intérieur des terres; il y a sur ses bords une quantité d'oiseaux extraordinaires pour les Européens.

La baie de *Saldagne* est à quelque distance au sud de celle de Sainte-Hélène, formée par la pointe Saint-Martin; elle est située par 33 deg. 10 m. lat. Barrow prétend que les Anglais en ont pris possession en 1620, et par-là il essaie de justifier les prétentions de cette nation sur le pays, par la

priorité de cet acte sur l'établissement des Hollandais. Ceux-ci ont en leur faveur une longue jouissance, et leurs travaux importans qu'ils opposent à un vain acte, dont l'autenticité est plus que douteuse. Au reste, cette baie sera plus célèbre dans l'histoire par la victoire que M. de Suffren y a remportée sur les Anglais, et celle que les Anglais y remportèrent sur la flotte hollandaise en 1795. L'amiral hollandais ne la leur vendit pas cher; il ne tira pas un seul coup de canon, et l'invasion de la colonie fut la suite de cet événement.

Nous avons dit que le False-Cap, qui est avancé dans la mer à la même latitude australe que le cap de Bonne-Espérance, formait avec lui le vaste golfe nommé False-Baye, de sept lieues d'ouverture et d'autant de profondeur. La côte qui se prolonge au sud-est n'offre, jusques au cap des Aiguilles, que des dunes de sables, des cavernes et des stalastiques. A quelques lieues au nord le pays est fertile en pâturages.

Le *cap des Aiguilles* est à 26 l. $\frac{1}{4}$ sud-est du c. de B. Esp. c'est le plus méridional de toute l'Afrique; il est à 17 deg. 42 m. longit. or. de Paris; *lat.* 35 d. 2 m. On le redoute à cause d'un banc immense qui porte le même nom, et qui commence au cap de Bonne-Espérance, s'étend jusqu'au 37e. degré de latitude sud, et rejoint la côte à l'embouchure de la Fish-Rivière (rivière des poissons); ainsi il embrasse une étendue de plus de 180 lieues à l'est du cap de Bonne-Espérance.

En doublant le cap des Aiguilles on trouve à l'est la *baie de Struys*, et la côte qui couvre la vallée sablonneuse de *Sœtendal*. A 12 lieues à l'E. est la *baie de Saint-Sébastien*, que l'on appelle aussi *Sainte-Catherine*. Le cap occidental de cette baie termine le district du Cap du côté de la mer. Les parties nord de la vallée de *Sœtendal* touchent un terrain plus fertile, très-fréquenté par les antilopes, les gazelles, et en général par tout le petit gibier du Cap.

Au midi de la baie de Saldagne, dans l'intérieur des terres du Cap, est le *Groen-Kloof* (vallée verte); c'est une gorge entre deux montagnes; elle est d'une grande importance comme poste militaire, quoiqu'il n'y ait aucune fortification: c'est la défense du Cap du côté du nord. Quant au nom qu'elle porte, rien ne le justifie, car on n'y trouve nulle trace de végétation; mais la division de Zwartland, à l'est du Groen-Kloof, est appelée le grenier du Cap, à cause

de sa fertilité. Elle est peuplée en raison de son abondance, et il y a une église.

Un autre poste, non moins important pour la même raison, c'est *Muysemberg*, situé au nord du promontoire, entre la montagne de *la Table* et la *baie de Simon*. C'est un défilé très-important; il est défendu par des ouvrages construits sur les hauteurs. Barrow le dit imprenable, ce qui me fait croire que ce sont les Anglais qui l'ont fortifié; car les Hollandais en ont été chassés plusieurs fois.

Nous avons desiré donner la description topographique des autres districts, mais ce ne peut être avec une grande précision. Les cartes les plus exactes n'ont pas tracé leurs limites rigoureusement; soit que les auteurs aient négligé ce soin important, soit plutôt qu'ils aient manqué de lumières positives, et qu'ils aient préféré un silence absolu à des notions fausses ou incertaines. Au reste, nous indiquons les positions relatives dans les quatre districts; et quand nous n'exprimerons pas positivement celui auquel appartient un lieu, on verra du moins sa situation dans le pays, et généralement à quel district on doit le rapporter naturellement.

Stellenbosch.—Les limites du district de *Stellenbosch* sont celles de la colonie de ce côté. Elles s'étendent jusqu'au pays des *petits Namaquois*, dont nous parlerons bientôt. Les vastes plaines du *Karoo*, au nord est, séparent la colonie du pays des *Boschimans* (sauvages hottentots, ou littéralement *hommes des bois*); la partie occidentale offre, sur un vaste rivage de la mer, d'immenses plaines sablonneuses et arides, à l'exception de quelques parties couvertes d'arbustes: la *rivière Verte*, celle du *Karoo* les traversent de l'est à l'ouest: plusieurs *kloofs* et plusieurs montagnes joignent les chaînes de *Roggeveldt*, dont nous avons parlé. Ces chaînes immenses présentent trois rangées dans la direction du nord-est au sud-est. La première s'appelle *Roggeveldt supérieure*. On y trouve l'*Eland's-kloof*; c'est un ravin difficile à passer. C'est-là aussi que coule la rivière *des Eléphans*, et qu'on aperçoit de hauts mornes nommés *Kardow*, où se trouvent des sources d'eaux chaudes minérales. Les Hollandais y avaient construit un édifice qui est tombé en ruines: les vallées offrent de bons pâturages. En tirant vers l'occident on trouve la division des *vingt-quatre rivières*, qui s'étend

jusqu'au bord de *Berg-Rivière*. C'est la partie la plus peuplée de la colonie, si l'on y comprend le *Zwartland*. Elle se compose de grandes plaines unies, très-fertiles en grains, en fruits, en pâturages; elle est arrosée de beaucoup de rivières, et fertilisée par des pluies abondantes.

En passant les montagnes du Tigre on rentre dans le district du Cap; mais en remontant au midi du *Roggeveldt supérieur*, on trouve le *Roggeveldt du milieu*, où coule la rivière du *Rinocéros*. Au sud-ouest de la chaîne on trouve la montagne de *Kondou*, et les habitations où se retirent l'hiver les habitans du *Bokkeveld* ou *terre de glace*, qui se trouve de l'autre côté de la chaîne. En s'approchant toujours du district du Cap on trouve le *Waveren* ou sable rouge. Ce terroir devient de plus en plus fertile du côté des parties méridionales; il donne du vin très-bon et du blé. Enfin, on entre dans le petit et le grand *Drakensteen*, pays fertile, et recherché sur-tout des Français. Il est arrosé par les branches innombrables de *Berg-Rivière*, qui se réunissent ensuite et poursuivent son cours.

Ces deux divisions, et *Laperle*, composent ce qu'on appelle *le Canton Français*. *Laperle* est un village; il y a une église. Dans ces deux Drakensteen il n'y a guères que des fermes et des maisons isolées : il n'y a pas d'églises; mais à peu de distance à l'est il y en a une, et des bains chauds dans la vallée de *Zwarteberg*, au nord de *la tour de Babel*. Le terroir de Drakensteen donne d'excellens fruits et de très-bon vin. Au midi est le *Hottentots-Holland's-Kloof*, passage difficile, et qui a été plusieurs fois fatal aux Hollandais, qui le connaissaient moins que les naturels. Il est à 12 lieues N.-E. du Cap. On y trouve plusieurs sources chaudes et des établissemens de bains.

Au sud-est du *Roggeveldt du milieu* est le *petit Roggeveldt*, dont la chaîne se réunit au *Nieuweldt* et au *Chowp*. Cette partie a quelques pâturages vers l'occident; mais du côté de l'orient elle n'est que la prolongation du grand désert de *Karoo*, qui occupe tout le nord de la colonie. On y distingue de hautes montagnes qu'on a nommées *de la Table* et *du Lion*, à cause de leur ressemblance avec celles de ce nom au Cap. Là se trouvent les sources du fleuve *Karoo*, et les

rivières du *Rinocéros* et *aux Buffles*. Les autruches et tous les antilopes sont très-fréquens dans cette partie.

District de Graff-Reynet. — Le district de *Graff-Reynet* est le plus sauvage de tout le pays; il est borné à l'ouest par celui de Stellenbosch; au nord ses limites, qui sont celles de la colonie, sont les plaines arides du *Karoo*, et le pays des *Bochismans* ou Hottentots sauvages; à l'est, il s'étend jusqu'à la *Cafrerie*; au midi, il est borné par le district de *Zwellendam*.

Il renferme au nord la prolongation de la chaîne du *Nieuweldt*, qui prend le nom de *Nieuweldt-Gébeste*. Là sont les plus hautes montagnes de l'Afrique méridionale. Elles ont au sud une autre chaîne plus petite, qu'on nomme dans le pays *montagnes d'hiver*: et au-delà de vastes plaines désertes nommées aussi Karoo, où se trouvent les sources du fleuve de ce nom. La partie sud est de ce désert recèle beaucoup de lions, de panthères, de buffles et de loups.

A l'est de ce désert est une vaste plaine moins aride, arrosée de plusieurs rivières; elle se nomme *Beer-Valley* (1). Elle s'étend au pied des montagnes noires, d'où sortent toutes les eaux qui se réunissent dans la vallée. Elle est environnée de *Nieuweldt*, *Winterberg* et du *Camdeboo*, où les plaines offrent plus de végétation; elles abondent aussi en boucs et en autruches. Le village de Graff-Reynet est au N. du Camdeboo La rivière de *Sondag*, ou *Dimanche*, traverse le territoire de *Graff-Reynet* et de *Camdeboo*, arrose au midi ceux de *Zuarte-Ruggens*, où se trouvent d'immenses forêts de buissons, et se rend à la mer, où elle a son embouchure dans la baie de *la Tête-Noire*, laissant à sa gauche le *Ayter-Bruyntjes*, fertile en grains et en fruits, et arrosé par la rivière des Boschimans. Il ne faut pas confondre ces derniers avec les Boschimans septentrionaux, dont ils sont une colonie. Les septentrionaux sont beaucoup plus sauvages.

La division de *Graff-Reynet* propre occupe un territoire de trois lieues de rayon, dont le village de ce nom est le centre et la capitale. Elle est bornée au N. et à l'E. par le *Sneuberg* (montagnes de neige); vers le S. et l'O., par la

(1) Le mot Valley ne signifie pas seulement vallée, mais pays bas et marécageux, enfin on le trouve pour *etang*.

division

division du *Camdeboo*. Le *Graaff-Reynet* propre contient environ vingt-six familles, dont douze demeurent dans le village, qui est situé par la latitude de 32 deg. 11 min. S, et 23 deg. 40 min. long. orientale du méridien de Paris. Sa distance du Cap est de cent soixante-six lieues environ. Ce n'est qu'un assemblage de huttes construites en terre sur deux lignes. La maison du landrost n'est pas plus magnifique que les autres. Il y a une prison bâtie également en terre, et couverte en chaume : il n'y a guère dans ce lieu que des ouvriers occupés par le landrost, et il est très-difficile de s'y procurer les choses nécessaires à la vie.

Le nord du district est borné par la grande rivière d'Orange. Il n'offre guère que des montagnes, où l'on trouve les sources de la *Fish Rivierre*, au nord de la division de *Tarka*, de vastes plaines *arides*, infestées de bêtes féroces, et enfin le N. de la Cafrerie et le pays des Boschimans. Le centre du district est occupé par les divisions de *Snewberg* et *Graaff-Reynet*, le Sud est borné par la côte de la mer. On y trouve la baie de Tête-Noire, à l'embouchure de la rivière de *Zwart-Kops*, et la baie de *Camtoos*, dans laquelle tombent les rivières de *Komné*, *Camtoos* et *Van Staaden*. Le mouillage de cette dernière baie est assez bon.

District de Zuellendam. — Le *Zuellendam* est, après le district du Cap, le plus fertile et le plus civilisé ; mais il est encore très-désert et très-sauvage. Il est borné à l'O. par celui du *Cap* ; au N., par celui de *Stellebosch* ; à l'E., par le *Graaff-Reynet*, dont il est séparé par la rivière de Camtoos ; et au S., par la mer. Il contient cinq à six cents familles. Sa population entière se compose de trois mille blancs, et généralement deux Hottentots, et cinq esclaves par famille.

A l'O. du Zuellendam coule la *rivière Large* qui traverse le district du N. O. au S., et va se jeter dans la baie de *Saint-Sébastien* ou *Sainte Catherine*. Au N. E. de la rivière sont les gorges des hautes montagnes nommées *Hea-rivier's-Kloof* ; les sommets des montagnes sont arides, mais le *Kloof* jouit d'une végétation agréable et utile. La *rivière Large* et celle qu'on appelle *rivière Profonde*, sont les deux seules de ces cantons qui méritent le nom de rivières ; les autres ne sont que des ruisseaux.

Au N. du district règne, de l'O. à l'E., la grande chaîne

de montagnes nommée *Zwarteberg*, qui se prolonge dans le district de *Graaff-Reynet*. Le village de *Zwellendam*, au S. de la montagne, est la capitale du district; mais nous n'avons aucun renseignement sur ce lieu. Il faut qu'il ne soit pas de grande importance. Nous savons seulement que son territoire abonde en gibier, et qu'au sud il se trouve des pâturages excellens, et même du blé.

A 20 lieues est, qui sont occupées par des montagnes, on trouve la rivière *des Eléphans*, qui est entièrement desséchée dans la saison d'été; et au-delà, à l'E., le *Langé-Kloof* (passage long). C'est une espèce de défilé entre deux chaînes de montagnes, qui vont se terminer à l'E., dans les plaines arrosées par le *Zwart-Kops*, à l'extrémité E. du district. Le *Langé-Kloof* est très-bien arrosé et fertile. Il a beaucoup d'habitations, qui toutes ont de beaux jardins, bien cultivés.

Au midi du *Langé-Kloof* est la division des *Autiniequas*, qui comprend une étendue de pays que le gouvernement hollandais tenait en réserve pour son usage particulier. Ce territoire est remarquable par ses excellens pâturages, par le miel qui s'y trouve en abondance, et par de grandes et belles forêts, où se trouve la source de la rivière *Brakke*, qui se jette dans la baie de *Mossel* ou *des Moules*. Il y a deux rivières de ce nom, la grande et la petite, qui sont près l'une de l'autre.

A l'E. de cette baie on en trouve deux autres; la *baie aux Poissons*, séparée de la baie de Mossel par le cap Saint-Blaise, et la *Flesh-Bay*.

La côte, dans une étendue de 20 lieues, à l'orient de la baie de Mossel, ne présente que des sables, au nord desquels sont les vastes forêts dont nous avons déjà parlé. Elle se termine par le cap de *Robbenberg*, situé par la long. orientale, 23 deg. 48 min., et par la latit. aust. 34 deg. 6 min.

A l'E. est la baie de Plettenberg, dont la rade est moins bonne que celle de Mossel; elle est séparée du pays des *Autiniequas* par une rivière nommée du *Cayman* ou des *Crocodiles*, parce qu'on assure que des animaux de cette espèce s'y montrent quelquefois. Ses bords sont escarpés et hérissés de rochers, ce qui rend le passage très-difficile. La baie est entièrement ouverte aux vents. Le rivage se dirige dans le gissement général de la côte, sans aucune pointe du côté de

l'E., jusqu'au cap *des Grenadiers*, que les Portugais avaient nommé *pic Formosa*. Les forêts au nord du rivage produisent beaucoup de bois de construction, dont le Cap fait grand usage, malgré l'antique opinion qui lui est défavorable.

A l'est du cap *des Grenadiers* est la *baie Camtoos*, dont la partie E. appartient au district de *Graaff-Reynet*.

Il ne nous resterait plus qu'à présenter les observations des voyageurs sur les mœurs, les usages, le gouvernement des Européens dans ce pays, et sur les productions de cette contrée de l'Afrique, devenue la plus importante depuis la découverte du Cap; mais les mœurs, usages, habitudes et le gouvernement au cap de Bonne-Espérance, sont trop semblables à ceux de la Hollande pour que nous ayons beaucoup à nous étendre sur cette partie. Nous ajouterons seulement, à ce que nous avons dit déjà de la construction de la ville, que les rues sont mal pavées, et que les maisons sont généralement couvertes en roseaux; que l'intérieur est sans luxe, les meubles d'un goût simple; qu'on n'y voit point de tapisseries; que des glaces, des peintures et des gravures en sont les ornemens.

Il n'y a ni cafés ni auberges au Cap, ni dans toute la colonie; mais on peut loger chez presque tous les particuliers, en payant une piastre par jour, pour le logement et la nourriture.

Les étrangers sont en général assez bien accueillis au Cap. Les Anglais, sur tout, y sont bien vus; mais, si nous en croyons Le Vaillant, les Français sont, de tous les étrangers, les moins considérés dans la colonie. Il semble y avoir entre eux et les colons une antipathie que la bonne conduite, même des principaux français, ne peut vaincre. Peut-être en trouverait-on la cause dans le caractère de chaque nation, et l'extension que lui permet toujours l'éloignement de la mère-patrie.

Nourriture.— La nourriture au Cap est bonne, et à bas prix. Le Vaillant dit que le mouton ne s'y vendait qu'un sou de France la livre; qu'un bœuf gras ne se vendait que 4 liv. 10 sols de notre monnaie, et dix quartes de blé le même prix. Il ajoute, à la vérité, que pendant la guerre tout était considérablement renchéri.

Le poisson y est très-abondant; on y connaît presque

tous ceux de nos climats. Les huitres et l'anguille y sont très-rares.

Le gibier s'y trouve en abondance; le lièvre, les perdrix, la bécassine, les cailles, n'y diffèrent pas de ceux d'Europe.

Les fruits d'Europe s'y trouvent presque tous, hors l'olive; mais à l'exception du raisin, ils y ont beaucoup dégénéré.

L'asperge et l'artichaut n'y croissent pas; une autre plante y tient lieu de la première, et porte le même nom. Tous nos légumes y viennent parfaitement.

Les chevaux ne sont point indigènes au Cap; mais les Européens y en ont amené qui s'y sont beaucoup multipliés. Seulement ils y dégénèrent à quelques générations, et deviennent plus petits. La plupart sont de race espagnole.

Beaucoup de nos oiseaux y sont communs; ceux de proie du Cap sont: le *vautour*, l'*aigle*, le *milan*. Ces animaux y rendent le grand service de purger les environs de la ville de toutes les immondices.

Il y a une espèce de poisson, qu'on nomme *roman*, et qui ne se pêche que dans *False-Baye*. C'est tout au plus s'il est bon à manger.

Toutes les autres productions de la nature, communes au Cap, appartenant plus particulièrement aux pays des Hottentots ou des Cafres, nous en parlerons en traitant de ces parties de l'Afrique.

HOTTENTOTS.

Le nom de Hottentots a été donné généralement à tous les habitans indigènes de la partie méridionale de l'Afrique, à l'E. et dans le nord de la Cafrerie. On dit qu'il est tiré d'un mot qu'ils prononcent ou semblent prononcer souvent dans leur Langue; mais ils l'ont reçu comme un nom hollandais, et entre eux ils se connaissent sous celui de *Quaiquæ*.

Nous avons dit que le territoire occupé par la colonie avait été successivement enlevé aux naturels; il reste encore aux environs de Graaff-Reynet quelques familles de l'ancienne race des habitans. Celles-ci sont civilisées, si on les compare avec leurs compatriotes du nord et nord-ouest de la colonie. En général ceux-là sont au service des Hollandais. Il n'y reste pas vingt familles indépendantes, et elles sont si pauvres et si misérables, qu'elles ont à envier le sort des es-

claves. Une des raisons auxquelles on attribue la dépopulation de cette partie, est la coutume qu'ils ont de ne jamais se marier hors de leurs *kraals* ou villages, de sorte que chaque famille forme une horde séparée qui se perpètue difficilement, et que la misère anéantit sensiblement d'une année à l'autre. Bientôt cette classe de Hottentots ne laissera plus que le souvenir de son existence. Leurs mœurs se sont beaucoup rapprochés de celles des Hollandais.

Quant aux esclaves et aux Hottentots engagés au service des colons par année, ils sont traités, si l'on en croit quelques auteurs, avec une cruauté barbare. Les Hollandais se sont efforcés de se disculper à cet égard, et il faut conclure, je crois, que le sort de ces infortunés est plus ou moins rigoureux, suivant le caractère des maîtres dont ils dépendent. Les lois du gouvernement sont très-peu protectrices pour eux. Barrow en cite une atroce, qui permet à tout colon de garder jusqu'à vingt-cinq ans, comme son esclave, l'enfant de tout Hottentot qu'il aurait nourri depuis son enfance ; et ce qui agrave encore l'injuste rigueur de cette loi, c'est que les Hottentots ne connaissent guères leur âge : à cette époque de leur vie ils sont rarement dans le cas de demander leur liberté.

On remarque que ces hordes sont les plus tristes qui existent. Jamais les Hottentots au service des colons ne rient ni ne chantent. Les familles indépendantes cultivent leurs terres et nourrissent des troupeaux.

Nous n'avons presque rien à dire sur la géographie des Hottentots sauvages, nommés dans le pays *Boschimans*. Ils occupent principalement le Nord-Ouest de la colonie, sous le nom de petit et grands Namaquois et de Housvanas, et le Nord-Est jusqu'aux limites de la Cafrerie, sur les bords de la rivière d'Orange, sous le nom de Gonnaquois. La partie intermédiaire qui forme proprement le nord de la colonie est occupée par des déserts arides, sur lesquels les Housvanas s'étendent. On y voit à peine quelques Hottentots passagers et vagabonds, dont la rencontre est dangereuse si l'on est pas en force.

Il est faux que les Hottentots forment, comme l'ont avancé quelques auteurs, une espèce intermédiaire entre l'oang-outang et l'homme ; mais il est vrai que ces peuples ont, dans la physionomie et dans les traits, des dissemblances avec

tous les autres nègres voisins. Les os de leurs joues sont extrêmement saillans, et leur visage est large dans cette partie ; au contraire, ils ont la mâchoire très-étroite et le menton fort pointu. Leur tête est petite en proportion du reste du corps, qui est gros et potelé ; ils ont le nez plat, la bouche grande, les dents petites et belles, les yeux animés, la chevelure laineuse et courte : ces hommes ont peu de barbe, et prennent grand soin de l'arracher, ce qui leur donne l'air plutôt efféminés que féroces. Les femmes ont les traits délicats, et sont généralement bien faites. Elles ont la gorge bien formée et très-belle tant qu'elles ont la fraîcheur de la jeunesse, et sur-tout tant qu'elles sont filles ; mais le mariage et l'âge leur enlèvent entièrement ces charmes : aussi quand on demande à une jeune Hottentote, vêtue de son kross, si elle est mariée, ordinairement pour réponse elle découvre sa gorge : elles ont les pieds et les mains très-petits et très-jolis. Il y a long-tems qu'on a réduit à sa juste valeur la fable dégoûtante débitée sur le prétendu tablier dont on disait que la nature s'était plu à les déformer. Leur voix est douce quoique leur Langue soit gutturale ; elles font en parlant beaucoup de gestes qui donnent de la grace à leurs bras.

L'habit des hommes consiste dans un baudrier de peau auquel est suspendu, par-devant, un petit sac, dont l'usage se devinera plus aisément que l'idée qui a pu inspirer l'invention. Barrow remarque que si c'est la pudeur, l'objet est loin d'être rempli. Au baudrier tient, par-derrière, une pièce de peau sèche qui tombe à peine à moitié des cuisses, et qui voltige lorsque le Hottentot court ou marche vîte. Ils n'ont d'autres chaussures que des espèces de sandales qu'ils attachent avec des courroies. En hiver, ils portent un kross ; c'est un manteau de peau dont ils s'enveloppent. Les élégants joignent à cette parure un bracelet de cuivre ou de grains qu'ils portent au poignet : mais généralement cet ornement est réservé aux femmes, dont le goût pour la parure est aussi immodéré que celui des hommes pour les liqueurs fortes et le tabac. Barrow reproche aux deux sexes de s'abandonner chacun à son penchant, jusqu'à consommer la ruine des familles.

Les femmes sont nues jusqu'à la ceinture, mais leurs bras, leur col, leur sein, leurs oreilles sont chargés de grains de verroterie et de bracelets. La moitié inférieure des cuisses et

les jambes sont couvertes des mêmes ornemens, depuis la ceinture jusqu'à la moitié des cuisses. Elles portent, par-devant, un petit tablier de sept à huit pouces de hauteur, qu'elles garnissent de ce qu'elles ont de plus précieux, comme boutons de métal, grains de verroterie, etc.; et par-derrière une peau de mouton qui descend jusqu'aux molets. Elles ne portent point de chaussures: sur la tête elles ont des bonnets de peaux de différentes formes, ornés à leur caprice. Dans l'hiver, elles s'enveloppent d'un kross comme les hommes. Ces usages sont communs à tout le pays.

Pays des Namaquois.

Le pays habité par les Hottentots au N. O. de la colonie, et s'étendant au nord, s'appelle assez généralement pays des grands et des petits *Namaquois*, parce que ces peuplades sont les plus voisines de la colonie; mais il faut y comprendre plusieurs hordes hottentotes, qui le disputent souvent avec avantage aux Namaquois; ce sont les *Koraquois*, les *Kabobiquois*, les *Geyssiquois*, et sur-tout les *Houswanas*, nommés aussi *Bochismans*, les *Damaras*, les *Briquas*, les *Bastuards*. On a trop peu de détails sur la topographie de ces peuplades pour en traiter séparément; d'ailleurs, quoique souvent elles soient en guerre les unes contre les autres, elles sont le plus souvent encore confondues; leurs mœurs, leurs usages, leurs caractères, leurs productions sont les mêmes. Nous ferons connaître tout ce que nous en avons recueilli de plus particulier.

Le pays des petits *Namaquois* touche immédiatement aux confins de la colonie; il est borné au nord par celui des grands Namaquois, dont il est séparé par le fleuve d'Orange. Nous parlerons de ce fleuve en traitant des Gonaquois. C'est le plus considérable du pays, et les Hottentots le nomment Groot (grand); il a son embouchure sur la côte de l'ouest, entre les deux peuples *Namaquaas*. Ceux-ci sont pasteurs; leurs moutons sont plus semblables à ceux d'Europe que ceux de la colonie. Le Vaillant a prétendu que l'espèce des nôtres se détériorait au Cap. Barrow nie positivement ce fait. Leurs bêtes à cornes ont quelque différence avec celles d'Europe. Les montagnes nommées *Khamiesberg* sont ce que le pays

présente de plus remarquable. Barrow en a nommé deux, *Perles* et *Diamant des Namaquas*. On y trouve des mines de cuivre et des pierres rouges et jaunes assez curieuses, qui s'enlèvent par feuillets. Il ne pleut jamais dans les plaines sabloneuses qui séparent les montagnes, et on n'y trouve que quelques ruisseaux périodiques : on dit que ce pays a été très-peuplé il y a moins d'un siècle; mais actuellement ces grandes peuplades sont réduites à quelques hordes, et la plupart sont en quelque façon au service des Hollandais, qui se sont toujours étendus dans leur pays sans trouver de résistance.

Les Namaquois ne font pas leurs huttes précisément comme les Hottentots de la colonie : ce sont des hémisphères parfaits de dix à douze pieds de diamètre, couverts de nattes de jonc. Barrow, qui nous parle de ce peuple, nous représente les hommes comme vigoureux, grands et assez beaux : mais il fait une peinture dégoûtante des Namaquoises, que Le Vaillant nous a représentée comme passablement belles, quoique moins jolies que les Cafres. Toutes les hordes dont nous avons parlé sont répandues depuis le pays des Namaquois jusqu'à celui des *Damaras*, qui vivent sous le tropique. La chaîne des montagnes qui occupent tout ce territoire renferme une si grande quantité de mines de cuivre, que sans prendre la peine de les exploiter, on ramasse le minerai à la superficie. Mais ces sauvages ne connaissent pas l'art de fondre la mine pour en tirer le métal pur. A l'aide d'un appareil des plus simples ils en tirent seulement, par une première fusion, ce que les minéralogistes nomment la mine de cuivre vitreuse, qui coule à une chaleur modérée, et ils en fabriquent des chaînes et des bracelets. Ils ne connaissent pas non plus les procédés pour la soudure, et les chaînons restent ouverts. Les *Damaras* paraissent être Cafres d'origine. Le Vaillant dit que les Hollandais supposent chez les Namaquois des mines d'or et d'argent ; mais qu'on n'en a réellement aucun indice.

Les *Geyssiquois* habitent le pays, à l'Est des grands Namaquois ; les Kaminonquois sont encore plus à l'Est ; cependant les premiers s'approchent de la Cafrerie ; ils se rapprochent aussi du caractère et des mœurs des Gonaquois ; mais leur Langue, quoiqu'ils soient en tout très-différens des Namaquois, paraît être très-semblable. Les femmes y sont

plus belles que les premières, et très-vives; mais de mœurs beaucoup moins libres.

Les *Koraquois* sont plus à l'ouest; mais ils se viennent confondre avec les *Houswanas*, qu'on appelle encore *Boschisman* et *Chinèze-Hottentots*, et qui vivent dans le vaste espace presque désert, au nord de la colonie. Ceux-ci ont quelques communications avec les Hollandais, et quelque connaissance de leur Langue. Cette horde est plus guerrière que les autres, et passe pour être plus féroce. Le Vaillant la disculpe à cet égard : les *Houswanas* sont petits; cinq pieds sont chez eux une taille avantageuse; ils sont d'une grande agilité, plus actifs que ceux des autres hordes, et plus infatigables. Leur visage est laid, parce qu'ils ont le nez écrasé. Cependant, dit Le Vaillant, comme leurs yeux sont vifs et grands, on s'accoutume aisément à leur figure; ils sont entièrement nuds toute l'année. Leurs femmes sont vêtues, par-derrière, depuis la ceinture jusqu'aux pieds, et, par-devant, elles ont un très-petit tablier. Des grains de verroterie ornent leur col, leurs bras et leur ceinture. Les jeunes filles sont entièrement nues : ce qui distingue ces Hottentotes des autres, c'est leur gorge, beaucoup plus volumineuse, et une croupe si élevée, que leurs enfans s'y tiennent de bout à l'aise.

Les Houswanas n'ont guères que des krals ambulans, qu'ils forment par-tout où ils s'établissent momentanément. Cependant il y a un canton qu'on peut regarder comme leur habitation habituelle, parce que chaque horde, en abandonnant ses krals, les laisse à celle qui lui succède. Ces peuples, guerriers et chasseurs, ne sont pas cruels; ils sont même hospitaliers. Toutes leurs possessions sont comunes; ils sont bons maris, bons pères, bons compagnons.

Leurs armes sont les flèches et l'arc. Ils connaissent les poisons qui rendent leurs armes très-meurtrières; ils ont la faculté de connaître les sources, qui peuvent être même à des distances considérables, par de certaines exhalaisons, que leur vue perçante et l'habitude leur rendent sensibles.

Leurs courses continuelles, et la coutume d'enlever les troupeaux qu'ils rencontrent, les font redouter de leurs voisins, et même des colons, qui ne voyent en eux que de sauvages-brigands.

Gonaquois.

Les bords du fleuve Orange, à l'Est de la colonie, sont habités par les Gonaquois. Ce fleuve, nommé dans le pays *Groote-River*, a des inondations périodiques comme le Nil ; sa largeur ordinaire est de 300 verges vers le 30e. degré de latitude méridionale, quoiqu'il soit alors à plus de 160 lieues de son embouchure sur la côte de l'E.; et, dans son inondation, sa surface s'élève de plus de trente à quarante pieds. Il a des cataractes, dont le bruit se fait entendre à de grandes distances.

Le pays des Gonaquois, au nord de la Cafrerie, est de 30 à 40 lieues d'étendue ; la plupart des géographes le confondent avec la Cafrerie, parce qu'en effet ce territoire lui appartient, et que les Gonaquois, autrefois établis dans le Graaff-Reynet, ne se sont retirés dans cette contrée qu'avec la permission du roi cafre. Toutefois, ce sont des Hottentots. Là ils vivent en corps de nation indépendante, mais faible, et qui ne peut tarder à être soumise et à perdre son titre de nation particulière. La population ne s'élève pas à plus de 3,000 ames ; ce peuple est libre et brave, mais sauvage ; c'est-à-dire, suivant en tout l'implusion de la nature. Les Gonaquois sont indolens et indifférens. Leurs troupeaux et la culture de leurs terres font toute leur occupation : leur vie et leurs mœurs sont pastorales. Quelques auteurs ont dit qu'ils étaient chasseurs ; M. Le Vaillant observe que la chasse convient peu à leur caractère inactif, qui les distingue absolument des Cafres ; mais ils s'occupent de la poursuite des animaux sauvages, parce qu'ils sont braves, et contraints par la nécessité de donner la chasse à ces voisins dangereux.

Ils sont doux et hospitaliers ; tout voyageur est certain de trouver chez eux un gîte, la nourriture, des instructions, et des secours pour continuer sa route, et éviter des dangers. Du reste, ils sont timides avec les étrangers, froids, et se livrant difficilement aux plaisirs dont les autres nègres sont si avides ; ils oublient aisément le passé, et s'inquiettent peu de l'avenir. Les mauvais traitemens les irritent ; leurs vices dominans sont une paresse et une gloutonnerie excessives. Quelques auteurs ont reproché à ces sauvages d'habiter, sans distinction de sexe, dans une même hûte : le père

avec la fille, et le frère avec la sœur. Le Vaillant, en convenant de cette communauté d'habitation, dit qu'ils vivent les uns près des autres sans qu'il en résulte rien dont les mœurs ou la pudeur murmurent, et il nie positivement que l'inceste soit chez eux en usage, ou permis.

Leurs huttes ont huit à neuf pieds de diamètre; elles sont couvertes de peaux d'animaux ou de nattes, qu'ils font avec beaucoup d'adresse; elles n'ont, comme toutes celles des Hottentots, ni cheminées, ni fenêtres; la fumée épaisse de leur feu, allumé au milieu, n'a d'autre issue que celle de la porte étroite et basse: un Européen n'y pourrait rester deux minutes sans être suffoqué.

Ils nomment *kraals* leurs hameaux, qui ne sont qu'une réunion de huttes, en désordre et sans alignement. Chaque kraal a son chef; la réunion de tous a un chef général, qui ne commande pas les armées, car ils vont tous sans ordre, les plus braves les premiers. Cette dignité n'est pas héréditaire, comme Kolbe l'a dit; nous ne trouvons pas non plus que la qualité de médecin des hommes, ou des animaux, soit une dignité chez eux. Kolbe, qui débite ces contes, ajoute celle de maître des cérémonies religieuses: mais, au fait, ils n'ont ni cérémonies religieuses ni prêtres.

Les Hottentots rendent un sorte de culte à leurs *saints*; c'est-à dire, aux hommes qui se sont distingués chez eux par leurs bonnes mœurs et leurs vertus. Ils ne leur dressent point de statues, ne leur élèvent point de tombeaux; mais ils consacrent à leur mémoire des forêts, des montagnes, des champs, des rivières; et quand ils passent dans ces lieux, ils s'y arrêtent toujours, et témoignent leur respect par un profond silence, quelquefois ils célèbrent leurs noms par des danses et des battemens de mains. Il est faux qu'ils soient idolâtres et qu'ils adorent la lune. Nous n'avons aucune autre notion sur leur culte public, si toutefois ils en ont un. Barrow dit, en parlant de cette nation: « Si elle eut jamais une religion, tous les vestiges en ont disparu. Ils se marient sans aucune espèce de cérémonie, et leurs morts sont inhumés de même ». Le Vaillant a démenti, à l'égard de leurs mariages, les ridicules assertions de Kolbe (1). La polygamie

(1) Cet auteur a dit, et d'autres ont répété, qu'un prêtre chez

est permise chez eux, mais n'est pas généralement en usage, et il est rare qu'un homme ait plusieurs femmes. Jamais une même femme ne vit avec plusieurs hommes : seulement quelques-unes, dans les hordes voisines de la colonie, sont aisément séduites par les Européens, dont les sollicitations leurs paraissent un honneur; et les maris, rarement jaloux, sont aisément apaisés par quelques présens.

Tous les Hottentots, voisins de la colonie, partagent assez le sentiment des Hollandais, qui les porte à décorer plus soigneusement la demeure de leurs parens morts que les habitations des vivans. Ils élèvent à leurs morts de petits mausolées en pierres, disposées avec une certaine symétrie; mais dans leurs kraals plus éloignés, quand un Hottentot meurt, on lui creuse une fosse peu profonde : les parens y déposent le cadavre, vêtu et entièrement enveloppé de son kross : on le couvre de terre et de quelques pierres, s'il y en a dans le voisinage. Mais bientôt le corps est déterré par les animaux féroces qui le dévorent.

L'éducation des Hottentots, voisins de la colonie, et par conséquent les moins sauvages, se borne à peu de chose. Bien manier un fouet, conduire une charrue, est à-peu-près tout ce qu'on leur montre. Ceux attachés au service des colons apprennent à réciter quelques prières; très-peu apprennent à lire. L'éducation des hordes sauvages vaut peut-être mieux sous certains rapports. La nature leur inspire un sentiment d'obéissance et de respect pour leurs parens, dont ils imitent les manières et les usages, qui se perpétuent ainsi. Les mêmes auteurs, qui, en copiant Kolbe, ont propagé tant d'absurdités, ont encore imputé faussement aux femmes des Hottentots la coutume barbare de tuer un de leurs enfans jumeaux; c'est une fausseté. Le fait est que ces accidens, communs chez les Cafres, sont rares chez elles; mais, enfin, elles élèvent les jumeaux comme les autres. On n'enseigne pas aux enfans de profession particulière, parce que ces peuples

---

eux sanctifiait l'union des époux par une abondante effusion de son urine sur leurs têtes; mais on sait l'idée que l'abbé de La Caille avoit prise au Cap du voyageur Kolbe auprès des personnes qui l'avaient connu : (*Voyez* le précis de son voyage publié par M. Bailly.)

n'en exercent pas eux-mêmes. Le Hottentot ne s'adonne pas de préférence à un genre de travail; la femme qui veut une natte la fait elle-même : chacun taille soi-même ses vêtemens, forge lui-même ses armes, bâtit lui-même sa hutte; aussi n'ont-ils presque point d'ustensiles. La poterie et la vannerie sont les arts qu'ils ont le plus approfondis : ils font des pipes de terre cuite et de bambous; mais à peine ont-ils des vaisseaux capables de faire bouillir leurs viandes. En général ils les font rôtir. Ils font des petits paniers assez jolis, et forment des sacs avec les peaux d'animaux qu'ils cousent à la manière des cordonniers, en perçant les trous avec une haleine de fer ou d'os, et y passant une sorte de fil tiré d'écorces d'arbres.

Ils mesurent l'année par les époques de sécheresse et de pluie; et ils la subdivisent en lunes : quant aux jours, ils les distinguent par quelques événemens remarquables, comme une tempête, une émigration, une épidémie; les heures sont indiquées par la place du soleil dans le ciel.

Ces sauvages n'ont aucune idée d'agriculture; ils ne sèment ni ne plantent, ni ne récoltent. Ils composent, avec du miel et une racine qu'ils laissent fermenter dans l'eau, une sorte de boisson enivrante, qui ne se conserve pas : ils la boivent à mesure qu'ils la font.

Les bœufs qu'ils destinent aux transports sont dressés avec assez d'habileté. Lorsqu'ils sont jeunes, ils leur percent le cartilage qui sépare les narines; ils y introduisent un morceau de bois, et c'est par ce moyen qu'ils les conduisent et les rendent très-dociles. Les femmes sont chargées de traire les vaches.

Les moutons et les bêtes à cornes forment un troupeau commun. Leurs moutons sont de l'espèce connue sous le nom de moutons du Cap. Dans chaque kraal chaque habitant conduit le troupeaux à son tour; et cet emploi n'est pas sans difficultés, parce que le troupeau est souvent attaqué par quelques animaux feroces. Ordinairement le berger le découvre avant qu'il se jette sur le troupeau; il sonne l'alarme, tout le village accourt; les plus courageux donnent la chasse à la bête féroce. Quand elle se sauve dans sa retraite on l'y poursuit, et c'est au berger à y entrer, à exciter l'animal; il

faut ensuite qu'il se sauve; la bête le poursuit, et il est rare qu'elle échappe aux chasseurs qui l'attendent.

Leurs armes sont des flèches empoisonnées; ils les font très-petites, et par-là elles sont plus dangereuses, parce qu'elles sont imperceptibles et inévitables. Chaque peuplade a sa méthode pour composer les poisons, qu'elle tire de plantes vénéneuses qui croissent à sa portée. Les plus redoutés sont ceux que fournissent certains serpens. Ces peuples font un mystère de leurs autres procédés. Les arcs sont proportionnés aux flèches. Ils emploient aussi la sagaye, plus longue, et par là moins dangereuse; elle se lance à la main. Chacun n'en porte qu'une, et quand elle est lancée il est réduit à ses flèches.

Nous avons déjà dit qu'ils combattent à la guerre tous ensemble, et sans ordre. Quand ils ont épuisé leurs flèches, ou que la supériorité du nombre les accable, ils prennent la fuite, abandonnent les blessés, et les plus âgés qui ne peuvent suivre. On leur a imputé que cet abandon était une barbarie. Le Vaillant observe qu'il est contraint par la nécessité, et que leur genre d'attaque et de retraite ne leur laisse pas, à cet égard, les ressources qu'ont les autres nations qui combattent d'une façon plus régulière. Ils en agissent de même, et, par le même motif, dans certaines calamités qui exigent une prompte émigration, telles sont les épidémies et la petite vérole, qu'ils redoutent extrêmement, et dont ils sont rarement attaqués.

Ils ont une sorte de forme de gouvernement et de justice; mais il s'en faut de beaucoup qu'ils aient des princes, officiers, tribunaux, etc., comme on s'est plu à le dire. Ces sauvages nomment un chef par kraal; les plus anciens lui forment une espèce de conseil. Ils décident ensemble des affaires; chacun défère à leurs sentences quand il veut, ou résiste s'il en a la force. Mais nos auteurs observent qu'on voit peu de crimes chez eux, et que le meurtre y est des plus rares; mais il n'est rien moins qu'autorisé. Nous ne trouvons chez eux aucune forme d'exécution juridique; quant aux procès, ils ne les connaissent point. Il peut y avoir des querelles, mais non des procès chez des hommes qui possèdent si peu en propre. D'ailleurs les Gonaquois nous sont représentés, sur-tout par Le Vaillant, comme le peuple le plus

doux et le plus voisin de la civilisation dans ces hordes sauvages.

Cafrerie propre.

Les Cafres ne ressemblent aux Hottentots ni par les traits ni par la couleur ; mais il est facile de remarquer que la plupart des hordes dont nous avons parlé, doivent leur origine à un mélange des Cafres avec les nations voisines de la côte occidentale. Ce sont les Arabes qui ont donné aux Cafres ce nom (*kiaffers*), c'est-à-dire *infidèles*, parce qu'ils n'ont pas adopté l'islamisme, quoiqu'ils aient la circoncision.

Le nom de *Cafrerie* a été donné par les Arabes à toute la partie inférieure de l'Afrique, et dans ce sens elle est d'une étendue immense. Elle comprend le cap de Bonne-Espérance, et toute la côte, du sud au nord, jusqu'au Monomotapa, etc. Mais nous ne traitons ici que de la partie méridionale, bornée à l'E. par la colonie et par le pays que les Cafres ont cédé aux Gonaquois, c'est la Cafrerie proprement dite. Leurs principales rivières sont la *Fesh-Riviere*, dont nous avons déjà parlé, et la Keiskama, beaucoup plus considérable encore. Leur côte n'a été ni observée, ni même visitée, et il n'en existe pas de cartes régulières. L'embouchure de la Keiskama, git par les 33 deg. 12 min. lat., et 28 degr. 6 min. long.

La couleur des Cafres est très-noire ; ils n'ont point les saillies des joues qui distinguent les Hottentots ; ils ont les dents blanches, les yeux grands ; ils sont plus robustes que les Gonaquois ; leurs femmes sont les mieux faites et les plus jolies de ces contrées, et sont en même tems les moins coquettes.

Les deux sexes ont le même habillement, assez semblable à ceux que nous avons déjà décrits ; ils chargent leur coëffure de plumes et de morceaux de cuivre, et d'autres ornemens bizarres. Les hommes sont plus attachés que leurs femmes à ces parures. Ils s'arment de lances, qu'ils manient très-habilement, et de boucliers de peaux de bœufs. La chasse, la lutte et la danse, sont leurs seuls exercices.

Les terres de la Cafrerie sont plus arrosées que celles des Hottentots, et sont aussi plus fertiles ; ils se livrent à l'agriculture plus que leurs voisins, parce qu'ils sont moins errans.

Ils ont d'excellens pâturages; leurs troupeaux sont à la vérité plus petits que ceux du Cap, mais ils sont très-nombreux.

Leurs huttes sont les plus commodes du pays; c'est un hémisphère parfait. Ils les couvrent en dehors et en dedans d'un mélange de terre et d'argile; l'ouverture en est si basse qu'on n'y peut entrer qu'à genoux, ce qui en rend la défense plus facile contre les animaux. Le feu n'en est pas moins au milieu: d'après cela on peut juger de l'effet de la fumée.

Ils sont plus civilisés que leurs voisins, et se distinguent par plus d'industrie. Outre que l'agriculture est un art chez eux, ils ont plus de connaissances de tous ceux de nécessité. Ils ont aussi quelques dogmes religieux: ils pratiquent la circoncision, mais sans y attacher aucune idée mystique. Ils ont l'idée de l'Être suprême et de sa puissance; ils croyent à une vie future de récompense ou de punition, mais ils n'ont aucun culte public. Ils ne prient même point, et n'ont pas de prêtres, à moins qu'on n'appelle ainsi des espèces de sorciers ou magiciens, auxquels ils donnent une grande confiance.

La polygamie est chez eux en usage: ils n'ont point de cérémonies pour le mariage. Le consentement des parens est exigé, sur-tout pour l'épouse; mais il n'est presque jamais refusé à celui dont elle a fait choix. Des fêtes et des festins, qui durent plusieurs jours, sont les seules solennités des noces, mais ces fêtes n'ont lieu que la première fois qu'ils se marient. Ils n'ont pas d'autres instrumens de musique que ceux des Hottentots.

Le code civil est très-borné chez eux, ou plutôt il n'y existe ni code *civil* ni code *criminel*, mais un usage en tient lieu et les crimes y sont très-rares. A la mort d'un père de famille, les enfans mâles et la mère partagent ce qu'il a laissé. Les filles n'ont rien à prétendre; mais elles restent avec leur mère ou leurs frères, jusqu'à ce que quelques hommes les prennent en mariage. Dans cette circonstance on leur donne un peu de bétail.

On ne peut pas dire qu'ils enterrent leurs morts, parce qu'ils ne font que de les déposer dans une fosse commune, d'où les bêtes féroces ne manquent pas de venir les enlever. Cependant ils enterrent les rois et les chefs, et leur élèvent même des tombeaux, si l'on doit donner ce nom à des masses de pierre, en forme de dôme, dont ils couvrent leurs corps.

Chaque famille sème et recueille son grain, de sorte que ces

ces plantations forment des petites hordes séparées; elles ont chacune un chef particulier, qui dépend d'un chef général ou roi, dont ils reçoivent les ordres, qu'ils ne suivent toutefois que quand ils leur convient de s'y soumettre, ou qu'ils n'ont pas la force d'y résister.

La puissance du roi est très-limitée: il n'a point de troupes à ses ordres, et ne perçoit pas d'impôts. Il peut se faire respecter et chérir, mais il n'est ni craint ni courtisé, parce qu'il est souvent plus pauvre que beaucoup de ses sujets. Seulement on lui donne des terres et des bestiaux en raison des femmes qu'il a à entretenir. C'est une raison pour lui d'en avoir un grand nombre: il a le droit d'en prendre tant qu'il veut; et, comme lui appartenir est un honneur, il n'arrive jamais qu'il soit refusé par elles. Mais aussi, comme la loi qui lui attribue des terres en proportion de leur nombre n'a pas toujours son exécution, il court le risque d'être ruiné par une exagération. Du reste, sa hutte n'a rien qui la distingue des autres. Sa famille et son sérail forment ordinairement douze à quinze huttes, et c'est lui qui cultive les terres environnantes.

La souveraineté est héréditaire. Le fils aîné succède à son père, quelquefois des factions troublent cet ordre, et donnent le trône au plus puissant, sur-tout lorsqu'il arrive que le prince en mourant ne laisse pas d'enfans mâles. La couronne alors appartient à l'aîné de ses neveux, mais elle lui est souvent disputée par quelque oncle, ou quelqu'un des plus puissans dans l'Etat.

La poterie est l'art auquel les Cafres s'appliquent le plus, et ils n'y réussissent pas mal. Leurs femmes les aident dans ces occupations; elles prennent part aux travaux de l'agriculture, et font des paniers d'une contexture si serrée, qu'ils contiennent du lait. Ils fabriquent aussi les bracelets et les anneaux de cuivre et d'ivoire, dont ils aiment à orner leurs bras et leurs jambes. Les femmes ne portent guère que des colliers de verroterie; c'est le seul ornement qu'elles recherchent. Les bracelets ne s'ouvrent pas, de sorte que la main y passe, et qu'ils tombent ou s'élèvent selon leurs mouvemens; mais ils en font aux petits enfans, dont les bras venant à grossir se trouvent justes aux bracelets.

Leurs guerres sont plus meurtrières que celles des Hot-

tentots : elles sont aussi un peu mieux ordonnées ; mais ils combattent toujours en foule. Ils ajoutent, dans les batailles, aux flèches et à la lance, dont nous avons parlé, une massue dont ils frappent, ou qu'ils lancent à 15 ou 20 pas, et rarement ils manquent leur coup. Leurs boucliers les couvrent contre les flèches ; mais ils ne sont pas à l'épreuve des balles des colons quand ils se mesurent contre eux. Au reste, ils combattent le plus souvent à découvert, cherchant à rencontrer l'ennemi corps à corps, avec beaucoup de fierté et de courage. A la chasse, dont l'exercice leur est familier, ils ont l'avantage sur toutes les hordes voisines.

Ce courage est ce qui distingue ces nègres. Ils sont d'ailleurs plus pasteurs encore que guerriers ; s'ils ne connaissent pas la crainte ils connaissent la douceur : ils sont bons et hospitaliers. La jalousie se manifeste quelquefois en eux pour leurs compatriotes ; mais ils cèdent volontiers aux blancs leurs femmes quand ils les désirent, pour peu qu'ils paient cette complaisance par quelque léger présent.

Barrow dit que les femmes cafres sont très-fécondes ; qu'elles mettent souvent au monde deux enfans d'une même couche, et quelquefois trois, mais qu'elles sont aussi éloignées que les Hottentottes du crime qu'on leur a faussement imputé, d'étouffer l'un de deux enfans jumeaux. Il est vrai que les Cafres vendent ordinairement leurs filles. Les acheter est la manière chez eux d'acquérir une épouse, et celles-ci ne sont pas plus surprises d'entendre leurs pères parler de les vendre, que nos filles d'apprendre qu'on lès va marier.

L'adultère est très-rare dans ce pays ; il est puni d'une amende, et le mari peut répudier sa femme quand le crime a eu quelqu'éclat. Il peut même tuer les deux coupables s'il les surprend en flagrant délit. Le meurtre prémédité est puni de mort : même celui qui a tué pour sa juste defense est obligé de payer une indemnité aux parens du mort. Les chefs n'ont aucun droit de vie sur leurs sujets ; le vol n'est puni que par la restitution. La peine de prison est inconnue chez eux.

Ils n'ont aucune espèce de commerce réglé. Seulement ils font avec les colons quelques échanges pour du fer et du tabac, et ils paient en troupeaux les jeunes filles qu'ils prennent chez les *Tamboukies*, et autres nations plus voisines du

Monomotapa. Il est à remarquer qu'ils ne connaissent pas la pêche, et qu'ils n'ont point de bateaux.

Ils chantent et dansent rarement. Ils n'ont pas plus de connaissances en musique que les Hottentots. Leurs femmes, naturellement vives et gaies, ne prennent un caractère sérieux que dans la danse.

Leur Langue a quelque chose de plus policé que celle des autre sauvages; elle est douce et assez harmonieuse. Ils n'ont aucune idée d'écriture ni de moyens quelconques de transmettre la pensée à des distances.

La nourriture principale des Cafres est le lait caillé; ils n'en font pas usage autrement. Ils ne mangent de pain ni de légumes que quand ils en trouvent par hazard, et sans les avoir cultivés. Ils mangent rarement la chair de leurs troupeaux; ils les élèvent pour les vendre; cependant quand ils reçoivent des étrangers, ou qu'ils veulent faire quelques festins, ils tuent un bœuf ou quelques moutons.

Tels sont les détails que les voyageurs modernes nous ont fournis sur les mœurs de ce pays. Nous n'avons pas cru devoir surcharger ce livre de tous les contes absurdes qu'a débité Kolbe, et qu'il aurait fallu réfuter; non plus que des récits que nous ont faits quelques missionnaires, qui ont été très-peu satisfaits de ce pays sauvage, et qui en ont rendu un compte très-inexact.

Productions et animaux. — Nous avons déjà dit que tous nos animaux d'Europe étaient connus au Cap et dans la partie méridionale de l'Afrique; mais plusieurs espèces ont des différences marquées. Dans les bestiaux on distingue les moutons à large queue, vulgairement nommés moutons du Cap. C'est sur-tout dans le Graaff-Reynet qu'on les élève, mais il s'en trouve dans tout le canton: leur laine n'est qu'un long poil frisé; cette espèce est commune en Sibérie. Au Cap elle est moins belle. Les bœufs et les taureaux y sont très-forts: les Cafres prennent beaucoup de peine pour les dompter. Ils n'ont point de chevaux: il y en a au Cap, mais ils sont traîtres et difficiles à monter. Les Cafres n'ont que des bêtes à cornes, et des chiens de l'espèce nommée chiens de bergers. Ils ont une espèce particulière de bœufs, généralement noirs et blancs, dont les cornes n'ont que 8 pouces,

et ne sont attachées qu'à la peau : ils sont excellens pour la charge et la course.

Barrow a trouvé dans une caverne, chez les Boschimans, plusieurs dessins d'animaux, dans lesquels se trouvait une tête d'*unicorne*, c'est-à-dire, d'animal à une seule corne; il nous a transmis ce dessin, et il a conclu que cet animal existait dans le pays. Si un voyageur français avait tiré cette conclusion, il est à croire que Barrow l'aurait tournée en ridicule.

Les plaines qui bordent la rivière de *Séucow* sont couvertes d'antilopes et de gibier, qui y attirent les animaux féroces. Sur les bords du *Zwartkop's* il s'en trouve beaucoup aussi, parmi lesquels on distingue le *rietbock* (bouc rouge), peu connu des naturalistes, et beaucoup d'antilopes connus sous le nom d'*orabie*.

Dans les montagnes de Geelbeck on trouve des chevaux sauvages nommés *quacha*, et qu'on a cru long-tems de la famille du zèbre, mais qui sont réellement d'une autre espèce. Ils sont faiblement rayés, bien faits et vigoureux. Ils peuvent être apprivoisés, au lieu que le zèbre ne l'est jamais. Malgré ces avantages on n'en tire aucun parti.

Le gibier abonde dans tout le pays. Outre le lièvre, la perdrix, la bécasse, le canard sauvage, et les animaux européens, qui sont plus petits au Cap, on trouve en quantité le cochon de fer, le *springbock*, qui vit en société et en grande troupe, le *pygarga*, le *gemsbock*, l'*orix*, et le *koudou*, que Pallas a décrit sous le nom de *strepsicéros*.

Les animaux féroces y sont en grand nombre et très-redoutés. Le loup, l'hyenne, le léopard, le lion, le rhinocéros, le tygre y sont communs. Le buffle des Hottentots doit être rangé dans cette classe; c'est le plus furieux animal du genre des taureaux : il se mesure avec le lion : s'il succombe ordinairement, c'est que celui-ci emploie contre lui la ruse. On n'a fait aucune tentative pour le priver: Barrow semble regretter cette négligence. On croit devoir rapporter à son espèce le *Gnou*, animal le plus vîte et plus extraordinaire de l'Afrique. Il tient du bœuf, du cheval, du cerf et de l'antilope.

L'éléphant et l'hyppopotame s'y rencontrent souvent, quoiqu'ils soient plus communs dans les contrées plus sep-

tentrionales. Les bords du Séacow nourrissent beaucoup des derniers. Les éléphans se plaisaient sans doute autrefois sur les bords de la rivière qui a pris leur nom ; mais aujourd'hui on ne les y voit plus. On y trouve en très-grand nombre, dans cette contrée, plusieurs espèces de chats sauvages, dont une est décrite, par plusieurs naturalistes, sous le nom de *caracal*, et l'animal nommé ratel, qui se nourrit de miel.

Chez les Cafres on trouve un petit écureuil de terre, portant une raie blanche de chaque côté. Cet animal est très-joli.

Parmi les oiseaux, le guide au miel est un des plus remarquables. Ce petit animal cherche l'homme, l'attire par ses cris et ses battemens d'ailes, et le conduit où sont les abeilles ; il plane au-dessus, et attend à quelque distance qu'on lui laisse une portion du miel pour sa récompense. Les bords du *Sondag* sont couverts de petits oiseaux de l'espèce du *loria orix*, nommé par les Français *cardinal du Cap*. Ils vivent en troupes, et bâtissent leurs nids en société. Nous n'entrerons pas dans le détail des nombreuses espèces de petits oiseaux. Les *autruches* sont communes dans ces cantons. Les *flammings*, espèce de grues toutes blanches, volent en grandes troupes aux environs de Table-Baye, ainsi que les *certhias*, avides aussi de miel. Les oiseaux aquatiques couvrent les prairies. L'autruche est très-commune chez les Hottentots : les oiseaux de proie ne le sont pas moins. On distingue entr'eux le vautour, l'aigle, la corneille, le milan, si hardi qu'il approche quelquefois à la portée du bâton, et une espèce de petits faucons très-beaux, dont chaque plume porte un triangle noir.

Dans les insectes, la termite à tourelles est des plus communes au Cap et chez les Hottentots : le scorpion, la scolopendre, la grosse arraignée noire sont redoutés. Des nuages de sauterelles désolent quelquefois tous ces pays ; elles sont poursuivies par une espèce de petites grives, qu'on appelle mange-sauterelles. Leur nombre n'est pas moins étonnant que celui des insectes, dont heureusement les invasions ne sont que périodiques ; car elles enlèvent, dans leurs passages, toute la nourriture des bestiaux.

Les poissons sont aussi très-variés dans cette mer et dans les rivières. Cependant la pêche est inconnue dans une partie du

pays Les principaux poissons sont, le *roman*, qu'on ne prend que dans False-Baye ; le *steenbrassems*, la *raie*, la *perche*, nommée *poisson d'argent*, le *harder*, espèce de hareng, l'*elst*, sorte de maquereau, et le *maquereau* ordinaire, qu'on trouve en grands bancs, le *knoraen*, la *sole*, le *dauphin*, la *torpille*, les *huitres*, aussi bonnes qu'en Europe, mais plus rares. La pêche de la *baleine* se fait au Cap.

Les rivières fournissent le *silarus*, poisson électrique qui ne se mange pas : l'*asterias* ou poisson étoilé, et un petit animal que les naturalistes ont appelé *cheval marin*.

On pêche presque par-tout des *écrevisses*, des *crabes*, des *moules*. Les coquillages de cette partie de l'Afrique et ses productions marines méritent peu d'attention. Le *pinguin*, très-abondant sur les rochers de False-Baye, forme la ligne de démarcation entre les oiseaux et les poissons.

Dans les reptiles, outre le *serpent*, on craint le *caméléon* et toute la famille des *lézards*. Enfin, les *couleuvres* du Cap sont venimeuses.

Vegetaux. — Les plantes potagères connues en Europe viennent au Cap quand on les cultive, comme font le gouverneur dans son palais et les forçats dans leur île, qui fournissent en partie aux navires européens.

Les pâturages sont très-abondans dans certains cantons de la colonie, chez les Cafres et dans quelques parties des pays Hottentots : souvent ils sont mêlés d'herbes aromatiques, dont l'effet est tel, que la viande des animaux qui s'en sont nourris n'est pas mangeable. Il faut, pour éviter cet inconvénient, tenir le bétail au moins deux mois à l'usage du foin sec.

Les plantes sont très-variées sur la montagne de *la Perle*, et elles y croissent avec une étonnante vigueur. On y remarque, entre autres, le *protea* et le *mellifera*, qu'on appelle en France, arbre à sucre, et qui a des vertus médicinales ; enfin, il y croit une sorte d'olivier sauvage, dont le fruit est petit et âcre et sans usage, mais dont le bois prend le poli du noyer. Au reste, les sommets des hautes montagnes de l'Est sont nus, et ne présentent aucun signe de végétation ; mais les forêts produisent abondamment une plante rampante, dont l'écorce se détache en fibre, et qui remplace le chanvre. Ces filamens ont de quarante à cinquante pieds de long, et les Hottentots

et les Cafres en font leur fil et leurs cordes. Le pays produit en outre une espèce d'*hibocus*, qui, pour l'usage, vaut le meilleur chanvre.

Les vignes du Cap sont justement estimées ; et il n'y a point de culture plus productive aux environs de la ville ; on appelle généralement ce vin, *madère du cap*. La colonie possède en outre le *vin de pierre*, semblable au vin français de Grave : elle a une espèce de raisin blanc de Perse, nommé *Haenapop*, qui donne un vin délicieux, mais très-cher. Le *raisin muscat* y croit par-tout où il est cultivé : mais les insectes et les abeilles en détruisent beaucoup. Le district de *Stellenbosh* et le *Hottentot-Holland* sont principalement plantés de vignes : les amandes y sont bonnes et forts grosses.

Le *blé* croit en terrain ouvert ; l'*orge* se donne aux chevaux.

La *canne à sucre* est indigène, et croit parfaitement. Cependant les colons négligent d'en tirer parti, parce qu'ils en achètent à bon marché. Dans les plantes étrangères que la colonie pourrait cultiver avec avantage, on doit compter le coton et deux espèces d'indigo. Enfin, le *cactus*, plante sur laquelle vit la cochenille, et le thé, qui viennent aussi bien dans ce climat que dans celui de l'Amérique ou de la Chine, où le thé est indigène ; on commence à cultiver au Cap le café. Les essais qu'on a faits sur la culture du lin et du dacha (chanvre) ont tellement réussi, qu'ils donnent deux récoltes par an. Les fleurs et la graine du dernier sont employées, par les naturels, comme du tabac.

Dans la plupart des plaines on trouve le *myrica-cerifera* ou arbre à cire. Le fruit de cet arbuste donne, par l'ébullition, une cire belle et pure.

Le Karoo produit presque exclusivement les plantes salines.

Les rives du Riet-Fontaine sont couvertes d'une espèce de *mimosa*, buisson que les voyageurs Suédois ont nommé par erreur *nilotica* (arbre à gomme). Celui-ci forme un taillis impénétrable aux animaux : l'écorce en est astringente ; le tronc de l'arbre distille en effet une gomme claire et transparente, mais dont on ne fait pas usage.

A l'ouest de la baie, sur le bord de la mer, on trouve des forêts immenses d'arbres de toutes espèces. Les plus communs sont le *geel-hout* (bois jaune), le *taxus elonganus*, qui parvient

à dix pieds de diamètre ; le *bois de fer*, qui s'élève très-haut ; le *hassagaihout* ; le *curtesia faginea*, arbre superbe ; le *stinkhout*, dont l'odeur est fetide ; c'est le chêne indigène d'Afrique.

En outre de ces arbres de haute-futaie, le pays plat est couvert des mêmes bois, et il ne faut pas oublier une espèce de figuier sauvage qui monte très-haut, et donne un fruit semblable à la bergamote.

Nous ne pouvons entrer dans les détails d'une foule d'arbres et arbustes particuliers ; il nous suffit d'avoir indiqué les principaux dans chaque genre. Nous observerons, d'ailleurs, que la colonie cultive la plupart des fruits d'Europe : que l'orange, la pêche, l'abricot y sont excellens ; les pommes, les poires, les cérises, les grenades, les coins, les néfles y sont en abondance, mais moins bons.

Minéraux. — Le règne minéral n'offre pas, à beaucoup près, au naturaliste, autant de variété dans ces régions que le règne végétal.

Les groupes des montagnes du *Sneuwberg* sont généralement composées de couches de grès, et leurs bases reposent sur un schiste bleu ; le sol du pays est argilleux.

Les environs du Cap et tout le *Zwartberg* fournissent une pierre bleue de la nature de l'ardoise et dure comme le marbre ; on l'emploie aux mêmes usages. Le sommet de Table-Baye est de granit pur.

Le sol du territoire de la *Fish-Rivière* est aussi d'une argile dure et bleue : on y trouve de la roche dure formée de cailloux petits et de diverses couleurs, de petits cristaux de quartz et de pyrites ferrugineuses : là se trouve une grande quantité de nitre natif, il y en a des rochers ; les fontaines chaudes y sont multipliées. Dans les montagnes de la Tarka on trouve de vastes cavernes et des réservoirs d'eau claire comme le cristal, environnés de stalastiques.

Les collines inférieures, placées sur le bord de la mer, renferment du charbon fossile ; celle de la Table en recèle aussi, dont le lit est recouvert de grès blanc roulé dans l'argile ou terre à pipe.

Les *Damaras* font, avec le mimosa, du charbon, dont ils se servent pour fondre la mine de cuivre qui se trouve dans leurs montagnes en quantité si prodigieuse, qu'on l'exploite sans

autre travail que de casser et ramasser le minerai. Il est à croire que ces hommes, absolument sauvages et ignorans de tous les procédés des arts, qui n'emploient encore pour outils que deux pierres, dont une sert d'enclume et l'autre de marteau, ne sont parvenus à cette connaissance que par un accident, tel que celui qui donna, selon Pline, l'invention du verre aux Phéniciens.

Le cuivre n'est pas le seul métal contenu dans les montagnes de ce pays : on trouve beaucoup de fer dans certaines contrées ; mais les naturels ne savent pas en tirer parti.

A quelques lieues de l'embouchure du *Van-Staaden*, Brown a découvert de la galène ou mine de plomb minéralisé avec le soufre. Les morceaux étaient granuleux, sans aucune apparence de cristallisation cubique ; elle contient beaucoup d'argent : la veine de la mine paraissait augmenter en s'enfonçant sous la roche : la gangue était d'un grès quartzeux, jaunâtre, fibreux, cellulaire, fragile et rude au toucher.

Voilà tout ce qu'on peut dire ici sur l'Histoire naturelle de la partie méridionale de l'Afrique.

COTE ORIENTALE.

Cette côte, dont une portion considérable porte le nom de *Cafrerie mélangée*, s'étend depuis l'embouchure de la *Manica* ou *Rivière du St.-Esprit*, au nord de la pointe Natal, jusqu'au cap *Guardefan*, le plus oriental de l'Afrique. L'extrémité méridionale de cette côte, depuis la pointe Natal jusqu'au cap des Aiguilles, dont nous avons parlé, est stérile, déserte et sans aucun port ; mais depuis l'ouverture du canal Mosambique, la côte appartient aux royaumes d'*Inhamboue* et de *Sofala*, et à celui de *Moçaranga* (qui tient au Monomotapa, ou qui même n'est peut-être qu'un autre nom du même royaume). Elle prend le nom de côte de *Zanguebar* à peu-près au 10e. deg. de latit. méridionale jusqu'à l'équateur, où elle prend celui de côte d'Ajan, qu'elle conserve jusqu'au 10e. deg. de latit. septentrionale. Nous allons faire observer tout ce que la topographie de cette vaste étendue de la côte orientale d'Afrique offre d'intéressant ou même de remarquable, du moins quant à nos connaissances actuelles.

La pointe et la baie de *Natal* ne sont guères connues que de nom. Une autre pointe au nord de celle-ci s'appelle *Pointe*

des Fumées, et n'est pas plus intéressante, toute cette plage étant peu praticable ou au moins peu pratiquée. A 50 lieues au nord on trouve l'embouchure de la *Manica* ou Rivière du St.-Esprit, dont la source est à 150 lieues N.-O., dans un royaume de même nom. C'est une des plus considérables rivières de la côte, mais ses rives sont peu habitées et presque incultes; cependant le terrain en est bon, et il donne, dans plusieurs endroits, du bled et des pâturages excellens. Ses bords nourrissent aussi beaucoup de bestiaux. Vers son embouchure est le fort d'*Inhaqua*; il appartient aux Portugais. C'est-là que commence leur gouvernement de Mosambique, dans le royaume de ce nom : c'est aussi le premier établissement européen dans ce canal.

Au nord de la Manica il se trouve une autre rivière nommée *de l'Or*; elle a son embouchure au *cap des Courants*, sous le tropique du capricorne, et dans le royaume d'Inhambane.

A cinquante lieues au N. de ce cap on trouve celui de St-Sébastien, dans le royaume de *Sofala*, où coule une rivière de ce nom; elle a son embouchure dans le golfe Sofala, où l'on remarque les îles de *Bocicas*, l'ance d'*Asouca* et le banc de Sofala, qui s'étend jusqu'à l'embouchure du Kilimancé, à plus de 120 lieues au N. dans le royaume de *Quiloa*. La côte prolongée au nord appartient au *Monomotapa*. Elle n'a rien d'intéressant jusqu'au port de *Mosambique*, dans l'île du même nom, et capitale de tout le royaume *Mosambique*. Les Portugais en sont maîtres : la ville est bien fortifiée; elle est la principale place dans leurs possessions, et ils y ont des forces suffisantes pour donner des lois à tous les rois des Etats voisins. C'est un lieu de relâche pour les navires portugais qui vont aux Indes. Le gouverneur, nommé par le roi de Portugal, n'y reste que trois ans; et il prend les ordres du vice-roi de Goa, dans l'Inde. Le monument le plus remarquable dans la ville est un couvent de Dominicains. L'île est fertile, sur-tout en oranges, citrons, limons et figues des Indes. Il y a aussi beaucoup de palmiers, de bons pâturages et des troupeaux nombreux; mais elle est totalement privée d'eau douce; il faut en aller chercher sur le Continent. Mosambique appartenait autrefois au roi de *Quiloa*; les Portugais l'ont obtenue à charge d'une redevance, qu'ils se dispensent souvent de payer. C'est à Mosambique que se fait la traite des esclaves

pour les îles de *France* et de *Bourbon*. La route pour y arriver n'est que de 15 jours, mais le retour est tellement contrarié par les vents d'Est qui règnent dans ces parages, qu'on y emploie 40 jours.

La côte n'offre plus rien d'intéressant jusqu'à *Querimbe*, petite île située à 55 lieues au N. de Mosambique : les Portugais y ont un fort, et y tiennent garnison.

A 30 lieues N. est le cap *del Gado* ; un archipel de petites îles se trouve entre *Querimbe* et ce cap : les plus considérables sont *Matemo*, *Macolo* et *Mélinde*. L'embouchure de la *Mongade*, principale rivière d'un royaume de même nom, se trouve environ à vingt-cinq lieues du cap ; et à une égale distance au nord on trouve l'île de *Quiloa*, dans un golfe de même nom, à l'embouchure de la *Cuava*, dans le royaume de *Quiloa*.

Cette petite île est située au 8e. deg. 51 min. latitude méridionale : elle n'est qu'à demi-lieue de la terre-ferme, dans un climat sain : elle est abordable en tout tems. Le rivage opposé en terre-ferme est une peninsule formée par les confluents de la *Quiloa* et de la *Quisima*, deux larges rivières : l'île peut avoir 10 à 12 lieues de long sur 5 à 6 de large ; elle n'est plus habitée que par les Nègres et les Maures ; mais on y trouve encore les débris d'une forteresse que les Portugais y avaient bâtie, et qu'ils ont ruinée et abandonnée. On y trouve deux bons ports, dont un, sur la rive opposée au continent, est vaste et sûr en tout tems. *Quiloa* est l'entrepôt du commerce des esclaves de la côte de Zanguebar.

A vingt lieues N.-O. est l'île de *Monfia*, plus grande que la précédente : elle est déserte ; elle fournirait la nourriture à de nombreux troupeaux, mais les fréquentes invasions des Maures et des Arabes empêchent les nègres d'en profiter. Le cap Falso, sur la côte de Melinde, s'avance à quelques lieues près de l'île ; un banc, que l'on appelle *Basse de Saint-Roch*, règne à son N.-O., et la sépare de 8 petites îles plus voisines du Continent. La principale est la petite île *da Cobra*.

Au nord de cette dernière, et à 30 lieues de Monfia, on trouve l'île de *Zanzibar*, c'est la plus considérable de la côte. Les Arabes y dominent, et y ont attiré une grande partie du commerce, qu'ils partagent avec les Maures.

A 10 lieues N.-E. est l'île de *Pemba*, qui porte aussi le

titre de royaume; et à quelques lieues N.-O. se trouve *Mombuza*, capitale d'un royaume de ce nom, soumis au roi de *Mélinde*.

Mombaza ou *Monfaça* est une ville capitale, riche et peuplée, si l'on en croit Guthrie. Elle est située dans l'île de ce nom, formée par deux bras de la *Mombaza*, et elle a un très-bon port : elle est la résidence du roi de *Mélinde*, et en quelque sorte sous la dépendance des Portugais. Elle fut prise et brûlée en partie, en 1505, par François Almeida, qui l'abandonna ensuite: les Portugais y construisirent depuis une citadelle, ce qui n'empêcha pas les Maures de les chasser de la place en 1631; mais ils y sont rentrés en 1729.

A 20 lieues au nord est l'embouchure de la *Quilmancy*, grande et principale rivière d'un territoire qui porte le titre de royaume, et dont la capitale est sur la côte, à quelques lieues de Mélinde.

Mélinde est aussi capitale d'un royaume de ce nom; les Portugais y ont une forteresse et dix-sept églises : elle est commerçante, mais moins que *Mombaza*; il y a un port, des écueils le rendent difficile. On dit que les moutons de ce pays sont si gros, que leur queue seule pèse 25 à 30 livres. Le roi de Mélinde est absolu et mahométan, mais les Portugais le tiennent dans une sorte de dépendance.

Au nord de cette ville on trouve les trois îles de *Lamo*, *Ampazé* et *Pâté*, toutes trois gouvernées par des rois tributaires des Portugais, mais où ils sont peu maîtres. Les Arabes de Maskate y commandent depuis 1692; et, malgré les Portugais, ils exercent sur toute la côte, depuis *Magadaxo* jusqu'à Mosambique, une autorité, à l'ombre de laquelle il font fleurir leur commerce.

Au nord est la baie de *Formoze*, où se trouve la petite île de *Mandra*.

Sous l'équateur même on trouve l'embouchure de la grande rivière de *Jubo*, dans le royaume de même nom. Là commence la côte d'Ajan, où le principal commerce est en or, ivoire et ambre gris.

Brava ou *Berua* est la première ville importante dans l'hémisphère boréal : elle est tributaire des Portugais; elle était autrefois capitale d'un petit royaume; maintenant elle se gouverne en république aristocratique. Il y a un conseil

de douze mahométans ; tous les habitans professent cette religion : le pays est riche dans tous les objets de commerce. Les Portugais ont pris cette ville en 1506, et l'ont pillée ; mais elle est rétablie. Elle est grande, maritime et bien peuplée.

Au nord de *Brava* est le royaume de *Magadaxo*, petit pays soumis aux Maures, et où les Portugais ont fait de vains efforts pour s'établir : le roi et ses sujets sont mahométans. La capitale lui a donné son nom : elle est à l'embouchure d'une rivière aussi de même nom. La ville est bien bâtie, fortifiée et riche. Elle a un port ; il s'y tient tous les ans une grande foire, où l'ivoire et l'or sont les objets d'échanges contre les épices et des étoffes.

Cette côte se termine au cap *Guardefan*, à l'extrémité orientale du royaume d'Adel, et à l'entrée du détroit de *Bab-el-Mandeb* : il est situé par 40 deg. 20 min. lat. septentrionale, et 11 deg. 18 min. longitude. Cette extrémité de la côte est peu connue, les peuples qui l'habitent ne permettant point d'aborder chez eux. On y distingue, entre Magadaxo et Guardefan, le golfe de *Bandelvelho*, le cap des Basses, la baie des *Nègres*, le cap des *Bédouins*, le cap de *Fu* et l'anse d'*Alvan* ou *Attabana*.

Deux ports sont fréquentés sur la rive africaine du détroit, dans le royaume d'Adel : ce sont ceux de *Barbora*, ville très-commerçante, à l'ancienne embouchure de la *Houache*, et de *Zeila*, ville plus considérable, à l'embouchure d'une grande rivière de même nom : cette dernière, est grande, peuplée, riche et marchande.

Dans un petit golfe, entre ces deux ports, on trouve la petite île d'*Alondi*, plus près de *Barbora* que de *Zeila*.

PARTIE INTERIEURE.

Ce que nous pouvons dire des parties intérieures de l'Afrique méridionale tient sur-tout aux différens royaumes nègres, maures et arabes, aux territoires desquels appartiennent les villes et ports dont nous avons parlé dans la description de la côte. Nous ne dirons rien de plusieurs Etats dont bien des auteurs ont fait mention dans les terres intérieures, mais dont l'existence est au moins douteuse, à en juger par le silence de tous les voyageurs modernes et

accrédités ; et nous nous garderons sur-tout de répéter les contes, au moins hasardés, d'auteurs qui ne méritent aucune confiance.

Le plus méridional des Etats dont on puisse affirmer quelque chose, au nord de la Cafrerie proprement dite, est celui d'*Inhambane*, où coule le *Manica* ou rivière du *Saint-Esprit*. La capitale est *Tongue* : nous avons parlé de l'île d'*Inaqua*, qui dépend de ce royaume ; il a, au nord-ouest, le royaume de *Biri*, où coule le *Maumbe*, et celui de *Manica*, dont les montagnes donnent de l'or ; la capitale du dernier est Manica, à 100 lieues ouest de la côte.

Le royaume de *Sabia* est au nord du précédent. On n'a aucun détail particulier sur cet Etat, dont la capitale est *Manbone*, près de la mer, à peu de distance de l'embouchure de la *Sabia*.

Le royaume de *Sofala* ou *Sophira*, au nord du précédent : on y trouve beaucoup d'ivoire et d'or. Les travaux minéralogiques, dont on voit les traces dans ses montagnes, prouvent que ses mines ont été connues dès long tems ; et plusieurs ont pensé que cet endroit de la côte pouvait être l'*Ophir*, célèbre chez les anciens par les flottes que Salomon y envoyait. M. Gosselin a combattu cette assertion, et prouvé que l'état de la navigation à cette époque n'avait pas dû permettre à ces navires de sortir de la mer Rouge.

Le nom de *Quitevé*, que des géographes donnent à ce pays, n'est que le titre de son souverain.

Tous ces royaumes, ainsi que d'autres dont nous parlerons, paraissent démembrés du *Monomotapa*, ou du moins ils ont été confondus sous ce nom. Quoiqu'il en soit, le *Monomotapa* propre, ou *Moçaranga*, est encore le plus puissant de ces Etats. Il possède de riches mines d'or qui excitent beaucoup la cupidité des Portugais ; aussi ont-ils appelé le prince, empereur de l'or. Son territoire est d'ailleurs fertile en riz, en fruits et en cannes à sucre. La *Zambeze* ou *Couança*, qui coule dans cet Etat, roule beaucoup d'or, et c'est une grande rivière. Les nègres de cet empire sont très-noirs, bien faits, vaillans et spirituels. La polygamie leur est permise.

Zimbaoé est la résidence de l'empereur ; elle est à 60 lieues de la mer, c'est une ville très-forte : elle est située entre

Tête et *Sena*, sur les bords de la grande rivière. Ce sont deux forts portugais; le premier, qu'ils ont aussi nommé *Sant-Yago*, est à 120 lieues dans l'intérieur, et à 50 lieues E. de la grande cataracte; le second est à 70 lieues de la mer, sur la même rivière. Les Portugais possèdent encore, entre ces deux établissemens, *Massapa*, près des mines d'or du *Mont-Furca*.

Delille et Danville citent une autre ville royale du Monomotapa, à 50 lieues N. de Zimbaoé.

Le prince reçoit de ses sujets presque les honneurs divins: ils ne lui parlent qu'à genoux; il a un grand nombre de vasseaux; ses armées ne sont que d'infanterie. On ne voit point de chevaux chez ces peuples; mais ils ont des éléphans en grande quantité, des autruches, et beaucoup de bestiaux.

Leur religion est celle que l'on nomme payenne; cependant ils reconnaissent un Dieu, créateur de l'univers. Peut-être est-ce aux Portugais qu'ils doivent ce trait de lumière. Ils leur doivent aussi l'honneur d'avoir eu un empereur chrétien, qui fit baptiser toute sa cour en 1561; mais il poussa l'ingratitude jusqu'à faire périr, à l'instigation des Arabes, le jésuite portugais qui avait opéré sa convertion.

Nous pourrions donner ici sur cet empire le résumé de tout ce qui en a été dit par bien des géographes estimés, mais nous croyons agir plus prudemment en ne répétant pas ce qu'ils ont avancé sur des autorités trop peu certaines. Par la même raison nous ne donnerons aucune particularité sur les royaumes de *Rupande*, à l'ouest de Sofala, de *Shangra* et de *Butua*, tous deux au N. du premier, ni sur le *Mombos*, habité, dit-on, par des antropophages. Quant au *Mimeamay* ou *Mano-Emugi*, et l'empire des *Bororos*, où M. Danville indique *Maravi* et le lac de ce nom, il y a lieu de croire que ce sont d'autres noms du *Monomotapa*. Le *Macuas* ou *Guiloa* en est encore une autre dénomination, ou au moins ce sont des démembremens de ce grand empire, ainsi que le *Mauruca*, où se trouve le royaume d'*Angoche*, sur la côte, et le royaume de *Mongale*, à l'O. Le prince du *Mauruca* est un des plus respectés de la côte du Zanguebar. Sa résidence est vis-à-vis l'île de *Mozambique*, et il domine jusqu'à l'embouchure de la *Manica*, et au fort portugais de Kilimané.

La capitale du Mongale est sur la *Moma*. Le prince est mahométant; ses sujets sont payens.

Nous avons dit que Mozambique et Querimbe avaient dépendu du roi de Quiloa, ainsi que l'île de ce nom. Le petit royaume de Mozambique est entre le Mauruca, le Mongale, et les îles d'Angoche. Le royaume de Quiloa est dans le *Zanguebar*, qui s'étend du sud au nord sur la côte, et où les Portugais sont à-peu-près maîtres. L'air y est mal sain : les peuples sont des nègres idolâtres et mahométans. On n'y remarque que la rivière de *Cuava*. Le roi africain de *Quiloa* n'a guère conservé que son titre. Les Maures y ont plus d'autorité que lui. Son visir est toujours de cette nation, et règne réellement sous le titre de *Malindane;* il a même le droit de déposer le roi. Il réside au *grand Quiloa*, ville sur la Cuava, dans le Continent. Il a repris l'île de Quiloa depuis que les Portugais l'ont abandonnée. Ce pays est très-fertile; il nourrit des troupeaux considérables. On en tire en abondance des cannes à sucre, des cocotiers, de l'indigo, et des arbres d'un bois incorruptible. Les éléphans y sont communs. Le commerce en or et en ivoire y est considérable, et l'on prétend que tous les ans une caravanne de *Quiloa* traverse toute l'Afrique, et se rend, par l'intérieur, sur la côte occidentale.

Nous ne pouvons qu'indiquer les *Mosseguejos*, au nord du *Zanguebar*, sous l'équateur.

Nous ne parlerons ni des *Maracatds*, ni des *Marchidas*, dont nous ne savons rien de positif, si ce n'est qu'ils sont mahométans et très-sauvages.

Au nord, en tirant sur la côte d'Ajan, on trouve des Bédouins, et on entre dans le royaume d'*Adel*.

Ce royaume s'étend vers l'Abyssinie, dont il dépendait autrefois. Un prince mahométan l'en a démembré au commencement du 16e siècle. *Auçagurel* en est la capitale. Cette ville est sur la *Hawash*, dont la source est dans l'Abyssinie, et qui arrose et fertilise toutes les terres de l'Adel par de nombreux canaux qui épuisent ses eaux. Nous avons parlé de *Zeila* et de *Babora*, villes principales de cet Etat. Tout le terroir est fertile en blé, orge et bons pâturages; aussi les troupeaux de l'Adel sont très-nombreux. Les brebis de ce pays ont la tête et le cou noirs; les vaches y ont les cornes comme les bois des cerfs : on dit que quelques-unes n'ont qu'une corne

au

au front, recourbée vers le dos. Le commerce du royaume est le même que sur toute la côte.

Ce que nous avons annoncé des productions de chaque pays ne nous laisse rien à dire sur la minéralogie de cette côte, et des terres intérieures. Il n'y a point non plus d'animaux extraordinaires. Les forêts nombreuses recèlent beaucoup d'animaux féroces, et les éléphans y sont aussi communs que dans aucune partie de l'Afrique.

Quoique nous ayons dit peu de choses sur cet intérieur de l'Afrique, et que nous n'osions pas assurer comme parfaitement exact ce peu que nous avons dit, il est probable cependant que les Portugais ont pu se procurer des connaissances plus étendues, mais qu'ils ne veulent pas les publier.

DES ISLES DE L'AFRIQUE.

Les îles que l'on joint ordinairement à l'Afrique sont situées, les unes dans la mer *des Indes*; les autres, dans l'*Océan atlantique*. Je commence par les premières, parce que la description de la côte que j'achève m'y retient assez naturellement.

ISLES DE LA MER DES INDES.

Ces îles, en commençant par le nord, sont *Socotora*... les îles de *l'Amirauté* ou *Séchelles*... les îles *Comores*... *Madagascar*; l'île de *la Réunion* et l'île *de France*.

SOCOTORA.

Socotora. A 50 lieues N. E. du cap Guardefan on trouve l'île de *Socotora* ou *Zocotora*; elle peut avoir 27 lieues de long sur 6 à 7 de large: le sol est montagneux, mais fertile; il produit tous les fruits de la zône torride, et des plantes particulières. On y cultive l'encens, la gomme adragante et l'aloès en grande quantité; on y trouve aussi beaucoup de bétail.

L'île est très-peuplée, et elle a deux bons ports, autrefois plus fréquentés qu'aujourd'hui par les navires européens, qui n'avaient pas d'autre passage pour les Indes: Guthrie a dit

que ses habitans étaient mahométans, et généralement ils sont arabes. Cependant il y a aussi beaucoup de chrétiens, et il est douteux qu'ils ne fassent pas le plus grand nombre. mais le prince est un cheykh mahométan, et relève de la Porte-Ottomane, dont il est vraisemblablement tributaire.

La pointe de l'E. de Socotora gît par 12 deg. 18 min. 0 s. latitude N.; et 51 deg. 49 min. 0 sec. à l'E. de Paris.

Isles de l'Amirauté.

Les îles de l'Amirauté, qu'on appelle encore îles *Séchelles*, sont au N. du cap Natal, ou pointe Nord de Madagascar, en tirant un peu vers l'E. La principale s'appelle *Mahé* ou *Séchelles*; sa position, déterminée par les observations de M. Rochon, est par les 4 deg. 38 min. de latitude méridonale, et 53 deg. 15 min. de longitude orientale de Paris: elle est environnée d'un groupe de petites îles. *Séchelles* est couverte de bois jusqu'aux sommets des montagnes; elle peut avoir six lieues de circuit, et n'est habitée que depuis 1770. Les Français y ont formé un établissement soumis au gouvernement de l'Ile-de-France, qui y possède maintenant une maison et un magasin: il y a un port et deux pièces d'artillerie pour les signaux.

Quand les Français se sont emparés de cette île, elle était fréquentée par de monstrueux crocodiles: maintenant on ne dit plus qu'elle en soit infectée. On y trouve en quantité des tortues de terre et de mer, dont quelques-unes pèsent 300 livres, et des oiseaux sauvages. On y prend du bois de construction pour les navires; les arbres y ont communément de soixante dix à quatre-vingts pieds de hauteur, et ne le cèdent en grosseur qu'aux arbres à pomme de singe. On y cultive avec succès les épiceries, particulièrement le giroflier et la canelle, et quantité d'arbres et d'arbustes de toutes les parties du monde: tels que les citroniers, les bois d'olives, le tacamacha, l'ébeinier, le palmier, le latanier, le cocotier, le manglier, le palmiste, et l'arbre à pomme de singe.

Enfin, l'île est peuplée d'aigrettes, de veuves, de poules bleues, de tourterelles, de pigeons et de perroquets, dans lesquels on distingue le pigeon hollandais et le perroquet noir.

On y trouve aussi des coquillages très-singuliers.

Cette île est environnée de récifs, et d'un écueil remarquable nommé *banc de Séchelles*, dont l'ingénieur Barré a donné un plan très-détaillé et très-exact.

Dans les petites îles qui forment l'archipel des îles *Séchelles*, on remarque l'île de *Palme*, presque couverte de bois propre à la construction, et dans laquelle on trouve le coco de mer, fruit si recherché aux Indes et dans toute l'Asie. Rochon dit qu'on aurait pu en tirer un parti très-avantageux; mais que les Anglais ont su seuls profiter de cette branche de richesse.

L'île Séchelles est attribuée au département colonial de l'Ile-de-France, qui y tient un poste militaire pour protéger l'établissement et le service du port.

Isles Comores.

Entre le nord de Madagascar et la côte orientale d'Afrique, à la hauteur de *Quérimbe*, entre les 38e. deg. 50 min. et 43e. deg. 40 min. long., et entre les 10e. et 14e. deg. lat. sud, on trouve les îles Comores, habitées par des arabes et des nègres mahométans, et quelquefois la retraite de pyrates : elles sont mal saines, mais fertiles, et les habitans en sont assez affables. Les navires qui passent par le canal de Mozambique pour aller dans les Indes, y relâchent souvent pour y prendre des rafraîchissemens. On en tire sur-tout du riz, des oranges, des citrons, du sucre, du cocos et du gingembre, et tous les fruits de la zône torride. Les animaux sont les buffles, les tortues, les caméléons, et un grand nombre d'oiseaux inconnus en Europe.

Ces îles sont au nombre de quatre, d'une étendue assez considérable. Ce sont : la grande *Comore*, *Moëli*, *Anjouan* et *Mayotte*.

Comore, la plus septentrionale, d'environ 6 lieues de long sur 3 de large. Cette île est montueuse et bien boisée; elle est arrosée par un grand nombre de ruisseaux. Lat. N., 11 deg. 26 min. 0 sec.; long., 41 deg. 4 min. 0 sec. à l'E. de Paris.

Anjouan, au sud-est de Comore, nourrit une espèce de bœufs nommés *zébu*, qui ont une bosse sur le dos. Elle est à 95 lieues N. N.-E. de Mozambique. Elle est fréquentée par

les vaisseaux qui vont à Mozambique. Long., 42 deg. 9 min. 0 sec. à l'E. de Paris; lat. N., 12 deg. 15 min. 0 sec.

Moëli, au sud de Comore et au sud-ouest d'Anjouan, peuplée d'Arabes. Long., 41 deg. 18 min. 0 sec. à l'E. de Paris; lat. N., 12 deg. 30 min. 0 sec.

Mayotte, au sud d'Anjouan, peuplée d'Arabes hospitaliers; les vaisseaux y chargent du riz et des bestiaux fort estimés. Long. 42 deg. 47 min. 0 sec. à l'E. de Paris; latit. N., 12 deg. 43 minutes.

Ces îles sont gouvernées par des chefs payens ou mahométans, soumis au Portugal, auxquels ils doivent tribut.

Il faut observer que les princes qui règnent dans ces îles sont originaires des côtes de l'Abyssinie: outre le commerce que les habitans font avec Madagascar et les Portugais de la côte d'Afrique, ils entretiennent des relations commerciales avec *Aden*, *Masoate* et les côtes de l'Abyssinie; enfin, ils ont à Madagascar un petit entrepôt qui les met en rapport plus intime avec les habitans, et à la faveur duquel ils sont parvenus à répandre chez eux leur Langue et quelques dogmes de mahométisme. La religion a divisé pendant long-tems ces princes et les Portugais, chez lesquels ils ont fait des excursions qui leur ont été très-préjudiciables: mais, à mesure que la puissance des Portugais s'est affaiblie dans ces parages, les Arabes ont moins cherché l'occasion de leur nuire à la côte d'Afrique, et se sont soumis plus volontiers à une sorte de dépendance.

MADAGASCAR.

Madagascar est la plus grande et la plus méridionale de ces îles; elle est située entre les 12° et 16° degrés de latitude australe. Son gisement est à-peu-près N. N. E. et S. S. O. Elle a plus de 300 lieues d'étendue en longueur, sur 90 de largeur moyenne. Les Portugais la découvrirent en 1506, et ce fut probablement Laurenzo Almeyda qui lui donna le nom de S.-Laurent qu'elle a porté. Cependant, dès le treizième siècle, Marco Polo en avait fait mention, et l'avait désignée sous son nom actuel, d'après les Arabes, à qui elle était connue. Les Persans l'avaient nommée *Sarandib*. *Madecasse* paraît avoir été son véritable nom, d'où a été formé celui de

Madagascar. Enfin les Français, sous le règne de Henri IV, la nommaient *île Dauphine*.

Il est étonnant qu'elle soit échappée à Gama quand il a côtoyé l'Afrique. Elle ne paraît pas non plus avoir été connue des anciens géographes, puisque Ptolomé n'en fait aucune mention. A la vérité quelques auteurs pensent que c'est cette île qu'il a désignée sous le nom de *Menutias;* mais il y a plus à croire que c'est l'île de *Pemba*, et que ce savant géographe n'a connu ni les *Comores*, ni *Zanbiba*, ni *Monfia*, ni enfin *Madagascar*.

La mer a un mouvement très-rapide dans le canal qui sépare Madagascar du Continent. Cependant il est très fréquenté par les bâtimens, soit en allant aux Indes, soit au retour.

Plusieurs grands fleuves arrosent l'île dans toutes ses parties; aussi son sol est-il fertile, et célèbre par la variété de ses productions. Une grande chaîne de montagnes, qui court du nord au sud, la partage dans sa largeur en deux bandes. Leurs eaux alimentent ces fleuves qui y trouvent leurs sources. Ils se divisent ensuite en une infinité de petits ruisseaux qui fécondent la terre. Les deux plus hauts monts sont, au N., *Vigagora*, et au S., *Botistmène*.

L'intérieur de ces montagnes renferme des minéraux précieux, et on y trouve des fossiles; l'extérieur présente de vastes sommets couverts de grands arbres; des coteaux et des vallons riches, presque sans culture, et par une fertilité naturelle, qui ne coûte aucune peine aux habitans. Ce sol ne demande qu'un labour, ou plutôt quelques coups de pioche; la terre, rejetée avec le pied, couvre les semailles, et cette simple agriculture donne abondamment du riz, et rend cent pour un.

Plusieurs peuplades partagent l'île de *Madagascar*. On estime à 4 millions d'habitans la population totale; toutefois on ne peut compter sur les bases de cette évaluation. La proximité de l'Afrique doit faire penser que toutes ces peuplades lui doivent leur origine. Les *Malegaches* ou *Madecasses* sont les anciens naturels; mais les races y sont tellement mélangées dans les castes, entre elles et par les blancs qui s'y sont introduits, qu'il est difficile de les distinguer, à l'exception de celles qui sont de véritables nègres.

L'île entière est divisée en 28 provinces, dont voici les noms: *Anossi*, *Manapani*, *la vallée d'Amboule*, *Vohitzban*, *Vatte Manahou*, *Vcondre*, *Etomampo*, *Vogitz-Anghombes*, *Manacarongha*, *Mantatane*, *Adchimoussy*, *Erendgranes*, *Antaveres*, *Ghalemboule*, *Tametave*, *Sahaveh*, *Voulou-Voulou*, *Andafoutchy*, *Mangabey*, *Adcimoutchy*, *Mandrarey*, *Ampatre*, *Caremboule*, *Mahafalley*, *Houlouvey*, *Sivah*, *Yvandrhou*, *Machicores*.

Rochon a cherché des notions intéressantes sur l'origine des peuplades qui habitent ces différentes parties, mais tout y est obscure. Selon lui, les blancs qui occupent la province d'*Anossi* et *Carcanossi* se croient originaires, les uns de la Mecke, les autres des juifs, et par conséquent également descendus d'Abraham. D'autres enfin ont la prétention de descendre du d'Imina, mère de Mahomet. Quelques-uns se glorifient de descendre de forbans très-anciens; et ceux-là pourraient bien être les plus près de la vérité, à l'ancienneté près. Ces différentes castes sont établies dans l'île sous divers noms. Ainsi les *Zaffé Casimanbou*, après avoir chassé et massacré les *Zafferamini*, se sont emparé de la province de *Matane*, et les *Ontampassemanca* habitent la province d'Anossi. On les divise en trois classes, les Rhoandrians, les Anacandrians et les Ontzatsi. La première, réduite à une vingtaine de familles, est la plus distinguée. Le privilége de tuer les animaux lui est réservé: ce sont les grands du pays, et le souverain est toujours choisi parmi eux.

Les Anacandrians sont ceux nés d'un père de la première classe, et d'une mère de classe inférieure. Ils ont quelque part à la noblesse et aux priviléges de leurs pères.

Les Ontzatsi ne jouissent d'aucune distinction, ce sont les militaires. Se battre, jouer, danser, dormir et se divertir font toute leur occupation.

Les noirs indigènes sont divisés en quatre classes; les *Voadziri*, qui descendent des anciens souverains de l'île, et qui jouissent d'une grande considération; les *Lohavoitz*, qui sont moins puissans; les *Ontzoa*, qui sont les proches parens des deux autres classes, mais qui n'ont aucun privilége; et enfin les *Ondeves*, qui sont esclaves d'origine: ce mot, dans la Langue du pays, signifie *homme perdu*.

Nous n'entrerons pas dans tous les détails des contes

bizarres que les castes font sur leur origine. Les uns sont issus du cerveau du premier homme ; les autres ne le sont que du cou ou des épaules. Les *Voadziri* (sans doute mieux éclairés) doivent leur origine *au premier homme et à la femme qui est sortie de son côté droit, pendant qu'il était profondément endormi.* Ainsi ceux-là sont pleinement nos frères, et nous sommes parens plus éloignés des *Lovahitz* et des *Ontzatsi*, dont la mère commune n'était formée que de la cuisse et du gras de la jambe. Quant aux *Ondeves*, ils n'étaient sortis que de la plante des pieds.

Il paraît, au fait, que les Arabes se sont anciennement emparé de l'île, et qu'ils y ont versé leurs déplorables superstitions. Ce sont les véritables ancêtres des *Rhoandrians*, qui n'existent plus que dans la province d'*Anossi*, où les pratiques du mahométisme s'exercent encore.

Les *Malegaches*, répandus par toute l'île, ne sont soumis que comme sujets libres ; ils passent à volonté d'une province à l'autre, et par là changent de chefs autant qu'il leur plaît. Plusieurs sont vifs, gais et intelligens ; ils aiment beaucoup les femmes, et sont très-galans auprès d'elles. Les auteurs nous représentent aussi les Madécassienes comme fort belles, à la couleur près. Les traits de leur visage sont agréables et délicats ; leur taille est svelte. Elles ont les dents très-blanches, les yeux bleux, et la peau fine.

La polygamie est permise à Madagascar, mais il n'y a que les chefs et les riches qui usent de ce droit ; encore n'y a-t-il qu'une de leurs femmes qu'ils épousent légalement ; les autres n'ont pas le rang de femmes légitimes, mais elles vivent toutes bien entre elles. Le divorce est permis aux deux époux, et chacun reprend son bien. En tout, le mariage est très-honoré chez eux : ils veulent que les étrangers respectent leurs femmes ; mais il n'en est pas de même de leurs filles, ils les offrent aux blancs, et souhaitent qu'elles en aient des enfans. Les femmes sont distinguées des filles par la coëffure, pour prévenir les méprises. Les unes et les autres sont vêtues de pagnes, tissues de leurs mains, avec les filamens de la feuille de raven, et même du coton et de la soie ; mais leurs métiers sont très-imparfaits, comme tous les outils des habitans.

Les hommes sont de taille ordinaire, assez bien faits, plus ou moins noirs. Suivant les castes, ils se plaisent à tracer

des figures sur diverses parties de leur corps. Ils sont vêtus de pagnes d'étoffes différentes.

Ils sont assez belliqueux, mais ils ne sont pas féroces; ils sont même doux et sensibles. La traite des esclaves n'est établie chez eux que depuis 1722, et ce sont les forbans qui la leur ont fait connaître. Plusieurs provinces sont armées de fusils que les Européens leur ont portés. Les autres forgent des armes.

Leurs superstitions sont des plus ridicules. L'astrologie judiciaire est chez eux en grand honneur; et au rang de ses plus déplorables effets, il faut compter la coutume qu'elle a introduite de livrer aux bêtes féroces les enfans qui naissent à certains jours, que les *Ombrasses* (*devins*) ont déclarés malheureux. Ces jours sont si nombreux, qu'ils forment presque la moitié de l'année. Heureusement du moins ceux des Madécasses, qui sont un peu plus éclairés, font élever secrètement ces enfans, qu'ils paraissent abandonner dans les forêts, et opposent des sacrifices à la malignité de l'astre qui a présidé à leur naissance; car leur religion est très-mélangée des superstitions du mahométisme et du paganisme. Les blancs et les basannés, évidemment descendus des Arabes, comme on le voit par leur langage, sont à-peu-près mahométans; mais ils n'ont ni mosquées, ni temples, ni culte régulier. Dans quelques occasions ils font des sacrifices d'animaux; ces cérémonies, les seules religieuses qu'ils observent, ont lieu quand ils sont malades, ou qu'ils enterrent les morts; lorsqu'ils sèment ou plantent, et quand ils tiennent leurs assemblées, qu'ils déclarent des guerres, ou qu'ils changent d'habitations. La religion juive leur a aussi transmis quelques pratiques et quelques dogmes : ils circoncisent leurs enfans; plusieurs observent le sabbat, et ils ont quelques notions de l'histoire sacrée, telles que la création, la chute du premier homme, les principaux traits des vies des patriarches, de Moïse et de David.

Ils ne cultivent guère d'autres grains que le riz; ils le sèment au commencement de la saison des pluies : il n'y a aucun pays où le riz et les denrées nécessaires soient à meilleur marché. Ils donnent une mesure, qui contient environ cent soixante livres de riz (poids de France), pour un coupon de toile grossière, qui peut valoir une livre de notre mon-

naie; et encore les acheteurs européens emploient-ils des manœuvres frauduleuses pour augmenter cette quantité, sans que le Madécasse s'en aperçoive ou s'en plaigne.

Au centre de l'île il est une race, et même une nation de nains, nommés Quimos, dont l'existence annoncée depuis long-tems était presque généralement révoquée en doute. Flacourt, dans son histoire de Madagascar, nie positivement le fait; mais il paraît qu'il faut céder aux autorités réunies. M. de Commerson, savant naturaliste, passa à Madagascar en 1769, quand M. de Modane était gouverneur du fort Dauphin. Rochon rapporte une note de lui, où l'on trouve ces expressions : « Je veux parler de ces demi-hommes de l'intérieur de la grande île de Madagascar, et qui y forment un corps de nation considérable, appelé Kimos ou Quimos, en Langue madécasse. Le caractère naturel et distinctif de ces petits hommes est d'être blancs, ou du moins plus pâles en couleur que tous les noirs connus ; d'avoir les bras très-allongés, de façon que la main atteint au-dessous du genou, sans plier le corps; et pour les femmes, de marquer à peine leur sexe par les mamelles, excepté dans le tems qu'elles nourrissent, encore veut-on assurer que la plupart sont forcées de recourir au lait de vaches pour nourir les enfans nouveaux-nés. Quant aux facultés intellectuelles, ces Quimos le disputent aux autres Madécasses, que l'on sait être fort spirituels et fort adroits, quoique livrés à la plus grande paresse. On assure que les *Quimos*, beaucoup plus actifs, sont aussi plus belliqueux. . . . . ils ne communiquent pas avec les différentes castes madécasses, dont ils sont environnés, ni par commerce, ni de quelqu'autre manière que ce soit, tirant tout ce dont ils ont besoin du sol qu'ils possèdent ».

Le gouverneur, M. de Modane, s'exprime ainsi sur le même sujet :

« Lorsque j'arrivai au fort Dauphin, en septembre 1768, on me remit un mémoire assez mal rédigé, qui contenait quelques particularités sur un peuple singulier, nommé en Langue madécasse *Quimos*, qui habite le milieu de l'île de Madagascar, par la latitude de 22 degrés. . . . . Il s'agit d'un peuple de nains, vivant en société, gouverné par un chef protégé par des lois civiles. . . . . Après avoir pris, au fort Dauphin et aux environs; toutes les informations

possibles, je résolus, il y a deux mois, d'envoyer à la découverte du pays des Pigmées : le détail de cette entreprise est consigné dans mon journal ; elle n'eût aucun succès, par l'infidélité et le peu de courage des guides ; mais j'en ai tiré du moins l'avantage de m'assurer qu'il y a réellement une nation de nains qui habite une contrée de cette île. Ce peuple se nomme *Quimos* ou *Kimos ;* la taille moyenne des hommes est de 3 pieds 5 pouces ; ils portent une barbe longue et arrondie : la taille des femmes est de quelques pouces plus petite que celle des hommes. Les *Quimos* sont gros et trapus ; la couleur de leur peau est moins bazannée que celle des autres insulaires, et leurs cheveux sont courts et cotonnés. Ils forgent le fer et l'acier, dont ils font des lances et des sagayes. Ce sont les seules armes dont ils se servent pour se défendre contre leurs ennemis. . . . . Les petits *Quimos* savent se défendre vigoureusement, et repousser par la force ceux qui ont la témérité de vouloir, malgré eux, pénétrer dans la vallée qu'ils habitent, et dont l'accès est difficile. . . . . Ces petits hommes sont laborieux et bons cultivateurs. Le chef des *Quimos* jouit d'une autorité plus absolue et plus respectée que celle des autres chefs des différentes contrées de Madagascar ».

M. Rochon, qui a recuilli dans son livre ces deux témoignages, y ajoute celui d'un officier qui s'était procuré un Quimos, et il ne doute pas de l'existence de cette nation ; au reste, c'est un phénomène dont il n'était pas possible de passer les indications sous silence. Nous ajouterons, comme observation physique, que les sommets des montagnes qu'on dit habitées par ce peuple, sont des plus élevés de la terre ; ils ont 16 à 18 cents toises au-dessus du niveau de la mer, et la température y est celle de la Laponie, quoique les vallées soient brûlantes ; enfin les végétaux qui croissent naturellement à cette élévation ne sont que des avortons.

TOPOGRAPHIE DE L'ISLE.

Rochon sera notre guide dans cette description. Nous avons donné, d'après lui, les noms des vingt-huit provinces de l'île ; toutes ne sont pas, à beaucoup près, également intéressantes, et les côtes sont les parties les plus connues. Les provinces les plus fréquentées des Français sont celles

de *Carcanossi*, où se trouve le fort Dauphin, au sud-est ; la baie d'*Antongil*, et l'île *Sainte-Marie*, sur la côte de l'E., en tirant vers le nord.

La province de *Carcanossi* est la plus peuplée de l'île. Le fort Dauphin y est le principal établissement : tous les villages qui l'environnent sont situés sur des éminences, et sont entourés de deux rangs de fortes palissades ; en dedans s'élève un parapet de terre battue de quatre pieds d'élévation. Les Français, établis dans l'île dès 1642, avaient bâti le fort à la pointe méridionale de la côte de l'E. Il fut brûlé en 1655, et ne fut rétabli qu'en 1663 : il commande la rade ; son élévation au-dessus du niveau de la mer est de 150 pieds. Il serait difficile de tenir long-tems le mouillage contre le feu de ses batteries. Une côte escarpée rend la descente difficile, et quelques fortifications de plus la rendraient impraticable à l'ennemi. Le fort est un carré long, entouré de bons murs, bâtis à chaux et à sable, revêtus d'un excellent ciment. La rade est excellente pour la tenue, mais les fortes brises fatiguent les vaisseaux qui y sont mouillés. L'ouverture de la rade est bornée au sud par le cap *Ravenate*, et au nord par la pointe d'*Itapère*.

Tout près du premier, et à deux lieues du fort Dauphin, est l'embouchure de la *Fanshère*, belle rivière qui a sa source dans les montagnes de *Manghabey*, et dont les eaux alimentent le lac d'Amboule, à 25 lieues N. du fort. Ce lac a 10 mille toises de circuit, sur une profondeur moyenne de 40 pieds : il offrirait un bon port si des sables mouvans n'en barraient souvent l'entrée.

La pointe d'*Itapère*, au nord du fort Dauphin, ferme la grande baie de *Loucar*, semée d'écueils. On distingue à l'est l'île *Sainte-Clair* et le territoire d'*Amboule*, l'un des plus fertile de *Madagascar*. Plusieurs belles rivières ont leur embouchure dans les provinces de *Montalanes* et *Antavarès*, qui occupent la côte jusqu'au 20me. degré. La partie E., tirant vers le N., offre les trois ports les plus fréquentés : ce sont *Foulepointe*, *Sainte-Marie*, nommée dans le pays *Nossy-Hibrahim*, et *Antongil*. C'est dans cette partie que les Français ont tenté de former des établissemens. C'était aussi dans cette même partie, peuplée par les plus doux habitans de Madagascar, que des pyrates avaient formé des

liaisons, et contracté des alliances. Ces scélérats avaient fait de l'île Sainte-Marie le lieu de leur retraite : cette terre était devenue pour eux une nouvelle patrie ; ils y apportaient les fruits de leurs infâmes expéditions ; ils étaient même parvenus à inspirer aux nations un certain effroi, lorsqu'en 1721 la mer de l'Inde fut délivrée de ces redoutables tyrans. Il fallut leur opposer des forces considérables : ils furent poursuivis jusques dans leur retraite ; le plus grand nombre y périt, et leurs vaisseaux y furent brûlés : mais ils avaient porté dans le pays l'habitude du brigandage, et la coutume de vendre les prisonniers faits dans les combats. En même-tems ils excitèrent des discordes qui entretinrent les guerres chez ces peuples naturellement paisibles.

Si la plupart des forbans périrent dans la baie d'Antongil, ils laissèrent au moins une postérité qui ne fut guères moins funeste ; ils avaient réussi à captiver la bienveillance des habitans, à qui leur commerce fesait partager leurs richesses ; ils avaient sur-tout contracté des alliances principalement avec les Antavérès, les Manivoulois et les Béthalimènes. Tamsimalo, né d'un de ces pyrates, et de la fille d'un des principaux chefs, s'empara de la puissance souveraine ; il mourut en grande réputation, quoiqu'il eut fait peu d'actions mémorables : mais sa veuve, qui régna après lui, se montra contraire en tout aux Français qui venaient de s'établir à *Foulepointe* ; enfin, en 1754 les insulaires, excités par elle, fondirent sur l'établissement et massacrèrent tous les Français. Ceux de l'Ile-de-France punirent sévèrement les habitans de Madagascar : la veuve de Tamsimalo périt dans un combat dans la baie d'Antongil, et presque tous ses soldats furent tués ou faits prisonniers. En 1758 les Français avaient rétabli le fort, et un traité eut lieu entr'eux et les chefs des insulaires.

Le cap de *Foulepointe* est très-avancé dans la mer : il est nommé par les naturels *pointe de Voulou-Voulou*, dans la province de ce nom. C'est encore le lieu le plus fréquenté par les Européens : le cap gît par les 47 deg. 33 min. longit., et 17 deg. 40 min. 14 sec. lat. Le port est formé par des récifs qui rompent la mer. Les fonds les plus élevés portent au moins 23 pieds d'eau à marée basse : le récif est de corail ; l'entrée du port regarde le nord ; il peut contenir dix gros

vaisseaux : la tenue en est sûre ; mais des sables mouvans barrent quelquefois la passe : les vents de sud-est la débarrassent. Quand le récif se montre à découvert on y trouve des plantes marines, des coraux noirs, des madrepores et des coquillages singuliers.

Les vaisseaux trouvent, à bon marché, dans ce port toutes sortes de provisions. Les villages qui composent la peuplade de Foulepointe sont dispersés et peu considérables : il croît aux environs beaucoup de bois.

Au nord de l'île Sainte-Marie se trouvent la baie et le cap d'Antongil ; et, dans l'étroit canal qui sépare Sainte-Marie et Madagascar, on trouve le cap et le port de Rignosse.

La grande baie d'*Antongil* est nommée aussi *Mangabey*. Ce fut dans ce lieu que M. de la Bourdonnais, gouverneur de l'Ile-de-France, répara les désastres de son escadre. Ce fut aussi dans la même baie que périt, en 1786, l'aventurier polonais Benyouski, qui prétendait établir un pouvoir indépendant parmi les naturels.

Le cap d'Antongil est un des plus considérables de la terre, et des plus avancés dans la mer : la baie qu'il forme a 25 lieues de profondeur.

Plusieurs autres caps se remarquent sur la côte de l'E. en tirant vers le N., particulièrement le cap de *Cocos*, celui de *Vohemaro*, qui forme une baie de même nom, celui de *Nuno Pereira*, et enfin le cap *Natal*, qui fait l'extrémité nord de la côte orientale et de la petite Côte-Nord ; celle-ci n'a que 25 lieues d'étendue ; elle est terminée, du côté de l'ouest, par le cap St.-Sébastien, où l'on trouve un port de même nom.

La côte occidentale, en descendant du nord au sud, présente la baie de *Vingora*, où se trouve le *Port Rond* : c'est près de cette côte qu'on trouve la montagne de ce nom, la plus élevée de l'île. Plusieurs golfes très-considérables se font remarquer ensuite ; et l'on trouve le port *Massali*, les îles désertes, et enfin le cap et la baie de St.-André. C'est le seul lieu considérable sur cette vaste côte. Un banc immense, nommé *Pracel*, couvre entièrement cette baie, ainsi que celle de *Mansiatre*, à 50 lieues S. du cap Saint-André ; mais le banc, s'écartant dans la partie S., offre à cette grande baie une entrée assez large.

On ne trouve plus au-dessous que la baie de *Morandlane* ou *St.-Vincent*; les îles basses de Sable et Boisée; les îles et port St.-Jacques; la baie et le port de Touiller.

Le pays de *Machicores* et les provinces de *Mahafalley*, *Caremboule* et *Ampatres* sont aussi dans la zône torride, et terminent l'extrémité S. de Madagascar; elles sont les plus habitées de l'île, quoique le nord soit au moins aussi fertile. On trouve sur la côte méridionale, qui a cent lieues d'étendue, le *Cap Romain*, peu saillant, mais remarquable, parce qu'il est le point le plus méridional de l'île.

Les Français n'ont plus aucun établissement dans Madagascar: l'histoire des tentatives qu'ils ont faites pour s'y maintenir ne peut trouver place ici; on trouvera beaucoup de détails à cet égard dans les voyages de M. Rochon. Il existait même antérieurement une histoire de Madagascar, par Flacour, qui avait succédé à M. de Pronis dans le gouvernement des établissemens français; elle est peu estimée.

Il nous reste peu à dire sur le gouvernement et les habitudes des Madécasses; plusieurs chefs, différents de castes et de religion, règnent sur les provinces, et sont perpétuellement en guerre. Ils n'ont d'autres marques distinctives qu'un bonnet particulier, et distingué par sa couleur: ils ont peu d'autorité; cependant ils sont regardés comme propriétaires du territoire, et on leur paie quelques tributs. La dignité de chef est quelquefois élective, mais plus souvent héréditaire. Une peuplade est composée de plusieurs villages, qui tous ont un chef particulier.

Nous avons peu de connaissance de leur Langue, qui tient de l'arabe, mais nous savons que l'écriture ne leur est pas inconnue: ils ont même quelques livres. Ce sont les Arabes qui leur ont porté ces connaissances, et ils n'emploient que les caractères arabes. Ils fabriquent un certain papier avec le *papyrus*, sur lequel ils tracent leurs lettres avec une décoction de l'écorce d'un arbre. Ils savent fondre et travailler les métaux, fabriquer des étoffes, et les procédés de plusieurs arts ne leur sont pas tout-à-fait étrangers.

Rochon a donné une liste des productions végétales du pays; dans lesquelles on distingue les arbres qui donnent la gomme élastique, et le raven, sorte de palmier qui n'est connu qu'à Madagascar, il s'élève à une prodigieuse hauteur,

et son fruit se mange comme celui du choux palmiste : on tire de ses feuilles des filamens dont on fabrique des étoffes. Il paraît que ni la minéralogie, ni le règne animal n'ont fourni à ces auteurs autant d'observations. Cependant on cite les tourmalines noires de Madagascar; des lits de cristal de roche, qu'on emploie pour les instrumens d'optique; des topases, des saphirs, des émeraudes, des jaspes, et même on dit qu'il y a des mines d'or, d'argent et de cuivre; de l'acier et de l'étain; il y a aussi à Madagascar des animaux qu'on ne trouve que dans cette contrée, tels que l'*aye-aye*, sorte d'écureuil; les *makis* de plusieurs espèces; le *mangabey*, autre espèce de singe, originaire de Madagascar, mais qu'on trouve aussi dans le Darfour. On remarque enfin les sangliers, les zèbres et même les bœufs de ce pays. Il n'y a ni lions, ni tigres, ni éléphants, ni chevaux chez les Madécasses. Ils ont beaucoup d'oiseaux inconnus en Europe, d'un très-beau plumage et bons à manger. Leurs rivières et la mer leur fournissent beaucoup de poissons; ils les font bouillir, comme leurs viandes, dans des pots de terre.

Isle de la Réunion.

L'île *de la Réunion*, qui a portée long-tems le nom d'île *Bourbon*, a eu dans l'origine celui du portugais *Mascarenas*, qui l'a découverte. Elle est de figure à-peu-près circulaire; elle peut avoir 50 lieues de circuit. M. Le Gentil, dans les mémoires de l'Académie des Sciences de 1781, s'exprime ainsi : « L'île de Bourbon est un cône tronqué, de 17 cents toises de hauteur perpendiculaire, au-dessus du niveau de la mer, sillonné tout autour par des rivières et des ravines, qui forment autant de rameaux ou de chaînes de montagnes très-élevées. » En effet, le sommet de la montagne nommée les trois Salasses, la plus haute de l'île, est au centre, et élevé de 16 cens toises au-dessus du niveau de la mer. Cette île et celle de France forment aujourd'hui le principal établissement des Français dans la mer des Indes; et, par leur position, elles tiendront toujours ceux de Madagascar dans leur dépendance.

L'île n'a pas de port capable de recevoir les grands bâtimens : ils sont contraints d'aller mouiller à l'Ile-de-France : son principal mouillage est la rade de *Saint-Denis*, placée

au nord-ouest. La ville de *Saint-Denis* est aussi le chef-lieu de l'établissement, et la résidence des administrateurs de la colonie. L'abbé de La Caille a déterminé, par des observations astronomiques, la position de cette ville par les 20°. deg. 51 min. de latit., et 53 deg. 10 min. long. orient. du méridien de Paris.

On voit que les deux petites îles de *Bourbon* et de *France* sont essentielles l'une à l'autre pour le soutien de l'établissement; mais d'abord on conçoit à peine comment la conservation de l'île de Madagascar n'a pas été plutôt l'objet de tous les desirs des Français, qui y avaient antérieurement des possessions. Cependant nous avons dit que la plus grande partie du territoire de cette île immense est insalubre; au contraire, l'air de Bourbon est sain. D'ailleurs le séjour des colons parmi les Madacasses n'était pas toujours sans désagrémens, et déjà depuis long-tems ils avaient été tentés de l'abandonner; en 1664 ils exécutèrent ce dessein.

Alors l'île *Bourbon* était inculte et inhabitée : les colons, fatigués de leurs discussions avec les différens chefs de Madagascar, engagés dans des guerres continuelles entr'eux, ne furent qu'encouragés par cette circonstance : ils prirent la sage précaution de transporter à Bourbon des moutons, des vaches et des taureaux. Ils s'interdirent d'abord tout usage de viande, pour ne pas retarder la multiplication de leurs bestiaux : les côtes poissonneuses de l'île, les tortues, les ignames, les patates, le riz qu'ils y cultivèrent leur fournirent bientôt les moyens de ménager leurs troupeaux. Ils défrichèrent les terres et les trouvèrent fécondes. Leurs premiers essais de plantations les encouragèrent : leurs premières récoltes passèrent leurs espérances : le froment fut abondant chez eux; les cannes à sucre y vinrent parfaitement; les colons n'eurent aucun sujet de regretter l'abandon de Madagascar : ils virent leur subsistance assurée par la fécondité des terres et par l'abondance des pâturages pour leurs bestiaux.

Dès lors ils s'occupèrent des productions qui pourraient établir leur commerce. Ils tirèrent de Moka et d'Ouden des plans de caféyer, qui prospérèrent au point de devenir une branche de commerce très-importante pour la campagne.

Dans le même tems les Hollandais étaient à l'île *Maurice*, aujourd'hui

aujourd'hui *Ile-de-France :* elle était infectée de sauterelles et de rats ; ils crurent que cet inconvénient passager était inhérent au sol, et l'abandonnèrent d'autant plus volontiers qu'ils tenaient le cap de Bonne-Espérance.

La colonie de l'île Bourbon s'empara sans délai de l'île *Maurice*, qui n'était qu'à 30 lieues, et qui lui présentait deux bons ports. Ce fut alors qu'elle prit le nom d'*Ile-de-France*.

Vers le sud de l'île Bourbon, et à une lieue de la mer, est un volcan dont les éruptions considérables et fréquentes n'ont eu jusqu'ici aucun effet funeste. Il est vrai que la colonie s'en est éloignée prudemment. M. Commerson, ce savant naturaliste que nous avons déjà cité, en a donné une description, par laquelle on peut juger des ravages qu'on en peut craindre. Le pays est brûlé et désert à deux lieues autour du gouffre, et cette partie de l'île s'appelle pays brûlé. L'abord en est dangereux et difficile, parce qu'il est environné de scories, de laves, de crevasses et de précipices. Quelques gouttes de pluie suffisent pour déterminer une éruption, et ce serait de la plus haute imprudence que d'en approcher dans un tems incertain : aussi prend-on toujours, pour visiter la bouche de ce gouffre, un jour absolument pur et sans nuages. Le volcan en éruption offre un spectacle majestueux et terrible.

Quelquefois on a recueilli, à de grandes distances du volcan, des filamens de verre d'une finesse extrême, qu'on ne peut comparer qu'à des cheveux : il y a lieu de croire qu'ils avaient été emportés par les vents. Tous les autres produits volcaniques sont très-variés dans l'île.

Le gouffre est dans une espèce de plaine haute et isolée, beaucoup moins élevée que le piton qui fait le haut sommet.

L'espace de terrain qui sépare le quartier de Saint-Denis de celui de Saint-Paul est de plus de sept lieues, occupées par trois grandes chaînes de montagnes qui n'ont pas moins de 4 à 5 cens toises de hauteur au-dessus du niveau de la mer.

Dans l'intérieur il se trouve des habitations que la culture rend intéressantes et profitables au commerce.

Le principal mouillage de l'île est à Saint-Denis, mais la difficulté d'y aborder était extrême, il a fallu que l'art suppléât à la nature par une invention. On a construit une espèce de pont, dont le tablier est avancé au-dessus de la

mer, et si élevé que les plus hautes vagues ne peuvent l'atteindre. Une échelle de cordes y est attachée : il faut la saisir, et y monter en quittant les chaloupes.

C'est en général de l'Ile-de-France que la navigation des mers de l'Inde tire le plus de secours; mais l'île Bourbon n'est pas non plus à dédaigner. La plupart des bâtimens des Indes y relâchent pour prendre des rafraîchissemens.

L'île Bourbon est un des départemens coloniaux de la France. Sa population totale, y compris les nègres employés aux exploitations, est estimée à 89,000 habitans; elle offre plusieurs caps et pointes, et des rivières et des étangs utiles. La topographie du contour de sa côte est la seule qui nous intéresse; l'intérieur n'a que des habitations isolées.

Nous avons parlé de *Saint-Denis*, chef-lieu de l'établissement, principale rade au nord. En prolongeant la côte du côté de l'est, on trouve les rivières de *Saint-Jean*, *Sainte-Suzanne*, du *Mast*, des *Rochers* et du *Marsouin*. Là commence le pays brûlé, dont l'étendue est de 2 lieues de rayon. En tournant absolument à l'E. on trouve la rivière de l'*Est*, la *montagne Rouge*, le *cap du Bremkel*, les *rivières Noire* et *du Rempart*. Au S., on trouve la pointe *des Grands*, les rivières d'*Abord* et de *Saint-Etienne*, les étangs *du Golfe* et *Salé*, enfin le cap des Aiguilles. La côte du côté de l'ouest offre les *trois grands bassins* et le cap de *la Haie*. Le côté nord, en retournant à la rade Saint-Denis, offre la rivière *Saint-Gilles*, la rade de *Saint-Paul*, où se trouvent la ville et le petit port de *Saint-Paul*, qui suffit à de petites embarcations, la rivière du *Galet*, la baie de *la Possession* et le cap *Saint-Bernard*.

Les ouragans fréquens qui désolent ces parages sont quelquefois fatals aux habitations, mais plus souvent la peur est le plus grand mal qu'ils causent. L'air y est pur et le terroir fertile. Les forêts abondent en gibier, et il n'y a pas d'animaux féroces ni malfaisans. Les rivières sont poissonneuses. On trouve sur les rivages de la mer des coquillages, de l'ambre gris et des coraux. Le gros bétail, les chèvres, les cochons y sont maintenant en abondance. On distingue dans les oiseaux un grand nombre d'espèces agréables à la vue, particulièrement les perroquets, les tourterelles et les pigeons. Ces derniers sont d'une beauté singulière, et excellens à manger.

Le climat, quoique très-chaud, est d'une température supportable, parce que l'air y est rafraîchi par des vents froids qui soufflent le matin et le soir, alternativement de la mer et de la terre.

Isle-de-France.

Cette île, découverte par les Portugais, et par eux appelée *Cirne*, leur fut prise par les Hollandais, qui la nommèrent *Maurice*. Les Francais, en 1721, s'y établirent, et lui donnèrent le nom actuel.

L'Isle-de-France, située par les 20 deg. de latitude, a 45 lieues de tour, et de surface 432,680 arpens. La plus grande longueur, du S. au N., est de 31,900 toises. La population est d'environ 92,000 habitans, dont 8 à 9,000 blancs, 4,000 affranchis ou nés libres, et 80,000 noirs, dont les trois quarts sont dits *Mozambiques*, parce qu'ils viennent de cette côte.

L'île est montagneuse dans l'intérieur; mais la plus haute montagne n'a pas plus de 424 toises ou 2,544 pieds d'élévation. Il pleut beaucoup dans cet intérieur; aussi n'avait-on cultivé que depuis les côtes jusqu'à 4 et 5 lieues en rentrant dans les terres. — Elle a renfermé autrefois des volcans, dont on trouve encore les produits. — On observe même que les couches de laves ont eu lieu à différentes époques. On obtient, dans beaucoup de lieux, de l'eau qui coule entre ces surfaces superposées, ce qui peut faire présumer qu'elle a commencée par être produite par un volcan. Cependant on y trouve de l'ocre et autres terres ferrugineuses, du jaspe, du granit rouge mêlé de mica, etc.

Il n'y a point de rivières navigables; l'île n'est arrosée que par des ruissaux dirigés par des canaux sur les habitations. — Il s'y trouve à-peu-près 60 sucreries, 80 indigoteries et plus.

Le Port-Louis, au N. O., latitude 20 degrés 9 min. 45 sec.; longitude orient. 55 deg. 8 min. 15 sec., a presqu'une lieue de circonférence; elle est régulièrement bâtie, avec des fauxbourgs: il y a des maisons à plus d'un étage. Le *gouvernement*, les magasins, les bureaux, les casernes

n'ont pu être rebâtis ; mais on a construit un palais de justice, une intendance, une belle église, et il y en a plusieurs. Il y a, pour l'administration, un gouverneur, un intendant, puis des représentans, etc.; des tribunaux de commerce, de première instances, etc.; une école centrale, où sont quatorze professeurs; une société des sciences et arts, une Comédie, etc.

Le jardin national, où l'on avait commencé, il y a 32 ans, la culture des épices enlevées aux Moluques, est toujours la pépinière générale qui fournit des plants aux amateurs. On les y multiplie le plus possible; mais ces plantes, qui réussissent bien à la Réunion et à Cayenne, ne prospèrent que faiblement à l'Isle-de-France.

L'humanité des maîtres y a adouci le sort des esclaves autant que possible. On réussit actuellement, par des attentions multipliées et par le lait de papaye, à préserver ou à guérir les enfans du tétanos et des vers: l'usage de la vaccine, connue depuis quelques mois, prévient les accidens de la petite vérole. — Ceux que l'on achète des armateurs coûtent de 100 à 150 piastres.

Au lieu de s'en rapporter à leur plus ou moins d'activité pour la culture des racines ou des légumes qui servent à leur nourriture (ce qui a des inconvéniens à cause de leur paresse), les maîtres font cuire tous les jours la base de leur nourriture, qui se distribue à des heures fixes; leur petit jardin ne sert que pour le superflus en légumes, tabac, etc. Ils en récoltent même pour faire *bazar*, c'est-à-dire, pour vendre; plusieurs en font autant des cochons qu'ils élèvent et des ustenciles de ménage, qu'ils font avec assez d'adresse. La base de leur nourriture est le maïs, les patates de plusieurs espèces, et sur-tout le manioc. On donne de plus, aux enfans et aux nourrices, du riz et d'autres douceurs. On les soigne avec attention lorsqu'ils sont malades. Chaque cultivateur a un double hôpital, et s'est abonné avec un chirurgien pour les soins de toute l'année.

L'Ile-de-France est entouré d'un récif couvert de madrepores et coquillages: il fait la sûreté de l'île. Il y a 4 grandes passes pour les gros vaisseaux. Pour préserver le port des terres végétales qui y tombaient des montagnes, M. Poivre en a détourné les eaux, et les a dirigé dans un terrain

vaseux, appelé le *trou Fanfaron*. Là se trouve un vaste bassin, où, dans les tems d'orages, plusieurs bâtimens peuvent trouver un abri.

Les ouragans, dont l'île est fréquemment affligée, sont des espèces de trombes, qui semblent la menacer d'une totale destruction. Leurs explosions violentes sont toujours destructives; tout cède à leur force; les plus gros arbres en sont déracinés: en mer, rien n'y peut résister; nulle ancre, nul cable ne peut tenir; les bâtimens sont jetés à la côte et brisés, quand ils ne peuvent pas se faire un lit sur la vase. Mais ces ravages ne s'étendent pas au loin : souvent des navires restent en calme à peu de distance des lieux où d'impétueux orages ont éclaté.

Plusieurs parties de l'île sont très-fertiles : il y a chaque année deux récoltes de froment, de riz et de blé indien. Le manioc est la principale nourriture des nègres. Les montagnes produisent la meilleur ébène du monde, et d'autres bois rouges et jaunes. L'île produit en outre beaucoup de fruits. Le tabac et l'indigo y sont cultivés. En 1789 l'exportation de ce dernier monta à 30,000 pesans. On tire aussi de l'île un peu de sucre et de coton, et du café. Beaucoup d'endroits, arrosés par des rivières très-agréables, très-utiles et très-poissonneuses, offrent des prairies et des pâturages excellens, qui nourrissent des troupeaux considérables.

La culture des grains y a été très-encouragée. Des plantes étrangères des quatre parties du monde s'y sont acclimatées. Le girofle et la muscade y sont une branche de commerce importante depuis que M. Poivre y fit apporter des plants enlevés aux Moluques. Toutes les plantes et tous les fruits des Indes y viennent parfaitement. On y cultive avec succès ceux d'Europe. Commerson, savant naturaliste, a fait connaître toutes les productions de l'île.

Nous avons déjà parlé du trou Fanfaron; ce vaste bassin mériterait une description particulière. Nous nous contenterons de dire qu'il est creusé dans la vase, dans une longueur de 300 toises, sur une largeur de soixante. La colonie a honoré d'un monument l'auteur de ce projet, qui a conduit lui-même les importans travaux, par lesquels il a été exécuté en six années.

L'intérieur de l'île est rempli d'autres étangs, et arrosé

de ruisseaux. Il y pleut dans toutes les saisons, dans les lieux où les montagnes et les forêts arrêtent les nuages : le sol, presque par-tout fertile, est ferrugineux. La mine de fer se ramasse fréquemment à la surface de la terre par grains de la grosseur d'un poids.

Une prodigieuse quantité de singes d'une petite espèce, qui ne se trouve guère que dans cette île, desole les plantations.

L'Ile-de-France forme, avec celles de Seychelles et Rodrigue, un département colonial de la France, où le nombre des nègres employés aux exploitations est assez considérable ; et l'on porte la population totale du département à 92 mille habitans.

Isle Rodrigue.

A cent vingt-cinq lieues E. de l'Ile-de-France on trouve la petite île *Rodrigue ;* sa longueur, de l'E. à l'O., est d'environ 6 lieues; et sa plus grande largeur, du N. au S., est de 2 lieues et demie. Le père Pingré a déterminé sa position par les 19 deg. 40 min. latitude, et par les 60 deg. 52 min. longitude. C'est dans ce lieu que ce savant astronome a observé, en 1761, le passage de Vénus sur le disque du Soleil. Rochon, en 1768, a observé que la déclinaison de l'aiguille aimantée y était à terre, de 10 deg. 56 m.

On ne tire guère de Rodrigue que des tortues de mer, pour les rafraîchissemens des équipages.

Cette petite île est annexée au département de l'Ile-de-France, qui y tient un petit poste de quelques soldats.

ISLES DE L'OCÉAN ATLANTIQUE.

Ces îles, que l'on suppose être visitées ici en remontant du S. au N., se trouvent dans l'ordre suivant: l'île de *Ste.-Hélène*, l'île de l'*Ascension*, les îles du *golfe de Guinée*, les îles du *Cap-Vert*, les îles *Canaries*, *Madère*, les *Açores*.

Je vais parler de ces îles dans l'ordre qu'elles se rencontrent en revenant de la mer des Indes.

Sainte-Hélène, île de l'Océan atlantique, à 15 deg. 55 min. 0 sec. de latitude méridionale, et 8 deg. 9 min. 0 sec. de longitude occidentale du méridien de Paris. Cette île paraît

ne s'être formée qu'à la suite de nombreuses éruptions volcaniques, mais sur lesquelles le tems a formé une terre végétale très-fertile. Quoique située très-près de la ligne, elle n'éprouve pas les chaleurs accablantes que l'on ressent dans les Antilles. Elle éprouve habituellement le bienfait des vents alisés de l'est, et, dans les saisons réglées, les pluies des tropiques. Malgré l'humidité que ces pluies, ainsi que les vapeurs qui se condensent sur les montagnes y procurent habituellement, l'air y est sain, et l'on y vit long-tems. C'est même un lieu de relâche précieux pour les vaisseaux qui reviennent de l'Inde avec des malades, parce que leur santé s'y rétablit promptement. On n'a pas le même avantage en allant aux Indes, parce que les vents qui portent à l'O. ne permettent que difficilement d'arriver; mais aussi on n'a pas ordinairement les mêmes besoins.

Les habitans, que les dictionnaires anglais portent à 2,000, ne sont guères que mille propriétaires, car on compte dans ce nombre 500 soldats et 600 esclaves. Ces soldats, leurs officiers, le commandant, relèvent de la compagnie des Indes, depuis que les Anglais, en 1673, ont enlevé Sainte-Hélène aux Hollandais.

Ils y ont construit un fort qui a trois bastions; au pied du fort est le bourg renfermant 40 à 50 maisons, habitées seulement au tems de la foire. On appelle ainsi le moment où un vaisseau, revenant des Indes, verse dans l'île quelques productions de luxe ou d'utilité, en échange des rafraîchissemens dont il se pourvoit. Ces rafraîchissemens consistent en oranges, citrons, grenades, figues, pois, féves, etc., en bœufs, moutons, cabris, cochons, volailles, etc. Tout ce que produit actuellement Sainte-Hélène doit ses commencemens aux Portugais, qui n'y trouvèrent, lors de la découverte, ni plantes, ni animaux.

La compagnie des Indes y a un magasin, dans lequel elle fait passer les objets dont les habitans peuvent avoir besoin, et qu'elle cède à un prix raisonnable. Ce magasin est ouvert deux fois par mois.

L'Assension. Cette île, plus près que Sainte-Hélène de l'équateur, est à 7 deg. 57 min. 0 sec. de latit. méridionale, et à 16 deg. 19 min. 0 sec. de longitude occidentale du méridien de Paris. Sa distance de l'Amérique est d'à-peu-près 100

lieues. Ce n'est proprement qu'une réunion de monts volcaniques, stériles presqu'en totalité ; il n'y a pas même de bonne eau. Cependant l'industrie humaine a su profiter du double avantage qu'y a ménagé la nature.

1°. La plage y est presqu'habituellement couverte de tortues qui viennent s'y promener au sortir de la mer. Ce ne sont guères que les Français qui s'y arrêtent, à leur retour de l'Inde, comme les Anglais à Sainte-Hélène. Alors quelques hommes de l'équipage parcourent le soir, en silence, le bord de la mer, et, deux à deux, munis d'un fort bâton, retournent sur le dos les tortues qu'ils trouvent endormies sur le ventre. On sait que cet animal a les mouvemens très-gênés par l'épaisseur de ses deux coquilles. Aussi, dès qu'il est sur le dos, il ne peut se remettre sur les pattes, et reste ainsi jusqu'au matin. Cependant les matelots se sont hâtés d'en retourner le plus qu'il leur a été possible ; car dès que le bruit les réveille, les tortues se hâtent de regagner la mer. On transporte les autres dans le vaisseau, en se garantissant d'être frappé de leurs pattes, dont un seul coup, lorsqu'elles sont très-grosses, pourrait casser ou la jambe ou le bras.

2°. Un autre avantage de l'île, c'est une caverne que l'on nomme, par plaisanterie, le *bureau de poste*. Ordinairement le vaisseau qui s'est arrêté dépose dans une bouteille un papier contenant quelques renseignemens sur son nom, sa route, etc. ; enfin, ce qu'il juge devoir transmettre à ceux qui lui succéderont dans ce mouillage ; et ce moyen de correspondance n'est pas sans utilité.

Annobon. En s'avançant à l'E., presque sous l'équateur, on trouve l'île d'Annobon ; lat. 1 deg. 25 min. 0 sec. méridion. ; long., 3 deg. 25 min. 0 sec. à l'E. du mérid. de Paris. Cette île fait partie d'une petite chaîne de montagnes détachée du continent, et dont elle est la plus avancée vers le S.-O. dans le golfe du Guinée. Elle fut découverte par les Portugais le premier jour de l'an 1473. Elle est d'une étendue médiocre, mais serait d'une grande ressource si elle n'était en quelque sorte trop avancée dans le golfe, car elle est très-fertile, et produit du coton, du sucre, du bled d'Inde, des fruits ; les bœufs, les cochons, les moutons, les chèvres, etc., y ont été transportés par les Portugais, qui, lors de leur arrivée, n'y trouvèrent que des oiseaux.

Depuis long-tems cette nation a renoncé et ne regarde plus Annobon que comme un lieu de relâche pour les vaisseaux portugais qui, en allant aux Indes, se sont trop avancés dans le golfe. Elle n'est habitée que par des nègres, qui y sont soumis à quelques chefs Portugais.

San-Thomé, île au N.-E. et assez près d'Annobon ; latit. 0 deg. 20 min. 0 sec. au N. ; long., 4 deg. 28 min. 0 sec à l'E. du méridien de Paris. Cette île, du golfe de Guinée, est encore plus près de la côte que l'île d'Annobon ; elle est presque ronde, et n'a que 12 lieues de diamètre. Les cannes à sucre et le gingembre y croissent abondamment. Quoiqu'au pouvoir des Portugais, elle est sur-tout habitée par des nègres ; il y en a même qui ont reçu les *ordres*, et qui forment tout le clergé, depuis les célébrans jusqu'aux enfans de chœur. Les vaisseaux portugais y relâchent lorsqu'ils font la traite des nègres au Congo.

Entre les deux îles précédentes est la petite île du Prince, ayant au plus 30 lieues de circonférence ; elle fut découverte en 1471. Elle est assez fertile en productions des tropiques. Il y a une espèce de ville avec un certain nombre de maisons ; le port est assez bon : latitude, 1 deg. 37 min. 0 sec. septentrionale : longitude, 5 deg. 20 min. 0 sec. à l'E. du méridien de Paris.

ILES DU CAP-VERD.

Ces îles paraissent avoir pris leur nom du cap à la hauteur duquel elles se trouvent, et dont j'aurais dû indiquer la latitude en son lieu ; la voici : lat., 14 deg. 43 min. 45 s. sept. ; long. 19 deg. 50 min. 45 sec. à l'O. du mérid. de Paris.

Ces îles s'étendent à-peu-près entre les 14 deg. 53 min. 40 sec. et les 28 deg. 28 min. 30 sec. de latitude septent., et les 18 deg. 36 min. 0 sec., et 25 deg. 51 min. 30 sec. de long. à l'O. du mérid. de Paris.

Ces îles paraissent occuper le sommet d'un plateau sous-marin d'une assez grande étendue, distribué en plusieurs montagnes, dont les plus considérables forment les dix principales que l'on connaît actuellement. Elles furent découvertes par les Portugais en 1472. Quelques écrivains prétendent qu'elles ont reçu leur nom des plantes marines que l'on aperçoit entre ces îles : mais je m'en tiens à l'opinion énoncée plus

haut. On les a aussi nommées îles Salées, parce que dans une des dix on trouve une grande quantité de sel.

Les voici dans l'ordre de leur disposition physique, en commençant par la plus septentrionale au N.-O., *St.-Antoine*, *St.-Vincent*, *St.-Nicolas*, *l'Ile du Sel*, *Bonavista*, *Ste.-Lucie*, *l'Ile du Maï*, *St.-Yago*, *Fuego*, *Brava*.

Les productions principales de ces îles consistent en riz, mil, blé de Turquie, oranges, limons, citrons, bananes, ananas, ignames, patates, melons, citrouilles, concombres et différens fruits, entre lesquels il faut distinguer les figues et les raisins. Ces îles nourissent beaucoup de bétail et de gibier, dont les habitans approvisionnent les bâtimens qui s'y arrêtent en relâche. Le sel se prend sur l'île de son nom, et sur Maï et Bonavista. Mais Sel, Sainte-Lucie et Saint-Vincent n'ont aucun habitant; les autres renferment beaucoup de nègres, et sur-tout de mulâtres, provenus des mariages des Portugais avec des négresses.

Le commerce principal consiste en peaux de chèvres, de cabris et de bœufs, aussi bien qu'en poissons salés. On vent aussi beaucoup de suifs.

Saint-Yago, dans l'île de ce nom, avec un bon port, est la capitale de toutes ces îles; c'est la résidence du gouverneur et le siège d'un archevêché. On y compte à-peu-près 300 maisons, avec une église, un couvent. Les vaisseaux n'y doivent arriver qu'avec précaution, et conduits par un bon pilote. On y mouille dans la baie de Praïa.

ISLES CANARIES.

Ces îles, que les anciens appelaient *Fortunées*, et que la géographie physique semble nous offrir comme les restes encore subsistans de l'ancienne Atlantide, sont entre le 27°. deg. 39 min. et le 29°. deg. 26 min. de latitude; la plus occidentale touche au 20°. deg. de longitude occidentale du méridien de Paris. Elles sont au nombre de sept.

Lorsque les Européens commencèrent à les connaître, ces îles étaient habitées par un peuple dont on ignore l'origine, mais qui devait être très-ancien, puisque ces rapports avec le continent étaient ignorés, et que nous ne trouvons rien dans l'histoire des Carthaginois, ni dans celle des Romains qui nous les fasse connaître. Ils étaient sans doute les succes-

seurs des Atlandes, dont parle Platon; mais qui, séparés du continent par quelque ancienne révolution physique, ne conservaient plus que des traces de leurs antiques lois, et de leur ancien gouvernement, depuis qu'ils n'avaient plus de communication avec des peuples instruits. De savans Espagnols, avant que ce peuple fut entièrement détruit, se sont plu à rassembler sur lui quelques connaissances devenues précieuses, puisqu'à présent la source en est tarie.

Guanches. — Ces habitans, maîtres des Canaries, à l'arrivée des Espagnols sont nommés *Guanches*. Il est plus que probable qu'ils avaient une origine commune; ainsi l'on doit être plus étonné de ne pas trouver dans toutes ces îles le même langage, qu'on ne l'est de ne le reconnaître que dans celles de Fortaventura et de Lancérotte. On nous a conservé un petit vocabulaire d'un certain nombre de mots, mais on n'a rien de leur écriture.

Embaumement. — Ce qui nous reste de plus positif sur les connaissances des Guanches, c'est l'embaumement des corps, qui différoit de celui des Egyptiens, et atteignait cependant le même but. On a connu en France des cénobites qui creusaient eux-mêmes la fosse dans laquelle ils devaient être déposés après leur mort, les Guanches avaient une institution à-peu-près pareille; chacun préparait lui-même les peaux de chèvres dans lesquelles devaient être enveloppés ses débris. Quant à l'embaumement, il était confié à des personnes du sexe dont était le cadavre, mais regardées comme exerçant une fonction abjecte. Les détails de cette opération seraient ici déplacés: il suffit de dire qu'elle durait 15 jours. Par les soins variés que l'on avait donnés au cadavre, on obtenait une momie sèche et légère; les parents l'envoyaient prendre pour en célébrer les obsèques le plus magnifiquement possible. C'est alors qu'elle était enfermée dans les peaux préparées d'avance: les grands étaient même placés dans un cercueil fait d'un bois à-peu-près incorruptible.

« Ces momies, telles qu'on les trouve aujourd'hui, sont légères, sèches: plusieurs sont parfaitement conservées avec leurs cheveux et leur barbe: le plus grand nombre n'a pas d'ongles; les traits du visage sont distincts, mais retirés; le ventre est affaissé. Dans quelques-unes on ne trouve aucune

marque d'incision ; dans d'autres on voit la trace d'une assez grande fente sur le flanc ».

On trouve ordinairement ces momies dans des catacombes, c'est-à-dire, dans des grottes ; quelquefois elles tombent en poussière dès qu'elles sont exposées à l'air. Dans quelques lieux on en a trouvé étendues sur des tables avec des meubles dont le mort avait usé pendant sa vie En général on murait ces grottes pour qu'aucun être vivant ne pût troubler cette retraite paisible et sacrée.

Propriétés. — Toutes les terres chez les Guanches comme chez les Incas, étaient au souverain ou plutôt à l'Etat. On en confiait à chaque famille une étendue plus ou moins considérable, et elle jouissait du produit.

Agriculture.—Dans un pays où l'on ne connaissait pas les arts, où le commerce ne procurait aucune production extérieure, il fallait tout obtenir de la terre et de ses troupeaux. Aussi tout le monde labourait-il son champ et soignait ses animaux domestiques. Les hommes ouvraient de légers sillons à l'aide d'une forte perche armée d'un os ; les femmes les suivaient et y déposaient le grain : après la moisson, les jeunes revenaient encore y prêter leurs soins pour enlever la paille dont on avait détaché le grain. Les filles étaient particulièrement chargées de la conduite et du soin des troupeaux.

Stature, *Caractère*, etc. — Les Guanches étaient généralement d'une haute stature et très-agiles, ayant généralement le teint olivâtre, mais la physionomie gracieuse. Les auteurs espagnols ne s'accordent pas sur leurs qualités morales. Mais il me paraît suffisant que plusieurs d'eux en disent du bien, pour ne pas croire le mal qu'en disent les autres. Et d'ailleurs ne sont ils pas suspects ces Espagnols, qui vainqueurs de ce peuple paisible et ignoré, les ont attaqués, égorgés, et totalement effacés de la surface de la terre !

Je ne puis m'arrêter davantage sur ces anciens peuples ; mais j'engage les personnes que cette espèce d'instruction pourrait intéresser, à lire l'ouvrage de M. *Bosy de S.-Vincent*, ESSAIS SUR LES ILES FORTUNÉES, in-4°., avec cartes ; *chez Baudouin.*

Conquête par les Espagnols. — Les Portugais, en commençant à faire les découvertes le long de la côte d'Afrique ; avaient piqué l'ambition de leurs voisins les Espagnols. Louis

de la Cerda, petit-fils du roi Alphonse et de Louis IX par sa fille Blanche, se trouvait à la Cour de France sans aucune espérance de régner, puisque son père Alphonse avait renoncé à la couronne de Castille. Ce jeune prince, ayant entendu parler des Canaries, déjà apperçues par quelques navigateurs, s'adressa au pape Clément VI, qui tenait sa Cour à Avignon, et que l'ignorance de ces tems laissait croire, en sa qualité de souverain pontife, le maître de disposer des terres possédées par ceux que l'on nommait les Infidèles. Moyennant une somme assez considérable que promit le prince, le pape lui donna l'investiture des îles *Fortunées*. A la vérité si l'argent n'était pas donné par le prince aux époques convenues, le pape devait retirer sa donation pour en disposer en faveur de quelqu'autre (1). La cérémonie de l'investiture fut la seule chose réelle dans cette démarche. Le pape, en effet, en 1344, donna un sceptre à Louis de la Cerda, lui mit une couronne d'or sur la tête, en lui disant : *Faciam principem super gentem magnam.* Mais ce prince d'une grande nation, n'ayant pas trouvé d'argent pour payer le pape, ni de troupes pour faire sa conquête, n'entra pas dans ses Etats, qui passèrent à d'autres. Un Français nommé Béthencourt, se crut en droit, selon les maximes absurdes des nations puissantes, d'enlever ces malheureux Guanches à leur obscurité, et de soumettre ce peuple libre : il obtint de l'Espagne le titre de roi. Les Portugais survinrent dans cette affaire, non pas, on le pense bien, pour appuyer de leurs forces l'indépendance des Guanches, mais pour les ôter à l'Espagne, à laquelle ils furent déclarés soumis en 1497. Je vais en faire connaître l'état actuel.

Voici, ce me semble, l'ordre dans lequel ces îles peuvent être étudiées, sur-tout en les supposant formées par une chaîne de montagnes sous-marines, qui seraient une extension

(1) On raconte à ce sujet une anecdote assez plaisante : « Un ambassadeur anglais qui se trouvait à la Cour du Pape, et n'ayant pas lu les géographes anciens, crut que les îles dont on parlait sous le nom de *Fortunées* étaient les îles Britanniques, et dépêcha un courier en Angleterre, pour y apprendre au roi que le Pontife disposait de ses Etats. L'affaire s'éclaircit, et le zèle du ministre lui fit pardonner son ignorance.

du continent. Je commence par le N.-O. 1°. Lancerotte ; 2°. Fortaventura ; 3°. Canarie ; 4°. Ténérif ; 5°. Gomère ; 6°. Palme ; 7°. Fer, au S.-O., par conséquent la plus occidentale.

I. Lancerotte était nommée par les insulaires *Tite-Roy-Gotra*, mais les Espagnols ayant brisé des lances pour la conquérir ; ils la nommèrent *Lanza-Rotta* ou *Lance-Rompue*. Cette île a des côteaux riants et des vallons fertiles ; cependant, en général, c'est un terrain sec et sabloneux, et très-propre aux chameaux, dont l'usage y est très-commun. On croit que la population, qui s'affaiblit chaque année, n'est guères aujourd'hui que de 8 à 10,000 ames. On soupçonne que les sécheresses qu'elle a éprouvées depuis quelque tems peuvent y avoir contribué.

Téguise, dans la partie septentrionale, en est la capitale : cette ville renferme au plus 200 maisons.

Deux autres villes sont les siéges de deux jurisdictions ; ce sont *Haria* et *Ytaysa*.

NB. Au nord de cette île sont, en remontant du S. au N., les îles de *Gratiosa*, un peu grande, mais formée d'une roche aride.

Clara ou *Monte-Clara*, roche inculte, habitée seulement par des chèvres ; et *Allegranza*, que Béthencourt, en la découvrant, avait nommée *Joyeuse* dans sa Langue : c'est aussi une roche stérile.

II. Fortaventura, au S. vers l'O., est plus longue que Lancerotte, dont elle n'est séparée que par un canal d'environ deux lieues. Les terres et le climat y sont les mêmes qu'à Lancerotte. Le nom de cette île était *Erbania* lors de la conquête. L'eau de source y est si rare, que l'on ne peut la regarder comme un des alimens de l'agriculture ; mais on recueille celle de la pluie dans de vastes citernes. Dans les années où elle abonde, les récoltes en grains y sont considérables ; mais plusieurs années de sécheresse ont depuis quelque tems forcé les habitans d'avoir recours aux étrangers. On y récolte ordinairement beaucoup de vin, mais il est inférieur en qualité à celui des autres îles. Le coton y vient bien, et les plantes qui donnent la soude y sont en abondance : on commence à en faire un commerce considérable. On y trouve des perdrix, des faisans, etc.

Fortaventura est divisée en trois jurisdictions ; *Pajora*, *Oliva*, *Sancta-Maria* de *Betencuria* : cette dernière ville est la capitale. — La population totale de l'île n'est guères que de 8,000 ames : elle a un peu diminué depuis 60 ans.

III. Canarie. Cette île formait une des plus hautes et des plus fertiles montagnes de l'ancienne Atlantide, si l'on admet l'hypothèse, très-admissible, que cette île ait occupé le vaste emplacement que je décris. Mais Canarie était déjà séparée de ses sœurs, et par son extrême fertilité leur avait plus qu'une autre mérité le nom d'*iles Fortunées*, lorsqu'au tems d'Auguste, Juba, roi de Mauritanie, en fit reconnaître les côtes. La quantité de chiens que l'on y remarqua fit désigner cette île par le nom particulier de *Canarie* (1).

Le dernier historien de ces îles, le cit. Bory, parle avec le plus grand éloge des productions de Canarie, tant par leurs qualités que par leur abondance. Cette île, qui est de forme ronde, n'est pour ainsi dire qu'une montagne très-élevée, dont le sommet est toujours couvert de neige. De-là cette abondance de ruisseaux qui en fertilisent les campagnes, et qui en rendent le séjour agréable. Avec plus de soins donnés à la culture, plus d'industrie pour mettre en œuvre les productions, enfin plus d'activité pour le commerce, les Canariens seraient les peuples les plus aisés et les plus heureux de la terre. On estime la population totale de l'île à environ trente-quatre mille ames, et l'on est sûr qu'elle s'est augmentée pendant le cours du dernier siècle.

La capitale est Cindad-del-las-Palmas, sur la côte au N. E., avec un port que l'on nomme la *Luz* ; elle fait tout le commerce de l'île. Cette ville, résidence d'un tribunal d'inquisition et d'un grand alcade, est séparée en deux parties par un ruisseau, sur lequel est un pont de bois. D'ailleurs elle est assez jolie, mais remplie de couvens.

Les autres chefs-lieux de juridictions sont *Telde*, à 2 lieues, dans une situation très-agréable.... *Agnimes*, dont l'évêque de Canarie est le *seigneur*... *Tiraxana*, qui compte des nègres entre ses habitans.... *Texeda*, peuplée d'environ 12 à 1,300

(1) Du mot latin *canis*, un chien. On donne à la vérité quelques autres étymologies de ce mot, mais elles sont moins vraisemblables ; quelques-unes mêmes sont extravagantes.

ames..... L'*Aldea-de-San-Nicolas* moins considérable..... *La Gaëte*, à l'O., petit port.... *Gualdar*, lieu agréable, et capitale d'un petit Etat au tems des Guanches. « Il est si heureusement situé, que l'on n'y connaît ni été ni hiver. La moitié des habitations y sont les grottes des anciens Canariens, que les nouveaux possesseurs ont rendues plus logeables »..... *Guya*, qui n'est qu'à une demi-lieue, est une des plus agréables juridictions... *Moya*, peuplée, n'a rien de remarquable... *Teror* ou *Terosi* a une fontaine minérale; dont l'eau passe pour être très-corrosive.... *Lovega* a de belles eaux et recueille d'excellens fruits..... *San-Lorenzo*, *Arucas* et *Foyas* sont moins considérables.

IV. Ténérif, à l'O. un peu N. de Canarie, est la plus grande, la plus peuplée, et comme le centre de cet archipel. On croit que cette île a reçue son nom du prince appelé Tinerfe, lequel y régnait environ 100 ans avant la conquête: ses vertus, ses exploits l'avaient fait surnommé le *Grand*. Sa capitale était *Adexè*, qui existe encore aujourd'hui. Ce prince mourut âgé de 100 ans, laissant après lui neuf fils.

Ténérif, sauf les contours arrondis, est de forme triangulaire, fort large dans la partie S. O., et fort étroite au N. E. On peut croire que les feux volcaniques qui ont produit l'énorme pic de cette île, s'y fesaient sentir au tems de la conquête, ou du moins que leurs traces étaient bien récentes, puis-qu'elle était désignée en Europe par le nom d'*Ile-d'Enfer* ou *Infirmo*.

La partie N. E. de Ténérif est montagneuse et aride, ainsi que presque toute la côte de l'Est. C'est pourtant dans cette partie que l'abondance d'excellentes eaux, et la sûreté d'un bon port, ont fait élever la ville de Ste-Croix, au centre d'un vaste bassin fermé par les montagnes environnantes, où tout retrace l'image terrible des volcans qui les ont formées.

C'est dans la partie S. O. que se trouvent plusieurs pics volcaniques; dont le plus considérable est celui nommé le *Pico*, et chez nous, le *Pic de Ténérif*. Ce pic, qui dessine majestueusement sa tête dans le lointain, et au-dessus de toutes les hauteurs, est une production du feu, qui a successivement élevé les matières vomies du sein de la montagne à la hauteur de 1,904 toises, selon le chevalier Borda;

on

on l'aperçoit, dit-on, de 50 lieues en mer (1). Il est très-difficile d'en atteindre le sommet, où des vapeurs condensées entretiennent une petite source.

Des différentes productions de Ténérif les grains sont les moins considérables, et les vins les plus abondantes. Ici, comme dans les autres îles, le vin le moins recherché, et celui dont on a le plus, est celui de *Vidogne*; l'autre, très-estimée, est appelée de *Malvoisie*, d'après le premier plan qui en fut apporté de cette ville de la Morée. La récolte annuelle de ces vins peut être, par an, d'environ 22 à 23,000 pipes, contenant chacune à-peu-près 680 pintes de Paris. Ce qui a pu faire porter ce nombre bien plus haut par quelques auteurs, c'est qu'en effet il en sort de son port beaucoup plus que l'on n'y en récolte. Santa-Cruz est le centre du commerce de toutes ces îles, et elles y réunissent tous les objets de commerce, parce que c'est dans ce port que les peuples d'Europe, aussi bien que les Anglo-Américains, viennent les chercher.

A cette production de première importance il faut joindre les oranges, les citrons, les amandes, les figues, les raisins secs... Les légumes, les oignons, les patates, les pommes de terre, l'orseille, etc. Aussi tous les bâtimens destinés à des voyages de long cours ne manquent-ils pas de s'arrêter à Ténérif, pour s'approvisionner à Ste-Croix des objets de consommation qui leur sont nécessaires.

L'île de Ténérif est divisée en 23 paroisses ou juridictions, et renferme plus de 200 villes, villages, hameaux, habitations.

Santa-Cruz en est la capitale. C'est-là que résident le gouverneur-général des îles, les consuls ou commissaires des gouvernemens étrangers, un alcade, etc. Population, environ 8 à 9,000 ames. La rade, qui est sûre, peut contenir 10 à 12 vaisseaux de guerre. L'intérieur de la ville est grand et assez bien bâti, les rues droites et larges, avec de petits trotoirs le long des maisons, dont le dedans est propre et bien disposé, du moins pour la commodité; car les chambres,

(1) Lat. 18 deg. 17 min. 0 sec.; long. 19 deg. 0 min. 0 sec. du méridien de Paris.

qui d'abord sembleraient trop spacieuses, procurent une fraîcheur que la position de l'île rend bien précieuse.

Il y a dans la ville trois places principales, et dans l'une une fontaine qui donne d'excellente eau. Près de la fontaine est un obélisque, surmonté d'une statue de la Vierge, et orné à sa base de quatre statues de rois Guanches.

Les autres juridictions de l'île sont : *Laguna*, à l'E., dans les terres. Elle a des titres au rang de capitale, parce qu'elle est le siége des tribunaux. Comme cette ville est entre les montagnes, la température y est infiniment plus douce qu'à Ste-Croix, et d'une salubrité remarquable. Au reste, c'est une vieille ville remplie de moines, et peu soignée.... La *Vallée de St.-André*, à 2 lieues N. E. de Ste.-Croix, peu considérable. J'en supprime plusieurs autres peu intéressantes, pour parler de la ville suivante.

Orotava, à quelque distance de la côte N. O., et à N. E. du pic de Ténérif, se nommait autrefois *Orotopala* ; elle était la capitale du royaume de *Taoro*. Quoiqu'éloignée d'environ 3 milles de la mer et de son port, que l'on nomme *Puerto de la Cruz*, et aussi *de la Paz*, elle ne laisse pas de faire un commerce assez considérable ; cependant la rade n'y est pas bonne. Quant à la ville, elle est assez agréable, et possède le beau jardin de botanique des Canaries : elle est à-peu-près à 1,000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

V. Gomère, à l'O. de la partie méridionale de Ténérif, est fort petite, mais c'est une île excellente où tout abonde, et dans laquelle se trouvent des sources pures et nombreuses. On en tirerait le plus grand parti, si la culture n'y était pas extrêmement négligée. Ce n'est pourtant qu'une montagne très-élevée, dont le sommet est en hiver couvert de neiges, et qui, d'ailleurs, renferme une vaste forêt de pins. On y recueille des grains, des légumes, des fruits, et sur-tout du vin : la population est d'environ 7,000 ames.

Gomère est divisée en 6 juridictions. — St.-Sébastien, dont je vais parler.... *Alaxero*, située bien agréablement.... *Chipal*, où se trouvent de beaux palmiers.... *Vallée de Herminga*, qui est le lieu le plus charmant de l'île, par l'abondance de la vigne et des fruits de toute espèce.... *Agula*, et *Vallée de Hermosa*, ou la belle vallée, digne de son nom à cause de sa fertilité.

St.-Sébastien, capitale, est sur la côte orientale, où elle joint à l'agrément d'une belle situation l'avantage d'un bon port; elle est petite, mais agréable, et les environs offrent tout ce qui peut être nécessaire à la vie.

VI. Palme, au N. O. de Gomère, et au N. de l'Ile-de-Fer, a la forme d'un cône renversé. Elle était nommée par les insulaires *Bena-Haave*, ou *Materre*; les Espagnols la nommèrent *Palma*, pour la ressemblance qu'elle leur paraissait avoir de loin avec cet arbre. Cette île est très-élevée vers le centre, dont le sommet est, pendant une partie de l'année, couvert de neige, et dont la presque totalité est couverte de forêts de pins.

Les parties cultivées sont très-fertiles; la vigne, aussi bien que les légumes, y réussissent à merveilles. Les amandes y sont excellentes; le miel, la cire, la soie y sont en abondance, et sont les principaux objets de commerce. Les habitans, qui sont presque tous sur les côtes, s'occupent utilement de la pêche. La population totale est d'environ 20,000 habitans.

Santa-Cruz, sur la côte orientale, est la capitale de l'île. C'est une assez petite ville, qui n'offre rien d'intéressant.

En totalité, l'île de Palme renferme 13 juridictions, dont celle de Santa-Cruz est la plus considérable. Je remarquerai, outre les autres, celle de *Barlo-Vento* au N. C'est-là que se trouve un énorme rocher volcanique qui ressemble à un mur, et qui a une certaine célébrité dans le pays, parce qu'il paraît d'abord impraticable; on le descend cependant par une espèce de pente que la nature a formée dans la roche vive.

VII. Fer. Cette île, la plus occidentale des Canaries, est au S. de Palme. Elle doit la célébrité de son nom bien plus à sa position qu'à ses avantages comme terre habitable; car à peine produit-elle de quoi nourrir ses habitans. A la vérité la faute n'en est pas tout-à-fait à la nature, car elle est mal cultivée. Il y croît principalement des vignes et des figues. Les habitans obtiennent de ce fruit une eau de-vie assez bonne, qu'ils mêlangent avec celle de vin. Les bestiaux y abondent. La population actuelle est d'environ 4,000 ames. Cette île n'a que de petits lieux, sans un port un peu considérable. Celui que l'on trouve à l'E., vers le N. de la côte, est le plus fréquenté.

Dans un tems où l'on ignorait le moyen physique qu'em-

ploie la nature pour faire concourir les eaux de la mer à l'entretien des eaux douces des continens et des îles, on avait traité de merveilleux un arbre, que les Guanches nommèrent *gravé*, et que les Espagnols nommèrent le *saint*, parce qu'il leur fournissait, assez habituellement chaque jour, une certaine quantité d'eau. Les premiers écrivains de cette nation qui en parlèrent exagèrent un peu la quantité d'eau que l'on en obtenait; d'autres, ajoutant encore à ce prétendu prodige, prétendirent que l'arbre donnait, en une nuit, assez d'eau pour désaltérer 8,000 habitans et 100,000 bestiaux. On sent combien de pareils contes sont ridicules. Cependant des vieillards de l'île, sans rien certifier sur la quantité, disaient avoir vu l'arbre qui produisait de l'eau. Il était plus raisonnable d'éclaircir le fait en lui-même, que de nier une vérité. C'est ce qu'a fait, avec beaucoup de sagesse et de sagacité, le dernier historien des Canaries, M. Bory de Saint-Vincent. D'après un manuscrit conservé dans les registres du pays, il donne une description abrégée de cet arbre, qu'ils soupçonne être le *Laurus indica* de Linnée. Cet arbre a les feuilles extrêmement lisses. Le vent qui s'élève le matin du côté de la mer, et c'est le vent régulier de l'Est, porte vers les rochers les vapeurs dont il est pénétrés. L'arbre qui existait alors, et qui fut détruit, vers l'an 1612, par un ouragant horrible, était d'une grosseur très-considérable. Les vapeurs condensées sur ses nombreuses feuilles lisses, s'y résolvaient en eau, que l'on avait trouvé moyen de rassembler dans des espèces de grandes auges. Le même auteur regarde comme certain qu'il existe encore dans les Canaries des arbres de la même espèce; s'ils ne produisent pas le même effet, c'est qu'ils ne sont pas placés à la même exposition et dans un local pareil; que d'ailleurs ils sont moins gros et moins touffus.

Lorsque le P. Feuillée détermina la position de l'Ile-de-Fer, que l'on savait être la plus occidentale de celles dont Ptolémée ayait compté les longitudes de l'ancien monde, il trouva qu'elle était à 20 deg. 30 min. du méridien de Paris. Cependant, comme plusieurs nations de l'Europe, les Français particulièrement, avaient adopté le méridien de cette île comme le premier, duquel on devait compter, d'après une ordonnance de Louis XIII, Guillaume de Lisle le sup-

posa seulement à 20 deg. du méridien de Paris. Mais les astronomes et les géographes modernes ont abandonné la méthode de compter d'un méridien d'une île où jamais l'on n'eût d'observatoire, pour adopter le lieu qui donne pour point de comparaison, le méridien du lieu même où se font leurs observations.

M. Bory de Saint-Vincent nous donne encore, sur les Canaries, les connaissances suivantes:

Trois îles seules, Canarie, Palme et Ténérif, sont appelées Royales, et, par ce titre, ont le droit de faire des armemens pour l'Amérique. Ainsi, par ce privilége exclusif, on a éteint dans les cinq autres tout motif d'émulation et d'industrie; et même ce n'est plus que Ste-Croix de Ténérif qui profite seule aujourd'hui de ce privilége *royal*; les deux autres ports sont sans activité, et ne trafiquent plus qu'avec Ténérif même, ou bien avec la métropole.

Outre les vins, on tire aussi des Canaries des pierres à filtrer l'eau: les meilleures sont celles de Ténérif. Ce n'est pas que l'on n'en trouve également à Fortaventura, mais elles sont trop poreuses.

Au reste, l'auteur dont j'emprunte ces connaissances nie formellement plusieurs assertions de l'ambassadeur Macarteney sur les Canaries. Comment, en effet, cet ambassadeur à Canton, n'étant qu'un passager aux Canaries, aurait-il pu s'y procurer, dans un court espace de tems, et dans une partie étrangère à sa mission, des connaissances positives et détaillées sur les forces, les revenus, et généralement les rapports de ces îles avec la Métropole? Est-ce que les Anglais, quelque soit leur mission, doivent tout scruter, tout apprécier? Ou bien, est-ce qu'un anglais ne doit ignorer de rien? et par conséquent parler de tout du ton le plus affirmatif?

En parlant de la population actuelle des Canaries, que l'on estime être aujourd'hui d'environ 158,000 habitans, M. Bory ajoute: « Mais ce qui ne tourne pas au profit de la population, ce sont plus de 2,390 prêtres, moines, hermites ou autres ecclésiastiques, et 746 religieuses. Total, au moins 3,136 individus qui sont à la charge du gouvernement ou des particuliers.

Madère.

Les traces de l'ancienne Atlantide ne se bornent pas aux Canaries. Cette hypothèse une fois admise, on y joint nécessairement *Madère*, et même les îles *Açores*, quoiqu'à plus de 200 lieues dans le N. O. Je vais donc parler des unes et des autres.

Madère est à 60 lieues environ au N. des Canaries; comme cette île est haute et s'aperçoit de loin, elle fut découverte d'assez bonne heure. On prétend même qu'un vaisseau anglais y avait déjà abordé lorsque les Portugais crurent l'avoir découverte les premiers en 1410 ou 1420. Elle était alors si couverte de bois, que l'on n'y pouvait pénétrer, et qu'elle en reçut le nom d'île des Bois ou *Madera*. On rapporte aussi que ces premiers navigateurs y mirent le feu, et passèrent outre, et qu'au bout de sept ans ce feu y existait encore. Il en résulta que le bois, d'abord si abondant, y devint très-rare, mais qu'il fit place à une culture plus importante, favorisée par l'alkali, résulté des cendres des végétaux brûlés. Elle a 8 lieues de long sur 4 environ de large, renferme 7 bourgades, une capitale, et 64,000 habitans. Les terres y montrent par-tout des traces de volcan, et produisent peu de grains, mais les vignes y sont d'un excellent rapport, et l'île est arrosée par un assez grand nombre de ruisseaux, que l'on se partage pour la culture, et qui s'achètent.

On partage aussi les récoltes de vin en dix parts; la première est pour le roi, la seconde pour le clergé; quatre sont pour le propriétaire, et quatre autres pour le cultivateur. Le meilleur vin est celui qui se recueille dans les vignes provenues d'un ancien plant tiré de Candie; c'est celui que l'on nomme *Malvoisie de Madère*: il se vend 1,000 fr. la pipe, ou les 1,000 bouteilles. On y connaît deux qualités inférieures, dont les prix sont moindres. Les marchands de mauvaise foi ont trouvé l'art d'imiter le meilleur de ces vins, et d'en vendre ainsi plus qu'il ne s'en récolte; la totalité de ce qui sort de l'île, et qui s'y consomme, est d'environ 30,000 pipes. Ce qui sort de l'île paye un droit de 12 pour 109, et ce qui y entre un droit de 10. On estime ce produit d'environ 2,700,000 livres.

Madère se trouve sur les limites des vents alisés. On n'y

arrive pas sans prendre les précautions nécessaires : ordinairement c'est pour se rendre à Funchal.

Funchal, capitale, est sur la côte méridionale de l'île, au fond d'une baie, où elle s'élève en amphithéâtre sur le penchant de la montagne. « Cette ville, ou du moins l'île à » laquelle elle appartient, se trouve sur la route de presque » tous les vaisseaux qui vont au long cours; en conséquence » on vient souvent y vérifier son point. » Lat. 32 deg. 37 min. 40 sec., long. 19 deg. 16 min. 0 sec. à l'O. du méridien de Paris. Funchal est assez bien bâtie : elle renferme 6 paroisses, 6 couvens, et quelques hôpitaux. Outre les habitans portugais, cette ville renferme un grand nombre de mulâtres et de nègres. La ville est défendue par quelques batteries; il y a de plus un ancien château. Un autre château peu éloigné porte le nom de château de Saint-Jean.

ISLES DES AÇORES.

Les Açores paraissent être les plus reculées des îles qui, à l'Ouest, ont appartenu aux terres de l'ancien Continent, dont elles ne sont qu'à 220 lieues environ. Sous ce rapport physique elles ne doivent donc pas appartenir à la description de l'Amérique, à laquelle cependant quelques géographes les joignent.

Ces îles furent découvertes vers le milieu du 15e siècle par Gonzale-Vallo, qui les nomma *Açores*, mot espagnol signifiant *épervier* ou *vautour*, parce qu'alors il y trouva beaucoup de ces oiseaux. Les Portugais retirent de la possession de ces îles l'avantage d'une relâche pour les vaisseaux qui vont au Brésil, et d'y trouver les rafraîchissemens nécessaires aux équipages. Il y vient du blé, de la vigne, des arbres fruitiers, des patates d'une grosseur considérable, et des citrons que l'on vend sur-tout aux Hollandais. Comme il n'y a pas, ou presque pas de manufactures, on y porte d'Europe les objets de consommation. On estime la population totale d'environ 80,000 ames.

Ces îles sont au nombre de neuf, disposées à-peu-près en trois groupes, savoir, en commençant au S. E.

Le premier groupe renferme *Sainte-Marie* et *Saint-Michel*.

Le second groupe, au N. O., *Tercère*, *Gracieuse*, *Saint-Georges*, l'île *du Pic* et *Fayal*.

Le troisième groupe, le plus au N. O., ne renferme que deux îles assez petites, *Corvo* et *Flores*.

Je vais dire un mot de chacune d'elles en particulier.

Sainte-Marie est la plus orientale des îles Açores. Cette île produit du froment, et renferme environ 3,000 habitans. La ville du même nom que l'île est sur la côte S. O. La pointe S. E. de l'île est par 36 deg. 56 min. 47 sec. de latitude, et par 37 deg. 38 min. 42 sec. de long., à l'O. du méridien de Paris.

Au N., par O. de Sainte-Marie, sont de petits rochers et des vigies, que les marins connaissent sous le nom de *Formingues*. On peut passer entre ces rochers et l'île, allant du N. O. au S. E., mais ce passage est peu fréquenté.

Saint-Michel. Cette île est au N. par O. de la précédente; c'est la plus étendue de l'O. à l'E. : on lui donne 60 milles anglais de circonférence, ou à-peu-près 20 lieues. Elle produit du blé, des vignes, nourrit des troupeaux; mais les ports n'y sont ni bons ni sûrs. La population est d'environ 25 à 30,000 ames. Le lieu principal est *Punta-del-Gado*, à-peu-près à égal distance des deux extrémités de l'île sur la côte du sud. La pointe de l'E., git. par 37 deg. 48 m. 10 sec. de lat.; long. 27 deg. 42 min. 22 sec., à l'O. du méridien de Paris.

Tercère, au N. E. de Saint-Michel. Cette île est la principale des Açores, et peut avoir 13 lieues de long sur 6 de large. Elle est entourée de rochers escarpés et de forts qui la rendent inaccessible. Le terrain y est fertile en grains, fruits, vin, et généralement tout ce qui est nécessaire à la vie. Les bœufs y sont plus beaux et plus grands qu'en aucun autre endroit de l'Europe. Le commerce principal est en pastel. Les hommes y sont bien faits et spirituels; les femmes vives et d'un esprit enjoué. Cette île renferme une cité, 2 bourgs, 115 villages, et 10,000 habitans. Les lieux principaux sont *Angra*, *Ville-Praïa* et *Saint-Sébastien*, tous également sur la côte orientale.

Angra, capitale de Tercère et de toutes les Açores, est au milieu de la côte orientale, avec un bon port en forme de *croissant* ou d'*arc*, d'où elle tire son nom. L'entrée de ce port est entre deux pointes qui s'avancent dans la mer. A l'Ouest sont le château de S.-J.-Baptiste et le bastion de Saint-Antoine : ce rocher se nomme le *Singe* (mona). A la pointe

de l'E. est le château de Saint-Sébastien. Le port est d'un bon ancrage. Du large on aperçoit deux hautes montagnes, nommées Brésil; elles paraissent de 16 à 17 lieues, et, à cette distance, on les croirait détachées de l'île. Sur ces montagnes on a construit deux tours, sur lesquelles un *homme de garde* annonce, par des signaux, l'arrivée des vaisseaux.

Angra est bien bâtie, à de grandes rues bien pavées, de belles fontaines. La garnison est d'environ 500 hommes, avec 180 pièces de canon. C'est dans cette ville que l'on a transporté la fameuse coulevrine de Malaca, de 60 livres de balles. Mais entre les habitans on voit avec douleur un grand nombre de mendians et de moines qui y entretiennent la paresse et le mal-aise. Il y a un évêque suffragant de Lisbonne. Lat. 38 deg. 38 min. 10 sec.; long. 29 deg. 43 min. 40 sec.

Gracieuse. Cette île est au N. O. de la précédente, et n'est pas fort étendue, puisqu'elle n'a guère que 3 lieues de long sur 2 de large. Il y a de belles campagnes qui donnent beaucoup de fruits. On y trouve 2 bourgs et 3,600 habitans. La partie du N. est préférable à celle du sud; elle paraît de loin comme s'il y avait deux îles. Le mouillage de l'île est *Sainte-Croix*, dans le N. E. de l'île. Lat. 39 deg. 7 min.; long. 30 deg. 1 min. à l'O. du méridien de Paris.

Saint-Georges, à 4 ou 5 lieues au S. de Gracieuse, entre Tercère et Fayal; elle a 12 lieues de long sur 3 de large: elle est montueuse et boisée. Il y a une petite ville au S., portant le nom de l'île, avec un port, dans lequel les vaisseaux tirant peu d'eau peuvent se mettre à l'abri.

L'île du Pic ou Pico, au S., vers l'O. de Saint-Georges. Elle tire son nom d'un pic très-élevé, qui se trouve dans la partie occidentale, et peut être aperçu en mer de 24 à 25 lieues, quand il fait beau. Il est situé par 38 deg. 27 min. de lat., et 30 deg. 48 min. 30 sec. de long. occidentale du méridien de Paris.

Le port principal, au S., porte le nom de *Villa-das-Lagunas*. Un autre est le port de la Madeleine, au N. O. L'île contient 2 bourgs, 6 villages, et 2,800 habitans.

Fayal, au N. O. de la précédente, est la plus occidentale de ce groupe; elle peut avoir 6 lieues de long sur 3 de large: elle est à 18 lieues de Tercère. Elle abonde en gibier, en pastel, les côtes, en poissons. Elle est divisée en 11 paroisses,

et peut renfermer 4,000 habitans. Le port se nomme *Villadas-Hortas*.Une grande partie du vin, qui porte dans le commerce le nom de Fayal, est tiré de l'île du Pic, dont Fayal n'est séparée que par un canal de 2 lieues et demie. La pointe du S. E. est par 31 deg. 12 min. 48 sec. de longitude, et 38 deg. 30 min. 55 sec. de latitude.

Flores, assez loin au N.-O., est une fort petite île qui doit son nom à la richesse de sa végétation; elle produit aussi du pastel. La largeur est d'une lieue, et la longueur de trois : lat. 39 deg. 33 min. 0 sec.; long., 35 deg. 37 m. 30 s. à l'O. du mérid. de Paris.

Corvo ou île du Corbeau, la plus septentrionale des Açores, au N. de Flores, dont elle est séparée par un canal de 4 lieues; il y a un port et un château. C'est-là que se trouve le meilleur mouillage des Açores pour les grands vaisseaux : lat,, 39 deg. 43 min. 30 sec.; long., 33 deg. 30 min. 33 sec. à l'O. du mérid. de Paris.

Je terminerai cet article par un morceau intéressant que vient de donner M. Desmarets, dans le second volume de la Géographie Physique de la nouvelle Encyclopédie; partie I, page 150.

Telles sont les îles qui composent le groupe des Açores. D'après les différentes productions qui y croissent, il est aisé de juger de la bonté du sol et du parti qu'en savent tirer les habitans laborieux.

La chaleur y est grande; cependant en général le climat des Açores est salubre et tempéré : on n'y éprouve jamais les rigueurs de l'hiver; à la vérité les vents sont quelquefois impétueux, et les pluies fréquentes; mais il ne gèle et il ne tombe de la neige que sur les parties les plus hautes du Pic. Le printems, l'automne et la plus grande partie de l'été sont délicieux, car une jolie brise y rafraîchit communément assez l'air pour adoucir les rayons brûlans du soleil.

En général les habitans sont plus blancs que ceux de Madère; leurs traits ont quelque chose de plus doux; leur manière de se vêtir est aussi plus agréable. Parmi les femmes on en voit qui sont jolies, et qui possèdent l'avantage d'avoir un teint très-blanc : elles ont beaucoup de politesse; leur prononciation est fort douce et sur un ton chantant, qui paraît d'abord affecté; mais ce qui détruit cette idée, c'est que les

insulaires de tous les rangs parlent de même. Ils sont peu curieux de cultiver les sciences, et leur froideur à cet égard ressemble à celle des Portugais, dont ils tirent leur origine.

» J'ajoute à ces détails les faits que j'ai pu tirer des *Mémoires de l'Académie des Sciences* sur les éruptions des feux souterrains dans quelques-unes de ces îles ou bien aux environs.

» On trouve dans les Açores des terres sulfureuses et des scories qui prouvent que les feux souterrains ont brûlé dans de grandes parties de ces îles. De nos jours même on a été témoin de ces effets, qui s'y sont montrés d'une manière bien frappante.

» Le 10 octobre 1720, on vit auprès de l'île de Tercère un feu assez considérable s'élever de la mer : des navigateurs s'en étant approchés, ils apperçurent une île qui n'était que feu et fumée, avec une prodigieuse quantité de cendres jetées au loin comme par la force d'un volcan sous-marin. Il se fit en même-tems un tremblement de terre que l'on ressentit dans les îles circonvoisines, et l'on remarqua sur la mer une grande quantité de pierres-ponces, sur-tout autour de la nouvelle île. On sait que ces pierres voyagent, et l'on en a même trouvé de grands et nombreux convois au milieu même des grandes mers.

» La nuit du 7 au 8 décembre, il y eut un grand tremblement de terre dans les îles de Tercère et de St.-Michel, distantes l'une de l'autre de 28 l., et l'île neuve sortit. On remarqua en même-tems que la pointe du Pic, dans l'île de ce nom, qui en est à 30 lieues, et auparavant jetait du feu, s'était affaissée, et n'en jetait plus ; mais l'île neuve jetait continuellement une grosse fumée. Un pilote qui s'était approché de l'île, et en avait fait le tour, ayant jeté la sonde du côté du S., fila 60 brasses sans trouver de fond ; du côté l'O. il trouva les eaux fort changées : elles semblaient d'un bleu et vert qui annonçaient du bas-fond, et cette apparence s'étendait à plus d'une lieue ; elles paraissaient vouloir bouillir. Au N.-O., qui était l'endroit d'où sortait la fumée, il trouva 15 brasses fond de gros sable ; il jeta une pierre à la mer, et il vit, à l'endroit où elle était tombée, l'eau bouillir et sauter en l'air avec impétuosité. Le fond était si chaud qu'il fondit deux fois le suif qui était au bout du plomb. Le même pilote observa encore de

ce côté-là, que la fumée sortait d'un petit lac borné par une dune de sable. La nouvelle île était ronde, et assez haute pour être apperçue de sept à huit lieues dans un tems clair.

» En 1722, l'île même avait considérablement diminué de hauteur, car elle était presque à fleur d'eau ; de sorte qu'il paraît qu'elle s'était affaissée de manière à faire croire qu'elle pouvait diminuer encore. Au reste, comme le lieu d'où sortait la fumée n'était qu'à 15 brasses de profondeur sous l'eau, il y a grande apparence que ceci, comparé avec les profondeurs ordinaires de l'Océan environnant cet endroit, est un sommet de montagne sous la mer.

» Il paraît que ce volcan de mer avait une communication souterraine avec des volcans de terre, puisque le sommet du volcan du Pic Saint-Georges, dans l'île de ce Pic, s'abaissa lorsque la nouvelle île se forma.

» Ce Pic est considéré comme une montagne aussi élevée que le Pic de Ténérif; elle se présente, au reste, de loin en mer, sous une forme arrondie et d'une grande masse.

» On doit observer que ces nouvelles îles volcaniques ne se montrent jamais qu'à côté des anciennes, aussi volcaniques, et que l'on n'a pas d'exemples qu'il s'en soit élevé de nouvelles dans les hautes mers. On doit donc les considérer comme une continuation des îles voisines ; et lorsque ces îles ont des volcans, il n'est pas étonnant que leurs appendices contiennent des matières propres à en former de nouveaux, qui éprouvent de fortes et violentes éruptions, et telles sont les nouvelles îles des Açores et de Santorin (dans l'archipel de la Grèce).

FIN DU TREIZIÈME VOLUME.

610761

TABLE DES MATIERES

CONTENUES

DANS LE TREIZIÈME VOLUME.

AVERTISSEMENT.....Page v
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....1
I. CONSIDÉRATIONS PHYSIQUES.....*ibid.*
Configuration extérieure.....3
Vents alisés.....8
Pluies.....9
Fleuves.....12
II. RÉVOLUTIONS POLITIQUES.....14
Divisions géographiques.....18
DESCRIPTION DE L'AFRIQUE, PARTIES ORIENTALES..20
ART. Ier. DE L'EGYPTE.....21
GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.....*ibid.*
Division de l'Egypte.....22
Du nom Egypte.....24
Aspect du pays.....25
Fertilité de l'Egypte.....28
Le Nil et ses effets.....*ibid.*
Culture générale et terres inondées.....31
Proclamation de la crue du Nil.....33
Degrés d'élévation du Nil.....34
Dépôts limoneux.....*ibid.*
Climat, atmosphère de l'Egypte.....35
Constitution physique et culture de l'Egypte supérieure.....41
Montagnes.....42
Sables.....*ibid.*
Villages, villageois ou *fellah*.....44
Année rurale, agriculture.....*ibid.*
Mesures agraires.....46
Mesures de capacité.....*ibid.*
Productions végétales.....*ibid.*
Productions animales.....*ibid.*
Minéraux.....48
GÉOGRAPHIE POLITIQUE.....49
ART. II. DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE.....50
Division.....*ibid.*
BASSE-EGYPTE, *province de Bahhyrée*, et suite de la topographie.52

Alexandrie ..... Page 53
Colonne de Pompée 59
Obélisque de Cléopâtre 61
Canal d'Alexandrie ..... *ibid.*
Suite de la topographie du Delta 62
Vallée de Natron 65
Lacs de Natron ..... *ibid.*
Couvents 67
II. *Vallée du fleuve Sans-Eau ou de Bahhar-Bélâ-mé* 70
PROVINCE DE ROSETTE ou RACHYD ..... *ibid.*
Rosette, et suite de la topographie 71
PROVINCE DE GHARBYÉH 73
Suite de la topographie du Gharbyéh ..... *ibid.*
PROVINCE DE MENOUF 76
Suite de la topographie du Menouf 77
PROVINCE DE MANSSOURAH, et suite de la topographie de cette province 79
Damiette, et suite de la topographie ..... *ibid.*
Lac Menzaléh 82
Menzaléh, et suite de la topographie 87
PROVINCE DE CHARQUIÉH, et suite de la topographie de cette province 88
Canal de Moèz ..... *ibid.*
Route du Caire en Syrie 91
Suite de la topographie 92
Routes du Caire vers la mer Rouge 95
Route des Pélerins ..... *ibid.*
Golfe de Souèz, et suite de la topographie 97
Vallée de l'Egarement ..... *ibid.*
Souèz ou *Suez*, suite de la topographie 98
VOSTANI, OU EGYPTE DU MILIEU 99
PROVINCE DU CAIRE, et *ville du Caire* ..... *ibid.*
Vieux Caire 108
Canal d'Amrou ..... *ibid.*
Pyramides 109
Dimensions de la grande Pyramide 111
Sphinx 113
Gizé ou *Djyzéh* ..... *ibid.*
Roudah (île) 114
Méqyas et Nilomètres 115
Tableau de l'état du Nil en l'an IX 117
Suite de la topographie 118
PROVINCE DE FAYOUM 122
Medine ou *Fayoum*, ville, et suite de la topographie 124
PROVINCE DE BÉNISOUEF et topographie ..... *ibid.*
PROVINCE DU SAYD 125
Topographie du Sayd ou S'saïd 128

Route du Nil à la mer Rouge, et suite de la topographie.... Page 135
Qosseir.....138
Rive du Nil au S. de Coptos, et suite de la topographie.....139
Ecouan ou *Syène*.....143
Géographie économique et politique de l'Égypte....145
Habitans de l'Égypte.....*ibid.*
Qobthes.....*ibid.*
Arabes.....147
Fellah.....*ibid.*
Arabes établis sur des terres.....151
Arabes Bédouyns.....*ibid.*
Arabes des déserts.....154
Différentes tribus.....155
Différentes ligues.....157
Arabes Ababdès.....158
Atounis.....161
Turcs.....162
Mamlouks. Origine et histoire des Mamlouks.....*ibid.*
Femmes des Mamlouks.....165
Habitans des villes de l'Égypte; leurs usages, religion, commerce, etc.....166
Portrait des Égyptiens actuels, par le C. Renati, médecin de l'armée d'Orient.....170
Almées.....171
Propriété des terres.....172
Trois classes de propriétaires, le *Grand-Seigneur*, les *Multécyms*, les *Fellahs*.....173
Religion.....176
Gouvernement.....*ibid.*
Administration, Revenus.....177
Sciences et arts.....178
Arts libéraux.....*ibid.*
Langue et littérature.....179
Poésie.....*ibid.*
Imprimerie.....180
Arts mécaniques.....*ibid.*
Médecine.....182
Peste.....183
Astronomie.....184
Arts d'agrémens.....*ibid.*
Musique, danse, peinture, sculpture.....185
Momies.....*ibid.*
Commerce.....186
Caravannes.....187
Commerce de Fayoum.....193
Commerce de Qosseyr.....195
Commerce de Darfour.....196

Commerce de Sennaar.....Page 197
Commerce de la côte de Barbarie.....198
Valeur des poids et mesures.....*ibid.*
Mesures linéaires.....*ibid.*
Mesures itinéraires.....199
Mesures agraires.....*ibid.*
Mesures pondérales.....*ibid.*
Monnaies.....200
Comparaisons avec les monnaies Européennes qui ont cours en Égypte.....*ibid.*
RÉVOLUTIONS HISTORIQUES.....201
Princes Mahadis.....202
Princes Fathymites.....*ibid.*
Saladin s'empare de l'Égypte.....*ibid.*
Successeurs de Saladin.....*ibid.*
Othomans.....204
Selim I et ses successeurs.....*ibid.*
Bonaparte; les Français en Égypte.....208
Kléber, Général en chef.....210
Ménou, Général en chef.....212
Anglais en Égypte.....213
ART. II, NUBIE.....*ibid.*
Tribus Arabes en Nubie.....214
Sol de la Nubie.....*ibid.*
Nubas, peuples Nègres.....*ibid.*
SENNAAR.....215
Divisions du territoire, trois gouvernemens.....216
Origine du royaume.....*ibid.*
Religion, usages.....217
ART. III, ABYSSINIE.....*ibid.*
Sol, climat.....*ibid.*
Divisions.....218
Tigré, et topographie de cette province.....*ibid.*
Amhara, et topographie de cette province.....219
Gondar capitale.....220
Gouvernement, usages.....*ibid.*
Religion.....221
Coutumes des Abyssiennes.....223
Année et divisions du tems.....*ibid.*
Coutumes barbares.....224
ARTICLE IV, PARTIES A L'OUEST DE L'ÉGYPTE ET DE L'ABYSSINIE.....*ibid.*
OASIS.....*ibid.*
Oasis intérieures.....225
Grande Oasis.....*ibid.*
Petite Oasis.....226
Oasis extérieures.....227

Syoûâh.

Syoùdh : peuplade, ancienne oasis d'Ammon.....Page 227
Sol.— Population.— Gouvernement.— Caractère.— Productions. — Maladies.....228
Langue.....229
Détails topographiques.....*ibid.*
Syoùâh, ville, et suite de la topographie.....230
Ruines.....231
Ancienne fontaine du Soleil.....232
DARFOUR.....*ibid.*
Route.....*ibid.*
Description.....233
Sol.— Productions des trois règnes.....234
Topographie.....235
Gouvernement.....237
Mœurs et usages.....*ibid.*
Commerce.....238
PARTIES SEPTENTRIONALES.....239
ART. I, DÉSERT DE BARQAH.....*ibid.*
Topographie de la côte.....*ibid.*
ART. II, ÉTAT DE TRIPOLI.....*ibid.*
Étendue.— Sol.— Gouvernement.....*ibid.*
Tripoli, ville.....240
ART. III, ÉTAT DE TUNIS.....*ibid.*
Étendue.— Civilisation.— Commerce.....*ibid.*
Rivière.–Ruines.–Caravannes.–Tribus d'africains et d'arabes.241
Commerce.....*ibid.*
La Calle.....*ibid.*
Bonne.....242
Topographie.....*ibid.*
Arabes *Merdass* et *Nadis*.....*ibid.*
Mazoule, pays gouverné par un arabe.....*ibid.*
Constantine, ville.....*ibid.*
ART. IV. RÉGENCE D'ALGER.....*ibid.*
Distinction des habitans en *Couls*, *Coulouglis* et *Arabes* ou *Maures*, et quelques *Bérèbes*.....*ibid.*
Élection du Dey.....243
Origine de la puissance d'Alger remonte à Barberouse; son accroissement.....*ibid.*
Forces militaires.....244
PARTIES OCCIDENTALES. ART. Ier. ROYAUME DE MAROC.....245
Situation.— Étendue.— Atlas.— Volcans prétendus.— Animaux féroces.....*ibid.*
Productions végétales.....246
Peuples différens d'origine à Maroc.....*ibid.*
Berbes ou Berbers.....*ibid.*
Arabes *ou* Maures divisés en deux clases.....247

Caractère.—Gouvernement des Maures.—Leurs habillemens. 248
Nègres et Mulâtres. 249
Juifs. *ibid.*
Usages, habits, langage des Juifs. 250
Femmes juives.—Leurs usages et habillemens. 251
TOPOGRAPHIE des royaumes de *Fez*, *Miquenez*, *Tlemecen*, *Sus*, *Tarudant*, *Maroc*, *Tafilet*, *Sugulmès*. 251 *et suiv.*
Maroc, ville. 257
Miquenez, ville. 258
Fez, ville. 259
PRÉCIS HISTORIQUE. *ibid.*
Gouvernement. *ibid.*
Religion. 260
Forces militaires. *ibid.*
Marine.—Finances.—Revenus. 261
Administrations. *ibid.*
Cadi, ministre de la religion et juge. 262
Mufti, ministre suprême de la religion. *ibid.*
Ministres et officiers de la Cour du roi. *ibid.*
ART. II. ETABLISSEMENS SUR LE SÉNÉGAL. 264
Notions générales sur cette contrée. *ibid.*
Isle Saint-Louis. 265
Etendue.—Aspect de l'île. *ibid.*
Le fort.—La ville.—Ses monumens. 266
Population.—Maladies.—Productions. *ibid.*
Mœurs.—Commerce. 269
Gomme. *ibid.*
Traite des nègres. 270
Gouvernement du Sénégal. 272
Détails topographiques. *ibid.*
Cap Blanc. *ibid.*
Isle d'Arguin, passe à différentes puissances. 273
Fort d'Arguin.—Commerce.—Pêche.—Salines. *ibid.*
Rivière St.-Jean et suite de la topographie. *ibid.*
Tindal. 274
Portendick. *ibid.*
COURS DU FLEUVE SÉNÉGAL. *ibid.*
Isles aux Anglais. 276
GUINÉE. *ibid.*
ROYAUME D'OWAL. *ibid.*
Bornes du royaume.—Ses rivières et marigots.—Ses lacs. *ibid.*
Iles dans l'Océan près des côtes. *ibid.*
Topographie du royaume. 177
Religion.—Gouvernement.—Usages. *ibid.*
Conduite avec les Français. *ibid.*
ROYAUME DE CAYOR.—Etendue.—Bornes du royaume. 278
Gorée (île de). *ibid.*

Conquise par les Français.....Page 279
Autres établissemens français dans le Sénégal.....*ibid.*
Sol de Gorée.....*ibid.*
Ville de Gorée, sa description.....*ibid.*
Fort St.-Michel.....*ibid.*
Fort St.-François.....280
Population.—Monumens.—Établissemens dans l'île.—Forces militaires.....*ibid.*
Rade du Débarcadaire et forces maritimes.—*Canal de Dakar*..281
Observations du C. Prelong sur l'île de Gorée.....*ibid.*
Isles de la Madeleine.....*ibid.*
Baboab ou *Callebassier*.....282
Sol du royaume de Cayor *ou* du Damel.....*ibid.*
Détails sur la cour de ce prince.....*ibid.*
Serres sauvages répandus dans les États du Damel.....283
Forces militaires du Damel.....*ibid.*
Rufisque, comptoir français.....284
Topographie du royaume du Damel.....*ibid.*
ROYAUME DE BAOL.—Bornes du royaume.—Son origine...*ibid.*
Topographie du royaume.....*ibid.*
Portudal, comptoir français.....*ibid.*
ROYAUMES DÉMEMBRÉS DE CELUI DE SALUM.....*ibid.*
Origine de ces royaumes.....*ibid.*
ROYAUME DU SIN ou BURSIN ou BARBESIN.....285
Étendue.—Bornes.—Population de ce royaume.....*ibid.*
JOAL, comptoir français.....*ibid.*
Détails sur Joal et son administration.....286
Topographie du royaume du Bursin.....*ibid.*
Gouvernement. — Revenus du royaume.....*ibid.*
ROYAUME DE BARRA.....*ibid.*
Situation.— Etendue.— Bornes.—Population.—Détails politiques et historiques sur cet État.....*ibid.*
Albreda, comptoir français.....*ibid.*
Description du village.—Sa population.—Usages des habitans.287
Détails sur l'établissement français.....*ibid.*
Topographie du royaume.....*ibid.*
ROYAUMES DE KOLAR ET DE BADIBOU.....*ibid.*
Etendue.—Bornes de ces États et détails politiques et histor. *ibid.*
Badibou capitale du royaume de ce nom.....288
ROYAUME DE SALUM.....*ibid.*
Étendue.—Bornes.—Population.....*ibid.*
Cahoune, capitale, description du palais.....289
Femmes, enfans, officiers du prince.....*ibid.*
Traité avec la France conclu solennellement.....290
Marigot de Salum.....*ibid.*
Baie de Fettik.....*ibid.*
Joar, ancien comptoir français.....*ibid.*

Topographie du royaume. ..... Pag. 290
MAURES 291
Caractère des Maures. — Leur figure ..... *ibid.*
Femmes des Maures. ..... *ibid.*
Maures des Oasis 292
Habit des Maures et Mauresses. — Ornemens de leurs princes. *ibid.*
Commerce des Maures ..... *ibid.*
Leurs divisions par tribus ..... *ibid.*
Trarsas (tribu) 294
Forêt de *Sahel* ..... *ibid.*
Aulad-él-Hadgi (tribu) ..... *ibid.*
Forêt de *Lebrar* ..... *ibid.*
Ebraquana (tribu) ..... *ibid.*
Forêt d'*Alfatack* ..... *ibid.*
Maures *Bracknas* ..... *ibid.*
Maures *Damnarko* ..... *ibid.*
Détails topographiques ..... *ibid.*
Détails politiques 295
Mœurs et usages des tribus ..... *ibid.*
Productions des Oasis du désert ..... *ibid.*
Animaux et bestiaux 296
Art chez les Maures 297
Royaume des Foules, ou *Peules*, ou *du Siratik* 298
Bornes. — Divisions. — Gouvernement. — Religion. — Langue. — Usages du royaume ..... *ibid.*
Femmes des Foules ..... *ibid.*
Caractère de ce peuple 299
Rivières du royaume ..... *ibid.*
Podhor, village et fort, Escale pour la traite de la gomme. *ibid.*
Escales du *Coq* et du *Terrier rouge* ..... *ibid.*
Ile au *Morfil* et île *Biblos*, leur étendue ..... *ibid.*
Chasse aux éléphans ..... *ibid.*
Goumel, capitale ..... *ibid.*
Topographie du royaume ..... *ibid.*
ROYAUME DES YOLOFS 300
Bornes du royaume ..... *ibid.*
Détails sur ce peuple. — Taille. — Couleur. — Caractères des Yoloss ..... *ibid.*
Femmes Yolofes ..... *ibid.*
Religion. — Gouvernement ..... *ibid.*
Relations des Yolofs avec les Français 301
Enumération. — Langue des Yolofs ..... *ibid.*
Topographie du royaume ..... *ibid.*
ROYAUME DE FOUTA-TORRA ..... *ibid.*
Situation. — Bornes du royaume ..... *ibid.*
Détails historiques. — Religion ..... *ibid.*
ROYAUME DE BONDOU 302

Situation, bornes du royaume. ..... Page 302
Détails sur les productions, le commerce, les revenus, la religion, l'industrie du peuple..... *ibid.*
Détails topographiques, et voyage de Mungo-Park dans ce pays. 303
Description de Kourkarany. — Usages des villageoises..... 304
Femmes du prince..... *ibid.*
Différens usages du pays..... *ibid.*
Fatéconda, capitale. — Palais du prince. — Ses habitudes... 305
ROYAUME DE KAJAAGA ou GALAM..... 306
Bornes du pays..... *ibid.*
Serracolets ou *Serawoullis*..... *ibid.*
Gouvernement..... *ibid.*
Caractère, figure, usages du peuple..... 307
Commerce. — Poudre d'or. — Esclaves..... *ibid.*
Religion. — Jeux. — Danses des femmes. — Musique..... 308
Ruines du *fort Saint-Joseph*, ancien Établissement français. *ibid.*
Détails topographiques et population..... 309
ROYAUME MAURE DE GEDUMAH..... *ibid.*
Situation et bornes du royaume..... *ibid.*
Camps des Maures dans le Gédumah..... *ibid.*
ROYAUME DE CASSON..... *ibid.*
Idées générales sur ce peuple..... *ibid.*
Bornes du royaume..... 310
Religion. — Commerce..... *ibid.*
Cricko (rivière)..... *ibid.*
Tiesie résidence d'un Gouverneur. — Usages et jurisprudence dans cette ville..... *ibid.*
Medina, capitale, et topographie du royaume..... 311
Animaux féroces..... *ibid.*
ROYAUME DE BAMBOUK..... 312
Situation. — Bornes. — Divisions du royaume..... *ibid.*
Succession au trône et à la dignité de *Farim*..... 313
Revenus. — Puissance du prince..... *ibid.*
Caractère, superstition et langage du peuple..... 314
Forces militaires..... *ibid.*
Productions du sol, mines d'or..... *ibid.*
Gouvernement..... *ibid.*
Assemblées, justices et jeux du *Bentaba*..... *ibid.*
Femmes et filles bamboukaines..... 315
Adultère. — Divorce à Bambouk. — Mœurs des bamboukaines. *ibid.*
Mariages..... *ibid.*
Religion. — Circonsision. — Maraboux..... 317
Opinions religieuses..... 318
Arts. — Industrie..... *ibid.*
Agriculture..... 319
Détails historiques..... *ibid.*
Population..... 320

Topographie.....Page 320
Mine de *Natakon*.....321
Mine de *Samayla*.....*ibid.*
Mine de *Nambia*.....322
Mine de *Kombadinié*.....*ibid.*
Bambouk, village capital, et suite de la topographie.....*ibid.*
ROYAUME DE JALLONKADOU.....323
Situation. — Sol. — Montagnes. — Rivières.....*ibid.*
Culture.....*ibid.*
Gouvernement. — Langue. — Religion. — Mœurs. — Industrie. — Commerce.....324
Guerre.....*ibid.*
Topographie.....*ibid.*
RIVES DE LA GAMBIE. — *Possessions anglaises*.....325
Fort James. — Sa description. — Ses avantages.....*ibid.*
Cours de la Gambie. — Idées des possessions des Anglais sur cette rivière, de leurs forces et de leur commerce.....326
PAYS DES FELUPES ou FELOUPES.....*ibid.*
Cazamença. — Sauvages sur ses bords et possessions des Portugais. *ib.*
Caractère, mœurs, usages, habillemens, armure des Felupes. — Population, superstitions, commerce de ces nègres.....327
Topographie du royaume et des petits royaumes environnans. 328
Suite du cours de la Gambie.....*ibid.*
Royaume de Bas-Yani. — *Sa topographie*.....*ibid.*
Royaume de Haut-Yani. — *Sa topographie*.....*ibid.*
Royaume de Walley. — *Sa topographie*.....*ibid.*
Royaume de Jemarrou. — *Sa topographie*.....*ibid.*
Royaume de Tomani. — *Sa topographie*.....330
Royaume de Woulli.....*ibid.*
Chasses aux bêtes féroces.....*ibid.*
Caractère des mandings du Woulli. — Leur Langue, religion, gouvernemens, usages. — *Mombo-jombo* punit les femmes coupables. — Spectacles, musique, danses.....331
Topographie du royaume.....*ibid.*
Barre-Mandings. — *Bambouk*. — *Méleme*, trois petits royaumes cités par La Barthe. — Usage singulier.....*ibid.*
Royaume de Cantor. — *Sa topographie*.....332
Pays de Neola.....*ibid.*
RIVES DU SAINT-DOMINGUE. — *Sa topographie*.....*ibid.*
Bagnons.....*ibid.*
Papels. — Etablissemens portugais chez ces nègres.....333
Cacheo, ville, comptoir et fort portugais. — Détails historiques. — Forces militaires. — Commerce.....*ibid.*
Farim.....334
Topographie.....*ibid.*
ARCHIPEL DES ISLES BISSAGOS.....*ibid.*
Topographie des seize îles Bissagos.....335

Caractères, mœurs des insulaires.....Page 336
Rives de Rio-Grande.....*ibid.*
Établissemens Portugais.....*ibid.*
Biafares, caractère du peuple.....*ibid.*
Topographie.....337
Naloes, caractère du peuple.....*ibid.*
Topographie.....*ibid.*
Nuno Tristao (rivière).....*ibid.*
Différentes opinions sur sa source.....*ibid.*
Topographie.....*ibid.*
Baie de Seirra-Leone.....338
Iles Idolos.....*ibid.*
Topographie.....*ibid.*
Etablissement de Seirra-Leone.....340
Baie des Forbans.....341
Météores.....*ibid.*
PARTIES INTERIEURES DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE.....343
Ssahhra ou zône septentrionale.....*ibid.*
Tombut ou *Tombuctou*.....*ibid.*
Topographie.....*ibid.*
Fezzan.....344
Soudan ou Nigritie.....*ibid.*
Zône du milieu au bassin du Joliba.....*ibid.*
Topographie.....345
Côte de Guinée.....*ibid.*
Zône méridionale.....*ibid.*
Divisions, sol, productions, commerce.....346
Topographie de cette côte.....347
Côte des Graines ou Maniguette.....348
Topographie.....*ibid.*
Etablissemens Européens.....*ibid.*
Mœurs.—Usages.—Religion des Nègres.....349
Royaume de Quojo.....*ibid.*
Mœurs dissolues de ce peuple. — Écoles publiques de volupté pour les jeunes filles.....*ibid.*
Côtes des Dents ou d'Ivoire.....350
Topographie.....*ibid.*
Habitations.—Mœurs.—Commerce.—Femmes.—Superstition de ces Nègres.....352
Aza-Moucha, reine de *Guyomare*, distingue un Français...353
Côte-d'Or.....*ibid.*
Etablissemens Européens.....*ibid.*
Axim.....*ibid.*
Hollandia.....*ibid.*
Discow.....*ibid.*
Botra.....*ibid.*

Tacorari et *Sécondé*.....Page 353
Chama.....354
Commendo.....*ibid.*
Château de la Mine ou *fort St.-Georges*.....*ibid.*
Description du fort.....355
Cap Corse et *Fort-Royal*.....*ibid.*
Morée.....356
Anamabou.....*ibid.*
Kormentin.....*ibid.*
Amakou (fort français).....*ibid.*
Villages du Grand et du Petit-Serpent.....*ibid.*
Effets du climat.....357
Commerce.....*ibid.*
Tamtamquery.....*ibid.*
Forts d'*Apam* et *Sinpan*.....*ibid.*
Bercoé. — *James*. — *Cœur-Cœur*.....*ibid.*
Christianbourg.....*ibid.*
ROYAUME D'AKRA.....*ibid.*
Forts *Ningo*, *Volta* et *Queta*.....358
Prampam.....*ibid.*
Grand et *Petit-Popo*.....*ibid.*
Topographie.....*ibid.*
Détails historiques et politiques sur les forts Européens.....359
Juda (fort français).....*ibid.*
Description du fort.....*ibid.*
Juda ou *Glegoi*, village.....360
Commerce et mœurs des habitans.....*ibid.*
Remarques générales sur les établissemens commerciaux, les mœurs et conduite des Européens.....361
ROYAUMES NÈGRES.....362
Coutumes.—Habillemens des Nègres.....*ibid.*
ROYAUME DU DAHOMET.....*ibid.*
Divisions.—Culture.—Gouvernemens.....*ibid.*
Forces militaires.....*ibid.*
Beaumé, capitale.....363
Clamina et *Agona*, maisons de campagne du prince.....*ibid.*
Usages, Superstitions, caractère du peuple.....*ibid.*
Femmes.— Religion.— Culte.— Fête du Serpent.— Jeux.— Danses.—Commerce de cet empire.....364
GOLFE DE GUINÉE.....*ibid.*
Porto-Novo et *Badagri*, forts Européens.....*ibid.*
Royaume de Juda ou *Queidas*.....*ibid.*
Gouvernemens, succession au trône, mœurs, religion, mariages, agriculture, commerce du pays.....366
Royaume d'Ardra, établissemens portugais.....367
Agriculture.— Usages des habitans.— Luxe et nudité.— Priviléges de la reine.....*ibid.*

ROYAUME DE BENIN. . . . . Page 367
Situation. — *Topographie.* — Ville de *Benin.* — Description. — Palais du roi. — Caractère du peuple. — Usages aux funérailles du prince 369
Femmes. — Polygamie . . . . . *ibid.*
ROYAUME D'OUVERE . . . . . *ibid.*
Observations sur les mœurs, les usages généraux et les productions de la côte septentrionale de Guinée, et idées du commerce, des guerres, gouvernement, revenus; arts, chasses, exploitation des mines; médecine, productions des trois règnes chez ces Nègres. . . . . *ibid.* et suiv.
Topographie de la côte 378
PARTIE MERIDIONALE DE L'AFRIQUE. 380
PARTIES OCCIDENTALES. . . . . *ibid.*
Divisions. — *Cap. Lopez* . . . . . *ibid.*
ROYAUMES DE STE.-CATHERINE DE MAYOMBE 381
Usages. — Commerce . . . . . *ibid.*
Topographie . . . . . *ibid.*
ROYAUME D'ANZICO . . . . . *ibid.*
Usages du pays . . . . . *ibid.*
ROYAUME DE LOANGO 382
Etendue et puissance du royaume. — Autorité du roi . . . . . *ibid.*
Gouvernement. — Droits du souverain 383
Droits et sujétion des seigneurs suzerains 384
Justice du pays . . . . . *ibid.*
Usages de la Cour du prince . . . . . *ibid.*
Topographie du royaume. 385
ROYAUME DE MALEMBE. . . . . *ibid.*
Topographie du royaume. — Nature du sol. — Productions des trois règnes. — Description des villes et ports de Malembe, etc. — Mœurs des habitans et des princes. — Femmes de Malembe. 386
ROYAUME DE CABENDE 387
Baie, ville et port de Cabende. . . . . *ibid.*
Détails historiques, politiques, et sur le commerce. 388
ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA. . . . . *ibid.*
Division du Congo par provinces. . . . . *ibid.*
Détails historiques et politiques sur les deux royaumes 389
Détails topographiques . . . . . *ibid.*
St.-Paul de Loango, capitale et possessions des Portugais sur le Massoula. 390
St.-Salvador, capitale du Bemba, comptoir portugais. . . . . *ibid.*
Benguela, province. 391
Benguela ou *St.-Philippe*, ville et comptoir portugais . . . . . *ibid.*
Conduite des blancs dans cette contrée. — Population des naturels. — Prodigieuse quantité d'éléphans et d'animaux féroces. — Productions du pays. — Mines. . . . . *ibid.*
Observations générales sur les mœurs, les habitudes, la religion et le gou-

vernement, les connaissances et les productions des côtes de Congo et d'Angola. ..... Page 391
Habits; parures. 392
Habitations. 393
Noblesse et classes du peuple. ..... *ibid.*
Mariage. 394
Funérailles ..... *ibid.*
Religion; prêtres 395
Épreuves 397
Fêtes publiques; saquila; sanga ..... *ibid.*
Danse. ..... *ibid.*
Musique. 398
Langue. ..... *ibid.*
Guerres. ..... *ibid.*
Législation 399
Cabales (assemblées) 400
Arts. — *Sciences.* — Agriculture. — Astronomie — Navigation. 401
Pêche ..... *ibid.*
Chasse. ..... *ibid.*
Nourriture. 402
Productions des trois règnes ..... *ibid.*
SUITE DE LA CÔTE DU BENGUELA 404
Topographie ..... *ibid.*
EXTRÉMITÉ MÉRIDIONALE DE L'AFRIQUE 405
Cap de Bonne-Espérance ..... *ibid.*
Colonie Hollandaise 406
Division physique. 407
Division politique. ..... *ibid.*
Topographie du district du Cap 408
Description de la ville du Cap ..... *ibid.*
Habitans 409
Femmes de la colonie ..... *ibid.*
Education des enfans ..... *ibid.*
Gouvernement 410
Suite de la topographie 411
District de Stellenbosck 414
Topographie du district ..... *ibid.*
District de Graff-Reynet 416
Topographie du district ..... *ibid.*
District de Zullendam 417
Topographie du district ..... *ibid.*
Observations générales sur les usages et mœurs au Cap 419
HOTTENTOTS 420
Mœurs, habitudes, figures des Hottentots et des Hottentotes. 421
Habillemens, parures des deux sexes 422
PAYS DES NAMAQUOIS 423
Geyssiquois. — *Kaminonquois* 424

Koraquois. — *Houswanas*. . . . . Page 425
Gonaquois. 426
Observations générales sur les mœurs, habitudes, habitations, éducation, arts, armures, gouvernemens des Hottentots. . . . . *ibid.*
CAFFRERIE PROPRE. 431
Détails Topographiques. . . . . *ibid.*
Observations sur la figure, les mœurs, habillemens, habitations, armures, industrie, fêtes, mariages, sépulture, législation, agriculture . . . . . *ibid.*
Observations sur les Caffres, leurs femmes, leur chant, leur danse, leur Langue, leur nourriture. 434
Productions animales au Cap et chez les Caffres. 435
Productions végétales. 438
Productions minérales. 440
CÔTE ORIENTALE. 441
Topographie. . . . . *idid.*
Mosambique, principale Place des Portugais. 442
Querimbe, *Quiloa* (île). 443
Topographie. . . . . *ibid.*
Monfra. . . . . *ibid.*
Zanzibar. . . . . *ibid.*
Semba. . . . . *ibid.*
Mombaza. 444
Mélinde, ville. . . . . *ibid.*
Topographie. . . . . *ibid.*
Brava, république. . . . . *ibid.*
Magadoxo, royaume. 445
Cap Guardefun. . . . . *ibid.*
Topographie. . . . . *ibid.*
PARTIE INTÉRIEURE. . . . . *ibid.*
ROYAUME D'INHAMBANE. 446
Topographie . . . . . *ibid.*
ROYAUME DE SABIA. . . . . *ibid.*
Manboue, capitale. . . . . *ibid.*
ROYAUME DE SOFALA OU SAPHIRA. . . . . *ibid.*
Quitévé, nom du Souverain. . . . . *ibid.*
EMPIRE DU MONOMOTAPA ou MOCARANGA. . . . . *ibid.*
Puissance de cet Etat. . . . . *ibid.*
Ses mines d'or, fertilité du Sol. . . . . *ibid.*
Zambeze et *Couança*, rivières du pays. . . . . *ibid.*
Nègres de ce pays. . . . . *ibid.*
Zanbaoé, capitale. 447
Tête ou San-Yago et *Sena*, établissemens et forts Portugais. . . *ibid.*
Massapa aux Portugais. . . . . *ibid.*
Ville royale citée par d'Anville. . . . . *ibid.*
Mœurs du Monomotapa. . . . . *ibid.*
Plusieurs royaumes démembrés du Monomotapa. . . . . *ibid.*

Mozambique, royaume.....Page 448
Quiloa, royaume.....*ibid.*
Plusieurs royaumes peu connus.....*ibid.*
ROYAUME D'ADEL.....*ibid.*
Auçagurel, capitale.....*ibid.*
Topographie.....*ibid.*
Fertilité des terres.....*ibid.*
Productions des trois règnes.....449
DES ISLES DE L'AFRIQUE.....*ibid.*
ISLES DE LA MER DES INDES.....*ibid.*
Socotora.....*ibid.*
Productions. — Population.....*ibid.*
Observations topographiques et politiques.....450
Isle de l'Amirauté ou *Sechelles*.....*ibid.*
Détails historiques, politiques et sur les productions.....*ibid.*
Isles Comores.....451
Notions géographiques, historiques et politiques.....*ibid.*
Comore (la grande).....*ibid.*
Anjouan.....*ibid.*
Moëli.....*ibid.*
Mayotte.....*ibid.*
Observations sur les princes de ces iles; leurs relations avec les Portugais; et leur religion.....452
MADAGASCAR.....*ibid.*
Notions géographiques et historiques.....*ibid.*
Elle a été inconnue aux Anciens.....453
Détails topographiques.....*ibid.*
Productions du sol et agriculture.....*ibid.*
Population. — Division des peuplades.....*ibid.*
Division géographique en 28 provinces.....454
Notion sur l'origine des Madegasses.....*ibid.*
Distinction des castes.....*ibid.*
Gouvernement.—Lois, usages des Madegasses.—Leurs femmes, leurs filles.....*ibid.*
Figure, couleur, habits et habitudes.....456
Superstitions.....*ibid.*
Culture des terres.....*ibid.*
Quimos, peuples nains.....457
TOPOGRAPHIE DE L'ISLE.....458
Fort Dauphin; détails sur l'établissement français.....459
Suite de la topographie.....*ibid.*
Foulepointe, *Sainte-Marie* et *Antongil*, établissemens français. *ibid.*
Détails historiques.....460
Suite de la topographie.....*ibid.*
Gouvernement.....462
Langue et arts chez les Madégasses.....*ibid.*
Productions des trois règnes.....*ibid.*

ISLE DE LA RÉUNION ..... Page 463
Son étendue.—Élévation de sa plus haute montagne.— Principal Établissement des Français dans la mer des Indes..... *ibid.*
Importance de l'ile pour le commerce..... *ibid.*
Détails historiqnes sur la colonie..... *ibid.*
Rade St-Denis..... *ibid.*
Volcan de Bourbon..... 465
Montagnes..... *ibid.*
Habitations dans l'intérieur de l'ile..... *ibid.*
St.-Denis, difficultés de l'abordage..... *ibid.*
Département colonial de la France..... 466
Topographie..... *ibid.*
Ouragans..... *ibid.*
Climat; météores..... 467
Idée qu'on doit avoir des villes..... *ibid.*
ISLE-DE-FRANCE..... *ibid.*
Différens noms qu'elle a portés..... *ibid.*
Son étendue.— Avantages de sa situation.— ses deux ports. *ibid.*
Le port Louis, siège de l'administration..... 468
Description de la ville..... *ibid.*
Idée de l'ile au tems ou elle a été découverte..... *ibid.*
Trou Fanfaron..... 469
Fertilité de l'ile.—Sa culture.—Ses productions végétales.. *ibid.*
Étangs.—Ruisseaux.—Pluies dans l'ile, ses productions minéralogiques..... 470
Singes en prodigieuse quantité à Bourbon..... *ibid.*
ISLE RODRIGUE..... *ibid.*
Son étendue, sa position déterminée par le père Pingré.... *ibid.*
Observations astronomiques et physiques faites à Rodrigues. *ibid.*
ISLES DE L'OCEAN ATLANTIQUE..... *ibid.*
Ste.-Hélène (ile), sa position géographique.—Sa formation physique. — Température. — Salubrité. — Avantages qu'elles présente aux navires..... 471
Population de l'ile..... *ibid.*
Fort Hollandais.— Sa description, rafraîchissemens qu'il fournit aux navires..... *ibid.*
Magasins.— Commerce des habitans..... *ibid.*
Ascension (ile).—Sa position géographique, sa formation physique —Tortues; manière de les prendre.—Caverne nommée *bureau de poste*..... 472
Anabon (ile).— Sa positon géographique.— Formation physique. — Étendue. — Époque de sa découverte. — Ses productions. — Abandonnée par les Portugais. — Habitée par des Nègres..... *ibid.*
San-Thomée (ile). — Son étendue.—Sa forme.—Ses productions. —Habitée par des Nègres, dont plusieurs dans les ordres forment un clergé..... 473

Isle du Prince.—Son étendue.—Ses productions. — Son port.—Sa ville.—Sa position géographique ..... Page 573
ISLES DU CAP VERD..... *ibid.*
Position géographique..... *ibid.*
Description physique.—Époque de leur découverte.—Discussion sur l'étymologie de leurs noms..... *ibid.*
Noms des îles et leur ordre Topographique..... 474
Leurs productions.— Leur Population..... *ibid.*
San-Yago, capitale des îles du Cap Verd. — Son port. — Siège d'un archevêché.—Sa ville, ses édifices. — Difficultés de l'abordage..... *ibid.*
Baie de Praya..... *ibid.*
ISLE CANARIES..... *ibid.*
Détails historiques..... *ibid.*
Guanches..... *ibid.*
Leur origine.— Leur Langue..... *ibid.*
Embaumement.—Momies..... *ibid.*
Propriété..... *ibid.*
Agriculture..... *ibid.*
Stature, caractère..... *ibid.*
Conquête par les Espagnols..... *ibid.*
Détails historiques..... *ibid.*
Lancerotte.—Origine de son nom.—Description physique.—Population..... 478
Teguire, capitale..... *ibid.*
Topographie de l'île..... *ibid.*
Gratiosa (île)..... *ibid.*
Monte-Clara (île)..... *ibid.*
Fortaventura (île)..... *ibid.*
Ses productions.—Son commerce..... *ibid.*
Sa division politique en trois jurisdictions.—Sa population.. 479
Canaries, description physique.—Origine du nom..... *ibid.*
Ses productions.—Sa population..... *ibid.*
Cindad-del-las-Palmas, ville capitale de l'île.—Son port.—Description de la ville..... *ibid.*
Topographie de l'île..... *ibid.*
Ténériff (île).—Origine de son nom. — Formation et description physique.—Ses volcans..... 480
Ses productions.—Son commerce..... 481
Divisions politique et géographique de l'île..... *ibid.*
Santa-Cruz, capitale.—Sa rade.—Description de la ville... *ibid.*
Divisions politiques et *Topographie de l'île*..... 482
Orotava.—Sa rade.—Son commerce..... *ibid.*
Gomere (île).—Sa division politique..... *ibid.*
Topographie de l'île..... *ibid.*
St.-Sébastien, capitale. — Son port.—La ville.—Les ressources qu'elle offre..... 483

Palme (île).—Origine de son nom.—Sa fertilité.—Ses productions.—Son commerce.—Sa population.....Page 483
Santa-Cruz, capitale.....*ibid.*
Division politique de l'île.....*ibid.*
Barlo-Vento.....*ibid.*
Fer (île).—Ses productions.—Sa population.—Position de son méridien.....484
Opinions de Macarteney sur la population des îles Canaries.485
Madère.—Sa position.....486
Description de l'île.—Détails historiques.—Nature du sol.—Ses vins.—Son commerce.....*ibid.*
Funchal, capitale.—Sa baie.—Sa position.—Description de la ville.—Ses habitans.—Château St.-Jean.....487
ISLES AÇORES.....*ibid.*
Détails historiques.—Origine du nom.—Avantages de ces îles pour les navires.—Productions.—Population.....*ibid.*
Division par groupes.....*ibid.*
Noms des îles.....*ibid.*
Ste.-Marie (île). Ses productions.—Sa population.—Sa position géographique.....488
St.-Michel (île).—Son étendue.—Ses productions.—Sa population.—Ses ports.—Sa position géographique.....*ibid.*
Punta-del-Gado.....*ibid.*
Tercere (île principale des Açores).—Son étendue.—Sa situation physique.—Ses productions.—Son commerce.....*ibid.*
Caractère et figure des habitans.....*ibid.*
Femmes de Tercère.....*ibid.*
Topographie de l'île.....*ibid.*
Angra, capitale de Tercère et de toutes les Açores.....*ibid.*
Son port.—Chateau de St.-Jean-Baptiste et bastion de St.-Antoine.—Chateau de St.-Sébastien.—Tours pour les signaux.489
Description d'Angra.—Sa garnison.—Ses moyens de défense.—Mandians et moines abondent dans la ville.—Sa position géographique.....*ibid.*
Gracieuse (île). Sa position.—Son étendue.—Ses campagnes.—Sa population.—Son apparence.....*ibid.*
Mouillage *de Ste.-Croix*.—Sa position géographique.....*ibid.*
St.-Georges (île). Sa position.—Son étendue.—Sa ville.—Son port.....*ibid.*
Pic ou *Pico* (île du). Origine de son nom.—Sa position géographique.—Ses deux ports.—Sa division géographique.—Sa population.....*ibid.*
Fayal (île). Sa situation.—Son étendue.—Ses productions.—Sa division politique.—Sa population.—Son port.—Sa position géographique.....490
Flores (île) fort petite.—Origine de son nom.—Ses productions.—Son étendue.—Sa position géographique.....*ibid.*

Corvo ou *du Corbeau* (île), le meilleur mouillage des Açores pour les navires.—Son canal.—Son château.—Son port.—Sa position géographique ..... Page 490
Observ. sur les Açores, tirées d'un mémoire de M. Desmarets. *ibid.*
Autres observations tirées des mémoires de l'académie des Sciences 491

FIN DE LA TABLE DU TREIZIÈME VOLUME.

ERRATA.

Page 15 lig. 25, pour Alexandre ; *lisez* par Alexandre.
—— 16 lig. dern., presnter ; *lisez* presenter.
—— 26 lig. 18, qu'ils nous ont donné ; *lisez* donnée.
—— 194 lig. 32, Ciare ; *lisez* Caire.
—— 252 lig. 22, sur le même rapport ; *lisez* sous le même rapport.
—— 247 lig. 36, qui venus ; *lisez* qui sont venus.
—— 294 lig. 22, Damnarko ; *lisez* Darmanko.
—— 331 lig. 10, attaquèrent cette place ; des nègres ; *lisez* attaquèrent cette place. Des nègres.
—— 375 lig. 37, grande grosseur ; *supprimez* grande.
—— 399 lig. 2 et 3 ; il n'y a guère que les embuscades, que le pays favorise, alors un parti ; *lisez* il n'y a guère que dans les embuscades, que le pays favorise, qu'un parti.
—— 423 lig. 23, elles sont le plus souvent encore ; *lisez* elles sont plus souvent encore.
—— 447, lig. 11 ; Vasseaux, *lisez* Vaisseaux.
—— 469, lig. 17 ; la meilleur, *lisez* le meilleur.
—— 471, lig. 39 ; ASSENSION, *lisez* ASCENSION.
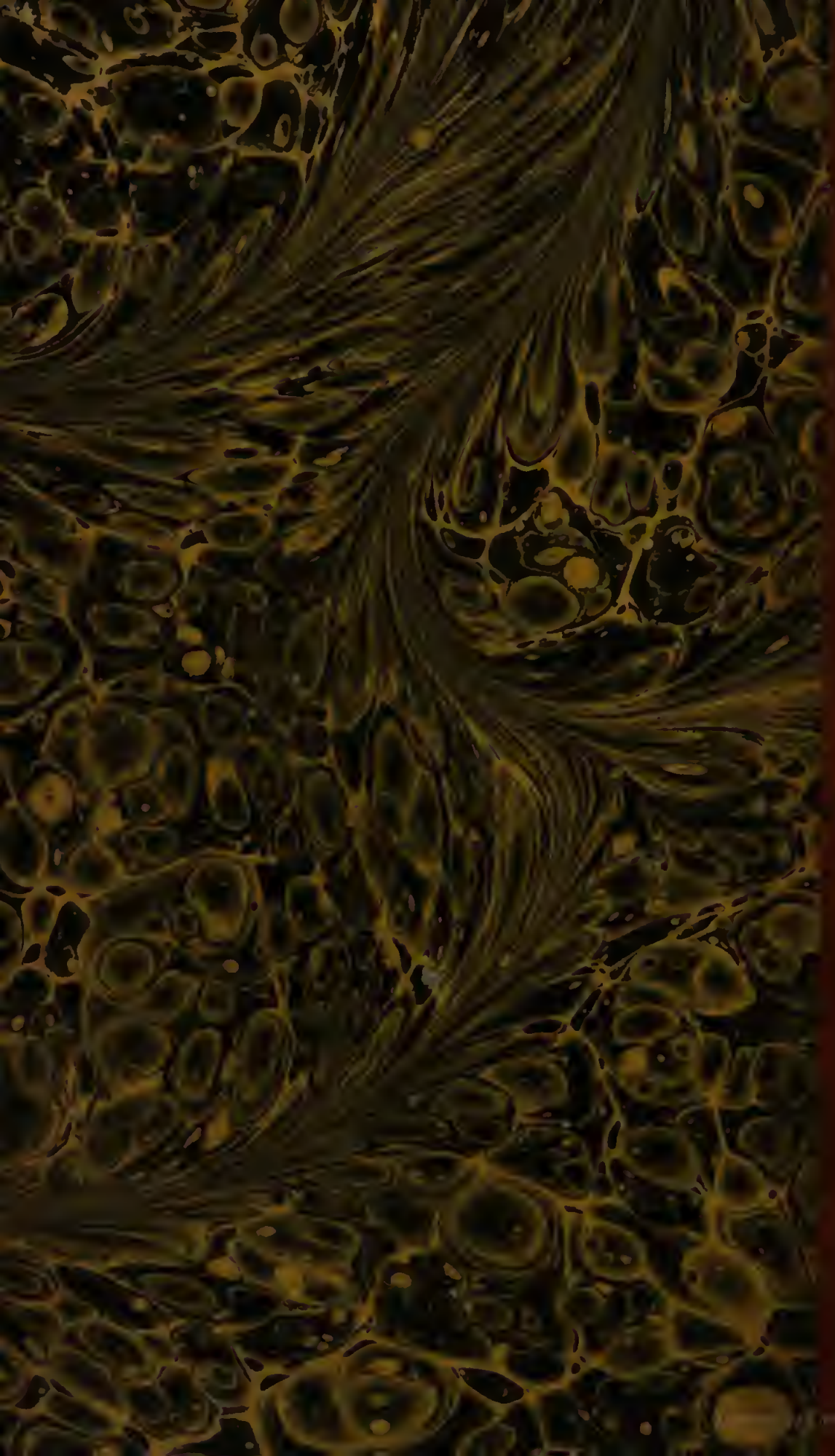
N. B. Les notions inexactes que des auteurs, d'ailleurs estimables (MM. S. et B. S. P.) avaient données sur l'Isle-de-France, ont été rectifiées dans ce vol. d'après un mémoire composé dans l'île même par un naturaliste habile qui l'habite depuis 32 ans. Ce mém., adressé à l'auteur, vient de lui être remis par M. Bailly, naturaliste de l'expédition du capitaine Baudin.